Huit projets de loi sur l'éducation — Enseignement gratuit jusqu'à la 11e année (détails en page 51)

5¢ Saint Grégoire VII — MAXIMUM : 60 *Nuageux avec averses*

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

ÉDITION PROVINCIALE

77e ANNEE — No 186 — MONTREAL, JEUDI 25 MAI 1961 — 4 CAHIERS — 64 PAGES

A la suite de M. Gérald Martineau

Autres hauts personnages reliés aux "commissions"

M. Martineau abandonnera la politique

QUEBEC, (par N. Girard) — Le conseiller législatif, M. Gérald Martineau, aussi trésorier du parti de l'Union nationale, abandonnerait la politique active avant le congrès plénier du parti, prévu pour l'automne 1961

M. Martineau, qui est aussi président honoraire du club de hockey "Les As" de Québec, de la Ligue américaine de hockey, a déclaré, lundi, lors d'une conférence de presse du club, qu'il aurait beaucoup plus de temps à consacrer au hockey à compter de l'automne que par le passé.

Il a révélé qu'il abandonnera la politique active avant le congrès du parti. Il a même ajouté, d'une façon énigmatique, que ce congrès n'aura peut-être pas lieu . . .

MM. Talbot, Sauvé et Maurice Bellemare cités par un témoin à l'enquête sur l'UN

par **J.-L. LACROIX**

QUEBEC. — L'ancien directeur général du service des achats de la province, M. Alfred Hardy, a produit hier devant la Commission Salvas des documents compromettants pour certains hauts personnages de l'Union nationale qui ont participé à l'affaire des "commissions".

En plus des noms de M. Gérald Martineau, trésorier du parti, et de M. Francis Boudreau, député de St-Sauveur, qui ont déjà été mentionnés, M. Hardy a mis en cause le chef actuel de l'opposition, M. Antonio Talbot, et le député de Champlain, M. Maurice Bellemare.

Par ailleurs, un autre échevin de la ville de Québec, M. Jos Matte, qui fut également député de Québec-Est, est venu raconter comment M. Duplessis lui avait fait obtenir une moyenne de $2,500 par année" de ces "commissions" pour lui permettre d'exercer le "patronage de l'union nationale" dans son comté, après sa défaite de 1952.

Enfin, M. Jean Ste-Marie, comptable en chef d'Automotive Products, a déposé une liste complète des intermédiaires à qui cette compagnie a versé un grand total de $89,378 en "commissions" entre le 1er juillet 1955 et le 1er juillet 1960.

Des lettres éloquentes

Dans une lettre adressée à Mme J. Baillargeon, de la Brendram-Henderson, en date du 22 janvier 1960, M. Hardy écrivait : "Vous seriez bien aimable de répartir les 6,000 gallons de peinture entre les personnes sur la liste ci-jointe, selon l'entente que nous avons conclue avec votre distingué patron."

La "liste" en question, également produite par M. Hardy, n'était autre qu'un mémo à l'intention de M. J.-A. Caron, pourvoyeur du ministère de la Voirie. Ce mémo se lisait comme suit : "M. Antonio Talbot vous autorise à répartir les 6,000 gallons de peinture entre les personnes suivantes : MM. Laurier Simard, Paul-Raymond Gagnon, Igor Rochefort, Henri Tremblay et Aimé Villeneuve." Le mémo donnait les adresses de ces personnes, toutes de la région de Chicoutimi, et spécifiait le nombre de gallons pour la "commission" de chacune.

En date du 10 mai 1957, M. Hardy a reçu une lettre de M. Maurice Bellemare, député (UN) de Champlain. M. Bellemare écrivait : "Je viens de recevoir des nouvelles excellentes et je tiens à vous en remercier en mon nom personnel et au nom de mon frère Jean".

Le frère du député, qui a témoigné lui-même hier, a admis avoir reçu en 1957 une "commission" de $3,085.73 sur une vente d'Automotive Products à la province.

"Power behind the throne"

Le 14 septembre 1956, M. Hardy écrivait une lettre à M. Paul Sauvé, alors ministre du Bien-être social et de la Jeunesse, relativement à deux personnes que le ministre avait recommandées, MM. Bernard Anger et Armand Dubreuil.

Le directeur général des achats rassurait le ministre en ces termes : "J'attends des développements sous peu dans une affaire intéressante qui va leur prouver encore une fois (à ces deux personnes) que vous êtes le "power behind the throne".

Dans une lettre adressée à M. Gérald Martineau le 18 décembre 1956, M. Hardy écrivait : Je retrouve sur une note que vous m'aviez remise le printemps dernier, trois noms que vous m'aviez recommandés en plus de la liste des vendeurs de peinture. Il s'agit de MM. Lucien Gravel, Loyola Schmidt et Gérard Cloutier. Ils n'en avaient pas obtenu les années précédentes et nous leur en avons donné en prévision de certains événements . . ."

M. Hardy a reconnu que ces "événements" étaient les élections provinciales de 1956, et que la "liste des vendeurs de peinture" dont il est question dans la lettre contenait les noms qui lui étaient donnés par ministres, députés, etc.

Voir PERSONNAGES en page 2

Sur une décision renversée du président du Conseil

M. Martineau expose sa conception du patronage

QUEBEC. (par **V.P.**) — Le conseiller législatif Gérald Martineau, que des témoins devant la Commission Salvas ont relié au système des "commissions" versées par les fournisseurs du gouvernement à des amis de l'Union nationale, a présenté sa défense, hier après-midi, au Conseil législatif.

Sa défense s'est résumée à la défense du patronage. C'est une tradition, non seulement au Québec, mais au Canada, a-t-il dit, une tradition qui a toujours existé et qui existe encore. Quant à lui, il a vu à ce que ce patronage serve les intérêts des gens de chez nous, des canadiens français.

Il a relevé certaines allégations faites devant la Commission Salvas, mais presque tout son plaidoyer, encore une fois, a été une apologie du patronage. Il a dit que le gouvernement libéral de M. St-Laurent avait pratiqué le patronage et que le gouvernement Lesage le pratiquait aussi. Le patronage de l'Union nationale était tout simplement plus humain que les autres ; il aidait les gens vraiment dans le besoin, y compris des libéraux notoires.

Comme M. Martineau s'était levé sur une question de privilège (prévue quand l'honneur d'un conseiller est en jeu) et qu'une telle question ne peut faire l'objet d'un débat, les conseillers libéraux ont voulu l'empêcher de "salir" tout le monde, d'attaquer des gens qui ne pouvaient se défendre. Le président de la Chambre haute a reconnu le bien-fondé de cette objection, mais l'opposition, numériquement beaucoup plus forte que le parti ministériel, en a appelé de sa décision et l'a fait renverser.

C'était la première fois depuis bien longtemps, sinon depuis toujours, qu'une décision du président était ainsi annulée. M. Martineau a pu tout dire ce qu'il voulait. Mais voici plutôt comment le tout s'est déroulé :

M. Martineau : Je me lève sur une question de privilège par suite d'une preuve de ouï-dire présentée hier devant la Commission Salvas. En aucune circonstance même pas avec M. Dupuis, je n'ai fixé de prix pour la vente de produits au service des achats.

"On est entré sur le terrain de la caisse électorale et du patronage. Le patronage n'a pas été inventé par l'Union nationale et il continue d'exister. Il existe encore sous le gouvernement actuel . . .

M. Marler : "Point d'ordre. Un membre qui se sent visé dans son honneur ou croit que l'honneur du Conseil législatif est en jeu peut revendiquer le droit de se lever sur une question de privilège. Il a des façons de faire valoir son point de vue. Il peut nier les accusations qu'on peut porter contre lui, mais il doit être bref, je crois que les accusations de patronage contre le gouvernement dépassent les limites du règlement. Il ne doit pas lancer des attaques contre le gouvernement.

M. Asselin : Le conseiller n'a pas porté d'accusations. Il veut établir que le patronage a été inventé par un autre parti ou gouvernement. C'est un moyen

Voir M. MARTINEAU en p. 2

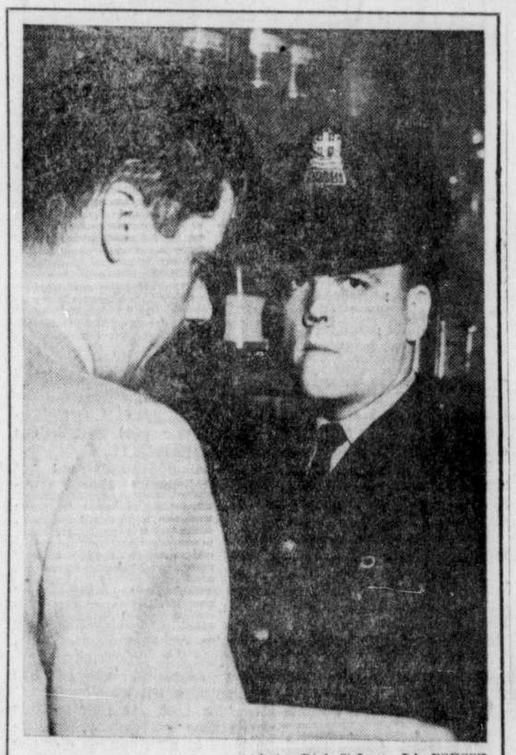


photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Etranglé par l'émotion, l'agent Donat Michaud raconte le pénible incident à son supérieur, le lieutenant Vadboncoeur, de l'escouade des homicides.

Un agent abat un voleur de 17 ans

Un adolescent âgé de 17 ans, identifié comme étant Pierre Desmarteaux, du 3860 boul. Rosemont, a été abattu par la police, vers 1 h. ce matin, pour avoir refusé de se rendre.

Le jeune homme, ainsi qu'un complice, étaient à cambroielr le Buffet Versailles, au 3961 de la rue Masson, à Rosemont, lorsque soudain, l'agent Donat Michaud, du poste no 3, qui effectuait sa ronde habituelle vint vérifier la serrure de la porte.

Aussitôt surpris, les deux adolescents laissent là la pince-monseigneur et autres outils pour se réfugier dans la cuisine, à l'arrière du restaurant.

Sans perdre un instant, le policier court vers la porte de service qu'il trouve ouverte et entre dans l'établissement au moment même où les deux garçons s'apprêtent à fuir par une fenêtre.

—Je les ai sommés de se rendre, a raconté le policier, visiblement nerveux, mais comme ils n'obéissaient pas et que l'un d'eux semblait armé (il avait une garcette, a-t-on constaté plus tard), j'ai tiré. Le jeune homme tomba, atteint à la tête. La mort fut instantanée. Pendant ce temps, l'autre voleur réussissait à s'enfuir.

En moins de dix minutes, des curieux, intrigués par la présence de l'auto-radio 3-3, apprirent la nouvelle et y allèrent de leurs commentaires.

Des adolescents, supposant que la victime pouvait être une connaissance, tentaient d'obtenir sa description pour l'identifier. Mais, quand le nom de l'agent qui avait abattu le jeune homme eut été connu, plusieurs s'exclamèrent : "Lui ? mais c'est impossible. C'est un chum, le meilleur agent du poste."

Dans la cuisine, le Dr Bonenfant, attaché à l'hôpital Notre-Dame, constatait le décès et le sergent-détective Vadboncoeur, de la Sûreté de Montréal, commençait l'enquête.

Pour sa part, l'agent Michaud, membre de la police depuis deux ans, essayait visiblement de maîtriser son émotion. Toutefois, il réussit à donner lui-même tous les détails, en déplorant le jeune âge de la victime et surtout, sa stupidité d'avoir joué aussi bêtement sa vie pour un vol plus que dérisoire. (AUTRES PHOTOS EN PAGE 3)

Deux amendements proposés au bill de LA PRESSE

Une pension à M. Dansereau; la garantie d'une fiducie pour le Dr Lord et M. Arthur Berthiaume

Le comité des bills privés du Conseil législatif a pris en délibéré, tard hier après-midi, deux amendements suggérés à la dernière minute à ce qu'on appelle à Québec "le bill de LA PRESSE". Le comité, qui se réunira à huis clos ce matin, doit rendre sa décision à la fin de la matinée.

Le premier de ces amendements aurait pour effet d'obliger la Compagnie de Publication de La Presse Limitée à verser une pension annuelle de quinze à vingt mille dollars au colonel Lucien Dansereau dans l'éventualité où celui-ci ne serait pas renommé fiduciaire de la donation de feu l'hon. Trefflé Berthiaume, fondateur du journal.

Le deuxième amendement assurerait la nomination automatique comme fiduciaire testamentaire de M. Charles-Arthur Berthiaume, petit-fils de feu l'hon. Trefflé Berthiaume, et, comme fiduciaire à la donation, du Dr Gabriel Lord, époux de Marie Berthiaume, soeur de M. Charles-Arthur Berthiaume. Aux yeux du dentiste Lord, cet amendement serait justifié par le fait que des quatre petits-enfants de feu Trefflé Berthiaume, seuls Marie et Charles-Arthur sont mariés et ont présentement des enfants.

Ces deux amendements ont soulevé de nombreuses protestations. Il est à souligner que l'un des avocats des réquérants, Me Jean Turgeon, s'est opposé à l'amendement proposé par le représentant du Dr Gabriel Lord bien que celui-ci soit l'époux de Mme Marie Lord.

Comme devant le comité des bills publics de l'Assemblée législative, Mme P.-R. Du-Tremblay, fille de feu l'hon. Trefflé Berthiaume et présidente de LA PRESSE, était représentée par Mes Roch Pinard et Laurent Bélanger. Les avocats des requérants sont Mes Guy Desjardins, Claude Ducharme et Jean Turgeon. Quatre autres avocats se sont présentés devant le comité du Conseil législatif : Me André Forget, procureur du colonel Lucien Dansereau ; Me Gaston Pouliot, représentant du dentiste Gabriel Lord ; Me Claude Tessier, procureur de Mme Helmina Rivest, soeur de Mme DuTremblay ; enfin Me Edouard Martel qui agissait pour sa cliente, Mlle Marielle Lord, fille majeure de Mme Marie Lord.

La séance du comité a été fort animée. Encore qu'il n'ait pas pris part directement à l'examen du bill, le colonel Oscar Gilbert, président-propriétaire du "Soleil" et conseiller législatif, a fréquemment interrompu les exposés pour exprimer ses vues sur LA PRESSE, et son expansion à Québec et dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean. Ses remarques ont d'autant moins influencé le débat qu'elles ne concernaient nullement la question disputée.

Tel qu'amendé par le comité des bills publics de l'Assemblée législative, le bill de LA PRESSE contient, en résumé, les stipulations suivantes :

1) Deux clauses d'un bill antérieur présenté par LA PRESSE en 1955 sont biffées. L'une de ces clauses prévoyait que Mme DuTremblay serait remplacée comme présidente de LA PRESSE, soit lorsqu'elle mourrait ou qu'elle démissionnerait, par le dentiste Gabriel Lord ; que Me Arthur Dansereau succéderait éventuellement à son père, le colonel Lucien Dansereau, comme fiduciaire et que M. Gilles Berthiaume devrait choisir son successeur parmi les enfants, petits-enfants ou arrière - petits - enfants de M. Trefflé Berthiaume. L'autre clause du bill de 1955 qu'on a fait disparaître prévoyait que, dans tous les autres cas, les remplaçants aux fiduciaires seraient nommés par le juge en chef de district à Montréal.

2) La charge de tous les fiduciaires actuels est déclarée vacante. C'est à la Cour supérieure de les renommer ou d'en nommer d'autres.

3) Le traitement que le fiduciaire en vertu du testament peut retirer de la compagnie est porté de $12,000 à $25,000 par année.

4) LA PRESSE ne peut être vendue en dehors de la famille Berthiaume. Cette prohibition d'aliéner vaudra jusqu'au jour où le plus jeune des arrière-petits-enfants aura atteint sa majorité.

5) Les conventions antérieures à la présente loi et incompatibles avec elle sont déclarées sans effet.

6) Les frais encourus pour la passation de la présente loi seront payés par la compagnie.

Après l'examen du bill par le Conseil législatif, toutes ces spéculations demeurent. Les amendements dont nous avons parlé plus haut viendraient tout simplement s'y ajouter . . . si, évidemment, ils sont acceptés.

Me Jean Turgeon s'est fait le porte-parole des avocats des requérants devant le comité de la Chambre haute. Il a fait allusion aux inquiétudes de ses clients relativement à l'administration du journal. En 1955, a-t-il dit, un bill a été présenté qui forçait LA PRESSE à renouveler son outillage, sa machinerie.

Le conseiller Gérald Martineau : On devait dépenser $3,000,000.

Me Roch Pinard : On a dépensé $12 millions.

Le président du "Soleil" : On n'est pas fort dans les chiffres à LA PRESSE.

M. Gérald Martineau : Je me souviens très bien de ce bill de 1955. M. et Mme DuTremblay étaient très heureux du dénouement qu'il avait eu. Je trouve curieux qu'on revienne aujourd'hui pour tout défaire ça.

Me Turgeon : En vertu du bill de 1955, le dentiste Lord devait succéder à Mme DuTremblay et Me Arthur Dansereau à son père.

M. Martineau : C'est ça que vous voulez changer ?

M. Turgeon : Oui.

Le conseiller Olier Renaud : Le présent bill crée aussi une prohibition d'aliéner . . .

Me Laurent Bélanger : Cette prohibition absolue n'existait pas dans les dernières volontés du fondateur. L'un des deux documents spécifiait même ce pouvoir de vendre pourvu que le prix obtenu fût d'au moins dix fois la moyenne des profits des cinq dernières années. L'autre disait également que l'on pouvait vendre avec le consentement des bénéficiaires majeurs.

Le conseiller Edouard Asselin : La clause en question n'est

Voir LA PRESSE en page 2

Le colonel Gilbert n'aime pas la concurrence et M. Martineau accepte mal certaine publicité

Deux membres du conseil législatif, MM. Gérald Martineau et Oscar Gilbert, ont profité de l'étude du bill dit de LA PRESSE, pour exprimer leurs vues personnelles en ce qui concerne notre journal. Encore que désagréables, leurs remarques s'expliquent : le colonel Gilbert, président-propriétaire du "Soleil", n'a jamais accepté que LA PRESSE, quotidien montréalais, se vende largement à Québec et au Saguenay-Lac-St-Jean comme en Mauricie et dans les Cantons de l'Est ; de son côté, M. Gérald Martineau, au moment où débutait l'étude du bill, pouvait lire en manchette de l'édition provinciale de notre journal : "M. Gérald Martineau relié à l'affaire des commissions".

M. Gilbert a accusé LA PRESSE d'être une disgrâce pour tous les journaux du pays, alors qu'on discutait de la position financière du quotidien montréalais.

M. GILBERT : LA PRESSE devrait commencer par s'entendre avec les journaux de langue française et aussi les journaux de langue anglaise du pays. Elle ne veut aucunement collaborer. C'est une disgrâce pour le monde des journaux au pays. LA PRESSE parle de son très fort tirage. Mais elle se donne pour à peu près rien à la campagne. On ne peut dire que c'est de la bonne administration.

Quant aux propos de M. Martineau, ils ont été provoqués par une courte discussion sur le coût prévu et le coût réel du nouvel immeuble de LA PRESSE.

M. MARTINEAU : Il y a bien des choses curieuses à ce journal. Il se proclame le défenseur des Canadiens français. Il faudrait changer cela. Depuis quelque temps, en effet, LA PRESSE semble plutôt vouloir diviser les Canadiens français. Elle s'applique a les salir.

Un certain M. G.K. Aubut...

Au bureau montréalais du ministère fédéral des Travaux publics, une langue : l'anglais!

Venne, Bergeron, Maltais, Gadbois . . . Ces gens-là se réunissent et parlent anglais. Ils reçoivent des lettres écrites en anglais. Ils doivent répondre en anglais. Ils correspondent en anglais entre eux . . .

Et c'est ainsi depuis peu, au bureau montréalais du ministère fédéral des Travaux publics, à cause d'un homme, promu récemment chef de bureau : un monsieur G. K. Aubut (il exige qu'on prononce Abott), Canadien français qui, paraît-il, déteste le français.

Dans ce bureau de la rue De Lorimier, 74 employés, dont 70 Canadiens français. Non seulement l'anglais est-il de rigueur au sein de l'administration, mais il faut que l'employé utilise un anglais impeccable : l'un d'eux s'est vu lancer des documents à la tête à cause d'une faute d'anglais dans un texte !

Les choses se passent ainsi depuis peu, c'est-à-dire depuis le départ de l'ingénieur Anatole Gagnon, récemment promu au poste de sous-ministre, lequel remplaçait le directeur régional et chef du bureau de la rue De Lorimier, M. Raoul Grenier, nommé secrétaire de la commission Glasco, et qui ne reviendra à son poste que dans deux ans.

Dans l'intérim, les assemblées se tiendront en anglais, des Canadiens français échangeront des lettres rédigées en anglais, etc.

On joue avec le "feu . . .

Mais nous n'avons pas atteint le bout du loufoque. Et cette fois, c'est plus sérieux : le mépris du caractère français du Québec est quelque chose d'institutionnalisé, au ministère fédéral des Travaux publics. L'incident suivant en fait foi.

Un cours sur la prévention des incendies a été donné récemment aux employés affectés à l'entretien et au chauffage des édifices du ministère dans la province. 125 personnes, dont 115 Canadiens français, ont assisté à ce cours, dispensé par un fonctionnaire d'Ottawa, anglophone.

A la sortie de la salle de cours, quelque 75 employés de langue française ont avoué n'avoir compris goutte aux savantes explications de leur professeur de langue anglaise...

Faut pas s'étonner, après ça, qu'il y ait le feu quelque part...

La Gendarmerie, les étudiants et le désarmement nucléaire

Intervention de M. Herridge

OTTAWA. (**M.G.**) — Coupure de LA PRESSE du 23 mai en main, un député de Colombie-Britannique, M. Herridge, de la CCF, a demandé hier au ministre de la Justice de mettre au pas les policiers fédéraux qui font la lutte aux étudiants qui prêchent le désarmement nucléaire.

"Le ministre peut-il nous assurer que la Gendarmerie royale va cesser d'intimider ce louable groupe d'étudiants qui militent en faveur de modifications à notre mode de défense" ? a demandé M. Herridge.

L'instant précédent, le député socialiste avait mentionné les tentatives d'infiltration de la Gendarmerie royale chez les étudiants de l'Université Laval membres de la campagne interuniversitaire pour le désarmement nucléaire.

"Je n'ai pas lu l'article en question, a répondu le ministre, M. Fulton. Par conséquent, il m'est impossible de dire que le député peut s'en servir comme base de ses inexactes et sensationnelles allégations que je réfute totalement".

Les enquêtes de la Gendarmerie, poursuit M. Fulton, sont conduites le plus discrètement possible et les résultats n'en sont communiqués qu'aux personnes autorisées. Cette réponse devrait suffire à réfuter toute idée d'intimidation de la part de la Gendarmerie.

Non satisfait de la réponse, le député socialiste a signalé au ministre que des personnes aussi honnêtes que l'abbé O'Neill, de l'Université Laval, le Dr Jules Gilbert, directeur général des Services de santé du Québec, et le major Harry Pope, ont adressé la parole devant le groupe d'étudiants québécois.

"Ces renseignements sont très intéressants, a alors déclaré le président des Communes, M. Michener, mais ils ne révèlent rien qui autorise un discours durant une période de séance consacrée aux questions urgentes."

L'aciérie de Varennes

Le succès du projet lié à la décision du gouvernement

par **Laurent LAUZIER**

Le projet de construction d'une aciérie à Varennes, dont nous avons maintes fois parlé dans LA PRESSE, touche à sa phase finale.

Au fait, des représentants du Conseil d'orientation économique de la province et du Comité de sidérurgie de cet organisme, des économistes et des ingénieurs experts en métallurgie se sont rendus hier à Niagara Falls pour une vérification définitive du procédé Strategic-Udy qui doit être utilisé à Varennes.

Le groupe était dirigé par M. Rosario Messier, futur président des Aciéries St-Laurent, qui depuis plusieurs mois a conduit les négociations relatives à la mise sur pied de ce projet. Il a visité au cours de la journée le nouveau four électrique installé à l'usine-pilote de Niagara Falls qui est maintenant contrôlé par la compagnie Koppers, Inc., dont la renommée comme constructeurs d'aciéries est reconnue dans le monde entier.

Les informations recueillies par le groupe québecois à Niagara Falls où on a procédé hier à la réduction de minerai de fer provenant de la mine de Hull Iron Mines, dans la région de Hull, seront immédiatement transmises aux autorités provinciales. Interrogés, il a quelques jours, sur l'efficacité de leur procédé et sur les résultats obtenus dans le nouveau four électrique, les représentants de la Cie Koppers ont déclaré à celui de LA PRESSE que ces résultats avaient été plus favorables que prévu indiquant une très faible consommation d'électricité par tonne de minerai. On sait que le nouveau procédé utilise l'énergie électrique comme principal facteur de réduction du minerai.

En plus du point de vue efficacité technique, la visite du groupe québecois à Niagara Falls avait aussi pour but de vérifier l'étendue de la garantie consentie par la Cie Koppers Inc., si celle-ci construisait l'aciérie de Varennes.

Les offres déjà formulées par cette entreprise, avons-nous appris, ont déjà été jugées insuffisantes par le groupe que dirige M. Rosario Messier. Il semblerait toutefois que la direction de Koppers soit disposée à faire davantage et à répondre aux exigences des courtiers en valeurs de la métropole qui procéderont au financement de la nouvelle aciérie.

Ainsi, selon les informations qui ont été recueillies hier à Niagara Falls et selon aussi la nouvelle garantie consentie par Koppers sur l'efficacité de l'aciérie que celle-ci peut bâtir à Varennes, dépendra en forte partie de la décision qui sera prise d'ici quelques jours par le gouvernement provincial concernant la participation qu'il peut assumer dans la réalisation de ce projet.

Crédit de la province

Il ne fait pas de doute que le gouvernement est favorable à l'établissement d'une aciérie dans la province comme base essentielle de notre développement industriel. Toutefois, le cabinet hésiterait à garantir de quelque façon le financement d'une telle entreprise afin de ne pas nuire au crédit général de la province. Cette crainte serait d'ailleurs la raison principale qui ferait remettre à la prochaine session la formaiton d'une grande société de crédit à laquelle participeraient le gouvernement, les Caisses Populaires et de nombreuses institutions de placement.

SOMMAIRE

	PAGES
A travers la province	19 à 30
Aviation et Marine	44
Comiques	14
Courrier Confidences	12
Décès, Naissances, etc.	62
Editorial	4
Finance	60 et 61
Horoscope	14
Les Tribunaux	48
Loisirs et Récréation	52
Mots croisés	14
Radio et Télévision	14
Sciences	5
Session fédérale	33
Spectacles et Concerts	54 et 55
Sports	56 à 59
Télécritique	14
Vie féminine	6
Vie sociale	7
Votre médecin	5



LA PRESSE

SUITE DE LA PAGE 1

donc pas conforme à un retour intégral aux volontés du fondateur.

Me Turgeon : Nous ne demandions pas une telle clause dans notre bill ; nous l'avons tout simplement acceptée.

Comme la discussion allait se prolonger, Me Pinard s'est levé pour expliquer aux membres du comité que sa cliente, Mme DuTremblay, n'avait pas d'objections au bill.

Le président du Soleil : Elle n'a pas d'objections si elle s'attend d'être renommée fiduciaire.

Me Laurent Bélanger : Pas nécessairement.

M. Martineau : Mme DuTremblay a-t-elle démissionné du conseil d'administration de LA PRESSE ?

Me Pinard : Elle a démissionné de fait. Le conseil d'administration n'a pas encore donné effet, toutefois, à cette démission. A sa dernière séance, il a décidé de s'ajourner en attendant le résultat du présent bill.

Me Turgeon continue ici l'exposé des raisons qui ont motivé le présent projet de loi. Les héritiers, dit-il, sont très inquiets de la situation financière actuelle de LA PRESSE.

Le président du Soleil : Ils ont raison.

Le conseiller Albert Bouchard : Sur quoi sont basées ces inquiétudes ?

Me Claude Ducharme : Les profits bruts qui étaient autrefois de 39 pour cent, environ, sont tombés à 24 pour cent . . .

Me Roch Pinard : LA PRESSE doit faire face actuellement à des dépenses extraordinaires dues à sa modernisation. Elle doit payer des intérêts sur des obligations de l'ordre de $8 millions. Mais, compte tenu de ces circonstances spéciales, sa situation financière est excellente.

"En tant que représentants de Mme DuTremblay, mon collègue et moi, voulons dire que nous n'admettons pas qu'il y ait eu maladministration."

Le président du Soleil : Il y a eu mauvaise administration au cours des dernières années, une administration pernicieuse.

M. Olier Renaud : La prohibition absolue d'aliéner que l'on retrouve dans le bill est contraire au testament de M. Trefflé Berthiaume.

Me Roch Pinard : J'ai déjà répondu à cette question. Mme DuTremblay a accepté quand même cette clause. Elle l'a acceptée après qu'il fut évident qu'on n'accorderait pas la permission à la Fondaton qu'elle avait créée d'acquérir l'entreprise de LA PRESSE. Elle a dit alors que, vu ce refus qu'elle avait essuyé, elle désirait que le journal demeure entre les mains de la famille Berthiaume.

"La clause en question satisfait ce désir. Encore une fois, nous n'avons pas d'objection de principe au bill. Nous avons tout simplement fait valoir, au comité de l'Assemblée législative, des objections à certaines parties du préambule et à l'affirmation des requérants selon laquelle la fonction de fiduciaire en vertu du testament serait incompatible avec celle de fiduciaire en vertu de la donation ou vice versa."

On commence alors l'étude du bill, article par article. La première clause, comportant les définitions usuelles, ne soulève aucun débat. La deuxième, qui abroge l'ordre de succession des fiduciaires tel qu'établi par le bill de 1955, est laissée provisoirement en suspens parce que reliée à la clause suivante. La discussion s'engage, toutefois, sur l'article 3 qui déclare toutes les charges actuelles de fiduciaires vacantes.

Me André Forget : Mon client (le colonel Dansereau) considère le débat sur ce sujet comme un débat intéressant uniquement la famille Berthiaume. Toutefois, cette clause semble devoir lui créer une injustice considérable. Le père de M. Dansereau a été un collaborateur de feu Trefflé Berthiaume. Quant à mon client, qui a été nommé fiduciaire par jugement de la Cour supérieure, en 1935, il a abandonné sa carrière dans le génie civil pour consacrer une bonne partie de son temps à LA PRESSE. Il a toujours collaboré intimement avec M. P. R. DuTremblay.

"L'article 3 du présent bill le prive de sa position de fiduciaire et, conséquemment, du revenu y attaché. Il est vrai que les fiduciaires n'ont pas retiré de dividendes depuis cinq ans, mais à l'époque où l'on distribuait des dividendes, mon client obtenait annuellement de LA PRESSE entre $25,000 et $30,000. Il est fort peu probable, si je me fie à l'attitude de mes confrères ici, que mon client sera nommé de nouveau fiduciaire après l'adoption de la présente loi. Il ne semble pas aussi bien vu qu'il l'était autrefois des bénéficiaires. De plus, il est aujourd'hui âgé de 75 ans. Dans le cas de M. Gilles Berthiaume et de Mme DuTremblay, la situation est différente. Il n'y a pas de doute qu'ils seront renommés."

M. Albert Bouchard : Si on destitue tout le monde, c'est certainement parce que l'on veut apporter certains changements.

Le président du "Soleil" : Je changerais tout le monde".

M. Olier Renaud : Quel remède suggérez-vous, Me Forget ?

Me Forget : Quand M. Zénon Fontaine a démissionné comme fiduciaire, en 1935, on lui a versé une indemnisation de $125,000. Il n'avait pas plus d'années de service à LA PRESSE que M. Lucien Dansereau. La PRESSE devrait verser à mon client une pension annuelle.

(Me Forget n'en a pas précisé le montant devant le comité, mais à un journaliste qui l'interrogeait après la séance, il a souligné qu'il pensait à un montant qui pourrait équivaloir aux deux tiers de la somme qu'il recevait à l'époque où il retirait des dividendes.)

Me Asselin : Rédigez votre amendement. Nous allons laisser l'article en suspens.

Me Turgeon : Je m'oppose à cet amendement au nom de mes clients. M. Dansereau n'a jamais été un employé de LA PRESSE. Il a été bien rémunéré comme fiduciaire, alors qu'il continuait d'ailleurs de s'occuper de son bureau d'ingénieur. Une telle pension ne serait pas justifiée.

Me Bélanger : Nous nous opposons aussi à l'amendement au nom de Mme DuTremblay, et pour les mêmes raisons. On ne peut imposer par une loi provinciale une telle obligation à LA PRESSE qui est régie par une loi fédérale.

Me Forget : On a dit que M. Dansereau n'a jamais été un employé de LA PRESSE. C'est justement pour cette raison que la Législature devrait intervenir.

Me Claude Tellier : Au nom de Mme Helmina Berthiaume, je m'oppose aussi à l'amendement de Me Forget.

Me Gaston Pouliot : Je représente M. Gabriel Lord et, à ce titre, j'ai un amendement à présenter. Cet amendement se lit comme suit : "Devra cependant être nommé à l'une quelconque des charges de fiduciaires en vertu de la donation ou de fiduciaire en vertu du testament chacun des pères des arrière-petits-enfants de feu Trefflé Berthiaume. Toutefois, seul un petit-enfant de feu Trefflé Berthiaume pourra être ainsi nommé à la charge de fiduciaire en vertu du testament." (Les deux pères visés, encore une fois, sont MM. Charles-Arthur Berthiaume et Gabriel Lord).

Me Pouliot : Je crois qu'il est normal que le père de chacun des petit-enfants participe à l'administration de l'entreprise. C'est un principe sain. Mon client ne demande pas le contrôle, mais seulement une participation quelconque à l'administration. Par la deuxième partie de mon amendement, j'exclus même la possibilité qu'il soit nommé fiduciaire en vertu du testament.

Me Turgeon : Cet amendement va à l'encontre de la demande que nous avons formulée à l'effet que tous les fiduciaires soient nommés par la Cour.

M. Olier Renaud : Mais vous avez déjà accepté un autre accroc avec la prohibition d'aliéner . . .

Me Turgeon : Ce n'est pas nous, je le répète, qui avons demandé cette prohibition. De toute façon, les arguments de Me Pouliot pourraient être exposés devant la Cour.

Mes Tellier, Forget et Martel s'opposent successivement à l'amendement Pouliot.

Me Pouliot : Je tiens à souligner que mon client n'a pas reçu de dividendes depuis cinq ans. Pendant ce temps, comme chef de famille, c'est lui qui a dû faire les sacrifices...

Me Laurent Bélanger : Mme DuTremblay ne prend pas position là-dessus. Pour revenir au cas de M. Dansereau, nous tenons à dire, toutefois que s'il est vrai qu'il a été nommé fiduciaire par la Cour, c'est à la suite d'une convention.

Les articles 4 (relatif au salaire du fiduciaire en vertu du testament) et 5 (relatif à la prohibition d'aliéner) sont alors adoptés sans discussion.

On passe au dernier article concernant les frais occasionnés par la passation du bill. Me Pinard qui, au comité de l'Assemblée législative avait vainement tenté que ces frais soient payés par les parties intéressées et non par LA PRESSE, a fait préciser que les honoraires seront versés aux avocats qui ont véritablement représenté les parties devant la Législature.

Et c'est alors que le tout prend fin avec la décision du leader du gouvernement, l'hon. George Marler, de prendre le bill et les amendements suggérés en délibéré.

M. MARTINEAU

SUITE DE LA PAGE 1

de défendre sa réputation et il n'y a rien d'anormal à ce qu'il veuille défendre sa réputation. On ne peut refuser à un collègue de se défendre contre des attaques faites dans son dos et contre une preuve fournie par une tierce personne. Il a été attaqué comme homme public et il a toute liberté de dire que les choses ne sont pas exactes, que la coutume du patronage se continue.

M. Martineau : J'ai eu la délicatesse avant la séance d'aller dire aux leaders de la gauche et de la droite que je soulèverais cette question de privilège. Je poursuis en disant que le patronage existe encore sous le gouvernement actuel et même qu'il a existé sous d'autres gouvernements, comme sous le gouvernement de M. St-Laurent dans le cabinet duquel le premier ministre actuel du Québec a siégé.

M. Marler : Je répète mon point d'ordre. Le conseiller doit demeurer dans les bornes de la question soulevée et ne pas entrer dans une discussion sur le patronage.

M. Asselin : Le conseiller doit donner des explications parce qu'on a tenté d'établir que des actes de patronage avaient existé. Il faut tenir compte de la tradition. Si l'on juge ces actes sous cet angle, ils n'ont plus la même couleur. Il emploie donc un moyen raisonnable de se défendre car l'enquête n'est pas loyale étant limitée à une période de cinq ans. Sinon . . .

M. Brais : Avec cela, nous nous engagerions dans des polémiques interminables et nous n'avons pas les connaissances ni les moyens de juger de la valeur de ces actes. On veut jeter du discrédit sur le nom de M. St-Laurent, on veut le salir devant l'opinion publique.

M. Martineau : Je n'ai pas sali le nom de M. St-Laurent. Je demande que le conseiller retire ses paroles.

M. Brais : J'en ai assez des gens qui jettent de la boue. Que le conseiller ait le courage d'aller devant la Commission Salvas et de dire que les témoignages d'un ou de plusieurs témoins ne sont pas vrais. Il peut même aller devant l'opinion publique. La discussion n'a plus sa raison d'être.

M. Renaud : Rien ne nous dit que le conseiller n'ira pas devant la Commission Salvas. Mais pourrait-on dire qu'il pourra se défendre adéquatement alors qu'il devra rester dans la période de temps sur laquelle enquête la Commission. Il a droit de défendre son honneur.

M. Laferté (président) : J'ai écouté attentivement les arguments de deux côtés et me basant sur les autorités en procédure parlementaire je conclus que la question de privilège doit s'arrêter à la revendication de son honneur sans attaques envers des membres d'une autre chambre, et par ricochet d'une commission.

M. Martineau : J'en appelle de votre décision.

M. Laferté : Vous en avez parfaitement le droit.

Le vote est alors pris et, quand arrive le moment du conseiller Grothé de voter, il déclare : Je ne vote pas, je n'ai rien compris dans cette question de patronnage ni dans votre décision.

Des membres attirent alors l'attention du président sur le fait qu'un conseiller doit voter ou se retirer. M. Laferté mentionne ce point des règlements à M. Grothé, mais ce dernier n'entend rien et le vote se poursuit avec comme résultat : 5 voix pour maintenir la décision du président et 16 contre.

M. Martineau poursuit alors en citant le cas d'un candidat libéral dans Kamouraska, Me Jean-Paul Bérubé qui avait écrit à ses électeurs leur demandant d'envoyer un député du bon côté à Ottawa, un député qui pouvait avoir des contrats dont avait été privé le comté depuis quatre ans. Me Pérusse demandait de voter pour le candidat officiel, car les libéraux de Kamouraska avaient été négligés au point de vue patronage à Ottawa.

M. Martineau : "Nous avons eu du patronage sous l'Union nationale. Nous l'admettons. Mais avec cette différence que nous avons aidé des libéraux notoires.

M. Martineau produit une lettre adressée à M. Duplessis le 27 juillet 1959.

M. Marler : De quelle façon une lettre adressée à M. Duplessis ou une lettre adressée à des électeurs peuvent-elles prouver catégoriquement que les accusations portées devant la Commission Salvas sont fausses.

M. Martineau : Je veux prouver qu'il y avait patronage. Je l'ai dit au début de mes remarques. Je sais que vous n'aimez pas ça.

M. Marler : Je n'ai pas peur des accusations du conseiller.

M. Martineau : Par cette lettre, je veux prouver qu'un juge libéral a écrit à M. Duplessis pour lui rendre un témoignage d'amitié. Sans ton intervention à Ottawa, disait-il à M. Duplessis, je n'aurais pas pu obtenir ce que j'ai eu. Jamais ma famille et moi ne pourrons te rendre suffisamment hommage et te remercier pour tes bienfaits.

"Je veux prouver que le patronage, ça existait avant 1944 sauf qu'avant cette période les contrats allaient en dehors de la province. M. Duplessis m'a demandé que les contrats soient accordés dans le Québec, que des quotations soient demandées à plusieurs compagnies et que les achats soient bien faits. Nous avons favorisé les nôtres.

"Avant 1944, dans le domaine des assurances, tout était accordé à des compagnies d'assurance étrangères. J'ai été pour quelque chose dans le changement qui s'est produit. Les centaines de courtiers québécois ont été encouragés et les commissions qui leur étaient payées étaient inscrites sur les formules T-R qui leur étaient envoyées.

"Le système était tellement bon qu'il s'est poursuivi sous le régime des libéraux. Un peu après le 22 juin, il restait $43,000 à distribuer. . .

M. Marler : Si le conseiller veut faire une motion pour discuter de cela, il peut le faire, nous pourrons alors en discuter. Sans cela, je n'aurais pas le droit de répondre.

M. Martineau : "Je suis membre de cette Chambre depuis 15 ans. Je me suis toujours conduit avec honneur en dedans ou en dehors de cette enceinte. J'ai un fils qui m'écoute actuellement dans cette chambre et qui respecte son père. J'ai trois petits-enfants qui aiment leur grand-père. L'honneur, est-ce un vain mot en démocratie ?

M. Marler : Pas à la Castro.

M. Martineau: Quelques jours après le 22 juin, il restait encore $43,000 à distribuer. On m'a suggéré de les faire distribuer, mais il était déjà trop tard, car les libéraux avaient pris charge de la distribution.

"Le patronage existait également avant 1944. La Canada Paint avait plusieurs agents au gouvernement, dont le beau-frère de M. Larue, chef de cabinet du premier ministre. Il y a cette différence que, sous cet ancien régime, on exigeait de l'argent des entrepreneurs.

"J'ai ici pour $55,000 de chèques endossés et payés à un frère d'un ministre maintenant décédé. J'ai également un affidavit du président de la compagnie de construction assermenté devant Me Laurent Lesage, un notaire cousin du premier ministre, je crois, qui prouve la vérité au sujet de ces $55,000. Mais je n'ai pas voulu dévoiler les noms de ces gens. J'ai gardé ces preuves pendant seize ans et cinq campagnes électorales. Je crois qu'il y avait des raisons humanitaires de ne pas révéler ces choses.

"Depuis 25 ou 30 ans, la compagnie Rolland Paper fournit du papier au gouvernement, autant sous notre gouvernement que sous d'autres, Elle appartient à la famille Rolland.

"J'ai les photos de deux lettres envoyées le 10 mars 1960 sur le papier de l'organisation libérale et signée par le secrétaire et l'assistant trésorier du temps. Elles sont adressées à une compagnie de boisson. On demande de donner une part équitable des souscriptions de cette compagnie pour la campagne électorale dans 37 comtés de la province. On ajoute qu'on ne sera pas oublié. Le secrétaire écrivait aussi que l'entente conclue entre l'assistant-trésorier et la compagnie serait respectée à l'arrivée des libéraux au pouvoir. On mentionnait que plusieurs nouveaux spiritueux seraient introduits dans les magasins de la Commission des liqueurs.

M. Laferté : On comprendra que j'aurais pu intervenir durant le discours et de nouveau rendre ma décision qui n'aurait pas encore été maintenue.

Le fait que je sois pas intervenue ne signifie pas que j'acquiesce.

M. Martineau : Je vous remercie. Hier, à la Commission Salvas, on a parlé de caisse électorale. Ca existe encore les caisses électorales. Le parti libéral a quatre trésoriers, MM. Bernard Tailleur, André Monast, Gilles Vandry et Roger Letourneau, ce dernier qui a obtenu son C.R. à ma demande. Nous avons nommé également MM. Renaud St-Laurent et un autre C.R. Ils sont de l'étude de l'ancien premier ministre libéral, M. St-Laurent. Nous n'avons pas fait de patronage dans ces cas. Les fonds électoraux existent encore mais ils se collectent différemment. On est maintenant obligé de souscrire si on veut conserver des contrats. Pourtant, soutirer de l'argent, c'est punissable par le code pénal. Je ne crois pas que le procureur général n'ait porté des accusations contre qui que ce soit.

"Les faits que j'ai relatés aujourd'hui sont exacts et basés sur des informations véridiques. S'il y a une parcelle de fausseté dans ce que j'ai dit, je m'engage sur mon honneur à résigner.

M. Martineau a souligné cette déclaration à trois reprises.

"J'avais cru pouvoir omettre ces preuves qui peuvent affecter des familles du Québec mais, devant la campagne de salissage entreprise contre moi, il me faut répondre".

Après la déclaration de M. Martineau, M. Marler a demandé aux conseillers de ne pas faire de commentaires. Il a mentionné qu'il s'était agi d'un précédent dans les annales du conseil que la décision du président soit renversée mais M. Martineau a soutenu qu'il y avait déjà un précédent dont un par le représentant de Mille-Isles et un autre par celui de Granville. Et l'incident était clos.

PERSONNAGES

SUITE DE LA PAGE 1

Le 13 novembre 1957, le directeur général des achats écrivait de nouveau au trésorier de l'Union nationale : "Il y a quelques semaines, M. Omer Bélanger, de Montréal, est venu me voir à mon bureau pour me demander s'il pouvait acheter sa peinture pour la circulation de la Canadian Pittsburg Paint. Je lui ai répondu que cette question relevait de vous..."

Causez-en avec le "patron"

Le 19 avril 1958, M. Eugène Noël, de la Cobra Industries, ancien candidat de l'Union nationale dans Québec-Ouest, recommandait en ces termes à M. Hardy le président des élections de ce comté :

"M. Philippe Gauvin désire obtenir comme par le passé une commande d'acier de votre ministère pour l'aider à défrayer le coût de l'hospitalisation de l'un de ses fils. M. Gauvin est l'un de nos organisateurs les plus dévoués et les plus efficaces et tout ce que vous pourrez faire pour lui . . ."

Le directeur général des achats lui répondait le 21 avril: "Je vous suggère de causer du cas de M. Gauvin avec M. Gérald Martineau, car nous avons eu une petite conférence à son sujet récemment".

M. Hardy a aussi donné lecture d'une lettre qui lui fut adressée par le député (UN) de St-Sauveur, M. Francis Boudreau, en date du 6 février 1956. M. Boudreau recommandait au directeur des achats d'inscrire M. Jules Morency, échevin de la ville de Québec, sur la "liste de patronage".

Un autre échevin

M. Jos Matte, échevin de la ville de Québec et ancien député de Québec-Est, a reconnu avoir reçu des chèques de Brandram-Henderson, d'Allied Chemical Canada Ltd. et de sa filiale, Brunner Mond Sales Ltd., jusqu'à concurrence d'une moyenne de $2,500 par année entre 1955 et 1960.

"De 1948 à 1952, a expliqué M. Matte, j'étais député de Québec-Est. Après ma défaite, j'ai dit au premier ministre que je ne pouvais plus payer le papier et les timbres pour répondre à toutes les demandes qui m'arrivaient. J'avais le patronage de l'Union nationale dans Québec-Est. M. Duplessis m'a dit : Continue à recevoir les gens et nous compenserons.

"J'ai reçu cet argent pour recevoir les gens, pour m'occuper de leurs demandes, sans m'occuper de leur couleur politique. Je suis un simple ouvrier et je n'ai pas de comptabilité. Les gens que je recevais, ce n'était pas des députés ni des ministres, c'était le peuple.

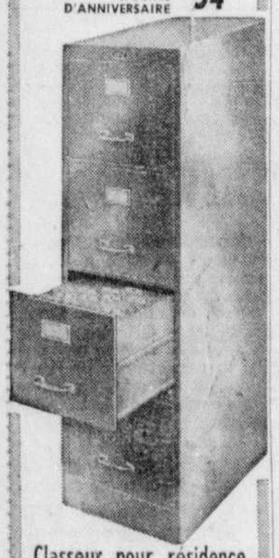
1911 — 1961
Grands spéciaux
du cinquantenaire des
LIBRAIRIES PINEAULT



ENSEMBLE "Cole", 3 mcx
(DACTYLO, PUPITRE ET CHAISE)
• DACTYLO portatif, choix de caractères Pica-Elite-Imperial. Ruban 2 couleurs.
• PUPITRE robuste en acier, avec tiroir et étagère à livres.
• CHAISE scientifiquement conçue. Siège et dossier réglables avec coussin en caoutchouc-mousse.
VALEUR TOTALE $148.95
SPECIAL D'ANNIVERSAIRE (3 MORCEAUX) $109.95

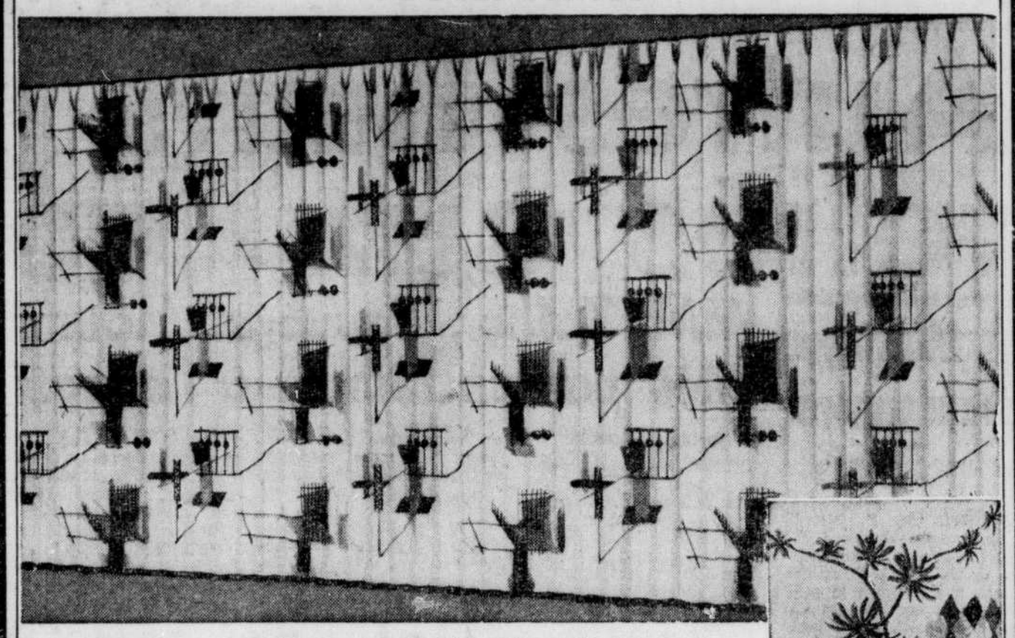


PUPITRE
EN MERISIER FINI CHENE
Idéal pour étudiants, pour bureau professionnel, pour la maison, etc. Grandeur : 42" x 30" REG. $89.95 SPECIAL D'ANNIVERSAIRE $54.95



Classeur pour résidence
• Qualité supérieure
• 18" de prof.
• Métal renforcé
• Les tiroirs coulissent sur roulement à billes
Spécial d'anniversaire
FORMAT LETTRE
2 tiroirs : $26.50
3 tiroirs : $33.75
4 tiroirs : $39.50
FORMAT LEGAL
2 tiroirs : $35.50
3 tiroirs : $42.75
4 tiroirs : $49.50
VENEZ OU ECRIVEZ
COMPTANT ou à TERMES
• Aussi peu que $1.50 par semaine
Pineault & fils Limitée
LIBRAIRES-STATIONERS
2 librairies :
466 EST, MONT-ROYAL
VI 2-8594
près St-Denis
2001 EST, MONT-ROYAL
LA. 6-6641
angle Bordeaux

MONTREAL Draperies MONTRÉAL
Venez choisir vos draperies dans l'une des plus importantes maison de draperies au Canada
L'étiquette Draperies Montréal est votre assurance que vous obtenez toujours ce qu'il y a de mieux !
GRAND SPECIAL DE LA FIN MAI
DRAPERIES
TOUTES FAITES



Les draperies de tissu miracle allient la beauté décorative à la modicité des prix
Pour la première fois, vous pouvez vous procurez, à prix modiques, des draperies possédant tout l'attrait et de la même riche texture que les draperies faites sur commande. On retrouve dans ces magnifiques garnitures de fenêtres, des créations Carole, les détails d'excellence qui caractérisent les draperies coûtant beaucoup plus cher. Venez voir tout le luxe et le charme que vous pouvez conférer à votre foyer à prix vraiment bas !

SPECIAL
"LE COMET" (grande illustration). Se présente en sable, blanc et turquoise, blanc et brun, beige, blanc et rouge.
"LE UNIVERSE" se présente en blanc et turquoise, blanc et vert, blanc et brun, sable, beige.
2 largeurs pour couvrir environ 48" d'espace mural $10.98
4 largeurs pour couvrir environ 96" d'espace mural $21.98
6 largeurs pour couvrir environ 144" d'espace mural $33.98
LONGUEUR 95". PLUSIEURS AUTRES DESSINS ET COULEURS EN DRAPERIES TOUTE FAITES, A PRIX SPECIALEMENT REDUITS

ECONOMIE DE 20%
Sur toutes les draperies toutes faites
Draperies ARNEL
LAVABLES A LA MACHINE — En six différents modèles floraux modernes et semi-modernes. Disponibles en 25 teintes décorateur. Longueur de 95".
Appelez VI. 9-5331 pour bénéficier du Service Gratuit à domicile
Nous faisons une spécialité des installations pour établissements commerciaux et institutions

Les housses sont taillées et ajustées avec des épingles dans votre propre foyer, puis confectionnées dans l'atelier de Draperies Montréal
DRAPERIES faites sur commande gratuitement ! $1.98 et plus la vge
LIVRAISON : 7 à 10 JOURS.
Quand vous choisissez un tissu de LONGUEUR MINIMUM 54". Venez voir les nouveaux tissus 1961 en nouvelles couleurs printanières que nous venons de recevoir. Nous les offrons à des bas prix spéciaux.

COUVRE-LITS
Un assortiment considérable de couvre-lits en les meilleurs tissus, pour lits simples et doubles. Draperies pour assortir. Choix de patrons et couleurs. $6.98 à $69.00
DRAPERIES ET RIDEAUX DE CUISINE
Jolis dessins. Motifs modernes. Assortiment complet

STORES
Grand choix. Toutes couleurs et grandeurs.
Unis ou frangés.
RIDEAUX CAFE — ENSEMBLES COTTAGE
Assortiment complet

MAINTENANT à QUEBEC
Si vous êtes de QUEBEC visitez notre MAGASIN à 734, rue St-Joseph, QUEBEC



6 magasins pour votre commodité
MONTREAL Draperies MONTRÉAL
• 6675 rue St-Hubert près St-Zotique
• 537 ouest, rue Ste-Catherine près Morgen
• 4349 rue Wellington Verdun, près rue Rielle
• 1207-09-11 est, rue Ste-Catherine 2 rues à l'est d'Amherst
• 5265 Chemin Queen Mary Snowdon, près Décarie
TOUS LES MAGASINS OUVERTS LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR JUSQU'A 9 H.

ANNONCES CLASSEES VI. 4-3711
CHAQUE JOUR : 9 H. A 5 H.
SAMEDI : DE 9 H. A MIDI

LA PRESSE
77e ANNEE -- No 186 MONTREAL, JEUDI 25 MAI 1961 PAGE 3
EDITION PROVINCIALE

Arbitrage lourd de conséquences à la Dominion Bridge

Le mouvement syndical suit avec un grand intérêt un arbitrage au sujet d'un grief qui fait suite à la grève de la Dominion Bridge, l'an dernier, et qui met en cause l'obligation des employeurs d'établir les raisons d'un congédiement lorsqu'il y a plainte de discrimination pour activité syndicale.

Trois employés qui étaient en période de probation au moment de la grève n'ont pas été rappelés après la grève; un autre a repris le travail, puis a été congédié au bout d'une semaine.

Le syndicat des métallurgistes d'Amérique a prétendu que ces employés avaient perdu leur emploi à cause de leur participation à la grève et ce, en violation de l'entente mettant fin au conflit par laquelle l'employeur s'était engagé à ne faire aucune discrimination.

La compagnie a affirmé qu'elle n'avait pas renvoyé ces employés à cause de leur participation à la grève, mais a soutenu qu'elle n'avait pas à donner les raisons de ces congédiements.

Le syndicat a toujours reconnu à la compagnie le droit de congédier, sans avoir à donner les raisons de son geste, lorsqu'il s'agit d'employés non encore considérés comme permanents. Cependant, dans les circonstances actuelles, le syndicat croit qu'il y a eu discrimination pour participation à la grève et que la compagnie devrait en conséquence prouver que les congédiements ont été faits pour une cause juste.

A l'appui de sa prétention, le syndicat invoque les dispositions de la loi des relations ouvrières selon lesquelles il incombe à un employeur de prouver qu'un employé a été congédié pour une cause juste, lorsque ce dernier croit avoir été renvoyé pour une activité que lui permet la loi.

Le tribunal d'arbitrage est présidé par Me Jean-Paul Noël. M. Fernand Daoust, représentant du Syndicat international des travailleurs des industries pétrolière, chimique et atomique, agit comme arbitre syndical et M. C. H. McCall, directeur du personnel de la compagnie Canadian Vickers, agit comme arbitre patronal.

La décision du tribunal est assez lourde de conséquences puisqu'elle pourra établir un précédent. Il s'agit en somme de savoir si les dispositions de la loi des relations ouvrières concernant l'obligation d'un employeur d'établir les raisons d'un congédiement s'appliquent aux tribunaux d'arbitrage comme à la Commission de relations ouvrières.

Le syndicat croit pour sa part que, dans l'interprétation d'une entente collective, on ne doit pas enlever au travailleur un droit que lui reconnaît la loi des relations ouvrières, soit dans les circonstances actuelles, le droit, pour l'employé qui croit avoir été congédié pour activité syndicale, d'exiger que l'employeur fasse la preuve qu'il y a eu un motif juste de renvoi.



photos Réal St-Jean, LA PRESSE

17 ans... Une poignée de 5 cents... La mort.

Quatre anciens agents de la RCMP à la PP

De notre dernière édition d'hier

M. Josaphat Brunet, directeur de la Sûreté provinciale, annonce aujourd'hui la nomination à des postes dans cette force policière de quatre anciens membres de la Gendarmerie royale.

M. J.-H.-R. Racine assume la direction du service administratif de la division de Montréal. Il a le grade d'inspecteur.

M. Emile Perrin qui a passé 20 ans au service de la Gendarmerie royale, assume la direction du bureau d'identification à Montréal. Il a le grade de sous-inspecteur.

M. Jean Tellier, qui a été à l'emploi de la Gendarmerie royale durant 11 ans, entre au service administratif. Il a le grade de sous-inspecteur.

M. Jean-Philippe Romain, qui a servi la Gendarmerie royale durant 20 ans, notamment au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, fera des enquêtes. Il a le grade de sergent.

Les nouvelles nominations portent à 11 le nombre d'anciens membres de la Gendarmerie royale embauchés par M. Brunet, qui a lui-même été commissaire adjoint à la police fédérale. M. Brunet dirige la police provinciale depuis une dizaine de mois.

Le financement du métro

Défi de courtiers de Montréal aux financiers européens

par Laurent LAUZIER

Des représentants de très importantes firmes de courtiers en valeurs de la métropole ont déclaré au représentant de LA PRESSE qu'ils étaient en mesure d'effectuer au pays et aux Etats-Unis le financement du métro à des conditions plus avantageuses que celles que le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, espère obtenir en Europe.

Ils ont précisé que si les autorités municipales décidaient de demander des soumissions pour un tel financement, ils seraient en mesure de relever le défi et de conduire des négociations excessivement fructueuses.

Ils ont expliqué qu'ils étaient parfaitement au courant des conditions exigées par les financiers européens si des accords sont conclus avec la ville. Ils partagent entièrement l'opinion exprimée la semaine dernière dans LA PRESSE à l'effet que le marché européen n'est pas si facile que certains veulent le laisser croire et que les taux d'intérêt qui y ont cours sont généralement aussi élevés en Europe qu'ici. Ils appuient fortement sur la nécessité de négociations conduites par des experts du domaine de la finance pour obtenir les conditions les plus avantageuses pour la ville de Montréal.

Mécanisme difficile

Les dispositions du budget supplémentaire présenté par les autorités fédérales en décembre dernier concernant l'entrée des capitaux étrangers au pays a introduit dans les négociations qui peuvent être conduites pour assurer le financement du métro des éléments nouveaux dont il faut nécessairement tenir compte, a-t-on fait remarquer au représentant de La PRESSE. Le gouvernement a relevé assez fortement les impôts qui peuvent être perçus sur les revenus qui sont attribués aux capitaux étrangers au pays, revenus qui sortent du pays sous la forme de dividendes.

Ce facteur exercerait une forte influence sur les taux d'intérêt qui peuvent être obtenus à l'étranger et il favoriserait davantage une certaine partie du marché américain plutôt que le marché européen. En termes plus faciles, disons que la taxe de 15 pour cent, mise en vigueur par le gouvernement fédéral sur les revenus des capitaux étrangers qui sortent du pays, peut être déduite aux Etats-Unis dans certains cas pour fins d'impôt alors qu'elle l'est plus difficilement en Europe. Il appert donc que si Montréal recourt uniquement au marché européen pour le métro, la ville devra en grande partie faire les frais de cette nouvelle taxe ou accepter des conditions qui la lieront quant aux services techniques et à l'achat de matériel roulant.

Optimisme surprenant

Dans les milieux financiers de la métropole qui, il ne faut pas l'oublier, sont en contact direct et constant avec les milieux financiers d'outre-mer, on semble quelque peu surpris de l'enthousiasme du maire quant aux possibilités réelles du marché européen. On doute fort que des offres précises et officielles aient déjà été reçues par les autorités de la ville de la part de financiers ou banquiers étrangers. On répète, par ailleurs, qu'une demande à Londres a été refusée récemment, demande qui concernait la formation d'un syndicat européen sous la direction de Sir Brian Mountain qui, il y a quelques mois, a été l'âme dirigeante d'importantes négociations financières au sujet de la Place Ville-Marie.

Naturellement, précise-t-on, le maire a sans doute des précisions que nous n'avons pas qui l'autorisent à un tel enthousiasme. Selon une source sûre, le maire est forcé de recourir au marché européen parce que la garantie financière promise par le gouvernement provincial n'est valable que pour des emprunts contractés par la ville pour fins de construction du métro en dehors du marché financier nord-américain.

Plans et devis

Quant au degré de maturité des plans et devis du futur métro, base essentielle de solides négociations financières, de l'avis de M. Saulnier lui-même, ils ne sont pas complets. Le point important dans cet aspect du problème, nous a-t-on fait remarquer, est de savoir si dans les conditions actuelles des relations entre la Commission de transport de Montréal et les autorités municipales, il est possible de les compléter rapidement. Dans certains milieux, qui sont très près de la chose municipale, on s'inquiète plus de ce problème que de celui du financement, sachant fort bien que le premier conditionne nécessairement le second, comme nous l'avons mentionné la semaine dernière.

Mise au point de M. Lucien Saulnier

Interrogé en marge d'un article de LA PRESSE relativement à un défi lancé par des courtiers de Montréal au sujet du financement du métro, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif municipal, a fait "une mise au point" dont voici le texte intégral:

"1.) L'administration municipale a d'abord fait ratifier le projet de construction d'un métro par les contribuables à l'occasion de l'élection d'octobre dernier, ayant inscrit cette réalisation au premier article de son programme;

"2.) La Ville de Montréal a maintenant le pouvoir de construire un métro; elle ne l'avait pas jusqu'en février dernier;

"3.) La Ville de Montréal est assurée qu'à des conditions acceptables, le gouvernement de la province de Québec garantira les emprunts de la Cité à cette fin. Elle n'a obtenu cette assurance qu'en avril dernier;

"4.) La Cité est en voie de déterminer un tracé initial définitif pour procéder à la confection des plans de construction;

"5.) L'administration s'est assurée de la disponibilité des capitaux nécessaires au cours de la construction. Cette certitude acquise, elle en a informé le public;

"6.) Les ingénieurs de la Cité et ceux de la Commission de Transport de Montréal travaillent étroitement aux études préliminaires aux décisions d'exécution;

"Je note donc avec beaucoup de plaisir que le signataire des articles qui paraissent ces jours-ci dans le journal LA PRESSE, lequel insiste sur des difficultés imaginaires, a maintenant réalisé la complexité de la mise à exécution de ce projet, puisqu'en 1959 il appuyait, de façon fort enthousiaste, un projet moins mûri — à un moment où la Ville n'avait aucun pouvoir d'exécution — et mis de l'avant par des promoteurs qui n'avaient à offrir qu'un brevet technique."

75 candidats du Crédit social dans le Québec

Le parti du Crédit social présentera des candidats dans les 75 circonscriptions du Québec, lors des prochaines élections fédérales, a annoncé hier l'organisateur de ce parti, M. Dollard Richard, de Montréal.

Il a ajouté que des candidats avaient déjà été choisis dans 15 comtés et que trois autres le seront dimanche.

Le premier ministre de l'Alberta, M. E. C. Manning, prendra la parole lors d'une réunion du parti, à Québec, le 6 juin.

Libération dès l'enquête du notaire Bastien

Le notaire Roland Bastien, 521 est, rue Sherbrooke, a été libéré dès son enquête préliminaire, hier, devant le juge Henri-Masson Loranger, sous des accusations de vol au montant de $33,000; d'abus de confiance et de défaut de rendre compte pour un montant de $33,000 également.

La plaignante dans cette affaire était la Cie Julien & Séguin Inc., entrepreneurs en construction.

Me Lucien Lachapelle représentait le notaire Bastien, avec Me Joseph Cohen, C.R., comme avocat conseil.

Les plaintes découlaient de transactions immobilières pour un montant global de $225,000.

Dans un jugement très élaboré, le Tribunal a déclaré entre autres ce qui suit : "Malgré qu'à l'enquête préliminaire le doute est contre l'accusé, je ne crois pas qu'avec la preuve qui a été présentée devant moi, la Couronne pourrait établir la culpabilité de l'inculpé au procès s'il y était envoyé."

Après avoir fait un relevé de la preuve apportée par la poursuite, le juge Loranger a affirmé "qu'il avait été démontré, hors de tout doute, que les chèques produits en paiement des comptes dus par la Cie Julien & Séguin Inc., représentaient exactement les montants que le notaire Bastien avait reçus et remis aux créanciers de la compagnie".

A l'issue du jugement, les avocats de la défense ont annoncé qu'ils intenteront une action en dommages de $250,000 contre les directeurs de la compagnie.

Montréal revient à la charge

C'est le moment d'étudier le contrat entre le Gaz Naturel et "Trans Canada Pipe Lines"

par Claude GENDRON

La Régie de l'électricité et du gaz doit considérer aujourd'hui une requête de la ville de Montréal, la priant "d'étudier le contrat entre "Trans-Canada Pipe Lines Ltd" et la Corporation de Gaz Naturel du Québec et de le modifier au besoin", avant d'approuver quelque tarif que ce soit pour la vente au détail du gaz par la CGN.

La séance d'hier s'est en fait terminée par la déposition de cette requête, par Me George Gould, C.R., procureur de la ville. Le président de la Régie, M. le juge Jacques Vadeboncoeur, en a fixé l'étude à ce matin.

La semaine dernière, le président du tribunal avait déclaré qu'il n'avait pas d'objection à cette étude, dans les parties du contrat relevant de la juridiction de la Régie, et que le contrat pourrait être étudié au moment opportun, si cela s'avère nécessaire.

En fin d'après-midi, hier, après avoir obtenu des précisions sur la vente du gaz à certaines industries et souligné lui-même le prix d'achat du gaz de la CGN, Me Gould a déclaré, hors cour, que, selon lui, ce moment était venu. Il doit cependant expliquer son geste officiellement aujourd'hui et le procureur de la Corporation de Gaz, Me Joseph Blain, C.R., pourra également faire valoir ses objections, avant que la Régie ne décide de la requête.

Prix inférieurs en apparence ?

Au cours du contre-interrogatoire de M. Glenn O. Maddock, président de la CGN, Me Gould a cherché à obtenir des éclaircissements sur certains contrats entre la Corporation de Gaz et certaines industries ou apparemment, le gaz serait vendu à un coût inférieur au coût d'achat. Référant à un de ces contrats, sans dévoiler le nom du client (on avait convenu au début de l'enquête de ne révéler aucun nom de client), Me Gould précise que la Corporation de Gaz vend pour 27.5 cents les mille pieds cubes du gaz qu'elle paie 28 cents à la "Trans-Canada Pipe Lines Ltd".

Me Gould n'est pas satisfait

Il en conclut que si cela est exact, il serait injuste de faire payer à la masse des petits consommateurs ce qu'on pourrait appeler des prix de faveur à certains gros consommateurs.

L'avocat avait auparavant fait déclarer à M. Maddock que la Corporation de gaz ne vendait jamais de gaz à un prix inférieur au coût d'achat.

Devant cette contradiction apparente, M. Maddock a précisé que la CGN payait 28 cents les mille pieds cubes, du gaz ayant un pouvoir calorifique de 1,030 BTU (unités thermales britanniques), tandis que le gaz vendu en vertu de certains contrats à 27.5 cents les mille pieds cubes avait un pouvoir calorifique de 1,000 BTU.

On expliqua hors cour, également, que cette différence de pouvoir calorifique permettait à la Corporation de gaz de gagner 3% dans le prix de vente, qui pourrait en fait correspondre à 28.73 cents les mille pieds cubes pour du gaz ayant un pouvoir calorifique de 1,030 BTU.

Plus tôt, M. Maddock avait expliqué qu'en vertu de son contrat avec la "Trans-Canada Pipe Lines", la CGN devait utiliser une certaine quantité quotidienne de gaz pour obtenir un prix raisonnable et qu'il y allait de l'intérêt de tous les consommateurs de maintenir cette quantité, même en fixant des taux inférieurs à quelques industries.

"Si nous n'avions pas ces contrats, dit-il, nous risquerions de ne pas consommer la quantité suffisante de gaz pour maintenir notre prix d'achat. Celui-ci monterait et les consommateurs en général paieraient plus cher."

Néanmoins, malgré ces explications, Me Gould est demeuré insatisfait et s'est demandé si on tenait compte des pertes de gaz encourues nécessairement dans les opérations. Et comme ces contrats sont assez particuliers, la CGN se réservant le droit de couper le service aux heures de pointe pour assurer le service général, l'avocat a demandé si l'entreprise de gaz assumait elle-même ces frais de "conversion".

Une discussion surgit sur la question de Me Gould et celui-ci nota à un certain moment que ces contrats impliquaient une quantité considérable de gaz.

Combien a coûté l'enquête de 1958 ?

Me Gould a également demandé à la CGN de produire les frais qu'elle a encourus lors de la dernière enquête de la Régie en 1958, enquête qui se termina pas une première augmentation des tarifs du gaz.

La matinée, comme le début de l'après-midi, furent consacrés à la production de documents et au contre-interrogatoire de M. Maddock, qui compte maintenant près d'une trentaine d'heures dans la boîte des témoins depuis le début de la présente enquête.

Originaire de Chicago, M. Maddock est président de la CGN depuis le 1er janvier 1961 seulement. Conseiller en services publics, M. Maddock avait été appelé à étudier la situation pas trop rose de la Corporation de Gaz en mai 1960, il y a donc tout juste un an.

C'est au cours de l'étude de son rapport, en décembre dernier, que les directeurs de la corporation de gaz décidèrent sans hésiter de lui en confier l'administration et le nommèrent au conseil de l'administration et à la présidence.

Son témoignage et les réponses qu'il apporte au cours du contre-interrogatoire dans la présente enquête, lui ont valu, hier après-midi, les éloges du président de la Régie comme celles des deux parties en cause.

On prétend même que les opérations de la Corporation de Gaz auraient vraisemblablement été toutes autres si M. Maddock avait été là dès le début. On affirme également que d'importants changements de régie interne ont été apportés à la Corporation de Gaz depuis sa nomination à la présidence.

faits divers

Acquitté en Ontario

Benoit Lavoie, 32 ans, de Montréal, a été acquitté hier, en Cour municipale de Sault-Ste-Marie, par le juge J.H. MacDonald. Il avait été accusé d'avoir été en possession de marchandise volée.

L'accusation avait été portée à la suite d'un vol avec effraction commis à la société Marconi, le 4 mai dernier. Des cigarettes et de l'argent avaient été volés, le tout estimé à $100. La marchandise avait été retrouvée dans une chambre d'hôtel apparemment louée par Lavoie et un ami, Normand Boudreau.

Boudreau, qui a subi son procès la semaine dernière, a été condamné à 90 jours de prison. Quant à la non culpabilité de Lavoie, voici ce que la preuve a démontré : un dénommé Jack King, déjà condamné à six mois, avait préparé le vol et avait payé la chambre d'hôtel. Il s'était servi de cet alibi et avait caché la boîte contenant la marchandise volée sous le lit. Toutefois, il n'avait pas passé la nuit avec Lavoie et Boudreau. Le juge a cru, faute de preuves contraires, la version de Lavoie qui a déclaré ignorer ce que la caisse contenait.

Dans Pontiac et Gatineau

Quelques cas de rage ne font pas une épidémie

DEMERS. (PC) — Les autorités médicales de cette île agricole de l'Outaouais ont déclaré hier qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer des quelques cas de rage constatés ces derniers temps dans les comtés de Pontiac et de Gatineau.

Sud l'Ile-aux-Allumettes, cependant, un troupeau de vaches laitières, propriété de M. Frank Ryan, a été mis en quarantaine, par mesure de précaution, par le Dr E. Reid, d'Ottawa. L'analyse des tissus cervicaux d'une vache, morte récemment, a révélé des traces de rage. Mais aucun autre animal du troupeau n'a encore montré des symptômes de la maladie.

Le Dr L. Armitage, de Shawville, a pour sa part déclaré qu'on a trouvé des cas de rage un peu partout dans le comté de Pontiac mais que le mal ne se répandra que si un animal sain est mordu par un autre qui est atteint de la rage. Il a lancé un appel à tous les citoyens de Pontiac pour qu'ils gardent leurs chiens attachés.

Depuis quelques semaines, plusieurs renards malades de la rage ont été abattus dans le comté.

ANALYSES D'URINES
ANALYSES DE SANG
Analyses complètes des urines $2.00
Détermination de grossesse $5.00
Nous cueillons les spécimens à domicile sans frais additionnels
VI. 5-7251
Diverses analyses de sang à prix variés
PHARMACIE MONTREAL
DUQUETTE & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

OUI...
VOUS POUVEZ POSSEDER UNE...
Plymouth ou Valiant 1961
équipée de chaufferette, clignotants, Glycol, appuis-bras et pare-soleil
POUR AUSSI PEU QUE
$490
COMPTANT
ou donnez votre auto actuelle comme paiement initial
Facilités de paiement — jusqu'à 36 mois pour payer
GARANTIE D'UN AN
ou 12,000 milles (le premier des deux)
PIECES ET MAIN-D'OEUVRE
MONTREAL CHRYSLER PLYMOUTH INC.
6100 boul. Décarie (près Van Horne) RE. 1-3701
Imperial — Chrysler — Plymouth — Valiant — Fiat — Camions Fargo

Embellissez votre demeure
avec nos
AUVENTS EN TOILE
Téléphonez ou écrivez pour estimés gratuits et conditions faciles
TABLES — CHAISES — PARASOLS
DRAPEAUX ET TOILE A LA VERGE
Cie d'AUVENTS des MARCHANDS Ltée
24 est, rue ST-PAUL UN. 6-6855

MACHINE A ADDITIONNER 'BURROUGHS' ELECTRIQUE
Munie d'un clavier rapide à 10 touches, avec multiplication chiffrant 7 colonnes, totalisant jusqu'à 999,999.99
PRIX REG. $219.00
SPECIAL! $175
Toutes ces machines de modèle récent sont NEUVES et portent la garantie de la Cie "Burroughs" et des librairies Pilon Inc.
Suivez les 4 LIBRAIRIES Pilon INC. STATIONERS INC.
750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-6261
800 E. Mt-Royal LA. 4-3081
851, Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

A PARTIR DE DEMAIN LE 26 MAI, OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 9 HEURES, EXCEPTE LE SAMEDI JUSQU'A 6 HEURES
Une de nos spécialités
VERIFICATION DE LA CONDUITE DE VOTRE AUTO
ALIGNEMENT et BALANCEMENT de ROUES
ENTRETIEN GENERAL DE CONDUITE D'AUTOMOBILE
Automobilistes et camionneurs
Procurez-vous dès maintenant vos PNEUS "DUNLOP"
à des prix aussi bas que :
670 x 15 $9.95
plus un vieux pneu rechapable et installation gratuite.
Autres grandeurs à prix d'aubaine
SERVICE DE PNEUS
Stadium
EUG. TURCOTTE, président et gérant
1871, De LORIMIER LA. 4-1177
Très grandes facilités de stationnement

SAVIEZ-VOUS...
que M. MUFFLER avait inauguré un nouveau service d'amortisseurs de chocs, à la demande générale des automobilistes ? Nous vous promettons la même qualité, le même prompt service et la même garantie que nous vous avons toujours donnés auparavant.
NE COUREZ PAS DE RISQUE
Faites vérifier vos amortisseurs de chocs tous les 10,000 milles
• Vous économiserez en faisant examiner votre auto GRATUITEMENT AUJOURD'HUI
SPECIALISTES dans l'installation de
• SILENCIEUX
• TUYAUX D'ECHAPPEMENT
• AMORTISSEURS DE CHOCS
INSTALLATION GRATUITE en 15 MINUTES
NORD • 2535 boul. LAURENTIEN près de Canadair
SUD • CRAIG, angle Amherst
EST • 1295 BELLECHASSE Bureau chef
OUEST • 6260 ch. UPPER LACHINE
OUVERT LE SOIR jusqu'à 9 h. SAMEDI, 5 h. 30 p.m.
Estimations gratuites aux 4 succursales ou à CR. 3-1561*
MUFFLERS SALES & SERVICE

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Imprimé et publié au 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée
Madame P.-R. DuTremblay, présidente

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

77e ANNEE — **MONTREAL, JEUDI 25 MAI 1961** — **No 186**

Projet d'aciérie québecoise

M. Georges Lapalme s'est montré prudent et avisé dans la réponse qu'il a faite à la délégation de la Fédération des chambres de commerce du Québec qui lui soumettait un projet de création d'une banque dont le but serait le financement d'une aciérie dans notre province. Comme tout le monde, M. Lapalme, dans son rôle de ministre intérimaire de l'Industrie et du Commerce, souhaite ardemment l'établissement d'une telle industrie et il ne demanderait pas mieux qu'elle soit financée par des capitaux canadiens-français. Mais il se rend compte de la complexité du problème et veut que le projet soit étudié davantage avant d'y engager le gouvernement.

Le projet est attrayant. Sa réalisation est souhaitable. Mais il ne faut pas prendre ses désirs pour des réalités. L'entreprise comporte de grands risques et il ne faudrait pas enfouir les épargnes de la population dans une aventure si l'on n'a pas d'avance tous les atouts dans sa main.

Aux délégués des Chambres de commerce, le procureur général a surtout souligné les obstacles d'ordre constitutionnel à la création d'une banque provinciale. Il a rappelé les déboires d'un ancien premier ministre de l'Alberta qui avait voulu fonder une telle banque. Celle-ci n'a jamais vu le jour parce que la loi qui l'établissait a été jugée inconstitutionnelle par la Cour suprême du Canada, vu que les banques relèvent de la juridiction fédérale. Et il n'est pas sûr que des institutions bancaires du genre de nos caisses populaires ou de nos banques d'épargne puissent légalement avancer des fonds importants à des entreprises industrielles parce que de tels placements ne répondent pas à la définition de l'épargne.

Il y a toutefois à cette question un autre aspect que M. Lapalme n'a pas abordé mais qu'il avait sûrement en tête. C'est l'aspect économique et financier du projet.

On estime en effet que l'établissement d'une aciérie exigerait un investissement minimum de cent millions de dollars. Et c'est là une estimation modeste pour une industrie de ce genre. Or les Chambres de commerce espèrent qu'une banque dont le capital ne dépasserait pas $25,000,000 suffirait à amorcer l'affaire et à fournir un fonds de roulement qui la ferait tourner et attirerait d'autres capitaux. Cela est peut-être financièrement possible, mais il faudrait d'abord s'en assurer. C'est un aspect de la question qui devrait être étudié avec beaucoup de soin par des experts, car il est indispensable d'avoir une certitude presque absolue, et non seulement un espoir confiant, qu'une telle méthode de financement rendrait l'entreprise viable et n'en ferait pas, au contraire, une aventure.

Un autre aspect, économique celui-là, c'est la rentabilité de l'entreprise. Et cela pose la double question du coût de la production et des marchés.

On ne fonde pas une aciérie comme on ouvre une épicerie. Une aciérie, c'est, par définition, une entreprise géante. Il ne suffit pas d'avoir les capitaux nécessaires. Il faut une technique éprouvée. Et il en coûte plus cher aujourd'hui d'établir une telle industrie, tandis que celles qui existent déjà depuis longtemps disposent d'installations dont le coût a été moindre que celui d'une entreprise créée de toutes pièces aux prix d'aujourd'hui. Et la production massive réduit leur coût de revient. Cela se refléterait inévitablement sur le coût de revient de la production. Or, si une aciérie québecoise n'est pas en mesure de faire face au prix et à la concurrence des entreprises déjà bien établies, les industries secondaires n'iront pas s'approvisionner chez elle par pur patriotisme.

Il y a en outre le problème des marchés. Car, même à prix égal, la concurrence serait très dure, vu que les grands cartels exercent déjà un monopole virtuel sur le marché de l'acier. Tout cela doit être étudié à fond avant d'engager les épargnes de notre population dans une entreprise dont la réalisation, tout souhaitable qu'elle est, reste fort difficile.

Politique de parcage à reviser

Le problème de la circulation à Montréal comporte, comme dans la plupart des autres villes, un problème connexe: le stationnement. A certaines heures et dans certaines rues, les automobiles et camions peuvent stationner pendant un certain temps. Mais les exigences d'une circulation rapide requièrent des rues sans obstacles, des voies libres. Où donc les voitures peuvent-elles alors trouver quelques pieds carrés vacants et attendre le retour du maître ?

Cette situation a poussé les pouvoirs publics ou les propriétaires à libérer des terrains et à les convertir en parcages. Le stationnement est apparemment devenu une industrie payante. En conséquence, on aperçoit de plus en plus, le long des grandes rues ou des boulevards, des parcs d'autos. Le coup d'oeil n'est pas toujours agréable. Ainsi il arrive qu'entre deux édifices de dix à quinze étages vous avez un trou. Ce trou, c'est un terrain de stationnement. Aux laideurs que nous possédions déjà, il faut désormais ajouter celle du parc à autos.

L'Administration de la ville de Montréal avait adopté pour politique la concession de terrains pour fins de stationnement d'automobiles. Elle annonce, cette semaine, son intention de reprendre ces terrains et de les exploiter elle-même. Puisque ce commerce paraît lucratif, pourquoi ne pas en tirer le plus grand profit elle-même et ne pas en faire bénéficier l'ensemble des contribuables ? En même temps, l'occasion lui sera fournie de corriger certains abus de la part de propriétaires privés de parcs à autos.

Nous croyons comprendre en outre, que l'Administration montréalaise porte ses vues plus loin. Il lui faudra élaborer des plans assez audacieux si elle veut résoudre le problème du stationnement non seulement pour demain mais pour après-demain.

En exploitant elle-même des terrains de stationnement elle pourra établir des statistiques et voir si des édifices construits spécialement pour le parcage des voitures peuvent être rentables. Ainsi elle comblerait les "trous" dont il était question plus haut.

Si cette politique s'avère fructueuse, rien ne l'empêchera de raser des taudis dans tel ou tel quartier et d'y aménager à leur place des terrains ou des édifices de stationnement. Inutile de nous le cacher: nous vivons à l'époque de l'automobile, et chaque année le nombre des voitures s'accroîtra dans notre ville, dans nos rues. Chaque année aussi augmentera le besoin de parcages. Il est donc nécessaire que nos administrateurs adoptent une politique de longue portée, qu'ils satisfassent non seulement aux nécessités de l'heure mais également aux besoins de l'avenir. Avec ou sans métro, Montréal verra toujours des flots de voitures dans ses rues.

Alfred AYOTTE

On s'en inquiète, aux Etats-Unis

Les étrangers ne sont pas seuls à condamner les sévices dont ont été l'objet en Alabama les Blancs et les Noirs rassemblés pour une manifestation de résistance pacifique contre la ségrégation. Les Américains ne manquent pas qui portent la même condamnation sur ces événements tragiques et déplorent en même temps que leur pays en souffre énormément dans son prestige.

On en trouve l'écho dans les grands journaux de New York, unanimes dans leurs dénonciations de ces violences stupides, de la haine aveugle, du sadisme de la populace de certaines villes du Sud qui cherche à enrayer par des déchaînements de brutalités la montée des Noirs vers l'égalité des droits garantis pourtant par la constitution américaine.

Il faut retenir aussi que le gouvernement de Washington est intervenu pour protéger les résistants pacifiques, comme il l'a fait d'ailleurs en d'autres occasions. Mais son action est contrecarrée, cette fois encore, par les dirigeants des Etats du Sud, les vaincus de la guerre de sécession, toujours déterminés à préserver dans les faits le dogme de la suprématie raciale des Blancs.

On aurait donc tort de tenir tous les Américains comptables de ce qui s'est passé en Alabama, de ce qui pourra se passer au Mississipi, en Louisiane ou ailleurs. Ce serait une simplification injuste. Pour leur part les Canadiens ont-ils le droit de s'ériger en juges impitoyables, quand dans leur pays même les préjugés raciaux ne sont pas totalement absents, comme l'ont prouvé certains incidents ?

Il est indéniable que la condition des Noirs aux Etats-Unis s'améliore d'année en année. Mais ils sont loin encore de bénéficier de l'égalité de droits avec leurs concitoyens. Et on voit bien, aux incidents de ces jours-ci, qu'il devra s'écouler beaucoup de temps avant qu'ils puissent vraiment se considérer Américains à part entière.

Le malheur pour les Etats-Unis, c'est que des incidents comme ceux qui se sont produits à Birmingham et à Montgomery ont pour effet de saper leur prestige dans le monde entier. Comment peuvent-ils chercher à se concilier les sympathies des peuples africains promus au rang d'Etats souverains lorsque les Noirs subissent les pires traitements en territoire américain ? C'est bien ce qui inquiète le gouvernement de Washington et tous ceux qui ne sont pas aveuglés par les préoccupations racistes.

Marius GIRARD



— Avant le bain, la purge !

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Francophile

Monsieur le Rédacteur,

Il est temps que les Canadiens, s'ils ne sont pas tous des lâches, vous écrivent pour endiguer le flot de paroles amères qui pleuvent sur les Français. Pourquoi critique-t-on tant ces gens ? Si les Français ont des défauts (qui n'en a pas ?), sachons au moins reconnaître leurs qualités.

Ainsi, quand vous allez dans les magasins, les restaurants, les établissements publics, vous pouvez immédiatement discerner un Français ou une Française non seulement parce qu'ils sont dotés pour la plupart d'une voix admirablement timbrée, mais par le soin qu'ils prennent à vous procurer ce dont vous avez besoin. Ils ne comptent pas leurs pas et ne craignent pas de faire les démarches nécessaires pour plaire à un client.

Si j'étais ministre de l'Immigration, je favoriserais de préférence nos cousins d'outre-Atlantique et je les inviterais "à pleine brassées" à venir s'établir ici. A leur contact nous perdrions peut-être à la longue un peu de ce parler joual qui risque de dégénérer en iroquois !

Si quelques Français réussissent chez nous, cela est dû à leur labeur incessant, leur discipline, leur opiniâtreté, leur courage enfin dans un milieu souvent hostile.

En guise de conclusion, relisons ces beaux vers de Louis Fréchette :

"Salut donc à vous tous,
ô Français, ô nos frères !
Nous vous serrons la main
avec un doux émoi.
Nos rives ne sont plus
à la France étrangères;
Et qui vient de chez elle
est parmi nous chez soi !"

D. L.
Canadienne francophile

Assimilation, ou séparation ?

Monsieur le Rédacteur,

Je ne suis pas fier d'être canadien. Je suis content de vivre dans une confédération où il m'est possible de gagner un bon salaire, de bien manger, de pouvoir acquérir assez facilement ce qui m'est nécessaire, mais je ne suis pas heureux d'être un citoyen de la Confédération canadienne, car pour moi qui suis canadien-français, je n'ai pas réellement d'esprit national.

J'avoue que donner mes forces et ma vie pour défendre le Canada actuel serait trop me demander; je le ferais pour ma province, le Québec, mais je crois que des milliers et des milliers de Canadiens français comme moi n'ont pas eu en héritage une dose d'esprit réellement national pour un grand Canada. Je comprends nos pères de ne pas nous avoir donné d'esprit national canadien, car eux-mêmes n'en ont jamais reçu. Depuis 94 ans que nous vivons dans la Confédération canadienne, nous sommes des provinces aussi divisées qu'en 1867.

Franchement tout homme logique et honnête avec lui-même et ses enfants, doit se demander quelle voie suivre, l'assimilation ou la séparation.

Actuellement, par des campagnes pan-canadiennes pour un bilinguisme de plus en plus répandu, la langue française est devenue une **langue seconde**, et cela même dans les grandes villes du Québec. Car soyons honnêtes avec nous-mêmes, durant 15 ans nous envoyons nos enfants dans des écoles françaises, et après toutes ces études nous devons leur faire apprendre en vitesse l'autre langue officielle du pays, sinon ils ne pourraient réussir que très difficilement dans leur carrière.

Notre élite a un devoir de nous diriger vers l'une ou l'autre des deux solutions qui se présentent à nous : l'assimilation ou la séparation. Tous, sans exceptions, politiciens, journalistes, éducateurs, etc., n'ont plus le droit de blâmer Ottawa ou Québec ou les partis politiques. Ils ont un devoir à remplir envers nous et l'histoire.

Yvan Sarrazin

Dont acte . . .

Monsieur le Rédacteur,

Nous désirons remercier votre journal d'avoir publié nos communiqués.

Notre dernière lettre au député du comté de Bourget, M. Jean Meunier, ayant paru il y a quelques jours, nous croyons qu'il est très important que vous fassiez paraître sa réponse, vu qu'elle comporte un engagement très précis du Premier Ministre de la Province.

L'Association des citoyens
de Ville d'Anjou Inc.
André Lajeunesse
Président

Monsieur André Lajeunesse,
Association des Citoyens
de Ville d'Anjou,

Cher Monsieur,

Au sujet de la répartition du coût de construction des voies latérales du boulevard Métropolitain, je dois vous dire que depuis le 24 avril, le bill 43 a été adopté par le conseil législatif et sanctionné par le lieutenant-gouverneur. Ce bill a donc pris force de loi.

J'ai vu le Premier Ministre à ce sujet et il m'a assuré que les quelques municipalités affectées par cette loi seront dédommagées de façon à éviter des augmentations de taxes.

Le principe mis de l'avant dans cette loi vous protège contre les possibilités de répartitions pour des travaux de caractère local sur l'île de Montréal. Je veux vous assurer que s'il y avait augmentations de taxes, cela ne serait pas dû au bill 43.

Quant à la ristourne de 3% sur l'intérêt, j'espère pouvoir très bientôt vous demander de convoquer vos membres pour les fins que vous connaissez.

Jean Meunier,
Député de Bourget

Soyons pratiques

Monsieur le Rédacteur,

Dans La Presse du huit mai, à la page 28, j'ai lu un mot de l'éminent Docteur Hans Selye.

Je ne peux m'empêcher de rédiger ces quelques lignes pour manifester mon adhésion aux termes si justes de ce chercheur digne d'un Prix Nobel.

Assurément "la recherche médicale est plus importante que la conquête de l'espace". Il suffit de consulter quelques statistiques pour comprendre l'envergure des dégats causés par plusieurs maladies dont l'étiologie demeure encore, au vingtième siècle, incertaine ou ignorée. Il suffit aussi de regarder les quantités d'humains encore terrassés par des maladies ne respectant pas la pharmacopée moderne, pourtant si vaste.

Même au niveau des troubles communs (comme le simple rhume) des questions multiples défient toute explication. Ce fait indubitable a poussé le très grand chercheur A. D. Speransky, de Russie, à conclure son livre, intitulé "A basis for the theory of medicine", par cette phrase troublante que je n'ose pas traduire par crainte d'en changer un iota: "In regard to a revision of pathology, the time has come for a revolution, it has matured, it must begin, the more so because in this revolution there is indeed nothing to be lost but chains".

Une telle phrase ne peut que nous laisser perplexes et elle inspire la réflexion suivante.

Si un chercheur du calibre de Speransky met en doute toute la structure de la pathologie, de la nosétiologie actuelle, nous nous devons, comme le dit le Dr Selye, d'encourager la recherche biologique **avant tout.**

A mon sens, la conquête de l'espace demeure a priori un champ de propagande où vont s'enliser des fortunes utilisables dans les recherches, dans les détections, dans la thérapeutique des maladies et dans le soulagement des nations où la faim demeure pour nous tous un reproche amer et permanent. L'état de notre monde devrait nous faire rougir de notre égoïsme, de notre infantilisme, de notre orgueil, de notre gigantisme atrophiant et de notre puissance impuissante et stérile.

Oui ! Soulageons les nations des malades et les individus des maladies, ensuite nous voguerons vers les espaces sidéraux. Soyons pratiques . . .

J.O. Edgar Houle, B.A., D.C.

La force contre la force

Monsieur le Rédacteur,

Je suis et resterai séparatiste. Soit dit en passant, la majorité pense ainsi ; mais rares sont ceux qui osent le dire de peur de faire rire d'eux.

Ces Messieurs de l'Amicale du Royal 22e Régiment me font rire. Ils se disent bâtisseurs, alors que leur seule gloire est d'avoir détruit.

Notre mouvement est pacifiste, s'ils prennent les armes, nous ferons de même.

Leur inquiétude à notre égard est des plus flatteuses.

Ils seraient mieux d'aller continuer à se battre futilement en d'autres pays, sous l'étendard d'une Reine qui depuis longtemps ne devrait plus être nôtre.

Pourquoi fermer les yeux devant une situation qui prêche la médiocrité et qui fait, des héros, des mous ?

Si nous ne le faisons pas nous-mêmes, d'autres viendront et le feront pour nous.

Qu'on se le dise.

Michel Hardy

Les mercenaires

Monsieur le Rédacteur,

En 1917, la troupe occupa Québec : on rallia les Québecois avec des mitrailleuses. Lors de la dernière guerre, il y eut grève à Arvida: ce fut au Royal 22e que revint l'honneur de braquer ses armes sur des ouvriers canadiens-français. Aujourd'hui, maitre Aubut annonce qu'il tirera. C'est sans doute son nom qui l'inspire.

L'armée canadienne est anglaise. Par définition les Canadiens français, obligés de parler une langue qui n'est pas la leur, y sont des mercenaires. Un mercenaire peut être brave. Il reste quand même un mercenaire. Il y avait des nègres dans les armées sudistes, il y a des Algériens dans l'armée française. Et c'est là que le métier devient gênant : quand il faut tirer sur les siens.

J'ai l'impression que maitre Aubut s'est encore une fois trompé de lignes. En Italie, il montait vers les lignes allemandes en calèche; c'était magnifique. Aujourd'hui, dans le chariot de la Légion Canadienne, il est beaucoup moins beau. Il n'a de l'obus que le pétard.

Jacques Ferron

Militarisme

Monsieur le Rédacteur,

Pauvre Amicale du 22e. Elle prendrait les armes contre les Indépendantistes !

Pour défendre quoi ? Le droit d'être commandé en anglais ? Ou pour ses officiers, de ne pouvoir accéder qu'au grade de lieutenant-colonel, le plus haut réservé aux Canadiens français ? Comptez sur les doigts d'une seule main ceux qui ont dépassé ce grade.

Quels droits ont préservés ceux qui sont morts inutilement lors des guerres de 14-18, 39-45 et 51 ? Celui de demeurer les nègres blancs de la mourante Confédération, je suppose ?

Continuez à porter des toasts à votre majesté la reine d'Angleterre. Portez fièrement l'uniforme qui vous confond avec n'importe quel soldat anglais.

Continuez vos courbettes aux "Red Caps" d'Ottawa qui vous méprisent solennellement.

Et l'heure venue, si vous n'êtes pas trop ankylosés moralement et physiquement nous daignerons vous montrer par la force, s'il le faut, ce que sont de véritables patriotes.

D'ici là continuez de demander l'appui moral du Gouverneur Général, M. George Vanier. Il vous suppliera de continuer d'être de bons Kanadians.

Marc Tremblay
Ancien du 22e
Indépendandiste

walter LIPPMANN

Le drame de l'Alabama

Les troubles de l'Alabama sont sombres et lourds de conquences. Car ils posent des problèmes que d'autres pays n'ont pu résoudre par des moyens rationnels et proprement politiques. Ce qui se passe en Alabama c'est qu'à la controverse déjà ancienne des droits civiques qui se déroule depuis un siècle au Congrès, devant les tribunaux, dans la presse, s'ajoutent ces derniers temps des actions directes qui compromettent des vies humaines.

Ce qui était un mouvement de réforme graduelle se change certainement en affrontement matériel, gros de terribles conséquences de représailles. Les lois des Etats contraires au droit fédéral et la négation de celui-ci par la majorité des blancs du Sud le rend nul en fait. Les Etats, en refusant d'appliquer le droit fédéral; les administrations locales, en cédant à l'émeute, anéantissent ce droit.

Nous sommes témoins d'une opposition non violente à cette annulation du droit fédéral, non violente parce que ses animateurs sont désarmés et passifs. Cette opposition n'en signifie pas moins le déclin de l'espoir et de la confiance à la procédure judiciaire, au suffrage, au Congrès, à l'instruction. Elle ressent certainement l'influence des preuves données en Afrique que l'agitation et la révolte peuvent aboutir à la fin de la domination blanche. Il nous faut reconnaître le triste fait que nous ne sommes pas indemnes. Il serait illusoire de supposer que puissent promptement, facilement tomber le courage et la résolution que manifestent les expéditions d'autocar, les occupations de restaurant montées contre la ségrégation. Personne ne peut prévoir que de telles manifestations cessent en laissant les choses revenir à l'état antérieur.

Le pays est au commencement d'une expérience qui va mettre à sérieuse épreuve l'esprit politique des Américains. Il va de soi que dès l'abord nous devons nous armer de la ferme résolution de ne pas livrer le problème aux émeutiers. Si les expéditions en autocar posent un problème non seulement de droit mais d'opportunité, il est absolument certain que ceux qui y participaient avaient le droit de se rendre à Birmingham et à Montgomery.

Il est aussi certain que le gouverneur de l'Alabama et les agents locaux de l'ordre public n'ont pas empêché les émeutiers de priver les membres de ces expéditions des droits que la loi reconnait à ceux-ci. Il faut donc imposer le respect de la loi ; le procureur général des Etats-Unis, M. Robert Kennedy, vient d'agir avec promptitude et hardiesse dans ce but précis.

Mais cette histoire ne fait que commencer. Le gouvernement fédéral et la nation sont obligés d'envisager le problème de l'action directe comme moyen de défendre les droits civiques. C'est un problème réel, urgent. Car il est évident que quand les "marshals" (sorte de préfets de police) fédéraux auront imposé le respect des droits des excursionnistes, le gouvernement fédéral sera à peu près certainement exposé à ce que son intervention soit requise partout où et chaque fois qu'une personne voudra opposer une protestation matérielle au mépris des droits civiques. La question reste de savoir quel précédent pose l'envoi de "marshals" fédéraux en Alabama. On ne peut se contenter de tolérer une situation dans laquelle le gouvernement fédéral a le devoir de protéger ceux dont d'autre part il ne peut ni conseiller ni diriger les actions.

Il en résulte, du moins il me semble, que le gouvernement fédéral va être obligé d'étudier la question à fond avec les chefs du mouvement d'action directe. Il faut qu'il y procède avant que le mouvement ne déborde tout contrôle. Car s'il est impossible et contraire au droit d'abolir tout mouvement, on ne peut le laisser se développer sans frein, sans contrôle. Si ce principe est bien établi, il peut constituer la base sur laquelle il n'est pas déraisonnable d'espérer que le gouvernement fédéral puisse causer sérieusement avec les gouvernants du Sud sur les mesures à prendre pour atténuer, supprimer les formes de ségrégation qui constituent une dégradation.

Sur ce point, comme sur tant d'autres de notre univers bouleversé, la grande question c'est si les hommes raisonnables peuvent réunir les forces morales, intellectuelles et matérielles nécessaires pour réprimer les extrémistes, les violents.

La réponse reste très douteuse. Car la rhétorique qui prend, les airs faciles à retenir sont du côté des impatients, des passionnés, des violents.

Mais comme à travers les siècles nous avons réussi à nous civiliser du moins partiellement, nous avons le droit de supposer que le dernier mot restera à la raison.

(Tous droits réservés 1961, New York Herald-Tribune Inc.)

la presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère

A Evian, la carte du Sahara

PARIS. — **COMBAT** (gauche modérée): La conférence d'Evian se poursuivra avec — des deux côtés — un effort de compréhension: si elle est vouée à l'échec, les deux partenaires auront dévoilé les lignes directrices de leur politique. Pour cette éventualité extrême, le GPRA s'est réservé une dernière carte: le dossier saharien. En proposant à la France de gérer les intérêts des Etats riverains dans un Sahara sous obédience algérienne, le FLN sait qu'il va vers une impasse. Mais défendable devant l'opinion internationale, cette solution permettrait au FLN de rejeter la responsabilité d'un échec des négociations d'Evian sur la France.

PARIS-JOUR (modéré de gauche): L'entretien de Gaulle-Kennedy, la rencontre Khrouchtchev-Kennedy pèseront aussi sur la détermination des Algériens. La position internationale de la France, qui s'est considérablement améliorée, depuis quelques semaines — on en a la preuve quotidienne à Genève — peut enfin faire réfléchir les membres du GPRA.

Ainsi, toutes les hypothèses demeurent-elles possibles, optimistes ou pessimistes. En fait, il s'agit de savoir si les Algériens, se tournant vers l'avenir, comprendront que, dans le cas où ils auraient des responsabilités d'hommes d'Etat, ils ne pourraient se passer de la France.

LE FIGARO (modéré): Deux éléments devraient normalement influer sur le comportement du FLN : d'une part, l'approbation qu'a recueillie à travers le monde la politique française libérale et réaliste définie par le général de Gaulle sur le problème algérien. D'autre part, l'immense désir de paix des musulmans d'Algérie, réconfortés aujourd'hui par les récentes décisions françaises concernant la trêve des armes et la libération des détenus. C'est parce qu'il redoutait le choc psychologique de ces décisions sur ceux-là mêmes dont il prétend monopoliser la clientèle que le GPRA a manifesté une telle irritation, une telle inquiétude à l'annonce du communiqué français. Un mouvement est donné — celui de la paix, et le FLN porterait une lourde responsabilité en tentant de l'arrêter. Pour le moment, à Evian, on en est encore aux échanges d'ordre général et cette mise en route promet d'être longue.



M. Belkacem KRIM, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères du gouvernement provisoire algérien.

L'AURORE (droite radicale): Il y a des deux côtés un désir évident, malgré ces obstacles, dont aucun n'a été franchi ni même contourné, de poursuivre les travaux. On ne veut pas rompre à Evian. C'est là l'explication du black-out. Dès lors, la question vient à l'esprit : pourquoi le FLN souscrit-il à ce black-out alors qu'on ne peut voir ni prévoir aucun fléchissement de sa position? C'est simple : ou bien il pense qu'en définitive la France accédera à toutes ses exigences, qui portent purement et simplement sur l'organisation de l'autodétermination, ses conditions, ses garanties. C'est la seule chose qui intéresse le FLN ou bien il veut, au moment voulu, devant l'opinion internationale alertée, casser en démontrant que la France refuse ces garanties essentielles. Les choses en sont là. Il est des silences qui parlent plus que de longs discours.

SERVICE FRANCE-PRESSE

Répression au Paraguay

NEW YORK — Commentant les désordres récents à Asuncion, et la brutalité avec laquelle les policiers ont rétabli l'ordre, n'épargnant pas même les femmes, le **NEW YORK TIMES** demande mercredi dans un éditorial que le gouvernement des Etats-Unis fasse preuve de plus de "froideur" vis-à-vis du régime Stroessner.

L'influent quotidien écrit : "L'attention qui se porte sur un autre dictateur d'Amérique latine, Fidel Castro de Cuba, est devenue tellement exclusive que le grand fléau traditionnel des tyrannies militaires de droite, sous des 'caudillos' tend à passer inaperçu. Le général Alfredo Stroessner, du Paraguay, dirige un régime brutal, corrompu et pillard. Tous ces adjectifs, et pire encore, peuvent s'appliquer au généralissimo Trujillo de la République Dominicaine. Le Nicaraguay et Haïti ont leur propre version déplaisante de la dictature.

"Est-ce que les Etats-Unis, qui font de leur mieux pour renverser par des méthodes indirectes, la dictature de gauche de Castro, ne devraient pas aussi chercher à renverser les dictateurs de droite ? La réponse est simple : les Etats-Unis ne devraient pas se mêler de renverser des gouvernements en Amérique latine. Nos traités nous l'interdisent et la pratique montre qu'à long terme de tels actes nous font bien plus de tort que de bien."

Le **NEW YORK TIMES** souligne ensuite que les dictatures de droite en Amérique latine sont moins dangereuses que le régime du docteur Castro, mais ajoute que les deux genres de dictature sont également opposés aux idéaux américains.

"Et pourtant, conclut le journal, la politique des Etats-Unis depuis 1945 a été de tolérer et souvent de favoriser les dictatures militaires de droite, et de compter certaines des pires d'entre elles parmi nos 'amis'."

"L'ancien vice-président Nixon, et le frère du président Eisenhower, le docteur Milton Eisenhower, préconisaient une politique froide mais correcte à l'égard des dictateurs, et l'accolade pour les régimes démocratiques. Ce serait une bonne idée que de commencer à appliquer la première partie de cette politique au général Stroessner au Paraguay".



Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie française
en 1931

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste Canada, sauf Montréal et banlieue, un an : $6.00 ; Etats-Unis : $7.50

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

Les découvertes d'une récente campagne archéologique en Israël

par André LUCHAIRE

On ne pouvait s'attendre à trouver beaucoup de traces d'occupation et d'activités humaines dans les cavernes au cours de la période d'installation et de domination du peuple israélite en Palestine, du XIIème au IIème siècles avant le Christ. Dans une caverne de Nahal David, près d'En Guédi, le groupe no 1 conduit par le professeur N. Avigad, a découvert de la poterie, ainsi que du matériel de filage et de tissage du VIIème siècle; et c'est jusqu'à présent la seule trouvaille de cette période.

Période du 2e Temple
(1er et 2e siècles av. J.-C.)

Le même groupe de travail a découvert dans le cours inférieur du Nahar David des cavernes ayant servi de lieu de sépulture pour la population voisine d'En Guédi. On y a trouvé des cercueils en bois incrustés — ce qui est sans précédent en Palestine — de bois et d'ivoire; dans l'un d'entre eux se trouvait un cadavre enveloppé d'un suaire et chaussé de sandales de cuir.

L'époque de Bar Kokheba

Mais l'époque qui a fourni le plus de matériel archéologique est sans conteste celle qui vit un dernier sursaut de rébellion patriotique contre la domination romaine, la révolte inspirée et dirigée entre les années 132 et 135 ap. J.C. par le célèbre Bar Kokheba et dont on ne savait pas grand chose, à part le nom du chef (qui n'était même pas son vrai nom) et la féroce répression mise en oeuvre par les légions de l'empereur Hadrien.

Les découvertes de la récente campagne archéologique ont contribué d'une manière décisive à nous donner un tableau concret de ce que fut la vie dans cette zone où Shimon Ben Kociba (tel était son nom véritable découvert, on le sait, l'année dernière) exerça pendant près de trois ans le pouvoir absolu avec le titre qu'il s'était donné de "Prince sur Israël" et la devise éloquente : "Pour la libération de Jérusalem" : c'est ce qu'indiquent les monnaies en bronze qu'il réussit à faire battre et dont on a trouvé des exemplaires mêlés à ceux de "devises" étrangères, et qui portent aussi des inscriptions comme "Shimon — IIème année de la libération d'Israël", ainsi que des feuilles de vigne ou des palmiers.

Les sites étudiés étaient des cavernes ayant servi, soit pendant la première phase de la révolte, de poste de commandement des troupes insurgées, soit ensuite, de refuge définitif, puis de tombe, pour les éléments vaincus et encerclés sans espoir par les Romains.

Toutes ces cavernes, ouvertes dans les escarpements rocheux des nahars David, Hevel et Mishmar, ont conservé la trace d'une longue occupation, qui a dû, dans certains cas se prolonger longtemps après la fin de la révolte proprement dite (135 ap. J.-C.) L'une de ces cavernes, la plus proche d'En Guédi, avait un réservoir d'eau de 15 pieds de long et paraît avoir été précisément utilisée par la population de cette bourgade voisine comme refuge au temps de la révolte. Mais elle fut évacuée complètement une fois éteintes les dernières flambées de l'insurrection.

La "Caverne de l'épouvante"

La "Caverne de l'épouvante" au contraire (nahar Hevel, groupe de M. P. Bar-Adon, du Département des antiquités) doit son nom au fait qu'elle a été visiblement occupée par un groupe de rebelles et de leurs familles qui, encerclés par les Romains installés dans un camp surplombant l'entrée de la caverne, choisirent de se laisser mourir sur place — probablement de soif — plutôt que de se rendre. Ils étaient une quarantaine, hommes, femmes et enfants, dont on a retrouvé les squelettes, confirmant ainsi, de manière macabre, des lointains échos de ces faits dans la littérature talmudique, jusqu'ici réputés légendaires.

A part les objets d'usage courant, ou dus à l'état de siège, ainsi qu'une clef monumentale qui paraît avoir été celle de la forteresse d'En Guédi, ces cavernes ont livré une série exceptionnelle de documents écrits.

Une partie de ces documents n'a pu encore être déchiffrée, beaucoup n'ont reçu qu'une première lecture hâtive. On peut toutefois comprendre dès maintenant qu'ils donnent sur les conditions littéraires, économiques et judiciaires de cette époque des lumières du plus haut intérêt.

Un nouveau Jonas en grec

Du point de vue biblique signalons en particulier des fragments d'un rouleau du livre de Jonas en grec, mais qui, chose curieuse, n'est pas le texte des "Septante".

Il s'agit, semble-t-il, de la traduction d'un texte hébraïque dont dérive le texte "massorétique" (établi par les ponctuateurs du VIIe siècle après J.-C.)

Ce détail paraît confirmer, en passant, la thèse des partisans d'une localisation alexandrine de la version grecque de l'Ancien Testament connue sous le nom collectif des "Septante" : en Palestine, on utilisait une ou des versions différentes.

Il confirme, d'autre part, l'ancienneté de la Bible hébraïque orthodoxe — comme l'avaient déjà fait certains des rouleaux de la communauté de Qumrân.

Dans une caverne nommée précisément "Caverne des lettres" la récolte a été particulièrement abondante. Dans une liasse "A" il s'agit de papyrus contenant des contrats de bail concernant des propriétés sises dans la région d'En Guédi et jusque de l'autre côté de la Mer Morte, en pays moabite; le texte en est en élégant hébreu, l'écriture en est soignée. Ils sont datés de la 2ème ou 3ème année de Shimon Ben Koçeba, Prince sur Israël". Les paiements sont libellés en monnaie romaine et juive. Dans une liasse "B", une cinquantaine de papyrus rédigés en grec quelques années avant que n'éclate la révolte, mentionnent les années de règne de l'empereur Hadrien, les noms des consuls et les années de la "province arabe" (qui débuta en 106 avant J.C.).

Ils contiennent des actes de droit civil concernant des habitants du sud du littoral de la Mer Morte, et comportent généralement un double résumé, en araméen et en grec.

Tels sont les principaux "faits archéologiques" de cette campagne de fouilles en Israël, achevée il y a plus d'un mois, mais dont l'importance peut être déclarée, dès maintenant, sans en attendre l'étude définitive, comme considérable, tant pour l'histoire propre de l'Israël ancien, que pour celle de la Palestine en général, et la proto-histoire du Moyen Orient tout entier.

Que fait-on au Québec pour l'archéologie ?

Plus que jamais un problème se pose : que fait-on au Canada, et en particulier au Québec, pour l'archéologie nationale ? Notre ignorance sur notre passé, dès que l'on dépasse la colonisation, est monumentale. Il est vrai que jusque dans ces derniers temps, on pouvait à la rigueur alléguer que, selon toute vraisemblance, il n'y avait rien à trouver dans le sol canadien : l'humanité canadienne commençait avec l'arrivée des Européens, et les véritables premiers possesseurs du sol n'avaient qu'une raison d'être : nous procurer le plaisir de les déposséder. Ils ne représentaient presque rien du point de vue de la culture, étant d'ailleurs arrivés eux-mêmes assez tard sur ce continent.

Heureusement que quelques passionnés d'archéologie, depuis deux ou trois décennies, de ce côté-ci et surtout de l'autre des "lignes", ont prouvé contre toute vraisemblance, que le sol de nos régions recelait les traces de civilisations diverses remontant jusqu'à 8,000 ans. Il y a donc, c'est désormais évident, des trésors à déterrer de notre sol, même s'il n'est pas aussi sec que celui du Moyen-Orient. Et du même coup on améliorerait presque certainement notre connaissance plutôt livresque de notre passé historique, vieux à peine de quatre siècles.

Il y a tout un travail passionnant à entreprendre. Que font nos universités, que font nos écoles secondaires, que font les autorités locales, provinciales, pour créer enfin l'archéologie québecoise ?

Savent-elles qu'il y a des collections privées organisées le plus souvent sans méthode et restées ignorées de tous ?

Savent-elles qu'il y a (par exemple récemment à Sherbrooke) des groupes d'amateurs qui se forment et voudraient être aidés, — et conseillés. Car, bien entendu, rien ne serait plus catastrophique qu'une vague d'archéologie populaire faite sans aucune garantie scientifique.

A quand donc cette archéologie québecoise, fruit nécessaire d'une passion populaire et d'une méthode scientifique telles que le tout jeune Etat d'Israël nous en donne le magistral exemple ?

A. P. L.



AU CONGRES ARCHEOLOGIQUE DE JERUSALEM — Trois parmi les plus valeureux champions de l'archéologie en Palestine s'entretiennent amicalement au congrès archéologique de Jérusalem : de gauche à droite, le R.P. North, de l'Institut biblique de Jérusalem, le professeur Jean Parrot, archéologue français, et le professeur Yigal Yadin, de l'Université Hébraïque de Jérusalem.

SCIENCES
BIOLOGIE

M. Laugier à Montréal

Le Dr Eugène Robillard, directeur du département de physiologie à l'Université de Montréal, annonce l'arrivée de son prédécesseur, M. Henri Laugier, dont le séjour à Montréal a été très fructueux pour la science canadienne-française; il fut en particulier le fondateur de la **Revue canadienne de Biologie.**

C'est le premier voyage de M. Laugier à Montréal depuis son départ en 1943 pour devenir recteur de l'Université d'Alger;



M. Henri Laugier

après la guerre, il fut nommé professeur de physiologie générale à la Sorbonne.

Demain, à 5 heures, M. Laugier donnera une conférence sur les projets gouvernementaux français de recherche physiologique, devant la Société canadienne de Biologie dont il est un membre honoraire. La conférence, accessible au public, aura lieu dans l'amphithéâtre G'604 de l'université.

M. Laugier se rendra ensuite à Ottawa, puis à Guelph où, au début de juin, aura lieu le congrès annuel de la Société canadienne de Biologie; à cette occasion, il sera fait membre honoraire de la Société.

Les travaux du Dr Petrucci

"Les expériences du Dr Petrucci ouvrent de larges horizons devant l'étude ultérieure des stades primaires du développement de l'embryon humain. Elles permettront notamment de découvrir les origines d'un grand nombre de maladies congénitales", écrit dans le dernier numéro de la revue soviétique "Travailleurs de la Médecine" l'embryologiste Grigori Khrouchtchev, soulignant que les travaux du biologiste florentin qui, à deux reprises, a réussi la fécondation in vitro d'un ovule humain et le développement temporaire de l'embryon, ont eu un retentissement notable dans les milieux scientifiques de l'U.R.S.S.

Selon le professeur Khrouchtchev, le mérite majeur de Petrucci consiste dans sa contribution à l'explication de divers phénomènes ayant trait à l'alimentation et à la respiration de l'embryon dans l'utérus. Quant à l'éventualité de pousser plus loin de telles expériences, le professeur Khrouchtchev déclare que l'état des travaux de Petrucci ne permet pas, jusqu'à présent, d'en supputer la chance.

Un crapaud créé artificiellement

Les savants de Chine populaire sont parvenus à produire un crapaud femelle par des moyens artificiels annonce la radio de Pékin.

L'animal, qui a atteint un développement normal, a pu se reproduire par la méthode naturelle.

C'est en injectant du sang de crapaud dans un oeuf non fécondé que les savants ont réussi à obtenir le développement d'un crapaud viable et normal. Il s'agit de l'un des 25 individus de cette même espèce produits depuis 1951 par la méthode artificielle.

Au cours des cinquante dernières années, les savants de divers pays ont procédé à des expériences de fécondation artificielle sur les oeufs de grenouilles. Quoique quelques têtards aient pu être produits ils n'ont jamais atteint jusqu'ici le stade de la ponte des oeufs et de la reproduction.

Un arbre "double"

Un poirier phénomène, qui se trouve dans une ferme de Châtillon-sur-Colmont (Mayenne), produit en même temps des poires et des chataignes.

D'après un membre de la société "Mayenne Sciences", il s'agirait d'un chataignier qui a germé à la fourche du poirier, puis enfoncé sa racine dans le tronc de l'arbre, pour se souder finalement à lui.

Votre médecin vous parle...

(Rédigé sous les auspices du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec)

La maladie de Kahler

Dr Roméo BOUCHER, M.D.

C'est une maladie du sang, maligne et systématisée qu'on appelle également myélome multiple. Il y a un quart de siècle on n'en parlait guère parce qu'on n'avait pas les moyens techniques de faire certaines analyses qui se pratiquent aujourd'hui couramment. C'est une maladie très riche en symptômes et en manifestations de toute nature, qui n'apparaît que rarement avant 40 ans et deux fois plus chez l'homme que chez la femme.

Tout le tableau clinique en est dominé par un syndrome osseux de type cancéreux, qui relève autant de la tumeur que de la fonte des os et qui se manifeste surtout par des douleurs, des tumeurs, des fractures et un aspect tout particulier aux rayons X. La rencontre-t-on souvent cette maladie ? Oui et non, plus fréquemment depuis qu'on la connait mieux et qu'on peut plus facilement en établir le diagnostic.

Dans 90% des cas il y a des douleurs qui sont ou diffuses ou localisées. Les premières sont d'origine osseuse et précoces. Le malade, à leur début, ne s'en préoccupe guère et, seules, leur violence, leur lancinance, les fait remarquer. Quand elles surviennent aux membres c'est de la fatigue, au crâne c'est de la migraine, aux articulations des rhumatismes. Si bien que leur interprétation est fantaisiste et ne prend sa véritable signification qu'une fois la maladie établie et le diagnostic précisé !

Localisées, elles sont bien plus fréquentes et marquent, en somme, le véritable début de la maladie. C'est une douleur fixe en un point osseux bien précis, où la maladie se développera plus tard et le moindre traumatisme que le malade se rappelle est incriminé. Ces douleurs sont du type névritique, émanant du rachis, du thorax, des lombes ou de l'abdomen et souvent suivies de paralysies, de paraplégies (membres inférieurs paralysés) plus exactement dont la radiographie vient tout de suite montrer le point de départ rachidien. On ne compte plus les douleurs sciatiques qui lui sont dûes.

Quant aux fractures, elles sont classiques et spontanées dans la maladie de Kahler, survenant à l'occasion d'un mouvement brusque, d'un éternuement, d'une toux et même sans aucune secousse d'ébranlement du corps.

Les tumeurs et les déformations, par contre, démasquent la maladie. Solitaires pendant quelque temps, elles se multiplient bientôt donnant à la maladie son allure caractéristique. Nous ne parlerons que brièvement des images radiologiques. Nettement pathologiques, elles ne sont ni uniformes ni spéciales à la maladie. Les os longs sont pris le plus fréquemment à leur extrémité, mais on peut en rencontrer partout où il y a du tissu osseux. Les images sont en forme de cavernes, de soufflures, d'écrasements ou de plaies décalcifiées, devant lesquelles un radiologue ne saurait hésiter si le cliché est impeccable.

Si on s'en tenait à ce que nous venons de décrire, on pourrait croire que la maladie de Kahler n'est qu'une maladie osseuse. Ce serait en donner une fausse idée, car elle intéresse les principaux organes dont le rein, le foie, la rate, les ganglions et autres parties de notre organisme. Sans compter que l'état général est fortement atteint de façon plus ou moins rapide. La souffrance du rein se traduit généralement par une insuffisance rénale progressive où l'urémie finit par dominer le tableau. Le foie s'hypertrophie et, grâce à une petite recherche clinique qui consiste à faire une ponction du foie et en retirer des cellules hépatiques qu'on peut analyser, on peut noter que l'atteinte hépatique est toujours précoce. Enfin la rate, elle aussi, est hypertrophiée.

Mais laissons ces recherches qui sont de pure discipline clinique qui appartiennent en propre au médecin quant à leur interprétation, et signalons que l'état général — nous l'avons dit — en franchement atteint. Ce qui se manifeste par de la fièvre, une grande anémie, des hémorragies muqueuses.

Ce qui permet de faire le diagnostic au tout début de la maladie, même sans que tout ce que nous venons de décrire existe de façon patente, c'est l'analyse du sang et, surtout, l'analyse de la moelle osseuse. Il est courant, aujourd'hui dans beaucoup de maladies d'aller chercher dans un os un peu de moelle et de l'étudier au microscope. Dans la maladie de Kahler cette recherche est d'autant plus facile qu'aux endroits frappés par le processus pathologique l'os est ramolli. L'importance de la biopsie est immense dans cette maladie et nous connaissons certains auteurs qui se sont spécialisés dans l'examen de la moelle de ces malades.

Nous avons décrit cette maladie sur laquelle des livres et des articles ont été écrits dans le monde. Nous avons sciemment passé sous silence des recherches biologiques faites dans les urines, dans le sang aussi, qui nous auraient entraîné trop loin. Notre but est de montrer à vol d'oiseau une de ces maladies dont le public n'entend pas souvent parler et d'en décrire succintement l'allure. Immédiatement la question se pose : quel est le pronostic de la maladie de Kahler ? C'est une affection maligne, toujours mortelle. Combien de temps dure-t-elle ? C'est difficile à préciser, vu qu'on ne sait pas souvent quand elle a commencé : les malades se faisant examiner trop tardivement, c'est-à-dire au moment où les accidents graves surviennent.

En général, la durée moyenne est de 2 ans avec des extrêmes variant entre quelques mois et plusieurs années. On connait des cas qui ont duré 10 ans, parce que la maladie s'est localisée d'abord pendant un certain nombre d'année pour se généraliser tout à coup et emporter le malade en quelques mois. Puis il y a tout de même un facteur thérapeutique qui peut en entraver la marche et obtenir des rémissions assez importantes. Remarquez que nous n'avons pas dit: guérison, car il est certain que toutes les thérapeutiques sont décevantes et tout à fait inopérantes même au début de la maladie.

Le myélome multiple ou maladie de Kahler est la maladie du sang la plus rétive à tous les traitements et la plus difficile à soigner. Il y entre un élément de sombre certitude qui rend la fin du myélomateux assez misérable.

C'est par une longue agonie qu'il finit au milieu de crises douloureuses violentes que déclenche le moindre mouvement, avec des paralysie diverses, de la fièvre, de la diarrhée, des vomissements incoercibles et un amaigrissement squelettique.

Comme on peut se l'imaginer certains tableaux pathologiques sont très tristes, mais le médecin est courageux. Quand il est devant l'inévitable, il traite du mieux qu'il peut, il soulage le plus possible en priant le Ciel que survienne un homme de science dont la découverte, thérapeutique ou autre, permettra de supprimer de l'humanité souffrante une maladie telle que celle de Kahler.



IMBATTABLE POUR VOTRE GRILLETTE

B.B.Q. CATEGORIE "A" 2 A 3 LB DODUS, TENDRES 29¢ LA LB

BACON WILSIL LEGRADE 63¢

BOEUF HACHE 3 lb MAIGRE 1.00

DETERGENT DUZ GEANT, avec serviette 89¢

BISCUITS CHRISTIE GRAHAM AU MIEL 32's 29¢

CAFE CHASE & SANBORN BOITE 1 IB RABAIS 4c 75¢

PECHES DE CHOIX ALL GOOD 28 oz 33¢

BREUVAGES A L'ORANGE KAMERLING 64 oz 39¢

BAS PRIX! Comparez!

BETTERAVES RAYMOND MARINEES TRANCHEES 24 OZ. 21¢

JAMBON EN BOITE SWIFT 1½ LB MAIGRE 1.49

PATES ALIMENTAIRES CATELLI, au CHOIX, 16 oz 2 pour 35¢

SPECIAUX VALIDES LES 26-27 28 MAI

ORANGES "SUNKIST" E.-U. No 1 GROSSEUR 163 2 doz 69¢

DU QUEBEC RADIS FRAIS 3 PQTS 19¢

DU QUEBEC RHUBARBE 3 PQTS 19¢

BLE D'INDE IDEAL — EN CREME — 20 OZ 2 pour 33¢

FEVES AU LARD CLARK 20 OZ 2 pour 43¢

TOMATES GAZELLE 2 pour 41¢

POLI A CHAUSSURES NUGGETT TUBE 25¢

MELASSE GRAND'MA 40 OZ 29¢

PATE A DENTS COLGATE LARGE 35¢

FROMAGE KRAFT DELUXE TRANCHE 8 OZ 33¢

PAIN CORONET 19¢

VOTRE EPICIER CORONET

Le monde féminin



Le rouge et le noir pour le tailleur classique qui boutonne ici avec originalité. La petite toque est drapée sur le côté.



VERRERIE DE TABLE EN CRISTAL DE FRANCE ST-LOUIS

PRIX A COMPTER DE $3.95 le verre

AUTRES MODELES A PARTIR DE 49¢

MODELE ARDECHE

Verrerie — Coutellerie — Service de vaisselle — Lampes — Cendriers Cadres — Miroirs

Lemieux CADEAUX

emballage, livraison gratuits

763 BEAUBIEN EST CR. 7-4828

Trois ans à Madagascar

Une famille part en mission

par **Nicole MONGEAU**

Madagascar, nous avait-on appris sur les bancs de l'école, est une île de l'océan Indien séparée de l'Afrique par le canal de Mozambique. A dix ans, cela nous semblait le bout du monde et nous rêvions d'explorateurs traversant avec peine les dangereuses végétations de ces mystérieuses contrées. Comme toutes les petites filles, Gisèle Gingras s'est intéressée aux récits de voyages et comme elles, Gisèle a rêvé, mais d'une expédition dont elle serait..

Ce rêve se réalise aujourd'hui. Partageant l'idéal de son jeune mari elle se rendra avec lui et ses deux jeunes enfants dans cette lointaine Madagascar où ils travailleront comme missionnaires laïcs avec les Pères Trinitaires. Le jeune couple sera sous contrat pendant trois ans avec option de renouvellement.

Elle, diplômée de l'hôpital Jean-Talon comme auxiliaire en nursing lui, artiste peintre, sculpteur et violoniste. Mme Gingras aidera la mission des religieuses de l'Immaculée-Conception en fondant un dispensaire et mettant ses connaissances au service de la population malgache.

Préparation complète

M. Gingras pour sa part, essayera de former un centre social pour les jeunes et les moins jeunes enseignant des rudiments de menuiserie, de modelage, de sculpture et de dessin.

Ces deux citoyens "de l'univers" ne veulent pas vivre comme tout le monde. Ils veulent bâtir, pénétrer d'autres civilisations et par le rayonnement de leur amour projeter leur immense besoin de fraternité. Cinq années de mariage leur ont permis de se documenter, de se préparer au centre de missiologie avec le Rév. Père Jean Bouchard, s.j., et d'entre-

Voir UNE FAMILLE en page 16



photo LA PRESSE

Gisèle et Gilles Gingras, un jeune couple heureux qui ne se contente pas d'un petit bonheur comme les autres. Avec leurs petits, Benoît et Daniel, ils partageront la joie d'être jeunes et courageux.

Du 31 octobre au 5 novembre

Salon de l'alimentation au Palais du commerce

Le premier Salon de l'alimentation aura lieu au Palais du commerce du 31 octobre au 5 novembre. Ce Salon qui favorisera des échanges de vue entre les représentants de l'agriculture, de l'industrie et du commerce des aliments, donnera lieu à plusieurs concours, cliniques, forums et démonstrations.

Les manufacturiers auront l'avantage d'étaler leurs produits devant des milliers de visiteurs, car le "Salon" sera précédé de sept semaines de promotion dans les marchés d'aliments du Québec. Les gagnants des concours se partageront une somme de $12,000.00 durant l'exposition.

L'industrie alimentaire canadienne est à un nouveau tournant de son développement. Le nombre des produits augmente, le coût de production s'élève et la mise en marché pose plusieurs problèmes. Le "Salon de l'Alimentation" devient donc une excellente occasion pour les agriculteurs, industriels, grossistes et détaillants de se rencontrer pour discuter ensemble certains problèmes de production et de mise en marché de leurs produits.

Des concours pour les épiciers, caissières, commis, maîtresses de maison et étudiants constituent un autre élément des



Mlle Pauline Houle

publiciste du Salon de l'alimentation

plus intéressants dans une exposition de ce genre. Les ménagères pourront se procurer des formules à leur marché d'aliments. Un autre concours est destiné aux étudiants des écoles, collèges et universités qui devront répondre à 15 questions touchant l'industrie et le commerce des aliments. Les jeunes des centres de loisirs pourront également participer à un concours qui leur est destiné.

Autre initiative : concours pour les journalistes qui seront appelés à rédiger un article sur l'alimentation dans l'économie canadienne. Un jury de cinq écrivains choisira les meilleurs textes et attribuera $2,000 en prix.

Sous la direction de Mme Françoise Gaudet-Smet, il y aura, chaque jour, des démonstrations culinaires commanditées par les exposants. Une vaste "cuisine moderne" sera aménagée pour recevoir 300 personnes, à chaque démonstration. Pour plus de renseignements s'adresser au Service et promotion du détail, au 1290, rue St-Denis, tél. UN. 6-9936. Mlle Pauline Houle est la publiciste du Salon de l'alimentation.

Dans la collection Dior

La jupe cloche à Londres

LONDRES, (Reuters). — La jupe cloche que les confectionneurs britanniques regardaient d'un peu haut a pris d'assaut la collection que la maison Dior de Paris, établie à Londres, présentait hier aux acheteurs. Cette collection londonienne est exportée dans plusieurs parties du monde et elle influence une foule d'autres collections mineures. Certaines robes d'après-midi possèdent une pleine rondeur mais certains autres modèles tant pour le jour que pour le soir, s'épanouissent amplement grâce à quatre plis profonds partant, soit de la taille, soit des hanches. Le rond de cercle est réalisé à l'ourlet.

Vestes courtes

Les deux plis en avant, les deux autres à l'arrière remplaceront donc à l'automne les plis couteau vus au printemps. Les autres caractéristiques de la collection : de petites cravates de fourrure taquées aux encolures des tailleurs et des robes. Les manteaux ont des cols de fourrure assez imposants qui répètent la fourrure au long poil du chapeau, ordinairement, du renard ou du lynx.

Sans être tout à fait ajustées les vestes courtes appuient légèrement. Quelques-unes sont blousantes : désignées sous le nom des vestes-citrouille. Les couleurs sont plutôt sombres avec à l'occasion une touche de rouge, de rose clair ou d'émeraude. Le brun et le noir sont favoris le soir. Une robe chemise en velours noir pour le coquetel se porte avec un cummerbund. Les tissus du soir, le lamé or, les brocarts, la dentelle pour les manteaux et le chiffon, pour les robes.

Tableaux de maitres à la Maison Blanche

WASHINGTON. (AFP) — Poursuivant son désir de garnir les salons de la Maison Blanche de tableaux de maitres français, Mme Kennedy a fait savoir, mardi, qu'elle vient d'accepter, au nom de la Commission des Beaux-Arts, le don d'un célèbre collectionneur new yorkais, M. Sam Salz, d'une aquarelle signée Edouard Armand-Dumaresq.

Cette aquarelle du maitre français s'intitule "Signature de la déclaration d'indépendance". M. Armand-Dumaresq qui fut à la fois peintre, dessinateur et graveur au 19ème siècle, est l'auteur de nombreux tableaux dépeignant des batailles napoléoniennes, des scènes de la révolution américaine et de la guerre franco-prussienne.

opération beauté

par Mildred Gibson

Des yeux sous verres

Sortez de l'ombre, mesdames et donnez la vedette à vos yeux. Le fait de porter des lunettes ne devrait jamais vous faire oublier la nécessité d'un maquillage car elles accentuent l'attention plutôt que de la disperser.

Il vous faudra donc maitriser trucs et tours de brosse pour vos cils, sourcils et parfois même pour vos mèches sur le front. Si vous aimez porter une frange, brossez-la toujours bien au-dessus de vos sourcils afin de les dégager et d'assurer la symétrie de votre visage. Utilisez un fixatif à cheveux ou une toute petite bande adhésive pour les tenir bien en place

Voir OPERATION BEAUTE en page 12



Vos yeux brilleront de tous leurs feux, même derrière vos verres, s'ils sont adroitement maquillés. Ayez soin surtout de dégager votre ligne de sourcils et de ne pas masquer votre front.

CHEZ PERLEY

VENTE ANNUELLE DU PRINTEMPS

MANTEAUX de PRINTEMPS	• maint.	$37	à	$87
COSTUMES de PRINTEMPS	• maint.	$37	à	$87
ROBES de PRINTEMPS	• maint.	$17	à	$37
MANTEAUX DOUBLES DE FOURRURE	• maint.	$129	à	$259
ETOLES de VISON	• maint.	$259	à	$595

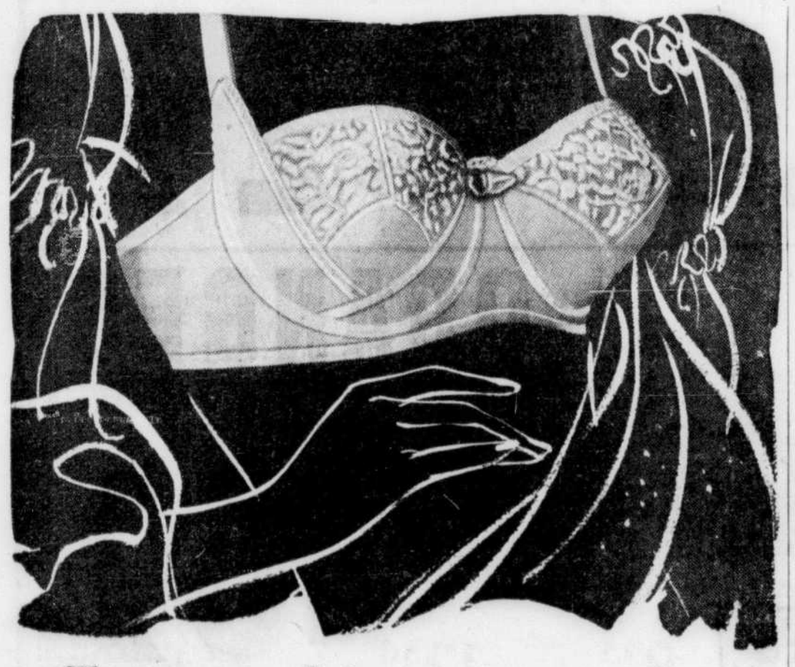
ET VETEMENTS SPORT

Ouvert le jeudi et le vendredi soir jusqu'à 9 heures

Perley

Entreposage frigorifique des fourrures — Appelez UN. 6-2031

ANGLE STE-CATHERINE ET DE LA MONTAGNE



Tenue parfaite ♥♥♥

Il faut le porter pour le croire! Dans toutes les tailles, dans chacun des quatorze modèles, le soutien-gorge Karess est une merveille d'esthétique! Il met à votre portée les secrets de l'élégance la plus raffinée.

SOUTIENS-GORGE KARESS DE GRENIER

Illustration: NOUVEAU BANDEAU FRANÇAIS *avec*

♥ Soutien latéral et central en Pellon ♥ Bonnets garnis de jolie dentelle, à souple support métallique ♥ Bretelles ajustables ♥ Noir et blanc. ♥ Bonnets A-B-C, 32-36. ♥ $5.00

Autres bandeaux Karess: $2.50 à $7.50 — Brassière Karess: $3.50 à $9.95

Disponible chez les marchands ci-dessous :

GEO. ALEPIN, ST-LAURENT LTEE, 903, boul. DECARIE, St-Laurent — RI. 7-4734

CHEVALIER LINGERIE, BERNARD ALEPIN (prop.), 6233, boul. MONK, Ville-Emard — PO. 8-3731

Maison de Choix, 1263 Ste-Catherine E., LA. 3-2022, Centre d'achats V.J.C., OR. 4-6650, Centre d'achats Laurier, OR. 1-3012, Centre d'achats St-Martin, MU. 1-6800, Commandes C.O.D. acceptées

SALON BIBIANE, Corsetière diplômée, 3159, rue MASSON, RA. 7-2222

Corbeil, Nous donnons et échangeons les timbres "Gold Star", 6500, rue ST-HUBERT CR. 9-4581

MRS BROWN'S CORSET SHOP, EXPERTE CORSETIERE, 5629 SHERBROOKE O., HU. 1-8772

LA BOITE A LINGERIE, 6711, rue ST-HUBERT, CR. 1-7234

LINGERIE GARDENIA, 4640 est, rue Ste-Catherine, CL. 5-3146

CHEZ ROSE MARIE, 5661a AVENUE DU PARC, CR. 2-0347

BRIERE, 6843 ST-HUBERT — CR. 9-1455, CENTRE D'ACHATS ROCKLAND RE. 9-6111, CENTRE D'ACHATS LUCERNE RI. 7-4425

CLAIRE LEGAULT, 3569, ave du PARC, AV. 8-0308

CHEZ TINA, 5130 est, rue BEAUBIEN, CL. 6-1859

La couleur du papier monnaie sur le tapis

WASHINGTON. (PA) — Des "anciens" du Trésor s'opposent fortement à la proposition qu'a faite Mme Elizabeth Rudel Smith de donner une couleur différente à toutes les coupures de billets de banque américains. Mme Smith est la nouvelle trésorière des Etats-Unis. Présentement, toutes les coupures, à l'exception de celle d'un dollar, ont la même couleur. Mme Smith trouve plus facile de les différencier si leurs couleurs varient. On ne sait pas encore si elle gagnera son point.

Un menu par jour

Crème de tomates épicée
Céleri en crème
Filets d'aiglefin frits
Pommes de terre au four
Soufflé aux carottes
Meringues françaises
Thé — Café

Soufflé aux carottes

2 cuil. à table de beurre
4 cuil. à table de farine
¾ tasse de lait
4 oeufs séparés
2 tasses de carottes en purée
1 tasse de mie de pain
1 boite de pois en conserve
1 cube de sucre
1 gousse d'ail
Sel au goût.

Faites fondre le beurre dans un bain-marie, ajoutez la farine et le lait graduellement. Faites chauffer jusqu'à épaississement. Ajouter les jaunes d'oeufs légèrement battus et laissez cuire encore jusqu'à épaississement. Mettez alors le sel, la purée de carottes, la mie de pain et les blancs battus en neige. Versez dans un plat d'eau et faites cuire pendant 30 minutes dans un four à 375°F. Faites ensuite chauffer les pois auxquels vous aurez ajouté le cube de sucre frotté auparavant sur la gousse d'ail. Démeulez le soufflé et versez les pois au centre. Garnissez de persil.

Ouvert ce soir et demain soir jusqu'à 9 h.

R&K originals



TEL QU'ANNONCE DANS UN MAGAZINE DE MODES REPUTE

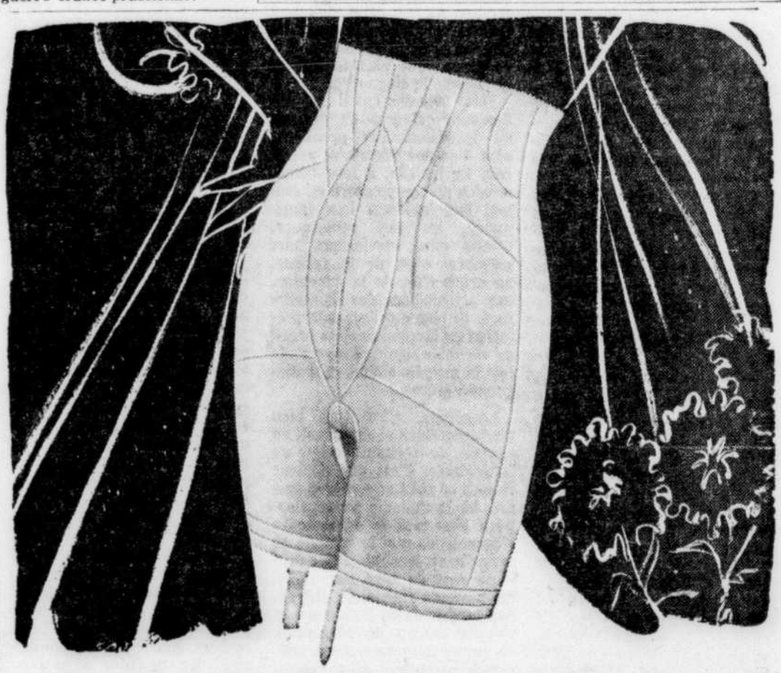
Pour la jeune fille qui s'y connait en vêtements

Vous serez vraiment élégante dans ce voile coton Stoffel importé de Suisse; encolure s'harmonisant garnie dentelle. Nous ne vous montrons ici qu'un modèle de notre vaste choix de toiles...bleu, mais et rose dans les tailles 10 à 18. Frais et idéal pour les temps chauds $35

Perley

Stationnement gratuit au garage "Pigeon Hole"

ANGLE STE-CATHERINE ET DE LA MONTAGNE



Tenue parfaite ♥♥♥

Légère comme une brise d'été, elle moule comme la peau! C'est grâce à ses panneaux en biais que la Fortuna tient si bien aux hanches et escamote les bourrelets de l'abdomen. La culotte Fortuna amincit sans comprimer.

GAINES FORTUNA DE GRENIER

Illustration: GAINE-CULOTTE FORTUNA B-FLAT

♥ Longues jambes! ♥ Idéales pour la tenue sport! ♥ Tissu nylon ultra-résistant! ♥ Panneau arrière en satin élasticisé et nylon ♥ Noir et blanc. ♥ P-M-G-XG. ♥ $14.00

Autres gaines et gaines-culottes FORTUNA bien proprtionnées: $5.00 à $20.00

Disponible chez les marchands ci-dessous

GEO. ALEPIN, ST-LAURENT LTEE, 903, boul. DECARIE, St-Laurent — RI. 7-4734

CHEVALIER LINGERIE, Bernard Alepin (Prop.), 6233, boul. MONK, Ville-Emard — PO. 8-3731

MAISON DE CHOIX, 1263 Ste-Catherine E. LA. 3-2022, Centre d'achats V.J.C. OR. 4-6650, Centre d'achats Laurier OR. 1-3012, Centre d'achats St-Martin MU. 1-6800, Commandes C.O.D. acceptées.

J. ALEPIN & Frères Ltée, 4295-4301, Notre-Dame O., WE. 3-1108-09

Corbeil, Nous donnons et échangeons les timbres "Gold Star", 6500, rue ST-HUBERT, CR. 9-4581

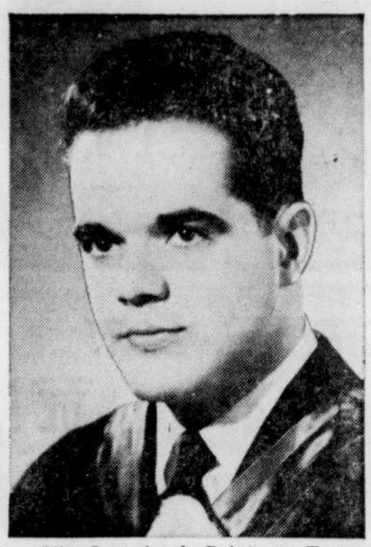
MRS BROWN'S CORSET SHOP, EXPERTE CORSETIERE, 5629 SHERBROOKE O., HU. 1-8772

BRIERE, 6843 ST-HUBERT — CR. 9-1455, CENTRE D'ACHATS ROCKLAND RE. 9-6111, CENTRE D'ACHATS LUCERNE RI. 7-4425

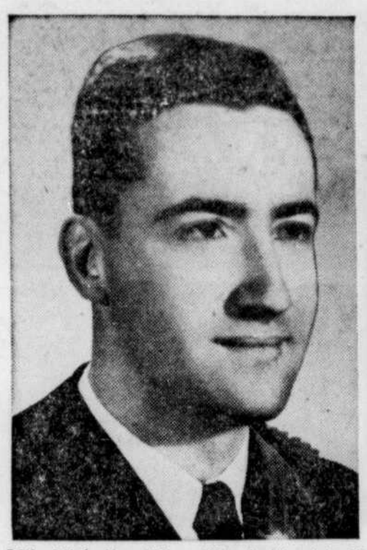
CLAIRE LEGAULT, 3569, ave du PARC, AV. 8-0308

CHEZ ROSE MARIE, 5661a AVENUE DU PARC, CR. 2-0347



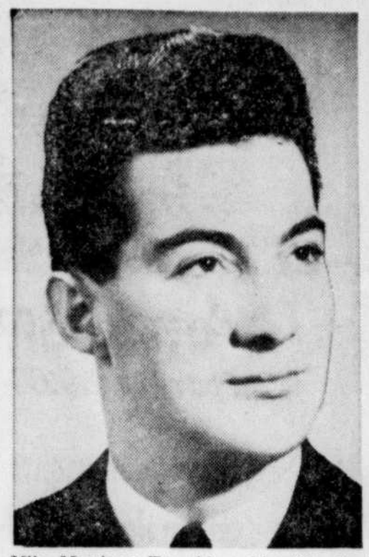


Mlle Lucie Lacroix, fille de M. et de Mme Olier Lacroix, de Pointe-aux-Trem- et le Dr André Fontaine, fils de M. et de Mme Jules Fontaine, de Montréal, dont le mariage sera béni prochainement par M. l'abbé Lucien Fontaine, oncle du marié, à l'église St-Enfant-Jésus de Pointe-aux-Trembles.





Mlle Micheline Dion, fille de M. et de Mme Joseph Dion, de Lac-Mégantic, et M. P.-Gamelin Vadeboncoeur, fils de M. et de Mme Marcel-G. Vadeboncoeur, d'Outremont, dont le mariage aura lieu le samedi, 1er juillet, à l'église Sainte-Agnès de Lac-Mégantic.





Mlle Monique Tremblay, i.l., fille de M. et de Mme Louis-Philippe Tremblay, et M. Jean Mondor, B.A., B. Péd., fils de M. Henri Mondor, décédé, et de Mme Mondor, dont le mariage sera célébré, samedi prochain, à 9 h. 45, à l'église Saint-François-d'Assise.



M. et Mme JEAN-GUY CHARETTE (Rita Courtois) dont le mariage a été célébré, ces jours derniers, à l'église St-Marc. La mariée est la fille de M. René Courtois, et de Mme Courtois, décédée, et le marié, le fils de M. Arthur Charette, décédé, et de Mme Charette.

Semaine de la formation technique

Due à l'initiative du Duc d'Edimbourg, la "Semaine de la Formation technique", qui sera célébrée du 29 mai au 4 juin 1961, a pour but de fixer l'attention sur l'importance de la Formation technique dans le monde actuel et d'encourager les jeunes à se préparer des carrières prometteuses.

Cette semaine sera observée à travers tout le Commonwealth.

Au Canada — Décret officiel de Son Excellence, le Gouverneur Général, le major général Georges-P. Vanier, sur l'observance de cette semaine de la Formation technique.

L'hon. Paul Gérin Lajoie, ministre de la jeunesse annonce que la province de Québec s'associera aux autres provinces du Canada pour cette célébration.

A cette occasion, le ministre de la Jeunesse, par l'entremise du directeur de l'école des Métiers commerciaux, M. Paul-E. Lévesque, invite les membres du chapitre national du Canada des Femmes chefs d'entreprise à la première d'un défilé de modes suivi d'une réception, devant avoir lieu lundi soir le 29 mai, à l'école des Métiers commerciaux.



Mme P. GERIN-LAJOIE

Cette soirée sera sous la présidence d'honneur de Mme Paul Gérin Lajoie conjointement avec Mme Flore-D. Jutras, présidente des Femmes chefs d'entreprise.

Ont également accordé leur patronage d'honneur: L'hon. sénatrice Mariana B. Jodoin, Mmes Jean Drapeau, Georges-Emile Lapalme, René St-Pierre, René Lévesque, Charles Kirkland et Hector Perrie.

On nous prie d'annoncer qu'aucun billet ne sera distribué à la porte le soir-même.

Pour information: s'adresser à Madame Yvette Daoust, RI. 4-0252.

Aux Anciennes de l'Institution Chanoine-Beaudet

Une réunion générale des anciennes élèves de l'Institution Chanoine-Beaudet, à Saint-Pascal, sera tenue le dimanche, 28 mai : 1 h., inscription; 2 h., séance de bienvenue; 2 h. 30, bénédiction de l'orgue, récital par l'abbé Destroismaisons; 3 h., visite de la maison; 4 h. 30, buffet.

Partie de cartes

La partie de cartes organisée par la chorale du cercle Notre-Dame-du-Sourire, des Filles d'Isabelle, aura lieu ce soir, à 8 heures p.m., à la salle Ste-Catherine, coin Amherst et Robin. Cette soirée sera sous la présidence d'honneur de M. l'abbé Oliva Bélanger, directeur du Foyer de Charité et de l'aumônier du cercle, M. l'abbé Réal Fortier.

Mariage Simard-Langelier

Ce matin, à dix heures, M. l'abbé Paul-Eugène Simard, bénissait, à la chapelle St-André de l'église St-Joseph de Mont-Royal, le mariage de Mlle Monique Langelier, fille de M. et de Mme Jean Langelier, de Ville Mont-Royal, avec Jean-André Simard, fils de M. et de Mme J.-Marcel Simard, de Westmount.

Pour la circonstance le sanctuaire était décoré d'une profusion de mufliers, marguerites, pivoines et muguets disposés sur un fond de verdure. Pendant la sainte messe, Mme J. Gratton interpréta à l'orgue un programme de musique religieuse.

M. Roger St-Louis agissait comme garçon d'honneur alors que M. Michel Lucas plaçaient les invités.

La mariée, qui entra à l'église au bras de son père, portait un fourreau blanc en soie shantung : corsage cintré en dentelle d'Alençon, une double jupe, légèrement plus longue à l'arrière, s'ouvrant sur un fourreau droit à effet tulipe ornée de larges plis "religieuse". Elle était enjolivée d'appliques de dentelle rebrodées de perles qui ornaient aussi l'encolure et les manches courtes. Un manteau de satin rouge écarlate recouvrait sa robe et son voile était maintenu d'un petit diadème perlé; elle tenait une cascade constituée de cymbidium et de muguets blancs.

Mlle Nicole Langelier, demoiselle d'honneur, soeur de la mariée, avait choisi une robe de mousseline de soie or; corsage ajusté en dentelle blanche d'importation, une étroite ceinture tressée soulignait la taille et elle était coiffée d'un tambourin réalisé de petites fleurs blanches. La cascade, qu'elle tenait, était formée de roses "Sweetheart" jaune pâle et stéphanotis blancs.

Mme Langelier portait un ensemble imprimé : robe en chiffon d'importation à corsage drapé et à jupe froncée. Le manteau du même imprimé était en peau de soie satin orné d'un col de chiffon s'harmonisant à la robe. Ses accessoires étaient bleu Dior et elle avait piqué une orchidée rose nuancée de brun sur son réticule.

Mme Simard avait choisi une robe de dentelle rose beige, style Renaissance, ornée de chiffon drapé à la taille, jupe fourreau. Son bouquet de corsage était composé d'une orchidée cymbidium rose.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception avait lieu à l'hôtel Skyline dont les salons étaient décorés de fleurs saisonnières dans les tons dégradés de rose. Les nouveaux époux sont ensuite partis pour Québec d'où ils s'embarqueront sur l'Homeric pour un séjour en Europe.

Pour voyager Mme Simard portait un costume de texture panier, importation française, turquoise, une blouse et un chapeau en tissu imprimé, des accessoires beige et un bouquet de corsage composé d'orchidées bleues.

Noël-Gravel

Lundi matin, à dix heures, à l'église paroissiale de Saint-Lambert, M. l'abbé J.-Paul Moreau bénissait le mariage de Mlle Suzanne Gravel, fille de M. et de Mme Roma Gravel, de Saint-Lambert, avec M. Edgar-L. Noël, fils de M. et de Mme J.-René Noël.

Pour la circonstance, l'église était décorée de corbeilles de fleurs saisonnières. Huit policiers de la Gendarmerie Royale du Canada escortaient les mariés et plaçaient les invités.

Accompagnée de son père, la mariée portait une robe en poult-de-soie : corsage de dentelle Chantilly, jupe de grande ampleur rehaussée d'appliques de dentelle et d'une rose en poult-de-soie qui retombait sur la traîne.

Mlles Lucie Potvin, nièce de la mariée, Pierrette Chenier et José Brassard, demoiselles d'honneur, portaient des robes identiques dont l'une était en organza jaune jonquille et les deux autres en bleu lavande.

La mère de la mariée avait choisi une robe en guipure sur fourreau de taffetas bleu acier.

La mère du marié portait une robe de chiffon bleu pervenche rehaussée d'un panneau à l'arrière.

A l'issue d'une réception au restaurant La Barre 500, les nouveaux mariés se sont dirigés en automobile vers les montagnes Pocono de Pennsylvanie. Mme Noël portait alors une deux-pièces vert nil en tricot de laine, un chapeau de fleurs et des accessoires également vert.

Mme Kennedy enchantée de son voyage au Canada

WASHINGTON. (PC) — Mme Jacqueline Kennedy, maintenant de retour à Washington, s'est déclarée enchantée de son séjour au Canada, qui lui a laissé "de bien charmants souvenirs".

Elle projette un autre voyage, en compagnie de son époux et cette fois à destination de l'Europe, à Paris et à Londres, au début de juin.

Elle désire aller rendre visite à sa soeur, la princesse Radziwill, qui demeure aux environs du palais Buckingham, au moment où sera baptisé le plus jeune enfant de Mme Radziwill. Son bébé est né prématurément aux Etats-Unis l'année dernière.

On parle beaucoup des toilettes de Mme Kennedy, choisie comme la femme la plus élégante de l'année. Ce sujet est porté à l'ordre du jour, et on discutait récemment à New York à savoir si la femme du président achetait encore des créations parisiennes. Ces propos sont venus aux oreilles du couturier attitré de Mme Kennedy, Oleg Cassini, qui n'en croit rien. M. Cassini est d'avis que, s'il en était autrement, sa cliente, "qui est si gentille", l'en aurait sûrement informé. D'ailleurs, la Maison blanche a démenti ces propos.

On avait raconté dans les milieux de la haute couture de New York, que Mme Kennedy et la princesse Radziwill, ayant la même taille, il était facile pour cette dernière, d'acheter des créations, notamment de Givenchy, de Paris, et de les faire parvenir à sa soeur, sans qu'un essayage ne soit nécessaire.

Déplacements

Mme Gérard Boudrias, présidente de l'Association des Auxiliaires des hôpitaux de la province de Québec assiste cette semaine, comme délégué de la province de Québec, au Congrès National des Auxiliaires des Hôpitaux du Canada, qui a lieu à Toronto.

Mlles Gwen Arnott, de Notre-Dame-de-Grâce, et Hélène Brisebois, de Verdun, partent demain à bord de l'Empress of Canada, pour un séjour de trois semaines en Europe.





Mlle CLAIRE LeBIRE, fille de M. et de Mme Léonidas LeBire, de Longueuil, et M. Raymond-M. Bois, fils de M. et de Mme Louis Bois, de Québec, dont le mariage sera célébré, samedi prochain, à l'église St-Antoine de Longueuil.



"La Maison de Beauté"
Wanner's LTD.
VOUS OFFRE

COUPE "COMB CURL" $1.25
MISE EN PLIS $1.50
Nouveau style parisien
SHAMPOOING ET MISE EN PLIS $2.25

PERMANENTE "SENSATIONAL"
REG. 7.50
OFFRE VALABLE POUR DEUX SEMAINES SEULEMENT
$5.00

VENEZ AVEC ou SANS RENDEZ-VOUS

OUVERT TOUS LES JOURS DE 9 HEURES A 7 HEURES
VENDREDI JUSQU'A 9 HEURES—SAMEDI JUSQU'A 6 HEURES
1194 OUEST, RUE STE-CATHERINE — UN. 6-7636

SALLE Du Barry

Cette toute nouvelle et somptueuse salle à manger est déjà réputée pour sa table unique et son atmosphère fashionable. Venez y applaudir

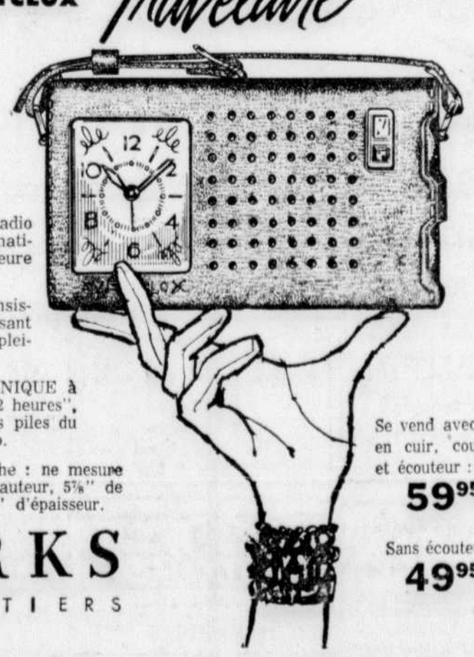


Eleanor La Forge
Chanteuse superbe
du 15 au 27 mai
Danse avec l'orchestre de Nick Martin.

Réservations: RI 7-9861
Stationnement gratuit
SKYLINE HOTEL
6050 chemin de la Côte de Liesse

CADEAU de fin d'Etudes

REVEILLEZ-VOUS EN MUSIQUE AVEC UN
BIRKS B·B
WESTCLOX Travelaire



• Le récepteur radio s'allume automatiquement à l'heure fixée.
• Circuit à 6 transistors, avec puissant haut-parleur "pleine tonalité".
• Horloge MECANIQUE à mouvement "32 heures", n'usant pas les piles du récepteur radio.
• Modèle de poche : ne mesure que 3⅛" de hauteur, 5⅞" de largeur et 1½" d'épaisseur.

Se vend avec étui en cuir, courroie et écouteur : 59.95
Sans écouteur : 49.95

BIRKS
BIJOUTIERS

TROIS MAGASINS DANS LE GRAND MONTREAL
BIRKS B·B
CARRE PHILLIPS, DORVAL ET ROCKLAND



MUM vous rend aguichante!

MUM est plus qu'un simple désodorisant. C'est une crème parfaitement appropriée à la peau sensible des aisselles. MUM est douce et agréablement parfumée. Son action rafraîchissante, et inoffensive pour les tissus, se prolonge durant 24 heures.
Riche et crémeuse, MUM est d'emploi facile et agréable. Une légère application . . . et vous laisserez derrière vous un sillon parfumé. MUM ne sèche pas dans le bocal, elle demeure crémeuse jusqu'à la fin. Employez la CRÈME DÉSODORISANTE MUM en toute confiance!



3212F

MUM
LA CRÈME DÉSODORISANTE

Préférez-vous un vaporisateur? Essayez MUM MIST!

OFFRE SPÉCIALE "PLAYTEX"

Simpson MONTREAL

Achetez une gaine "Mold'N'Hold" ou "Magic Controller" et vous recevrez, en cadeau, une gaine-culotte "Playtex" valant 5.95 ! Profitez de cette offre exceptionnelle !

Le secret d'une silhouette élégante !
Idéale pour vos toilettes de printemps et d'été !
Doublée de coton si frais, si doux pour votre peau !
Une ligne élancée, sans gêner votre liberté de mouvements !



Deux modèles de Gaines "Playtex"

"MAGIC CONTROLLER" 9.95 ch.
Vous payez 9.95 — vous obtenez un total de 15.90 !

"MOLD 'N' HOLD" 12.50 ch.
Vous payez 12.50 — vous obtenez un total de 18.45 !

Modèles réalisés en "Fabricon" (mélange coton-et-lastex) et doublés de coton très fin. Panneaux devant en forme de doigts pour un maintien parfait. Jarretelles amovibles. Tons rose ou blanc. (Pour tailles, consulter le tableau).

• "MAGIC CONTROLLER" (sans glissière)
• Soutien-gorge court
(A), (B), (C) .... ch. 3.95
(D) .... ch. 4.95

• "MOLD'N'HOLD" (avec glissière sur le côté)
• Soutien-gorge long ou ¾
(A), (B), (C) .... ch. 6.95
(D) .... ch. 7.95

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — MENUS ARTICLES, AU REZ-DE-CHAUSSEE
Rayon 710 — sauf pour modèle "Mold'N'Hold"
SIMPSON — LE SALON DU CORSET, AU QUATRIEME
Rayon 741

Pour un temps limité !
CADEAU !
GAINE-CULOTTE
Vous recevez, sans frais, cette gaine-culotte, modèle très court, pour porter sous le maillot de bain ou vêtements de sport.
• Modèle se vendant 5.95
• Confectionné en "Fabricon"
• Ton blanc seulement
• Pour tailles, consultez le tableau

UTILISER CE TABLEAU POUR VOS MESURES

	Très petite	petite	moyen	grande
Tailles	23-25	26-28	29-31	32-34
Hanches	33-35	36-38	39-41	42-44

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA

Grande VENTE annuelle de MAI

DEUX DERNIERS JOURS

Epargnez 20 à 50% aux cinq magasins Morgan

VOUS POUVEZ GAGNER UN VOYAGE ALLER ET RETOUR POUR DEUX EN EUROPE

par réacté

AIR CANADA



Visitez Londres . Paris . Rome . Bruxelles . Zurich . Milan . Vienne . Copenhague



Économisez 4.97!

Norm. 14.95
9.98

Cardigan en grosse laine écossaise, rayures brillantes et de bon goût

Une "jaquette en plus" importée d'Ecosse pour la vente de mai ... prix exceptionnellement bas !

- Tricot de laine doux et luxueux
- Modèle sans col, flatteur, décolleté en V, très joli avec collier de perles !
- Rayures d'été couleurs géranium/marine, blanc, marine/géranium/blanc, ou bleu poudre/blanc/doré.
- Poches spacieuses, boutons cuivrés.
- Manches étroites, bien fuselées.
- Tailles 34, 36, 38.

(Ecrivez ou téléphonez VI 2-6261

A LA SPORTIVE ... ETAGE-MODE ... AU DEUXIEME

UNE SELECTION A SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Épargnez 3.00 sur chacun ...
épargnez 9.00 sur ensemble assorti!

Frais vêtements de nuit en mélange drip dry parementés de dentelle

Norm. 10.00 — ch.
6.98

- Chemise de nuit ajustée
- Chemise de nuit ample
- Pyjama Baby Doll

Les vêtements "rêvés" pour les nuits chaudes d'été ... épargnes de mai bien accueillies à l'arrivée des vacances.

- Mélange magique Dacron* et coton
- Parementures de dentelle, rubans et plis
- Modèles jeunes et gamins
- Rose glacier ou bleu givré
- P.M.G.

* Marque déposée

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261

LINGERIE ... ETAGE-MODE ... AU DEUXIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Épargnez 4.97!

Maillot de bain et jupe assortis ... Tissu satinette à imprimé ravissant!

Norm. 14.95 — ch.
9.98

Lorsque votre maillot de bain est mouillé, vous enfilez la jupe ... vous voilà prête pour le lunch, sans avoir à changer de vêtement. Modèles seyants en satinette douce et soyeuse, peuvent se porter séparément.

- **Maillot de bain doublé** avec petite culotte, panneaux plissés élasticisés sur le côté.
- **Jupe à plis non pressés,** boutonnage sur le devant, grandes poches appliquées ceinture même tissu.

Imprimé au couleurs dominantes orange/doré ou gris/rose soutenu.

- Tailles 12 à 18.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

A LA SPORTIVE ... ETAGE-MODE ... AU DEUXIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND





Économisez 4.00!

Robes fraîches et pimpantes d'été de notre boutique Town & Country

Norm. 16.95
12.95 ch.

Robe fourreau de coupe simple, se porte très bien soit au travail ou après cinq heures ... tissus merveilleux ... un prix surprise 12.95 !

A. Tissu frais Arnel* et coton à fines rayures avec encolure carrée manches à même avec goussets pour plus de confort, ceinture même tissu. Beige ou citron avec blanc. Tailles: 10 à 18.

B. Rayonne simili-toile, détail intéressant de fronces à l'encolure sans col ; manches à même et ceinture cordonnet en pareil. Bleu Wedgewood, fusain ou tan moka. Tailles: 10 à 18.

* Marque déposée.

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261

LA BOUTIQUE TOWN & COUNTRY ... ETAGE-MODE ... AU DEUXIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND.



Norm. 3.00
1.98 ch.

Épargnez 33⅓%!

Gais corsages en tricot de coton, unis ou à rayures!

Si frais avec shorts et tenues de jeu d'été ... coloris éclatants. Chemises-T en tricot de coton, jolie frange à l'ourlet, touche à peine aux hanches. Modèle ample sans manches, encolure bateau. Choix de corsages à rayures multiples ou variété de teintes unies en noir, blanc, or, vert. Entièrement lavables et prérétrécis aussi ! Grandeurs : P.M.G.

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261.

PARURES DE COU ... AU REZ-DE-CHAUSSEE

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND.

REVUE DE MODES JONATHAN LOGAN

AU SALON DE LA JEUNE CANADIENNE

½ heure radiodiffusée avec Mike Stephens

Commentaires par Madame Eve Triel de CJAD

Samedi le 27 mai, de 11 h. 30 à 12 h.

Pas de billets d'entrée nécessaires

PRIX DE PRESENCE

Venez voir les robes Jonathan Logan modelées

VENDREDI — le 26 mai, de 6 h. p.m. à 8 h. 30 p.m.

SAMEDI — le 27 mai, de 10 h. a.m. à 11 h. 30 a.m. de 1 h. p.m. à 4 h. 30 p.m.

SALON DE LA JEUNE CANADIENNE ... AU TROISIEME



Norm. : 9.95 et 10.95 la paire
5.98

Épargnez 3.97 ou 4.97!

Souliers tout-aller haute élégance, fabrication canadienne renommée!

- COMMIS SURNUMERAIRES !
- EMBALLEURS SURNUMERAIRES !

Seulement 600 paires ! Une vente merveilleuse à ne pas manquer ... souliers tout-aller d'été ... variété de :

- Cuirs souples et texturés.
- Modèle charmants et à la vogue.
- Talons compensés et "bottier". Quelques suèdes souples.
- Les coloris les plus en demande comprenant: vert saule, brun, huître, noir, tan, des bleus, brique, sable, fusain dans le groupe.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

CHAUSSURES POUR DAMES, ETAGE-MODE ... AU DEUXIEME



Norm. 3.00 — ch.
1.98

Épargnez 33⅓%!

Blouses pratiques en coton peigné offertes à prix de vente!

Un prix très bas pour ces blouses confectionnées dans d'excellents cotons. Broadcloth de coton peigné drip dry, infroissables, nécessitent pas ou peu de repassage. Deux modèles indispensables dans votre garde-robe d'été; les deux, grandeurs 12 à 20.

A. Modèle classique sans manches avec col se portant fermé ou ouvert. Poche sur la poitrine. Blanc ou bleu.

B. Modèle couturier sans manches, détail de fronces à l'encolure. Blanc ou beige.

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261

PARURES D ECOU ... AU REZ-DE-CHAUSSEE

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND.

ECRIVEZ A NOTRE SERVICE DE COMMANDES, TELEPHONEZ VI. 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE POUR APPELS INTERURBAINS SANS FRAIS

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA

Grande VENTE annuelle de MAI

DEUX DERNIERS JOURS

Epargnez 20 à 50% aux cinq magasins Morgan

Épargnes spéciales de mai pour messieurs!

Epargnez 20% sur un . . .
plus 25% sur 6 !

Camisoles athlétiques et shorts de coton pour messieurs

Norm.: 1.25 ch. **1.00** 6 pour 5.50

- **Camisoles athlétiques**

Fin coton fin peigné, blanc, tricot de grand pouvoir absorbant. Procédé spécial contrôlant le rétrécissement. Coupe étudiée assurant un confort ultime. P.M.G. et XG.

- **Shorts courts**

Fin coton peigné, gousset sans coutures, siège double. Liséré double devant assurant un très grand confort, bande élastique confortable à la taille. P.M.G. et XG.

Epargnez 1.25 !

Ceintures-cuir-et-élastique

Norm. 2.50 ch. **1.25**

Ceintures en épais élastique, devant cuir et boucle en métal couleur dorée ou argentée. Doré, vin, gris, fusain ou marine. P.M.G.

Epargnez 1.00 ou plus !

Cravates soie importées de Suisse

Norm. 3.50 ch. **2.50** 3 pour 7.00

Variété de cravates soie de bon goût, doublure coton. Confection main en Suisse. Motifs effacés, rayés de haute distinction... aux teintes estivales masculines.

Epargnez 1.45 !

Mouchoirs en toile irlandaise

Norm. 3.95 **2.50** la douzaine

Mouchoirs en toile blanc neige, faits en Irlande. Grandeur généreuse, ourlets à points tirés. Environ 16 pouces carrés.

Epargnez 1.50 à 2.50 !

Ensemble boutons de manchettes et pince à cravate

Norm. 4.00 à 5.00 l'ens. **2.50**

Grand choix d'ensembles boutons de manchettes et pince à cravate en métal plaqué or ou rhodium. Dessins nets, à pierres, à motifs gravés.

Ecrivez ou téléphonez (VI. -6261)
MERCERIE POUR MESSIEURS, AU REZ-DE-CHAUSSEE
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Epargnes de la vente de mai ! 25 ou 40% de rabais !

Chemises sport de marque renommée

Nouvelles couleurs !
Nouveaux motifs !
Styles frais !



Norm. 4.00 ou 5.00 **2.95** CH.

Une des plus belles collections de chemises sport à manches courtes . . . chemises offertes à des épargnes imbattables de début de saison.

- Chemises fraîches à manches courtes, bonne confection en viscose hopsocking, Sanforized. Teintes unies de olive, beige, gris, jaune ou bleu clair.
- Chemises sport en coton "lavez et portez", motifs nets, motifs de fantaisie, rayures : olive, bleu, beige ou gris.
- Tailles : Petit (14, 14½), Moyen (15, 15½) Moyen-grand (16, 16½), Grand (17, 17½).

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
VETEMENTS SPORT POUR MESSIEURS ... AU REZ-DE-CHAUSSEE
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

VOUS POUVEZ GAGNER UN VOYAGE ALLER ET RETOUR POUR DEUX EN EUROPE

par réacté
AIR CANADA



Visitez Londres . Paris . Rome . Bruxelles . Zurich . Milan . Vienne . Copenhague



Boîte de 50 **2.50** toutes taxes incluses

CH. **1.00**

Prix spécial aux fumeurs !

Cigares "Perfecto" Granola

Cigares doux, forme perfecto, frais de la manufacture, ils sont percés prêts à être fumés. Chacun a une enveloppe individuelle pour conserver la fraîcheur ; boîte de cinquante.

Pipes en bruyère

Un beau choix de pipes anglaises importées ; plusieurs formes populaires, fini doux ou sablé. Filtres amovibles.

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261
COMPTOIR DES TABACS ... AU REZ-DE-CHAUSSEE
BOULEVARD ET ROCKLAND



Norm. 25.00 à 55.00 **15.00 à 35.00**

Robes échantillons d'été ... la plupart à exemplaire unique

Vous êtes chanceuses si vous vêtez taille 12 .., vous aurez un vaste choix ed petites robes d'été, échantillons de styles tout-aller ou habillés. Epargnes substantielles du mois de mai.

- Robes de jour et de circonstances plus habillées
- Fourreaux, robes à jupes amples, costumes et ensembles
- Tissus d'été comprenant des cotonnades, des voiles, nouvelles textures et mélanges faciles d'entretien.
- Modes les plus nouvelles aux tons pastels et foncés
- Taille 12 seulement.

Pas de commandes postales ni téléphoniques
ROBES POUR DAMES ... AU DEUXIEME



Norm. 15.95 **9.95**

Économisez 6.00 !

Robes en ratine pour messieurs, utiles sur la plage ou à la maison

Epargnes de la vente de mai à réaliser sur ces chics robes de chambre pour messieurs. De grande élégance à la maison, elles sont pratiques sur la plage !

Entièrement coupées dans un tissu éponge de coton absorbant . . modèle avec manches à poignets, trois poches spacieuses, ceinture même tissu. Rayures couleur vin, bleu ou brun ... tailles : petit, moyen, grand ou extra grand.

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261
MERCERIE POUR MESSIEURS ...
AU REZ-DE-CHAUSSEE
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Norm. 9.00 **5.98** l'ens.

Économisez 3.00 !

Tenues cabana en frais coton seersucker pour garçons

Epargnes spéciales de Mai ! Ensemble élégant, confection pour garçons par Tam O'Shanter, un manufacturier spécialiste dans les vêtements pour garçons. L'ensemble est en frais coton seersucker. Doublure entière en tissu éponge pour plus de confort. Caleçons élasticisés avec support intérieur. Quadrillés aux teintes dominantes de gris, bleu ou tan ... tailles 8 à 18.

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261
MERCERIE POUR GARÇONS ... AU TROISIEME
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Épargnez 12.55 !

Complets en tropical ... tissu mélange Terylene* et laine pour messieurs



Norm.: 62.50 **49.95**

Complets de haute distinction, frais et d'aspect impeccable pour la saison estivale . . . et offerts à bas prix de la vente de mai chez Morgan.

Ces complets sont taillés avec soin dans un tissu mélange léger Terylene* et laine.

Style le plus en demande de nos jours: devant simple trois-boutons, poches à rabat et ouverture centrale. Pantalon avec ceinture gansée et plis. Teintes unies en faveur et motifs estompés en gris, bleu, brun ou olive. Tailles 36 à 46 . . . modèles proportionnés pour la plupart des tailles.

*Marque déposée

Pas de commandes postales ni téléphoniques
COMPLETS POUR MESSIEURS ... AU REZ-DE-CHAUSSEE
SELECTION BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

ECRIVEZ A NOTRE SERVICE DE COMMANDES, TELEPHONEZ VI. 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE POUR APPELS INTERURBAINS SANS FRAIS

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA

Grande VENTE annuelle de MAI

DEUX DERNIERS JOURS

Epargnez 20 à 50% aux cinq magasins Morgan

VOUS POUVEZ GAGNER UN VOYAGE ALLER ET RETOUR POUR DEUX EN EUROPE

par réacté

AIR CANADA

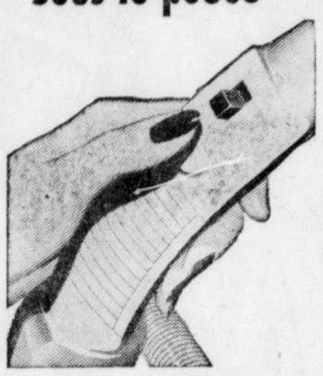


Visitez Londres . Paris . Rome . Bruxelles . Zurich . Milan . Vienne . Copenhague

La première fois à ce bas prix!

Épargnez 42.00!

Nouvel aspirateur Deluxe Hoover "Constellation" avec contrôle "sous-le-pouce"



Premier aspirateur sur coussin d'air



modèle 871

L'aspirateur de luxe Hoover a ceci de particulier qu'il est le premier à avoir le commutateur marche-arrêt sur la poignée même, démarre ou arrête où vous êtes. Semble flotter dans l'air. Dispositifs pour accessoires toujours à la portée de la main. Puissant moteur 1¼ c.v. Sac à poussière amovible. Accessoire se glissant sous les meubles. Voyez le nouveau "Constellation" de Hoover à nouvelle silhouette basse avec tuyau extensible qui s'allonge jusqu'au double de sa longueur, grande puissance de succion.

Complet avec outils à dépoussiérage
Norm. 99.95
57.95

PAS DE PAIEMENT INITIAL — 10 mensualités de 6.25
La taxe de vente payable à l'achat
ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261) — Pour information appelez VI. 4-1515, local 466
HOOVER ... AU REZ-DE-CHAUSSEE
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Épargnez plus de 40%!

norm. 179.00
$99

Fauteuils de vivoir Cooper Bros. — prix de la vente de mai...

Siège de style Provincial Français, la plupart à exemplaire unique, tout désigné pour le décor de votre vivoir. Dossier formé, très nouveau, en vue du confort. Construction à ressorts en spirale Webb, coussin mousse revêtu de damas; bois apparent façon bois fruitier. Choix de coloris, blanc et doré, doré, beige, vert, corail, pain grillé, rose ou lime.

Pas de paiement initial. — 12 mensualités de 8.95
La taxe de vente payable à l'achat.
ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)
MEUBLES DE VIVOIR ... AU CINQUIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND.



Norm. 6.00
3.95

Épargnez 2.00!

Gaine "Sensation" Nemo ... Fraîche et flexible

La gaine "Sensation" de Nemo est légère comme une plume, flexible comme un roseau, agréable à porter et rassurante. Elle est élastique dans les deux sens, elle est en tricot de coton mercerisé, on la porte sous la petite robe d'été, sous le pantalon, sous le short.

- Modèle junior droit.
- Longueur 12 po. en taille moyenne; ou longue de 14 po. en taille longue.
- Blanc seulement.
- P.M.G.

Pas de commandes postales ni téléphoniques
CORSETS ... ETAGE-MODE ... AU DEUXIEME
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Épargnez plus de 40%!

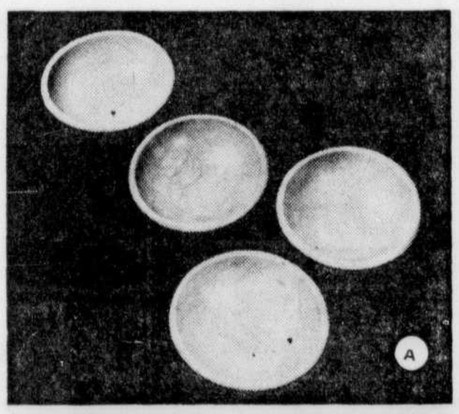
Bas de nylon Morgan's Own à bas prix de vente de mai

Norm. 1.25
.69
la paire
3/2.00



Bas en mèche de nylon sans couture... première qualité, attrayant fini mat sans reflets. Epargnes à ne pas manquer... une demi-douzaine de paires revient à un soupçon plus cher que le prix de trois paires! Talons et bouts renforcis, revers confortables. Trois teintes permettant de s'harmoniser avec vos toilettes d'été: beige épice (beige moyen), ambre brûlé (brun doré) ou cacao (brun foncé). Pointures: 8½ à 11. Quantité limitée.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261) — sur commandes de deux paires ou plus
BAS ... AU REZ-DE-CHAUSSEE
SNOWDON, BOUEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Épargnez 25% et plus!

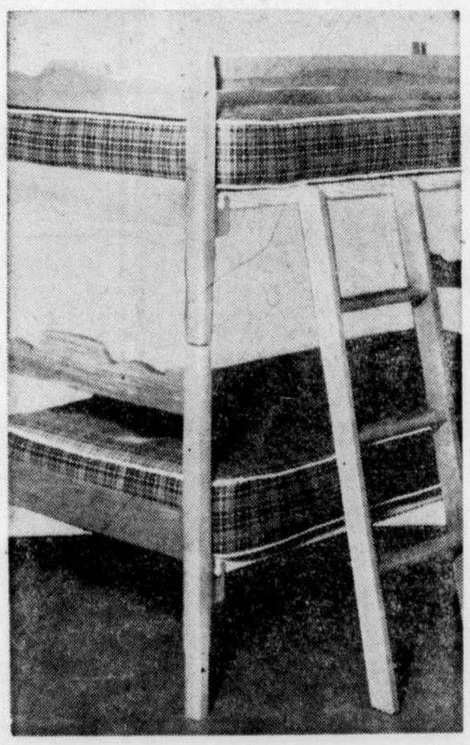
Ensemble bols et ustensiles de service en bois bouleau pour salade ... prix de mai

Fabrication canadienne par Baribeau! Toutes les pièces sont en bois de bouleau choisi, sablées et finies satin mat, fabrication une-pièce. De grande résistance aux acides, huiles et détersifs.

A. Ensemble de quatre bols individuels 6 po.
4 pièces Norm.: 4.00 **2.98**

B. Saladier 11 po., cuiller et fourchette de service.
3 pièces Norm.: 4.75 **3.50**

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
VERRERIE ... AU QUATRIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Norm. 109.50
79.50

Épargnez 30.00!

Pratiques lits superposés à épargnes de mai!

Les lits étagés qu'il faut pour les villas ... les chambres d'enfants ... offre exceptionnelle chez Morgan pendant cette vente de mai. Matelas rembourrés ressorts, revêtement coutil à carreaux rouges, sommier à lame d'acier, base en bois dur. Choix de façons: érable antique ou sucre brûlé.

Pas de paiement initial — 10 mensualités de 8.55
La taxe de vente payable à l'achat.
ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)
LITS ET LITERIE ... AU SEPTIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Norm. 49.95
27.95
au complet avec étui

Épargnez 22.00!

Caméra Ricoh Super 44 avec étui, à prix de vente!

- Objectif 3.5F, vitesses de 1 seconde à 1/400 seconde
- Pour diapositives 2 po. x 2 po. Film no. 127
- Prise pour tous les types de flash
- Viseur à réflection ou en direct
- Caméra d'une grande précision — Offre remarquable — au complet avec étui cuir.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)
CAMERAS ... AU REZ-DE-CHAUSSEE
BOULEVARD ET ROCKLAND

Épargnes de la vente de mai sur...

Articles de toilette!

A. Savons de bain anglais Morgan — Pin, rose géranium, lavande, eau de Cologne, avoine, lilas. La boite norm. 2.50 **2.00**

B. Savon Ivory — 10 morceaux par client et seulement comme une partie d'une plus grosse commande. Spécial 10 pour **1.05**

C. Papier de toilette Jean Atkins — Aqua, rose, vert ou jaune. Norm. 12 rouleaux pour 2.22 **1.75**
12 pour
Caisse de 100 rouleaux **14.00**

D. Papier de toilette Blue Label Morgan — Norm. 12 rouleaux pour 2.35 **1.85**
12 pour
Caisse de 100 rouleaux **15.00**

E. Tissu facial Jean Atkins — Norm. 3 pour 1.11 **.88**
3 boites pour

F. Purificateur d'air Morgan. 13 on. norm. 1.19 **.89**

G. Tablettes de bulles à bain. Boite norm. 1.49 **.98**

H. Brosse nylon à cheveux. Norm. 1.00 **.65**

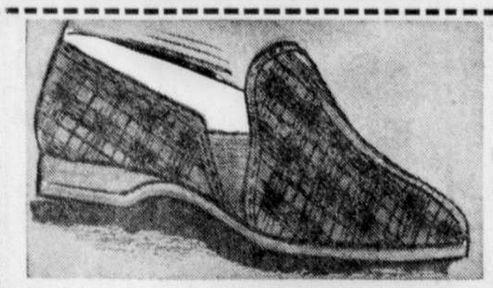
J. Brosse nylon à ongles. Norm. .50 — 2 pour **.45**

K. Brosse nylon à dents. Norm. .35 ch. 4 pour **.95**

L. Sac à eau chaude. Valeur exceptionnelle à ..... **.98**

M. Gants caoutchouc — Norm. .69 la paire **.49**

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261
sur commandes de 1.00 et plus.
Veuillez compter jusqu'à sept jours pour la livraison.
ARTICLES DE TOILETTE ... AU REZ-DE-CHAUSSEE



Epargnez 20%!

Pantoufles en velours côtelé de marque canadienne pour enfants

Norm: 2.49 la paire **1.98**

Un achat approprié au temps des vacances et du camping pour enfants. Solides pantoufles en velours côtelé, côtés élasticisés assurant un ajustement parfait. Semelles éponge silencieuses. Ecossais rouge ou bleu. Pointures enfants 8 à junior 3.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)
CHAUSSURES D'ENFANTS ... AU TROISIEME
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Sept étages CLIMATISES *pour votre confort*

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA

Grande VENTE annuelle de MAI

DEUX DERNIERS JOURS

Epargnez 20 à 50% aux cinq magasins Morgan

Épargnez plus de 35%!

Vêtements de jeu... exclusifs à Morgan, à prix de vente!

- Tous en coton sharkskin ... ressemblant à s'y méprendre au tissu Oxford !
- Tous de confection supérieure ... encolures à revers intérieurs, coutures doubles !
- Tous sont de qualité "lavez et portez", demandant peu ou pas de repassage !
- Corsages dans des modèles favoris et aimés ... pantalons aux longueurs populaires !
- Teintes unies de rose, bleu poudre, beige, jaune, blanc que vous pouvez assortir avec vêtements complémentaires imprimés.
- Tous dans les tailles 10 à 18.

Norm. 4.95 ch.

2.98

Fuseaux, shorts jamaïca et pantalons marins !

tous avec glissières sur les côtés, poches en taillade, dans les teintes unies.

Corsages

A. Corsage sans manches, boutonnage sur le côté, ourlet frangé et fermeture; imprimé "pavillons pour signaux" en rose/rouge, bleu roi/bleu poudre ou beige/vert loden sur blanc.
B. Corsage genre tunique, sans manches, avec poches appliquées et ceinturon même tissu. tons unis.
C. Corsage court sans manches, boutonnage au dos, ourlet frangé; imprimé "bateaux et avirons" beige/vert loden, jaune/tan, ou bleu poudre/lilas sur blanc.

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261

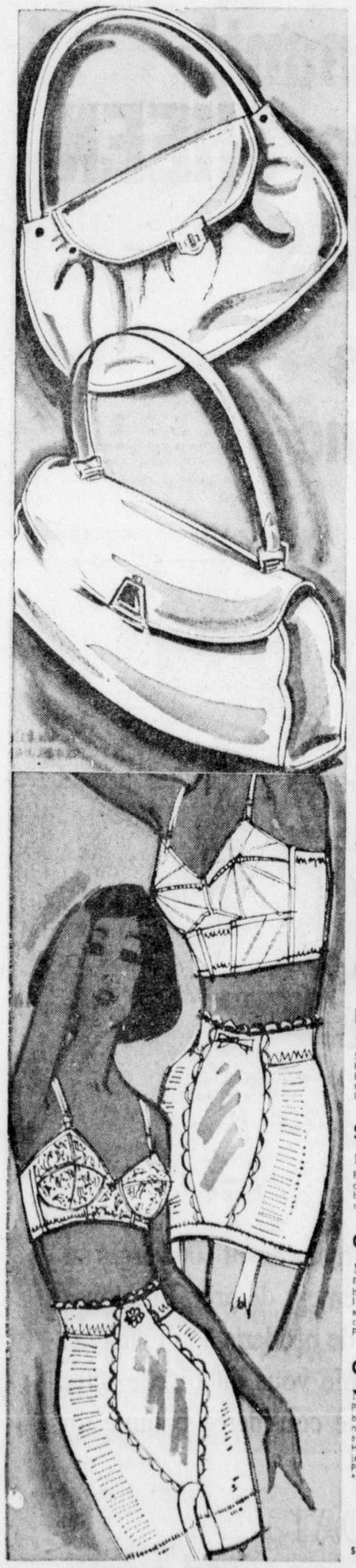
VETEMENTS SPORT ... ETAGE-BUDGET ... AU TROISIEME
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



VOUS POUVEZ GAGNER UN VOYAGE ALLER ET RETOUR POUR DEUX EN EUROPE

par réacté
AIR CANADA

Visitez Londres . Paris . Rome . Bruxelles . Zurich . Milan . Vienne . Copenhague



Épargnez plus de 30%!

Sacs à main d'été en cuir Yum-Yum!

Norm. 11.95

7.98 ch.

Deux jolis modèles en souple cuir Yum-Yum ! Elégants, ils ont l'apparence de sacs dispendieux ... nous vous les offrons à un bas prix de vente ! Formes pour l'après-midi dans les tons bone ou blanc ... les deux modèles avec rabat et fermoir de sûreté. Poignées unies, doublures faille, compartiments à glissière ; goussets sur le côté et porte-monnaie. Bas prix spécial de la vente de mai.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ VI. 2-6261

SACS A MAIN ... AU REZ-DE-CHAUSSEE

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Épargnez 150.00!

Sofa "Hide-a-bed" style colonial de Simons

à prix de vente de mai

Des épargnes incomparables de la vente de mai ... Sofa "Hide-a-Bed" de Simmons, le fabricant très renommé en literie ... Un sofa élégant le jour qui se transforme en un lit 3/4 très confortable la nuit, avec espace de rangement sous le matelas. Solide construction matelas à ressorts avec caoutchouc-mousse et revêtement en tissu type colonial.

Aussi disponible : fauteuil assorti à 129.00 en sus.

Conditions budgétaires si désiré

Pas de commandes postales ni téléphoniques.

Norm. 439.00

289.

LITS ET LITERIE ... AU SEPTIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND.





Norm. 8.95 à 11.95 la paire

5.98

Épargnez plus de 25 à 50%!

Prix de vente... Vêtements de base de haute marque

Bandeau rembourré
Norm. 2.98 2/2.98
Soutien-gorge étroit en coton brodé première qualité, rembourrage léger, insertions élastique sous bonnets. Blanc seulement. 32 à 36 A et B.

Soutien-gorge long
Norm. 3.50 2/3.98
Broadcloth de coton première qualité, panneaux élastique biais devant et aux côtés. Blanc seulement. 34 à 40. B et C.

Gaine régulière
Norm. 4.95 2.98
Puissant tulle élastique étirable deux-sens, première qualité, panneaux satin avant et arrière, bande élastique Helenca* à la taille. Blanc seulement. P.M.

Gaine-culotte longue
Norm. 5.50 3.98
Puissant tulle de nylon étirable dans les deux sens, panneaux satin élastique devant et arrière, bandes élastiques Helenca* à la taille et aux jambes. — Blanc seulement. — P.M.G. et XG.
*Marque déposée

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

LINGERIE DU BUDGET ... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Norm. 10.95

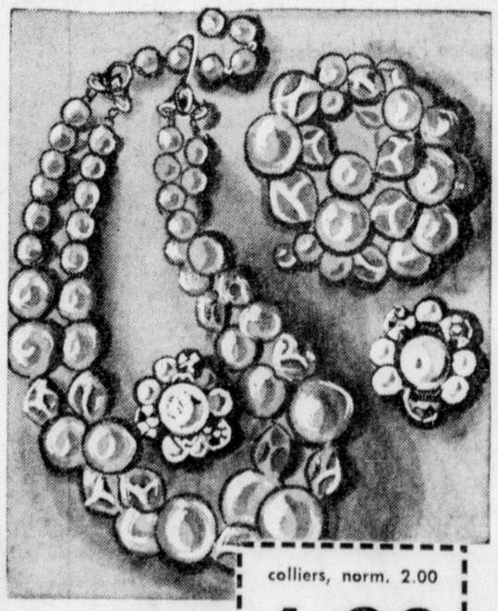
8.75

Economisez 20% !

Robe fourreau classique coton drip-dry "eyeletta"!

Fraîche à voir, fraîche à porter, la robe pimpante coupée dans un coton drip-dry "eyeletta" si pratique ... vous la placez dans la machine à laver ... quoi de mieux pour une robe d'été ? Gentille robe fourreau à encolure en V et petit col, manches roulées et ceinture même tissu. Jupe étroite, amincissante, avec poches sur les hanches et pli à l'arrière. Noir, brun ou turquoise sur blanc. Tailles régulières 14 à 20; demi-tailles 14½ à 22½.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ VI.: 2-6261
ROBES DU BUDGET ... AU TROISIEME
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



colliers, norm. 2.00

1.00

Moitié prix !

Boucles d'oreillers assorties **1.00** la paire

Spécial de mai ! Ravissants bijoux en semi perles* d'été !

Coloris éclatants d'été, les tons de rose, beige, lilas, bleu, vert, jaune et blanc givré ... colliers variant de un à trois rangs. Trois modèles ... pépites de perles avec rondelles de cristal, touches de filigrane mélanges de perles et pierreries ... perles baroques graduées. Boucles d'oreilles bouquets à clip, assorties à tous les modèles.
* simili perles

Pas de commandes postales ni téléphoniques
BIJOUTERIE ... AU REZ-DE-CHAUSSEE
Snowdon, Boulevard, Dorval et Rockland

Épargnez plus de 30 à plus de 45%!

Vente de mai Morgan sur souliers d'été pour dames

Il vous faut de nouveaux souliers pour l'été ... C'est le moment de venir chez Morgan vous en procurer au moins deux paires à ce très bas prix. Choix de modèles et coloris d'été ainsi que noir. Talons illusion ou hauts. Pointures 5 à 9, largeurs AA et B dans le groupe.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

CHAUSSURES DU BUDGET ... AU TROISIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

LES CINQ MAGASINS MORGAN OUVERTS LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIRS

Courrier Confidences

Pourquoi nier l'évidence ?

Q. — De mieux en mieux. Ce jour-là (15 avril 1961), je constatais qu'un professeur d'une "école normale" endossait totalement l'opinion de notre courriériste, qu'il faisait, propre d'une belle âme, une saillie sacro-sainte, qu'il criait l'incompétence d'un personnel qu'il avait pour mission de former. Plût à Dieu que j'eusse pu bénéficier d'un tel Maître ! Au moins, vous vous mêlez de vos affaires.

En toute franchise, votre titre (le doctorat) m'impressionne et je suis obligé de me défendre qu'il ne m'intimide. Ai-je l'esprit de contradiction ? Stupidité de l'être humain . . . quand il serait si facile d'acquiescer. Monsieur, vous m'incitez à défendre mon opinion, à savoir qu'il ne faut décrier notre corps professoral à qui veut l'entendre, que rien de bien ne peut aboutir d'une telle aberration.

S'il faut juger les instituteurs, avouez donc que nombre d'entre eux sont des plus compétents. La majorité. Pour les autres, des remèdes, s'il vous plait, docteur. Après tout, c'est votre rôle. Vous me le pardonnerez, je ne cherche pas une polémique mais une querelle. A l'analyse, votre lettre signifie-t-elle (je ne puis être aussi forte que vous) un appui total à Nicole ou une plainte sur votre sort ? A moins que vous ne vouliez pontifier . . . ? Loin de moi l'idée que vous puissiez jouer à l'ingénu.

Vous ne savez où vous enverrez vos enfants. Permettez-moi une suggestion. Pourquoi pas à la même école que les autres petits Canadiens français ? Montrez-leur, peu à peu, la différence entre la barbarie et la civilisation, entre la loi naturelle et la loi conventionnelle, et ils tireront leur épingle du jeu. A votre guise, autrement vous irez vous adresser ailleurs pour qu'on vous en fasse "des têtes carrées" ou "des têtes à la Pompadour".

In extremis, voici ma solution : on flanque les professeurs d'Ecole "Normale" à la porte et on donne une promotion aux autres. — INTRIGUEE.

R. — Ma tenace amie, c'est bien une querelle que vous cherchez, c'est même une querelle d'Allemand ! Vous le faites avec beaucoup de verve, c'est amusant, mais la discussion n'avance pas d'un pas !

Dans ce débordement d'ironie, je retiens deux idées : à savoir qu'il ne faut pas décrier publiquement le corps professoral et que la majorité des instituteurs sont compétents.

En ce qui concerne ce dernier avancé, je suis portée à poser une question. Si nos instituteurs sont, dans l'ensemble, à la hauteur de la tâche, pourquoi ceux qui ont fait plus de quinze années d'études écrivent-ils et parlent-ils leur français de façon aussi lamentable ? C'est à cela qu'il faut répondre. Serait-ce que les petits Canadiens français sont tous des minus habens ?

Vous me refusez le droit de crier sur la place publique que nos professeurs auraient besoin d'une meilleure formation ; vous récusez le témoignage de ce professeur d'école normale, pourtant bien placé pour juger de la situation. Userez-vous de la même rigueur envers le R. P. Angers, s.j., une autorité en la matière, et dont l'orthodoxie ne peut être suspectée ?

Je vous cite donc des extraits de sa conférence du 3 mai, au Gesù. Le Père Angers a repris les termes du R. P. Vanier : "atrophie profonde chez nos collégiens de ce pur désir de connaitre qui est pourtant le point de départ de tout développement personnel et de toute éducation." Et le conférencier précise : "Les jeunes élèves ne croient pas à la formation intellectuelle, parce que leurs maitres n'y croient pas assez." Il continue : "Il faut donner le pas à la formation de l'esprit sur l'acquisition des connaissances inédites. Révolution et réorientation non seulement de la mentalité des élèves et étudiants, mais beaucoup aussi de celle des éducateurs."

Plus loin, le Père Angers demande aux professeurs "moins de dogmatisme et plus de modestie." Il dit qu'il est essentiel tout d'abord de former un corps enseignant plus nombreux et plus compétent. "La province de Québec souffre d'un retard grave en ce domaine. Le personnel enseignant est trop réduit pour faire face à la montée des effectifs scolaires et **ses qualifications, dans l'ensemble, ne sont pas encore suffisantes.**" (C'est moi qui souligne).

La politique de l'autruche n'empêche pas qu'on lui vole ses plumes ! La situation me paraît trop grave, trop urgentes les réformes nécessaires, pour qu'on se gargarise de mots et qu'on se voile la face en criant : "Il a blasphémé !"

Pardonnez-moi : en dépit de la sympathie que j'éprouve pour vous, en dépit de l'admiration que j'ai pour votre profession, votre lettre ne m'a pas convaincue . . . Le Père Angers, avec bien d'autres, a le tort d'avoir raison !

Nicole

Prière d'adresser toute correspondance à :

COURRIER - CONFIDENCES,
La Presse, 7 rue St-Jacques ouest, Montréal

Q.—Je viens vous demander de dire aux pères de famille que, même s'ils sont veufs, ils ont des obligations envers leurs enfants qui habitent avec lui. Je suis mariée. Je trouve déplorable les agissements de mon père. Ma mère est morte, il y a presque deux ans; nous sommes six enfants dont cinq sont mariés plus un garçon de dix-sept ans. Mon père se prend pour un homme sans défaut. Que fait-il des médisances et des calomnies qu'il propage d'un côté et de l'autre contre ses enfants, surtout contre ses filles ? Je ne peux croire qu'un père puisse agir ainsi. Qu'il fasse un bon examen de conscience.

Le proverbe dit : "Tu récolteras ce que tu sèmes." Je peux vous dire que mon petit frère a maigri de dix livres en un mois parce que monsieur mon père dit ne pas avoir d'argent pour acheter ce qu'il faut pour le nourrir. C'est probablement que sa veuve lui coûte trop cher. Nous sommes trois qui demeurons dans la même ville; nous faisons notre possible pour mon frère. Il vient quelquefois passer une journée chez l'un et chez l'autre. Mais il est gêné de quêter ainsi ses repas. Il s'attend, d'un moment à l'autre, d'être appelé par les services de l'aviation où il désire s'engager, car il ne trouve pas d'ouvrage. Depuis qu'il a fini ses études, en septembre, il se cherche du travail. — M.-L. L.

R.—Pour qu'un examen de conscience soit bon, il faut d'abord vouloir le faire et ensuite posséder suffisamment de lucidité et de sincérité pour se voir dans sa vérité. Je doute, d'après ce que vous me dites, que votre père soit apte à cet exercice. La médisance et la calomnie sont des fautes dont on apprend la définition et dont on se sert surtout pour l'examen de conscience d'autrui. Il est très rare qu'on se rende compte à quel point nous pouvons, en toute insouciance, presque en toute innocence, abimer la réputation d'autrui sans croire manquer à la charité.

Votre père a le droit de refaire sa vie ; gardez-vous de l'en blâmer, même si le souvenir que vous gardez de votre mère reste vivace. Mais ce désir légitime ne l'excuse pas de verser dans l'avarice et de priver son enfant de nourriture et d'appui moral. J'imagine que vous avez déjà essayé de le raisonner, mais en vain. Essayez donc d'entourer votre frère, de l'aider le plus possible. Dans quelques années, il sera un homme, capable de se débrouiller seul. En attendant, si vous l'aimez quelque peu, restez pour lui une présence constante, une seconde mere.

Etiquette et mode

R. — A **"Petite Rose"** — Strictement parlant, on n'est jamais obligé d'envoyer un cadeau. Mais la coutume veut qu'on le fasse, même si on n'accepte pas l'invitation.

Dans le cas que vous me soumettez, la cotisation demandée comprend généralement le cadeau collectif offert aux héros de la fête. Je crois donc que vous devez faire parvenir votre chèque de dix dollars avec vos félicitations et un mot indiquant votre regret de ne pouvoir être de la fête. C'est sûrement moins compliqué que de faire l'achat de cadeaux personnels, moins compliqué et parfois moins coûteux !

R. — A **"Espoir"** — Une ou deux robes assez habillées pour les dîners et les soirées; une jupe légère et des blouses; un chandail (les soirs sont frais, sur le bateau !) un pantalon, si vous en portez.

Renseignements Divers

R. — A **"Fleur meurtrie"** — Ce n'est pas le citron et le lait que vous avez employés qui a laissé ces marques mais bien l'acné. Le soleil est recommandé pour les peaux comme la vôtre. Maquillez-vous le moins possible; plus vous usez de ces crèmes et fonds de teint, plus vous abimez votre peau. Un "peeling" donné par un spécialiste pourrait, je crois, remédier à ces marques. Cela est assez coûteux (entre $35 et $50) mais si vos moyens vous le permettent, n'hésitez pas. Surveillez aussi votre alimentation. Voyez à ce que vos intestins demeurent libres.

Je vous suggère des petits moyens qui réussissent parfois et qui ne coûtent rien : pas de savon sur votre visage. De l'eau très chaude, pour dégraisser. Aucun maquillage si ce n'est de la poudre pour bébé quand il faut atténuer l'éclat de la peau. Avant de vous coucher, lavez-vous avec soin et surtout laissez respirer votre peau. N'appliquez aucune crème, aucun produit. Ayez un régime de vie calme. Plus vous pleurerez, plus vous serez nerveuse, plus vous ferez de l'acné. Aussi, souvenez-vous que le sourire embellit et fait oublier les défauts d'une physionomie. Le soleil estival vous aidera. Gardez confiance . . .



LES BENEVOLES A STE-JUSTINE — Mme L. de G. Beaubien et (à droite) Mme Anne O. Castonguay, respectivement présidente et trésorière du conseil d'administration de l'hôpital, reçoivent, de Mme Annette Lesage, un chèque de $7,400.13, don à l'hôpital du comité de la Boutique du Cadeau de Ste-Justine. Mme Lesage est la présidente de ce comité.

Don de $7,400 à Ste-Justine

Plus de 250 bénévoles de l'hôpital Sainte-Justine se réunissaient ces jours derniers sous la présidence de Mme L. de G. Beaubien, présidente du Conseil d'Administration à une soirée organisée par le Comité Central du Bénévolat dans le but de rendre hommage au travail de quelques-unes des leurs dans ses différents comités.

Mme René Gagnon, présidente, présenta les bénévoles méritantes tandis que le Docteur Raymond Labrecque, directeur médical, distribua insignes et certificat d'honneur ; Mlle Jocelyne Poirier recevait en plus du certificat l'insigne des bénévoles, ayant accompli 790 heures de bénévolat. Reçurent des insignes "au mérite "établissant que ces bénévoles avaient donné 600 heures et plus de service : Mme Lionel Lemay du Service de la bibliothèque ; Mmes Méléda Lépine, René Gagnon, Roland Philie des Services généraux ; Mlle Gaby Archambault, Mmes Henri Baril, C. E. Davis, Guy Pinsonnault, Bruno Quesnel, Raymond Racicot et Mlle Madeleine Tourville de la Boutique du Cadeau.

Des mentions spéciales furent faites à Mmes C. E. Davis, René Gagnon et Annette Lesage; cette dernière offrit ensuite à Mme L. de G. Beaubien, présidente et à Mme Anne O. Castonguay, trésorière, un chèque de $7,400.13, profit de la Boutique du cadeau dont elle est la présidente; ce comité avait déjà fait don à l'hôpital de $2,651.10, en différentes circonstances, durant l'année pour l'achat de divers meubles et appareils nécessaires dans les services.

Mme Beaubien, remercia les bénévoles de cette nouvelle preuve de leur dévouement envers l'hôpital dont elle n'a jamais cessé d'être elle-même, une bénévole.



9400—La ligne du boutonnage est très flatteuse pour votre silhouette. Sans ligne de taille dans le dos, le modèle comporte un bout de ceinture à l'avant. Grandeurs: 12, 14, 16, 18 et 20. **Prix: 43 cents, taxe incluse.**

Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 38c par patron,** taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.

On se souvient

LUTON, G.-B. (PC) — Le "Percival Gull" dans lequel Jean Batten a accompli plusieurs records mondiaux durant les années 1930 a été remis à l'aviation pour être conservé à la postérité.

A LA MARIEE DE L'ETE

CLASSY

suggère l'achat judicieux ou la location avantageuse de ses créations exclusives



Choix de plus de deux cents robes ravissantes pour la mariée et son cortège dans la tradition des plus grands couturiers. Vous êtes invitées à visiter notre collection sans tarder. Accessoires qui s'harmonisent avec chaque toilette.

Sur mesure • prêtes à porter

VENTE et LOCATION

coiffes • crinolines • Fourrures

QUATRE MAGASINS MODERNES A VOTRE SERVICE

• 1227 Carré Phillips — UN. 1-3625
• 1168 est, Ste-Catherine — LA. 6-5531
• 6984, St-Hubert — CR. 1-1166
• 4806 av. du Parc — CR. 2-5704

Du nouveau à la cour de Belgique ?

Réponse sibylline à la rumeur sur Fabiola

BRUXELLES. (AFP) — Au moment où le roi et la reine des Belges effectuent à Paris leur visite officielle, aucune confirmation, ni démenti, n'a été apporté aux rumeurs qui circulent avec insistance depuis quelques semaines à propos d'une naissance à la cour de Belgique.

Ces rumeurs ont déjà été répandues par "Europe Magazine", hebdomadaire publié à Bruxelles.

Le bruit avait pris une tournure de vraisemblance, il y a quinze jours, lorsque fut annulée une visite de la reine dans un quartier de Bruxelles où plusieurs cas de rubéole avaient été signalés. La rubéole est une maladie très contagieuse dont les séquelles sont redoutables pour les futures mères. L'annulation de la visite de la reine Fabiola — qui n'était pourtant pas, officiellement, mise en rapport avec la présence de malades de la rubéole — avait alors attiré l'attention.

Pressé de questions par les journalistes, le porte-parole du Palais royal a répondu : "Aucun commentaire". Interrogé, d'autre part, par le journal bruxellois "Le Soir", un porte-parole a ajouté de façon sibylline: "Le roi et la reine ont un emploi du temps très chargé dans les semaines qui viennent, comprenant, après Paris, les visites officielles à Rome et à Londres".

OPERATION BEAUTE

SUITE DE LA PAGE 6

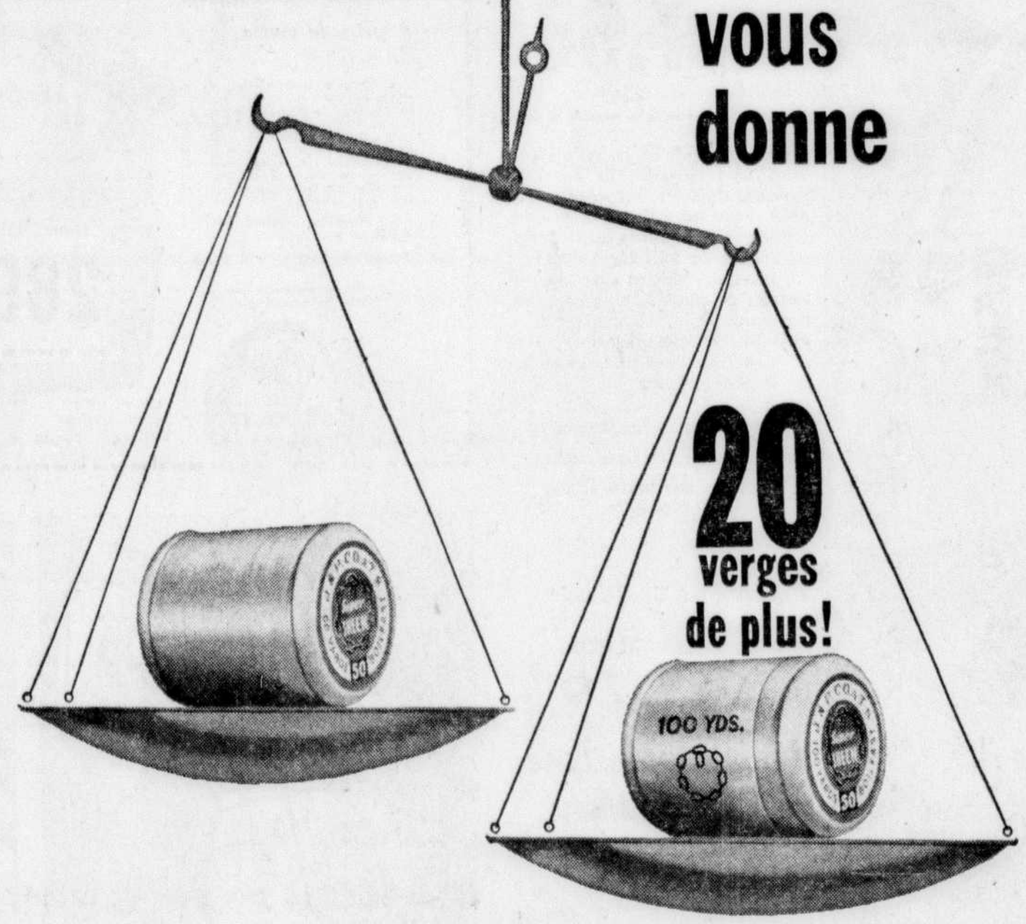
et empêcher les bouts de se déplacer. Un mélange frange, sourcils et monture de lunettes surchargerait votre minois et y annulerait tout intérêt.

Pour une ligne plus parfaite de vos sourcils, brossez vos cheveux vers le haut puis formez-les selon leur courbe naturelle. Afin de mieux lier cheveux et sourcils, accentuez par un trait de crayon et brossez légèrement vers le haut pour confondre les couleurs. Cela contribue à donner une apparence naturelle à vos sourcils tout en leur permettant de ressortir derrière les verres qui pourraient les cacher. Les cils doivent être également soulignés par une brosse teintée toujours utilisée en remontant, étant donné que les cils supérieurs sont enduits de cosmétique sur le dessus comme sur le dessous.

NOUS SOMMES MAINTENANT DEMENAGES AU
1479 MANSFIELD (nord de Ste-Catherine) VI. 9-1274
J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON, Jr, O.D.
autrefois ELITE OPTICAL
★ OPTOMETRISTES ★ OPTICIENS

VENTE DU PRINTEMPS... DERNIERE SEMAINE
. . . pour faire place aux nouveaux arrivages
kanter-erichsen ltd.
1329, AV. GREENE, WESTMOUNT, P.Q.
WE. 5-7433
"meubles de distinction" Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 heures
RABAIS JUSQU'A 50% AUBAINES SANS PRECEDENT

maintenant!
Le SuperSHEEN de COATS
vous donne
20 verges de plus!



AU PRIX HABITUEL!

Les fils "Super Sheen" Boilfast de Coats vous donnent maintenant 100 verges au lieu de 80. Vous obtenez 20 verges de plus sans supplément de prix. Employez le "Super Sheen" pour tous vos travaux de couture et de broderie à la machine. Toujours à 13¢ la bobine . . . et la bande de cellophane vous dit qu'elle offre 100 verges de "Super Sheen" de Coats . . . la marque considérée comme un cachet de qualité par des générations de Canadiennes.

Les ménagères avisées emploient COATS

J. & P. COATS (CANADA) LTD. Super SHEEN

VOICI LES VACANCES ET LES PLAISIRS DE LA VIE AU GRAND AIR

LaSalle

LaSalle vous offre les plus nouvelles créations en vêtements d'été, de sport et de jeu -- au bas prix d'économie LaSalle





ROBES pour FILLETTES

Fraîches cotonnades imprimées
Modèles sans manches

Un beau coton tissé imprimé à jolis motifs quadrillés dans une variété de nuances claires et attrayantes. Encolures en trois modèles, jupe ample plissée à la taille, ceinture contrastante à noeud bouffant. Tailles : 7 à 12.

Rég. $4.95

PRIX LaSALLE

$2.88

ENSEMBLES de 6 CULOTTES

Pour bambines

Voici une aubaine dont les mamans seront heureuses de profiter. 6 culottes de coton à fond double, 3 blanches, 1 rose, 1 bleue et 1 jaune — ou 6 blanches si vous le préférez. Se lavent facilement et ne requièrent aucun repassage. Pour fillettes de 2-4-6 et 6x.

Rég. $1.75



6 POUR .93



CHEMISES SPORT

à manches courtes
pour garçons de 8 à 16 ans

Un assortiment tout à fait nouveau de chemises sport faites d'un excellent coton imprimé de couleurs gaies dans un choix de très jolis motifs. Un tissu de bonne qualité, "Lavez et Portez", aucun repassage nécessaire

Rég. $1.95

PRIX LaSALLE

$1.39

"JEANS" pour garçons

Tailles : 26 à 34

Voici ce qu'il faut pour les garçons remuants. Des "JEANS" solides, soigneusement fabriqués de coton Bedford rayé gris. Coutures renforcées idéales pour le jeu et le temps des vacances. Un coton lavable qui est facile d'entretien. Achetez-en quelques paires à ce prix très spécial.



Rég. $2.95

PRIX LaSALLE

$1.98



CHEMISES SPORT

à manches courtes pour hommes

Coton uni ou gaufré, "Lavez et Portez", un choix de motifs et de couleurs estivales. Modèles à manches courtes. Une chemise fraîche et seyante pour les beaux jours d'été. Ne manquez pas cette aubaine. Tailles : P.M.G.

Rég. $2.95

PRIX LaSALLE

$1.79

PANTALONS

pour hommes

CHINO, RANDOM CORD OU COTON GLACE — Choix de modèles réguliers, "Continental" ou style Londonien. Un vêtement bien taillé, un tissu résistant, un fini soigné. Vous avez à choisir parmi les nuances loden, noir, vert, beige et charcoal. Pour le travail ou le sport c'est l'article tout désigné. Tailles : 28 à 38.

Rég. de $3.95 à $5.95

$2.88 à $4.95

Ven. et Sam. Seulement

Voici un de nos nombreux "SPECIAUX-BONI"



"SHORTS" courts et "JAMAIQUE"

MODELES A TEINTES UNIES ET ATTRAYANTS IMPRIMES
ACHAT MASSIF D'UN MANUFACTURIER RECONNU

Voici la saison et voici l'occasion ! Une offre sensationnelle en "shorts" courts ou "Jamaïque" — des marques fameuses, des tissus de choix, fins cotons, cordés Random, popelines soyeuses. Modèles avec ou sans ceinture. Une aubaine à ne pas manquer — en vente VENDREDI et SAMEDI seulement.

Tailles : de 10 à 18

Rég. $2.95 à $3.95

99¢

(TANT QU'IL Y EN AURA)

COSTUMES de BAIN

POUR DAMES

De nouveaux modèles d'une élégance flatteuse — toute une gamme de merveilleuses nuances tropicales et de motifs d'inspiration estivale.

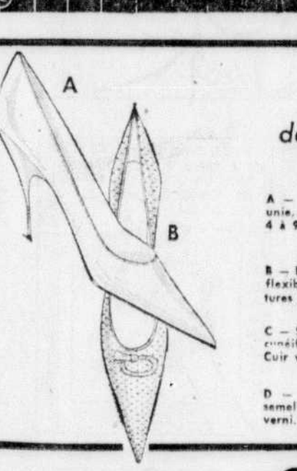




Des créations superbes dont vous raffolerez — des modèles façonnés avec goût et qui galbent les contours avec une suprême élégance. Certains modèles avec brassière à même — chacun d'eux est soigneusement confectionné de merveilleux Lastex et préconise la ligne profilée . . . dans l'ensemble ils vous offrent une riche collection de maillots sensationnels que vous obtenez aux bas prix d'économie LaSalle. Tailles : 12 à 20 et 32 à 38.

Rég. $8.95 à $29.95

$7.39 à $21.95



Collection de souliers pour dames... demoiselles et messieurs

A — ESCARPINS. Magnifique modèle en veau blanc, empeigne unie, pointe très fine. Talon haut ou cubain. Pointures : 4 à 9 — Largeurs : AA et B. SPECIAL **$6.99**
Aussi sac à main appareillant.

B — ESCARPINS. Le nouveau modèle de veau blanc, léger et très flexible à dessus ajouré. Talon haut ou cubain. Pointures : 4 à 9. Largeurs : AA et B. Rég. $10.99 SPECIAL **$7.99**

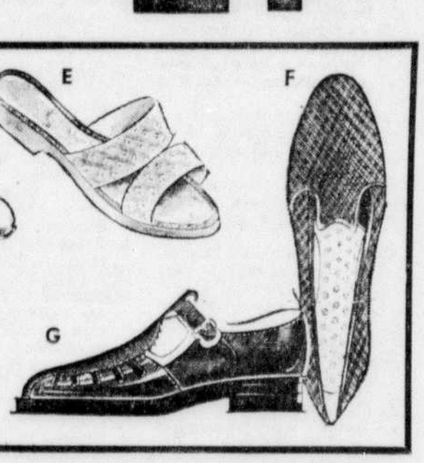
C — SANDALES pour dames. Le modèle de type mule avec talon cunéiforme et semelle coussinée. En blanc, beige et vert. Cuir véritable. Pointures : 4 à 9. Rég. $3.99. SPECIAL **$2.67**

D — SANDALES pour dames. Genre mule, talon cunéiforme, semelle coussinée. Nuances de beige et vert et cuir verni. Pointures : 4 à 9. SPECIAL **$2.47**

F — SANDALES élastiques pour dames. Talon plat, semelle mousse. En beige ou noir. Pratique pour la ville ou la campagne. Pointures : 4 à 9. SPECIAL **$1.97**

F — SOULIERS tout aller pour hommes. Empeigne de nylon broché, semelle caoutchouc-mousse. En brun ou noir. Fabriqués au Canada. Pointures : 6 à 11. Rég. $4.95. SPECIAL **$3.33**

G — SANDALE D'ETE pour hommes. Modèle à lanières entrelacées — cuir véritable, semelle crêpe — en tan, noir ou brun. Pointures : 6 à 12. Rég. $4.95. SPECIAL **$4.47**



CHEMISES TERYLENE *

POUR HOMMES

Terylene ajouré à manches courtes

Voici une chemise de belle qualité à un bas prix exceptionnel. Une chemise de coupe parfaite fabriquée de Terylene ajouré, frais et léger pour les jours chauds. Une chemise blanche de toilette et qui conserve un cachet sportif à la fois. Tailles : 14 à 17.

* Marque déposée

Rég. $3.95

$2.66

MAILLOTS de BAIN

pour hommes
et garçons



POUR HOMMES —

Un assortiment des plus nouveaux modèles, une confection de qualité, un lastex soyeux et confortable habilement taillé et qui vous ira comme un gant. Un choix de couleurs solides et insertions formant contraste. Aussi modèles à motifs quadrillés type écossais. Tailles : P.M.G. Rég. $3.95.

$2.39

POUR GARÇONS

De beaux maillots de Lastex tout comme ceux de papa. Modèles de fantaisie ou de couleurs unies. Même excellente fabrication que ceux décrits ci-dessus. Bonne coupe et un fini parfait dans tous les détails. C'est le temps d'en profiter à ce prix très spécial. Rég. $2.49.

$1.79

Ensemble de bâtons de golf

Ces bâtons de golf sont d'une qualité et d'un fini exceptionnels — solide tige d'un fini brillant, poignée bien modelée, copiés sur les modèles professionnels, 7 bâtons dans l'ensemble. Bois 1 et 3 — 4 fers et "putter". Le tout bien emballé dans une solide boîte de carton. Pour le débutant tout comme le joueur de bon calibre cet ensemble vous donnera entière satisfaction et c'est un bas prix remarquable.

Rég. $49.95

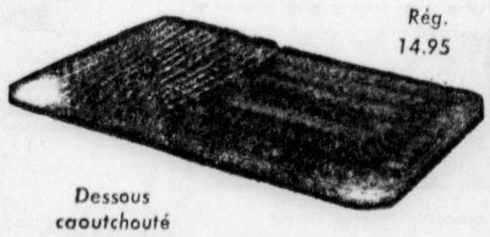
SPECIAL

$32.95



SACS DE COUCHAGE 35" x 72"

Léger, pratique et bon marché. Fait de Nylon "DuPont" hydrofuge avec base coupe-vent coutchouté. Rembourré de matériel laineux et doublé de chaude flanellette. Fermeture-éclair de 100 pouces. Garantie écrite du fabricant.



Dessous caoutchouté protégeant contre l'humidité

Rég. 14.95

$6.88

8 CENTRES D'ECONOMIE FAMILIALE POUR MIEUX VOUS SERVIR

MONTREAL – 7755, boul. St-Laurent
JEUDI et VENDREDI : 9 a.m. à 9 p.m. — les autres jours : 9 a.m. à 6 p.m.

MONTREAL – 5680, rue Iberville
JEUDI et VENDREDI : 9 a.m. à 9 p.m. — les autres jours : 9 a.m. à 6 p.m.

MONTREAL – 3735 ouest, Notre-Dame
JEUDI et VENDREDI : 9 a.m. à 9 p.m. — les autres jours : 9 a.m. à 6 p.m.

LONGUEUIL – 210, rue St-Jean
9 a.m. à 9 p.m. tous les jours — SAMEDI : 9 a.m. à 5 p.m.

MANUFACTURES LTEE
LaSalle
FACTORIES LTD.

LaSALLE VOUS GARANTIT SATISFACTION OU ARGENT REMIS

DORVAL – 90, boul. Métropolitain
9.30 a.m. à 9.30 p.m. tous les jours — SAMEDI : 9 a.m. à 5.30 p.m.

HULL – 123, rue Eddy
9 a.m. à 6 p.m. tous les jours — VENDREDI : 9 a.m. à 9.30 p.m.

DRUMMONDVILLE – 28, boul. Bernard
9 a.m. à 6 p.m. tous les jours — VENDREDI : 9 a.m. à 10.00 p.m.

DOUVILLE – 4435 boul. Sir-Wilfrid-Laurier
de MIDI à 9 p.m. tous les jours — VENDREDI : de MIDI à 10 p.m. — SAMEDI : de 9 a.m. à 6 p.m.

TÉLÉCRITIQUE

Nous écrivions, la semaine dernière, tout le bien que nous pensions du premier épisode du nouveau téléroman "Sous le signe du lion", de Françoise Loranger. C'est, en date, ce que nous avons vu de plus intéressant et ce qui s'est fait de mieux. La réalisation du deuxième épisode, loin de nous décevoir, nous a semblé égale à la première. Qualité dramatique certaine, interprétation soignée, décors appropriés. Les téléspectateurs sont bien servis. Il y aurait mauvaise foi à n'en pas convenir. S'il y a remplissage, il est imperceptible, ce qu'on ne peut dire de certains téléromans. De plus, et c'est là un grand mérite, le dialogue vif et direct ne s'embarrasse pas de ces sortes de considérations psychologiques, philosophiques, sociales, qui sont la plaie purulente de ce genre appelé téléroman. L'auteur de "Sous le signe du lion" fut bien inspirée en évitant de tomber dans le panneau (sans cesse ouvert) du réalisme, au sens péjoratif de l'expression. Elle pare ainsi à la monotonie. C'est moins une histoire que nous voyons qu'une galerie de caractères, bien portraiturés, différents les uns des autres. Nous ne pouvons pas ne pas nous souvenir des "Grandes familles", quant à la facture, à la présentation, mais des "Grandes familles" qui seraient canadiennes-françaises. Certaines réactions sont nôtres. Françoise Loranger sait l'art de la fresque "familiale". Ses traits sont durs, impitoyables. N'oublions pas d'ajouter qu'elle est admirablement secondée par ses interprètes, puissamment aidée aussi par l'équipe technique de Radio-Canada. Si un téléroman peut être parfait, c'est celui-là. Nous le redisons.

PAUL TOUPIN

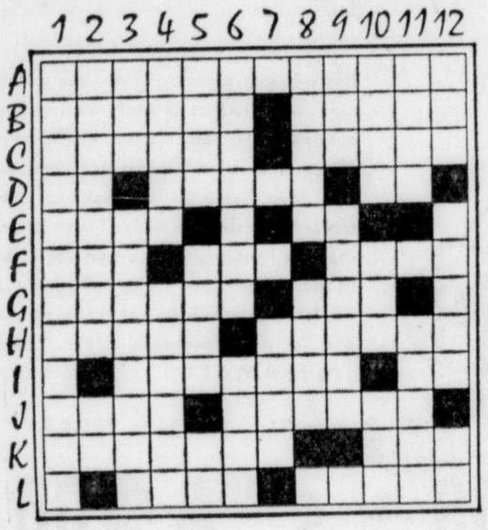
M. Edward R. Murrow dénonce la ségrégation des diplomates africains

WASHINGTON, (PA-AFP) — Le directeur de l'Agence d'information des Etats-Unis, M. Edward R. Murrow, a alerté hier l'opinion publique américaine en signalant que l'isolement imposé aux diplomates africains à Washington fait plus de tort aux Etats-Unis en Afrique que les manchettes sur les incidents raciaux de l'Alabama.

L'ancien commentateur de CBS a déclaré que les Amé-

Voir M. MURROW en page 17

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

A.—Escargots, limnées, bigorneaux et autres mollusques.
B.—Attroupe. — Serf de l'Etat, à Sparte.
C.—Desséchera. — Respectés, en parlant d'engagements.
D.—Symbole chimique. — Type d'amoureux dans la comédie italienne. — Adverbe de lieu.
E.—Se dit d'un mur sans ouverture, sans porte ni fenêtre. — Affirmation enfantine.
F.—Arrivée. — Soustrait. — Autrefois, troupe chargée de la police pendant la nuit.
G.—D'une contrée de l'ancienne Afrique, entre le pays de Carthage et la Mauretanie. — Eau-de-vie fabriquée en Angleterre et en Hollande.
H.—Nom scientifique des tiques. — Quartier résidentiel de l'ouest de Londres.
I.—Quadrilatère. — Direction.
J.—Bande d'acier qui supporte et guide des roues. — Retour violent des vagues sur elles-mêmes, lorsqu'elles se brisent contre un obstacle.
K.—Huile aromatique. — Gelée des eaux.
L.—Dieu gaulois de la guerre. — Hausse la note.

Verticalement

1.—Pour qualifier des fillettes qui ont des habitudes de garçon.
2.—Qui exprime une vive affection. — Hors pair.
3.—Plateau sur lequel ont lieu les prises de vues de cinéma. — Se dit d'une note qui a été baissée d'un demi-ton.
4.—Evénement imprévu et fâcheux. — Statues exposées à l'adoration.
5.—Exister. — Poèmes destinés à être mis en musique, chez les Anciens. — Qui ne dissimule rien.
6.—Existence effective. — Armes de jet portatives.
7.—Prince troyen.
8.—Pointe d'une montagne élevée. — Situations gaies.
9.—Interjection espagnole pour encourager. — Qui ont une grande facilité à se mouvoir.
10.—Indique la conséquence.— Sans variétés. — Pièce à laquelle se fixent le soc et tout le système de la charrue.
11.—Petite boite. — Réjouissances.
12.—Possessif. — Entre deux planchers. — Chemin de halage.

Solution demain

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A	N	O	S	S	E	I	G	N	E	U	R	S
B	I	C	T	E	R	E	■	U	■	S	U	E
C	M	A	R	I	O	N	N	E	T	T	E	■
D	B	R	I	N	S	■	A	E	R	E	■	M
E	O	I	E	■	I	O	N	■	A	N	T	I
F	S	N	■	B	O	U	T	■	I	S	I	S
G	T	A	R	I	N	■	I	N	T	I	M	E
H	R	E	■	E	N	■	G	R	E	■	L	O	S
I	A	M	P	E	R	E	■	A	M	E	N	■
J	T	O	U	T	■	I	N	N	■	S	I	L
K	U	N	T	■	N	O	T	A	■	E	U	■
L	S	T	R	E	T	T	E	■	G	A	R	E

Solution du dernier problème

CE SOIR 9 h. 30
"NAKED CITY"
LE CANAL 12

10 cftm

présente

CE SOIR à 7 h. 30 - PATTES de MOUCHES
avec
ANDRE LABARRERE, graphologue

A 8 h. 30 - CINEMA KRAFT
"SUIVEZ CET HOMME"
film policier
avec Bernard Blier, Suzy Prim, René Blanchard, Andrée Clément et Frankeur

Pourvu d'une installation technique ultra-moderne, CFTM-TV ne réserve ni "neige" ni "brouillard" à ses téléspectateurs. Ceux-ci feront donc bien de consulter un spécialiste si leur appareil de télévision ne rend pas une image et un son satisfaisants au canal 10.

TARZAN



MOCO



PHILOMENE



PILOTE TEMPETE



LE SURHOMME



LE FANTOME



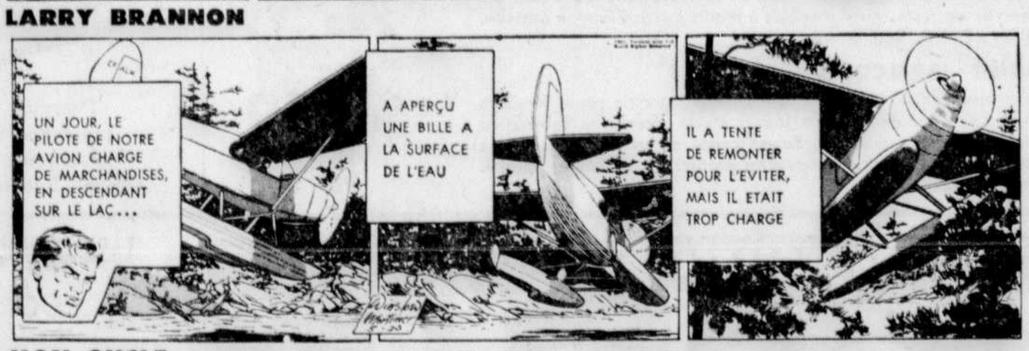
JEFF BUCHANAN



LE PAPA DE LILI



LARRY BRANNON



MON ONCLE



À LA TV

2—CBFT : Montréal 5—WPTZ: Plattsburgh 8—CJSS : Cornwall
3—WCAX : Burlington 6—CBMT : Montréal 10—CFTM : Montréal
4—CFCM : Québec 7—CHLT : Sherbrooke 12—CFCF : Montréal

JEUDI

4:00 P.M.
2, 4: Bobino
3: Brighter Day
5: Make Room For Daddy
6, 8: Cartoons
7: Cinéfeuilleton
10: En matinée
12: Annie Oakley

4:15 P.M.
3: Secret Storm
7: Actualité féminine

4:30 P.M.
2, 4, 7: La Boîte à surprise
3: The Edge of Night
5: Here's Hollywood
6, 8: Junior Roundup
12: Surprise Party

5:00 P.M.
2, 4, 7: Le Grand Duc
3: Popeye the Sailorman
5: Rocky and His Friends

5:15 P.M.
3: Casey Jones

5:30 P.M.
2: L'Enfant du cirque
4: Le dernier des Mohicans
5: Cartoon Carnival
6,8: Roy Rogers
7: Gene Autry
10: Hoppalong Cassidy
12: The Three Stooges

5:45 P.M.
3: Music Country Style
12: Carte Blanche

6:00 P.M.
2: Edition métropolitaine
3: Headlines
4 : Musique en dinant
5, 8: News, Sports
6: Bachelor Father
7: Ti-Blanc Richard
10: Télé-métro
12: Sports

6:15 P.M.
2: Nouvelles sportives
3: World of Sports
8: Dateline Seaway Valley
12: Carte Blanche

6:25 P.M.
2: Ce soir

6:30 P.M.
2: Histoire à suivre
3: News
4, 7: Nouvelles
5: Cartoon Carnival
6: Metro
8: "Indianapolis Speedway"
12: News

6:45 P.M.
2: Téléjournal
3: Doug Edwards
4: Cinéfeuilleton
5: Huntley, Brinkley
6: News, Sports
7: Météo, Sports
10: Sport-images
12: Carte Blanche

7:00 P.M.
2: Carrefour
3: Jim Backus Show
4: Nouvelles sportives
5: Bugs Bunny
6: Seven-O-One
7: Les 3 Notes
10: Nouvelles
12: The Rifleman

7:15 P.M.
4: Panorama
10: Me Jean Drapeau

7:30 P.M.
2: Cinéfeuilleton
3: Sports Spectacular
4: Revers de la médaille
5 : The Third Man
6: Sea Hunt
7: Faites-le vous-même
10: Pattes de mouche
12: "Hazard"

7:45 P.M.
2: Vu
4, 7: Lucille Dumont
10: Intimité

8:00 P.M.
2, 4, 7: Clé de sol
5: Donna Reed Show
6, 8: Live A Borrowed Life
10: Théâtre du mystère

8:30 P.M.
2, 4, 7: Filles d'Eve
3: Zane Grey Theater
5: Bat Masterson
6,8: Wayne and Shuster
10: "Suivez cet homme"

9:00 P.M.
2,4,7: Rendez-vous avec Michelle
3: Gunslinger
5: Bachelor Father

9:30 P.M.
2,4,7: Temps présent
5,6: Ernie Ford Show
8: "It Started in Paradise"
12: Naked City

10:00 P.M.
3: CBC Reports
5: You Bet your Life
6: Tightrope
10: Dix sur dix

10:30 P.M.
2,7: Le monde du sport
4: Chasse au crime
5: Manhunt
6: Let's Face It
12: Pulse

10:45 P.M.
10: Nouvelles

11:00 P.M.
2,4,7: Téléjournal
3, 5, 6, 8: News
10: Sports, météo
12: "Dead of Night"

11:15 P.M.
2,4: Nouvelles sportives
5: Jack Paar Show
6: Viewpoint
7: News Round-up
8: Hour Final
10: "Jeux dangereux"

11:22 P.M.
2,4: Commentaire
6: Final Edition

11:30 P.M.
2: Colonel March
3: "The Window"
6: "Chip off the old Block"
7: Long métrage
8: "Smiling Ghost"

12:30 A.M.
12: News, Sports, Meditation

VENDREDI

CBFT — Canal 2	CFCM — Canal 4	CHLT — Canal 7	CFTM — Canal 10
P.M.	P.M.	11:00—L'Heure de Pierrot	P.M.
1:00—Musique	12:50—Vie de l'Eglise	P.M.	3:30—Nouvelles
1:55—Téléjournal	12:55—Nouvelles	12:00—L'Anglais télévisé	4:00—En matinée
2:00—"La fille des marais"	1:10—Parlons sport	12:30—CBC News	5:30—Hoppalong Cassidy
3:30—Bonjour, madame	1:15—Siège réservé	12:45—Première édition	6:00—Télé-métro
4:00—Bobino	2:45—Fémini-thé	1:00—Pot-pourri féminin	6:53—Sport-images
4:30—La Boîte à surprise	3:00—La jardinière	2:00—"Return to Treasure Island"	7:00—Nouvelles
5:00—Sir Lancelot	3:30—Bonjour Madame	3:30—Bonjour, madame	
5:30—Au bout du monde	4:00—Bobino	4:00—Cinéfeuilleton	
6:00—Edition métropolitaine	4:30—La Boîte à surprise	4:30—La Boîte à surprise	
	5:00—Sir Lancelot	5:00—Sir Lancelot	
	5:30—Capitaine Tombola	5:30—Poney Express	
	6:00—Musique en dinant	6:00—Melody Ranch	

RADIO

AU CADRAN FM : CKVL-FM 96.9 mc. — CBF-FM 95.1 mc. CBM-FM 100.7 mc. — CFCF-FM 106.2 mc.
AU CADRAN AM : CKAC 730 — CBF 690 — CBM 940 — CFCF 600 CJAD 800 — CKVL 850 — CKGM 980 — CJMS 1280

JEUDI

5:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Jeu de dames
CBF—Métro-magazine
CKVL— Hit Parade
CKVL-FM—Arthur Fiedler
CJMS—Nouv., Leo Lebel
CBM—News, Tempo
CFCF—Gerry Herbert
CJAD—News—M. Stephens
CKGM—News, Pops

5:30 P.M.
CKVL-FM—Musique d'Espagne
CKGM—News
CJAD—News-Mike Stephens

5:45 P.M.
CBF—Sur nos ondes
CJMS—Serge Bélair
CBM—It Seems To Me

6:00 P.M.
CKAC — Nouv. — Musique
CBF—Radio-journal
CKVL-FM—Opéra
CJMS—Angelus, Nouv. Serge Bélair
CFCF—Dean Kaye News
CBM—News — Parliamentary Report
CJAD—News and Stock Quotations — L. Roberts

6:10 P.M.
CKAC—Courses

6:15 P.M.
CKAC—Dans l'creux de l'oreille
CBF—Le monde aujourd'hui
CJMS—Editorial
CKVL—Sports - Hit Parade
CJAD—Sports — Al Cauley
CFCF—Entertainment Guide
CBM—Byline

6:20 P.M.
CKAC—Forum des sports
CBM—Roving Reporter
CJAD—Danny Gallivan

6:25 P.M.
CBF—Nouvelles sportives

6:30 P.M.
CKAC—Le monde ce soir
CKVL-FM—Concert Tzigane
CBF—Présence missionnaire
CKGM—News
CFCF—Sportsreel
CBM—Rawhide
CJAD—Mike Stephens

6:40 P.M.
CKAC—Commentaires

6:45 P.M.
CKAC—On veut savoir
CJMS—Gagnante club ménagères
CKVL—Nouv., Hit Parade
CKGM—Feature
CJMS—Serge Bélair
CBM—Continental Kitchen
CFCF—News, Commentary Ottawa

7:00 P.M.
CKAC—Le rosaire
CBF—Psychologie
CKVL-FM—Radio-Concert
CBM-FM—Résumé — News
CJMS—Nouv. Hi-Fi Club
CKGM—News, Pops
CBM—The Goons
CJAD—News-M. Stephens
CFCF—Bob Dell Show

7:15 P.M.
CKAC—Variétés
CBF—Tour de chant de...
CBM-FM—Divertissements

7:30 P.M.
CKAC—Bella Musica
CKVL-FM—Compositeurs célèbres
CJMS—Nouv. — C. Dumont
CBM—Accent on Quebec
CKGM—News, Feature
CJAD—Hi-Fi Club
CBM-FM—Le Petit ensemble vocal

7:45 P.M.
CJMS—Nouvelles sportives
CJAD—News, Sports

8:00 P.M.
CKAC—Nouv. - Evénements
CBF—Festivals européens
CKVL-FM—Musique de ballet
CJMS—Nouv. — Montréal ce soir
CKVL—Hit Parade canadien
CBM-FM—Festivals européens
CFCF—Assignment
CKGM—News — Feature
CJAD—Italian Festival
CBM—Science Review

8:10 P.M.
CKAC—Gaietés musicales

8:30 P.M.
CKVL-FM—Chefs-d'oeuvres de France
CBM—Massey Lecture
CJAD—Adventure in Music
CKGM—News
CFCF—Parliament Hill

8:45 P.M.
CKGM—GM-PM
CKVL—Ce soir à Ottawa
CJMS—C. Dumont

9:00 P.M.
CKAC—Nouv., Le Bel de nuit
CKVL—Piano Quiz
CJMS—Nouv. — Les Echos de ma ville
CJAD—Adventure in Music
CKGM—News — Editorial
CFCF—Late Show
CBM—Variety Showcase

9:10 P.M.
CJAD—Denny Vaughan

9:30 P.M.
CKVL—Bonsoir mes amis
CJMS—Nouv. Yvan Leclerc
CKGM—News — Feature
CJAD—Continental Concert

10:00 P.M.
CKAC—Nouv., Le Bel de nuit
CBF—Radio-journal
CJMS—Nouv. — Les Echos de ma ville
CJAD—News, Sports, Starlight Concert
CFCF—News, Late Show
CKGM—Dave Boxer
CBM-FM—Clavier
CBM—National News

10:15 P.M.
CBF—Commentaires
CKGM—Golden Music

10:30 P.M.
CKAC—Le Bel de nuit
CBF—Revue des Arts et des Lettres
CKVL—Prière du soir — Bonsoir mes amis
CBM—Eventide
CBM-FM—Revue des arts et des lettres
CKGM—Opera Mind
CJMS—Echo — Opinion des auditeurs. — Nouv.

10:45 P.M.
CKAC—Revue des nouvelles
CBF—Nouvelles sportives
CKVL—Nouvelles
CJMS—Sportorama — Echo Question par les auditeurs
CKVL—Ce soir à Ottawa
CJMS—C. Dumont

9:00 P.M.
CKAC—Nouv., Le Bel de nuit
CKVL—Piano Quiz
CJMS—Nouv. — Les Echos de ma ville
CJAD—Adventure in Music
CKGM—News — Editorial
CFCF—Late Show
CBM—Variety Showcase

9:10 P.M.
CJAD—Denny Vaughan

9:30 P.M.
CKVL—Bonsoir mes amis
CJMS—Nouv. Yvan Leclerc
CKGM—News — Feature
CJAD—Continental Concert

10:00 P.M.
CKAC—Nouv., Le Bel de nuit
CBF—Radio-journal
CJMS—Nouv. — Les Echos de ma ville
CJAD—News, Sports, Starlight Concert
CFCF—News, Late Show
CKGM—Dave Boxer
CBM-FM—Clavier
CBM—National News

10:15 P.M.
CBF—Commentaires
CKGM—Golden Music

10:30 P.M.
CKAC—Le Bel de nuit
CBF—Revue des Arts et des Lettres
CKVL—Prière du soir — Bonsoir mes amis
CBM—Eventide
CBM-FM—Revue des arts et des lettres
CKGM—Opera Mind
CJMS—Echo — Opinion des auditeurs. — Nouv.

10:45 P.M.
CKAC—Revue des nouvelles
CBF—Nouvelles sportives
CKVL—Nouvelles
CJMS—Sportorama — Echo Question par les auditeurs

11:00 P.M.
CKAC—Bonsoir les sportifs
CBF—Les plus beaux disques
CJMS—Nouv. — Festival de la danse
CKVL—Bonsoir mes amis
CBM-FM—Nouv. — Concert
CBM—Nocturne
CKGM—News
CJAD—The World Tonight
CFCF—News, Sports

11:10 P.M.
CKAC—Le Bel de nuit
CFCF—Bridge To Dreamland

11:15 P.M.
CKVL—Sur la scène de l'actualité
CKGM—Golden Music
CJAD—Sacha Trio
CFCF—Late Show

11:30 P.M.
CKVL—Bonsoir mes amis
CBM—Music Diary
CFCF—Bridge To Dreamland
CKGM—News — Golden Music
CJAD—Len Rowcliffe

12:00 MINUIT
CKAC—Nouv. — Le Bel de nuit
CBF—Nouv. — Concert
CJMS—Nouv., Sportorama Jusqu'à l'aube
CBM—News — Concert
CKVL-FM—Symphonie
CKVL—All Nite Boys
CJAD—News, Len Rowcliffe
CFCF—Bridge To Dreamland
CKGM—Dick Varney — Fermeture
CBM-FM—Fermeture

1:00 A.M.
CKAC—Nouv. - La pensée du soir. Fermeture
CBF—Fermeture
CKVL-FM—Melachrino et son orchestre

VENDREDI — CKAC

A.M.	8:05—Les nouvelles internationales	11:45—La revue de Michel Noël	2:05—A & P vous appelle
5:55—Nouvelles	8:10—Paul Dorval	11:57—Jouez Radio	2:30—Chansons d'amour
6:00—La messe du jour	8:15—Bon matin	P.M.	2:57—Jouez Radio
6:30—Les manchettes	8:30—Les manchettes	12:00—L'Angélus	3:00—Nouvelles ; R.S.V.P.
6:55—Bon matin	8:33—Bon matin	12:01—Nouvelles	3:57—Jouez Radio
7:00—Nouvelles	8:57—Jouez Radio	12:05—Ici Pierre Chouinard	4:00—Nouvelles ; Les événements anciaux
7:05—Bon matin	9:00—Nouvelles "Pep avec Duceppe"	12:30—Coeur à Coeur	4:30—Radio Sacré-Coeur
7:25—Les sports avec	9:57—Jouez Radio	12:45—Ici Pierre Chouinard	4:45—Une vedette chante
7:30—Les manchettes	10:00—Les manchettes	12:57—Jouez Radio	4:50—Votre médecin vous parle
7:35—Bon matin	10:03—Un "heu" de tout	1:00—Nouvelles	4:55—Intermède
7:45—Le quart d'heure de l'Oratoire	10:57—Jouez Radio	1:10—$50 par jour	4:57—Jouez Radio
8:00—Les nouvelles canadiennes	11:00—Nouv. — M. Noël	1:20—"Pep" avec Duceppe	
	11:30—Le grand argentier	1:57—Jouez Radio	
		2:00—Les manchettes	

VOTRE HOROSCOPE

à partir de minuit ce soir

LES PERSONNES NEES LE 26 MAI : Les enfants nés en ce jour seront dirigés en partie par le désir de vivre qui va commander la plupart de leurs actions et leur fera réaliser certains de leurs rêves les plus chers. Leur vie sera marquée par de nombreuses initiatives personnelles et le climat astral sera favorable à l'action dès leur jeunesse. De belles possibilités dans les carrières libérales et les professions artistiques.

Le Bélier (du 21 mars au 19 avril) — Evitez de vous heurter avec les personnes dont vous dépendez dans votre travail. Prenez le temps de la réflexion avant de décider quoi que ce soit. Si quelque retard se produit dans la réalisation de vos projets, n'en soyez pas chagriné. Evitez momentanément de lâcher la proie pour l'ombre, car vous le regretteriez.

Le Taureau (du 20 avril au 20 mai) — Vous allez pouvoir trouver la solution de l'un de vos problèmes sentimentaux si vous savez comprendre que l'évolution lente de ceux-ci ne signifie pas qu'il n'y ait pas d'espoir. Dans le domaine des affaires, vous risquez quelque perte par abus de confiance envers les autres. Comportez-vous avec modération.

Les Gémeaux (du 21 mai au 21 juin) — Durant cette journée, le domaine affectif ne sera peut-être pas mis en relief selon votre gré. Mieux vaut cependant ne rien forcer, car bien des choses peuvent évoluer favorablement avec le temps. Si vous avez un violon d'Ingres, ne manquez pas d'y consacrer un peu de vos loisirs. Soyez prudent en affaire durant la journée.

Le Cancer (du 22 juin au 21 juillet) — La prudence est nécessaire dans la gestion des biens financiers. N'oubliez pas cela. Côté coeur, la quiétude de votre vie sentimentale sera troublée par un léger incident. Dans le travail, votre activité un peu désordonnée risque de devenir une gêne pour tous ceux qui gravitent autour de vous. Songez à cela.

Le Lion (du 22 juillet au 21 août) — Réglez méthodiquement votre emploi du temps de la journée afin de ne rien laisser au hasard. Si vous avez l'occasion, ne refusez pas l'invitation d'amis pour la soirée, elle vous apportera bien des réconforts. Votre santé paraît un peu ébranlée et vous devriez ne pas vous surmener au travail durant ce jour.

La Vierge (du 22 août au 22 sept.) — Gardez-vous bien de jouer avec l'amour, car à ce jeu souvent est pris qui croyait prendre. En tout cas soyez prudent si vous ne voulez pas avoir de désagréments. Utilisez cette soirée à vous reposer. Rien de plus délassant qu'un bon livre pour se changer les idées. Essayez d'agrémenter la routine quotidienne.

La Balance (du 23 sept. au 22 oct.) — Evitez de prendre part à des discussions futiles qui vous feraient perdre non seulement votre temps, mais surtout vous détourneraient de vos vrais problèmes. Changez un peu de milieu, vous y gagnerez beaucoup. Le domaine sentimental paraît soumis à des influences contradictoires. Ne précipitez rien.

Le Scorpion (du 23 oct. au 21 nov.) — D'heureuses nouvelles vous parviendront. Votre signe est, en tout cas, dans une phase expansive dans le domaine sentimental. Vos amours prendront peut-être une tournure nouvelle, mais il n'est pas mauvais qu'en ce moment l'affection prenne le pas sur la sensualité. Veillez de près à vos problèmes financiers.

Le Sagittaire (du 22 nov. au 21 déc.) — Il y a bien des choses que vous pourriez faire en ce jour, concernant vos intérêts personnels, si vous aviez plus de cran et de suite dans les idées. Votre santé est un peu ébranlée et vous devez vous ménager. Sur le plan sentimental, ne vous faites pas de fausses idées basées sur des apparences. Bonnes chances dans la profession.

Le Capricorne (du 22 déc. au 20 jan.) — Votre journée sera tributaire de votre travail et de vos efforts les plus soutenus. Ceci pourrait vous amener à prendre des risques, mais gardez-vous en bien en ce jour, car toute erreur de jugement pourrait avoir de graves conséquences. Influences astrales bénéfiques dans le domaine des sentiments.

Le Verseau (du 21 jan. au 19 fév.) — Journée particulièrement bénéfique pour les natifs du Verseau. Soyez économe de vos deniers et de vos forces physiques, surtout en ce temps de printemps. Il est possible qu'on vous propose de faire un voyage d'affaires qui vous réservera des surprises. L'activité soutenue et la raison sont des garants de succès infaillibles.

Les Poissons (du 20 fév. au 20 mars) — Une certaine amélioration dans les affaires de coeur, mais il ne faut rien brusquer sous peine d'altérer les chances qui sont bonnes. Evitez aussi les décisions trop hâtives. Méfiez-vous des mirages de votre imagination et des promesses fallacieuses des autres. En affaires, vos chances sont médiocres.

VIVEZ MIEUX À MEILLEUR MARCHÉ

avec des ALIMENTS CONGELÉS AU DOMINION



Les aliments congelés du DOMINION vous donnent une *meilleure* variété avec *moins* de travail . . . une *meilleure* saveur avec *moins* de gaspillage . . . une meilleure valeur à *moins* cher! En plus, votre famille peut déguster un grand nombre de fruits et légumes à l'année longue . . . du poisson frais comme s'il sortait de l'eau . . . et une centaine d'autres mets pour des repas délicieux et vite préparés. DOMINION offre la plus grande *variété* d'aliments congelés. En effet, si un aliment est congelé, DOMINION vous l'offre! Faites vos provisions au DOMINION cette semaine et économisez!

BREUVAGES HI-C Raisin ou à l'orange — 3 BOITES 48 OZ $1.00

JUS DEL MONTE Ananas et pamplemousses — BOITES 20 OZ 2/37¢ — 3 BOITES 48 OZ $1.00

SHORTENING DOMESTIC Offre spéciale, 3¢ de rabais, paquet 1 livre 35¢ — 8¢ DE RABAIS 2½ LB 89¢

TOMATES DE CHOIX Marque "Kings", boîtes 20 oz 2/39¢ — 2 BOITES 28 OZ 45¢

RICE KRISPIES "Kelloggs", les céréales préférées des enfants — PAQUET 9½ OZ 31¢ — PAQUET 13 OZ 39¢

CHOCOLATE CHIP **BISCUITS** "DARES" PQT 16 OZ 49¢

SEULEMENT AU DOMINION **BEURRE** "BRAESIDE" 1ère QUALITE DE CREMERIE LB 69¢

SEULEMENT AU DOMINION **CAFE RICHMELLO** FRAIS MOULU A L'ACHAT PQT 1 LB 67¢

SEULEMENT AU DOMINION **PETITS PAINS** AU LAIT RICHMELLO PQT DE 13 25¢ Douzaine de Boulanger

PATATES DE TABLE BLANCHES, No 1, DE FLORIDE NOUVELLE RECOLTE 10 LIVRES POUR 49¢

TOMATES de SERRE No 1 DE CLEVELAND, ROSES, FERMES, LES MEILLEURES LB 49¢

FRAISES FRAICHES panier original 1 chop. comble 39¢ — No 1 DE LA CALIFORNIE — LES MEILLEURES A MANGER

JEUNE — TENDRE RECOLTE DU QUEBEC **LAITUE** EN FEUILLES 2 PIEDS POUR 19¢

DOMINION AU ROND POINT DORVAL ET A ST-MARTIN — L'ABORD-A-PLOUFFE

SPECIAUX DE LA PATISSERIE
TOUT EST CUIT SUR LES LIEUX
PAIN CHAUD
En vedette cette semaine
Directement de nos fours à l'intérieur même du magasin
PAIN 24 OZ 19¢ CHACUN

DOMINION STORES LIMITED

DANS LES GRANDS MARCHES

Oreillers DE MOUSSE. Lavables à rayures multicolores chacun $1.69

Sandales DE PLAGE. Pour dames — hommes — enfants. Grandeurs assorties 49¢ et 39¢

Carpette DE SALLE DE BAIN. Ensemble de 2 morceaux $1.89. Chenille de couleurs gaies.

Bromo Seltzer rég. 63¢. Pour les estomacs dérangés Format fam. 98¢

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES

Les prix sont en vigueur jusqu'à la fermeture samedi le 27 mai dans l'île de Montréal, Pont-Viau, Ville Lemoyne, Longueuil, St-Lambert, St-Vincent-de-Paul, Valleyfield, Beauharnois, St-Eustache, Repentigny, St-Martin, St-Jérôme, Beloeil et Ste-Agathe

DOMINION DOMINION STORES LIMITED

DIMINUEZ LE COÛT DES VIVRES

Limonade Tip Top CONGELEE CONCENTREE bas prix boîte 6 oz 11¢

Patates frites sac 2 lb 55¢ — Dentellées — congelées "Domino"

Jus d'orange 5 boîtes 6¼ oz 1.00 — Concentré congelé "Dominion"

Epinards en feuilles 2 pqts 12 oz 35¢ — Congelés — "Domino" seulement au Dominion

Fraises tranchées 3 pqts 15 oz 1.00 — Congelées — Cudney

Filets d'Aiglefin pqt 16 oz 43¢ — Congelés "Bluewater"

Fish & chips pqt 20 oz 63¢ — Flétan congelé "Rupert"

Filets d'Aiglefin pqt 16 oz 43¢ — Congelés "Rupert"

Pâtés à la viande 3 pâtés 8 oz 79¢ — "York" congelés assortis

LE MEILLEUR BOEUF DU CANADA, INSPECTE PAR LE GOUVERNEMENT, DE MARQUE ROUGE

RÔTI de PALETTE Pour délicieux POT-AU-FEU lb 35¢

RÔTI COTES CROISEES lb 55¢

LA MEILLEURE COUPE EN VILLE! FACILE A DEPECER

TETE FROMAGE LES DEUX 49¢ — "HYGRADE", AVEC BEURRIER GRATUIT!

BACON SANS COUENNE LB 59¢ — "WILSIL'S BEST" PREMIERE QUALITE

EN VEDETTES CETTE SEMAINE!

CATSUP HUNTS Aux tomates — 2 bouteilles 11 oz 39¢

SOUPE AYLMER Champignons, poulet et riz ou poulet et nouilles — 2 boîtes 10 oz 35¢

POIS "Aylmer", de fantaisie, grosseurs variées — 2 boîtes 10 oz 33¢ — 2 boîtes 15 oz 39¢

BLE D'INDE AYLMER En crème, de choix — 2 boîtes 20 oz 43¢ — Boîtes 15 oz 2/37¢

FEVES AU LARD "Libbys", brun foncé — 5 boîtes 20 oz 1.00 — Boîtes 15 oz 6/1.00

CORNICHONS Sucrés en tranches "McLaren's" — 3 pots 16 oz 1.00

ALIMENTS POUR CHIENS "Pep" boeuf — Foie ou poulet — 4 boîtes 15 oz 49¢

UNE AUTRE PREMIERE AU DOMINION!

FLETAN FRAIS
De la Colombie Britannique
ARRIVENT PAR TRANSPORT SPECIAL POUR CONSERVER SA FRAICHEUR lb 49¢

CAMAY SAVON DE TOILETTE — 10 pains rég. 99¢ — Dans sac polythène

BLUE CHEER OFFRE SPECIALE — Gros paquet 39¢ — 5¢ de moins

M. NET NETTOYEUR POUR LA MAISON — Format géant 45¢ — 4¢ de rabais

JOY DOUX POUR VOS MAINS DETERGENT LIQUIDE — Format familial 1.17

30% de l'aide de la Red Feather à des catholiques

Sur un total de 105,143 personnes secourues, par les diverses agences de la Red Feather, en 1959, 31,105 étaient des catholiques: soit près de 30%.

C'est ce que communiquait hier après-midi, les dirigeants de la Welfare Federation de Montréal, lors d'une conférence de presse à bord de l'"Homeric". A cette occasion le président général de la prochaine campagne de souscription, M. A. Neil Lilley, a annoncé que l'objectif sera de $2,150,000, soit $220,000 de plus qu'en 1960.

La Welfare Federation compte depuis cette année quatre agences de plus: la Boys Scouts Association de la région de Montréal, le Dawson Boy's Club de Verdun, le Family Life Education Council et le Boys' Club of Canada. Les agences de la fédération sont maintenant au nombre de 35.

M. Lilley a souligné que le Red Feather fait l'impossible afin de réunir les diverses campagnes de charité. Il notait que l'adhésion au Red Feather de quatre autres organisations, en 1960, est un pas dans la bonne direction. M. Lilley signalait qu'en 1959, Montréal avait été témoin de 124 campagnes de souscription — reconnues par la ville de Montréal — en plus de 49 journées distinctes de quêtes publiques ("tag-days").

Autres faits intéressants relevés par le président de la campagne de 1961: 85 pour cent des souscripteurs au Red Feather donne $5 et moins; les administrateurs sont la classe de la société qui fait le moins sa part.

Dans son rapport annuel pour l'année 1959 la Red Feather note qu'une de ses nouvelles agences, le Dawson Boys' Club de Verdun, bénéficie d'une subvention de $5,000 de la Federation of Catholic Charities, "un magnifique exemple de coopération entre fédérations pour régler le problème de la charité à Montréal", précise-t-on.

M. P.-E. Boisvert est élu président

La Chambre de commerce de Verchères a récemment choisi les membres de son exécutif pour l'année 1961-62. Le scrutin s'est tenu sous la présidence de Me Claude Geoffrion, notaire.

M. Paul-Emile Boisvert a été élu président, les autres membres de l'exécutif sont: MM. Gilles Laflamme, vice-président, Marcel Langlois, secrétaire-trésorier, Pierre St-Arnaud, Lucien St-Cerny, Claude Geoffrion, Guy Trudeau, Roland Pigeon, Gérard Dubé, Raymond Provost et Jean-Pierre Dansereau, directeurs.

UNE FAMILLE

SUITE DE LA PAGE 6

prendre des études qui leur permettront des contacts humains plus étroits et plus compréhensifs.

Dans une entrevue avec Garde Gingras, nous lui avons fait remarquer tout ce que son départ représentait de sacrifices pour elle et sa famille mais elle s'est vivement récriée en précisant qu'il n'était nullement question de sacrifices et de générosité. Que le bien peut être modeste quand il est accompli tout simplement par amour !

C'est donc dans un climat chaud, oscillant entre 65 et 110, à 150 pieds de la mer, que, travailleront ces deux jeunes Canadiens français, prêchant seulement d'exemple, dans un effort pour soutenir l'oeuvre des Trinitaires déjà établis.

Retraite "Ad Lucem"

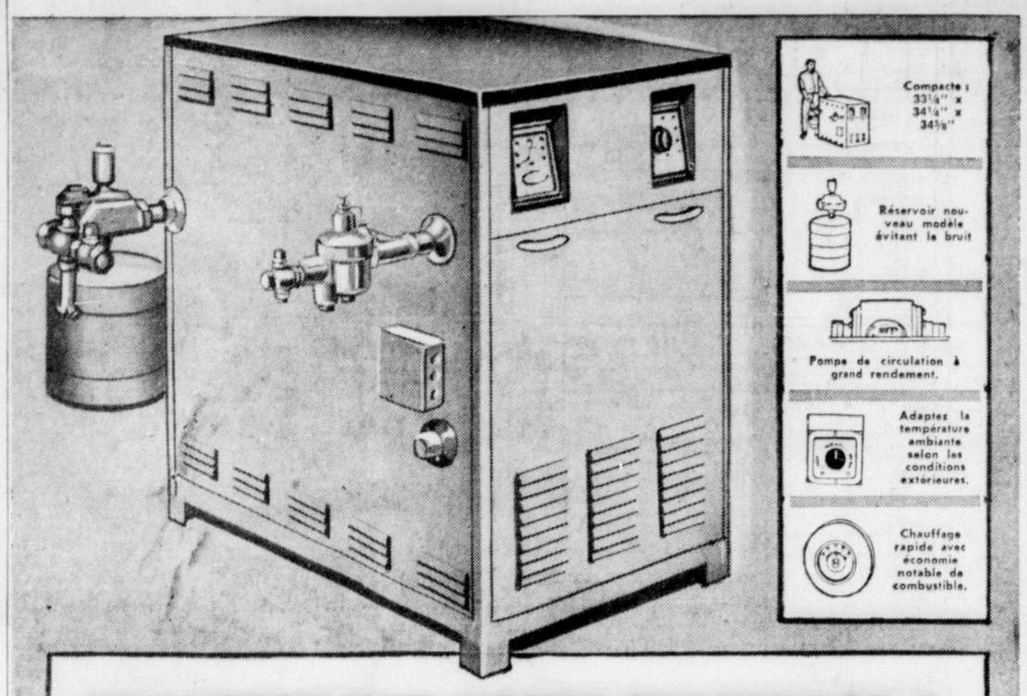
Sur une population d'environ 20,000 habitants dans le diocèse de Mantirano, environ 3,000 sont catholiques et cette république maintenant indépendante possède des moeurs entièrement différentes des nôtres. Les jeunes filles, par exemple ont 2 ou 3 enfants avant leur mariage et l'adoption de ces petits se fait tout naturellement au moment de la cérémonie. Les indigènes adorent les enfants et le jeune couple ne sera nullement dépaysé avec leurs deux jeunes fils Benoit, 3 ans et Daniel, 4 ans. Ceux-ci rejoindront leurs parents en août et feront la traversée sous la protection d'une compagnie d'aviation car Gisèle et Gilles Gingras partiront le 12 juillet pour un séjour au camp "Ad Lucem" qui se tient annuellement dans un château des environs de Lyon. Cette sorte de retraite durera du 22 juillet au 7 août après quoi ils se rendront à Tananarive, capitale de Madagascar.

Déjà Platon avait noté que l'homme n'est pas seulement l'habitant de "son monde" mais le citoyen de l'univers qu'il appelait "le monde idéal". Le Christ l'a rappelé dans sa théorie du véritable amour. Ces deux jeunes gens ont compris le message, ils n'ont pas hésité et porteront partout où on en aura besoin la chaleur d'un foyer chrétien rompu aux disciplines du travail et de la collaboration dans la vie de tous les jours.

Ces jeunes missionnaires laïcs n'ont rien d'une vocation frustrée, ils ont trouvé un plein épanouissement dans le mariage et dans l'amour de leurs enfants. Ils croient tout simplement à la fraternité humaine et au bien que peut apporter une entr'aide bien comprise. Aidés par la Croix-Rouge, par certains médecins de l'hôpital Jean-Talon et par quelques parents et amis M. et Mme Gingras continueront de porter la bannière de la charité dans un monde déchiré par l'ambition, la haine et les querelles de toutes sortes.

EATON OUVERT CE SOIR ET VENDREDI jusqu'à 9 h.

COMMENCEZ VOS PAIEMENTS LE 1ER OCTOBRE!



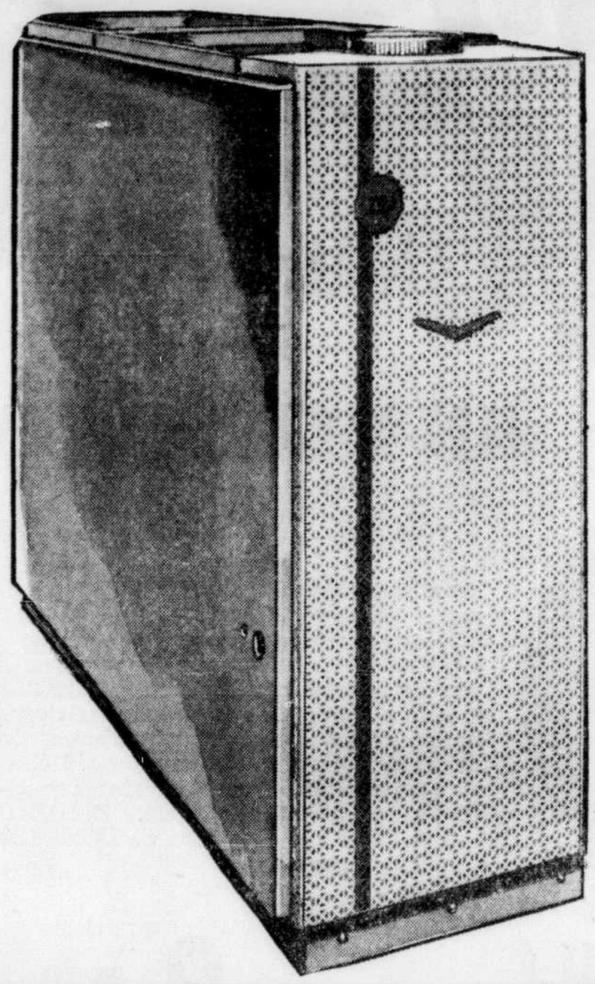
TRANSFORMEZ VOTRE CHAUFFAGE A EAU CHAUDE EN SYSTEME AU GAZ !

- Pour une maison moyenne de 6 ou 7 chambres.
- Chambre de combustion légère cuivre et bronze (les anciennes chaudières incorporaient des masses encombrantes de métal difficile à chauffer, d'où déperdition de chaleur).
- **Maximum** de rendement en chaleur pour un **minimum** d'eau entraînant par là-même de **notables** économies de combustible.
- Montée très rapide du thermostat — Chauffe une maison à 70° en quelques minutes.
- Sous réserve d'inspection préalable par un de nos représentants.

PRIX SPECIAL EATON
539.00
installation comprise
18.35 par mois
(36 mensualités)
PAS DE VERSEMENT COMPTANT
(Taxe de vente payable à l'achat)

PLOMBERIE ET CHAUFFAGE (RAYON 456), AU CINQUIEME

INSTALLEZ MAINTENANT! TECO CHAUFFAGE À AIR CHAUD AU GAZ



Bungalow de 5 pièces
Maximum de 6 bouches à air chaud, 1 retour d'air froid.
429.00
installation comprise
14.60 PAR MOIS
(36 mensualités)

Bungalow de 6 pièces
Maximum de 8 bouches à air chaud, 1 retour d'air froid.
459.00
installation comprise
15.65 PAR MOIS
(36 mensualités)

- Seulement chez EATON. TECO est votre assurance d'une installation moderne quand il s'agit d'un chauffage au gaz à air chaud pulsé.
- Elimine les coffres à charbon malpropres, la tuyauterie disgracieuse qui déparent vos sous-sols.
- Filtre l'air ambiant de la poussière.
- Température maintenue constante par thermostat.
- Fournaise de faible encombrement.
- Avec le gaz naturel, vous êtes assuré d'une alimentation constante en combustible... les tempêtes n'ont aucun effet sur lui.

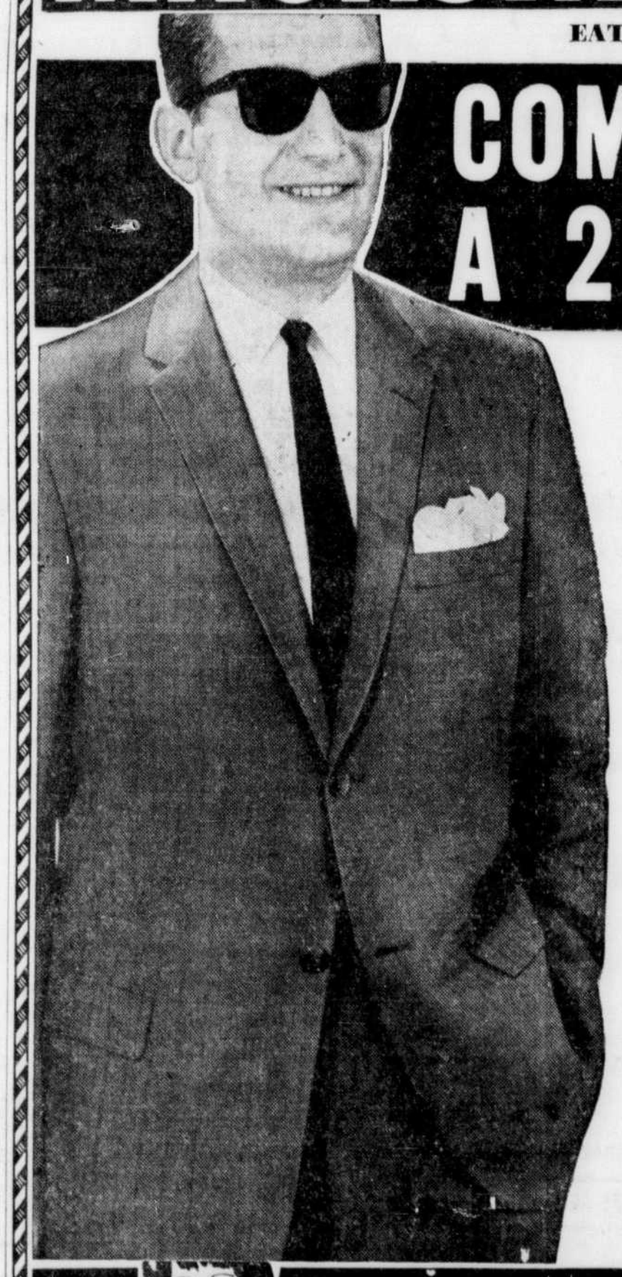
Toutes les installations sont sujettes à une inspection préalable des lieux. Le découpage des parquets pour les bouches de chaleur reste à la charge du client.

SI VOUS NE POUVEZ VENIR, COMPOSEZ VI. 2-9331 — LOCAL 818, et un de nos représentants spécialisés vous rendra visite.

PLOMBERIE ET CHAUFFAGE (RAYON 456), AU CINQUIEME

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON

EATON OUVERT CE SOIR ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 HEURES



COMPLETS D'ÉTÉ A 2 PANTALONS!

Belles teintes unies et fantaisie en des styles dernière mode l-é-g-e-r-s!

25.00
2.70 par mois (10 mensualités)
PAS DE VERSEMENT COMPTANT. Taxe payable à l'achat

GRAND ACHAT SPECIAL EATON vous permettant de réaliser de substantielles économies dès le début de la belle saison. Un tissu "TROPICAL" léger idéal pour les jours de canicule. Profitez de cette offre remarquable qui vous permet de bénéficier aussi d'un PANTALON SUPPLEMENTAIRE avec chaque complet !

- TRES BELLE COUPE par tailleurs experts, vestons demi doublés. Devant et revers Hymo conservant leur forme.
- BELLES TEINTES ESTIVALES, unies et à motifs fantaisie, Olive, bleu, gris, faon, brun, anthracite dans le groupe.
- RAYONNE VISCOSE ET ACETATE. Fini "XL4" résistant aux taches et aux plis.
- TAILLES COURANTES 35 à 46, COURTES 35 à 42, GRANDE 36 à 46, NATURELLE, COURTE NATURELLE, FORTE ET FORTE-COURTE : 38 à 46 dans le groupe.

FAITES VOS EMPLETTES EN TOUTE CONFIANCE CHEZ EATON OU VOS ACHATS SONT PROTEGES PAR L'IMMUABLE GARANTIE EATON : ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS !

(929)

CHEMISES SPORT



Imparfaites de séries de prix plus élevés !
Cotonnades "Lavez-et-portez", pour hommes !
SPECIAL VENDREDI
3 POUR 4.35
1.49 chacune
Col à pointes courtes, baleines permanentes. "Sanforized". Impressions en tons dominants de bleu, olive, havane, bordeaux. Petite, moyenne et grande dans le lot.
COMPOSEZ VI. 2-9211
(928)

SOULIERS À BAS PRIX



En suède de cuir, faits en Italie. Pour hommes
SPECIAL VENDREDI, la paire
4.99
Souliers flexibles, souples et très confortables pour hommes. Empeignes suède et semelles et talons caoutchouc moulé. 6 à 11 et ½ pointures. Largeurs moyennes.
a) Mocassin à empeigne perforée. Vert, brun, gris.
b) Bout uni. Vert, brun, noir.
A
B
COMPOSEZ VI. 2-9211
(937)

POUR FILLETTES



Ensembles de short et blouse
Tailles 3-4-6 ans
SPECIAL SAMEDI
l'ensemble 2 pièces (short et blouse)
.94
Blouse sans manches, dessin imprimé assorti au short. Coton prérétréci. Turquoise, rouge et mandarine, tailles 3-4-6 ans.
COMPOSEZ VI. 2-9211
(910)

COSTUMES DE JEUX



Pour fillettes. Cotonnades pré-rétrécies
SPECIAL SAMEDI
2 pour 2.70
chacun 1.39
Blouse sans manches, blanche avec garniture et frange à 1s taille. Dos boutonnant ! Shorts avec taille semi-élastifiée... Teintes unies, garniture aux jambes. Rouge/blanc, bleu/blanc. 8-10-12-14 ans.
COMPOSEZ VI. 2-9211
(911)

"BABY DOLLS" DE COTON



Pour fillettes en tailles pour 8 à 14 ans :
PRIX DU MAGASIN DU SOUS-SOL
1.99
Cotonnades "drip-dry" de bonne qualité, peu ou pas de repassage. Beaux pyjamas Baby Doll, encolure plongeante, belle garniture et noeud. Impressions de fleurs en bleu, rose, lilas.
COMPOSEZ VI. 2-9211
(909)

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

Au C.N.

Vice-président can.-français ?

par Amédée Gaudreault

OTTAWA. — La mort de M. W.H. Kyle, de Montréal, vice-président du Canadien National pour la région du St-Laurent, pose le problème d'une "succession" qui pourrait bien aller à un Canadien français, pour la première fois dans l'histoire de cette société d'Etat.

En effet, le CN, qui a 17 vice-présidents, n'en a pas un seul de langue française et . . . n'en a jamais eu.

L'occasion serait excellente pour le Canadien National de mettre fin à une situation d'autant plus ridicule que la région du St-Laurent comprend maintenant principalement la province de Québec et qu'elle a été créée il y a quelques années quand on a porté le nombre des régions de trois à cinq, à travers le Canada.

A Ottawa, où l'attention se porte actuellement sur un bill qui vise à porter de 7 à 12 le nombre des directeurs du Canadien National, on signale aussi que le gouvernement fédéral ne ferait certes pas une gaffe politique en nommant enfin un Canadien français parmi les 17 vice-présidents du CN.

Dans la capitale canadienne, on dit aussi que trois candidatures sont considérées, soit celle de M. Omer Boivin, de Montréal, adjoint au vice-président Kyle; celle de M. J.H. McDonald, directeur général de la région du St-Laurent; et celle de M. Eugène Gauthier, directeur du secteur du Québec. MM. Boivin et Gauthier sont à l'emploi du CN depuis plusieurs décennies et on nous dit qu'ils ont les qualifications nécessaires.

Bref, il sera intéressant de voir quelle décision prendront, d'ici quelques jours, les autorités du Canadien National, même si le nombre de leurs directeurs n'a pas encore atteint le chiffre . . . idéal de douze.

Contrats fédéraux de $5,640,658 à des imprimeries privées

OTTAWA, (DNC) — En dépit de la masse des travaux qui sortent chaque année de l'Imprimerie nationale, le gouvernement fédéral a dû, l'an dernier, confier l'impression de plusieurs documents à des sociétés privées.

Au total, $5,640,658 ont été versés aux imprimeries qui ont effectué une partie des impressions de l'Etat, a révélé hier l'hon. Léon Balcer, à son titre de secrétaire d'Etat suppléant.

Les plus élevés des contrats ont été décernés, après demandes de soumissions, à des sociétés ontariennes, soit : la Canadian Bank Note Limited, d'Ottawa, contrat d'une valeur de $96,153 ; la Ashton-Potter Limited, de Toronto, contrat d'une valeur de $71,653, et la R. L. Crain Limited, d'Ottawa, contrat de $47,723.

M. MURROW

SUITE DE LA PAGE 14

cains ne sont pas sincères dans leurs relations avec les diplomates des nouveaux pays africains : ils les invitent à lutter avec eux en faveur de la liberté tout en refusant de les traiter comme des hommes libres.

M. Murrow a affirmé que les diplomates de race noire se heurtent encore à toutes sortes de difficultés dans leur vie sociale à Washington. "En plus de lire dans les journaux des articles sur les brutalités dont les noirs sont victimes dans le Sud, dit-il, ils éprouvent les plus grandes difficultés à se trouver un gite dans la capitale américaine.

"Les propriétaires ne veulent pas leur louer de logis; les écoles refusent leurs enfants; les commerçants ne leur permettent pas d'essayer des vêtements, les plages ne veulent pas admettre leurs familles..."

Cet état de choses, a ajouté M. Murrow, risque de faire perdre aux Etats-Unis plus de prestige que tout ce que pourrait faire l'URSS.

"Et si les Etats africains, dit-il, décidaient de prendre leur revanche, ce serait une débâcle diplomatique pour les Etats-Unis".

Parlant des incidents raciaux de l'Alabama, M. Murrow a affirmé qu'ils représentent une véritable manne pour la propagande communiste et qu'ils font la première page, de Manille à Rabat.

3 1/2 %

SUR EPARGNES

- Possibilité de faire des chèques
- Intérêt à compter de la date du dépôt
- Dépôts par la poste
- Heures — 9 à 5
- Vendredi — 9 à 6

Compagnie GUARANTY TRUST du Canada

427 O., rue St. Jacques
VI. 9-5705

EATON OUVERT CE SOIR ET VENDREDI SOIR jusqu'à 9 h.

SPECIAUX "DE L'HEURE" VENDREDI SOIR chez EATON

Listes disponibles à toutes les entrées du magasin EATON, donnant les détails, les prix et l'emplacement de tous ces articles. Plusieurs soldes à ½ prix ! — Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

A 6 heures :
- Tablettes de chocolat importées
- Services de napperons 8 pièces
- Chemisiers de coton pour jeunes filles
- Filets de hareng fumé

A 6 h. 30 :
- Souliers plats en cuir pour adolescentes
- Chaussettes extensibles pour hommes
- Rideaux tailleur en "Orlon"
- Pyjamas d'été pour garçons

A 7 heures :
- Chevaux à ressorts
- Robes d'été pour dames
- Géraniums de Polyethylène
- Rétroviseurs

A 7 h. 30 :
- Jupes GLENEATON pour tailles élancées.
- Radios de poche à 2 transistors
- Peinture semi-lustrée TECO de luxe
- Valises similicuir.

MAGASIN DU SOUS-SOL

A 6 heures :
- Chemises sport à manches courtes pour hommes

A 6 h. 30 :
- Blouses pour dames — tailles 38 à 44

A 7 heures :
- Sandales d'été imparfaites pour hommes

A 7 h. 30 :
- Tailleurs d'été pour dames.

LES RESTAURANTS SUIVANTS SONT OUVERTS :
- Le Restaurant du neuvième, jusqu'à 7 heures
- L'Automate du cinquième, jusqu'à 9 heures
- La Luncheonnette du Sous-sol jusqu'à 8 h. 30

PARCS DE STATIONNEMENT EATON . . . ouverts jusqu'à 9 heures

SALON ELYSEE . . . ouvert jusqu'à 7 heures



ACHAT TRES SPECIAL DE "GOTHIC"

Soutiens-gorge en broadcloth de coton avec soutien de "Cordtex". Blanc seulement. Bonnets brodés.

SPECIAL VENDREDI 2 POUR 3.99

A. SOUTIEN-GORGE LONG moulant parfaitement la silhouette. Devant élastique pour mieux maintenir. Bonnets B, 32 à 42; bonnet C, 34 à 44. **2 pour 3.99**

SPECIAL VENDREDI 2 POUR 1.99

B. **SOUTIEN-GORGE ETROIT.** Bande élastique 1" pour plus de confort. Bretelles réglables. Bonnet A, 32 à 36; bonnet B, 32 à 40; bonnet C, 34 à 40. **2 pour 1.99**

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 609, AU TROISIEME



SILHOUETTE sans MANCHE

SPECIAL VENDREDI 5.98

A. Fourreau à rayures diagonales et encolure bateau. Taille élastifiée et ceinture en pareil. En rayonne à texture imitant la toile. Rose vif ou turquoise. Tailles 10 à 18.

B. Rayonne à brillants motifs hawaiiens à texture finie toile. — Modèle fourreau à encolure dégagée, taille élastifiée et ceinture en pareil. Teinte dominante de mandarine. Tailles : 10 à 18.

Les deux sont lavables

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 345, AU QUATRIEME

NYLON BLANC *Vanity Fair*

en vente seulement chez EATON

3.99

Panneau opaque devant

Des combinaisons opaques, en tricot de nylon . . . et de longueur proportionnée ! Vous vous rendez compte ? Que vous soyez courte ou grande, voilà votre affaire ! Les "Vanity Fair" sont garnies d'un panneau opaque devant, de dentelle et de plissé permanent. Courtes : 32 à 38; moyennes : 32 à 40; longues : 34 à 40. Blanc seulement.

COMPOSEZ VI. 2-9211

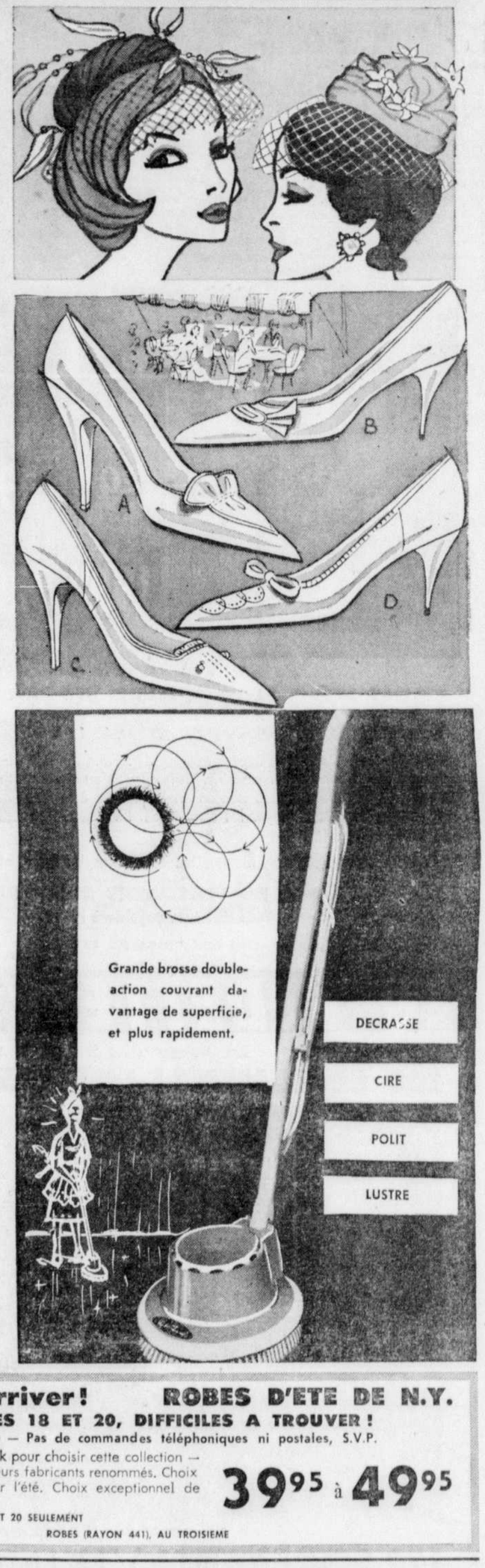
RAYON 209, AU QUATRIEME

VOILETTES... FRIVOLITES !

5.98 à 16.95

Des "petits chapeaux" adorables pour garder vos cheveux en place ! Voilettes ornées de fleurs, noeuds, plumes, rubans . . . toques et cloches minuscules, bandes fleuries et anneaux de velours. Beige, café au lait, rose, bleu, blanc et noir.

RAYON 304, AU TROISIEME



GLENEATON **TOUT BLANC**

PRIX GLENEATON 9.95

Seulement chez EATON, une nouvelle collection de Gleneaton "Debs" à prix modique! Cuir souple, semelles matière synthétique, quelques-unes en cuir. Pointures 6 à 9, largeur AA, ou 5 à 9, largeur B. "Sanitized".

A. Escarpin à talon haut
B. Talon cubain effilé, appliques
C. Escarpin élastifié à talon haut
D. Escarpin perforé à talon cubain.

De nombreux autres modèles au choix

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 238, AU DEUXIEME

POLISSEUSE-LAVEUSE "WESTINGHOUSE"

MODELE VP20

49.95 Accessoires compris

5.35 PAR MOIS (10 mensualités)

Nouveau chez EATON ! La polisseuse WESTINGHOUSE VP20 à ACTION ORBITALE, entièrement différente ! Il faut en faire l'essai pour s'en rendre compte. Une seule brosse, (mais oui une seule brosse), tourne à vive allure dans un large rayon contrôlé, couvrant ainsi une superficie plus grande à une allure accélérée. Elle décrasse les parquets sans éclabousser les plinthes et mieux encore, elle les polit sans laisser de cernes disgracieux. Voyez-la sans tarder chez EATON. Accessoires compris dans le prix : brosse à polir, à décrasser, 5 tampons feutre de rechange.

Egalement disponible : Nécessaire à cirer et d'entretien des tapis. Les deux 15.95 en sus.

SERVICE D'ACHAT A DOMICILE : COMPOSEZ VI. 2-9331, Local 841

ASPIRATEURS ET POLISSEUSES (RAYON 258), AUX SIXIEME ET QUATRIEME ETAGES, CHEZ EATON

Viennent d'arriver ! ROBES D'ETE DE N.Y.

EN TAILLES 18 ET 20, DIFFICILES A TROUVER !

Quantité limitée — Pas de commandes téléphoniques ni postales, S.V.P.

Eaton s'est rendu à New York pour choisir cette collection — aux ateliers mêmes de plusieurs fabricants renommés. Choix de modèles charmants pour l'été. Choix exceptionnel de nouveaux tissus et coloris.

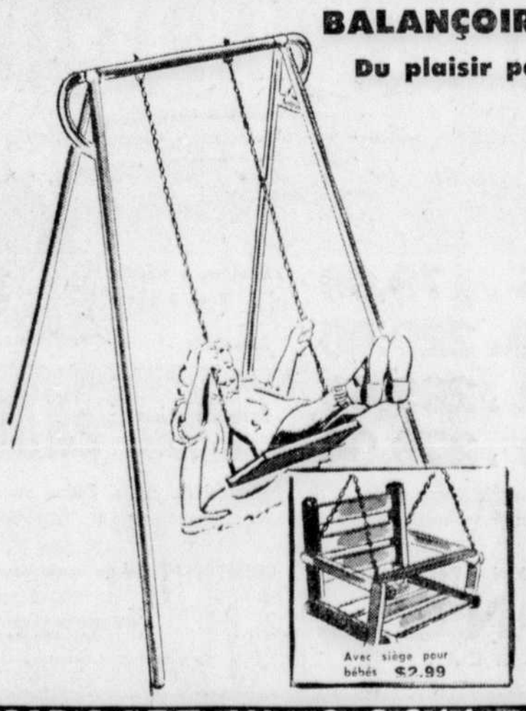
39.95 à 49.95

TAILLES 18 ET 20 SEULEMENT

ROBES (RAYON 441), AU TROISIEME

BALANÇOIRES DE JARDIN

Du plaisir pour les enfants !



Avec siège plaqué pour enfants 8.99

Avec siège pour bébés 12.99

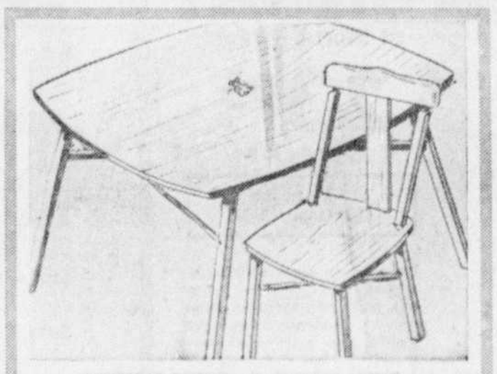
Fixations de sol (non illustrées) 2.98

Ne nécessite qu'un emplacement restreint. Cadre en tubulure acier renforcé aux points de tension. Fini durable émail recuit métallisé. La balançoire est suspendue sur chaînes éprouvées à 750 lb.; haut à coussinets nylon; siège et chaînes traités à l'électroplastie pour résister à la rouille. Hauteur environ 75", largeur 51". Facile à monter.

Composez VI. 2-9211

Service des Commandes téléphoniques

ARTICLES SUR ROUES (RAYON 527), AU CINQUIEME



MOBILIERS D'ENFANTS : TABLE ET CHAISES

Pour les enfants qui aiment les pique-niques, les goûters en plein air ou sur la patio. Petit mobilier à leur taille. Table en bois franc verni, ornée de décalques : 17" x 21" x 17", 2 chaises.

SPECIAL VENDREDI 6.99

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL



BICYCLETTES DE DEBUTANTS FABRICATION ANGLAISE

Grand rabais pour vous permettre d'avoir la bicyclette qui vous convient pendant la belle saison. Roues de 20" et guidon chromés, cadre de 14", selle de cuir à ressorts. Fini peinture métallisée. Convient pour enfants 4 à 7 ans.

REG. 34.95 SPECIAL VENDREDI 29.99

STABILISATEURS 3.98 Support 1.49

COMPOSEZ VI. 2-9211 SERVICE DES COMMANDES TÉLÉPHONIQUES VI. 2-9331 POUR TOUS AUTRES APPELS A DES RAYONS DÉTERMINÉS

EATON OUVERT CE SOIR ET VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 H.

OUVERT SAMEDI, TOUTE LA JOURNEE, DE 9 H. A 5 H. 30

TUILES LINOLÉUM INCRUSTÉ JASPÉ ORDINAIREMENT 9.60 LA CAISSE



SPÉCIAL VENDREDI

5.99 LA CAISSE DE 96 TUILES

ou .07 chacune

COLORIS INCRUSTES DANS LA MASSE

UN QUART DE MILLION (250,000) DE TUILES! ACHAT SPECIAL!

Le prix est plus qu'éloquent! Tuiles anglaises en linoléum jauge domestique (environ 1/16" d'épaisseur), dimensions environ 9" x 9". Motifs jaspés incrustés dans la masse qui dureront autant que la tuile elle-même... et elles sont faites pour durer! Chaque caisse contient 96 tuiles (quantité suffisante pour recouvrir environ 54 pieds carrés). Posez-les vous-même! C'est si facile!

• BLEU • ROUGE • VERT • IVOIRE/NOIR • BRUN • BEIGE • SABLE CHINE • SABLE

CIMENT A LINOLEUM — en vente également. Résiste à l'eau. — SPECIAL — la gallon **1.49**

NECESSAIRE DE POSE: couteau à linoléum, spatule à ciment et marqueur à raie SPECIAL — le nécessaire **1.39**

COMPOSEZ VI. 2-9211
SERVICE DES COMMANDES TELEPHONIQUES
Clients de la banlieue: Utilisez les lignes directes Eaton, sans frais pour vous
Clients de l'extérieur: Ecrivez au Service d'Achats EATON, Montréal.
LINOLEUM (RAYON 273), AU SIXIEME



Voici la charmante Miss LINDA JOY LACKEY et deux croquis des cotonnades qu'elle présentera.

Vous êtes invitées à venir voir

MISS COTONNADE 1961

Miss LINDA JOY LACKEY

l'étoile des DEFILES de MODE DU COTON chez EATON

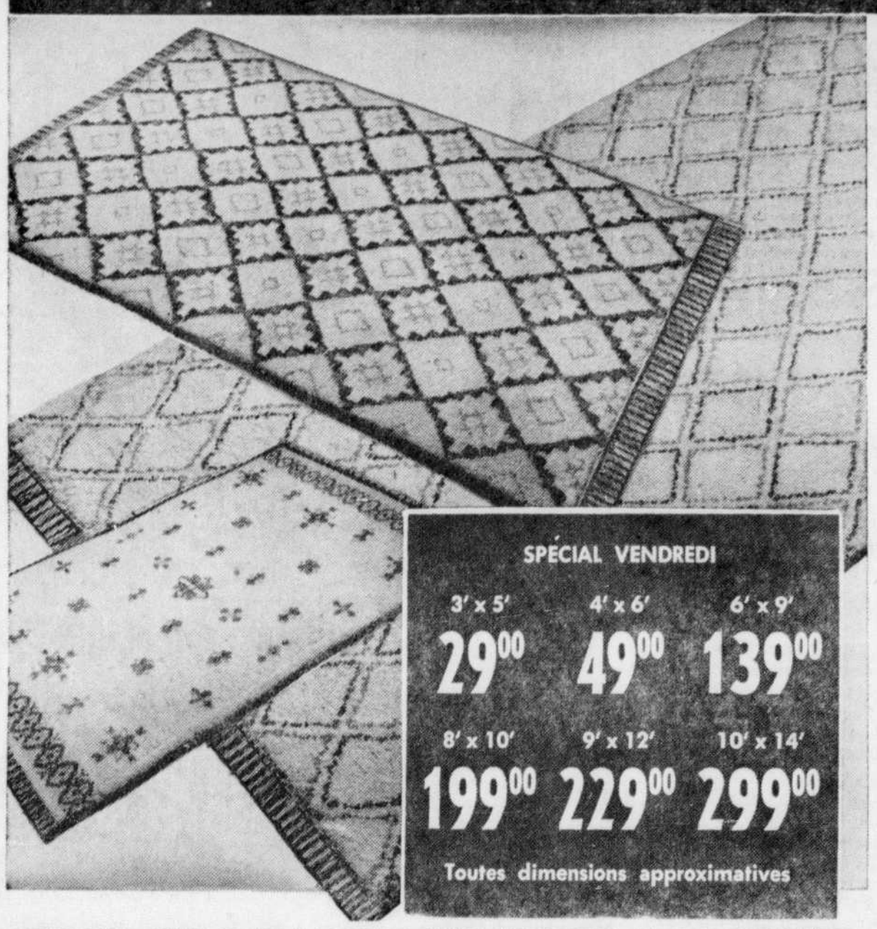
En vedette, les tissus EATON à la pièce. En vedette, les patrons McCall.

REPRESENTATIONS: Vendredi à 12 h. 30, 4 h. 30, 6 h. 30

COMMENTAIRES: par Miss Norma Gantner — dessinatrice McCall de New York; et en français par Mlle M. Brisset des Nos.

• *Des mannequins paraderont sur une estrade au son de la musique*

ENTREE LIBRE



SPÉCIAL VENDREDI

3' x 5'	4' x 6'	6' x 9'
29.00	49.00	139.00
8' x 10'	9' x 12'	10' x 14'
199.00	229.00	299.00

Toutes dimensions approximatives

TAPIS INDO-MAROCAINS TISSES A LA MAIN
Viennent d'arriver. ACHAT SPECIAL EATON

Magnifiques tapis offerts à prix très spécial. Faits main en Inde ils sont rehaussés des traditionnels motifs marocains. Trois dessins au choix en tons bruns sur un fond blanc-gris. Texture à fibres denses en laine filée à la main mélangée d'une faible proportion de coton. Voyez-les sans tarder! Vous admettrez que ce sont des tapis de toute beauté!

Renseignez-vous sur les conditions budgétaires faciles

PAS DE VERSEMENT COMPTANT

Taxe de vente payable à l'achat

TAPIS D'ORIENT (RAYON 373), AU SIXIEME

EN VEDETTE VENDREDI

En vente dès 9 h. du matin

100 SEULEMENT! ENSEMBLES de PATIO



EN VEDETTE VENDREDI
L'ensemble 6 pièces
79.95

5.05 par mois (18 mensualités)

Fabrication "Featherweight" — Seulement chez EATON.
PARASOL de 7'. "Vylon" lavable. Intérieur fleuri, extérieur uni en jaune, vert ou rouge. Cordon de tirage, tige basculante, franges de 2½".
TABLE A DESSUS ACIER, 40" diam. Fini émaillé blanc, pieds aluminium.
QUATRE CHAISES: cadre tubulure aluminium. Sangles "Saran" en rouge, bleu, vert ou jaune — avec blanc.

25 seulement. ENSEMBLES DE PATIO 6 PIECES
Tels que décrits ci-dessus. Réservés aux clients de 6 h.

"LA COLONIE DES MEUBLES D'ETE" (RAYON 370), AU SEPTIEME

En vente dès 9 h. du matin

150 SEULEMENT! VIKING 4 VITESSES!



EN VEDETTE VENDREDI
23.95
Modèle 518

2.60 par mois (10 mensualités)

Tourne-disques portatifs VIKING — seulement chez Eaton — renommés pour leur rendement. Type monaural à plateau manuel. Un contrôle pour le volume et "marche-arrêt". Cartouche inversable à 2 saphirs pour disques LP et 78 tours/minute. En rouge foncé, ou bleu, avec blanc. Le cadeau indiqué pour les jeunes qui vont à la campagne cet été.

40 seulement! TOURNE-DISQUES PORTATIFS tels que décrits ci-dessus. Réservés aux clients de 6 h.

FOYER DE LA MUSIQUE (RAYON 260), AU CINQUIEME

GRANDE OFFRE SPÉCIALE EATON

Transformez votre machine à pédale en portative ou console électrique!

SPECIAL VENDREDI

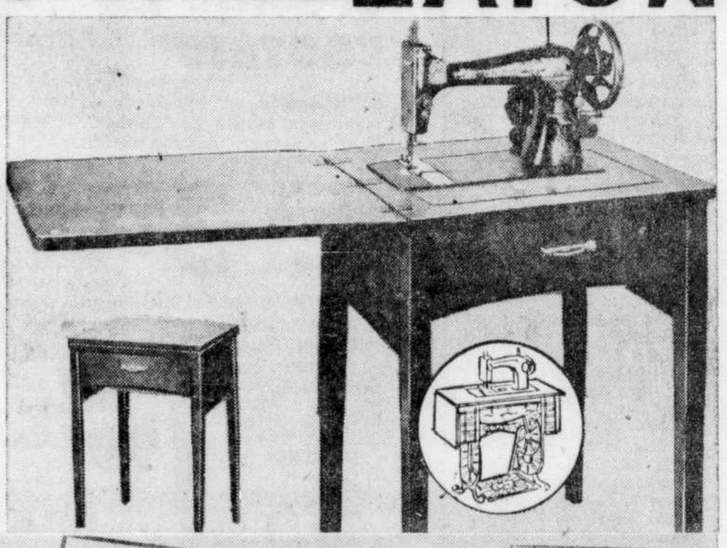
MODELE PORTATIF	CONSOLE (REPRESENTEE)
29.95	49.95

EATON procédera comme suit:
- Prendra la tête de votre machine à coudre à domicile
- Nettoiera et huilera la machine.
- Y installera un moteur
- Posera une commande de vitesse sur la portative ou la console
- La portative sera-livrée avec mallette en cuirette; la console sera incorporée à un meuble en merisier façon noyer.

Cette offre s'applique aux têtes standard seulement (14⅝" x 7").

COMPOSEZ VI. 2-9331 LOCAL 287

CENTRE DES MACHINES A COUDRE (RAYON 570), AU DEUXIEME



VENDREDI ET SAMEDI CHEZ EATON

GRAND SOLDE DE MEUBLES DE SALON CAPITONNÉS



FABRICATIONS RENOMMEES
• Kroehler • Union • Taylor-Evans • Sklar • Snyder • Cooper • Barrymore • Braemore
Echantillons d'exposition, styles discontinués, vendus avec grands rabais
PAS DE COMMANDES TELEPHONIQUES NI POSTALES, S. V. P.

Sofa 3 places	89.95 à 179.00	Meubles à sections 2 et 3 pièces	115.00 à 295.00
Sofas 4 places	150.00 à 229.00	Causeuses	99.95 à 249.00
Sofas 3 places, avec fauteuil	149.00 à 269.00	Fauteuils divers	44.50 à 99.95
Sofa 4 places, avec fauteuil	185.00 à 279.00		

Styles contemporain, moderne ou provincial français. Recouvrements, dessins et coloris variés. Cadres en merisier façon noyer ou bois fruitier. Fabrications à ressorts ne s'affaissant pas et sangles; coussins rembourrés caoutchouc-mousse et "Polyuréthane". Certains mobiliers légèrement défraîchis ou avec ébénisterie égratignée.

Profitez des conditions budgétaires faciles EATON — PAS DE VERSEMENT COMPTANT (Taxe de vente payable à l'achat)

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL

MEUBLES DE SALON (RAYON 470), AU SEPTIEME

RAPPELEZ-VOUS L'IMMUABLE GARANTIE EATON: "Argent remis si la marchandise ne satisfait pas"

CAHIER No 2 — QUEBEC SAGUENAY–LAC-ST-JEAN

LA PRESSE

MAURICIE CANTONS DE L'EST — PAGES 19-32

77e ANNEE — No 186 — MONTREAL, JEUDI 25 MAI 1961

Québec

La Cour ordonne la cessation du piquetage chez Guilbault

Le transport des marchandises défini comme "service public"

QUEBEC. (G. P.) — Une entreprise de transport de marchandises est-elle un service public? La Cour vient d'émettre une injonction ordonnant aux grévistes de la compagnie Guilbault de cesser le piquetage "parce qu'il s'agit là, selon elle, d'un service public."

Un conseiller technique de la Confédération des syndicats nationaux, M. Majella Lemay, souligne, d'autre part, que la loi sur les différends entre les services publics et leurs salariés est imprécise sur le sujet.

Elle considère, entre autres, comme services publics, les entreprises de transmission de messages téléphoniques ou télégraphiques, de chemin de fer, de tramway, de transport... Mais elle ne précise pas s'il s'agit de transport des passagers ou de marchandises.

M. Lemay déclare : "Nous sommes d'accord avec le législateur que certaines entreprises doivent être considérées comme "service public", par exemple les hôpitaux, et que, par conséquent, les employés des hôpitaux ne doivent jamais recourir à la grève.

"Mais il y a d'autres secteurs où nous ne voyons aucune raison pour que les employeurs soient couverts par l'expression "service public". Pour ne citer qu'un genre d'entreprise, arrêtons-nous seulement aux entreprises de transport de marchandises. Il y a trop d'entreprises de cette sorte et trop de concurrence dans ce secteur pour que le législateur puisse encore, logiquement, considérer ces employeurs comme opérant un service public au sens strict de la loi. En agissant ainsi, le législateur prive des milliers de travailleurs d'un droit qu'ils devraient normalement avoir.

"Au sens de la loi, nous sommes convaincus qu'un "service public" est une entreprise qui ne peut pas cesser d'opérer sans causer de graves préjudices à la population en général; peu importe que ce soit à la population d'une région donnée ou à celle de toute la province. Ainsi, si un hôpital cessait brusquement d'opérer à cause d'une grève, cela pourrait avoir de graves conséquences.

"Mais ce ne serait certainement pas la même situation si les employés d'une entreprise de transport de marchandises se mettaient en grève. Tout le monde sait qu'il existe des centaines de ces entreprises dans chaque région et qu'elles se font concurrence chaque fois que la chose est possible. Il y a des milliers d'employeurs de ce genre dans notre province. Il n'y aurait donc aucun danger que le public en général subisse quelque préjudice que ce soit, si l'une d'elles cessait d'opérer à cause d'une grève. Il n'y aurait pas plus de risque que des denrées périssables soient irrémédiablement perdues".



LA GREVE A LA GUILBAULT — Les grévistes de la compagnie de transport Paul Guilbault Inc., ont sorti les pancartes pour la première fois, hier après-midi. C'est ainsi que, noir sur blanc, les "scabs" sont devenus des "rats".

Compte additionnel de $144,000

La canalisation de la Lairet aura coûté plus de $1,183,000

(Par J. K.) — L'ingénieur-en-chef de la ville, M. Ludger Gagnon, vient de faire parvenir au comité administratif un compte de $144,000, pour la compagnie Magloire Cauchon afin de terminer les travaux de canalisation de la Lairet.

Au total, les travaux auxquels auront coûté, pour le contrat initial plus les sommes supplémentaires, la somme de $1,183,000.

Ce n'est pas sans protester que les échevins ont accepté ce surplus de dépenses. MM. Beaupré et Robichaud, ainsi que M. Lafond, notamment, ont demandé moult explications à l'ingénieur Gagnon.

Il se produit, a expliqué M. Gagnon, que le contrat accordé à Magloire Cauchon, pour $1,039,000, était un contrat à prix unitaire, et non global. C'est-à-dire que les travaux étaient estimés, au départ, à cette somme, mais il demeurait toujours possible que des imprévus apparaissent et nécessitent des travaux supplémentaires qui cependant seraient effectués pour le prix mentionné pour les différents matériaux, dans le contrat initial.

La somme de $144,000 représente des matériaux et de la main-d'oeuvre dont le coût est déjà établi, dans le contrat initial. M. Fontaine, le trésorier municipal, a bien expliqué que l'ingénieur n'était pas tenu de demander l'autorisation de dépenser cette somme au conseil, puisque le contrat l'y autorisait. M. Gagnon a tenu cependant à le faire, étant donné l'importance du montant.

Le maire a souligné que de toutes façons, au total, le contrat accordé à la maison Magloire Cauchon coûtera encore moins cher que tout contrat qui aurait pu être accordé à l'un ou l'autre des soumissionnaires.

La fermeture de la Centrale des guides

Les guides touristiques licenciés demanderont au conseil de REVENIR sur sa DECISION

QUEBEC. (par J. Keable) — Les guides touristiques de la Vieille Capitale, ceux qui sont licenciés et qui ont obtenu de l'université Laval un diplôme attestant de leurs connaissances du Québec historique, feront des représentations devant le conseil municipal, cet après-midi.

M. André Mercier, l'un des porte-paroles du groupe, a déclaré au représentant de LA PRESSE, hier après-midi, que les guides demanderont au conseil de revenir sur sa décision de fermer ce que l'on appelle communément "la Centrale des guides", sise près de la porte St-Louis, sur la Grande-Allée.

M. Mercier a précisé qu'en vertu de ce règlement nouvellement passé par le conseil, plusieurs des guides licenciés, les seuls qualifiés et dont la compétence est officiellement reconnue par un diplôme, se voient forcés de ne plus exercer leur métier, alors que d'autres personnes, qui ont pour activité de montrer la ville aux visiteurs, et qui n'ont pas la compétence reconnue pour le faire, peuvent toujours occuper des sites enviables, dans la Vieille Capitale.

La situation

A Québec, le touriste qui arrive, peut visiter la ville par plusieurs moyens. Il peut ou bien prendre une voiture-taxi et effectuer un tour de ville. Il peut encore se réserver les services d'une calèche, et effectuer un tour de ville. Or, des guides, dans une très grande proportion, n'ont pas suivi les cours de la faculté de Commerce de Laval et ne détiennent aucune reconnaissance de compétence.

Le touriste peut aussi se réserver les services d'un guide touristique, c'est-à-dire de l'une de ces personnes qui ont suivi un cours à l'université Laval et qui ont obtenu de la ville un permis de travail. Ce permis est renouvelable chaque année, après vérification des dossiers des requérants, par des officiers municipaux.

Chez ces guides touristiques officiels, quelques-uns se sont groupés en associations privées. C'est ainsi qu'il y a les "Blue Band Guides", et les Guides étudiants". Ces associations ne comptent chacune qu'une quinzaine de guides.

Tous les autres, indépendants, qui sont étudiants, guides professionnels, instituteurs, etc... occupaient un local municipal, "la Centrale des guides", près de la porte St-Louis. Pour avoir le droit d'utiliser ce local, les guides devaient verser chaque semaine à la ville, la somme de $2.

La semaine dernière, les échevins ont décidé de fermer jusqu'à décision contraire, le local affecté jusqu'à maintenant, depuis 11 ans, aux guides officiels, reconnus par la ville et par un diplôme de la faculté de Commerce.

Il se produit donc aujourd'hui, de préciser M. André Mercier, que les guides qui depuis des années travaillent à cet endroit, ne peuvent plus travailler. Soulignons, ajoute M. Mercier, que 41 nouveaux guides dont 36 étudiants ont obtenu un diplôme de l'université, l'an passé, à l'issue d'un cours sur

Voir LES GUIDES en page 21

Des maisons d'affaires refusent des livraisons

Coup de feu tiré dans le pare-brise d'un camion

QUEBEC. (G.P.) — Les lignes de piquetage sont, à toute fin pratique, rompues aux entrepôts de la compagnie de transport Guilbault Inc. Un coup de feu a été tiré, hier matin, vers 9 h. 30, dans le pare-brise d'un camion de la compagnie stationné rue St-Jean, près de Ste-Marie.

Selon des présumés témoins, la balle, partie d'un groupe d'une dizaine de personnes brusquement sorties de deux automobiles a fracassé le pare-brise sans le traverser, pour continuer sa trajectoire. Personne n'avait encore été appréhendé hier soir; la police poursuit son enquête et le service de balistique analyse le projectile qui a été retrouvé.

Pendant ce temps, la compagnie affirme avoir repris son service interurbain, entre Montréal et Québec, avec arrêt à Grondines. Cinq camions ont ainsi quitté la vieille capitale hier après-midi, escortés par la police provinciale, pendant que d'autres partaient de Montréal, à destination de Québec.

Le procureur de la compagnie, Me Langis Galipeault, a déclaré hier que le nombre de grévistes retournant volontairement au travail augmente de deux ou trois par jour.

De son côté, le porte-parole syndical, M. René Harmégnies, soutient que la grève est efficace à 98 pour cent. Il affirme qu'il est "inexact" de déclarer que les établissements de Guilbeault, de Montréal, Québec et Trois-Rivières fonctionnent.

M. Harmégnies a déclaré que les maisons d'affaires telles que Gaston Lévesque, Champlain Paper Box, Canada Packers et autres ont refusé les quelques marchandises que certains camions avaient réussi à sortir mardi "avec l'aide de la police municipale".

Il affirme que ces refus ont été signifiés à la maison Guilbault, non sous la pression de menaces, comme le déclare Me Galipeault, mais par la sollicitation libre des employés et par l'esprit social et humain des propriétaires de ces établissements.

Suggestion du maire Hamel

Un tribunal permanent pour juger les causes d'arbitrage entre villes et fonctionnaires

QUEBEC. (par J. K.) — Le maire Wilfrid Hamel a préconisé, hier après-midi, au comité administratif, la création d'un tribunal permanent pour juger des causes d'arbitrage opposant les cités et villes à leurs employés.

Le maire de la capitale provinciale préconise que le tribunal soit présidé par un juge et assisté d'un nombre indéterminé d'arbitres. M. Hamel a demandé aux échevins de sanctionner sa proposition de façon à ce qu'elle soit transmise au nom de la ville de Québec, aux autorités provinciales.

Me Henri Beaupré a fortement appuyé la proposition du maire, soulignant que le gouvernement cherche actuellement des moyens de remédier aux nombreuses difficultés qui se posent, sur le plan des négociations, entre villes et fonctionnaires.

Le maire a fait sa proposition à l'issue d'un débat qui avait pour but de nommer un arbitre qui représenterait la ville, en cas de conflit avec le syndicat des fonctionnaires mucipaux.

Selon M. Hamel, le choix d'arbitres cause une série de problèmes, à divers points de vue sur lesquels il a préféré ne pas insister. C'est pourquoi, dit-il, un tribunal permanent, présidé par un juge, faciliterait de beaucoup les choses et serait plus sujet à porter des jugements équitables. Devant la décision de ce tribunal permanent, dit le maire, les parties n'auraient qu'à se plier.

La proposition sera transmise incessamment au gouvernement provincial.



L'UCC DONNE SON APPUI AUX MESUREURS DE BOIS — Des représentants des deux groupements se sont rencontrés, hier après-midi, afin d'apporter certaines corrections au projet de loi que l'Association des mesureurs de bois du Québec espère voir sanctionner par la législature. De gauche à droite : M. Gérald Fortin, sociologue, professeur à Laval; M. A. Bilodeau, secrétaire de l'Association des mesureurs de bois du Québec; Me Jacques L'Heureux, procureur de l'Association, et M. Léopold Lévesque, ing. f., chef forestier pour l'Union catholique des cultivateurs.

Pour protéger efficacement les revenus de la Couronne et des ouvriers forestiers

L'UCC intervient en faveur du bill des mesureurs de bois

QUEBEC. (par N. G.) — L'Union Catholique des Cultivateurs, dans une résolution adoptée récemment, presse le gouvernement provincial d'accepter dès la présente session le projet de bill public soumis antérieurement à la législature par l'Association des mesureurs de bois licenciés du Québec.

L'Association n'a encore qu'un caractère volontaire, mais selon les termes du nouveau projet de loi elle deviendrait obligatoire pour tous les mesureurs de bois. L'objet du bill, selon l'association, consiste à accorder une surveillance plus efficace sur la formation et la compétence des membres.

Celle-ci désire en plus contrôler la qualité et la précision du travail des mesureurs de bois afin de protéger plus efficacement les revenus de la Couronne et ceux de l'ouvrier forestier. Elle considère urgente cette mesure qui ferait de l'association une corporation fermée et se dit confiante que le ministre des Terres et Forêts, M. Bona Arsenault, insistera pour que cette législation soit adoptée, dès la présente session.

Par ailleurs, l'Union catholique des cultivateurs, qui groupe quelque 30,000 membres, motive ainsi l'appui qu'elle accorde aux mesureurs de bois :

"Protéger l'intérêt public, à savoir le travailleur forestier ouvrant à forfait, tant sur les terres de la Couronne que sur les terres privées ;

Dans les présentes circonstances, cette protection est rendue difficile du fait que les mesureurs de bois occupent une position d'arbitre ou de comptable entre l'ouvrier forestier, la couronne et l'industrie et qu'ils sont soumis à des pressions indues venant de la part de leur employeur. De ce fait ils ne sont pas toujours en mesure de prendre autant à coeur les intérêts des colons, des cultivateurs et des producteurs de bois.

Actuellement le mesureur de bois n'est pas soumis à des normes précises de mesurage venant de son association professionnelle. Cette dernière ne détient pas encore de tel pouvoir et pour autant le mesureur n'est pas soumis à des contrôles déterminés. Le projet de bill que soumet l'association favoriserait l'établissement de telles normes et de tels contrôles, permettant aux mesureurs d'effectuer leur travail à l'abri de toute pression et dans le sens de l'intérêt véritable de l'industrie forestière toute entière. Ces règlements et ces contrôles sont d'autant plus importants qu'ils impliquent plusieurs milliers de cultivateurs-producteurs qui doivent compléter leur revenu agricole par des revenus d'appoint en industrie forestière, et qui se voient frustrés, dans les présentes circonstances, de sommes importantes d'argent qui leur appartiennent.

Si tous les mesureurs de bois étaient tenus d'être membres obligatoirement de leur association professionnelle, et que cette dernière possédait tous les pouvoirs pour émettre et faire respecter des normes officielles de mesurage, la masse ouvrière forestière en particulier, mais aussi tous les autres secteurs de l'industrie en retireraient de substantiels avantages.

Pour toutes ces raisons, au nom de toutes les catégories des travailleurs forestiers, l'UCC veut officiellement endosser fermement la proposition de l'Association professionnelle des mesureurs de bois, espérant qu'elle sera adoptée dans son entier dès la présente session. En agissant ainsi, l'UCC agit

Voir L'UCC en page 21

Joseph Vézina a été honoré à Boischatel

QUEBEC. — L'éminent chef d'orchestre et compositeur québécois Joseph Vezina n'est plus, mais sa mémoire demeure. Un hommage posthume lui a été rendu en fin de semaine, à Boischatel, où une plaque commémorative a été dévoilée en son honneur.

La cérémonie coïncidait avec le dévoilement d'une seconde plaque commémorant le tricentenaire de l'arrivée au Canada du premier Vézina, l'ancêtre commun, Jacques Vézina.

La célébration de l'événement a donné lieu à l'évocation de plusieurs souvenirs et au rappel de l'oeuvre admirable qu'a accomplie Joseph Vézina pour l'avancement de la musique au pays.

Un voeu a été formulé à son intention : que la Commission des monuments historiques érige une plaque commémorative à l'endroit où il est né et décédé, et que la société Radio-Canada fasse revivre pour les téléspectateurs les opérettes de Joseph Vézina.

Après l'opinion légale, le conseil prendra position

QUEBEC. (par J. K.) — Le Syndicat catholique de Québec a adressé une lettre au conseil municipal pour protester contre les activités du chef de police, M. Roger Lemire, O.B.E. Selon les syndiqués, le chef de police se serait livré à des activités de briseur de grève.

Le maire a transmis la lettre au greffier qui la présentera cet après-midi, à la séance du conseil. A ce moment, aucune mesure ne sera prise par la ville, si ce n'est que de remettre le tout entre les mains des avocats du contentieux municipal qui devront fournir leur opinion. Ce n'est qu'à la suite de cette opinion légale que le conseil prendra position.

Tuyau d'aqueduc

Une entente sera proposée à l'Hôpital général du Sacré-Coeur, de Québec, en vertu de laquelle la ville s'engagera à payer 50 p. 100 du coût du déménagement du tuyau d'aqueduc de 40 pouces, cette part ne devant pas excéder la somme de $7,000.

Il se produit qu'il y a plusieurs années, lorsque la ville a procédé à la pose du fameux 40 pouces, pour l'aqueduc, elle a dû passer sous un terrain, propriété de l'hôpital, mais assez loin de la bâtisse même. Cependant, les religieuses ont annoncé récemment leur intention de construire une nouvelle aile à l'hôpital, ce qui fait que le tuyau municipal d'aqueduc serait recouvert par la bâtisse, ce qui présente des inconvénients qui nécessitent son déménagement. Le coût est estimé, pour ces travaux, à environ $14,000.

Les religieuses ont demandé à la ville de défrayer ce coût. La ville a répondu, après une assez longue discussion, qu'elle est prête à payer 50 p. 100 du coût total, à condition que cette part ne dépasse pas la somme de $7,000.

Ponts rendus fixes

Les immenses pesées de béton, qui enjolivent si tristement les deux ponts Drouin et Dorchester, que le gouvernement fédéral vient de déclarer fixes, ne seront pas enlevées immédiatement. Il y a une bonne raison à cela, car ces travaux coûteraient, selon l'estimé des ingénieurs, la somme de quelque $30 à $40,000 par pont. Il a été décidé d'attendre les événements.

A Plattsburg

Un étudiant québécois au débat oratoire Optimiste

QUEBEC. — Pierre Brousseau, étudiant en versification au Séminaire de Québec, se rendait aujourd'hui à Plattsburg pour participer au débat oratoire du district 28 du club Optimiste.

Une vingtaine de jeunes étudiants, du Québec, de l'Ontario et du nord-est américain, participeront à ce débat dont le thème sera : "Optimisme, qualité de chef".

M. Brousseau donnait une avant-première de son discours, hier soir, au dîner hebdomadaire du club Optimiste de Québec. S'inspirant de deux personnalités politiques contemporaines, le général Charles de Gaulle et le président Kennedy, qu'il considère comme des modèles d'optimisme, le jeune orateur a discouru pendant environ cinq minutes sur la nécessité de l'optimisme chez un chef, qui doit avant tout savoir se gouverner lui-même et surmonter tous les obstacles qu'il rencontre.

M. Brousseau, âgé de 16 ans, est originaire de Ste-Foy. En plus de participer au débat Optimiste, il collabore à la troupe théâtrale du Séminaire et à l'émission télévisée "L'écran des jeunes".

Condamné à cinq ans de pénitencier pour un vol à main armée

QUEBEC. (R. D'A.) — Ronald Villeneuve, 27 ans, de Montréal, a été condamné hier matin, par le juge Achille Pettigrew, de la cour des Sessions de la paix, à cinq ans de pénitencier.

Le juge a condamné Villeneuve, après que celui-ci eut plaidé coupable à une accusation de vol à main armée, qui pesait contre lui.

Villeneuve, en compagnie de deux autres hommes, avait dévalisé, le 13 janvier 1959, la succursale de la Banque Provinciale du Canada, à Giffard.

Joseph Turcotte de Montréal, qui avait participé au vol, a été antérieurement condamné à sept ans de pénitencier, en raison de son dossier. Par ailleurs, Potvin dont l'accusation de vol à main armée a été changée en complicité après fait, a bénéficié d'une sentence suspendue.

Le procureur de Villeneuve a demandé au juge la clémence pour son client, mais celui-ci a déclaré qu'étant donné la trop forte augmentation du crime, depuis un certain temps, il se voyait dans l'obligation de sévir.

L'orientation des programmes d'études

QUEBEC. (par R. D'A.) — Il est de plus en plus question d'organiser des comités mixtes, de l'enseignement, du monde des affaires et du monde ouvrier sous une forme quelconque et les inviter à participer à l'orientation des programmes d'études dans l'enseignement spécialisé. Les premiers contracts dans ce domaine ont déjà été établis et, fait curieux, ces comités mixtes sont formés à la suite de demandes provenant de ces trois milieux. Il est donc visible que les bonnes volontés tendent toutes vers un même but.

C'est ce qu'a déclaré M. Paul-E. Jobin, président du comité des fêtes du cinquantenaire de l'Institut de technologie de Québec, au cours d'une conférence de presse tenue hier après-midi. M. Jobin a ensuite ajouté que des invitations avaient été lancées à diverses associations, telles, la chambre de commerce, l'Association des manufacturiers, les clubs sociaux et les organisations ouvrières, pour que celles-ci viennent visiter l'institution et que par le fait même elles soient à même de juger l'efficacité que les programmes d'études et les travaux d'atelier apportent aux jeunes, tout en leur garantissant un avenir brillant et découlant de ce fait, le progrès de notre province et du Canada tout entier.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

PRESCRIPTIONS
Obtenez le VERITABLE MEDICAMENT AUTHENTIQUE
préparé par des "Pharmaciens Spécialistes"
diplômés, seuls à exécuter les ordonnances médicales aux Pharmacies PROFESSIONNELLES
SARRAZIN & CHOQUETTE
Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'U. de Paris
PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPEDIE, OPTIQUE
921 STE-CATHERINE E. — VI. 2-9622
St-Denis et Mt-Royal, VI. 4-1711 — 6511 St-Hubert, CR. 2-8233

BOIS et CONTRE-PLAQUES
Quincaillerie — Outils — Peinture
• VILLA NOVA •
6225 St-Laurent, Mtl CR. 4-2446
235 N.-D., Charlemagne MI. 2-5331
66 ouest, Beaubien CR. 7-1740
REPENTIGNY (Centre d'achats)
L. VILLENEUVE & CIE LTEE
(angle St-Laurent et Bellechasse)

Slater
LA CHAUSSURE DE CLASSE SUPERIEURE
Assortiment complet de souliers Slater dans le noir et les nouvelles teintes de brun et vert olive . . . En magasin, largeurs A à EEEEE, pointures 4 à 13.
$16.95 à $24.95
J.B. LEONARD ltée
301 EST, STE-CATHERINE — 1595 EST, MONT-ROYAL
STATIONNEMENT GRATUIT à 1270 ST-DENIS
Spécialistes en chaussures pour hommes depuis 25 ans

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

RÉDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 9-8487

Carnet mondain

Anciens de Laval

M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Lucien Cliche, c.r., président de l'Assemblée législative, ainsi que MM. les juges Léopold Larouche, de Noranda, et Jean-Louis Baillargeon, de Val d'Or, seront honorés par les Anciens de Laval, du comité du nord-ouest du Québec, lors de leur réunion annuelle qui aura lieu à Val d'Or, samedi le 27.

Mgr Louis-Albert Vachon, P.D., V.G., recteur de l'Université Laval, M. J.-Antonin Marquis, président général de l'Association des Anciens de Laval, et d'autres dirigeants du groupe seront présents à cette fête.

Réception

M. et Mme Moréno Bélanger, de Lévis, ont reçu hier soir, un groupe d'amis à leur résidence, à l'occasion de la confirmation de leur fille Diane.

Mariage Arseneau-Cloutier

Ce matin à 9 h. 30, en l'église St-Thomas d'Aquin, M. l'abbé Guy Gagné bénit le mariage de Mlle Marielle Cloutier, fille du Dr et de Mme Louis Cloutier, avec M. Réal Arseneau, M.R.I., fils de M. et de Mme J.-F. Arseneau, de Lauzon. Pour la circonstance, des fleurs naturelles blanches et roses ornent l'église; des boucles de tulle indiquent les bancs des invités. Pendant la messe, Mlle Lucette Nolet, soprano, interprète un programme de chant religieux. M. J.-F. Arseneau sert de témoin à son fils.

Accompagnée de son père, la mariée porte une robe courte de dentelle blanche sur fourreau de pure soie, encolure arrondie, manches longues et jupe dont l'ampleur est dirigée vers l'arrière. Elle est coiffée d'un voile diaphane retenu par une toque de muguet et son bouquet colonial est composé de muguet.

Mme Louis Cloutier, mère de la mariée, a choisi une robe bleu Tahiti avec chapeau et accessoires de même nuance et des fleurs naturelles sur son sac. La mère du marié est vêtue d'une robe de shantung bleu marin, son chapeau est en paille Bakou de même ton orné de fleurs multicolores, et une parure de vison piquée de roses rouges complète sa toilette.

Après une réception au Château Bonne Entente, les nouveaux époux partent pour les Etats-Unis. Mme Réal Arseneau porte au départ un costume trois-quarts de fin lainage blanc nougat et des accessoires melon d'eau. Elle est coiffée d'une fleur blanche drapée d'une voilette. A leur retour, M. et Mme Arseneau résideront à Hamilton, en Ontario.

Au nombre des invités de l'extérieur, on remarque : Mme René Paré, Mlle Monique Arseneau, I.L., M. et Mme Paul Bertrand, de Montréal; Mlle Jeanne Gaulin, de Trois-Rivières; M. et Mme Manley Schultz, M. et Mme Conan Arseneau et M. l'abbé Guy Gagné, d'Arvida.

Thé mère et fille

Le comité d'organisation du thé mère et fille, qui sera présenté par le Club Altrusa samedi le 3 juin, se compose de Mlles Josette Jalbert, Madeleine Boucher, Juliette Brassard, Mme Paule Delbos, Mlle Marthe l'Espérance et Mlle Monique Brunelle.

Club Optimiste

Parmi les personnes qui participeront à la convention du Club Optimiste, dont les assises se tiendront à Plattsburg jeudi, vendredi et samedi, mentionnons : M. Roland Guertin, président sortant et Mme Guertin, M. Jules Rouillard, futur président, M. et Mme Roland Drapeau, M. et Mme Henry Cantin, M. et Mme Lorenzo Drolet, Me et Mme Jacques Marquis, M. et Mme Omer Barbeau, de Québec, le notaire et Mme Pierre Lemieux, M. et Mme Noël Boulanger et M. et Mme Jacques Roy, de Lévis.

Déplacements

M. et Mme Jean-Paul Drolet, de Port-Cartier, ont fait un bref séjour à Québec, et sont ensuite partis pour l'Europe où ils passeront plusieurs semaines.

Mlle Carmelle Beaudoin, d'Ottawa, a passé quelques jours dans la vieille capitale dernièrement.

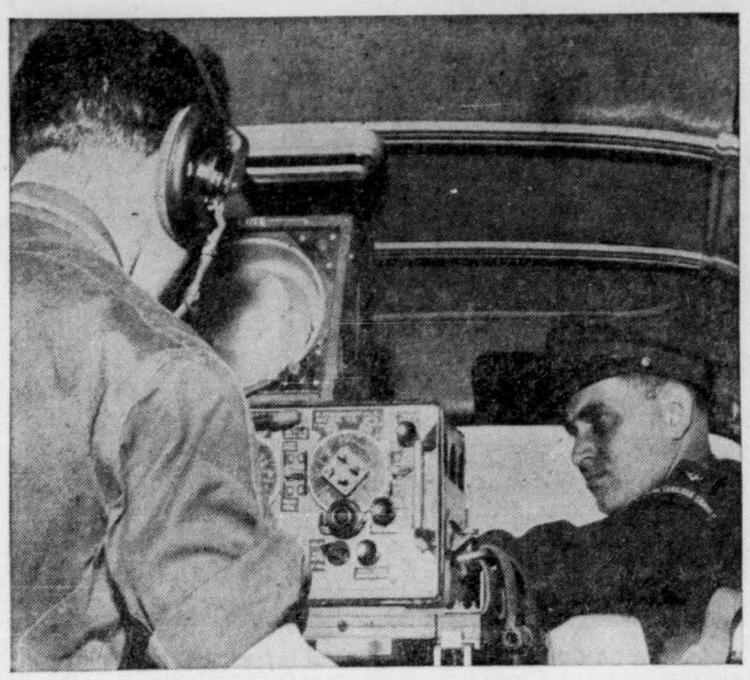
Naissances

M. et Mme Gabriel Tremblay annoncent la naissance d'une fille baptisée sous le prénom de Line. Parrain et marraine : M. et Mme Henri Tremblay, oncle et tante de l'enfant. Porteuse : Mme Napoléon Tremblay, grand-mère de l'enfant.

M. et Mme André Bédard annoncent la naissance d'un fils Daniel. Parrain et marraine : M. et Mme Ernest Bédard, grands-parents de l'enfant. Mme Michel Goulet portait son neveu sur les fonts baptismaux.

Le Bacchus

Le restaurant "Le Bacchus" sera ouvert au public tous les jours de 11 h. 30 du matin à minuit. Un coup d'oeil jeté à la hâte sur le menu décèle une grande variété de mets à des prix fort abordables. Le maître d'hôtel déclare que pour $10 deux personnes pourront prendre un repas gastronomique avec apéritif et vin approprié.



L'EXERCICE "MERCURE" A VALCARTIER — Le sergent Y. Poirier, du régiment du Saguenay, aux contrôles d'un appareil de radio no 19, transmet le message que lui dicte le capitaine P. B. Foulkes, d'Arvida.

L'exercice "Mercure"

Les miliciens expérimentent à Valcartier les nouvelles techniques de signalisation

QUEBEC. — L'exercice "Mercure", qui s'est déroulé dernièrement au camp de Valcartier, a permis aux signalisateurs de la Milice de mettre en pratique les plus récentes techniques de transmission.

L'exercice avait pour but de familiariser les miliciens avec trois types d'appareils de radio qui serviront durant les exercices d'été de la milice canadienne : le numéro 26, portatif, dont le rayon de transmission est d'environ un mille, le 510, également portatif, d'un rayon de cinq milles, et le 19, d'un rayon de quinze milles.

Durant la première partie de l'exercice, les participants ont appris comment faire la syntonisation de tous les appareils à une longueur d'onde déterminée et comment transmettre, à l'aide de ce réseau, des messages qui avaient été fournis au préalable.

Par la suite, les opérateurs se sont servis d'appareils différents et ont transmis des messages originaux en appliquant les leçons de discipline vocale employée par l'Armée canadienne et les troupes de l'OTAN.

L'exercice était dirigé par le major W. P. Chalmers, M.B.E., officier de transmission du secteur de l'Est du Québec, assisté du capitaine L. Popsvr.

Les signaleurs des unités suivantes participaient : Voltigeurs de Québec, Régiment du Saguenay, 6th FD Regiment, Régiment de la Chaudière, Royal Rifles of Canada, 25 tech. sqn. RCEME, 3 Indep Sigs.

En raison de l'importance des transmissions dans les opérations de survivance nationale, l'entraînement des sans-filistes se poursuit très activement tant dans les forces régulières que dans la milice.

L'exercice aura permis d'améliorer le rendement de chacun des signaleurs de sorte qu'ils soient en mesure d'assurer des communications efficaces lors des manoeuvres qui se dérouleront au mois de juillet.

Mgr A.-M. Parent de retour de voyage

QUEBEC — Mgr Alphonse-Marie Parent, vice-recteur de l'université Laval et président de la Commission royale d'enquête sur l'éducation, est arrivé à Québec, vers cinq heures hier soir, d'un voyage de repos en Europe et en Terre Sainte.

Il a été accueilli à l'aéroport de L'Ancienne Lorette par Mgr L.-A. Vachon, recteur de l'Université Laval, et par Mgr Adrien Falardeau, directeur du Séminaire de Québec.

Mgr Parent se dit très heureux de son voyage, au cours duquel il a pu accumuler des forces pour la lourde tâche qui l'attend. Le prélat ignorait, lors de son départ, ce qui l'attendait à son retour. Il en a été averti pendant son séjour. Ce matin il assistait à la première réunion de la Commission.

Mgr Parent participera cet après-midi à une conférence de presse, où il donnera sans doute des informations supplémentaires sur ses projets de travail.



Le sergent R. Auger, membre de la réserve, remplace la pile d'un appareil de radio no 510 durant l'exercice "MERCURE", à Valcartier.

Débat au sujet de la nouvelle école d'agriculture d'Oka

L'opposition a tenté de faire produire un rapport confidentiel

De notre dernière édition d'hier

QUEBEC, (DNC) — Un assez long débat a eu lieu à l'Assemblée législative hier matin au sujet d'un rapport confidentiel d'avocats que l'opposition voulait faire produire parce que M. Alcide Courcy s'en était servi pour répondre à l'accusation portée par M. Hercule Riendeau, député U.N. de Napierville-Laprairie, au sujet du "scandale d'Oka".

Le gouvernement a refusé de rendre public le document.

A la séance précédente, M. Riendeau avait reproché d'avoir arrêté les travaux de construction d'une nouvelle école d'agriculture à Oka bien que de $800,000 à $1,000,000 aient été dépensés pour l'ouverture du chantier.

M. René Bernatchez, député U.N. de Lotbinière, a rappelé que la loi autorisant l'édification de l'école à Oka avait été votée à l'unanimité pour continuer l'oeuvre des RR. PP. Trapistes et que la population des Deux-Montagnes est indignée de constater la façon dont les libéraux ont suspendu les travaux en vue, peut-être, de les recommencer ailleurs.

Au cours du débat qui a suivi, M. Alcide Courcy a précisé que les dépenses totales faites en vue de la construction d'une nouvelle école d'agriculture à Oka, avant l'arrêt des travaux le 25 juillet 1960, se sont élevées à $635,884.75, dont $135,000, pour l'achat de la terre, $128,700 pour la préparation des plans et la surveillance du chantier, $29,899.14 pour les ingénieurs-conseils, etc.

Le député d'Abitibi-ouest déclare que les travaux ont été arrêtés et que le contrat signé avec l'entreprise "Collette et Frères" a été annulé sur la recommandation des avocats Antonio Laplante et Georges Pelletier, de Québec.

Le ministre ajoute : 1—Que les services des architectes avaient été retenus par le sous-ministre de l'Agriculture sans l'autorisation du gouvernement du temps; 2—Qu'un arrêté ministériel a approuvé les plans et devis avant même qu'ils fussent terminés; 3—Que l'entreprise "Collette et Frères" ne semble pas s'être conformée à l'obligation de verser un cautionnement.

Une longue discussion a eu lieu à propos de l'interprétation à donner à différents articles du règlement, concernant les documents confidentiels.

M. Georges Lapalme, procureur général, invoque l'opinion formulée par Beauchesne pour expliquer que le rapport des avocats Laplante et Pelletier, étant destiné au seul ministre de l'Agriculture, a un caractère strictement confidentiel.

M. Antonio Talbot, chef de l'opposition, prétend, au contraire, qu'il est dans l'intérêt public de mettre le mémoire à la disposition des députés.

M. René Hamel, ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tellier, député U.N. de Montcalm, M. Jean Lesage, premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, député U.N. de Missisquoi, M. Gérard-B. Lévesque, derrière des "technicalités" pour expliquer leur refus. La vraie raison est de nature politique. Et selon M. J.-J. Bertrand, le premier ministre utilise le poids de son prestige et celui du gouvernement pour statuer au sujet d'un problème sur lequel les tribunaux devraient se prononcer, soit la question de savoir si un contrat est nul ou non.

$8,000,000 en travaux de drainage

De notre dernière édition d'hier

QUEBEC, (J.M.) — L'Assemblée législative a voté $8,000,000 pour les travaux de drainage et d'amélioration des fermes.

M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture, a déclaré que, sur des travaux de drainage de $3,000,000, il a réussi à faire économiser $758,000 aux contribuables de la province, en obtenant de meilleures conditions des entrepreneurs. Le député de l'Abitibi-Ouest a ajouté qu'avec des soumissions publiques on parviendra à épargner deux fois plus. Sur $10,000,000 on réalisera $4,000,000 d'économies.

M. Courcy a fait une comparaison entre le prix actuel par unité et les prix de l'Union nationale :

1—Pour le roc, $5.5 sous l'Union nationale, et $5 maintenant; 2—Pour la terre, $0.58, $0.56, $0.65 sous l'Union nationale, et $0.50 maintenant; 3—Pour le tuf, $3 sous l'Union nationale, $2.10 maintenant; 4—Pour le déboisement, $300 sous l'Union nationale, $260 maintenant.

M. René Bernatchez, député U.N. de Lotbinière : "Le ministre a avoué qu'il n'avait pas demandé de soumissions publiques, c'est contraire à tous les engagements. D'autre part, l'économie n'a été, le plus souvent que de 10 pour cent et même moins. C'est d'ailleurs au détriment des cultivateurs puisque la besogne a été mal faite et que les agriculteurs sont obligés de la compléter.

M. Courcy déclare que le 10 pour cent de M. Bernatchez est faux. Il cite des exemples. Dans le comté des Deux-Montagnes et à la Rivières-du-Chêne, les travaux avaient été confiés par l'Union nationale, à M. H.-J. O'Connell, avant le 22 juin; s'ils avaient été poursuivis aux mêmes conditions, ils auraient coûté $121,506. Après de nouvelles négociations, ils n'ont coûté que $91,000.

Dans Napierville - Laprairie, pour la Petite Rivière Montréal, P. Baillargeon avait demandé $192,000, sous l'Umon nationale; Or, les Entreprises Richelieu n'ont exigé que $139,000, soit $53,000 de moins. Dans un autre cas, P. Baillargeon a consenti un rabais de $75,000 sur $237,000.

Pour deux autres cours d'eau — (La Saint-Jean et la Saint-Antoine) — c'est $3,000 qu'on a épargnés sur quelque $21,000.

M. Daniel Johnson, député U. N. de Bagot, s'exclame. "Roman policier !".

M. Johnson, comme M. Bernatchez, ajoute que seules les menaces ont obligé les entrepreneurs à couper leurs prix, et la qualité de l'ouvrage s'en est ressentie.

D'autre part, le député de Bagot soutient qu'en arrêtant certains travaux, le gouvernement libéral a fait perdre des milliers de dollars aux cultivateurs : et il affirme que, dans bien des cas, les prix actuels par unité sont plus hauts que les prix de l'Union nationale. Ainsi, pour la terre, on avait vu $0.45 alors que c'est maintenant $0.50, plus $0.04 pour l'épandage . . ., soit en tout 9 cents de plus.

M. Johnson et, par la suite, M. Hercule Riendeau, député de Napierville - Laprairie, proclament qu'en définitive "cela coûte aujourd'hui plus cher".

De plus, M. Riendeau reproche à M. Courcy d'affecter au drainage 60 pour cent moins de crédits que l'an dernier.

En résumé, l'opposition accuse les libéraux de vouloir "jeter de la poudre aux yeux". Ce que le ministre de l'Agriculture nie, carrément.

Quant à M. Antonio Talbot, chef de l'opposition, il déclare qu'en calculant, soi-disant d'avance, les économies réalisables, le ministre de l'Agriculture se comporte comme "Perrette et le pot au lait", de LaFontaine.

M. Courcy, a déclaré qu'un conseil municipal, de concert avec les cultivateurs intéressés, peut choisir le mode de répartition du coût des travaux de drainage, mode qui lui semble le plus équitable grâce à la connaissance qu'il a des lieux et de la situation particulière de chaque personne.

Le député de l'Abitibi-Ouest répondait à M. Bernatchez.

Le député U.N. de Lotbinière, n'est pas satisfait du mode de répartition, selon lequel la contribution des agriculteurs est de $200 par mille.

M. Bernatchez a précisé son idée : "Il peut arriver qu'un fermier ait une terre de 90 arpents et qu'un cours d'eau y serpente sur une distance de trois arpents : l'homme paiera donc pour trois arpents ; mais son voisin, dont le cours d'eau traverse la terre sur toute sa longueur, qui est de dix ou de vingt arpents, devra débourser pour dix ou vingt arpents.

C'est alors que M. Courcy a fait la réponse que l'on sait.

M. Antonio Talbot dit que l'opposition a le droit de connaître en détails les projets de travaux de drainage.

M. Courcy entreprend d'énumérer, comté par comté, les noms de tous les ruisseaux qui seront curés. Il en énumère 10 en Abitibi-Est, 5 en Abitibi-Ouest, etc. Il donne les distances en pieds.

M. Talbot proteste : "Ce n'est pas assez complet !"

M. René Hamel se fâche : "A-t-on déjà vu quelque chose de plus ridicule ! Au cours des huit années où j'ai été dans l'opposition nous avons demandé, par exemple, de nous renseigner sur les grands projets de voirie. Jamais on n'a voulu nous répondre. Mais, maintenant, on réclame les noms de tous les fossés qui seront creusés dans la province."

M. Courcy : "Nous avons des projets pour des millions de dollars. Nous finirons d'abord les travaux commencés . . ."

M. Daniel Johnson : "On

Voir TRAVAUX en page 21

Avis de décès

BLOUIN — A Québec, le 24 mai, à l'âge de 64 ans, est décédé sieur Wilfrid Blouin, époux de Dame Célina Baker, demeurant au numéro 358 rue de la Reine. Funérailles samedi à 11 hrs 15. Départ des salons de la cie Hubert Moisan au numéro 253 est rue St-Joseph à 11 hrs pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

Cinéma

BIENVILLE : "Le chien des Baskerville" (technicolor), avec Peter Cushing, André Morel : 6 h. 30, 9 h. 40. Nouvelles : 7 h. 55. "Idylle à Caracas" (couleurs) avec Adrianne Welter, Yolande Valera, 8 h. 10. Fin : 11 h. 05.

CAPITOL : Représentation continue de 1 h. à 11 h. "Gorgo" (78 min.) Metrocolor, avec Bill Travers, William Sylvester. 1 h., 3 h. 55, 6 h. 45, 9 h. 40. "High School Confidential" (85 min.) avec Russ Tamblyn, Jan Sterling, 2 h. 25, 5 h. 20, 8 h. 10.

CARTIER : Nouvelles: 1 h. 4 h. 20, 7 h. 45; sujet court; 1 h. 05, 4 h. 30, 7 h. 55; "La chatte sort ses griffes" avec Françoise Arnoul. à 1 h. 15, 4 h. 40, 8 h. 05; Annonces; 3 h., 6 h. 20, 9 h. 45; "La loi du vice" avec Barbara Rutting, Yvan Disny à 3 h. 05, 6 h. 30, 9 h. 50; fin : 11 h. 10.

CINEMA DE LEVIS : "Lady Godiva de Coventry" (français, couleurs), avec Maureen O'Hara, George Nader, 6 h. 15, 9 h. 30. Actualités 7 h. 45. "Nathalie, agent secret" avec Martine Carol, Felix Martin, 8 h.

CINEMA DE PARIS : "Carmen de Grenade" avec Sarita Montiel, Amedeo Nazzari, (couleurs), à 12 h. 35, 3 h. 40, 6 h. 30, 9 h. 45; "Le monde sera nôtre" avec Jorge Mistral, Marie de Liza, à 2 h., 5 h. 10, 8 h. 23; Actualités : 3 h. 30, 8 h. 15.

CLASSIC : "Bagarres au King créole" avec Elvis Presley, Carolyn Jones; 12 h. 45, 4 h. 20, 8 h. "Un vrai cinglé du cinéma"; Vistavision couleurs, avec Dean Martin, Jerry Lewis, Anita Ekberg : 2 h., 6 h. 15, 9 h. 50; continuel de 12 h. 45 à 11 h. 30.

EMPIRE : "Elmer Gantry", couleurs avec Burt Lancaster : 1 h., 3 h. 35, 6 h. 05, 8 h. 45; Nouvelles : 3 h. 25, 8 h. 30; continuel de 1 h. à 11 h. 10.

ETCHEMIN : "L'ennemi silencieux", (couleurs) avec Laurence Harvey, Dawn Adams : 7 h. 30; "T'aimer est mon destin", (couleurs) avec Narcise Parijl, Lyle Rock : 9 h. 23.

IMPERIAL : "Les bijoutiers du clair de lune" (CinémaScope) avec Brigitte Bardot, Stephen Boyd : 1 h., 3 h. 53, 6 h. 46, 9 h. 38; Sujets 2 h. 22, 5 h. 15, 8 h. 08; "Tombouctou", avec Victor Mature, Yvonne de Carlo; 2 h. 25, 5 h. 18, 8 h. 11.

LAIRET : Nouvelles : 1 h., 4 h. 20, 7 h. 55, "La chatte sort ses griffes" avec Françoise Arnoul, à 1 h. 15, 4 h. 40, 8 h. 05; Annonces; 3 h., 6 h. 20, 9 h. 45; "La loi du vice" avec Barbara Rutting, Yvan Disny, à 3 h. 05, 6 h. 30, 9 h. 50; fin : 11 h. 10.

CINEMA LAURIER : "La rafale de la dernière chance" avec Mickey Rooney, Alan Bunce : 1 h. 35, 6 h. 50; Nouvelles : 1 h. 15, 2 h. 50, 8 h. 05; "Vaudeville" (La crème des amateurs) avec St-Georges Côté, Guy Samson; 8 h. 30; "Un trou dans la tête" avec Frank Sinatra, Edward G. Robinson, Eleanor Parker, (cinémascope, technicolor) ; 3 h. 15, 9 h. 45, fin 11 h. 45.

PIGALLE : "Leçons dangereuses" 12 h. 15, 3 h. 42, 6 h. 46, 10 h. "Les époux terribles" avec Jacqueline Sassard, Gabriel Ferzetti : 1 h. 37, 5 h. 04, 8 h. 31; Actualités françaises : 3 h. 32, 8 h. 21.

PRINCESSE : Sujet : 1 h., 4 h. 19, 7 h. 38; "La fille dans la balançoire", Cinémascope, avec Ray Milland, Joan Collins : 1 h. 13, 4 h. 32, 7 h. 51; "Les évasions du capitaine Blood", avec Louis Hayward, Patricia Medina : 2 h. 55, 6 h. 14, 9 h. 33.

RIALTO : "Une Parisienne", couleurs, avec Brigitte Bardot: 12h.45, 3 h. 30, 6 h. 40, 9 h. 45; nouvelles: 2 h. 05, 8 h. 05; "La tête du tyran" avec Isable Corey: 2 h. 15, 5 h. 10, 8 h. 15; fin 11 h. 10.

SILLERY : "Feux de l'été" (CinémaScope, couleurs), avec Pal Newman, Joane Woodward, 6 h. 05, 9 h. 25. "Torpille sous l'Atlantic" (CinémaScope, couleurs), avec Robert Mitchum, Curt Jurgens, 7 h. 50. Fin : 11 h. 20.

VICTORIA : "Bagarres au King creole", avec Elvis Presley, Carolyn Jones: 12 h. 45, 4 h. 20, 8 h.; "Un vrai cinglé du cinéma", Vistavision couleurs, avec Dean Martin, Jerry Lewis, Anita Ekberg: 2 h., 6 h. 15, 9 h. 50; continuel de 12 h. 45 à 11 h. 30.

Récital d'orgue de six élèves du Conservatoire

QUEBEC. (M.L.) — Claude Lavoie, titulaire d'une classe d'orgue au Conservatoire de musique de la province, a présenté six élèves en récital, hier soir, sur les orgues de l'église des Saints-Martyrs Canadiens.

Plus de la moitié des pièces au programme étaient de Jean-Sébastien Bach, le grand maître de l'orgue. Dupré, Couperin, Franck, Pachelbel, Langlais et Duriflé apparurent à tour de rôle.

Robert Girard et Jacques Girard, ont donné le fruit d'un travail consciencieux, et fait montre d'une belle maîtrise pour une première apparition en public. Louise Roux a-t-elle plus d'expérience ? Elle a joué une oeuvre assez puissante, le 3e Choral de Franck avec beaucoup de sens musical, quoique la partie médiane aurait pu être plus mystique.

Les trois autres élèves entendus sont déjà organistes dans différentes paroisses en dehors de Québec. Nous avons aimé le Choral de Noël de Pachelbel, interprété par Gérard Gagnon, mais il a vraiment eu trop d'hésitations dans le prélude en mi mineur de Bach. Noelle Genest a été brillante dans "Acclamations" de Langlais; cependant, le manque d'égalité rythmique de la Fugue en la mineur de Bach était pour le moins surprenant.

Sylvain Doyon a dignement terminé le récital avec le choral "Où dois-je m'enfuir" de Bach, le Choral varié sur "Veni Creator" de Duriflé et "Cortège et litanies" de Dupré. On sent en lui plus de maturité, une technique plus assurée et une plus grande liberté d'expression, que chez ses camarades.

Un récital d'orgue est toujours un événement intéressant, d'autant plus qu'il est rare. Pourquoi ne nous ferait-on pas entendre plus souvent en concert les plus belles orgues de nos différentes églises?

Projet du CN approuvé par les urbanistes

QUEBEC, (par J.K.) — La Commission d'urbanisme vient d'approuver les plans de l'édifice des chemins de fer Nationaux, Place Champlain. L'édifice, qui coûtera la somme de $425,000, prendra la place actuellement occupée par le terrain de jeux, le seul, du quartier.

Au cours de la même séance de la commission, divers permis ont été accordés, pour des bénéfices à logements et des maisons seules.

British Consols



PAPIER À HAUTE POROSITÉ

CFCM — TV (4)

AUJOURD'HUI

11:45—Mire et musique
12:45—Horaire commenté
12:50—Vie de l'Eglise
12:55—Les nouvelles
1:10—Parlons sport
1:15—Siège réservé
2:45—Fémini-thé
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le Grand Duc
5:30—Le dernier des Mohicans
6:00—Les manchettes internationales
6:05—Musique en dinant
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—Le revers de la médaille
7:45—Intimité avec Lucille Dumont
8:00—Clé de sol
8:30—Filles d'Eve
9:00—Rendez-vous avec Michelle
9:31—Temps présents
10:30—Chasse au crime
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:25—Commentaire
11:33—Fin des émissions

DEMAIN

11:45—Mire et musique
12:45—Horaire commenté
12:50—Vie de l'Eglise
12:55—Les nouvelles
1:10—Parlons sport
1:15—Siège réservé
2:45—Fémini-thé
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Sir Lancelot
5:30—Le Capitaine Tombalo
6:00—Les manchettes internationales
6:05—Musique en dinant
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—La Science et la vie
7:45—Pour Elle
8:00—Sur demande
9:00—Cinéma International
8:30—Jeunes visages
10:45—Votre médecin vous parle
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:26—Commentaire
11:33—La boîte aux images
1:00—Fin des émissions

CKMI — TV (5)

AUJOURD'HUI

1:54—Opening
2:00—Chez Helene
2:15—Nursery school
2:30—Time out
3:00—Music in miniature
3:30—The verdict is yours
4:00—At home
4:31—Junior roundup
4:46—Junior roundup
5:30—Western theatre
6:30—Dateline Quebec
6:45—News & sports
7:01—7 0 1
7:30—Corliss Archer
8:00—Live a borrowed life
8:30—Wayne & Shuster
9:30—Tennessee Ernie Ford
10:00—All star golf
11:00—CBC-TV news
11:14—Viewpoint
11:20—Texas wrestling
12:15—Sign off

DEMAIN

1:54—Opening
2:00—Chez Hélène
2:15—Nursery school
2:30—Open house
3:30—The verdict is yours
4:00—The three stooges
4:31—Junior roundup
4:46—Junior roundup
5:30—Desperados of the West
6:00—Flying disc man from Mars
6:30—Dateline Quebec
6:45—News & sports
7:01—7 0 1
7:30—Doctor Christian
8:00—Country hoedown
8:30—Perry Mason
9:30—Danger Man
10:00—Have gun will travel
10:30—The gale storm show
11:00—CBC-TV News
11:14—Movies at midnight : "His Butler's Sister"
12:41—Sign off

Les gros bonnets raffolent des saucisses fumées Hygrade



à cause de leur incomparable saveur de viande pure! Les saucisses fumées Hygrade, toutes fraîches et bien nourrissantes, font les délices des enfants (et de leurs aînés, aussi!). Les saucisses fumées Hygrade se vendent plus que celles de n'importe quelle autre marque! Toutes les viandes Hygrade sont choisies par des spécialistes pour assurer leur qualité et leur fraîcheur!



AVEZ-VOUS GOÛTÉ AU DÉLICIEUX SALAMI TOUT BOEUF DE HYGRADE?

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

RÉDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 9-8487

SPORTS

Ce que j'en pense

UN EXPLOIT DANGEREUX

Ce n'est pas par fantaisie que les gérants des ligues majeures de baseball n'emploient leur as-lanceur qu'à tous les quatre jours. Le corps humain n'étant pas une machine, il a besoin de ce laps de temps pour récupérer ses forces après un déploiement de l'ordre de 150 lancers.

Un jeune lanceur québecois peut se vanter présentement d'avoir remporté deux victoires en autant de jours, tout en officiant durant 19 manches. C'est un exploit digne de mention, mais il serait dangereux qu'on le répète. André Carrier a en effet mené le Portneuf à une victoire de 5 à 4 en 12 manches, dimanche, sur le Pont-Rouge dans la ligue Rurale, puis, lundi soir, il est revenu à la charge au stade pour mener les Braves de St-Malo à un gain de 14 à 6 sur le Pierre Tardif de St-Pascal, dans une partie de la ligue Junior.

Avant que ce jeune athlète, à qui on prédit un brillant avenir dans le baseball, ne lâche la proie pour l'ombre, nous l'invitons à regarder attentivement l'exemple de deux jeunes artilleurs québecois qui étaient l'objet d'aussi grandes promesses, il y a quelques années. Nous voulons parler de Jean-Paul Blouin et de Lionel Ernst, qui ont vu une carrière prometteuse être réduite à sa plus simple expression par un travail mal proportionné.

Nous n'avons pas l'intention d'inciter Carrier à quitter l'un ou l'autre de ses clubs, mais nous voulons simplement qu'il obtienne de ses instructeurs de jouir toujours d'un repos de 72 heures entre ses apparitions: son avenir en dépend.

LES TIGERS ET LA PLUIE

La laconique phrase de la Presse associée: "Pas de partie aujourd'hui à cause de pluie", est aussi responsable que n'importe quelle autre raison de la présence des Tigers de Détroit en tête de la ligue Américaine de baseball. Empêchés de disputer sept de leurs rencontres depuis le début de la saison, les protégés de Bob Scheffing ont réussi à employer leurs trois lanceurs de confiance, Don Mossi, Frank Lary et Jim Bunning dans 25 de leurs 35 premières départs. C'est un peu comme l'historique rengaine des Braves de Boston, l'année de leur dernier championnat: Spahn, Sain et un jour de pluie.

Détroit a aussi été chanceux de pouvoir compter sur une recrue, Phil Regan, qui a une fiche de 5-0, ayant été employé chaque fois où les Tigers devaient disputer une quatrième joute en autant de jours. Ce qui nous influence moins de la part des nouveaux meneurs, c'est qu'ils montrent une carte d'aucune victoire en trois essais contre nos protégés sentimentaux, les Red Sox de Boston.

L'avenir des Tigers se disputera dans les programmes doubles qui ne manqueront pas de prendre l'affiche pour remplacer toutes ces parties remises. Est-ce qu'ils tiendront le coup quand les clubs devront envoyer tous leurs atouts dans la mêlée. Nous prétendons que non, et plus que jamais, nous nous répétons notre prédiction d'avant saison à l'effet qu'on assistera à une série mondiale entre les Dodgers de Los Angeles et les Indiens de Cleveland.

ICI ET LA

Cliff Bradley est décédé à London, Ontario, après avoir assisté, il y a une semaine, à l'ouverture des pistes de Québec et de Trois-Rivières. Le contrôleur de la Canadian Trotting Association aurait un remplaçant idéal en Henri Bertrand, mais le directeur-gérant de la piste Jacques-Cartier ne quittera pas Québec pour le plaisir de la chose... La recrue Don Schwall, des Red Sox de Boston, s'ajoutera aux Carl Yastrzemski et Chuck Schilling comme raison des Bostonnais d'espérer en un avenir meilleur... La première clinique de football, tenue par les instructeurs Steve O'Farrell et Bud White, a attiré plus de 40 candidats... Robin Roberts a perdu son tour comme lanceur débutant avec les Phillies de Philadelphie, qui ne s'en portent pas mieux par ailleurs... Le combat entre Jorge Fernandez et Ted Wright a été un des meilleurs qu'il nous ait été donné de voir depuis longtemps... Il y a déjà 32 entrées pour la course à pieds de 12 milles qui se tiendra à Val St-Michel samedi prochain. Le trophée Carling sera en jeu. On peut s'incrire au restaurant Carrousel... L'équipe du président Jean-Claude Samson a triomphé 43-42 de celle du vice-président Ken Wood lors de l'ouverture officielle du club de golf Lévis... En entrant dans la ligue Américaine, les As se sont engagés à accepter la cédule préparée par les autres clubs pour une période de trois ans... L'équipe des journalistes du Saguenay nous a fait remporter un pari avec nos confrères en comblant un déficit de 115 points pour l'emporter 6,375 à 6,370 sur les membres de la galerie sportive, en 10 parties de petites quilles... Les As auraient offert cinq joueurs au Pittsburgh, dont Fleming Mackell et Bob Mailey... C'est vendredi après-midi que commence le cirque Hamid-Morton au Colisée.



CONSEIL EXECUTIF DE LA CHAMBRE DE SILLERY — les membres de la Chambre de commerce de Sillery réunis, hier soir, en assemblée générale annuelle, ont élu leur nouveau conseil exécutif pour l'année en cours. De gauche à droite, M. Jean-Baptiste Cloutier, réélu secrétaire; M. Charles-E. Vachon, président sortant de charge; M. Charles Drolet, vice-président; M. Hector Lavigne, le nouveau président, et M. Roland Drolet, réélu trésorier.

L'amitié vraie est plus que jamais nécessaire aujourd'hui (M. G. Thibon)

QUEBEC. — L'amitié est le seul sentiment qui concerne les personnes en tant que personnes; elle est plus que jamais nécessaire aujourd'hui, dans un monde où le bruit efface et le silence et les vraies paroles, car elle enrichit la solitude sans l'abolir et fonde la cité fraternelle.

C'est ainsi que M. Gustave Thibon, philosophe français, a fait l'éloge et la description de l'amitié devant le club Richelieu, hier midi.

Selon M. Thibon, l'amitié vraie, si elle se trouve parfois partiellement dans l'amour conjugal, n'existe réellement qu'entre personnes d'un même sexe.

Les différences de sexe permettent la complémentarité, mais limitent la compréhension : une femme qui comprendrait parfaitement un homme serait un virago, un homme qui comprendrait une femme, un efféminé.

M. Thibon s'est plu à démontrer les différences entre l'amitié et la passion. L'amitié ne se conçoit pas sans liberté ni sans choix, alors que la passion est souvent esclave, l'expression populaire "femme fatale" en fait foi.

L'amitié exige la réciprocité ; l'amour, lui, peut être sans retour. On peut dire : j'aime la langouste, et même : j'adore la langouste ; on ne peut dire : j'ai de l'amitié pour la langouste.

D'ailleurs, la réciprocité se base sur l'échange et sur la conversation, qui jaillit de la communauté de goût, de buts ou de travail. Dans l'amour, le moindre bavardage suffit, parce qu'il n'est qu'un prétexte.

L'amitié crée l'égalité d'âme et d'esprit et implique la transparence, poursuit M. Thibon. La transparence devant une autre personne, la confiance, s'accommodent très bien cependant de la pudeur et du mystère. Les mystiques sont transparents devant Dieu, mais ils ne connaissent pas les secrets divins.

Il y a aujourd'hui bien des ersatz de l'amitié : les médecins, les avocats, les psychiatres, les courriers du coeur et même les prêtres reçoivent souvent des confidences qui devraient être adressées à des amis.

C'est parce que notre époque est davantage préoccupée des nombres et des masses qu'elle perd ainsi le sens de l'amitié, dit M. Thibon. Il est essentiel de revaloriser ce sentiment si l'on veut retrouver un monde fraternel.

Soutenance de thèse

Les droits des agents d'immeubles seront de plus en plus reconnus

-- le notaire Jacques Taschereau

QUEBEC. (G.P.) — Les tribunaux sanctionneront de plus en plus à l'avenir les droits des agents d'immeubles, à mesure que ces derniers fourniront des services de plus en plus indispensables, basés sur une compétence sans cesse accrue.

Le notaire Jacques Taschereau, professeur à la faculté de droit de l'Université Laval, qui soutenait cette thèse hier midi devant les membres de la Chambre d'immeubles de Québec, au Cercle universitaire, soulignait que, parmi les éléments essentiels de cette formation et de cette compétence, se trouvent les connaissances d'ordre juridique et sur les problèmes légaux soulevés par chaque transaction.

Parlant ensuite d'un sujet beaucoup plus technique : le cas d'une femme mariée en communauté de biens désirant vendre un immeuble lui appartenant en propre, il a noté qu'actuellement, le mandat doit être accordé par le mari comme administrateur des biens propres de sa femme.

Me Taschereau incline à croire au moins convenable de requérir également, en pareil cas, la signature de l'épouse, quoique rien dans la loi ne l'exige. "Il s'agit là d'une anomalie dont il faut d'ailleurs souhaiter la correction prochaine par la Législature".

S'il s'agit de biens réservés de la femme mariée, l'autorisation maritale n'est pas requise, à condition que l'épouse puisse prouver que l'immeuble dont elle veut disposer a été acquis à même les revenus d'un métier, d'une profession, d'un commerce ou d'une industrie distincte de celle de son mari.

Le notaire Taschereau souligne qu'il est curieux que le code, après s'être montré si exigeant pour le contrôle marital dans la plupart de ses dispositions, ait accordé en 1931 à la femme mariée, le privilège de se soustraire ainsi à l'autorisation de son mari, sur sa seule déclaration.

Les tiers de bonne foi, et donc les agents d'immeubles, sont protégés par cette déclaration, sous réserve des droits du mari contre l'épouse qui a fait une fausse déclaration.

A Lévis, le flambeau du centenaire allumé officiellement samedi

QUEBEC. — Le flambeau du centenaire de Lévis, qui s'élève au carré Déziel, sera officiellement allumé pour la première fois, samedi.

L'illumination sera faite par Son honneur le maire, le Dr Clément-M. Thivierge, qui prononcera une allocution, et Mgr le curé Georges Laflamme, président du comité du centenaire.

Toute la population de la ville de Lévis sera invitée à se grouper en face de l'église Notre-Dame, au carré Déziel, pour prendre part à cette cérémonie symbolique. Ceux qui le pourront revêtiront le costume du centenaire.

Après l'illumination, l'assistance pourra entendre la clique des patros et le choeur Guélonla. La troupe des Riverains dirigeront ensuite des danses de folklore, sur la place de l'hôtel de ville.

Ferme-école déménagée?

De notre dernière édition d'hier

QUEBEC. (par V.P.) — Le ministre de l'Agriculture, M. Alcide Courcy, a déclaré, mardi soir, en Chambre, qu'il est question de déménager la ferme-école d'animaux à fourrure de Courville, dans le comté de Québec.

M. Courcy n'a fourni aucun détail quant à l'endroit où il projetterait de transporter cette ferme-école. A différentes reprises, dans le passé, les citoyens de l'endroit se sont plaints des fortes odeurs se dégageant de cette ferme, et ont demandé qu'elle soit déménagée. La question est à l'étude depuis plusieurs années.

Baseball amateur

Ligue Massicotte :

Saillant 2, St-Pascal 4.
LG—J. Sanschagrin; LP—Lyon.
Ste-Foy 4, Beauport 5.
LG—Falardeau; LP—Leclair.

Ligue Pony :

Dodgers 6, Yankees 1.
Braves 10, Colonels 0.

A la suggestion de l'échevin Lafond

L'ouverture des soumissions se fera en PRESENCE de trois dirigeants municipaux

QUEBEC. (par J. K.) — Désormais, les soumissions seront ouvertes en présence de trois dirigeants municipaux, dans le bureau du greffier, et devant les soumissionnaires eux-mêmes, du moins ceux qui voudront assister à cette séance officielle. L'ouverture officielle des dites soumissions se fera à deux heures de l'après-midi, heure limite de la présentation des soumissions.

L'échevin Paul-H. Lafond a suggéré d'adopter cette façon de procéder, afin d'enlever tout doute possible dans l'esprit des citoyens. Actuellement, les soumissions doivent être entrées à l'hôtel de ville ou bien à 10 heures du matin ou bien à midi, selon les cas. L'ouverture de ces soumissions ne se fait qu'au comité administratif, par le vérificateur de la ville, et en présence des échevins.

Comme ce procédé prend un temps considérable, au cours des séances du comité, et que conséquemment, le vérificateur ouvre les soumissions et va dans son bureau préparer un rapport sur l'ensemble, des doutes pourraient naître dans l'esprit des gens, quant à l'intégrité de toutes les dites soumissions.

M. Lafond a déclaré qu'il ne mettait pas en doute l'honnêteté des fonctionnaires municipaux, mais il a suggéré le nouveau procédé, afin d'enlever toute possibilité de doute, dans l'esprit des gens.

La suggestion de M. Lafond a été acceptée à l'unanimité du comité administratif.

Congrès à Halifax

Les échevins Burns, Gagnon et Boissinot représenteront la Vieille Capitale, à Halifax, à l'occasion du congrès annuel des maires et municipalités. Ce congrès se tiendra du 31 de ce mois au 3 juin prochain.

Deux récidivistes mis à l'ombre pour 2 ans

QUEBEC. (par R. D'A.) — Deux récidivistes, possédant un dossier judiciaire fort imposant, ont été condamnés, ce matin, par le juge Alphonse Garon, des Sessions de la Paix, à deux ans de pénitencier.

Il s'agit de Ralph Dubuc et de Jean-Guy Morasse, qui ont été trouvés coupables de vol avec effraction, dans une épicerie de la rue Hermine.

LES GUIDES

SUITE DE LA PAGE 19

le tourisme, qui se donne une fois tous les quatre ans. Des 36 étudiants, 15 au maximum pourront travailler au local des "Guides étudiants", près de la basilique-cathédrale. Les autres, comme par le passé, devront utiliser la centrale des guides, près de la porte St-Louis, à la condition toutefois, forcément, que le conseil modifie sa décision de la semaine dernière, sinon...

A la suite de la récente décision des autorités municipales, un grand nombre de personnes se trouvent sans emploi, alors même que débute la saison touristique, alors que le chômage est très fort et que la récession économique est particulièrement cuisante.

Ce qui étonne les guides touristiques, souligne encore M. Mercier, c'est le fait que les caléchiers, qui ne sont pas forcément des guides licenciés, en vertu de la loi, conservent leurs postes exclusifs, à deux endroits enviables de la ville, soit en face du Château et sur l'Esplanade. Par ailleurs, les guides dont la compétence est officiellement reconnue, sont rejetés et se voient fermer toute possibilité de travail.

Les guides demanderont donc à la ville de reviser ses positions, quant à la Centrale des guides. Me Marcel Turgeon, qui a collaboré étroitement à l'enquête sur le tourisme, présentera devant le conseil les demandes des guides touristiques.

L'UCC

SUITE DE LA PAGE 19

dans le meilleur intérêt de ses membres, de l'industrie et de la province en général.

L'UCC tient également à rappeler au gouvernement que par l'adoption de ce projet de loi concernant les mesureurs de bois, et affectant près de 100,000 travailleurs, le gouvernement établira sur des bases saines le développement économique et social de la province de Québec."

TRAVAUX

SUITE DE LA PAGE 20

aimerait savoir combien de cours d'eau seront nettoyés dans tel ou tel comté. On aimerait surtout obtenir du ministre l'assurance que les travaux seront exécutés selon leur caractère d'urgence, non en se basant sur l'allégeance politique du comté."

M. Courcy : "Nous ne répéterons pas les erreurs de votre régime..."

En vue du Tour de l'Avenir

Inscrits pour la course Québec-La Malbaie-Québec

ALBERTA :
167— Gerry Koning ; 168— Gary de Jong.

CAP-DE-LA-MADELEINE :
41— André Dufresne.

MONTREAL :
2— Débito Quitéla ; 4— Guy Morin ; 10— André Robert ; 24— Jacques Lepage ; 26— Jules Martha ; 28— Walter Povajnuk ; 30— Gerard Paquin ; 22— Roland Williot ; 20— Charles Collard ; 6— Aurélio Battelo ; 18— André Palotas ; 12— Gérald Lalonde ; 14— Santo Gervasi ; 16— Roger Lévesque ; 8— Fulvio Debona.

QUEBEC :
1— Jean Toulgoat ; 3— Maurice Gagné ; 5— Jean Garon ; 7— Claude Garon ; 9— Richard Bossé ; 13— Evariste Lavoie ; 15— Jean-Guy Drapeau ; 17— Yves Garon ; 19— Gérard Gagnon ; 21— Jean-Marc Gagnon ; 23— Michel Roussin ; 27— Claude Longchamps ; 29— Benoit Déry ; 31— Jean-Guy Gagnon ; 33— Jean-Louis Bissonnette ; 35— Yvon Vallée ; 37— Yvan Pouliot ; 39— Gaston Pouliot ; 43— Jacques Racine ; 45— Jean Racine ; 47— Michel Masson.

TORONTO :

(Queen City Bicycle Club)
153— Geo. Stuart ; 150— Roy Williamson ; 160— Peter Penman ; 161— Tony Denham.

(Olympic Wheelmen's Club)
162— Art Johnston ; 163— Gerhard Hirsch.

(Hamilton Cycling Club)
164— Tom Liptrot ; 165— Gus Nella ; 166— Russ McKennel.

(Italia Cycling Club)
150— Antonio Pavan ; 151— Pino Diganci ; 152— Peter Green ; 153— A. Messina ; 154— Mario Agelucci ; 155— Luciano Torresan.

(CC Abruzzi Club)
156— G. Dalpellaro ; 157— O. Murzin.

TROIS-RIVIERES :
11— Raymond Noël.

VICTORIAVILLE :
25— Benoît Lavoie.

Rencontre entre les Loups et les Aigles

Les deux équipes de soccer portant les couleurs de la paroisse St-Pascal, dans la ligue québecoise, se disputeront ce soir un match fraticide sur leur propre terrain du parc Bardy, à partir de 6 h. 30. Détenteurs à part égale de la seconde position du classement, grâce à leurs trois points accumulés à la suite d'une victoire et d'une joute nulle, les Loups et les Aigles de St-Pascal feront l'impossible pour triompher, afin de demeurer invincibles et surtout se hisser au premier rang que détient actuellement le club "Esperanto".

Cette rencontre ne manquera certes pas d'intérêt car les joueurs des deux clubs sont entraînés par Guy St-Cyr, président de la ligue et demi-centre de l'équipe des Aigles. L'excellente tenue des Loups ne cesse de surprendre, car ce sont tous de nouveaux joueurs de soccer qui pratiquent ce sport depuis quelques mois seulement. Leur grande vitalité et leur remarquable endurance comblent largement leur manque d'expérience. Les résultats qu'ils ont obtenus jusqu'à date inviteront leur rivaux à se méfier d'eux car ils s'améliorent constamment et joueront un rôle très important dans la lutte contestée animant la deuxième saison du soccer dans la Vieille Capitale.

Une autre rencontre sera disputée demain soir sur les Plaines d'Abraham. Elle mettra aux prises la 6e batterie de campagne de Lévis et le Club sportif de Québec, deux formations groupant de nombreux militaires.

Mesures nécessaires pour enrayer la délinquance juvénile à SILLERY

par R. D. D'Anjou

Québec. — La délinquance juvénile, qui prend des proportions inquiétantes dans Sillery, devra être enrayée par tous les moyens possibles, et en particulier, par la coopération des autorités scolaires, religieuses et civiques.

C'est ce que stipule une résolution adoptée mardi soir par la Chambre de commerce de Sillery, réunie en assemblée générale annuelle.

Considérant que l'oisiveté chez les jeunes est l'une des causes primordiales de la délinquance et que, malgré l'oeuvre accomplie par un groupe de citoyens, les autorités de Sillery n'ont pas à date fait tout le nécessaire pour arriver à une solution adéquate au problème des loisirs chez la jeunesse; considérant aussi que la Commission scolaire est l'organisme délégué des parents pour parfaire l'oeuvre d'éducation des enfants, et, qu'en conséquence, il lui incombe le devoir de prendre les dispositions nécessaires pour faire oeuvre complète d'éducation, la chambre a décidé de prier instamment les membres de la Commission scolaire de Sillery de prendre tous les moyens pour arriver à la réalisation immédiate d'un projet de construction de gymnase, projet qui d'ailleurs a déjà été discuté.

La résolution de la chambre précise que la dite commission devra faire appel, pour la réalisation de ce projet, aux autorités provinciales, municipales et religieuses.

Au cours de la même assemblée, les membres ont adopté une autre résolution qui a trait à la construction d'un tunnel entre le Chemin des Foulons et le centre industriel de St-Malo.

Ce tunnel, qui améliorerait grandement la circulation, servirait en même temps d'abri anti-bombes.

Un jardin d'enfance au Mont Notre-Dame

SHERBROOKE. — La supérieure du Mont Notre-Dame, Mère St-Stanislas de la Croix, a annoncé hier l'ouverture pour septembre prochain d'un jardin d'enfance au Mont, pour les enfants âgés de 4 à 6 ans.

Par suite du transfert des élèves du cours anglais à la nouvelle école Mary Mount High School, située sur la rue Buc à Sherbrooke, plusieurs locaux seront libres et permettront également l'ouverture de classes de 1ère et de 2e années pour les enfants âgés de six et sept ans.

Les autorités de la congrégation Notre-Dame dirigeront également leur enseignement vers les classes plus avancées, c'est ainsi que, dès l'ouverture des classes en septembre, les jeunes filles pourront faire leurs études de 10e et de 11e années scientifiques, qui leur permettront au même titre que les élèves de versification d'entrer au cours d'immatriculation sénior.

Un ensemble instrumental groupant les jeunes étudiantes fait également partie du programme que la Rév. Mère Supérieure veut offrir à la population sherbrookoise pour la prochaine année scolaire.

L'ouverture chez les INDIENS encore remise

QUEBEC. — Les amateurs de baseball de Québec devront attendre à dimanche prochain pour voir à l'oeuvre les Indiens de la ligue Provinciale. L'ouverture officielle qui devait d'abord se faire dimanche dernier contre Trois-Rivières, mais qui avait été remise à mardi soir contre Thetford, a de nouveau été contremandée à cause de l'état détrempé du terrain. C'est donc maintenant contre les Braves de Plessisville qu'aura lieu le premier duel de la saison locale dimanche prochain.

Inscrits aux courses

1ère course — Amble D — $300

1 Terry Will	J. Hébert
2 Sunday Punch	B. Ferron
3 Ethel Jean Hanover	M. Goguen
4 Miss Corky	G. Fillion
5 Cardinal Kelly	V. Larose
6 Tackle Me	D. Beauchemin
7 Runnymede Ellen	W. Venn
8 Miller Brook Dean	G. Robinette
Disponible : John Andy	L. Pettigrew

2e course — Trot D — $300

1 Balmoral	R. Bruyère
2 King Carol	W. Lépine
3 Glena Miller	A. Grodnis
4 Glendale Jack	E. Bradette
5 Mighty Sharp	A. Giard
6 Angel Star	R. Pagé
7 Merry Craft	P. Grenier
8 Cadet Brook	E. Ratté
Disponible : Candy D	Y. Gamache

3e course — Trot D — $300

1 King's Cadet	R. Bruyère
2 Al Third	P. Grenier
3 Diamond Wick	Y. Catellier
4 Fultide	
5 First Cannon	R. Pagé
6 Austin Hanover	Y. Gamache
7 Newport Champ	Y. Pelchat
8 Braveway	M. René
Disponible : Wayfort	P. Noël

4e course — Amble D — $300

1 Good Luck Pick	G. Beauchemin
2 Famous Pick	P. Grenier
3 Sir Royal Guy	J.-L. Gingras
4 Cela's Riddell	C. Denault
5 Sharon Bess	W. Venn
6 Ohio Song	E. Bradette
7 Chief Blackstone	C. St-Jacques
8 Jarretown Dale	L. Bergeron
Disponible : Adios Allen	D. Larochelle

5e course — Amble D — $300

1 Adios Everett	W. Lépine
2 Brownie Bars	A. St-Amour
3 Flashy Hal	R. Boily
4 Ohio Rene	V. Larose
5 Worthy Vonian	R. Ferron
6 Earl Adam	C. Denault
7 Success Honor	G. Fillion
8 Trigger Tass	G. Beauchemin

6e course — Trot C — $450

1 Direct Riddell	B. Grisé
2 True Key	R. Moreau
3 Dusty Brooke	A. Grodnis
4 Mighty Dream	P. Grenier
5 Volco	G. Beauchemin
6 Abbey Chimes	C. Poulin
7 So Cheerful	E. Bradette
8 Brandon Hanover	J. Giguère

7e course — Amble D — $300

1 Sir Royal Cash	J. Breton
2 Alice Carr	V. Larose
3 Volo Keystone	C. St-Jacques
4 Banner Castle	L. Pettigrew
5 Miss Chase Me	
6 Mary Janice	
7 Sir Royal Silver	J.-L. Gingras
8 Sir Royal Louis	L. Roy
Disponible : The Babe Lady	W. Lépine

8e course — Amble C — $450

1 Blue Sky	J. Hébert
2 Atmore Grattan	M. Carpentier
3 Kokomo Joe	E. Bradette
4 Little Majesty Can	M. Goguen
5 Shadydale Noble	L. Roy
6 Success Knight	D. Larochelle
7 Meadow Ann	
8 Harvest Son	Y. Gamache

ROBUSTE CONSTRUCTION C.C.M. QUI VOUS DONNE PLUS POUR VOTRE ARGENT

ILS SAUTERONT DE JOIE

VOUS EPARGNEREZ DE NOMBREUX DOLLARS

parce qu'il est
★ SUR AU JEU
★ A L'EPREUVE DES INTEMPERIES
★ TRES DIVERTISSANT
★ DE GRANDE VALEUR

accompagné d'accessoires ornant un gros "bicycle" !

Vérifiez ces caractéristiques EXCLUSIVES :
√ Cloche ordinaire de "gros bicycle".
√ Selle recouverte de vinyle douce.
√ Robustes pneus à semelle large.
√ Cadre soudé argent.
√ Fourche monopièce en acier pressé,
√ Guidon à poignées rainurées et protège-jointures. Aussi jolies languettes décoratives de couleurs rouge, blanche et bleue.
√ Plaque monopièce pleine largeur pour se tenir debout.
√ Roue avant à roulement à billes.
√ Roues arrière à roulement Oilite.

Profitez de la SENSATIONELLE VENTE JOY-CYCLE de Peoples Credit

Pour jeunes jusqu'à 5 ans. $21.95
Grand format pour 6 ans et plus. $24.95

Au complet... seulement $1 COMPTANT
$1 par semaine ou $4 par mois

C'est un tricycle ravissant ! Robuste construction C.C.M. et nombreux accessoires ornant les gros "bicycles". Tous les enfants savent que c'est un tricycle d'allure "vraiment masculine"... et tous les pères n'ignorent pas que C.C.M. signifie qualité à son mieux... valeur insurpassable. Profitez dès maintenant de cette offre des plus alléchantes. Peut-être ne sera-t-elle jamais répétée. Utilisez le crédit amical Peoples Credit — — seulement $1 par semaine ou $4 par mois.

1015 Ste-Catherine ouest

UNE SEULE ADRESSE A MONTREAL
NOTRE MODE DE PAIEMENT EST PLUS FACILE
PEOPLES CREDIT JEWELLERS LIMITEE

OUVERT LES JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. — VI. 9-7071

UTILISEZ LE CREDIT AMICAL PEOPLES !

Notre mode de paiement est plus facile !
PEOPLES CREDIT JEWELLERS
LE MAGASIN SUR LEQUEL VOUS POUVEZ VOUS FIER POUR VALEUR ET QUALITE TRANSCENDANTES

★ Si vous ne pouvez venir, signalez VI. 9-7071 ou utilisez le bon de commande postale imprimé ci-dessous pour votre commodité.

★ Il est doté de la robuste qualité C.C.M. Un enfant peut facilement le passer à un plus jeune.

★ Elégant fini étincelant bleu métallique de C.C.M. qui résiste aux égratignures, aux coups et conserve son lustre de neuf.

LE PLUS RAVISSANT JOY-CYCLE QUE VOUS PUISSIEZ ACHETER A UN ENFANT

Peoples Credit Jewellers
Service des commandes postales
1015, Ste-Catherine ouest
Prière de me faire parvenir franco un JOY-CYCLE
☐ 2 à 5 ans, $21.95
☐ 6 ans et plus, $24.95
Comptant inclus $.....
Ecrire le nom en lettres moulées
Ecrire l'adresse en lettres moulées
(Ville, province, bureau de poste)

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE SATISFACTION GARANTIE

Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241
Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239

SAGUENAY LAC ST-JEAN

NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143

Mgr Lemieux a passé 73 ans au séminaire!

CHICOUTIMI. — (A. F.) — "Mgr Lionel D. Lemieux a passé 73 ans au séminaire. C'est un record qui en vaut bien d'autres... Durant sa vie il s'est trouvé partout, mais surtout là où il y avait la misère, la souffrance et les larmes, pour dispenser le réconfort, ses bénédictions, ses aumônes, que seul le Seigneur peut apprécier..."

Ces quelques mots, qui résument toute une vie, ont été tirés de l'apologie qu'a faite, hier, le supérieur du petit séminaire de Chicoutimi, Mgr Alphonse-Elzéar Tremblay, à l'endroit de Mgr Lionel Lemieux, qui célèbre son soixantième anniversaire de vie sacerdotale. Après les anciens du séminaire, lundi, c'était au tour des élèves de cette institution à rendre hommage au jubilaire.

Le supérieur de la maison s'est fait le porte-parole du personnel et des étudiants, pour tracer le tableau de la longue carrière secerdotale du prélat, qui a passé 73 ans au séminaire.

"C'est une gerbe d'oeuvres merveilleuses que j'aurais souhaité pouvoir vous présenter, dit Mgr Tremblay... C'est une gerbe d'oeuvres dont l'Eglise est si fière; et elle a su le proclamer depuis longtemps, en vous décernant les glorieux titres bien mérités de chanoine titulaire et de doyen du chapitre de la Cathédrale, ainsi que de prélat domestique.

Mgr Lemieux a lancé dans le diocèse le mouvement liturgique centré sur la participation active des fidèles à la messe. Il écrivit même un volume intitulé "La sainte Liturgie". Il fut supérieur du grand séminaire durant 14 ans, directeur spirituel au petit séminaire, professeur et préfet des études durant une quinzaine d'années. Le doyen du chapitre mena à la prêtrise 121 étudiants. De plus, la biographie brossée par le supérieur du petit séminaire fait grandement ressortir l'esprit de charité, qui a animé constamment l'âme de Mgr Lemieux, qui a secouru et fortifié une foule de pauvres et de miséreux.

Quant à son enseignement : "Ses méthodes ne s'écartèrent pas des principes de base, comme certaines formules nouvelles d'ajourd'hui.. Sa pédagogie était fondée sur Dieu, l'art et la vocation chrétienne de l'homme..."

Le biographe a mentionné, en outre, que Mgr Lemieux a remporté le prix du journalisme, décerné par "le Progrès du Saguenay", quand le jubilaire était encore étudiant.

Le prélat honoré a répondu à cet hommage, en disant entre autres choses : "J'ai toujours été heureux. Je le suis encore ...Je suis content de Dieu, et on prétend aussi qu'il est content de moi..."

On a rendu, ce matin, les hommages publics à cet homme de Dieu, à la cathédrale de Chicoutimi.



FETE DU PRESIDENT JC DE KENOGAMI — M. Roch St-Hilaire, président du Jeune commerce de Kénogami, a été l'objet d'un bel hommage de la part des membres de cet organisme lors d'une réception à l'hôtel Deauville. De gauche à droite, M. Roch Tremblay, président honoraire du JC; M. St-Hilaire, et le maire J.-Ovide Bradet, administrateur provincial des Chambres de commerce.

Depuis novembre dernier

Des études pédagogiques sont possibles à Jonquière

JONQUIERE. (G. O.) — Depuis novembre 1960, il est possible, à Jonquière, de poursuivre des études universitaires en pédagogie. En effet, 45 des 60 crédits requis d'un bachelier en pédagogie pour l'obtention d'une licence d'enseignement, peuvent être obtenus en suivant des cours en extension.

Ces 45 crédits sont obtenus en suivant des cours dans deux spécialités, 25 crédits dans une première option ; 20 crédits dans une seconde. Les 15 crédits en psycho-pédagogie doivent être obtenus en suivant les cours de l'école normale secondaire, à Montréal.

Durant l'été 1961, deux spécialités seront offertes : 1 — littérature française, du 3 au 21 juillet ou littérature canadienne, du 24 juillet au 11 août ; 2 — sciences, biologie, programme de 10, 11 et 12e, du 3 au 21 juillet. Une seconde session sera organisée, si le nombre d'élèves le justifie.

Les "cours des cinquante crédits" s'adressent aux détenteurs des brevets C ou B, qui veulent entreprendre des cours pour le brevet A. Deux sessions de 45 ou 75 heures seront organisées à partir du 3 juillet.

Les cours de beaux-arts à l'intention des spécialistes en dessin seront organisés durant les périodes régulières ou durant les manifestations dirigées. Trois sessions d'été donneront droit à un diplôme de l'Institut des beaux-arts du Saguenay.

Dans certains cas, les candidats à ces cours pourront obtenir des bourses d'études offertes par le ministère de la Jeunesse. Les formules d'inscription et les informations supplémentaires peuvent être obtenues en communiquant avec le R. F. Jean-Roméo, S.C., C.P. 324, Jonquière.

Profession religieuse

CHICOUTIMI. — S. Exc. Mgr Georges Melançon a présidé à une cérémonie de profession religieuse perpétuelle en la chapelle des Servantes du Très-Saint-Sacrement, à Chicoutimi. Il a célébré la messe et le sermon fut donné par le R. P. Adrien Paquet, C.J.M., curé de la paroisse du Sacré-Coeur de Chicoutimi.

Après la cérémonie des voeux perpétuels, Mgr Melançon souligna le fait que l'une des nouvelles professes est la septième de sa famille à se consacrer au Seigneur.

On remarquait, au sanctuaire, le R. P. Charles-Honoré Lesage, C.S.V., aumônier de la communauté ; les RR. FF. Lucien et Emile Aylwin, du noviciat des Pères du Saint-Sacrement à Québec et Soeur Jean Bernard.

Ont fait profession perpétuelle : Sr Marguerite Julien (Denise Robillard, de Montréal) ; Sr Léonard Marie (Angéline Thériault, de St-Quentin, N.-B.) ; Sr Marie-Etienne (Rachel Laberge, de Chicoutimi) ; Sr Jean Bernard (Suzanne Aylwin, de Landrienne, Abitibi).

Congrès des gardes paroissiales, en juin, à St-Félicien

ST-FELICIEN. (A. B.) — La ville de St-Félicien se prépare activement à recevoir toutp rès de 2,000 membres de l'Union diocésaine des gardes paroissiales, du diocèse de Chicoutimi. C'est en effet le 11 juin que se tiendra à cet endroit le 21e congrès annuel de cette association.

Mardi ,le 30 mai, à l'hôtel Colonial, les officiers diocésains organiseront une conférence de presse et verront en même temps aux derniers préparatifs de ce congrès. L'entrevue avec les représentants de la presse, de la radio et de la télévision sera suivie d'une réception.

Selon le maire Harvey, d'Alma

"L'achat chez nous" aide à résoudre le chômage

ALMA. (P. T.) — Le maire Paul-Emile Harvey, d'Alma, a lancé un appel à toutes les bonnes volontés, cette semaine, pour aider à résoudre le problème du chômage, "parce que, dit-il, on dirait que les Canadiens ne s'aident pas".

Cette déclaration du maire d'Alma a été faite en présence des membres du conseil municipal, lors de la séance de comité le mardi soir. "Nous regrettons d'avoir à fermer nos chantiers de construction en vertu des travaux d'hiver, a dit M. Harvey, mais la date limite est fixée au 31 mai et nous devons nous en tenir à nos ententes. Je puis vous assurer cependant que ces travaux reprendront à l'automne, parce que nous n'avons pas encore dépensé tout l'argent emprunté à cette fin."

Après avoir souligné qu'il y avait trop de main-d'oeuvre pour notre production et pas assez de consommateurs pour absorber ce que nous produisons, le maire d'Alma a fait un vibrant appel en faveur de "l'achat chez nous".

"Il ne s'agit pas d'un effort individuel, dit-il, mais d'un effort collectif ; il faut que chacun fasse son petit effort et achète des produits manufacturés chez nous, ce qui aidera nos compatriotes affectés par le chômage."

Après avoir cité des entrepreneurs locaux qui vont chercher leur main-d'oeuvre à l'extérieur, le maire d'Alma a déclaré : "Ces gens-là ne s'aident pas et ne nous aident pas. Il ne faut pas oublier que, "si chacun voulait donner de l'emploi de préférence aux gens de chez nous, cela aiderait à résoudre le problème du chômage".

M. Harvey a également souligné l'effort de la municipalité pour employer sur ses travaux le plus grand nombre d'employés et le plus longtemps possible, en tenant compte cependant des finances de la ville.

"Employons nos gens et achetons chez nous", a dit en terminant le maire d'Alma, en lançant cet émouvant appel à toute la population.

Chronique scoute

par Clan Jean de Queen

Les mouvements scouts de la région rivalisent d'activités. Les routiers, les louveteaux et les scouts proprement dits se multiplient de jour en jour et les manifestations extérieures de leur enthousiasme juvénile ne se comptent plus. Ces dernières semaines, les clans ont accompli plusieurs autres réalisations.

Les routiers

La semaine dernière, les routiers du collège de Jonquière se sont rendus en excursion au Lac à la Croix, près de St-Félix d'Otis. Durant les quatre jours qu'ils y ont passés, ils se sont initiés à la technique du camping, et ont procédé à l'installation complète d'une patrouille. Accompagnés de leurs benjamins, les commandos du collège, ils ont fait de l'alpinisme et se sont réunis le soir autour d'un feu de camp.

Les routiers du clan Jean de Quen de Jonquière, chaussés de bottines cloutées et coiffés de casques de mineurs, se sont engouffrés dans le trou de la fée, à quelques milles de Desbiens, au Lac-St-Jean. Ils ont ainsi réussi à répéter l'exploit accompli par leurs collègues, il y a quatre ans. Tout s'est passé sans incident, si ce n'est que quelques-uns en furent quittes pour des ampoules aux mains.

Dix routiers de la région ont assisté au carrefour routier qui se tenait cette année à Montréal. Le carrefour avait pour thème : "Le routier dans la vie sociale".

* * *

Le clan routier de St-Jacques d'Arvida vient d'être officiellement reconnu. Ce jeune clan, a-t-on jugé, a fait ses preuves et mérite d'être sanctionné d'une façon officielle.

* * *

Le clan Jean de Quen fête cette année son dixième anniversaire de fondation. Fondé en 1951 par Henri Bergeron, ce clan a vu cinq chefs se succéder à sa direction. Ce sont, dans l'ordre, Henri Bergeron, Jean Bergeron, Jean Latendresse, Jean-Marie Bergeron, Bernard Côté et, actuellement, Francis Normand. Ce clan compte une trentaine de membres et compte parmi les plus actifs de la région. Au cours de l'été, différentes manifestations marqueront l'événement.

Les scouts

La meute St-Raphaël vient de faire l'objet d'une reconnaissance officielle. Elle aura pour chef Claude Lapointe. Une cérémonie aura bientôt lieu pour souligner l'événement.

* * *

Encore à Roberval, deux "badges" de bois ont été décernées aux cheftaines Josette Néron et Ursule Chiasson. A Chicoutimi, Kateri Trembiay et Nicole Imbeault ont reçu leur certificat "badge" de bois première partie.

Au jour le jour

LES COMMISSAIRES DU RECENSEMENT

M. Claude Brisson ,représentant régional du bureau fédéral de la statistique, a annoncé hier les noms des commissaires du recensement pour le comté de Lapointe. Ce sont MM. Ovide Bradet, maire de Kénogami, Sigismond Girard, Rodolphe Bilodeau et Stanislas Gauthier, tous de Jonquière, ainsi que M. Armand Simard. Ces commissaires sont chargés d'instruire les agents recenseurs et de les surveiller dans leur travail.

IL PLAIDE SA PROPRE CAUSE ET... GAGNE

M. Jean-Marie Belley, courtier en assurances d'Alma, dont le bureau est situé à Naudville, a plaidé, lui-même, sa cause devant le conseil municipal et l'a gagnée. M. Belley aura donc désormais sa part des assurances de la ville d'Alma, "puisqu'il est propriétaire à Alma et tient un bureau à Alma", comme le veut le règlement municipal. Un comité formé de trois membres du conseil avait fait une recommandation dans le même sens, mais le conseil avait renversé cette décision, déclarant qu'il préférait attendre que les polices soient échues avant de prendre une décision.

LES TRAVAUX DE L'AEROGARE MUNICIPALE

On a coulé à Alma, le béton de l'aérogare municipale. Les entrepreneurs Renaldy et Lemieux ont dû utiliser une grue mécanique pour placer le béton dans les formes, vu que cette construction en béton armé a été coulée d'une seule pièce, ce qui a nécessité 125 verges de béton.

UN ASCENSEUR FAIT CHEZ NOUS

Le premier élévateur qui sera installé dans un édifice commercial à Alma, sera un produit de chez nous. En effet, l'on commencera cette semaine, l'installation d'un élévateur dans l'édifice Ruelland et Dubé, rue Collard à Alma, pour les trois étages de cette construction. C'est un produit des "Ateliers Emile Couture", de Chicoutimi, qui se spécialisent dans ce domaine.

A moins d'une réponse favorable

Marche sur Ottawa projetée par les cultivateurs du Saguenay

Mécontents de la politique actuelle du gouvernement fédéral concernant le subside sur le transport des grains et la politique générale de la Commission canadienne du blé, les représentants de la Fédération de l'UCS du Saguenay, de la Chaine coopérative du Saguenay, les meuneries coopératives et indépendantes de la région ont décidé de former un bloc solide pour revendiquer les droits des producteurs de la région.

Situation injuste

Dans un mémoire qu'ils ont envoyé aux députés d'Ottawa, les représentants des organismes concernés déclarent qu'il en coûte $210 de plus à un producteur d'Albanel, au lac St-Jean, pour élever 100 porcs qu'il en coûte à un producteur de Rimouski, par exemple. Cela parce que le subside fédéral sur le transport des grains est de 25 cents plus élevé à Rimouski qu'au Lac-St-Jean alors que les taux de chemin de fer sont plus élevés au Lac-St-Jean que dans le Bas du Fleuve.

Dans un télégramme adressé à la même occasion au premier ministre Diefenbaker, les cultivateurs du Saguenay s'élèvent contre ce qu'ils appellent "une injustice criante".

Les producteurs des meuneries se plaignent de devoir débourser de $3.10 à $6.00 de plus la tonne pour les grains provenant de l'Ouest que les producteurs des autres parties du Québec et ceux de l'Ontario et des Maritimes.

Par ailleurs, les cultivateurs et les industries connexes à l'agriculture dans la région sont dans des difficultés économiques intenables dues "à l'intransigeance de la Commission canadienne du blé, laquelle permet aux éleveurs de l'Ouest de se procurer des grains d'alimentation à $10.00, $20.00 et davantage la tonne meilleur marché que doivent payer les producteurs de l'Est".

Les protestataires ajoutent que toutes leurs démarches auprès du ministre de l'Agriculture, du sous-ministre et des députés de la région aux Communes sont restées sans résultat jusqu'ici.

Marche sur Ottawa

Enfin, l'UCC du Saguenay et la Chaine Coopérative du Saguenay ont demandé l'appui de la Confédération de l'UCC et de la Coopérative Fédérée du Québec afin d'obtenir du gouvernement fédéral une revision des structures et des politiques de la Commission canadienne du blé.

Ils espèrent ainsi obtenir que les producteurs du Québec paient le blé moins cher, et puissent acheter l'orge et l'avoine de l'Ouest sur un marché libre comme peuvent le faire les meuneries de l'Ouest.

Et pour ajouter plus de poids à leurs renvendications, les cultivateurs du Saguenay ont déclaré que s'ils n'obtiennent pas satisfaction d'ici peu, ils projettent une marche de protestation sur Ottawa.

Au club Richelieu de Jonquière

M. Roger Brisson traite des formalités du recensement

JONQUIERE. (L. B.) — "Le recensement de 1961 est le plus grand dénombrement jamais entrepris dans l'histoire de notre pays. Prenant la parole, mardi soir, au souper Richelieu, c'est ainsi que M. Roger Brisson, représentant régional du bureau de la statistique, commençait son exposé sur le dixième recensement du Canada. M. Brisson s'est attaché à démontrer l'utilité de cette opération statistique d'envergure et à expliquer les modalités de son organisation et de son déroulement.

Utilité du recensement

Le conférencier a mis l'accent sur l'importance de ce recensement qui sera de nature à faire bénéficier tous les domaines de l'activité économique et sociale d'une multitude d'informations sur les caractéristiques de la population, de l'habitation, de l'agriculture et du commerce au Canada. Tant au niveau de l'administration publique qu'à celle des corporations et organismes privés, on pourra profiter du schéma ainsi dressé des actifs et des potentialités de notre pays. Les renseignements serviront de base aux mesures de sécurité sociale de l'Etat, ainsi qu'aux programmes de production des industriels et aux prévisions des entrepreneurs en construction.

M. Brisson a rappelé que les recensements de l'antiquité étaient motivés par des impératifs essentiellement utilitaires. Il en est tout autrement au Canada. Alors que les pays dénombraient anciennement leur population pour des fins de conscription et de levées d'impôts, le Canada voit son recensement déterminé par une cause d'ordre juridique : l'Acte de l'Amérique du Nord l'impose pour établir la représentation des provinces à la chambre des communes. "Le recensement présente le chiffre de la population de chaque province afin que le parlement puisse adopter une loi qui remanie la représentation", a rappelé le représentant régional du Bureau fédéral de la statistique.

"Une autre raison fondamentale réside dans le fait que nombre de subventions fédérales sont versées aux provinces au prorata de leur population : telles étaient les premières subventions accordées en vertu de la charte de la Confédération, et tels sont, du moins en partie, les accords fiscaux fédéraux-provinciaux des dernières années. Le conférencier a, dans l'ensemble, comparé le recensement d'un pays au bilan d'une entreprise privée. L'un et l'autre sont nécessaires, selon lui. Il s'agit d'évaluer les actifs et les passifs du Canada ce qui ne peut se faire qu'à l'aide de la statistique démographique.

Les documents et formules

Un total de huit documents serviront au recensement de 1961. De ceux-là, cinq sont d'intérêt général, à savoir : ceux qui porteront sur la population, la migration, l'étendue et le revenu de la famille, l'habitation, l'agriculture et le commerce. On doit noter au sujet du document agriculture principal, qu'il sera complété par des questionnaires distincts sur l'irrigation, les petites exploitations et les terres à bois.

Le document-population comporte 26 questions. L'agent recenseur en posera 15 à l'égard de chaque personne pour en consigner le sexe, l'âge, l'état matrimonial, la citoyenneté, le lieu de naissance, l'année d'immigration pour les personnes nées en dehors du Canada, l'origine ethnique et culturelle, la religion, la langue et le degré d'instruction. Pour toute personne âgée de 15 ans et plus, on posera 10 questions sur l'emploi, la profession et le genre de commerce et d'industrie où elle travaille. Dans les autres documents principaux, les gens auront à répondre à des questions dont l'objet est de faire une synthèse de leurs caractéristiques essentielles.

3 observations

M. Roger Brisson déclara que la population en général doit noter trois choses au moment de la visite de l'agent recenseur. Premièrement, aucune question n'est posée pour satisfaire une curiosité morbide : on ne désire que recueillir des renseignements essentiels et pour des fins on ne peut plus sérieuses. Deuxièmement, les données obtenues au sujet d'une personne ne peuvent juridiquement pas servir à des fins fiscales, militaires et autres, si ce n'est au calcul statistique. Enfin, les réponses seront données sous le sceau du secret le plus strict. Tous les agents recenseurs et tous les employés du bureau sont tenus sous serment de ne divulguer aucun renseignement relatif à une personne, sous peine de graves sanctions.

Organisation

"Il faut une puissante organisation pour mener à bien une enquête de l'envergure du recensement décennal du Canada et pour en exprimer les résultats sous une forme utilisable", d'ajouter le conférencier. A cette fin, le Bureau fédéral de la statistique a divisé le pays en 1,350 districts, dans chacun desquels il a nommé un commissaire. Chaque district se subdivise ensuite en secteurs de dénombrement dont la population varie de 400 à 700 habitants, dans les régions rurales, et de 500 à 1,200 dans les régions urbaines. Chacun de ces 30,000 secteurs est confié à un agent recenseur qui passera de porte en porte recueillir les renseignements demandés.

Les employés du recensement auront à leur disposition tous les moyens modernes de locomotion. Plusieurs iront à pied, les autres voyageront en automobiles, en navires fluviaux, en traîneaux à chiens, ou même en avions.

Compilation des résultats

Tous les documents seront expédiés dans les bureaux régionaux où des centaines d'employés effectueront un premier dépouillement. Par la suite, les documents population et habitation seront envoyés à Ottawa pour le dépouillement final et la compilation.

On utilisera à cette fin une machine électronique unique au monde, soit une "liseuse", qui prendra connaissance des documents de 600 personnes à la minute et transcrira instantanément les renseignements sur ruban magnétique. Ce ruban à son tour, passera dans une calculatrice électronique dont les totaux seront contrôlés, analysés et publiés par le personnel du bureau.

Le premier tableau de la série, a révélé M. Brisson, sera prêt en décembre 1961, alors que le dernier devrait être terminé en décembre 1962.

En terminant, le conférencier a demandé l'aide de tous les citoyens de la région pour mener à bonne fin le recensement qui va bientôt débuter. "Il reste que le succès du recensement, a-t-il dit, est en fonction de la connaissance que le grand public aura de cette opération statistique, et de la bonne volonté de tous et chacun à donner des réponses complètes et exactes".

Chambre de commerce régionale citée en exemple aux autres

ARVIDA. — "Votre adhésion à l'Association canadienne d'urbanisme servira à souligner les liens entre l'aménagement rationnel de nos villes et le développement industriel pour lequel votre Chambre régionale travaille si assidûment. J'espère aussi que votre initiative servira d'exemple à d'autres Chambres", déclare M. A. B. Thomas, d'Arvida, surintendant-adjoint des propriétés de l'Alcan, et président sortant de la division du Québec de l'A.C.U., dans une lettre d'appréciation qu'il vient de faire parvenir au président de la Chambre de commerce régionale du Saguenay, M. Charles-Henri Desbiens.

M. Thomson, qui a été élu sur le conseil national de l'A.C.U., ajoute qu'il désire exprimer "sa vive reconnaissance personnelle et celle de tous les membres de la division de Québec de l'Association canadienne d'urbanisme à la Chambre de commerce régionale du Saguenay pour avoir délégué M. Thomas-Eugène Simard comme son représentant à notre congrès tenu, à Sherbrooke, en fin de semaine, et pour votre adhésion comme membre de soutien de notre association. M. Simard a pris une part à la fois active et positive durant les discussions et je l'en remercie beaucoup", dit en terminant l'ex-président de l'A.C.U., division du Québec.

Exposition à l'Institut de technologie de Chicoutimi

CHICOUTIMI. — Une exposition de travaux manuels des élèves des cours primaire et secondaire prendra la vedette à l'Institut de technologie de Chicoutimi, durant la semaine de formation technique, du 29 mai au 4 juin.

Les organisateurs prévoient que plus de 10 écoles du comté de Chicoutimi y exposeront des travaux exécutés par des élèves de la 7e à la 10e année inclusivement. Cette exposition, ouverte à toute la population de la région, permettra au public qui visitera l'Institut de se familiariser avec le monde de la technique.

Plusieurs autres associations connexes à l'enseignement technique apporteront également leur concours à cette occasion, dont les techniciens professionnels et l'association des élèves de l'Institut de technologie de Chicoutimi. De plus, deux maisons spécialisées dans la vente de livres et revues techniques auront des représentants.

Grâce à un montage de M. Jean-Paul Lafortune, professeur de menuiserie à l'Institut, les visiteurs pourront connaître les différentes techniques enseignées tant dans notre région que dans la province de Québec.

Chaque jour de la semaine de la formation technique, deux séances de projection de films sur le monde de la technique compléteront les données d'un immense tableau situé dans la grande salle de l'Institut.

Afin de permettre au public de mieux connaître les métiers enseignés à l'Institut de technologie de Chicoutimi, plusieurs élèves seront au travail dans les différents ateliers, pendant toute la durée de l'exposition. D'autres étudiants de l'institution guideront les visiteurs dans ces différents ateliers.

CKRS — TV (12)

AUJOURD'HUI

11:30—Mire et 1000 cycles
12:00—Juliette
12:00—Long métrage :
2:00—Le mot de la faim
2:25—La Lettre chanceuse
2:30—Cinéfeuilleton
2:45—Film
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le grand duc
5:30—Le dernier des Mohicans
6:00—Vidéo Sacré-Coeur
6:15—Entrevue des lutteurs ....
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Au secours
7:30—Détente estivale
8:00—Clé de sol
8:30—Filles d'Eve
9:00—Rendez-vous avec Michelle
9:30—Temps présent
10:30—Remous
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:25—Commentaires
11:25—Nouvelles anglaises
11:43—Fin des émissions.

DEMAIN

1:00—Mire et 1000 cycles
1:30—Country Hoedown
2:00—Le mot de la faim
2:30—Cinéfeuilleton
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Sir Lancelot
5:30—Au bout du monde
6:00—Aigle noir
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin Météorologique
6:55—Les sports
7:00—Liberace
7:30—Film
7:45—Pour elle
8:00—Sur demande
8:30—Jeunes visages
9:00—Cinéma international
10:45—En roulant ma boule
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:25—Commentaire
11:33—Silence, on tourne :
1:00—Nouvelles anglaises
1:10—Fin des émissions.

Isle-Maligne vend pour $230,000 d'obligations

ILE-MALIGNE. (P.T.) — La Commission scolaire d'Isle-Maligne vient de vendre $230,000 d'obligations à un syndicat formé par Midland Securities Corporation Limited, Descaries, Vinet et Co. Ltd., au taux moyen de 5.8877. Trois autres maisons d'affaires avaient également envoyé des soumissions pour l'achat de ces obligations; la vente a été accordée au plus bas soumissionnaire.

Cette émission d'obligations de la Commission scolaire d'Isle-Maligne a été nécessitée par la construction d'une école de six classes avec salle et bureau pour remplacer une école de rang de trois classes. Cette école qu'on désignera sous le nom d'école St-Joseph, sera construite au quartier Talbot.



M. MIKE HRYSZKO s'est mérité la montre traditionnelle, ayant complété 25 ans de service à l'ALCAN; il demeure au 217 de la rue Boily, à Arvida, et est préposé au pont-roulant au laminoir. De gauche à droite, M. Eddie Gagnon, directeur du Club des 25; M. Bill Hryszko, fils du pionnier; son père, M. Hryszko, et M. André Reny, contremaître général au laminoir.

LA PRESSE et la publicité locale

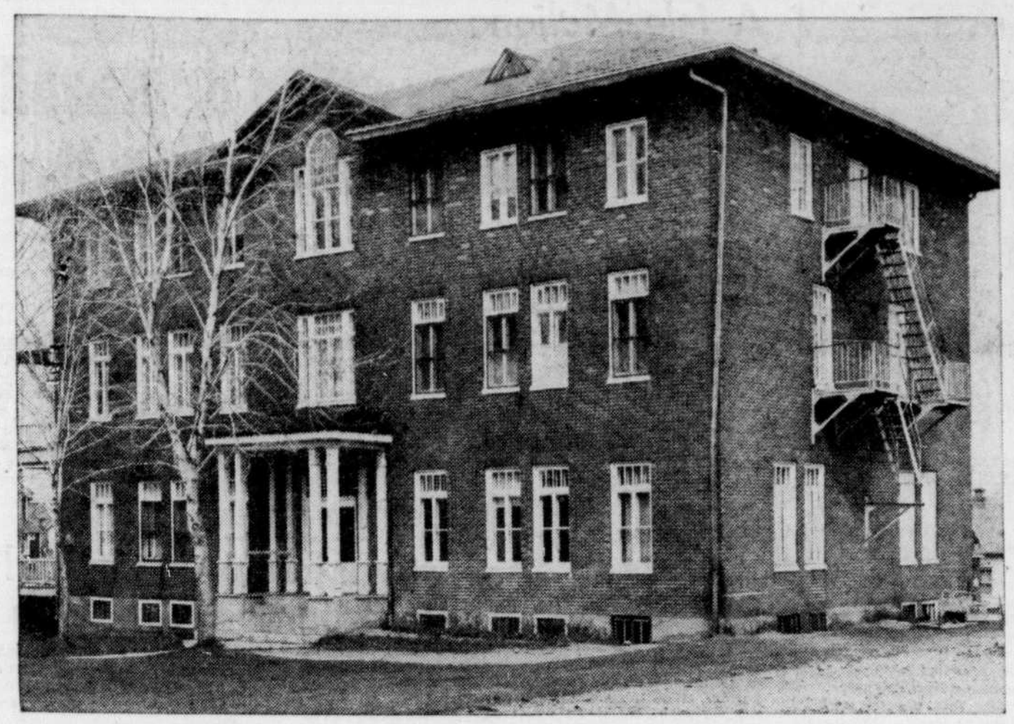
LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

IL Y A ENCORE DES
PLACES
POUR JUIN ET JUILLET
à bord des jets DC-8 ou à prix moindre sur DC-7C (classe économique)
Vols quotidiens KLM sans escale vers l'Europe par Montréal ou New-York
Consultez votre agence de voyages ou téléphonez à KLM
Bureaux KLM dans les 14 principales villes du Canada
RÉSEAU MONDIAL KLM ROYAL DUTCH AIRLINES
KLM à Montréal:
Edifice de l'Aviation Internationale
UN 1-3411

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143



QUEL SERA SON SORT ? — La population de Kénogami se demande ce qu'il adviendra de l'ancienne résidence des Frères du Sacré-Coeur, qui sera bientôt désaffectée. Les autorités de la Commission scolaire ont déjà parlé de la livrer au pic du démolisseur, tandis que la Commission des loisirs a manifesté dans le passé l'intention de transformer la bâtisse en centre social et culturel. Témoin des premières heures de Kénogami, la "vieille résidence" comme on l'appelle familièrement, terminera peut-être ses jours prochainement.

L'aéroport de Roberval a-t-il connu ses plus beaux jours?

par **André Brosseau**

ROBERVAL. — Les autorités municipales, aussi bien que les hommes d'affaires de Roberval, se demandent, non sans appréhension, si l'aéroport sera un jour une base aérienne active, comme il le fut durant les trois premières années, alors que des DC-3, des DC-4, des C-46, des Cansos effectuaient régulièrement le transport de passagers et de matériel entre Roberval et Montréal, Québec, Chibougamau, Fort-Chimo, Frobisher et autres bases du Nord québecois.

Depuis plus d'un an, le service des passagers a été discontinué et le personnel d'opération et d'entretien est diminué à deux ou trois membres, alors qu'il était auparavant de plus de 150. On sait que la grande majorité de ces employés a été transférée à l'aéroport de Dorval, où la compagnie Nordair effectue maintenant toutes les réparations de ses appareils. C'est également de cet aéroport que toutes les envolées vers le nord sont faites; c'est par exception qu'un arrêt à Roberval est signalé.

Au cours d'une réunion, groupant des représentants de la ville et de la Chambre de commerce de Roberval, il fut décidé à l'unanimité de rappeler à M. Léon Balcer, ministre des Transports, la promesse qu'il a faite de pourvoir à la finition de la piste, en y faisant installer un système d'éclairage et en complétant le réseau de drainage. Et, enfin, en la couvrant d'une couche d'asphalte. En 1956, un montant de près de $350,000 a été voté et approuvé par le conseil du trésor fédéral. On s'attendait donc à ce que les travaux débutent dès le mois de mai ou juin de cette année. Mais il n'en résulta rien de concret, sauf que des arpenteurs et des ingénieurs du Département des Transports sont venus à l'automne et qu'on n'a pas connu d'autres développements depuis.

Cependant, il y a lieu de se demander si la finition de la piste marquera le début d'une nouvelle ère d'activités. La compagnie Nordair est désormais bien installée à Dorval, et il semble peu probable qu'elle divise ses opérations seulement parce que la piste de Roberval sera en asphalte. Comme le faisait remarquer le maire F.-X. Bouchard, il faudra sans doute que la ville cherche elle-même à faire renaître cette activité que l'on souhaite, soit en invitant une autre compagnie à Roberval, soit encore en incitant les compagnies minières et autres qui ont des intérêts dans le nord à se servir de la piste de Roberval comme point de départ. Un ex-président de la Chambre de commerce, M. Albert Duperré, a signalé que depuis sa mise en opération, l'aéroport local a toujours été considéré comme un "tremplin vers le nord". En effet, il est le dernier et le seul aéroport important sur la route du nord et il a été prouvé, hors de tout doute, qu'en bien des circonstances, il serait plus économique d'effectuer les départs de cet endroit plutôt que de Dorval.

Enfin, un autre point qu'il reste à régler est celui du contrat d'opération qui est expiré depuis le mois de mars. En réponse à une lettre de la ville, le gérant des opérations de Nordair, M. J. F. Henley, a répondu, le 12 avril, que lui-même et le secrétaire de la compagnie, M. R.-G. Lefrançois, se rendraient à Roberval prochainement afin de rencontrer les autorités municipales à ce sujet. On attend toujours leur visite.

De son côté, le député fédéral du comté, Me Jean-Noël Tremblay a confié récemment au maire Bouchard qu'il s'attendait à des développements d'ici quelques semaines, plus précisément vers le mois de juillet.

Radio-Canada à Roberval

ROBERVAL. (**A.B.**) — Grâce à l'initiative du Jeune Commerce de Roberval dont le président est M. Paul Hamel, la Société Radio-Canada a accepté de venir à Roberval à la fin du mois de juin pour y faire trois émissions, soit "Kermesse", "Caravane" et "Dans Tous Les Cantons".

Dès le 26 juin, une équipe de production, formée de près de 70 membres, installera une grande tente de 90 pieds carrés, sur le vaste terrain de l'hospice Ste-Elisabeth en bordure du boulevard Marcotte, au centre de la ville. Le 27, ils prépareront l'émission "Kermesse" et le lendemain, "Dans Tous Les Cantons". Le 29, ce sera au tour de l'émission "Caravane". La première sera présentée sur le réseau français de Radio-Canada le 6 juillet prochain et les deux autres, le lendemain, 7 juillet. "Dans Tous Les Cantons" passera sur les réseaux français et anglais. Le réalisateur de ces émissions sera M. François Chamberland, de Radio-Canada.

Il n'y a pas de doute que cette initiative du Jeune Commerce aura l'heur de plaire aux enfants et qu'ils assisteront très nombreux aux différentes manifestations.

Quel sera le sort de la vieille demeure des frères à Kénogami?

par **LUCIEN BOUCHARD**

KENOGAMI. — Le vieil édifice de brique rouge faisait partie intégrante du contexte de la ville de Kénogami. Plus ou moins consciemment, on entourait de respect la bâtisse vermoulue qui, depuis 1925, abritait sous son toit fatigué une vingtaine de frères du Sacré-Coeur.

Ces heures de gloire ne sont plus. Les frères, depuis décembre, sont installés dans un édifice plus moderne, et plus confortable. Le départ s'est fait, semble-t-il, sans remords et sans les pincements de coeur naturels qui nous tenaillent en quittant les choses qui nous sont chères. On les comprend d'ailleurs ! les révérends frères. La vieille résidence, où l'on avait chaud l'été et froid l'hiver, avec ses toits qui coulaient, ses planchers qui craquaient et ses murs lézardés, était plus riche de souvenirs que de commodités.

Depuis décembre donc, elle est là, rue Cabot, comme une maison abandonnée. Les enfants se demandent s'ils auront le plaisir d'assister au spectacle de sa démolition : ce n'est pas qu'ils lui en veulent particulièrement; les enfants n'en veulent jamais aux résidences de leurs professeurs, c'est connu; ils s'en prendraient plutôt à une école.

Quant aux adultes, l'affaire prend pour eux une allure plus prosaïque. Ils se rendent bien compte qu'on n'est plus à l'époque où Lamartine demandait aux choses inanimées si elles avaient une âme. Pour les autorités de la Commission scolaire, il ne s'agit pas d'être sentimental. Quand on administre la chose publique, les dollars et l'équilibre d'un budget priment les effusions sentimentales. Et, tout compte fait, ce monument du vieux Kénogami n'est pas loin de représenter à leurs yeux un embarras. De deux choses l'une, se disent ces hommes pratiques : il faut la vendre ou la démolir.

Les dirigeants de l'OTJ de Kénogami ont proposé une solution qui aurait l'avantage de concilier les éléments économiques et sentimentaux impliqués dans l'affaire. "Cédez-nous la vieille résidence, disent-ils aux membres de la Commission scolaire, et nous en ferons un centre social et culturel pour la population de Kénogami." C'est du moins ce qu'ils disaient le 19 mai 1960, dans le mémoire présenté aux commissaires. On y lit, entre autres choses: "Nous ne pouvons pas demeurer indifférents au projet de la Commission scolaire de se défaire définitivement de la vieille résidence, sans chercher à lui trouver un usage quelconque pour le bien de la communauté."

Il semble que l'OTJ marque là deux points. D'abord, la bâtisse, tout âgée qu'elle soit, pourrait encore rendre service; il suffirait qu'elle fasse peau neuve et que, dans un dernier sursaut de coquetterie, elle se laisse rénover et refaire dans ses parties les moins bien conservées. On a parlé de $15-000 en certains milieux pour opérer cette réfection dont elle a bien besoin. De plus, les gens de Kénogami n'ont pas un tel centre social et culturel; mais ce rêve, carressé par beaucoup de personnes, n'a jamais pu être réalisé.

Mais voilà, c'était il y a un an. Le président de la Commission scolaire nous déclarait dernièrement que depuis, l'O.T.J. a étudié d'autres projets pour son centre : on aurait même dressé le plan d'un édifice moderne pour servir de centre culturel et social. L'adoption d'un tel projet laisserait la Commission scolaire libre de démolir ou de vendre la vieille résidence. Reste à savoir si l'O.T.J. persévérera dans son intention de construire elle-même son centre et si ses finances, déficitaires par "atavisme", lui permettront de concrétiser ce projet.

Quoi qu'il en soit, M. Pierre-Paul Bouchard, président de la Commission des loisirs, nous déclarait hier qu'une décision finale sera prise incessamment à ce sujet. On devrait donc être bientôt fixé sur le sort de la vieille résidence. Voudra-t-on encore d'elle pour servir la population de Kénogami ? La livrera-t-on au pic du démolisseur ?

Après tout, qui sait, les enfants auront peut-être leur spectacle . . .

Octrois à la C. scolaire de Jonquière

JONQUIERE. (**G. O.**) — La Commission scolaire de Jonquière vient de recevoir deux octrois du ministère de la Jeunesse et du Département de l'instruction publique. Le montant total de ces subventions s'élève à $41,026.32.

Le ministère de la Jeunesse a octroyé une somme de $24,-526.32 à la Commission scolaire pour l'aider à défrayer le coût des travaux d'entretien des écoles. Ce montant représente 78 pour cent du coût total des travaux.

Le Département de l'instruction publique a finalement consenti à payer une partie du coût total du transport des élèves. L'octroi de $16,500 représente 75 pour cent de la moitié du coût total, qui est de $44,500. Les autorités du Département avaient d'abord refusé une première demande formulée par la Commission scolaire à ce sujet.

Chronique municipale

ARVIDA. (**J.P.**) — Le gérant, M. Roland-A. Lemieux, a exposé aux membres du conseil municipal, au dernier comité plénier, qu'il avait communiqué avec le député provincial, M. Gérald Harvey, et avec le chef du personnel du ministère de la Santé relativement à la nomination du médecin-hygiéniste de la ville d'Arvida. Il a eu l'assurance du député Harvey qu'il doit prendre l'affaire en main le plus tôt possible afin d'en arriver à un règlement définitif.

Le directeur de la récréation, M. Conan Arseneault, a rapporté que la situation s'est beaucoup améliorée quant à l'utilisation du gymnase des écoles Guillaume-Tremblay et St. Patrick. A la suite d'une rencontre avec MM. les commissaires, il a été décidé que la ville d'Arvida ne sera tenue responsable que lorsque les groupes utilisant ces gymnases agiront avec l'assentiment et sous le contrôle du directeur de la récréation. Cette entente et les termes du rapport ont été approuvés à l'unanimité par le conseil.

Il a été décidé d'attendre l'étude, qui doit être faite par les présidents des trois comités du conseil, avant de prendre une attitude et une décision au sujet de l'utilisation des terrains de pique-nique, à proximité de la plage de Shipshaw.

Les membres du conseil ont étudié à nouveau la liste des travaux publics et des améliorations projetées, tel que déjà recommandée par le comité des travaux publics, et, finalement, le secrétaire-trésorier a été prié de préparer un projet de règlement ordonnant la mise en chantier de ces mêmes travaux, l'installation d'équipement et l'achat d'ameublement et d'accessoires pour l'hôtel de ville et les pavillons sportifs, pour un montant total approximatif de $295,000, sans compter les dépenses inhérentes à une émission d'obligations pour financer le coût de l'emprunt.

Après avoir étudié les soumissions ouvertes à l'assemblée régulière du 8 mai, pour la pose de lignes blanches sur les rues pavées de la ville, le conseil a décidé à l'unanimité que le travail sera fait par les employés municipaux.

L'affaire de la distribution de la taxe de vente a coûté quelque $1,000 à la ville pour défendre son point de vue lors de la présentation du bill de Chicoutimi, à la législature provinciale. De plus, Me McNicoll a suggéré une réunion des maires des trois villes du secteur, afin de trouver un mode de surveillance à l'application du règlement qui régit actuellement la distribution de cette taxe de vente.

Les travaux de chômage se termineront cette semaine puisqu'il ne reste qu'une somme de $12,300 à dépenser à cette fin. M. Lemieux a dit que les prévisions se sont réalisées et que tout est dans l'ordre. De plus, le secrétaire-trésorier a communiqué avec le ministère pour que les auditeurs viennent vérifier les livres de la ville, afin de pouvoir profiter des redevances gouvernementales au sujet de ces travaux et n'avoir pas ainsi à payer des intérêts

La convention collective de travail des pompiers sera vraisemblablement signée cette semaine; c'est ce qu'a révélé le gérant M. Lemieux.

Activité normale au port de Chicoutimi

CHICOUTIMI. (**A.F.**) — L'activité se maintient à un niveau normal au port de Chicoutimi. Depuis l'ouverture de la saison de navigation, le 23 avril, 31 navires de tous tonnages y ont accosté.

Ce sont surtout des pétroliers. On en a compté une vingtaine depuis le début. On en a même enregistré quatre au cours d'une seule journée, soit le 24 avril.

Les statistiques sur le transit des marchandises n'ont pas été fournies, mais les autorités du port croient que le chiffre en tonnes est à peu près le même que celui de l'an dernier à la même date.

Fête de Dollard célébrée à Alma

ALMA. (**P. T.**) — La fête de Dollard a été marquée d'une cérémonie imposante en face de l'hôtel de ville, alors que les élèves des écoles de la ville ont pris une part active à l'hommage au héros du Long Sault. Plusieurs orateurs ont adressé la parole pour rappeler l'exploit du Long-Sault, exposer aux jeunes ce que la patrie attend d'eux, ainsi que la société et ce qu'il faut faire pour devenir des hommes. Ont adressé la parole Mgr O.-D. Simard, curé d'Alma; le maire Paul-Emile Harvey; le président de la Commission scolaire, M. Camille Lavoie ainsi que le président de la Société St-Jean-Baptiste, M. Paul-Emile Houle.

La cérémonie comprenait la parade, le salut au drapeau, l'hommage à Dollard.

Sur la place de l'hôtel de ville, on remarquait Mgr O.-D. Simard; le R. F. Louis-Grégoire, directeur du collège; M. l'abbé Adrien Bluteau, recteur du collège classique; M. l'abbé Sarto Grenier, aumônier du collège; le président Camille Lavoie, de la Commission scolaire; le maire Paul-Emile Harvey; le président de la SS JB M. Paul-Emile Houle; le R. F. Omer, directeur de la petite maîtrise; le président de l'association des professeurs, M. Grégoire Savard; M. Grégoire Otis, professeur et maître de cérémonies; ainsi que M. Paul-Emile Fortin, directeur du collège.

Parmi les groupements qui ont pris part à cette démonstration, mentionnons, l'Harmonie d'Alma, les scouts, les guides, les brigadiers, le corps de cadets ainsi que tous les élèves.

Théâtre ce soir

CHICOUTIMI. (**A. F.**) — La troupe de théâtre "L'Equipe", du collège classique de Jonquière, jouera ce soir, à 8 h., à l'auditorium Beauchamp de Chicoutimi "Altitude 3,200", de Julien Luchaire: La représentation est offerte spécialement pour le personnel de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier.

Le J.C. d'Alma porte son exécutif à vingt membres

ALMA. (**P.T.**) — La Chambre de commerce des jeunes d'Alma s'est réunie cette semaine sous la présidence de M. Guy Bergeron, nouvellement élu à ce poste, pour compléter l'exécutif, qui a été porté à 20 membres cette année. On a donc accepté la nomination de MM. Roger Gauthier, Jean-Claude Demers, Guy Girard, Pierre Lessard, Roland Harvey, Raymond Gagné, Jacques Harvey et Roland Dubé.

Après la nomination de ces nouveaux directeurs, on a formé le nouvel exécutif suivant : président, Guy Bergeron; vice-président exécutif, Fernand St-Laurent; vice-président des comité d'études, Clément Belley; vice-président des comités d'action, Marcel Beaurivage qui remplace M. Célestin Jean qui vient de démissionner ; secrétaire, Jean-Marie Gaudreault; trésorier, Yves Rodier, directeur publicitaire, Antoine Ladouceur; aviseur légal, Me Roger Gauthier.

Au cours de la même réunion, on a choisi les responsables des divers comités d'étude, ce sont : Jean-Claude Demers, Affaires publiques; Guy Girard, entrainement à la direction; Vic Bergeron, Pratique oratoire; Jean-Jacques Poulin, Université populaire. Les responsables des comités d'action sont : Marcel Lapointe, Recrutement; Pierre Lessard, Réception; Jean-Paul Lemay, Visites industrielles; Roland Harvey, Téléphone; Raymond Gagné, Sport; Me Roger Gauthier, Grande industrie; Jacques Harvey, Huitaine de gaieté et André Cot, Centenaire d'Alma.

La campagne de recrutement, qui sera sous la responsabilité de Marcel Lapointe, débutera le 15 juin. Le président Bergeron a invité tous et chacun à faire un effort pour dépasser le record de 248 membres atteint alors que M. Maurice Paradis était président.

Cinéma

CHICOUTIMI

Capitole: (du 20 au 26 mai incl.): Tu seras reine avec Paquita Rico et Lucia Prado; Impasse des vertus avec Isabelle Pia et Raymond Busières.
Cartier: (du 24-25-26-27 mai incl.): Terre damnée avec Ray Milland et Hedy Lamarr; Atlantique Latitude 41, avec Kenneth More.
Impérial: (du 22 au 26 mai incl.): Calamity Jane avec Doris Day et Howard Keel; Pique-Nique en pyjamas, avec Doris Day et John Raitt; Mademoiselle porte bonheur avec Doris Day et Robert Cummings.

BAGOTVILLE

Saguenay: (23-24-25-26 incl.): Le petit arpent du bon Dieu avec Robert Ryan et Tina Louise; Macumba Love avec Walter Reed et Ziva Rodann.

JONQUIERE

Bellevue: (24 et 25 mai): Spectacle sur scène avec Pierre Sénécal, Ginette Saze du club des autographes.
Centre: (au 26 mai inc.): Coulez le Bismark avec Kenneth More, Dana Wynter; L'affaire St-Fiacre avec Jean Gabin.

KENOGAMI

Princess: (27 mai inc.): Cash McCall avec J. Garner et Nathalie Woods; Badman's Country avec George Montgomery et Karin Booth.

ARVIDA

Palace: (26 mai inc.): The Unfaithfuls avec Gina Lollobrigida et May Britt; Web of Evidence avec Van Johnson et Vera Miles.

ROBERVAL

Diana: (au 25 mai inc.): Dunja la passionnée avec Ivan Desny et Eva Bartok; Paris, c'est l'amour avec Pierre Dudan et Geneviève Kervine.

ALMA

Canadien: (au 28 mai inc.): L'homme H avec Umi Shirakawa et Kenji Sahara; Toute la ville accuse avec Jean Marais et Etchika Choureau.
Alma: (au 27 mai inc.): Oh, ma sacrée belle-mère; Entre la vie et la mort avec Lilli Palmer.

PEUR DES CALORIES... OU AU RÉGIME SANS SUCRE?

Steinberg's vous offre des ALIMENTS APPROPRIÉS QUI VOUS PERMETTRONT DE DÉGUSTER QUAND MÊME DE SUCCULENTS REPAS!

Vous trouverez à votre magasin Steinberg du voisinage, un vaste assortiment d'aliments de qualité faibles en calories ou sans sucre. Vous noterez dans cette annonce quelques-uns des articles qui vous sont offerts chez Steinberg à prix d'aubaine ! Votre satisfaction est garantie !

BREUVAGES SANS SUCRE COTT
• Ginger Ale • Black Cherry • Black Raspberry • Root Beer • Cream Soda
2 BOUT. 12 OZ. 33¢
Orange • Cola • Raisin • Citron • Club Soda •

Des produits faibles en calories E. D. Smith !

SPREAD AUX FRAISES Bouteille 6 oz 35¢
OU SPREAD AUX CASSIS

SIROP DE TABLE Bouteille de 8 oz 39¢
FAIBLE EN CALORIES, E.D. SMITH

NORWICH
Comprimés de saccharine
¼ DE GRAIN 69¢ BOUTEILLE DE 500 ½ GRAIN 79¢

DAVIDSON
SPREAD aux PRUNES Bout. 6 oz 31¢
OU AUX ABRICOTS, DAMSON
DIET JEL En bout de 6 oz 31¢
AUX FRAISES OU AUX FRAMBOISES

Produits de marque Aylmer !
POIRES SUCARYL Boite 8 oz 23¢
A DESSERT, FAIBLES EN CALORIES
PECHES AYLMER Boite 8 oz 21¢
SUCARYL
COCKTAIL DE FRUIT Boite 8 oz 23¢
SUCARYL, AYLMER
BREUVAGE SUCARYL Bte 20 oz 25¢
ANANAS - ORANGE, AYLMER
SOUPE aux champignons sans sel 2 Btes 10 oz 39¢
MARQUE AYLMER
MARINADES Pot 12 oz pour seul. 31¢
SANS SEL, MARQUE AYLMER

Aliments pour diète
Marque "Energen"
CEREALES Paquet 6 oz pour 49¢
A DEJEUNER
BLE FILAMENTE Le paquet 69¢
FINE TEXTURE !
BISCUITS ENERGEN Paquet 8 oz 53¢
FRAIS, CROUSTILLANTS

Crèmes à salade
"Diet Delight"
BLUE CHEESE DRESSING Bouteille 8 oz 41¢
DIET DELIGHT WHIPPED DRESSING Bout. 8 oz 41¢
DIET DELIGHT CHEF HERB DRESSING Bout. 8 oz 41¢
DIET DELIGHT PECHES FAIBLES EN CALORIES Boite 8 oz 21¢

OUVERTS CE SOIR ET VENDREDI!
La plupart des magasins Steinberg sur l'île de Montréal et les régions avoisinantes sont ouverts jusqu'à 9 h. ou 9 h. 30 p.m.
TOUS LES MARCHES SONT OUVERTS LE LUNDI de 8 h. 40 A.M. à 6 h. P.M.
Steinberg's LIMITÉE

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143

L'échevin G.-L. Potvin s'élève contre l'abus des commandites dans les sports

Il est mauvais que les jeunes identifient sport et bière!

ARVIDA. (J.P.) — L'échevin Georges-L. Potvin s'est opposé à la signature du contrat entre la ville et les autorités du Club de baseball d'Arvida pour protester contre le fait que les dirigeants du club aient accepté d'être commandités par une brasserie.

M. Potvin s'est dit d'avis qu'on aurait pu se dispenser d'avoir recours à ces gens à cause de toutes les facilités que fournit la ville. "Cela aurait peut-être évité la déclaration très sensée, parue dans un journal régional récemment, a-t-il déclaré ; et il a cité les paroles de M. Léo Quenneville, lui-même représentant d'une brasserie, qui déplorait que la ligue de baseball actuelle soit devenue un "circuit de bière".

L'échevin a poursuivi : "Une déclaration comme celle-là est significative et incite à la réflexion. Je pense que M. Quenneville mérite toutes nos félicitations. Je crois qu'il serait grand temps que ceux qui pensent que les sports et les loisirs sont une partie de l'éducation et une formation, se rendent compte que les jeunes sont facilement influencés, qu'il est mauvais pour eux d'identifier les sports avec la bière. Dans les sports comme dans la vie, il est, je pense, faux et illusoire de s'imaginer qu'il faut se la couler douce, que la vie n'est faite que de bons moments, que rien ne bat la vie facile et qu'il est très simple de se mériter une couronne de gloire".

Comme remède, M. Potvin a suggéré qu'on devrait inculquer à nos jeunes plus de modération, de la ténacité, de la détermination, de l'esprit de sacrifice plutôt que de leur montrer la vie en rose et sous de fausses représentations. "Pour revenir à M. Quenneville, a-t-il dit, lui qui a déjà pratiqué les sports, il sait fort bien que ce n'est pas avec de la bière et une vie facile qu'on forme un athlète ; l'étoile du sport doit s'abstenir de bien des choses agréables, y compris la bière".

L'échevin Potvin a conclu en déclarant qu'il votait contre l'octroi de ce contrat et qu'il désirait que sa dissidence soit enregistrée.

SAGUENAY LAC ST-JEAN

SPORTS

A bâtons rompus

par Gilles PARADIS

UN GESTE DECISIF

Un groupement de 21 sportifs tentent un dernier effort pour doter la ville de Chicoutimi d'une équipe de football qui fera partie de la Ligue Intermédiaire régionale.

"Si nous manquons le bateau, nous a confié Maurice La Lancette, secrétaire du comité des 21, il faudra attendre cinq à dix ans avant de revoir ce sport dans notre ville."

L'ultimatum expirera lundi soir prochain, lors de l'assemblée générale de la ligue, qui a bien voulu retarder d'une semaine sa réunion, afin de donner une dernière chance aux promoteurs locaux de trouver les fonds nécessaires pour opérer dans ce circuit actuellement composé de trois équipes.

Le grand public aura le dernier mot puisque c'est lui qui décidera de la franchise de l'équipe locale: "Nous avons besoin de l'aide de tous, a commenté Paul "Junior" Langlois, président du groupement, et nous demandons aux sportifs de faire parvenir leurs souscriptions au bureau de MM. Laroche et Tremblay, rue Racine, Chicoutimi."

Si nous avons du football dans la ville-reine du Saguenay, ce sera donc l'affaire de tout le monde. On demande de légers montants ... des 0.25, des 0.50; c'est peu, mais le nombre assurera l'objectif de $2,000.00.

L'équipe locale aura un calendrier de six parties, sur son terrain au cours de la saison, et les promoteurs ont un programme bien déterminé pour attirer les foules au stade municipal.

C'est un dernier appel aux sportifs, et surtout aux amateurs de football que nous lançons. Les promoteurs de ce sport à Chicoutimi sont tous des jeunes qui n'ont d'autre but que le loisir des autres ... qu'on y réponde.

EN DEUX MOTS

Deux belles grosses truites de 2 livres au chroniqueur sportif de LA PRESSE, de la part de Léo Quenneville ... un vrai délice ... La ligue de balle-molle Jeune Commerce connaîtra une saison exceptionnelle si l'on en croit le publiciste et promoteur Maurice Tremblay ... Cinq équipes en composent les cadres, et le public est admis gratuitement aux parties ... La jeune association des chasseurs et pêcheurs de Chicoutimi est sous la présidence de M. Jean Lacasse, qui entend bien donner aux petits pêcheurs tous leurs droits ... Il y aura, paraît-il, au Saguenay, cinq lacs fournis de saumons ... et personne n'exploite cette faveur qui pourrait attirer des milliers de touristes par année.

La température a été peu favorable au baseball, au Saguenay ... Le président du circuit, M. Yvon Martel, prétend que l'item principal à corriger sera de passer un règlement qui permettra aux équipes de pouvoir signer des contrats avec les instructeurs ... Apparemment, aucun instructeur n'est lié, et on peut perdre un moniteur à tout moment de la saison ... La nomination de Georges Quenneville, comme président de la ligue Saguenay-Lac-St-Jean sera bien vue à travers la région, mais il reste à savoir si ce sportif en acceptera la charge ... Aura-t-on du hockey à Chicoutimi, la saison prochaine ? ... Il semble que l'affaire du Colisée ne se brasse pas rapidement ... et qu'il sera encore désert pendant longtemps.

A Isle-Maligne

Nouvelle convention de travail signée à la Saguenay Power

ISLE-MALIGNE — "Maintenant que les employés affectés à l'opération de la centrale hydro-électrique se sont entendus avec leurs surveillants, sur la formule d'heures de travail adoptées, la semaine de 40 heures sera mise en vigueur ces jours-ci, et nous ferons, le plus tôt possible, le paiement de l'augmentation de salaires, rétroactive au 15 décembre 1960". C'est ce que déclarait, ce matin, M. André Robert, directeur de l'exploitation à la compagnie Saguenay Power, à Isle-Maligne, après la signature de la nouvelle convention collective de travail.

D'une durée de trois ans, cette convention entrera en vigueur le 8 août prochain, pour prendre fin le 7 août 1964. Outre M. Robert, les signataires du document étaient M. John D. Butler, chef du service de la comptabilité, pour la compagnie, et MM. Gérard Laforest, Louis-Georges Côté et Henri Dionne, respectivement président du syndicat et membres du comité de négociation, au nom des employés.

En même temps que la semaine de travail est portée à 40 heures, une tranche de $2 par semaine de boni de vie chère est incorporée aux salaires, ce qui, avec l'augmentation générale hebdomadaire de la première année de la convention, porte le salaire de base du journalier à $78.65 par semaine. Le salaire de l'homme de métier de première classe est passé à $107.65. Les mêmes dispositions prévoient une seconde et une troisième augmentation hebdomadaire de salaire de $2.40 pour la deuxième et la troisième année.

Au sujet de la retenue des cotisations syndicales, cette convention stipule qu'à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 8 août, les déductions syndicales se feront sur une base volontaire et révocable. Ensuite, les déductions deviendront obligatoires pour tous, si, dans les trente jours qui suivent l'entrée en vigueur de la convention, 80 pour cent des employés qui en ont le droit signent une nouvelle formule de retenue.

A partir de l'an prochain, les employés qui auront complété dix années de service ou plus avec la compagnie auront droit à trois semaines de vacances. La convention signée cet avant-midi s'applique à environ 90 employés; elle remplace la convention qui avait pris fin le 17 décembre 1960.

Dans la ligue Senior de baseball

Un circuit de Lizotte permet au Chicoutimi de vaincre Arvida

CHICOUTIMI. (G. P.) — Un coup de circuit de Claude Lizotte, à la huitième manche, avec un coureur sur les sentiers, a permis au Chicoutimi de triompher du Aarvida, au compte de 5-3, dans une partie régulière de la ligue sénior de baseball du Saguenay, disputée au stade municipal.

Les porte-couleurs de la ville de l'aluminium avaient chassé du monticule le solide André Ringuette, au début de la même manche, pour compter deux points et égaliser les chances, avant le fatal circuit de Lizotte, le premier à Chicoutimi cette année. Clermont Cloutier avait ouvert la manche avec un coup sûr, pour le Chicoutimi, et Lizotte l'a suivi, expédiant le lancer de Simard par-dessus la clôture.

Le nouveau-venu Harry Oliver, un ancien joueur d'Arvida est venu prendre la relève de Ringuette, avec un homme retiré, et a terminé la rencontre, pour se voir crédité de la victoire, sa première de l'année, contre aucun revers. Patrick Simard, relevé à la neuvième manche par Raymond Tremblay a été débité de la défaite, à sa première apparition au monticule.

Claude Lizotte a été la grande vedette de la partie avec un coup sûr, en plus de son circuit de trois points. Frank Lavoie avec un double, Clermont Cloutier, Bernard Langlois, et André Villeneuve ont marqué les autres coups sûrs de l'équipe locale. Pour les Buandiers, Raymond Bilodeau, Gratien Guimond et Patrick Simard ont cogné en lieux sûrs.

Chacune des deux équipes a commis trois erreurs et laissé cinq hommes sur les sentiers, Chicoutimi marquant six coups sûrs contre trois pour Arvida.

Le lanceur débutant du Arvida, Patrick Simard a été expulsé du jeu, au début de la neuvième manche, par l'arbitre Gerry Huot, pour langage abusif, et il a été relevé par Raymond Tremblay ,qui a terminé la partie.

Les Braves de Jonquière, de l'instructeur Louis Girard, seront les visiteurs, ce soir, au stade de Chicoutimi, dans une autre partie régulière, qui débutera à 7 h. 30.

Le lanceur gaucher André Desjardins, des Braves, sera appelé à affronter le droitier Clément Savard, du Chicoutimi.

Une victoire des Braves sur le Chicoutimi occasionnerait le premier revers de l'année, pour les hommes de Don Kelly, qui affichent un record de 3-0, depuis le début des hostilités.

Sommaire

Arvida	000 100 020—3 3 3
Chicoutimi	010 000 220—5 6 3

Patrick Simard, Raymond Tremblay 9, et J.-M. Paquet, André Ringuette, Harry Oliver 8, et Maurice Gagnon.

Circuit de Peter Lechensky

Jonquière défait Alma 7 à 4; premier gain de cette saison

JONQUIERE. (R.H.) — Le Jonquière a réussi à se mériter une première victoire cette saison, alors qu'il a disposé des Athlétiques d'Alma au compte de 7 à 4. Le grand joueur de deuxième but Peter Lechensky en a profité pour cogner son premier coup de circuit, à quelque 330 pieds du marbre, à la 4e manche, aucun de ses coéquipiers n'occupait cependant les sentiers à ce moment.

Paul Julien, l'artilleur gagnant, a retiré 14 adversaires avec trois prises, tout en ne gratifiant ses opposants que de trois buts sur balles. Jacques Desmeules, Gilles Deschênes et Jean-Paul Tremblay ont réussi chacun deux coups sûrs pour Jonquière. Les autres coups en lieu sûr appartiennent à Peter Lechensky, son 4 buts, Jocelyn Gagnon, Yvon Villeneuve, un double, Jean-Paul Lessard et Paul Julien.

Les Athlétiques n'ont réussi que quatre coups sûrs ; ils appartiennent à Jacques Allard, Jules Blackburn, Luc Tessier, un double et Gonzague Tremblay. L'équipe de Louis Girard s'est assuré la victoire à la troisième manche, alors que trois points ont été enregistrés, à la faveur d'un coup frappé à l'intérieur et qui a obligé le lanceur débutant R. Tremblay à commettre une erreur. Les sentiers étaient remplis à ce moment. Le Jonquière avait auparavant marqué à deux reprises dans la seconde manche, pour ajouter également deux points au quatrième engagement.

Rodrigue Tremblay qui avait débuté au monticule pour Alma a dû être relevé par Gaston Bouchard, à la 3e manche, après avoir accordé trois coups sûrs, 4 buts sur balles et 5 points aux Jonquiérois. Bouchard s'est fort bien tiré d'affaire par la suite, n'accordant que deux points à l'adversaire au cours des 5 manches durant lesquelles il a lancé.

SOMMAIRE

Jonquière	023 200 000—7 11 2 11
Alma	001 002 000—4 4 4 5

Paul Julien et François Bourque.
R. Tremblay, G. Bouchard 3e, et Donald Scullion.
Lanceur gagnant : Paul Julien.

Gérard Thibeault se classe sixième au tournoi canadien

CHICOUTIMI. (G.P.) — Une dizaine des plus brillants quilleurs de la salle Paul Fortin de Chicoutimi, endroit où se dispute présentement le 6e tournoi canadien de petites quilles, ont participé à la classique hier soir. Un seul a réussi l'exploit de se classer dans le "gros-six" canadien.

Gérard Thibeault, de Chicoutimi, a terminé avec une moyenne de 194.4 pour une sixième place dans le classement général et une troisième position chez les quilleurs de la région. Il a aussi fait monter le record de l'allée No 8 avec une partie de 253.

Le deuxième du groupe a été Gilles Bernard qui a grandement déçu, terminant avec une fiche de 179.3, alors qu'il était considéré comme un sérieux aspirant à la couronne, que détient présentement Rémi Brassard avec 205.3. Fernand Desgagné l'a suivi avec une marque de 175.0.

C'est dimanche soir que prendra fin cette classique canadienne d'une durée de cinq semaines.

Un autre groupe de quilleurs de Chicoutimi, conduit par Henri Dubé, est à l'affiche du tournoi canadien ce soir. La plupart de ces participants sont des joueurs de baseball de la ligue continentale de l'est.

"Gros six" Canadien masculin

1. Rémi Brassard, Chicoutimi	205.3
2. Yvon Montpetit, Montréal	201.0
3. Claude Fortin, Chicoutimi	198.6
4. Roland Morin, Montréal	197.4
5. Jean-Guy Drolet, Québec	195.3
6. Gérard Thibeault, Chicoutimi	194.4

"Gros six" régional masculin

1. Rémi Brassard, Chicoutimi	205.3
2. Claude Fortin, Chicoutimi	198.6
3. Gérard Thibeault, Chicoutimi	194.4
4. Roger Paquet, Arvida	194.2
5. Jac. Lacourcière, Bagotville	190.8
6. Denis Gaudreault, Jonquière	185.2

Le conseil d'Alma amende le règlement de la danse

ALMA, (P. T.) — Deux avis de motion pour amender des règlements ont été donnés cette semaine au Conseil municipal d'Alma; le premier pour amender le règlement de la danse dans les limites de la municipalité et l'autre pour prohiber les enclos de ferraille et autres.

A la suite de plaintes formulées par les hôteliers d'Alma, à l'effet que la danse était prohibée dans la ville d'Alma alors qu'elle était permise hors des limites de la ville, le Conseil municipal avait fait faire une enquête par l'inspecteur de la taxe de vente, M. Louis-Marie Gagné. Son rapport, présenté cette semaine au Conseil municipal, démontre que la danse est permise dans la paroisse d'Alma, à Naudville et Isle-Maligne ainsi que dans les municipalités environnantes et que la population d'Alma n'est pas privée de ce délassement puisqu'elle se rend à ces endroits pour danser.

A la suite de ce rapport, le Conseil municipal a décidé d'amender son règlement de la danse afin de le rendre plus conforme à la situation présente.

L'avis de motion pour amender le règlement a été donné par l'échevin J.-Edmond Martel, qui n'a cependant pas voulu donner de précision sur les amendements qui seront apportés à ce règlement.

L'autre avis de motion a été donné par l'échevin Aurélien Gagnon, à l'effet de prohiber ou fermer les enclos où il est accumulé de la ferraille et objets divers de seconde-main, débris, dépotoirs d'automobiles et ordonner que ces lieux soient nettoyés, mis, remis ou maintenus dans un état de propreté convenable.

Ce nouveau règlement sera adopté en vertu de l'article 426e, du bill 250 de la cité d'Alma, adopté en 1958, qui prévoit également que la cité pourra également déterminer, dans les limites où elle a juridiction relativement au zonage et à la construction, des endroits pouvant être aménagés spécialement pour l'établissement de tels enclos, dépotoirs d'automobiles et indiquer comment ceux-ci devront être tenus et entourés.

Les Yankees de Port-Alfred possèdent déjà 14 joueurs

PORT-ALFRED. (W. G.) — Les Yankees de Grande-Baie possèdent actuellement 14 joueurs sous contrat en date d'hier soir. Du nombre, neuf portaient l'uniforme du Domrémy, de la saison précédente.

Les nombreux partisans du club de Grande-Baie verront au moins deux nouveaux athlètes sous l'étendard des Yankees cette année. Il s'agit de Noël Bouchard, l'ex-porte-couleurs des Buandiers d'Arvida, de la Ligue senior présidée par Yvon Martel, assisté d'Yvon-Maurice Bouchard, un arrêt-court d'une souplesse remarquable. Le pilote Walter Gagnon est persuadé que ces deux nouvelles figures rendront de précieux services à l'équipe locale.

Quatre recrues tentent présentement de se tailler une place. Ce sont Camille Côté et Jules Bouchard, voltigeurs, Germain Brassard, un artilleur gaucher, et Luc Tremblay, un jeune receveur de 15 ans, qui promet beaucoup.

Pour une quatrième année d'affilée, le joueur de champ centre Yves Tremblay a été élu au poste de capitaine.

Le camp d'entraînement des Yankees n'a pas encore fermé ses portes et quelques jeunes travaillent d'arrache-pied afin d'impressionner les instructeurs, Claude Racine et Léon Noiseux.

Les Pirates de Port-Alfred

Chez les champions des éliminatoires de l'automne dernier, aucun contrat n'a encore été offert aux équipiers de ce club. Cependant, le duo Rosaire Dufour - Paul - René Bergeron comptent sur une pléiade de vétérans qui ont permis aux Pirates de conquérir le titre.

Steven Larouche, Richard Bouchard, Paul Robitaille, Léo Bolduc, Maurice Brassard, Jean-Maurice Dufour seront encore de la partie. Léopold Lévesque viendra renforcir les artilleurs.

Les deux instructeurs ont encore 23 hommes à l'entraînement et un choix judicieux s'effectuera d'ici l'ouverture de l'activité de la ligue Continentale, que préside Adrien Dufour, dimanche, contre les Yankees, à Port-Alfred.

La lutte à Jonquière

Matchs de championnat au Palais des sports, ce soir

JONQUIERE. (R.H.) — Le programme de lutte de ce soir, au Palais des sports de Jonquière, revêtira un cachet spécial, alors que deux combats de championnat seront disputés.

La grande finale mettra aux prises Rocco Colombo et Wild Bull Curry, dans un match ayant comme enjeu, la ceinture emblématique du championnat du territoire "Saguenay-Lac-St-Jean". Curry a conservé son titre de maître incontesté du dit territoire, en triomphant, la semaine dernière, de Maurice Vachon, lors d'un combat revanche. Colombo est en quelque sorte un nouveau venu dans la région. Il n'a fait aucune apparition dans les arènes locales, la saison dernière. Curry entend bien conserver son titre, et il emploiera tous les moyens à sa disposition, légaux ou non, pour ce faire. Son adversaire, pour sa part, tentera de s'affirmer dans la région, mais s'il veut s'emparer du championnat, il doit s'attendre à affronter le plus rude des rivaux en la personne de Bull Curry.

La semi-finale n'a pas été négligée pour ce soir, car les amateurs pourront assister à un autre combat de championnat, en équipe, celui-là. L'enjeu de ce match consiste au championnat mondial des matchs en équipe. Les détenteurs actuels de ce titre, les frères Paul et Maurice Vachon, disputeront alors leur trophée au duo Paul Bouchard et Billy Red Cloud. Les Vachon clament à qui veut l'entendre qu'ils sont invincibles, mais, leurs adversaires entendent bien eux aussi démontrer leurs réelles capacités dans l'arène.

En spécial, Gérard Dugas et le hongrois Sandor Kovacks se disputeront la victoire, tandis qu'au lever du rideau, John Leduc et Ted Germaine s'affronteront. Le programme de ce soir est donc bien agencé, et les amateurs présents au Palais des sports sont assurés d'en voir de toutes les couleurs, du début à la fin de cette soirée de lutte.

Le juge Paul Lesage :

Que les tenants "d'une petite république laurentienne" élargissent leurs horizons

CHICOUTIMI. (A. F.) — "L'on entend encore parler de séparatisme, mais tout de même moins qu'il y a 50 ans. Malheureusement cette idée rebondit par intermittence. Il y a encore quelques tenants d'une petite république laurentienne confinée aux bords du Saint-Laurent. Espérons que ces gens élargissent leur horizon . . ."

C'est ainsi que s'exprimait le juge Paul Lesage, de la cour supérieure, qui a parlé, hier soir au souper hebdomadaire du Club Richelieu, de Chicoutimi. M. le conférencier a déclaré :

"Le temps de repliement du peuple canadien-français sur lui-même pour assurer son droit d'exister est révolu. Nous sommes en 1961 et non pas en 1761..." Ces idées sont incluses dans la conférence du juge Lesage, intitulée "Propos sur le rayonnement français au Canada".

Le conférencier a d'abord parlé du langage qu'on tient devant les tribunaux, langage pas toujours très correct tant du côté des prévenus que des avocats. Cependant il a affirmé que "notre code civil est superbe de concision, de logique et de précision..."

Elargir les horizons

Le juge Lesage a soutenu que le nationalisme d'il y a 100 ans était aujourd'hui révolu : "Ce nationalisme, dit-il, doit être remplacé par un autre à large horizon abondamment aéré, à fenêtres ouvertes sur toute l'étendue de notre immense pays, un nationalisme véritablement canadien . . ."

Ensuite le conférencier a demandé en quelque sorte de ne pas avoir peur de se dire français et même de le proclamer à toute occasion. "Ecrivons en français. Annonçons en français. Affichons en français. Donnons un visage français partout où nous vivons . . . Plaidons en français. Revendiquons le français partout où la loi en reconnaît l'usage. En un mot soyons en tout et toujours en faveur du français, mais ne soyons jamais contre l'anglais. Cela ne nous donne rien d'être contre".

Le représentant de la magistrature prôna l'union entre Canadiens-français et Canadiens-anglais: "Nous devons nous réjouir de la naissance au Canada d'un Canadien-anglais autant que d'un Canadien-français. Nous devons réaliser que ces autres Canadiens font partie de la même équipe que nous et qu'en définitive, leur sort sera le nôtre. Il ne faut pas oublier que nous avons les mêmes ennemis de l'extérieur, qui se soucient fort peu de nos petites guerre intestines..."

Selon le conférencier il faut être fort, et cette force réside dans la coexistence compréhensive : "Notre attitude compréhensive fera réfléchir les autres et démontrera que nous n'avons aucune intention d'écraser qui que ce soit, bien au contraire, que nous voulons être utiles à tous en développant notre personnalité . . ." Tous ensemble nous devons aller de l'avant sans complexe, ni réminiscence, sans hargne, ni regret".

Sur le plan international, le français qui est une des trois langues diplomatiques doit inciter les Canadiens français à approfondir leur langue plutôt que de la négliger, mais toujours dans l'optique de la nation canadienne : "Plaçons l'intérêt et l'idéal dans son cadre actuel et entrainons tous les Canadiens vers un nouveau sommet de nationalisme à portée générale sur les grands mouvements, qui secouent actuellement l'univers. En y mettant la confiance, le courage et l'énergie qu'il faut, les Canadiens de langue française assureront ainsi leur place au pays, parce qu'on s'apercevra alors beaucoup mieux de la nécessité de leur présence . . . Ce sera un nouveau miracle canadien-français.

Samedi et dimanche prochains

Festival régional annuel des fanfares à Dolbeau

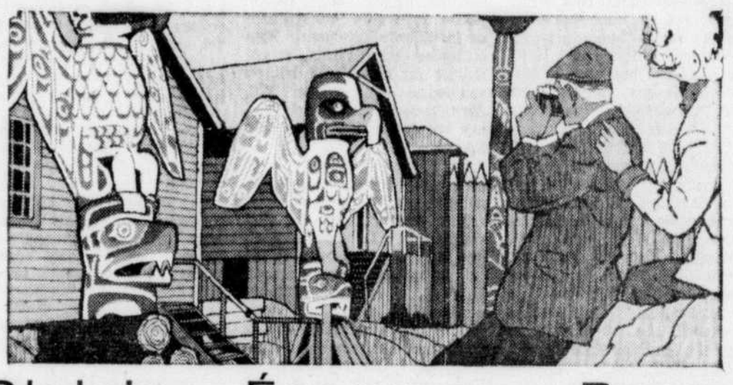
JONQUIERE. (L. B.) — Les fanfares du Saguenay-Lac-St-Jean tiendront leur festival annuel à Dolbeau, les 27 et 28 mai prochains.

Les principales villes de la région y délègueront leurs représentants. Le festival réunira donc les fanfares de Jonquière, Chicoutimi, Port-Alfred, Dolbeau, Alma, Roberval et St-Félicien. A cette occasion, on décernera les trophées habituels pour 1) la tenue générale ; 2) la parade et chorégraphie ; 3) la musicalité ; 4) l'efficacité générale. Des trophées seront également décernés aux deux fanfares qui auront obtenu le plus de points dans les classes 1 et 2. Le mérite de chacune des fanfares sera jugé par trois personnes compétentes, dont les noms seront annoncés plus tard.

Les activités du festival se conformeront au programme suivant :

Samedi après-midi : Réunion des dirigeants de l'association.
Samedi soir : Compétition des instrumentistes.
Dimanche, 10 hres : Parade d'église.
11.30 hres : Messe.
Diner.
2.00 p.m. : Parade officielle dans les rues de Dolbeau.
3:00 : "Mass Band" au parc. Démonstration.
5.00 : Souper.
7.30 hres : Grande compétition du soir à l'aréna.

Sous la direction du capitaine Lepage, inspecteur des fanfares militaires de la province.



Plaisir... Épargnes... Repos



vacances avec le *Canadien Pacifique*

Un voyage par train vers l'Ouest canadien est rempli de plaisir et de gaieté quand vous empruntez le Canadien Pacifique. Visitez Winnipeg et Calgary, la ville du "stampede"... admirez la splendeur de Banff et du Lac Louise . . . le charme de Vancouver et de Victoria. Le trajet par train est reposant et agréable. Confortablement installé dans un fauteuil du wagon-dôme, vous voyez se dérouler devant vos yeux le panorama grandiose des Rocheuses... vous dégustez des repas dignes des plus fins gourmets. Pour vos vacances, projetez un voyage par train. Visitez le Canada avec le Canadien Pacifique.

ÉPARGNEZ— VOYAGEZ PAR TRAIN

Exemple de TARIFS TOUS-FRAIS-COMPRIS incluant le lit, les repas et les pourboires

Montréal à
Winnipeg Calgary Vancouver
$114 $172 $218
Aller-retour, classe touriste

ÉCONOMIES CONSIDÉRABLES pour 2 personnes ou plus voyageant ensemble

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU LE
CANADIEN PACIFIQUE
215 ouest, rue St-Jacques, ou, Chambre 115, Gare Windsor, Tél.: UN. 1-6811



Canadien Pacifique

LA MAURICIE

BUREAU DE TROIS-RIVIERES : REDACTION, ABONNEMENT ET TIRAGE :
452, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

Cap-de-la-Madeleine

Référendum le 5 juin pour le système d'égout

CAP-DE-LA-MADELEINE. (J. B.) — Sur division, le conseil municipal du Cap-de-la-Madeleine a adopté hier soir le règlement No 378 prévoyant l'aménagement d'un système d'égout au montant de quelque $49,000.

Le nouveau règlement proposé par l'échevin Rodrigue Lepage, appuyé par l'échevin Jacques Lachapelle, a été le sujet d'une longue discussion où l'échevin Lionel Rheault s'est vivement opposé en présentant par la suite, un amendement voulant qu'il soit retardé jusqu'à l'automne, afin de permettre à la municipalité de bénéficier des octrois du gouvernement fédéral pour les travaux d'hiver. M. Rheault n'a cependant pas trouvé de secondeur et le règlement fut adopté séance tenante.

Le règlement sera donc soumis aux contribuables le 5 juin prochain. Et c'est à eux qu'il appartiendra de l'accepter ou de le refuser.

La grève de Guilbault Transport

Neutralité de la police à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES. — Le maire J.-A. Mongrain a tenu à préciser que contrairement à ce que laissait entendre un article publié dans un journal local, la police municipale ne prendra pas fait et cause pour ni l'une ni l'autre des deux parties impliquées dans la grève de Guilbault Transport.

"La police, a affirmé le premier magistrat, se maintiendra en fonctions pour maintenir l'ordre. Elle ne prendra fait et cause ni pour l'une ni pour l'autre des deux parties, à moins de danger public. La police ne pourra être qualifiée de briseurs de grèves".

Le Richelieu tend la main ce soir à T.-R.

Les cent membres du club Richelieu, auxquels se sont joints 300 collaborateurs bénévoles, tendront la main, ce soir, dans les foyers de Trois-Rivières. Ils vous offriront une canne de sucre d'orge et vous demanderont un dollar. En retour de votre geste généreux, vous aurez droit à un tirage de sept prix en argent, formant un total de $1,000.

L'oeuvre du Richelieu est bien connue du grand public. Point n'est nécessaire de l'expliquer en détail. Ce groupement d'hommes, au coeur joyeux (comme dit leur chanson-thème) se consacre sans compter à soulager l'enfance malheureuse, les infirmes, les délaissés, les abandonnés. Par son action bienfaisante, le Richelieu fait un travail de réhabilitation, entoure ces jeunes de sollicitude, d'affection, bref, les oriente dans une voie nouvelle, vers un avenir prometteur.

Il n'est pas un citoyen qui osera fermer sa porte à cette main qui se tend, pas un seul qui voudra refuser le dollar qui soulagera l'enfance malheureuse. La générosité des gens de Trois-Rivières est proverbiale, et l'objectif de $10,000 sera sûrement atteint, et probablement dépassé.

Il s'agit d'une minorité de la génération de demain, que la société actuelle se doit de protéger et de préparer pour l'avenir. La réponse du public doit s'inspirer de l'amour du prochain : "Ce que vous ferez à l'un de ces petits, c'est à moi-même que vous le ferez" a dit le Seigneur. C'est aussi un geste de solidarité humaine et de haute portée sociale.

Ce soir, le Richelieu vous tend la main : soyez généreux.



NOUVEAU PROPRIETAIRE, NOUVEAU NOM — Un employé s'affaire à enlever le nom Grand'Mère Knitting Co. Ltd. qui ornait le dessus de la porte de cette compagnie à Grand'Mère. En effet, un nouveau propriétaire est arrivé sur les lieux apportant avec lui un nouveau nom pour cette compagnie. Les deux usines de la Grand'Mère Knitting et la Grand'Mère Spinning ont été acquises par la LaSalle Knitting, de Plessisville. Les deux usines porteront maintenant un nom identique, puisqu'il s'agira de la même compagnie. Le nouveau nom sera Magic Hosiery Ltd.

Retour graduel au travail des employés

Magic Hosiery dirige la Grand'Mère Knitting et la Grand'Mère Spinning

par Lucien RIVARD

GRAND'MERE. — La Magic Hosiery de Plessisville a pris possession, hier matin, des usines de Grand'Mère Knitting et de Grand'Mère Spinning, fermées depuis le 14 mars, à la suite de la mise en liquidation de ces deux entreprises. LA PRESSE avait annoncé cette transaction de plus de $400,000, dans son édition du 17 mai. La mise en liquidation proprement dite atteint les $2,292,000.

Les 300 employés touchés par la fermeture des usines, le 14 mars, reprendront graduellement leur travail, bien que pour l'instant, faisait remarquer hier un comptable de la compagnie qui vient de se porter acquéreur, "il faut d'abord savoir ce qu'il y a derrière les portes, avant de savoir où la compagnie va se diriger . . ."

L'usine de la Grand'Mère Spinning sera la première à reprendre ses activités. Le gérant de la production, M. Olida Séguin a révélé que les départements ouvriront l'un après l'autre. Il peut s'écouler plusieurs semaines avant que la production soit revenue à la normale, soit ce qu'elle était avant le 14 mars.

On s'attend à ce que la production reprenne au début de la semaine prochaine dans l'ancienne usine de la Grand'Mère Spinning. M. H.-E. Héon, président de Lasalle Knitting de Plessisville, procéderait lui-même à l'ouverture de cette succursale, à Grand'Mère. Pour l'instant, M. Héon est retenu à l'hôpital par la maladie. L'ouverture pourrait avoir lieu mardi et le maire J.-Alfred Therrien souhaiterait alors la bienvenue à cette nouvelle compagnie.

Pour ce qui est de l'usine de la Grand'Mère Knitting, ce n'est que d'ici un mois ou même plus tard que l'on reprendra la production. Là comme pour l'usine de la Grand'Mère Spinning, les départements n'ouvriront que l'un après l'autre pour devenir tous actifs dans quelques semaines.

Un employé s'affairait hier après-midi à enlever le lettrage au-dessus de la porte de la Grand'Mère Knitting. Le nouveau nom de cette usine sera le même que celui de la Grand'Mère Spinning, soit Magic Hosiery.

Le comptable de la compagnie a déclaré, hier matin, qu'il n'était aucunement question d'importer de la main-d'oeuvre d'une autre ville et que l'on s'efforcerait d'employer les mêmes personnes que la Grand'Mère Knitting employait. Il ajoutait que la machinerie serait également la même et le genre de production aussi. "Il n'est pas question, disait-il, de changer la production pour que cela devienne quelque chose de différent".

Les nouveaux venus s'occuperont cependant de faire une certaine réorganisation de la production afin de ne pas subir les affres que leurs prédécesseurs ont connues.

Il appert également que la nouvelle compagnie s'intéresserait à la production d'un chandail à prix populaire afin de rencontrer la compétition étrangère.

Suite à une série d'incidents...

Un chauffeur de la Guilbault Transport retrouve sa liberté après avoir été ENLEVE...

TROIS-RIVIERES. (C.P.) — La police provinciale a arrêté quatres individus à Trois-Rivières, en rapport avec une tentative d'enlèvement d'un employé de la compagnie Paul Guilbault Inc.

La police a déclaré que cet incident s'était produit entre Louiseville et Yamachiche, sur la route no 2. Cette tentative d'enlèvement fait partie d'un nombre imposant de désordres, survenus au cours de la grève datant de huit jours déjà, à la compagnie de transport.

Un camion, à qui il fut impossible de suivre le convoi escorté par la Police provinciale, fut intercepté par quatre hommes non identifiés, a déclaré un porte-parole de la Sûreté. Les quatre individus érigèrent une barricade, arrêtèrent le camion, et forcèrent le conducteur à abandonner la remorque dans un fossé, et à repartir avec eux vers Trois-Rivières, dans le tracteur.

Des témoins ont prévenu la police, qui fit les arrêts près de Trois-Rivières, libérant le chauffeur et son aide. On rapporte de Québec qu'un autre camion a essuyé des coups de feu, dans la journée.

En marge d'un autre incident, survenu tôt aujourd'hui, Gérard Charbonneau, un employé de bureau de la compagnie s'est dit non coupable à l'accusation de conduite imprudente, portée contre lui par Henri Sévigny, un piqueteur au bureau de Trois-Rivières.

Sentences le 2 juin en rapport avec une série de vols dans des chalets

SHAWINIGAN. — Pierre Houde et Normand Déry connaîtront leur sentence le 2 juin pour une série de cinq vols dans des chalets de St-Matthieu. Ils devaient subir leur procès sous ces cinq accusations de vol, mais ils ont décidé de changer leur plaidoyer de non culpabilité qu'ils avaient enregistré, contre celui de culpabilité.

Me Léon Lamothe, qui représentait les inculpés, a porté à l'attention du juge Léon Girard que les effets dérobés avaient été remis à leur propriétaire ou étaient entre les mains de la police. Il souligna également que les deux jeunes gens étaient sans dossier judiciaire et qu'il s'agissait là d'une "folie de jeunesse". Il ajoutait qu'il y avait lieu de leur accorder la clémence de la cour.

Le juge a préféré attendre au 2 juin pour se prononcer dans cette cause.

Pierre Houde comparaissait de nouveau dans une autre cause en compagnie de Richard Houde, Jean-Noël Hallé et Gérard Marineau, cette fois pour le vol d'une tondeuse à gazon d'une valeur approximative de $80. Le juge a aussi remis la sentence au 2 juin.

Examen de conduite à Shawinigan, le 26

SHAWINIGAN — La roulotte d'examen pour l'obtention d'un permis de conduire, sera à Shawinigan pendant toute la journée du 26 mai. Ceux qui voudront subir leur examen de conduite devront se présenter au local de la police provinciale à l'angle de l'avenue de la Station et de la 4e rue. De plus amples détails seront fournis, si nécessaires, par la police provinciale en appelant LE. 7-1003.

Avant de venir à Shawinigan, la roulotte sera à La Tuque, à compter de midi, le 23 mai, et y demeurera jusqu'au 24 mai.

Le 25 mai, elle sera à Grand'Mère.

Pour ces deux derniers endroits, on peut s'informer à la police locale afin de connaître les heures et l'endroit où la roulotte sera stationnée.

Campagne-éclair, ce soir

La "battue de charité" du club Richelieu se poursuit

CAP-DE-LA-MADELEINE. — (G. B.) — S'il n'en tient qu'aux membres du club Richelieu et aux 200 élèves de l'école L'Assomption, les enfants malheureux du Cap-de-la-Madeleine auront du pain sur la table. La campagne de charité annuelle de cet organisme est commencée et les résultats atteints à date sont fort encourageants. Mais le président de la "Battue de la charité" a incité ses collaborateurs à fournir l'effort jusqu'à la fin de la course.

M. Philippe Francoeur a annoncé, mardi, que la "campagne-éclair" se fera à compter d'une formule nouvelle, cette année. Au lieu d'offrir le pain Richelieu pendant cinq jours, les membres du club seront accompagnés d'étudiants pour patrouiller toute la ville en moins de deux heures, ce soir. Et ils offriront la canne Richelieu, cette année.

L'objectif a été fixé à $7,000, dont la plus grande partie sera recueillie à compter de 5 heures, cet après-midi.

Les 50 membres du club se réuniront à 4 heures à l'école L'Assomption où ils embrigaderont chacun quatre élèves. Une parade se mettra ensuite en branle à la pointe du boulevard Ste-Madeleine jusqu'au pont Duplessis. Immédiatement après, les groupes se disperseront à travers la ville selon un plan préétabli par le président de la campagne.

Toutes les demeures, toutes les places d'affaires, toutes les institutions commerciales et toutes les industries recevront la visite des solliciteurs de la charité.

On s'attend de "faire la caisse" vers 7 h. Et la soirée se terminera par une veillée récréative au Club de curling du Cap.

Les journalistes et les représentants des média d'information de la région ont assisté, mardi soir, au dîner hebdomadaire du club, pour se familiariser avec la façon de procéder du club Richelieu dans ces circonstances. On remarquait, à la table d'honneur, les représentants des postes CKTR et CHLN ; du poste de télévision CKTM-TV ; de l'hebdomadaire "Nos Droits", ainsi que des quotidiens "Le Nouvelliste" et LA PRESSE.

Chambre de commerce de Trois-Rivières

Le nouveau président rencontre le conseil

TROIS-RIVIERES. (G.-M. B.) — Le nouveau président élu de la Chambre de commerce de Trois-Rivières rencontrera aujourd'hui à cinq heures le nouvel exécutif de cet organisme.

M. Jean-Charles Gagnon a convoqué cette réunion d'urgence, afin de soumettre sans délai certaines questions d'importance. Par la même occasion, les présidents et directeurs de comités seront choisis, et des résolutions d'ordre national seront préparées et transmises pour les prochains congrès.

Le prochain dîner - causerie aura lieu le 6 juin. Le conférencier serait, dit-on, le maire de Trois-Rivières, M. J.-A. Mongrain.



GUY MAGNAN, 11 ans, fils de M. et Mme Benoit Magnan de Ste-Thècle a été tué presque instantanément, quand il fut heurté par une automobile alors qu'il traversait en courant la 6ème avenue, à Grand'Mère, lundi soir. Le jeune garçon faisait partie d'un groupe d'écoliers de Ste-Thècle qui revenait d'une excursion au Cap-de-la-Madeleine. L'autobus dans lequel voyageait le groupe s'était arrêté à Grand'Mère pour permettre aux jeunes de prendre quelques rafraîchissements dans un restaurant; le jeune Guy, voulant boire de l'eau, s'était rendu au garage de l'autre côté de la rue. C'est en se hâtant pour rejoindre le groupe qu'il fut renversé par l'automobile conduite par M. Pierre-Henri Mercier du Lac-à-la-Tortue. Ce dernier a été exonéré de tout blâme à l'enquête du coroner qui eut lieu mardi à Grand'Mère. La victime faisait partie de l'équipe de camelots du journal LA PRESSE depuis que le journal est établi dans la région. Très ambitieux et sachant se faire des amis, le jeune Magnan s'est toujours classé parmi les meilleurs camelots de la région. La dépouille mortelle est exposée aux salons St-Amant de Ste-Thècle. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 h. 30.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.



LA PRESSE AU RICHELIEU — Le club Richelieu du Cap-de-la-Madeleine, qui vient de lancer sa campagne annuelle de souscriptions en faveur de l'enfance malheureuse a convoqué mardi soir les représentants des divers média d'information de la région de Trois-Rivières. Les dirigeants de la presse écrite, parlée et visuelle prenaient place à la table d'honneur du club. Cette photo nous fait voir, de gauche à droite : MM. Charles Couture, gérant du poste CKTR; Maurice Loranger, administrateur et rédacteur en chef de l'hebdomadaire "Nos Droits"; Maurice Dansereau, vice-président du poste CHLN; Philippe Francoeur, président de la campagne de charité du club; Jean-Louis Caron, président du club; Henri Audet, président du poste de télévision CKTM-TV; Roger Lamontagne, directeur commercial du journal "Le Nouvelliste", et Guy Bourdon, chef des bureaux de LA PRESSE en Mauricie.

A cette enseigne vous trouverez

Au Royaume de l'Economie par eXcellence

POUR LA QUINCAILLERIE LA PLUS RAPPROCHEE DE CHEZ VOUS

QUINCAILLERIE REX HARDWARE

SIGNALEZ... LA. 7-0321

OUTILS DE QUALITE POUR VOTRE JARDINAGE

BOYAU A JARDIN
En caoutchouc avec un pli de toile REX 50 pieds
Valeur $7.95 $5.79

MOUSTIQUAIRE EXTENSION
Cadre de bois, moustiquaire galvanisé avec barrure.

No.	Hauteur	Fermé	Ouvert	Prix, ch.
1237	12"	22"	37"	$1.25
1545	15"	26"	45"	$1.60

SPECIAL! ETENDEUR A GAZON
En polyéthylène. Se contrôle par le doigt. Panier contient 25 lb. Se lubrifie par lui-même.
Rég. 7.95 $4.95 ch.

CHASSE-MOUSTIQUE OFF!
Empêche, pendant plusieurs heures, les piqûres de moustiques, mouches noires, mouches d'écurie, cousins, tiques et puces. NON-graisseux. Ne tache pas. Plus résistant à la transpiration.
5 oz — Ch. $1.39

OUTILS A JARDIN
En acier émaillé avec bouts polis. Jeu comprend 3 outils : une fourche, une truelle et un cultivateur.
No 100 Valeur $1.00 75¢

SPECIAL! TONDEUSE "REX"
Tondeuse à pouvoir. Moteur Clinton 2¼ c.v. Base en acier pressé. 3 hauteurs de coupe. Fabrication canadienne.
REX 19" $44.95

CISEAUX A GAZON
Lame de 8" avec encoche. Manche en bois 9½" long. No X8N.
La paire $1.39

SECATEURS
Type conventionnel. Longueur totale 27¼", manches en bois. No 122 True Temper.
ch. $3.98

TAILLEUR DE PELOUSE
Coupe 8" de large, manches en frêne naturel. Parties en métal peinturées.
No GMED SPECIAL $1.89

BLACK & DECKER
RASEURS ELECTRIQUES
Epargnent temps et travail, pour haies minute, moteur 115 volts A.C. ou minutes, moteur 115 volts A.C. ou D.C. Poignée se place à gauche ou à droite.
No U450 $34.95

CLOTURE PLIANTE
En broche peinturée verte. 18" hauteur, 10 pieds de long. OTACO — 10'.
par 10 pieds $1.59

GOLDEN VIGORO
Un engrais facile à épandre, qui ne brûle pas l'herbe, même les pousses les plus tendres. De 5000 pieds carrés.
No. GVL sac 35 lb le sac $4.45

ENGRAIS A TOUT USAGE "PINK VIGORO"
Peut s'employer pour gazon, fleurs, haies, arbres et jardin. Un sac couvre 2000 pieds carrés.
PVS — 14 lb Spécial, sac $1.80

ARROSOIR A GAZON "WAVE-MASTER"
avec contrôle automatique : complet, partiel ou de côté. Couvre 1575 pieds carrés. Base 15".
No R55 REG. $7.95 SPECIAL $5.25

ARROSOIR A GAZON
Couvre de 10 à 50 pieds de diamètre. Base en fonte émaillée, tête en laiton chromé.
No 4598 PRIX SPECIAL $4.69

LA MAURICIE

BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411
BUREAU DE TROIS-RIVIERES : REDACTION, ABONNEMENT ET TIRAGE : 452, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9

L'actualité en Mauricie

TROIS-RIVIERES

PIQUETAGE

Par une résolution votée à l'unanimité, le Conseil du travail de Trois-Rivières et district a adressé ses félicitations au premier ministre de la Saskatchewan, M. T. C. Douglas, qui, lors d'un récent voyage à Toronto, refusa de franchir une ligne de piquetage devant l'hôtel Royal York.

Le Conseil du travail remercie l'homme public de l'exemple qu'il a donné du respect du droit de grève, et souligne particulièrement l'harmonie qui règne entre les chefs politiques et le monde du travail.

CONTRAT DE PEINTURE

La maison Pruneau Incorporée, de la rue Bellefeuille, s'est vu octroyer le contrat de fourniture de la peinture pour les indications de la circulation, au total de 350 gallons de peinture blanche et 50 gallons de jaune. Avec la plus basse de 14 soumissions, cette maison vendra la peinture au prix de $1,234.48.

REPARATIONS A LA PISCINE

Les réparations à la piscine du terrain de l'Exposition seront entreprises incessamment. Elles coûteront $13,215. On changera notamment les lits filtrants.

UNE SEULE FANFARE

Les deux corps de musique militaire de Trois-Rivières envisagent présentement un point tournant de leur histoire. Jusqu'ici séparées, autonomes et . . . presque compétitrices, la Philharmonie de La Salle et l'Union musicale s'interrogent pour trouver un terrain d'entente. Elles doivent participer au festival des fanfares, à Victoriaville, à la fin de juin.

Mais l'impératif qui les pousse à un dialogue recèle un point très important : le conseil de ville a promis de verser une subvention de $4,000 à la condition que les deux corps de musique se fusionnent. Il n'est donc plus simplement question d'une décision à prendre, mais surtout des modalités d'intégration.

RESPONSABILITE FINANCIERE

Après avoir consulté l'Association des courtiers d'assurance de Trois-Rivières et l'Association des courtiers d'assurance de la province de Québec, district de Trois-Rivières, et sur leur recommandation, la Chambre de commerce locale a approuvé le mémoire de la Chambre de Montréal, présenté à l'autorité provinciale, souhaitant la mise en force de la preuve de responsabilité financière, de même que la création d'un fonds ou d'une caisse de remboursement des jugements non exécutés.

CHAMBRE DE COMMERCE

Des délégations de la Chambre de commerce de Trois-Rivières prendront part à deux autres congrès d'envergure. Après s'être rendus à La Tuque, en fin de semaine, pour les assises régionales, les Trifluviens iront à Sept-Iles, les 21, 22 et 23 septembre, à l'occasion du congrès provincial, et à Halifax, les 2, 3 et 4 octobre, pour les assises nationales.

SHAWINIGAN

EXAMENS

Le directeur du personnel de la ville de Shawinigan, M. Maurice Coutu, a terminé, hier, des entrevues avec sept jeunes gens de Shawinigan, qui convoitent une position de commis, à l'hôtel de ville. C'est la nouvelle façon de procéder à Shawinigan, depuis l'accession de M. Coutu comme directeur du personnel. M. Coutu fait tout d'abord appel aux intéressés qui, après avoir passé une série d'examens écrits et oraux, sont ensuite choisis pour leur compétence, afin d'occuper les postes vacants.

LOCAL DES POLICIERS

Une brève cérémonie marquera l'inauguration officielle du local des policiers-pompiers de Shawinigan, mardi, le 30 mai. Ce local, situé au-dessus du poste de police no 2, sera bénit par l'abbé Jean-Guy Hamelin, aumônier des Syndicats nationaux. Plusieurs dignitaires ont été invités à assister à cette cérémonie, par le président du Syndicat professionnel des policiers, M. Bernard Desjardins.

JEUNES TALENTS

Les "Jeunes talents de la Mauricie", un organisme qui se préoccupe surtout du développement artistique des jeunes de la région, terminera sa saison régulière de programmes artistiques, par la présentation de son spectacle annuel, samedi le 27 mai, au centre paroissial St-Marc, de Shawinigan. Pour rehausser ce spectacle, Jean Rafa, artiste du cabaret et de la télévision, sera au programme. Il y aura également les frères Fortin, acrobates; les Railleurs de Shawinigan, une nouvelle troupe de comédiens de la Mauricie, de même que de nombreux chanteurs et musiciens de la région.

RETRAITE FERMEE

Une retraite fermée pour hommes mariés débutera vendredi soir, le 26 mai, à la maison Reine-des-Apôtres, du Cap-de-la-Madeleine. Les intéressés du Grand Shawinigan sont priés de communiquer avec M. Jean-Louis Pronovost, responsable du vicariat no 7, et ceux de Shawinigan-Sud, avec M. Charles-Edouard Drolet, responsable du vicariat no 12. L'ouverture aura lieu à 7 h. 30, vendredi soir, et la clôture, dimanche soir après le dîner.

DRAPEAU DU QUEBEC

La Commission scolaire de Shawinigan a arrêté son choix sur onze fêtes, à l'occasion desquelles le drapeau de la province de Québec sera hissé sur les écoles. Ce seront : premier juillet; fête du travail; la journée de la rentrée des classes; fête du patron de l'école; le jour de la rentrée après les vacances de Noël; le 21 janvier, journée du drapeau; la fête de l'autorité, le premier dimanche de mars; le 24 mai, fête de Dollard; la Fête-Dieu; le jour de la fermeture des classes, en juin; la St-Jean-Baptiste.

SIEGES NUMEROTES

Les sièges de commissaires d'écoles seront numérotés, à Shawinigan, après l'élection de juillet. En supposant que tous les commissaires actuels soient réélus, leurs sièges porteraient les numéros suivants : Me Léon Lamothe, no 1; Gédéon Désaulniers, no 2; Wilfrid Vincent, no 3; Paul Gravel, no 4; et Guy Thibaudeau, no 5.

SHAWINIGAN-SUD

LA PISCINE

Le maire Philippe Demers, de Shawinigan-Sud, a annoncé qu'on demandera le concours des associations locales, pour organiser une souscription populaire en vue de la construction d'une piscine municipale. Une somme de $23,000 est déjà entrée dans les coffres, sous forme de subvention gouvernementale, mais on affirme qu'elle ne suffira pas à mener le travail à bonne fin.

GRAND'MERE

L'HOMME DU JOUR

Le Jeune commerce de Grand'Mère a rendu hommage à M. Gaston Boucher, qu'il a nommé "l'homme du jour", dans le cadre des manifestations du 25e anniversaire de fondation de cet organisme. Le héros d'une fête préparée en son honneur est représentant d'une compagnie, à Shawinigan et à Grand'Mère.

PROMOTION INDUSTRIELLE

M. H.-G. Gauthier, un économiste-conseil de la Métropole, a formulé récemment quelques conseils qui pourraient constituer la base d'une commission de promotion industrielle à Grand'Mère. Selon lui, il serait urgent de créer, préalablement, un syndicat d'initiative, pour stimuler l'intérêt général de la population, ainsi que pour recueillir les sommes suffisantes au développement d'une industrie appropriée aux possibilités locales.



ILLUSTRE TRIFLUVIEN DE PASSAGE DANS SA VILLE — Le major-général Jean-V. Allard, C.B.E., D.S.O., E.D., C.D., a été accueilli par ses anciens compagnons du front laissés à Trois-Rivières et la multitude d'amis qu'il s'était gagnés ici durant sa jeunesse. Une réception empreinte de fierté lui a été ménagée à l'hôtel de ville où il a signé le livre d'or et reçu un plateau d'argent gravé aux armoiries de Trois-Rivières. Les membres de la Légion canadienne entouraient aussi l'illustre militaire. On voit sur cette photo M. Arthur Rousseau, beau-frère du général; le chanoine Robert Giroux, représentant l'évêque; M. J.-A. Mongrain, maire de Trois-Rivières; le major-général Allard; M. Percy McLelland, président du chapitre local de la Légion canadienne et M. Raoul Provencher, un autre beau-frère du major-général Allard.

"Nous ne sommes pas en temps de paix" déclare le major-général J.-V. Allard

TROIS-RIVIERES. (D. M.)— C'est avec une fierté non dissimulée que Trois-Rivières a accueilli hier l'un de ses plus illustres fils en la personne du major-général Jean-V. Allard, C.B.E., D.S.O., E.D., C.D. Après avoir atteint le plus haut rang jamais confié à un Canadien-français dans l'armée canadienne, celui-ci va quitter le Canada en octobre pour assumer le commandement de la 4e division britannique en Allemagne.

"Pourquoi faut-il servir en terre étrangère en temps de paix ?", demanda le major-général au cours d'une brève allocution à l'hôtel de ville. "La réponse est simple, soumit-il aussitôt, c'est que nous ne sommes pas en temps de paix. L'antonyme de paix, expliqua-t-il, n'est pas nécessairement la guerre.

"Khrouchtchev l'a affirmé encore dernièrement, poursuit le général Allard, il nous aura tous dans 20 ans ; or, si nous sommes sincères dans la défense de nos libertés, il ne faut pas attendre vingt ans. C'est cette réalité qui me conduira sur les bords du Rhin".

Le reste de l'allocution du général porta sur la gratitude qu'il éprouve envers tous ses amis fidèles et ses anciens compagnons de combat. "Trois-Rivières, c'est chez moi, dit-il, et à ce titre j'accepte l'hommage que vous me rendez aujourd'hui".

Le major-général Allard reçut en souvenir un plateau d'argent gravé aux armoiries de la ville qui lui remit le maire, M. J.-A. Mongrain, et l'illustre Trifluvien fut ensuite invité à parapher le livre d'or de la ville.

Dans une allocution de bienvenue, le premier magistrat avait eu des mots très chaleureux envers l'officier et lui fit ressentir combien les Trifluviens éprouvaient de fierté à son endroit. "Vous avez eu, dit-il notamment au major-général, une carrière édifiante pour la jeunesse de Trois-Rivières et cela nous aide à nous sentir plus fiers de vivre dans la cité de Laviolette".

Au moment ou le major-général Allard traversait la salle des délibérations de l'hôtel de ville et accédait au fauteuil principal, sur la tribune, le cornemusier Johnny Loo joua des airs écossais sur son instrument, ce qui ajouta beaucoup à l'ambiance militaire de la réception.

Aux morts

Après la réception à l'hôtel de ville, le major-général Allard se rendit au monument aux morts, place Pierre-Boucher et déposa des gerbes de fleurs.

A la légion

A 6 heures, un dîner intime réunissait une centaine d'invités au Château de Blois.

Enfin, à 8 heures, l'ancien commandant du Royal 22e Régiment passait en revue les membres de la Légion canadienne alignés devant leur local, rue Notre-Dame.

Le général eut alors la joie de retrouver au premier rang des anciens combattants un soldat amputé des deux jambes à qui il avait sauvé la vie en Italie, en 1944. Il s'agit de M. Armand Hébert, du Cap-de-la-Madeleine.

Pour clore la visite, une soirée-boucane fut tenue à la Légion canadienne où le futur commandant des forces britanniques put converser à son aise avec ses anciens compagnons d'armes.

CKTM — TV (13)

AUJOURD'HUI

1:00—Dessins animés
1:15—Ciné-matinée
2:45—Pour vous, Madame
3:30—Bonjour, Madame . . .
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le grand duc
5:30—L'enfant du cirque
6:00—Caméra 13
7:15—CKTM-TV salue
8:00—Clé de sol
8:30—Filles d'Eve
9:00—Rendez-vous avec Michelle
9:30—Temps présent
10:00—Remous
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—Le 13 vous informe
11:30—CBC-TV News
11:40—Fin des émissions

DEMAIN

1:00—Dessins animés
1:15—Ciné-matinée
2:45—Pour vous, Madame
3:30—Bonjour, Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Sir Lancelot
5:30—Au bout du monde
6:00—Caméra 13
7:45—Pour elle
8:00—Sur demande
8:30—Jeunes visages
9:00—Cinéma international
10:45—En roulant ma boule
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:25—Météo
11:30—Le 13 vous informe
11:35—CBC-TV News
11:45—Ciné-soir
1:30—Fin des émissions

Coroner et coroner conjoint

QUEBEC. (par V.P.) — En vertu d'arrêtés ministériels, dont les textes sont publiés dans la dernière édition de la Gazette officielle de Québec, les Drs Albert Royer, de St-Pacôme, et Jean Lafond, de Douville, ont été nommés respectivement coroner conjoint pour le district judiciaires de Kamouraska et pour le district judiciaire de St-Hyacinthe.

Dans les deux cas, la juridiction ne s'étend toutefois qu'aux limites du comté concerné.

A Shawinigan

L'agrandissement de l'école St. Patrick devenu nécessaire

SHAWINIGAN. — L'école St. Patrick, institution à la fois primaire et secondaire, réservée aux étudiants catholiques d'expression anglaise de la région, devra être agrandie considérablement. Les commissaires ont adopté, mardi soir, une résolution de principe, devant être transmise au surintendant de l'Instruction publique, M. Omer-Jules Désaulniers.

On parle d'ajouter douze locaux et un gymnase, ce qui exigera des déboursés d'environ $300,000. Ces agrandissements sont rendus nécessaires par suite de l'augmentation du nombre d'élèves chaque année, du fait que la fréquentation scolaire s'étend sur un nombre plus élevé d'années. Il a fallu, en septembre dernier, aménager une classe dans la petite salle de récréation. Tous les locaux sont remplis.

La Commission scolaire a acheté dernièrement quelques propriétés voisines, dont celle du Dr R.H. Stevenson. On projette même, en attendant de construire de nouveaux locaux, de convertir la maison du Dr Stevenson en quatre classes.

Conseil municipal et Chambre de commerce

Dialogue aigre-doux prévu bientôt à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES (D.M.) — S'il faut s'en tenir à l'échange de propos tenu mardi à l'hôtel de ville au moment où les directeurs exécutifs de la Chambre de commerce ont prêté serment devant le maire J.-A. Mongrain, un certain dialogue est sur le point de s'engager entre cet organisme et l'administration municipale.

Faisant allusion à l'opinion franche qu'il avait donnée sur le récent mémoire de la Chambre de commerce à l'administration municipale, le premier magistrat dit : "Certains ont pensé que j'avais passé la Chambre à tabac ; or il n'en est rien. J'éprouve au contraire beaucoup d'estime pour un organisme comme la Chambre de commerce. Et c'est précisément à cause de cette admiration que je me suis permis de donner mon opinion franche sur le mémoire qu'elle a soumis au conseil municipal. Evidemment, poursuit M. Mongrain, si je m'étais adressé aux Enfants de Marie ou aux Dames de Ste-Anne, j'aurais tenu d'autres propos mais j'ai cru que la Chambre pouvait souffrir facilement la critique en vue d'améliorer constamment son tir."

"Je souhaite, a dit le maire, qu'un dialogue soit engagé et que nous construisions ensemble la belle cité que nous voulons nôtre".

"Je ne puis engager immédiatement le dialogue, a affirmé, en réponse le nouveau président de la Chambre de commerce, M. Jean-Charles Gagnon, car nous ne sommes pas préparés dans le moment. Mais je souhaite aussi que le dialogue soit engagé, et à ce moment-là, il faudra ajouter l'optique, il faudra voir clair afin que les discussions portent fruits".

"Si les choses sont pour s'envenimer, a dit notamment M. Gagnon, je demanderai à mes collègues de se taire afin de ne pas embarrasser l'administration municipale".

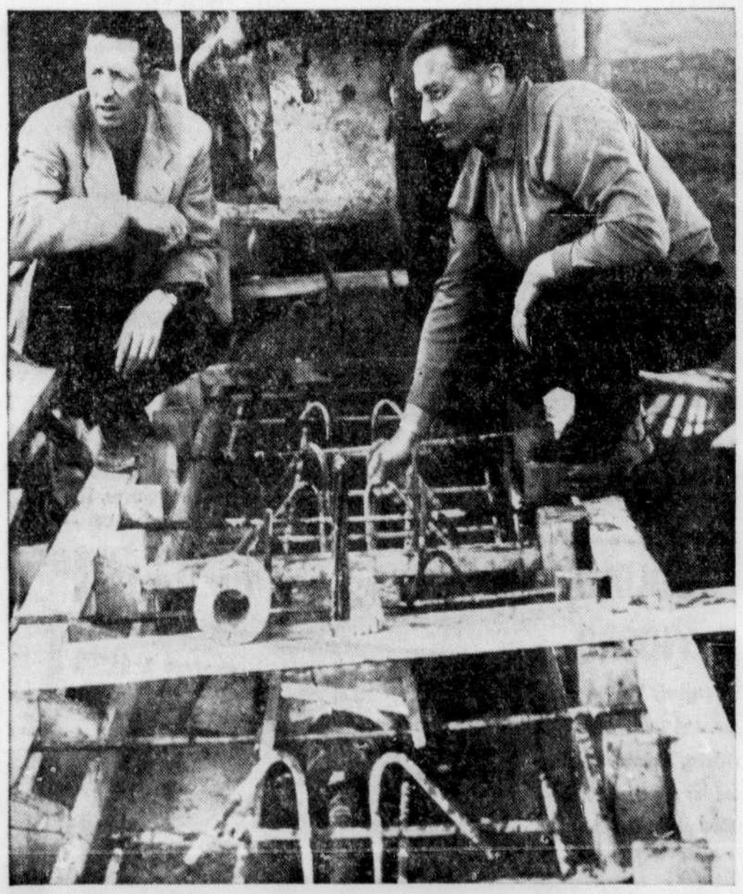
Tout observateur qui a assisté à la prestation du serment des directeurs de la Chambre de commerce au cours des dernières années, a pu se rendre compte que cette fois la cérémonie avait un style des plus courtois, trop courtois peut-être et qui semble être le présage de passes d'armes sur des questions d'ordre municipal.

Les nouveaux directeurs qui ont prêté serment mardi sont le président Jean-Charles Gagnon, les deux vice-présidents Robert Loranger et François Lacroix ; le trésorier Jean-Guy Cyr. Le président de l'année dernière, l'ingénieur J.-A.-M. Langlois, continuera de siéger au bureau exécutif à titre de président ex-officio. Quelques autres directeurs de la Chambre assistaient à la cérémonie, notamment la secrétaire, Mlle Marguerite Bourassa.

Un ouvrier est blessé au travail, à la Belgo

SHAWINIGAN (L.R.) — M. Hector Levasseur, âgé de 42 ans, s'est fracturé une cheville, hier après-midi, au moment où il travaillait au cordage des billes de bois, à la compagnie Belgo.

L'accident s'est produit au moment où M. Levasseur tirait une bille à l'aide d'une gaffe. Il fut en même temps heurté à la jambe par une autre bille qui s'était dégagée. Il fut immédiatement transporté à l'hôpital, mais son état n'inspirait, hier soir, aucune crainte.



C'EST ÇA LE PRECONTRAINT — Les travaux de construction du pont de l'île St-Quentin vont bon train. Plusieurs équipes vaquent à des occupations diverses, mais la phase la plus spectaculaire est sans doute celle de la fabrication des poutres en béton précontraint. Rellativement nouvelle chez nous, cette formule peut se démontrer à certains endroits. Les entrepreneurs de la "Précontrainte du nord" ont voulu faire voir aux journalistes la façon de procéder pour doter des poutrelles de dimensions réduites d'une puissance égale et même supérieure à celle des autres matériaux. Cette photo nous fait voir MM. Omer Jasmin et Jean Darcel, respectivement directeur et gérant de la "Précontrainte du nord" au moment d'expliquer la raison du réseau des câbles d'acier dans le béton. On constatera que ces derniers sont posés en direction elliptique pour "donner de la vie" à la poutre.

Cinéma

TROIS-RIVIERES

IMPERIAL — "Ma Soeur du tonnerre", en couleur, avec Janet Leigh et Jack Lemmon ; "Le Shérif aux mains rouges", en couleur, avec Joel McCrea. Représentations à 1 h. 30, 6 h. 30 et 8 h. 30.

CINEMA DE PARIS — "Ça va barder", avec Eddie Constantine, 1 h. 50 et 8 h. 25 ; "Paris s'amuse", avec Philippe Nicaud, 3 h. 35, 6 h. 35 et 10 h. ; Actualités, 1 h. 30 et 8 h.

CAPITOL — "Elle et lui", en couleur avec Cary Grant et Deborah Kerr ; "Flammes sur l'Asie", en couleur, avec Robert Mitchum et Robert Wagner. Représentations à 2 h., 6 h. 45 et 8 h. 15.

RIALTO — "Desert Attack", avec John Mills ; "Sins of Rachel Cade", en couleur, avec Peter Finch. Représentations à 1 h. 30, 6 h. 45 et 8 h. 15.

CAP-DE-LA-MADELEINE

CHAMPLAIN — En deuxième semaine : "Des femmes disparaissent", avec Robert Hossein, 6 h. 30 et 9 h. 45 ; "Najana", en couleur, avec Barbara Laage et Raymond Souplex, 8 h. 10 ; Aussi sujet court et dessins animés.

MADELON — "Brisants humains" ; "Les bolides de l'enfer", en couleur, avec Tony Curtis. Représentations à 6 h. 30 et 8 h. 15.

SHAWINIGAN

AUDITORIUM — "The bellboy", avec Jerry Lewis ; "Prisoner of the Volga", en couleur, avec John Derek et Dawn Adams. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

CARTIER — "Le Chemin de la haute ville", avec Simone Signoret ; "Maruzella", en couleurs, avec Massimo Serato. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

ROXY — Dernier jour : "Les conspiratrices", avec Lili Palmer ; "Adorable Stephanie", avec Sabine Singen. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

CAPITOL — "Mission secrète du sous-marin X-16", en couleur, avec James Garner ; "Fureur des hommes", en couleur, avec Don Murray. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

GRAND'MERE

PALACE — "Killers of Kilimanjaro", en couleur, avec Robert Taylor ; "Gene Krupa Story", avec Sal Mineo. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

NATIONAL — "Les petits chats", avec Maître Andrès ; "Cour martiale", avec Sabina Selman. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

LOUISEVILLE

ROYAL — "Les vertes demeures", en couleur, avec Audrey Hepburn et Anthony Perkins ; "La maison des sept faucons", avec Robert Taylor et Nicole Maurey.

ST-TITE

RHEO — Dernier jour : "Quand sonnera le clairon", en couleurs, avec Sterling Hayden ; "Le cavalier du roi", en couleur, avec Tony Curtis et Janet Leigh. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

LA TUQUE

EMPIRE — "Circus of horrors", avec Anton Dufferin, en couleur.

A LOUER
STATIONS-SERVICE "SUNOCO"
AVEC BONS CHIFFRES D'AFFAIRES
SITUEES A MONTREAL ET LES ENVIRONS
• ENTRAINEMENT COMPLET AUX FRAIS DE LA COMPAGNIE
• AUGMENTEZ VOTRE REVENU TOUT EN ETANT VOTRE PROPRE PATRON
• CAPITAL MINIMUM REQUIS
• OFFRE INTERESSANTE POUR TOUTE PERSONNE HABITUEE AU PUBLIC COMME VENDEUR, ETC.
Pour information demandez
MONSIEUR D. BERGMAME
SUN OIL CO. LTEE — 3550 ST-PATRICK — WE. 5-2423

ON DEMANDE UNE
CONTREMAITRESSE
pour la section des machines à coudre d'une importante manufacture de vêtements d'enfants. Emploi continu, bon salaire. S'adresser à
GAY TOGS LTD.
2260 rue Parthenais
LA. 6-0854 — M. Grossman

MAGASIN A LOUER
dans centre d'achats Champlain
(rue Sherbrooke est près Beaugrand)
Dimensions 15 pieds x 74 pieds ou 20 pieds x 74 pieds, approprié comme magasin de bijoux et cadeaux, confection pour dames, buanderie automatique, librairie, tabac et autres.
Aussi local pour bureau de compagnie de finance, assurance et autres
Pour renseignements, téléphoner à
W. W. SOLKIN
RE. 1-2721

NOUS RECHERCHONS
500 OUVRIERS SUIVANTS DE CHANTIERS MARITIMES:
• ACIERISTES (STEELWORKERS)
• ELECTRICIENS
• SOUDEURS
• MACHINISTES
• AJUSTEURS DE TUYAUX
• MECANICIENS DE MOTEURS MARINS
• CHAUDRONNIERS (BOILERMAKERS)
• RIVEURS

NOUS RECHERCHONS EGALEMENT DES CONTREMAITRES BILINGUES POUR LES OUVRIERS DE CATEGORIES CI-DESSUS.

Salaires horaires	Hautement spécialisés	Moins spécialisés
Spécialistes		
MACHINISTES	$2.10	$1.90
SOUDEURS	2.10	1.90
RIVEURS	2.10	1.90
LAMINEURS	2.25	1.90
OPERATEURS DE PRESSES HYDRAULIQUES	2.25	1.90
SPECIALISTES COMPAGNONS	2.00	1.90

Sur demande, nous renseignerons les ouvriers appartenant à d'autres corps de métiers

Transport payé jusqu'à Saint John, Nouveau-Brunswick.

Vacances payées et caisse de retraite généreuse (après une année de service).

S.V.P. répondre par lettre à
M. A. M. KERR
gérant général,
à l'adresse ci-dessous

Taillez-vous une belle carrière dans l'industrie navale à
LA SAINT JOHN SHIPBUILDING AND DRY DOCK CO., LTD.
Saint John, Nouveau-Brunswick.

Le but de ce message c'est d'offrir des situations stables pendant toute l'année aux ouvriers qualifiés qui veulent assurer leur avenir dans l'industrie des chantiers maritimes.

LA MAURICIE
BUREAU DE TROIS-RIVIERES : REDACTION, ABONNEMENT ET TIRAGE :
452, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

MAURICIE SPORTS

MARTEL en tête

avec Kid Martel



Les amateurs de baseball devraient être nombreux ce soir au stade Duplessis alors que les Phillies d'André Pleau affronteront Plessisville dans une joute de la ligue Provinciale du président Fred Palin... Ce circuit est bien organisé car les résultats ne se font pas attendre et la publicité tient les adeptes de ce sport au courant de toutes les activités des quatre équipes... Notre équipe, qui semblait bien ordinaire à l'entrainement, a causé une forte surprise à Hugues Beaudoin, le président Laval Couture, Paul Dumont et tous les membres des Indiens de Québec, dimanche... Il est vrai que le début de saison est toujours surprenant mais qui vivra verra...

Pour la joute de ce soir, Pleau se servira d'un artilleur d'expérience qui a déjà évolué dans la défunte ligue Provinciale et semble posséder de l'étoffe pour en faire un gagnant... Il s'agit d'un athlète de la Métropole, qui demeure maintenant à Trois-Rivières, depuis qu'il a été transféré par ses patrons... Smith, tel est son nom, aura l'occasion de mieux se faire connaitre ce soir lorsqu'il affrontera la puissante équipe de Plessisville... Walter Bégin reprendra son poste au deuxième coussin, pendant que Jean Hamelin, des Marins de Champlain, qui n'a pu jouer dimanche parce qu'il venait de disputer 14 manches avec ce club de la ligue rurale Albert-Gaucher, reviendra au champ extérieur. On dit beaucoup de bien du jeune Maurice Pagé, de Shawinigan, un voltigeur qui sait aussi cogner la balle avec beaucoup de force...

Sur l'équipe du Plessisville, il y a un athlète bien connu des Trifluviens qui s'est déjà fait applaudir par les nôtres alors qu'il portait la livrée des Reds de Jack Toupin du Junior "A"... Nous sommes donc heureux de revoir Gérard Bergeron, même s'il évolue pour une équipe adverse... D'ailleurs les dirigeants du Plessisville sont connus comme des "damnés" du baseball et font l'impossible pour que ce club fasse belle figure dans le circuit Palin... C'est dire que les Trifluviens devraient se faire un devoir de ne pas manquer la partie de ce soir afin de juger par eux-mêmes du calibre vraiment épatant déployé par les joueurs de cette ligue...

Il faut que le baseball senior survive à Trois-Rivières et pour cela, tous les amateurs devraient se retrouver au stade Duplessis ce soir... Les Phillies, qui alignent des joueurs de chez nous, sauront démontrer qu'ils ne sont pas dans la ligue pour occuper la dernière position...

Les Indiens de Québec, Thetford Mines et Plessisville se souviendront, d'ici la fin de la présente saison, que Trois-Rivières est décidée à reprendre son prestige d'autrefois... Soyons donc sportifs en ne manquant pas les joutes locales du clan André Pleau au cours de la saison...

Aux courses sous harnais d'hier soir

Peter Gunn a établi sa marque mais de nombreux chevaux sont sur la liste de qualification

TROIS-RIVIERES. — Au programme de courses sous harnais d'hier soir à la piste locale, un nombre imposant de coursiers qui n'ont pu faire mieux que 2.16 ont été mis sur la liste de qualification. Ils devront donc se qualifier avant de partir dans une course officielle. Parmi ces chevaux on y remarque Mighty Honor, Fred Elkington, Ohio Farmer, Hudson Hanover, Chalidale Neal.

Peter Gunn, un poulain de 3 ans de Jean-Guy Talbot, joueur de hockey du Canadien de Montréal, a décroché une victoire en 2.15 2/5 pour ainsi établir sa première marque de vie.

Mr. Baker en gagnant en 2.12 1/5 a surpris les parieurs et a rapporté $14.20 pour $2.00 au pari-mutuel. Maggie Wayne a fait mieux avec un gain en 2.15 pour payer $22.00 pour $2.

Fernand Turenne s'est mis en évidence en conduisant victorieusement trois coursiers : Peter Ritz, Maggie Wayne et Trellis Volo Jr.

Voici le résultat des courses :

1ère course — Amble D-2 — $300

7—Mr. Baker (H. Hoover)	14.20	5.00	3.20
2—Isotta Byrd (J. Landry)		4.70	3.30
3—Miss Rossi (G. Lachance)			3.60

Temps : 2:12 1/5
Ont aussi couru : Whisk, Rhythm Mac, B. Merry, Fred Elkington et Mighty Honor.

2e course — Trot D-4 — $200

1—Peter Ritz (F. Turenne)	4.70	3.10	2.70
5—Bob Corsica (C. Grégoire)		8.60	3.40
2—Ideal Hanover (H. Ouellet)			3.70

Temps : 2:16
Ont aussi couru : Grove Hanover, Lincoln Lee, Ohio Farmer, Chalidale Neal et Hudson Hanover.

Pari double : Mr. Baker et Peter Ritz ont payé $27.40

3e course — Amble D-3 — $250

2—Peter Gunn (J. Kopas)	7.10	4.90	3.90
6—Fan Frost (H. Ouellet)		55.10	14.10
1—Mighty Spancer A. (W. Plourde)			5.40

Temps : 2:15 2/5
Ont aussi couru : Midnight Dean, Rocky Dale, She Devil, Cairo's Pride et Ima Direct.

4e course — Amble D-3 — $250

4—Maggie Wayne (F. Turenne)	22.10	6.20	4.10
5—Glen Gary (F. Pratte)		4.60	3.80
4—Honors Wonder (J. Blouin)			4.40

Temps : 2:15
Ont aussi couru : Dr. Azoff Baker, Wilmington Guy, Linda Malone, Gettysburg et Asa.

Quinella : Maggie Wayne et Glen Gary ont payé $37.50

5e course — Trot D-2 — $300

7—Trellis Volo Jr. (F. Turenne)	8.20	3.40	2.50
6—Tyson Dale (R. Savignac)		3.90	3.30
8—Sybert Hanover (J.-L. Gagnon)			3.20

Temps : 2:12 2/5
Ont aussi couru : Comet Raider, Maine Song, Augustine, Homestretch Galon et Laddie Frost.

6e course — Amble D-1 — $350

3—Gallant Glen (M. Kirkness)	6.10	4.60	3.10
7—Boorman's Cash (R. Leblanc)		21.10	6.10
8—Frisky Creed (J.-C. Corbin)			3.80

Temps : 2:12
Ont aussi couru : Davey Crockett, Purdella, Dale Oregon et Single Lee. McGrapes n'a pas terminé.

Quinella : Gallant Glen et Boorman's Cash ont payé $24.80

7e course — Amble D — $400

3—Lady Camden

A Saint-Odilon

Couronnement de la reine des loisirs

CAP-DE-LA-MADELEINE. — **(J. B.)** — C'est ce soir qu'on élira à St-Odilon la reine des loisirs de cette paroisse.

L'événement aura lieu au cours d'une manifestation publique au sous-sol de l'église.

On sait que cinq candidates convoitent présentement le titre de reine des loisirs dans cette paroisse. Il s'agit de Mlles Nicole Laliberté, Bibiane Boisvert, Nicole Julien, Murielle Croteau et Carmen Montplaisir.

C'est à la fin de cette soirée de divertissement où le publique est cordialement invité que la nouvelle reine sera couronnée.

Cet événement fait suite à une grande campagne d'organisation des loisirs dans cette paroisse, patronisée par l'Oeuvre des terrains de jeux. Chacune des candidates est appuyée par un groupe particulier de gens qui ont à coeur le succès de l'OTJ de St-Odilon. Par diverses organisations, ces groupes se sont engagés à trouver les fonds nécessaires au fonctionnement de l'oeuvre.

Mentionnons qu'au cours des divertissements de ce soir, plusieurs prix de présence seront tirés au sort parmi l'assistance.

Plessisville rencontre les Phillies, à T.-Rivières, ce soir -- Laliberté vs Smith

TROIS-RIVIERES. — Les Phillies de Trois-Rivières, fiers d'avoir causé une certaine surprise aux Indiens de Québec en les battant 5-3 dimanche, à l'ouverture de la saison dans la ligue Provinciale de baseball, tentera ce soir de vaincre Plessisville, au stade Duplessis.

Le joueur-Instructeur André Pleau a désigné le nouveau venu Ackroyd Smith pour tenter de mâter les gros canons des visiteurs.

De son côté, le gérant général du Plessisville se servira tout probablement de son as lanceur Pit Laliberté, celui qui a décroché le titre du meilleur artilleur du circuit Fred Palin l'an dernier.

Tous les amateurs de baseball devraient se donner rendez-vous au stade de Trois-Rivières ce soir à compter de 8 h. 30 afin de voir à l'oeuvre deux équipes bien balancées qui sauront présenter du jeu de fort calibre.

Voici les deux alignements pour cette partie :

PLESSISVILLE

Receveur — J. Désautels ;
1er but — C. Bouffard ;
2e but — E. Gosselin ;
3e but — M. Guay ;
Arrêts-court — M. Sawyer ;
Champ droit — L. Gagnon, champion frappeur l'an dernier.
Champ centre — Y. Provencher ;
Champ gauche — P. Salvail.

Pour les Phillies, Pleau se servira tout probablement des joueurs suivants :

PHILLIES

Receveur — Jack St-Pierre ;
1er but — Guy Béliveau ;
2e but — Walter Bégin ;
3e but — Ben Houde ;
Arrêt-court — André Guy ;
Champ droit — Jean Hamelin ;
Champ centre — Yvon Després ;
Champ gauche — Maurice Pagé ou Gilles Boisvert.

Au baseball amateur

TROIS-RIVIERES. — Pour le bénéfice de tous les adeptes de baseball, qui suivent de près les activités des ligues rurale Albert-Gaucher et Intermédiaire de la Mauricie, voici le calendrier des joutes qui seront disputées en fin de semaine.

Ligue rurale

SECTION CENTRALE
St-Adelphe vs St-Etienne
Ste-Flore vs St-Georges
St-Boniface vs Ste-Thècle

SECTION OUEST
St-Thomas vs Ste-Marie
St-Gabriel vs Joliette
Maskinongé vs Crabtree Mills

SECTION EST
Portneuf vs St-Casimir
St-Marc vs Pont-Rouge
Donnacona vs Champlain

Ligue Intermédiaire
Berthierville vs St-Alexis
St-Paulin vs Louiseville.

Trois-Rivières est au cinquième rang

TROIS-RIVIERES. **(G. M. B.)** — L'indice de l'embauchage a connu une légère baisse au cours de l'année 1960, nous révèlent les statistiques officielles. Ainsi, en janvier 1960, l'indice de l'embauchage était de 110.2, alors qu'en décembre de la même année, il tombait à 103.2.

Quant à l'indice des salaires, dans leur ensemble, il passait de 184.8, en janvier 1960, à 177.2 en décembre de la même année. Par contre, avec moins d'emplois disponibles, la moyenne des salaires a subi une légère hausse, soit de $68.69 à $69.98. Elle a connu une nouvelle hausse en janvier 1961, alors qu'elle est de $71.45.

Trois-Rivières arrive au cinquième rang des villes de la province, après Chicoutimi-Jonquière, Shawinigan, Montréal et Hull.

La ligue de balle molle de Grand'Mère

La Taverne des Sports et les Capris en tête du classement

GRAND'MERE. — Les Capris de l'hôtel de La Salle ont rejoint les Sélect, de la taverne des Sports, en tête de la ligue de balle-molle, de Grand'Mère, à la suite de leur triomphe de 14-12 sur le Laurentide, mardi.

Cette joute chaudement disputée a duré pas moins de dix manches. Les Capris se sont assuré la victoire dans cette 10e manche à la faveur de quatre points contre deux pour le Laurentide. Le compte était de 5-5 après sept manches réglementaires. Les Capris ont pris une avance de 10-5 à la neuvième manche, mais le Laurentide est revenu à la charge pour égaliser les chances. Les Capris se sont finalement assuré la victoire dans la manche suivante.

La joute a été marquée de nombreux coups sûrs et les lancers des artilleurs ont été frappés à volonté. Gilles Matteau a été le lanceur gagnant, accordant quinze coups sûrs et prenant 14 retraits au bâton. Son opposant, Roger Lafrenière, avant de céder sa place à Scooton à la 10e manche, avait accordé pour sa part 14 coups sûrs et retiré quatre frappeurs sur des prises. Son remplaçant n'a accordé aucun coup sûr et il a obtenu un retrait au bâton.

Les coups de circuit ont été nombreux. R. Lacombe des Capris, C. de Carufel, G. Cossette et Bourassa, du Laurentide en ont réussi chacun un. Les meilleurs frappeurs des Capris ont été René Lacombe avec un circuit et trois simples, pour faire compter cinq points pendant que Jacques Marcotte, Guy Gervais et Gaston Gervais des Capris, obtenaient également chacun deux coups sûrs. Pour le Laurentide, les vedettes furent C. de Carufel avec un circuit et trois simples, produisant cinq points; G. Cossette, avec un circuit et trois simples; Bourassa, avec un circuit et deux hommes sur les buts, de même que Wilson Desmarais.

SOMMAIRE

Capris: 010 040 0054 — 14-14-5
Lau'tide: 201 010 1052 — 12-15-3

La balle-molle à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES. — Dans la ligue de balle-molle Dow, hier soir, la Taverne St-Georges a blanchi celle de La Victoire par 2-0 pour s'emparer exclusivement de la première position. Dans l'autre joute du programme double, l'Inter-City Transport a défait la taverne de Trois-Rivières, 4-0.

Une erreur coûteuse du 2e but Jean-Paul Desmarais a causé la défaite de la Taverne La Victoire et gâché le travail du lanceur Beauchemin.

Jacques Corbeil a fait compter deux points avec un simple. Mélançon, le gagnant, a retiré neuf frappeurs au bâton.

Sommaire :

Tav. La Victoire : 000 000 0 — 0 2 2
Tav. St-Georges : 020 000 x — 2 3 0
P. Beauhemin; G. Mélançon.

Marcel Massicotte a perdu une joute sans point ni coup sûr par un simple, réussi dans le champ intérieur. Il a fait face à 24 frappeurs en sept manches pour conduire l'Inter-City Transport à une victoire de 4-0 sur la Taverne de Trois-Rivières.

Guy Dumont a obtenu un double et un simple; Réal Beaulieu un coup de circuit et Bill Ayotte un triple.

Sommaire :

Tav. T.-Rivières : 000 000 0 — 0 1 3
Inter-City Tpt : 001 003 x — 4 6 0
P. Mercier; G. Massicotte.

Ligue industrielle

Dans la Ligue industrielle de balle-molle, Quebec Wires a vaincu Westinghouse par 3-2.

Un triple de Newburry a fait compter le point gagnant. G. Grenier a réussi un double.

Sommaire :

Quebec Wires : 100 200 0 — 3 9 0
Westinghouse : 000 200 0 — 2 2 2
Biron, Lord et Pelletier; Black, Lemire et Thibodeau.

Ce soir

Le P.-A. Gouin visitera le club de la Wayagamack ce soir à 6 h. 30 au terrain Quebec Wires.

Au Métabéroutin, pendant trois jours

Tournoi de golf au profit des Boy scouts de Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES. — Le grand tournoi de golf invitation au profit des Boy scouts de Trois-Rivières se déroulera à compter de vendredi jusqu'en fin de semaine sur le parcours du club Métabéroutin situé entre les deux ponts Duplessis.

W. Walter Seline, président du comité spécial pour venir en aide financièrement aux Boy scouts, est assisté dans ce travail de recrutement de joueurs par MM. Gene Dowell, George Low et Bob Collins.

Il est bon de faire remarquer que 70 prix seront décernés aux golfeurs qui auront obtenu les meilleurs pointages net et brut du tournoi de 18 trous.

Le système du handicap atlantique sera employé afin de donner une chance aux nouveaux joueurs de mieux figurer. Il y aura également une compétition de coups roulés.

Les proposés aux sacs de golf seront des scouts qui suivront les golfeurs, bénévolement.

Une cantine sera ouverte pour tous les concurrents qui aimeraient boire du café, des liqueurs douces ou manger des sandwiches.

Léo Bourassa

Il est presque certain que Léo Bourassa, de Grand'Mère, qui a décroché les honneurs durant les trois dernières années sera encore en lice en fin de semaine. Ce golfeur a égalé ou abaissé le par 66 pour les 18 trous au Métabéroutin.

Parmi les golfeurs de tous les clubs de la région qui tenteront leurs chances, en plus de nouveaux venus qui seront acceptés moyennant le prix d'entrée. Soulignons le Dr René Matteau et Sam Neilson, du club de golf Ki-8-Eb, qui viennent de réussir un "trou d'un coup" sur leur terrain il y a quelques semaines.

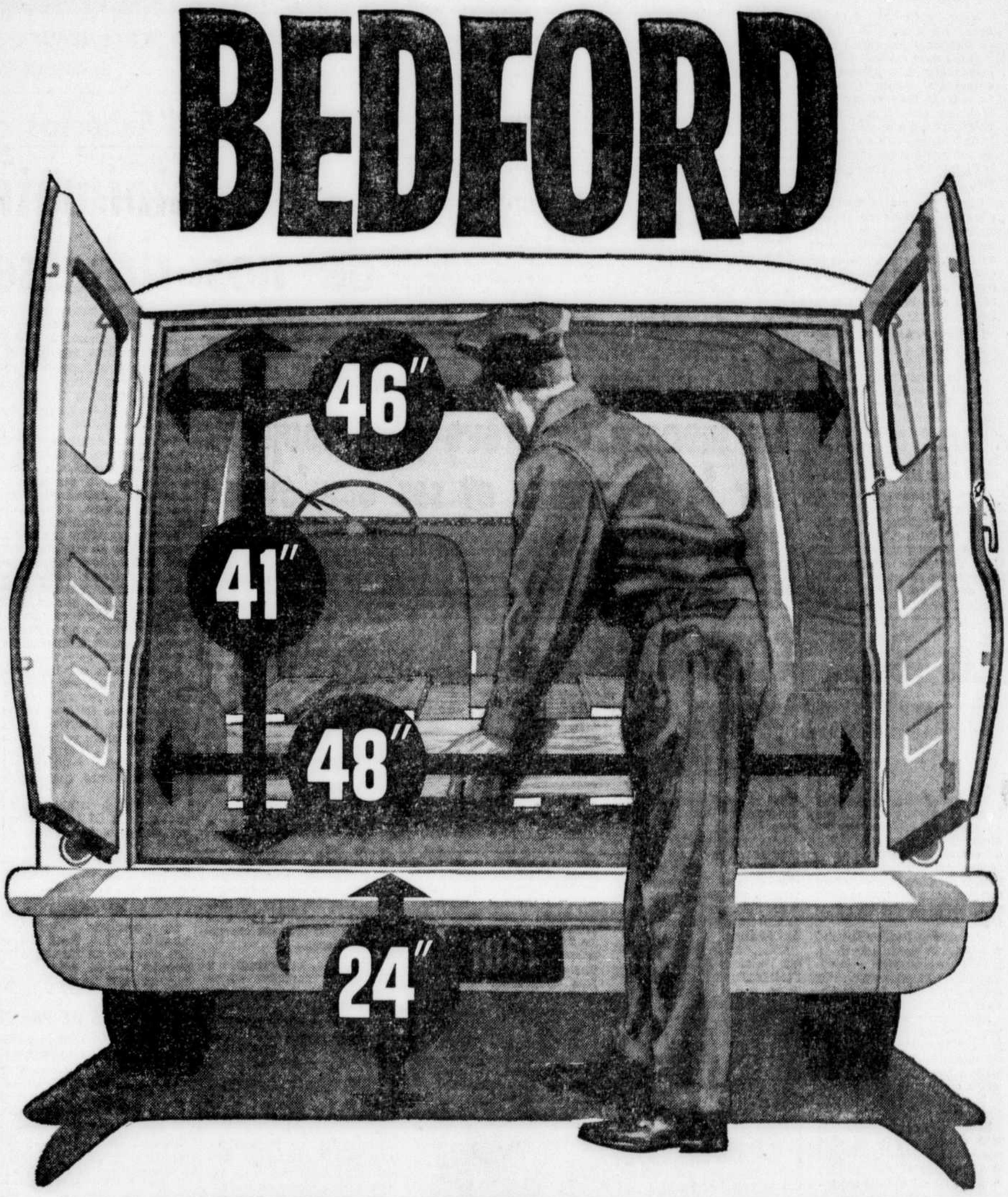
M. Seline a tenu à faire remarquer que les dames aussi pourront tenter de faire mieux que les golfeurs dans ce tournoi annuel qui remporte toujours un franc succès.

N'oublions pas que ce tournoi des Boy scouts se tiendra vendredi, samedi et dimanche. La distribution des prix se fera dimanche au chalet du club Canipco et sera suivie d'une soirée récréative.



LES POLICIERS ET LA BALLE-MOLLE — La ligue de balle-molle des policiers de Trois-Rivières ouvrait officiellement sa saison lundi soir. Nous reconnaissons sur cette photo, de gauche à droite : Maurice Béliveau, représentant de la maison Labelle, commanditaire; Gilles Cormier, capitaine du club Dow; Jean-Paul Bertrand, représentant du commanditaire; l'échevin Antoine Gauthier; l'abbé Paul Boivin; l'échevin André-O. Dumas, maire suppléant; M. Jean-Marie Brunet, directeur de police; l'abbé Ovila Gagnon, curé de St-Jean-de-Brébeuf; M. Charles Daguerre, commanditaire; Roland Dupont, responsable des sports et Raoul St-Louis.

BEDFORD



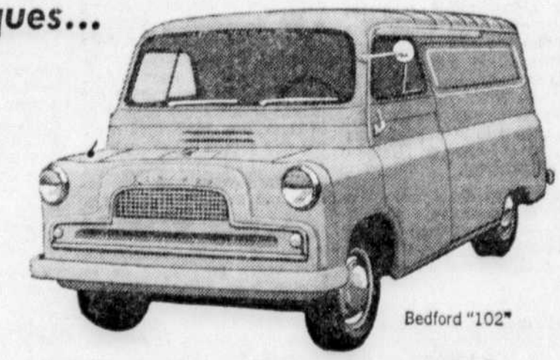
LA CAMIONNETTE FAITE SUR MESURE POUR LES LIVRAISONS À ARRÊTS FRÉQUENTS

et offrant ces avantages ultra-pratiques...

GRANDE CAPACITÉ
La Bedford offre jusqu'à 171 pieds cubes d'espace utilisable. Le plancher du modèle 102 a une longueur de 95¼", du siège du conducteur à la porte arrière, et une largeur maximum de 59". Les portes pleine largeur de la Bedford et son plancher à hauteur de genou facilitent le chargement.

FONCTIONNEMENT ÉCONOMIQUE
Son bas prix et son fonctionnement remarquablement économique sont deux des grands avantages de la Bedford. Son moteur nerveux de 55 CV développe un couple élevé à bas régime et donne un rendement maximum quel que soit le temps. Enfin, son court rayon de braquage et son excellente maniabilité en rendent la conduite extrémement facile, même dans la plus forte circulation.

ENTRETIEN FACILE
Les panneaux amovibles de l'avant et de l'intérieur de la cabine facilitent l'accès au moteur de la Bedford, ce qui accélère l'entretien. En outre, les pièces et le service d'entretien se trouvent partout au Canada. Il vous sera plus que profitable d'aller vous renseigner sur la valeur et l'économie de la Bedford, chez votre concessionnaire Bedford, aujourd'hui même!



Bedford "102"

La camionnette la plus avantageuse...

BEDFORD
LA CAMIONNETTE ANGLAISE CONSTRUITE ET GARANTIE PAR GENERAL MOTORS

B-461AR

Vendeurs autorisés Bedford dans le Grand Montréal

CUMMINGS MOTORS LTD. — 5925, boul. Décarie — RE. 1-4981
WILHELMY AUTOMOBILE LTEE — 4833, boul. St-Laurent — AV. 8-0186
CITY BUICK (MTL) LTD. — 1888, rue Papineau — LA. 6-3371
GMC TRUCK RETAIL BRANCH — 5675, boul. St-Laurent — CR. 4-3671
MONTREAL BUICK LTD. — 4026 ouest, rue Ste-Catherine — WE. 7-6342
OMER BARRE LIMITEE — 5987, avenue Verdun, Verdun — PO. 8-2551
HARLAND AUTOMOBILE LTEE — 955 route Montréal Ste-Anne (rond-point de Dorval)—ME. 1-2051
ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE — 11251 est, rue Notre-Dame — Mi. 5-1651
GARAGE BERTRAND LIMITEE — 15538 o., boul. Gouin — NA. 6-3981 — Ste-Geneviève-de-Pierrefonds, P.Q.

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

Un très jeune théoricien conseille:

Un meilleur français et la suppression de l'anglais dans les écoles primaires

SHERBROOKE. (**J. Laguë**) — Un jeune théoricien de 16 ans a invité hier soir les Canadiens français d'aujourd'hui à se révéler une génération-tremplin, celle qui sauvera la langue française de l'agonie qu'elle connaît présentement au Québec, au lieu de perpétuer une tradition de ronds-de-cuir somnolents.

M. Lucien Ferland, du Séminaire de Sherbrooke, gagnant du concours oratoire de l'AJC à cette institution et classé au troisième rang dans les épreuves provinciales, ce qui lui a valu le trophée Mgr-Gauthier, était le conférencier au souper donné à la salle de l'école secondaire St-François par la section de la Société St-Jean-Baptiste de la paroisse Marie-Reine-du-Monde à l'occasion de la fête de Dollard.

L'orateur en herbe a rapidement situé le problème dans les circonstances historiques pénibles qui nous ont transmis une langue que nous parlons vite et mal et n'écrivons pas mieux. Se défendant de vouloir jeter le blâme sur les générations précédentes, il a pressé l'actuelle de transmettre à ses enfants un héritage pur qui éliminerait le "joual" en une seule génération.

Car ceux qui s'expriment dans un français convenable après avoir corrigé par une formation poussée l'héritage reçu au foyer, ne le font pas de façon naturelle. Il faudrait justement rendre le bon français naturel dans la bouche des enfants.

L'effort en ce sens doit s'exercer au foyer et à l'école primaire. Remède radical, mais qui n'en paraît pas moins nécessaire à l'orateur, il faut supprimer l'enseignement de l'anglais des écoles primaires afin de ne pas diviser les énergies de l'enfant en train d'acquérir la maîtrise au moins satisfaisante de sa langue maternelle.

Dernière recommandation de M. Ferland, le français doit réellement refléter une civilisation au Québec, d'où la nécessité d'acquérir une véritable civilisation canadienne-française en se tenant bien au fait des courants d'idées qui circulent au Québec, ainsi que des tendances artistiques et littéraires.

Le conférencier a glissé dans son exposé un mot d'encouragement au commun peuple qu'il incitait à se mettre à l'ouvrage pour l'amélioration de sa langue : il n'a pas à se sentir inférieur aux collégiens, par exemple ; ceux-ci ont suffisamment eux-mêmes de pain sur la planche.

Dans le diocèse de Sherbrooke

Trois sanctuaires ouvrent leurs portes aux fidèles

SHERBROOKE. — La saison des pèlerinages commencera bientôt dans le diocèse de Sherbrooke, annonce aujourd'hui l'hebdomadaire le "Messager St-Michel".

Trois sanctuaires s'ouvrent au public pour une autre saison, quelques semaines après celui du sanctuaire de Beauvoir.

A Sainte-Anne-de-la-Rochelle

En préparation à la fête de Sainte-Anne, qu'on célèbre le 26 juillet, une série de "neuf mardis" se tiendra au sanctuaire de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, à compter du 30 mai. Chaque mardi soir, l'exercice commencera à 7 h. 30, par les confessions; le rosaire sera récité à 7 h. 45 puis l'office spécial à Sainte-Anne suivra à 8 h. 30; une messe à 9 h. viendra compléter chaque exercice.

Pour les pèlerins empêchés d'assister aux mardis, l'exercice est reprise le dimanche à 3 h. 30 de l'après-midi. Le dimanche, une messe est célébrée à 4 h. p.m.

A Notre-Dame-de-la-Paix

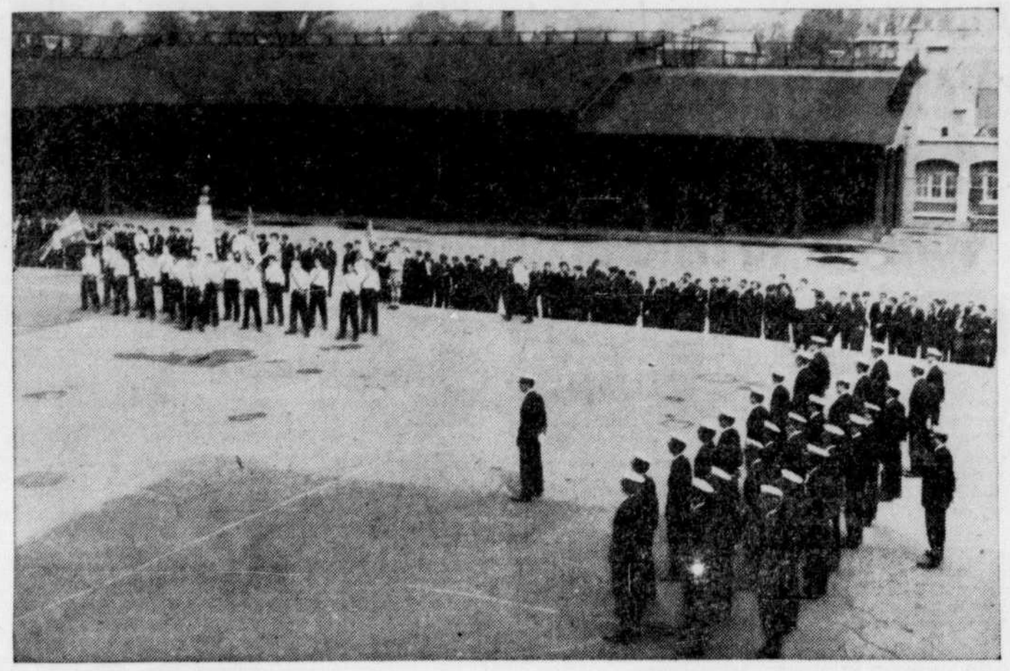
La clôture du mois de Marie, à Johnville, marquera l'ouverture de la saison des pèlerinages au sanctuaire Notre-Dame-de-la-Paix de Johnville. La saison se poursuivra jusqu'au 1er septembre.

Le 31 mai prochain, fête de Marie-Reine, et dernier jour du mois de Marie, une procession sera tenue dans ce sanctuaire et sera suivie d'une messe à 9 h. de la soirée.

A St-Joseph-de-la-Montagne

Le pittoresque sanctuaire de Saint - Joseph - de-la-Montagne, près de Saint-Léon de Val-Racine, prépare également sa saison de pèlerinages. Une tradition vénérable, née de la piété locale, a accoutumé bon nombre de fidèles à se rendre jusqu'au sommet de cette montagne (où l'on peut maintenant accéder par automobile) pour vénérer saint Joseph pendant la belle saison.

Le sanctuaire est ouvert au public les mois de juillet et août. On est prié de communiquer à l'avance avec le gardien du sanctuaire, l'abbé Guy St-Jean, curé de Val-Racine, pour réserver une date de pèlerinage.



LA FETE DE DOLLARD DES ORMEAUX a donné lieu à un grand déploiement, au Séminaire de Sherbrooke, hier matin.

Les mineurs d'Asbestos demandent:

La transformation au Québec de nos richesses naturelles

ASBESTOS — Le Syndicat national de l'amiante d'Asbestos, dans un effort pour tenter d'enrayer le chômage, qui sévit actuellement dans cette ville et la région, a adopté deux résolutions importantes.

La première demande à Canadian Johns Manville Ltd., de reconsidérer sa décision de mettre à pied un groupe d'environ 150 employés.

La seconde demande à l'hon. René Lévesque, ministre des Ressources naturelles, de faire pression auprès des compagnies pour qu'elles traitent sur place les minerais qu'elles extirpent du sol québécois.

Par la première résolution, les membres du syndicat chargent leur exécutif de rencontrer les dirigeants de la CJM afin que cette compagnie retarde la mise à pied de 150 employés "jusqu'à ce que la situation s'améliore et que les employés puissent trouver du travail ailleurs".

Ces employés ont déjà reçu de la compagnie leur avis de congédiement par suite de la décision de la CJM de cesser complètement l'activité de la mine souterraine et par suite également de l'installation d'une nouvelle machine qui remplacerait une quarantaine d'hommes.

Interrogée à ce sujet, la direction de la CJM a demandé aux dirigeants du syndicat de lui fournir des suggestions et ceux-ci tentent présentement de trouver un moyen d'éviter ce congédiement massif.

Intercéder

La deuxième résolution, adressée à l'hon. René Lévesque, demande au ministre d'intercéder auprès des compagnies qui font l'exploitation de nos richesses naturelles afin qu'elles traitent dans le Québec des produits que le consommateur canadien doit racheter actuellement à des prix majorés. Dans la lettre envoyée au ministre, le syndicat considère que le problème du chômage ne s'améliore pas dans la province et que nous avons une des provinces les plus riches en ressources naturelles et demande à l'hon. Lévesque qu'il prenne tous les moyens à sa disposition pour amener les compagnies à créer de nouveaux emplois en traitant leurs matières premières dans le Québec.

La lettre ajoute que le syndicat trouve inadmissible que nos richesses naturelles soient transformées dans d'autres pays et nous reviennent pour être mises à la portée du consommateur après avoir été soumises à plusieurs tarifs douaniers, augmentant de ce fait le prix de vente.

De plus, conclut la missive, par suite de la transformation de ces richesses naturelles dans le Québec, le gouvernement ne manquerait pas de jouir d'un revenu supplémentaire sous forme de taxes, ce qui contribuerait d'autant à alléger le fardeau déjà lourd du contribuable.

Malgré un certain rapprochement dans les négociations

La menace de grève pèse toujours sur la Penman's et ses employés

COATICOOK — Les négociations qui se sont déroulées en fin de semaine à Montréal entre le syndicat des employés de la Penman's et cette compagnie ont apporté certains rapprochements entre les deux parties, mais le différend concernant les salaires et les heures de travail n'a pas été réglé. La menace de grève pèse encore sur la compagnie et ses employés.

Le syndicat attend la compagnie pour la fixation d'une nouvelle rencontre et il a donné plein pouvoir à ses chefs pour déclancher la grève si la compagnie tarde trop à demander cette rencontre.

Les rerésentants syndicaux ont rendu compte de leur rencontre avec la partie patronale à leurs membres de l'usine de St-Hyacinthe et de Coaticook. Aux deux endroits, le vote a été unanime pour renvoyer les représentants devant les autorités de la compagnie avec un blanc-seing pour déclencher la grève dès qu'on le jugerait à propos. Présentement, on attend la nouvelle rencontre.

Au cours des réunions de la semaine dernière, les deux parties se sont entendues au sujet des bénéfices marginaux et sur certains ajustements particuliers ; le syndicat demandait un contrat de travail de trois ans mais a accepté l'offre de la compagnie pour une convention de 2 ans.

Par contre, la compagnie a accepté la convention unique pour ses ouvriers de St-Hyacinthe et de Coaticook.

Le syndicat demandait aussi des vacances de trois semaines après 15 ans. Le tribunal d'arcompagnie offrait ce congé après 15 ans. Le trobunal d'arbitrage a partagé l'écart ainsi soit trois semaines 12 ans. Le syndicat a accepté ce compromis.

Les points sur lesquels les deux parties sont encore divisés sont l'augmentation du salaire et les heures de travail.

La compagnie a accordé une rétroactivité de 7 cents l'heure pour un an et une fête chômée de plus.

La compagnie a offert une augmentation unique de 7 cents l'heure pour trois ans. Les employés trouvent cette offre insuffisante.

En ce qui concerne les heures de travail, le syndicat demande une réduction de 45 à 40 heures et le tribunal d'arbitrage a entièrement secondé les ouvriers sur ce point. Par contre la compagnie offre 42 heures et demie.

Au delà de 550 employés sont touchés par le litige et attendent avec impatience l'annonce d'une ultime rencontre.

Le BIEN COMMUN: l'idéal à cultiver chez l'étudiant

--Le chanoine Damien Lessard

SHERBROOKE. — Le recteur du séminaire de Sherbrooke a mis en évidence que les étudiants d'aujourd'hui, l'élite de demain, devraient, comme Dollard des Ormeaux, être animés de la même pensée du bien commun qui a alimenté la générosité du héros des Canadiens français.

Le chanoine Damien Lessard a adressé la parole lors de la grande démonstration patriotique qui a marqué encore cette année le 24 mai, hier matin, dans cette institution.

Après avoir rappelé que le vrai chrétien se trouve toujours à la hauteur de toutes les situations, le recteur du séminaire a mentionné qu'il fut un temps où il était facile d'être de bons catholiques, mais que la situation a changé.

Selon le chanoine Lessard, le vent du laïcisme a en effet soufflé sur le monde, a envahi tous les pays et s'est si bien infiltré qu'il est difficile aujourd'hui de naviguer contre le matérialisme sans avoir beaucoup d'audace.

Le recteur a aussi prôné le sens social, un esprit d'entraide mutuelle développé et la charité pour les jeunes qui veulent devenir de vrais chrétiens. Sans ces qualités on se retrouvera inévitablement face de l'égoïsme.

Enfin, après avoir rappelé que l'offrande à Dieu a achevé l'holocauste de Dollard, le chanoine a fait remarquer que l'acte de celui-ci constituait une leçon de croyance, d'héroïsme et de patriotisme.

Le prêtre a souhaité pour la jeunesse moderne une foi aussi grande, afin qu'elle puisse défendre sa religion et ses droits.

D'autres leçons

Pour sa part, le secrétaire de la Société St-Jean Baptiste du diocèse de Sherbrooke, Me Pierre Beaudoin, qui représentait le président Richard Bergeron, a expliqué qu'il y avait quatre leçons à tirer de Dollard.

Le notaire de Disraeli a précisé que l'exemple du héros devait inciter les jeunes à parler bien leur langue, à encourager les leurs à faire partie des sociétés canadiennes-françaises comme les Richelieu et les Francs qui constituent des remparts contre les idées subversives, et enfin, à être de bons catholiques, ce qui ne sera pas difficile s'ils sont de bons Canadiens français.

Au sujet du sens de la manifestation d'hier matin, le commandant de la garde d'honneur, M. Clément Renaud, a enfin signalé qu'elle constituait "une source à laquelle nous venons prendre des forces pour revigorer notre patriotisme pour l'année future".

La cérémonie

Les différentes allocutions ont été prononcées après l'inspection de la garde d'honneur par le chanoine Lessard et le notaire Beaudoin. Il y a eu ensuite l'appel des Braves marqué d'une salve d'honneur. La cérémonie extérieure s'est terminée par la promesse au drapeau et le chant de l'hymne national "O Canada".

A l'auditorium du séminaire, on a remis le trophée "Mgr Gauthier" à L. Ferland, de Compton, qui s'est classé troisième au concours oratoire provincial. Guy Bouchard, de Sherbrooke, s'est vu remettre le prix Gabriel Caron, de la SSJB, pour son jeu "Révolte?" écrit à l'occasion d'un concours organisé au sein de l'institution pour illustrer l'exploit de Dollard des Ormeaux, Yves La Forest, de Magog, a remporté le deuxième prix.

La manifestation d'hier matin avait été précédée d'une veillée d'armes à la basilique St-Michel où le sermon de circonstance avait été prononcé par l'abbé André Letendre.

La journée devait se terminer par un feu de camp.

Le programme de la fête avait été élaboré par la section du séminaire de Sherbrooke de l'Association de la Jeunesse Canadienne.

Une école de métiers commerciaux dans l'Institut de technologie...?

par **Jules LAGUE**

SHERBROOKE. — Le ministère de la Jeunesse considérerait d'établir une école de métiers commerciaux dans les locaux que devra quitter sous peu l'Institut de technologie de Sherbrooke. Il s'agirait alors de la seconde du genre dans la province, après celle qui dispense son enseignement rue St-Denis, dans la Métropole, dans les anciens locaux de l'Université de Montréal.

La création d'une telle école avait été encouragée par le maire Armand Nadeau lors de la visite d'une délégation de jeunes chômeuses à l'hôtel de ville.

Le projet est venu hier soir à l'attention du conseil municipal quand le directeur de l'institut, M. Robert Ricard, est venu s'enquérir des possibilités d'obtenir de la ville une trentaine d'acres de la ferme Graham, voisins de l'usine de la Lowney's en vue de la construction d'un institut de $5 millions avant septembre 1963. M. Ricard a révélé avoir quatre sites dont il doit présenter les avantages et les désavantages à son sous-ministre, jeudi.

Comme le terrain actuel de l'Institut avait été cédé par la ville lors de la construction, l'échevin Carl Camirand a demandé si la ville pourrait alors le reprendre. M. Ricard a dit n'y voir aucune objection, mais il a alors fait part des projets gouvernementaux sur les locaux qui seraient abandonnés.

Les édiles ont donné leur accord de principe à se départir du terrain pour la différence de prix entre celui reçu de la Lowney's et celui qu'imposerait la Régie des services publics dans la cause en expropriation avec la succession Graham. La transaction s'effectuerait évidemment après que la Lowney's aurait renoncé à son option sur cette portion de terrain, mais on ne prévoit pas de difficultés de ce côté.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Cinéma

ASBESTOS

Cinéma d'Asbestos: La mala nue, avec Amedeo Nazzari; Cri d'angoisse, avec Van Johnson.

COATICOOK

Théâtre Opéra: Go naked in the world, avec Gina Lollobrigida et Ernest Borgnine; Tarzan the magnificient, avec Gordon Scott.

LAC MEGANTIC

Théâtre Bijou: La chatte, avec Françoise Arnoul et Bernard Blier; Duel dans la Sierra, avec Jack Mahoney.

MAGOG

Théâtre Centre: La sentence, avec Marina Vlady et Robert Hossein; La cabane du pêché, avec Ermanno Randi.

Théâtre Magog: Babette Goes to war, avec Brigitte Bardot; The last angry man, avec Paul Muni.

RICHMOND

Théâtre Myra: Naked Africa; Submarine Seahawks, avec John Bentley.

WINDSOR

Théâtre Loma: La petite maison de thé, avec Marlon Brando et Glenn Ford; Fils du forçat, avec Van Johnson et Verra Miles.

SHERBROOKE

Cinéma de Paris: Détournement mineure, avec Frank Vidard et Hélène Chancel; Le justicier, avec Sylvia Syms et Georges Baker.

Théâtre Premier: The sword and the Dragon, avec nombreuses vedettes; High Schol Caesar, avec John Ashley et Daria Massey.

Théâtre Rex: Le salaire du diable, avec Jeff Chandler; Trafic à Rio, avec Ninon Sevilla; Vive les vacances, avec Jean Marc Thibault et Roger Pierre.

Théâtre Granada: Come dance with me, avec Brigitte Bardot; The Chaplin revue, avec Charles Chaplin.

Théâtre Capitol: L'effer des tropiques, avec Rita Hayworth, Jack Lemon et Robert Mitchum; Chef de réseau, avec Jack Hawkins et Gia Scala.

Norton Drive-In: The Facts of life, avec Bob Hope et Lucille Ball.

ESTRIETTES

UNIVERSITE BISHOP. — Neuf étudiants des Cantons de l'Est vont recevoir des prix spéciaux lors de la collation des diplômes à l'Université Bishop, samedi le 27 mai. Ce sont : Grant Garneau, de Sawyerville, Douglas Holt, de Magog, Ronald Crowley, de Waterville, Graham Jackson, B.A., de Lennoxville, Wendell Sparkers, B.Sc., de Lennoxville, Gérard Vandervalk, de Bondville, et Mlles Marleen Parker, de Sherbrooke, Margaret Master, de Lennoxville, Jannie Birch, de Coaticook.

UNIVERSITE DE SHERBROOKE. — La faculté des arts, de l'Université de Sherbrooke donnera cet été des cours d'extension, du 3 au 28 juillet, à la cité universitaire. Il s'agit de cours préparatoires au baccalauréat ès art des adultes et au brevet d'enseignement classe A.

A KATEVALE. — Un défilé d'automobile et un concert donné par la fanfare Notre-Dame, de Magog, précéderont la bénédiction des automobiles dimanche, le 28 mai, à St-Christophe-de-Ste-Catherine, de Katevale.

OTL A SHERBROOKE. — Le conseil central des syndicats nationaux de Sherbrooke invitera les représentants des divers syndicats à faire pression auprès de leurs membres, de même qu'auprès des industries locales qui les emploient, afin qu'ils contribuent à financer l'oeuvre des terrains de jeux pour la prochaine saison estivale.

VILLES-FRONTIERES. — La Légion canadienne de Stanstead, section no 5, organisera un concours de popularité entre les jeunes filles des trois villes frontières, Beebe, Stanstead et Rock Island, à l'occasion de la Confédération. Un prix de $150 sera offert à la gagnante du concours. Les trois candidates auront à vendre des billets pour un tirage de $200. Celle qui aura vendu le plus de billets sera couronnée reine.

MORT ACCIDENTELLE. — La seule mort tragique du long congé de la fête de la reine, autour de Sherbrooke, est survenue de façon accidentelle. C'est le verdict rendu par le jury du coroner dans le cas de M. Joseph-Marcel Doiron, renversé dimanche matin par une auto, sur la route no 5, entre Bromptonville et Windsor. Six témoins ont été entendus.

NOMINATION. — M. Antoine Turnel, président de Denault Limitée, de Sherbrooke, à l'exécutif de l'Association des épiciers en gros du Canada.

REMPLACEMENT. — M. Ovila Bisson a été élu à la présidence de la section Service Laramée du local 157 de la fraternité des employés de chemins de fer et autres transports (CTC), en remplacement de M. Roger Bourget, président fondateur, qui a remis sa démission pour accepter un poste de gérant dans un garage; l'exécutif comprend encore le trésorier Raymond Pépin et MM. Charles Bernier et Bruno Duquette.

AMELIORATION. — A la suite des pressions de la Chambre de commerce, la partie annexée il y a deux ans à la ville d'Asbestos bénéficie depuis la fin de semaine du service de livraison du Canadien National. L'amélioration profite à un peu plus de 25 pour 100 de la population.

ACTIVITES SCOUTES. Les commandos routiers d'Asbestos préparent une expédition d'une semaine au cours de laquelle ils descendront la rivière St-François jusqu'à son embouchure et le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Sorel ; trois kayaks sont actuellement en construction pour le voyage de 160 milles qui constituera le camp ambulant de cette nouvelle branche scoute dirigée par le chef Marcel Tremblay et l'abbé Bertrand Drapeau, aumônier. La nouvelle compagnie de guides formée à Asbestos a vu dernièrement la cheftaine, Mme Jean Collard, et ses assistantes, Mlles Murielle Coutu, Ghislaine Poisson et Murielle Lallier, prononcer leur promesse devant l'abbé Drapeau.

POUR LA FORET. — M. Georges Lemire doit présider demain l'assemblée annuelle de l'Association forestière des Cantons de l'Est, à Lac-Mégantic. La cause de la restauration forestière a été bien servie à Richmond avec la plantation de 150 arbres sur le terrain de la Commission scolaire et du centre industriel.

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE LACHINE

ROLE D'EVALUATION SUPPLEMENTAIRE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux contribuables et aux citoyens de la Cité de Lachine, et à tous les intéressés;

QUE LE ROLE D'EVALUATION SUPPLEMENTAIRE de la Cité de Lachine, préparé par les Estimateurs de la Cité, pour l'année 1961, a été déposé au Bureau du Conseil à l'Hôtel de Ville, à Lachine, ce vingt-cinquième jour de mai 1961, où il restera à la disposition des personnes intéressées ou de leurs représentants, pour examen pendant les huit jours suivant la date du dépôt du dit rôle.

ET AVIS PUBLIC est de plus donné que le Bureau de Revision de la Cité examinera toutes les plaintes contre le dit rôle d'évaluation qui auront été remises au soussigné, dans le délai ci-dessus indiqué, à la session du dit Bureau de Revision de la Cité, qui aura lieu le Septième jour de juin 1961, à neuf heures du matin, à l'Hôtel de Ville, alors qu'il procédera à l'audition et décision des plaintes, à la revision et à l'homologation du dit rôle, conformément à la loi.

DONNE SOUS MON SEING, à Lachine, ce vingt-cinquième jour de mai, mil neuf cent soixante-et-un.

(SIGNE) EMILE DAOUST,
Greffier de la Cité de Lachine.

AVIS DE PREMIERE ASSEMBLEE

Dans l'affaire de la faillite de :

JEAN CAOUETTE, commerçant, faisant affaires sous les nom et raison sociale de "FERRONNERIE JEAN CAOUETTE" au no 441 boul. Ste-Foye, Ville Jacques-Cartier, Qué. et résidant au no 2727 rue St-Georges, Ville Jacques-Cartier, Qué.

AVIS est par les présentes donné que JEAN CAOUETTE a fait une cession le 8e jour de mai 1961, et que la première assemblée des créanciers a été tenue le 23e jour de mai 1961, à 10 heures de l'avant-midi, au bureau de M. VICTOR MARTINEAU, le Séquestre Officiel, Chambre 16, au Palais de Justice, 155 est, rue Notre-Dame, en la Cité de Montréal, dans la Province de Québec.

Daté à Montréal, ce 12e jour de mai 1961.

JULES ARCHAMBAULT, Syndic

BUREAU DE :
HAMEL, ARCHAMBAULT & ASSOCIES
10 est, rue St-Jacques,
Montréal, Qué.

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-FRANÇOIS DE SALES VILLE SAINT-FRANÇOIS, CO. LAVAL, P. QUE.

SOUMISSION — AVIS AUX ENTREPRENEURS

La Commission scolaire de Saint-François de Sales, Ville Saint-François, comté de Laval, recevra des soumissions cachetées et scellées, pour la construction d'une école de douze (12) classes, devant être érigée dans la Ville de Saint-François, comté de Laval, P.Q., pourvu que ces soumissions soient remises à monsieur Lucien Cartier, secrétaire-trésorier, à son bureau, 6830 boul. des Mille Iles, Ville Saint-François, comté de Laval, P. Qué., au plus tard vendredi le 9 juin 1961, pour 5.00 heures de l'après-midi.

Les soumissions seront ouvertes le même jour, à l'ouverture de l'assemblée de messieurs les commissaires qui sera tenue à 8.00 heures de l'après-midi, à l'Ecole Boileau, et les soumissionnaires y sont invités. Chaque soumission sera faite sur la formule officielle fournie par l'architecte et elle sera accompagnée d'un chèque de garantie équivalant à 10% du montant total de la soumission. Ce chèque personnel sera fait à l'ordre de la Commission Scolaire de Saint-François-de-Sales, P. Qué., et devra être certifié par une banque canadienne à charte. Toute soumission qui ne sera pas accompagnée d'un tel chèque et qui ne sera pas faite suivant la formule fournie par le bureau de l'architecte sera rejetée. Ce chèque sera confisqué si, lors de l'adjudication du contrat, le soumissionnaire dont la soumission a été acceptée refuse de signer le contrat sur demande de le faire.

Les chèques des soumissionnaires non retenus seront remis aux soumissionnaires dans les cinq jours qui suivront l'ouverture des soumissions par le propriétaire.

Les soumissionnaires pourront se procurer, moyennant un dépôt de soixante ($60.00) par série complète, payable par un chèque certifié fait à l'ordre de La Commission Scolaire, les plans, devis, formules de soumission, etc., en s'adressant au secrétaire, Lucien Cartier, 6830 boul. des Mille Iles, Ville Saint-François-de-Sales, NOrmandie 6-8034.

Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront retourné les plans, devis, etc., en bon état, dans les six (6) jours suivant la date de l'ouverture des soumissions.

Ladite Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui lui seront fournies, ou d'omettre du contrat, avant qu'il ne soit signé, un ou plusieurs des item, selon qu'elle le jugera à propos. Seuls les entrepreneurs généraux des comtés de Laval, L'Assomption, Terrebonne et Bourget seront acceptés comme soumissionnaires.

Le Secrétaire-trésorier,
LUCIEN CARTIER.

VILLE de BEACONSFIELD, P.Q.

SOUMISSIONS

CONTRAT NO 34 — POUR LA CONSTRUCTION DE SERVICES D'EGOUTS SANITAIRES, D'AQUEDUC, DE ROUTES ET DE DRAINAGE DE SURFACE SUR PARTIE DE FERME NO 27.

Des soumissions incluses dans des enveloppes blanches scellées adressées comme ci-dessus, livrées en personne ou par la poste, et adressées au Gérant, Ville de Beaconsfield, Québec, seront acceptées à l'Hôtel de Ville, 450 Chemin Bord-du-Lac, Beaconsfield, Québec jusqu'à 5.00 heures p.m. H.A.E. **LUNDI, 5 JUIN 1961.**

Chaque soumission devra être signée par le soumissionnaire avec son adresse d'affaires, et sera accompagnée d'un chèque certifié, payable à la Ville de Beaconsfield, Québec, pour 10% (dix pour cent) du montant de la soumission.

Les soumissionnaires peuvent se procurer du Secrétaire-Trésorier, à l'Hôtel de Ville, 450 Chemin Bord-du-Lac, Beaconsfield, Québec, les plans et devis et tous autres documents relatifs aux dits travaux, sur dépôt de $50 en argent ou sous forme de chèque payable à la Ville Beaconsfield.

La Ville de Beaconsfield se réserve le droit d'accepter toute soumission ou de rejeter une ou toutes les soumissions s'il était jugé par elle qu'il en serait de son intérêt.

P. C. Marquis,
Secrétaire-Trésorier,
Ville de Beaconsfield,
Hôtel de Ville,
450 Chemin Bord-du-Lac,
Beaconsfield, Québec.

AVIS DE PREMIERE ASSEMBLEE

Dans l'affaire de la faillite de :

TOWN & COUNTRY MOTORS LTD., corporation légalement constituée ayant son siège social et sa principale place d'affaires au no 4269 est, rue Ste-Catherine. Cité de Montréal, Province de Québec.

AVIS est par les présentes donné que TOWN & COUNTRY MOTORS LTD., a fait une cession le 10e jour de mai 1961, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29e jour de mai 1961, à 10 heures de l'avant-midi, au bureau de M. VICTOR MARTINEAU, le Séquestre Officiel, Chambre 16, au Palais de Justice, 155 est, rue Notre-Dame, en la Cité de Montréal, dans la Province de Québec.

Daté à Montréal, ce 19e jour de mai 1961.

JULES ARCHAMBAULT, Syndic

BUREAU DE :
HAMEL, ARCHAMBAULT & ASSOCIES
10 est, rue St-Jacques,
Montréal, Qué.

FEDERATION DES OEUVRES DE CHARITE CANADIENNES-FRANÇAISES

ASSEMBLEE ANNUELLE

CONVOCATION DES MEMBRES

La vingt-huitième assemblée annuelle de la Fédération et du bureau des fidéicommissaires aura lieu à l'hôtel Windsor, le lundi 12 juin 1961, à 4 h. 30 de l'après-midi.

Toute personne ayant payé à la corporation durant l'année au moins $10.00 est membre souscripteur et a le droit de voter.

Objet de la séance :

1° Approuver les minutes de la dernière assemblée annuelle;
2° Confirmer les actes posés par les directeurs durant l'année ;
3° Recevoir le rapport financier au 30 avril 1961 ;
4° Procéder à l'élection des membres du conseil d'administration et à celle des vérificateurs ;
5° Délibérer sur toutes autres questions qui pourraient être soumises.

Font partie du comité des nominations: MM. Brig. J.-Guy Gauvreau, D.S.O., E.D., président, Lucien P. Bélair, C.A., Paul Dozois, Raymond Dupuis, C.R., Arthur Fontaine.

445, rue S.-François-Xavier,
Montréal, le 27 mai 1961.

Canada
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 537.879

STEVE DART CO., corps politique et incorporé, dûment incorporé suivant la loi, et ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal,

demanderesse,

vs

DI GIORGIO FRUIT CORPORATION, corps politique et incorporé, dûment incorporé suivant la loi, et ayant son bureau chef et principale place d'affaires à San Francisco, Etat de Californie, un des Etats-Unis d'Amérique,

défenderesse.

PAR ORDRE DE LA COUR :

Il est ordonné à la défenderesse DI GIORGIO FRUIT CORPORATION de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 17ème jour de mai 1961.

J.-B. CARBONNEAU,
Député-Protonotaire

ORENSTEIN, RUBY & BEAUDOIN,
Avocats,
637 rue Craig Ouest, Ch. 810,
Montréal.
Procureurs de la Demanderesse.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Des soumissions publiques sont par les présentes appelées par la Commission Scolaire de Renaud, pour la construction d'une école de seize (16) classes dans la Commission Scolaire de Renaud, suivant les plans préparés par Auguste d'Amours, architecte et suivant les conditions et stipulations mentionnées aux devis et aux formules de soumission préparées également par ledit Auguste d'Amours, architecte.

Ces soumissions devront être déposées au bureau du secrétaire-trésorier, à 1545, Boul. Labelle, St-Martin (Chomedey), Co. Laval, au plus tard le 8 juin 1961, à 7.00 heures P.M., pour être ouvertes à cette date, à 8.00 heures du soir, au lieu ordinaire des assemblées de la Commission Scolaire.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté, ou d'un montant en argent couvrant 10% du montant total de la soumission, ainsi que d'un certificat "Bid Bond" d'une compagnie d'assurance reconnue garantissant un bon de garantie de 75% du montant de la soumission.

Les plans, devis et formules de soumission pourront être obtenus de Auguste d'Amours, architecte, à 760, Henri-Bourassa Est, Montréal, Suite no 4, moyennant dépôt d'une somme de $50.00. Si les plans et devis sont retournés en bon ordre au bureau dudit architecte, dans les 10 jours suivant l'ouverture des soumissions, une somme de $25.00 sera alors remise.

La Commission Scolaire de Renaud ne sera obligée d'accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé ce vingt-trois mai mil neuf cent soixante et un.

GERARD LAVOIE,
secrétaire-trésorier

Les détenteurs des obligations Séries "A" "B" et "C" 1957 de

MIRON et FRERES, LIMITEE.

AVIS DE RACHAT

Avis est par les présentes donné que, conformément aux dispositions de l'acte de fiducie daté du 10 septembre 1954, et dûment enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le No 1098459, et des actes de fiducie supplémentaires à icelui datés respectivement du 17 octobre 1957 et du 26 avril 1961, et dûment enregistrés au bureau d'enregistrement de Montréal sous les numéros respectifs 1301777 et 1529304, les trois étant ci-après collectivement appelés les "actes de fiducie" et ayant été passés par Miron et Frères, Limitée (ci-après appelée "la Compagnie"), Miron Construction, Limited et Canada Concrete Products, Incorporated et Trust Général du Canada, ès-qualité de fiduciaire, toutes les obligations Séries "A" et "B" et Série "C" 1957 de la Compagnie actuellement en cours et émises en vertu des actes de fiducie seront rachetées le 2 juillet 1961 à toute succursale au Canada de la Banque Provinciale du Canada, au choix du détenteur, au prix respectif de rachat suivant, à savoir,

dans le cas des obligations Séries "A" et "B" 101% de leur valeur nominale, et

dans le cas des obligations Série "C" 1957, 102% de leur valeur nominale,

plus, dans chaque cas, les intérêts courus à ladite date fixée pour le rachat.

Avis est de plus donné que toutes lesdites obligations cesseront de porter intérêt à partir de ladite date du 2 juillet 1961.

Toutes les obligations doivent être remises avec, y attachés, les coupons d'intérêt échéant le ou après cette date du 2 juillet 1961.

Date à Montréal, Québec, ce 22 mai 1961.

Pour le compte et au nom de la Compagnie et de la compagnie qui lui a succédé, Compagnie Miron Ltée,
TRUST GENERAL DU CANADA,
fiduciaire,
84 ouest, rue Notre-Dame,
Montréal, Qué.

SOUMISSIONS MUNICIPALITE SCOLAIRE DE LA VILLE DE BERTHIERVILLE

Co. Berthier, P.Q.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité scolaire susdite, conformément à l'autorisation à lui accordée par MM. les Commissaires d'écoles de la dite Municipalité Scolaire à une session tenue le 19 mai 1961, de ce qui suit, savoir : Que la municipalité scolaire de la Ville de Berthierville recevra des soumissions pour les travaux de rénovation et de restauration du College St-Joseph pour le compte de la dite municipalité scolaire, suivant les plans et devis dressés et préparés par MM. David & David, architectes, 7020 Chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal 26, P.Q., en date du 28 avril 1961, dûment approuvés par le Surintendant de l'Instruction Publique de Québec, de ce jour au six juin prochain 1961, alors que cette municipalité scolaire procédera à l'ouverture de telles soumissions, etc., à sa session générale à être tenue le six juin prochain 1961, 7A, Place du Marché, Berthierville, à huit heures (heure avancée) P.M.

Les travaux devront être exécutés pour l'ouverture des classes en septembre 1961 au plus tard, notamment pour les classes et l'intérieur, et chaque soumission devra être sur formule approuvée et recommandée par les architectes et fournir et indiquer les noms et les montants des sous-traitants choisis.

Copies des plans et devis ci-dessus mentionnés pourront être examinés au bureau de la dite municipalité scolaire ou pourront être obtenus avec formule de soumission des architectes ci-dessus mentionné aux conditions ordinaires.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé par toute banque à charte ou toute Caisse Populaire pour un montant de dix pour cent (10%) du montant de la soumission et devra être déposée entre les mains du soussigné au plus tard à cinq heures (heure susdite), P.M., six juin 1961.

La municipalité scolaire susdite ne sera pas tenue d'accepter icelles soumissions soit la plus basse soit aucune autre.

Donné à Berthierville, ce vingtième jour du mois de mai mil neuf cent soixante et un.

EDOUARD SAVOIE
secrétaire-trésorier

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 621,384. Dagwood's Inc., demanderesse, vs Roland Désiré, défendeur. Le 3 juin 1961, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 11742, rue O'Brien, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: TV Philco et meubles de ménage. Conditions: argent comptant. Aimé Duranleau, H.C.S. Montréal, 24 mai 1961.

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

Dix chevaux se qualifient a la piste de Sherbrooke

SHERBROOKE. — Deux courses de qualification ont été présentées, hier après-midi, à la piste de Sherbrooke, et dix des treize chevaux qui y ont pris part ont subi l'épreuve avec succès et pourront s'inscrire dans les prochains programmes réguliers.

Deux fermes d'élevage des Cantons de l'Est, la ferme Fabi et Fils et celle du Dr Roméo Veilleux, ont été à l'honneur lors de ces deux courses auxquelles ont assisté plus de 150 spectateurs de cette ville.

Lynn Ibaf, de l'écurie Fabi et Fils, un descendant de Cyril Hanover et conduit par R. Babbin, a trotté le mille en un temps de 2.18 remportant ainsi la victoire dans la première course, organisée pour les chevaux de quatre ans et plus. Ce trotteur n'est âgé que de deux ans. Katie Did, Sharp Song, Grace Ibaf et Tin Blacklock sont arrivés dans l'ordre mentionné.

Jet Power et Patrick Merrywood n'ont pas réussi à se classer, dépassant de quelques secondes le temps réglementaire de 2.22. Ils devront prendre part à d'autres courses du genre s'ils veulent s'inscrire dans les prochains programmes.

La victoire de Lynn Ibaf est assez remarquable en 2.18 si l'on considère qu'il brise son allure une fois perdant ainsi quelques secondes. Il s'est pourtant ressaisi et a fini bon premier.

La deuxième course

La deuxième épreuve ne mettait en lice que des poulins. Mighty Consul, un descendant de Thunder Clap et propriété de l'écurie Badeau et Fils, a amblé le mille en un temps de 2.17. Il était conduit par A. Côté. Cet ambleur de deux ans, frère de Suzanne Clap, est sorti de la troisième position au quart, a fait une poussée et est venu vaincre Royal Ibaf par un nez au fil d'arrivée.

Trois autres poulins se sont également qualifiés. Ce sont : Dean Ibaf en 2.17.2, Isota Vick en 2.18.3 et Star Hanver en 2.20.2. Shirley Harmony a été incapable d'atteindre le temps réglementaire de 2.22, qui avait été fixé pour cette classe de poulains, et sera obligé de se reprendre avant d'être inclus dans un prochain programme de courses.

Le secrétaire André Olnet a déclaré que des courses de qualification, telles que celles d'hier, seraient présentées de nouveau durant toute la saison, selon le besoin.

Trois clubs de baseball au lieu de quatre, à Asbestos

ASBESTOS. — Les dirigeants du baseball, à Asbestos, ont décidé que le nombre des équipes faisant partie de la ligue junior de baseball d'Asbestos sera réduit de 4 à 3 qu'il était au cours des dernières années.

La raison donné pour ce changement est le manque de joueurs de calibre, ce qui forçait les instructeurs à recruter des joueurs au sein de la ligue Juvénile de baseball.

Plusieurs nouveaux règlements ont été adoptés au cours de la dernière réunion, concernant entre autres la limite d'âge et le nombre maximum de joueurs pour une même équipe. La limite d'âge pour évoluer dans la ligue est d'être âgé de moins de 20 ans le 1er mai.

Chaque équipe aura 25 cartes à sa disposition, mais les instructeurs n'auront droit en aucun temps d'avoir plus de 18 joueurs sous contrat. Toutes les cartes d'adhésion devront être signées avant le 1er août.

A la même réunion, on a procédé aux élections d'un nouveau bureau de direction de la ligue qui a été réduit à seulement 4 membres. M. André Béliste a été réélu président et M. Jos. Labonté, élu vice-président. M. Léonard Grimard, demeure secrétaire-trésorier, et M. Connie Dion a été nommé gérant de la ligue.

Les trois instructeurs auront le droit d'assister aux réunions du bureau de direction et le droit de parole. Ils n'auront cependant pas droit de vote dans les décisions de la direction.

L'ouverture de la ligue aura lieu le dimanche, 11 juin, alors qu'un programme double sera présenté. Les joutes régulières seront disputées les lundi, mercredi et dimanche de chaque semaine. Un calendrier sera déterminé au cours d'une prochaine réunion de l'exécutif.

La direction de la ligue a décidé d'engager un marqueur officiel afin de tenir un dossier des performances de chaque joueur.

Ligue de balle-molle sénior

L'hôtel Albert défait le Manoir de l'Estrie, 8 à 6

SHERBROOKE. — Commettant le minimum d'erreurs et frappant en temps opportun, l'Hôtel Albert a disposé du Manoir de l'Estrie au compte de 8-6 lors d'une joute régulière de la ligue de balle-molle senior de la cité, disputée, hier soir, au parc Dufresne. La deuxième joute à l'affiche, qui devait opposer le Pour Vous Messieurs et le Lamontagne Shell Oil, a été remise à cause de la pluie.

Le calendrier régulier a commencé lundi dernier, mais la joute d'hier soir marquait l'inauguration de ce circuit du président Rodolphe Gamache. Une courte cérémonie a précédé cette joute.

Quelques personnalités ont assisté à cette cérémonie et on y remarquait MM. Antonio Pinard, conseiller municipal, Gaston Lebrun, surintendant des parcs municipaux, Armand Blais, représentant de Me Maurice Allard, député de Sherbrooke aux Communes, Jean-Louis Dupuis, président honoraire et bienfaiteur de la ligue, ainsi que MM. Albert Poulin et Eugène Gingras, deux commanditaires.

Jean-Paul Pépin, le lanceur gagnant, a été la vedette de la joute et le principal artisan de la victoire de l'Hôtel Albert. Il n'a fauché que trois frappeurs au marbre, mais il s'est distingué au bâton avec un simple, un double, un triple et un circuit en quatre apparitions au bâton.

Gérard Moisan, de la même équipe, s'est particulièrement distingué à la fin de la joute en attrapant un long coup au champ extérieur qui aurait permis au Manoir d'égaliser les chances. Le Manoir tentait alors un ralliement et cette prise a tout simplement étouffé ce ralliement qui devenait de plus en plus menaçant.

Gérard Gagné a été le lanceur perdant. Il a retiré quatre frappeurs sur des prises mais il a accordé sept buts sur balles. Pour les perdants, Rousseau a été le meilleur avec trois en quatre, tandis que Clark y allait d'un simple et d'un circuit. Hervé Côté a réussi deux coups sûrs en quatre apparitions. Jack Dubois a été le meilleur sur la défensive pour les perdants.

L'équipe de l'Hôtel Albert n'a donc pas encore connu la défaite dans ses deux premières joutes de la saison. Sa première joute s'est terminée au compte nul de 8-8, lundi soir dernier, contre le Lamontagne Shell Oil.

Sommaire

Hôtel Albert	0	1	0	1	4	0	2	—8 7 1
Man. de l'Estrie	0	0	0	0	3	0	3	—6 9 1

Si l'inscription est véridique

Les classes ne devraient pas manquer, à Coaticook

COATICOOK. — La pénurie de locaux à la Commission scolaire de Coaticook ne s'agravera pas à l'ouverture des classes en septembre prochain. C'est du moins ce que laisse croire les résultats de l'inscription obligatoire des débutants, qui a eu lieu ces jours derniers. En effet, seulement 176 élèves se sont inscrits en première année.

On est toutefois porté à croire que plusieurs parents ont négligé l'avis de la commission scolaire et n'ont pas encore inscrit leurs enfants. L'année dernière, 195 nouveaux élèves avaient commencé la classe en première année et ce nombre marquait une réduction sensible du nombre habituel de débutants, nombre qui depuis quelques années augmentait à un rythme constant. Le décalage de l'année dernière a semblé causé par la décision de la commission scolaire d'imposer une limite d'âge, se rapprochant des limites établies par le département.

Cependant, pour l'année à venir, le nombre des commençants aurait dû reprendre son rythme progressif. De toute façon, la commission scolaire se basera sur le nombre d'inscriptions pour organiser ses locaux et engager ses professeurs. Les parents avaient été avertis et si en septembre il arrive quelques dizaines d'élèves non inscrits, ils devront subir les inconvénients de leur négligence, c'est-à-dire retourner chez eux en attendant l'aménagement de nouvelles classes et l'engagement de professeurs, ce qui n'est plus facile à la mi-septembre.

Se basant sur l'inscription, l'école Gendreau recevrait seulement 57 élèves, comparativement à 85 l'année dernière. Marie-River en recevrait 34 contre 33 l'année dernière, et Mgr-Durand 85 au lieu de 76. Ces écoles, semble-t-il, n'auront pas de nouveaux problèmes. Cependant, à St-Michel où on reçoit des élèves plus avancés, il est probable que l'espace fasse défaut. On attend, à l'école St-Michel, 28 élèves de plus que l'année dernière. On projette cependant d'équilibrer cette différence en déversant le surplus d'élèves à l'école Mgr-Durand.

Donc, si l'inscription a donné des résultats exacts, il n'y aura pas de problème. La Commission scolaire se préparera à recevoir les élèves inscrits et personne ne pourra lui reprocher d'avoir compté sur des chiffres précis et négligé les probabilités, alors que les parents n'avaient seulement qu'à coopérer.

Nécrologie

Mme LUCIEN COUTURE

BROMPTONVILLE. — Mme Lucien Couture née (Blanche) Lavigne, de Bromptonville, est décédée à l'âge de 50 ans.

Elle laisse ses enfants : Mme Fernand Thibault (Réjeanne), de Bromptonville, Mme Normand Dupré (Lucille), de Sherbrooke, Robert, Marie-Paule et Lise, de Bromptonville; ses frères et soeurs : Edouard, de Trois-Rivières, Albert et Mme Prest Cloman (Alice), de Kénogami.

Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui.

MME WILLIAM ELLIS

SHERBROOKE. — Mme William Ellis, née (Marie-Louise) Clément, de Sherbrooke, est décédée à l'âge de 84 ans.

Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui.

MME RAYMOND LESSARD

SHERBROOKE — Mme Raymond Lessard, née (Ida) Grenier, de Montréal, est décédée à l'âge de 58 ans.

Outre son époux, elle laisse ses frères et soeurs : Mme John Testa, de Sherbrooke, Mme Alcide Lablanc, d'Asbestos, Mme Wilfrid Godbout, de Sorel, Roland, de Sherbrooke.

Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui.

20e anniversaire des abstinents d'East Angus

EAST ANGUS. — Les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc d'East Angus ont souligné, dimanche dernier, le vingtième anniversaire de la fondation de leurs cercles par une grande journée antialcoolique.

Le matin, tous les membres se sont rendus en cortège à l'église St-Louis-de-France pour assister à la messe de 9 h. 30.

Dans l'après-midi, la troupe de Pierre Daigneault, de Montréal, a joué au bénéfice des jeunes un drame antialcoolique intitulé "Les Chaines du Péché".

La même pièce a été reprise à 8 h. du soir pour le bénéfice des grandes personnes devant une salle comble. La représentation a été précédée par la remise par le chanoine Pierre Labrecque, curé de la paroisse St-Louis-de-France, et par MM. Gérard Roberge, président régional, Moisan, vice-président diocésain, et Jean-Marc Gendron, président local, de décorations de vingt ans à des membres. Il s'agit de Mmes Célestin Lafontaine, Bernard Palmer, Alphonse Roberge, Eugène Bégin, Yvan Savaria, Gérard Bergeron, Omer Bergeron, Donat Coulombe, Armand Fréchette, Wilfrid Lavigne, Edouard Bergeron, ainsi que le chanoine Pierre Labrecque et MM. Omer Bergeron, Théophile Bergeron, Gérard Gendreau, Lucien Gosselin, Fernando Jacques, Gilles Massé, Benoit Olivier, Gérard Tessier, Adolphe Trépanier, Edouard Bergeron, Emilien Bisson, Irénée Bourque, Donat Coulombe, Thomas Hallé, Emmanuel Massé, Rolland Tessier, Arthur Thivierge et Lucien Bilodeau.

Travaux de chômage nombreux, à Thetford

THETFORD. (DNC) — Quelque cent quarante-huit chômeurs sont actuellement au service de la ville, employés aux divers travaux entrant dans le cadre de l'aide gouvernementale accordée aux municipalités pour combattre le chômage.

Sur ce nombre, la majorité travaille à l'amélioration des abords des réservoirs où, notamment, a lieu la plantation de 10,000 pieds d'épinettes. L'autre partie est utilisée sur les travaux de construction du centre civique.

On ne sait pas le nombre exact, mais il devrait approcher de la cinquantaine.

CANTONS DE L'EST SPORTS

D'un sport à l'autre

par **Jean-Louis de LESELEUC**

La ligue Commerciale de balle-molle de Sherbrooke a présenté son deuxième programme, mardi soir dernier, et des améliorations ont pu être constatées en ce qui regarde la condition des joueurs des différentes équipes qui ont évolué, soit au parc Dufresne soit au parc Sangster.

Lors du premier programme, certaines équipes étaient littéralement écrasées par des pointages plutôt élevés, tels que 37-4E T 18-2, mais mercredi soir, bien que le pointage ait été encore assez élevé, la lutte a été plus serrée et les joutes plus intéressantes.

La petite ligue de baseball Sherbrooke-Lennoxville débutera le 29 courant, mais l'ouverture officielle n'aura lieu que le 3 juin prochain, alors qu'un programme spécial a été préparé pour la circonstance. La vedette du hockey Henri Richard sera à Sherbrooke pour la circonstance.

Ce circuit a toujours été très populaire auprès des parents de ces "petits" qui font le début dans ce sport. Le président de la ligue, Bill Smith, a déclaré que quatre équipes évolueront dans son circuit encore cette année. Ce sont les Red Sox, les White Sox, les Indians et les Tigers qui seront respectivement pilotés par Alex Stewart, Luc Grégoire, Bom Morin et Bill Bacon. Ce dernier sera assisté de Bruce Smith.

La ligue de la vallée Massawippi a repris son activité et l'ouverture s'est faite au parc Memorial, de Beebe. Le président de la ligue, M. Albert Noël, a lancé la première balle, assisté de M. Ernest Pouliot, de Magog, bienfaiteur des équipes d'Ayer's Cliff et de Bolton. Ayer's Cliff a remporté les honneurs de cette première joute en disposant du Beebe au compte de 15-11. Ce circuit comprend cinq clubs : Ayer's Cliff, Beebe, Orleans, Nirth Troy et Bolton.

La nouvelle ligue de baseball Junior de l'OTJ fera ses débuts, dimanche soir, au stade de la rue du parc alors que les Athlétiques en viendront aux prises avec les Braves. Le radio-téléthon n'est plus maintenant qu'un mauvais souvenir et les dirigeants consacrent leur temps à la formation des autres ligues Juvénile, Midget, Bantam, Pee Wee et Mosquito. Une assemblée doit avoir lieu, samedi après-midi, pour mettre la dernière main aux préparatifs de cette ouverture de dimanche soir et afin de régler plusieurs questions de régie interne.

Malgré une température plutôt maussade, les Alouettes de Sherbrooke de la ligue Provinciale de baseball des Cantons de l'Est tiennent régulièrement leurs pratiques au stade municipal en vue de leur prochaine joute qui aura lieu, dimanche prochain, à 2 h. alors que les Royaux de Drummondville seront le club visiteur.

Maintenant pilotés par Claude Ruel, les Alouettes ont bien confiance de connaitre une série de victoires. Ils ont "brisé la glace", dimanche soir dernier, en remportant leur premier gain et ce, aux dépens de l'équipe de Waterloo au compte de 3-2 en dix manches.

Le dernier club de golf de la région à faire son ouverture sera le club du Mont Orford, de Magog. Cette ouverture aura lieu samedi prochain et le traditionnel tournoi "président-vice-président" sera tenu pour la circonstance. Ce tournoi sera suivi d'une soirée récréative au club.

Plus de 150 spectateurs ont assisté, hier après-midi, aux deux courses de qualification, présentées à la piste de Sherbrooke. Ce qui prouve une fois de plus l'intérêt que l'on porte à ce sport à Sherbrooke. Ces courses de qualification ont du bon en ce sens que les courses seront plus serrées et ainsi plus intéressantes.

Cinquante cadets d'Asbestos délégués à des camps d'été

ASBESTOS. — Cinquante cadets de l'air, appartenant à l'escadrille d'Asbestos, participeront à des camps d'été de l'aviation canadienne au cours de la période des vacances scolaires.

De ce nombre, deux se rendront au camp d'été de Borden pour une période de sept semaines, deux autres ont obtenu des bourses de vol et suivront des cours de pilotage, à Loretteville, près de Québec, et enfin, un groupe de 46 cadets participeront à un camp de deux semaines, à la base de St-Jean.

Ce nombre portera à près de 300 les cadets de l'escadrille d'Asbestos qui ont participé à des camps d'été au cours de ses cinq ans d'existence.

Pendant cette période, 175 jeunes ont participé aux camps d'été réguliers, soit à St-Jean ou à Clinton, six ont bénéficié de bourses de vol et ont réussi leurs examens de pilote, 30 ont suivi des cours dans des instituts techniques de radar et de mécanique d'aviation et sept autres ont complété, avec satisfaction, le cours de sept semaines au camp d'été de Borden.

En 1959, le cadet J. Deneault de l'escadrille d'Asbestos, a fait partie d'un groupe de 15 qui a été échangé avec un groupe américain pour des visites au Canada et aux Etats-Unis. La même année, un groupe de 115 cadets d'Asbestos se sont rendus à la base St-Hubert, près de Montréal, afin de visiter les installations.

Toujours en 1959, l'escadrille locale s'est méritée le trophée du vice-maréchal de l'air, emblème de la meilleure escadrille de la province.

L'an dernier, un groupe de 100 cadets de Winnipeg ont rendu visite à l'escadrille d'Asbestos et en ont profité pour visiter les installations minières de la Canadian Johns Manville d'Asbestos.

Enfin, deux anciens cadets d'Asbestos, faisant maintenant partie de l'aviation, seront diplômés le 28 courant. Serge Houle recevra ses ailes de pilote et Serge Aubut sera diplômé navigateur.

Plus de 400 assureurs-vie à Sherbrooke à la fin du mois

SHERBROOKE. — Quatre cents assureurs-vie sont attendus à Sherbrooke à l'occasion du congrès qui se déroulera le mercredi 31 mai, sous la présidence de M. André Laberge, Sherbrooke, et qui sera marqué de la visite de M. C. B. Lindsay, de Vancouver, président de l'Association du Canada.

M. Lindsay sera incidemment le conférencier invité au grand banquet qui réunira la majorité des assureurs-vie de la rive sud, à l'hôtel Sherbrooke, à 6 h. du soir.

Un congrès des Gardes paroissiales à Disraeli

DISRAELI. — Le cinquième congrès de l'Union des Gardes paroissiales du diocèse de Sherbrooke aura lieu cette année à Disraeli, les samedi et dimanche, 27 et 28 courant.

Plusieurs activités ont été organisées pour faire un succès de ce congrès. Plusieurs centaines de personnes sont attendues.

L'inscription des délégués aura lieu samedi après-midi, à l'Académie Pie XII. A 7 h. 30 de la soirée, une assemblée de l'état major diocésain sera tenue au sous-sol de l'église de Disraeli.

A 8 h. de la soirée du 27, les aumôniers, commandants, présidents, secrétaires et trésoriers ainsi que les ordonnances tiendront des réunions de comités.

Dimanche

Le programme de dimanche débutera par une assemblée de l'état major diocésain à l'Académie Pie XII, à 9 h. de l'avant-midi. Elle sera suivie, à 10 h. 15, du rassemblement des unités dans la cour de l'académie.

Une parade précédera la messe, célébrée à 11 h. de l'avant-midi, en l'église paroissiale.

Un banquet sera servi à 1 h. de l'après-midi au pavillon de l'hôtel et des parades se mettront en branle pour le reste de l'après-midi.

Le défilé de 3 h. 30 empruntera la rue Hamel, l'avenue Champlain, les rues St-Jean, St-Joseph, avenue Jacques-Cartier, la rue Laurier, l'avenue Champlain, l'avenue Montcalm et la rue Hamel.

Contrôle sévère des achats exercé désormais à Windsor

WINDSOR. — Le Conseil municipal de Windsor a fortement insisté sur l'invitation du maire Raymond Noël pour que soit appliqué intégralement le système de réquisition qui existe déjà depuis quelques années en ce qui a trait aux achats effectués pour l'administration municipale.

Le maire Noël a souligné que les réquisitions ne sont pas souvent employées et qu'elles le sont souvent mal. Secondé par tous les conseillers, M. Noël veut demander à tous les marchands de produire leurs comptes dans les huit jours qui suivront l'achat. Il a de plus insisté sur le fait que les factures qui ne seront pas accompagnées d'une copie de la réquisition ne seront pas acceptées.

Cette politique rigide facilitera le contrôle des dépenses d'administration par le Conseil municipal et permettra aux présidents des différents comités de suivre de plus près l'évolution des travaux ainsi que les dépenses d'argent affectées à ces travaux.

Le Conseil municipal a invité les représentants de la firme Côté-Lemieux, Carignan et Bourque à les rencontrer le soir, 25 courant, pour décider de l'application concrète du règlement 252 qui prévoit la réfection de la rue St-Ambroise et l'amélioration ainsi que la réparation de plusieurs autres rues.

Le Conseil municipal recevra dimanche les personnalités présentes à Windsor pour l'inauguration de l'opération CP. Une réception civique aura lieu à midi dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville.

Les autorités municipales de Windsor ont reconnu l'autorité de la Corporation des sports et loisirs sur les parcs municipaux compris dans le secteur s'étendant de la 6e à la 8e Avenue et de la rue St-Georges à la rivière Watepeka.

C'est ce qui ressort d'une discussion qui s'est élevée à la table du Conseil au sujet d'un groupe de joueurs de fer qui se sont dits insatisfaits des conditions qui leur étaient faites dans le parc municipal. Le Conseil a répondu qu'il préférait remettre à plus tard sa décision au sujet de la demande de quelques joueurs.

Ceux-ci demandaient à la ville de leur fournir à un autre endroit le terrain et une partie du matériel pour l'installation d'un deuxième jeu de fer.

Les trois directeurs généraux de la Corporation des sports et loisirs ont expliqué aux conseillers municipaux que la CSP en prenant l'intérêt de la ville avait refusé à certains joueurs de fer des choses que le Conseil municipal lui-même aurait refusées. Il s'agit en l'occurrence de la permission d'installer une toilette, un restaurant et consommer de la boisson alcoolique au parc municipal dans les environs du kiosque de la fanfare.

Les directeurs de la CSL ont souligné qu'ils ne s'objectaient d'aucune façon à ce que le Conseil contribue à l'installation d'un deuxième jeu s'il en assume lui-même la responsabilité et se sont dit prêts à opérer le présent jeu de fer et à accepter n'importe qui comme membre de ce club, à la condition unique que chacun respecte les règlements provinciaux et municipaux.



M. JOSEPH-U. BRAZEAU, de Sherbrooke, présentement directeur des services de transport du chemin de fer Quebec Central, qui deviendra, à la fin du mois, directeur adjoint de la région de l'Atlantique au Pacifique Canadien, en remplacement de M. François Pouliot, de Montréal, qui prend sa retraite.

L'impasse demeure à la Richmond Pulp

SHERBROOKE. — Au moment d'aller sous presse, les négociations post-arbitrales entre la Richmond Pulp, de Bromptonville, et le syndicat de ses employés affilié à la CSN se poursuivaient pour une deuxième journée et l'impasse de la veille ne semblait pas prête de se résoudre.

Interrogé au téléphone, le président Joseph Viboux, de la partie syndicale, a déclaré au cours de la soirée que peu de progrès avait été enregistré durant la journée et qu'on prévoyait poursuivre les entretiens jusqu'aux petites heures du matin. Il n'a pas mentionné la date d'une prochaine rencontre, mais il se pourrait que les pourparlers reprennent aujourd'hui.

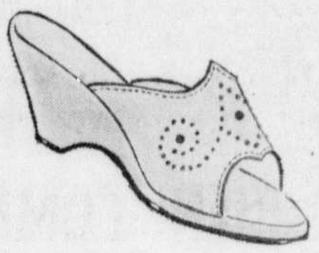
Les représentants syndicaux ont reçu comme mandat de l'assemblée générale de s'en tenir aux recommandations du tribunal d'arbitrage. L'assemblée de dimanche a voté dans une proportion de 96.4 pour cent en faveur du déclenchement de la grève au moment opportun si l'entente ne se réalisait pas.

Par ailleurs, le conseil central des syndicats nationaux de Sherbrooke a formulé son appui entier aux positions adoptées par les ouvriers de Bromptonville et ceux de la Penman's, à Coaticook. Dans ce dernier cas, les négociations post-arbitrales se poursuivent à Montréal avec les représentants des syndicats des usines de St-Hyacinthe et Coaticook; un vote de grève a également été pris.

Obtenez plus pour votre dollar en profitant de ces **AUBAINES!**

SANDALES ELASTIQUES
blanc, noir ou beige.
Pointures : 4 à 9.
$1.99





MULES EN CUIR
blanc, beige, vert.
Pointures : 4 à 9.
$1.99

BIENVENUE A NOTRE NOUVEAU MAGASIN
situé à 1679 Ste-Catherine Est (près Papineau)

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

BOTTINES SPORT
Enfants — 6 à 10 : 99¢
Garçons — 1 à 5 : $1.29
Garçonnets 11 à 13 : $1.19
Hommes 6 à 11 : $1.49

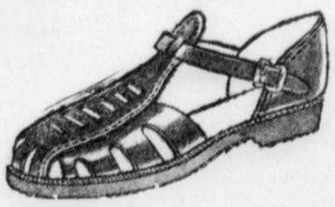


OUVERTS JEUDI ET VENDREDI SOIRS jusqu'à 10 hres



SOULIERS OXFORDS
noirs ou bruns, à trépointe "Goodyear", empeigne en mèche, semelles de cuir.
Pointures 6 à 11 : $8.99

SANDALES EN CUIR
Semelles en caoutchouc-mousse.
Pointures 6 à 11 : $3.49





Très confortable pour la marche
Cuir brun, noir, beige, vert.
Pointures : 4 à 9 : $4.49

Pas de commandes postales

MONTREAL

268 O., rue STE-CATHERINE	UN. 1-4642
1679 est, STE-CATHERINE	LA. 4-2791
1357 est, rue MONT-ROYAL	LA. 1-7557
1905, rue CENTRE	WE. 3-7705
3151, rue MASSON	RA. 7-4496
3639 O., rue NOTRE-DAME	WE. 3-4177
3721 est, rue ONTARIO	LA. 5-0231
5627 AVENUE DU PARC	CR. 1-2746
7046, rue ST-HUBERT	CR. 1-5068
6634, rue ST-HUBERT	CR. 1-9542
3727, rue WELLINGTON, Verd.	PO. 7-3550
886, boul DECARIE, St-Laurent	RI. 7-8322

25 MAGASINS

J.B. Lefebvre Limitée

Siège social et magain principal
872 est, STE-CATHERINE, Montréal, Qué.
Victor 9-4254

EXTERIEUR

100, rue Wellington-Nord, Sherbrooke
34 ouest, rue Principale Hawkesbury, Ont.
136, rue St-Jacques, St-Jean, Qué.
143, rue Principale, Granby, Qué.
175 est, rue St-Joseph, Québec, Qué.
177 sud rue Notre-Dame, Thetford-Mines, Qué.
297, rue Dalhousie, Ottawa, Ont.
367A, rue Des Forges, T.-Rivières, Qué.
405, rue Labelle, St-Jérôme, Qué.
155 est, rue Racine, Chicoutimi, Qué.
323, rue Davis, Arvida, Qué.
341, rue St-Dominique, Jonquière

DRUMMONDVILLE BOIS-FRANCS THETFORD MINES

BUREAU DE DRUMMONDVILLE : 316A, RUE HERIOT — TEL. : GR. 8-2589

BUREAU DE VICTORIAVILLE : 68 OUEST, RUE NOTRE-DAME — TEL. : PL. 2-4579

BUREAU DE THETFORD MINES : 335 OUEST, 7e RUE — TEL. : FE. 5-2345

Le camp de santé sera ouvert le 3 juillet, à Drummondville

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — Pour la 17ème année consécutive, le camp de santé de Drummondville ouvrira ses portes cet été pour recevoir les enfants dont la santé est débile. Le premier groupe de jeunes entrera lundi, le 3 juillet.

C'est M. Jean-Noël Ally, secrétaire du camp, qui a annoncé la nouvelle, hier, à Drummondville. Il a précisé que le premier groupe compterait 106 garçons de 8 et 9 ans qui y demeureront pour une période de trois semaines, jusqu'au 22 juillet.

Un second groupe composé de fillettes de 8 et 9 ans arrivera le 24 juillet pour un période de trois semaines, et ce jusqu'au 12 août.

Une sélection

Les parents qui veulent faire profiter leurs enfants d'un régime de santé devront se présenter pour y faire leur demande, lundi le 29 mai entre 7 h. 30 p.m. et 9 h. p.m. à la salle des Filles d'Isabelle, située au deuxième étage, au dessus du restaurant Taft, 494, rue Lindsay.

Des membres de l'Ordre des Filles d'Isabelle seront à la disposition des parents pour accepter les inscriptions. La direction du camp serait heureuse de satisfaire tous et chacun, mais on comprendra qu'avec une possibilité de 106 admissions par groupe, il lui est absolument impossible de répondre à la demande de quelque 500 applicants.

Il devient donc de toute nécessité qu'une sélection soit faite. Il est bien entendu que seuls les enfants de santé débile et issus de familles peu fortunées seront acceptés.

Oeuvre des Richelieu

Depuis un an, le club Richelieu a accepté de prendre à sa charge la direction du camp de santé, fondé il y a 17 ans par une corporation. Le Dr Jean-Marc Morin est le président du bureau de direction.

Depuis une dizaine d'années, les religieuses de Notre-Dame-du-Bon-Conseil s'occupent des enfants qui leur sont confiés. Autrefois, cette tâche était le lot de prêtres du diocèse secondés dans leurs efforts de séminaristes en vacances.

Le camp de santé est situé sur la rive nord, à deux milles de Drummondville. Le pavillon central a trois ailes et les enfants profitent des avantages d'une magnifique piscine.

Ouverture de la campagne de l'échevin R. Lachapelle

VICTORIAVILLE. (N.F.) — Le conseiller sortant, au siège no 4, M. Raoul Lachapelle, qui a toutefois décidé de briguer à nouveau les suffrages, a déclaré à l'ouverture de sa campagne pour obtenir un troisième mandat consécutif : "Je suis fier de dire à tous que l'équipe actuelle et moi avons rétabli, à l'hôtel de ville, conformément aux engagements pris en 1958, un régime de stricte économie, avons fourni à tous les citoyens les services publics essentiels, avons respecté la volonté populaire exprimée par les référendums, avons restauré la liberté de parole à l'hôtel de ville, avons exigé des soumissions pour les travaux et les achats municipaux.

L'enquête

"Quant à l'enquête promise pour vous dévoiler la situation financière à nu, une revision des papiers a révélé que le déficit de l'année 1957-58 était de $62,488.52, ce qui représentait une augmentation importante de .20 du $100 de taxe. La dette réelle de l'administration Jutras étant de $140,000, nous avons obtenu de la Commission municipale de Québec de pouvoir la payer sur une base de 20 ans, par un règlement approuvé par vous, propriétaires, soit celui portant le no 58 n.s. Même si on peut discuter sur la perfection de l'administration Roland Provencher, il faut dire sans ambages que, dans son ensemble, elle fut une des plus progressives et des plus pratiques. Notons brièvement des travaux de pavage et d'asphalte dans tous les coins de la ville, des travaux d'envergure d'aqueduc et d'égout, qui ont permis la montée en flèche de la construction domiciliaire, l'aménagement du centre de la ville, dit place Olivier-Perreault, qui est certes une oeuvre bien appréciée."

Assistance publique

Parlant ensuite de son département du bien-être social et de l'assistance publique, il allégua que, depuis quelque temps, certains adversaires connus entretenaient le soupçon qu'il serait malhonnête. "N'est-ce pas Me Beaudet, dit-il, qui soulevait le voile, dans une conférence, en annonçant le tripotage de l'assistance publique ? Disons que sous le règne du maire Provencher, soit de 1958 à 1960, je fus en butte à toutes sortes d'accusations, mais on n'a pas encore prouvé que j'avais pris un sou à l'hôtel de ville, pas même vous, Me Beaudet. A l'instigation de vos amis, quatre actions ont été prises et trois furent retirées. L'an dernier, durant la campagne provinciale, les gros canons de l'Union nationale du comté, et Me Beaudet était du nombre, ont cherché par tous les moyens à salir ma réputation, dans la région des Bois-Francs. Un journal local imprimait des articles foncièrement libelleux et diffamatoires contre moi, afin de se créer de nouveaux abonnés. Bien plus, les plus osés de mes adversaires disaient : "On va tout faire pour qu'il démissionne et, dès qu'il l'aura fait, on retirera les actions prises contre lui".

"Eh bien, citoyens, je n'ai pas démissionné, parce que j'avais été élu par vous, et que c'est vous qui allez me juger. Quant à moi, je garde ce sentiment d'avoir bien servi les pauvres et tous les citoyens qui ont requis mes services dans la tâche du bien-être social et de l'assistance publique. Je n'ai jamais pris un sou, et j'ai reçu les frais de représentations de $100 par mois, qui me sont dévolus et que je calcule gagner honorablement. Je suis prêt à continuer à me dévouer, si vous m'élisez le 1er juin prochain, car j'ai toujours eu pour devise ces quelques mots pleins de sens et de très haute portée, dans les fonctions publiques : faire de son mieux, servir et non se servir".

A Victoriaville

M. Côté ouvre sa campagne avec une violente sortie

VICTORIAVILLE. (N.F.) — L'ouverture de la campagne à l'échevinage de M. Alphonse Côté, un ouvrier dont le mandat comme conseiller expire cette année et qui entre de nouveau dans la lutte pour tenter d'obtenir de nouveau son siège au No 2, a été marquée par une violente sortie faite contre un candidat à la mairie.

Le rejeton, non la famille

D'ailleurs, dans un communiqué, il a déclaré : "Comme simple ouvrier, je servirai d'abord une leçon de savoir-faire à un grand avocat de 22 ans de pratique. Me Beaudet invoque l'honorabilité et l'ancienneté de la famille dont il est le rejeton et cela, pour s'attirer des votes de sympathie. Cette façon de faire est tout à fait déplacée. Ferions-nous preuve d'un égal manque de jugement si nous invoquions à l'encontre d'un tel argument les mérites de nos propres familles ? Ainsi, une foule de braves gens serait impliquée de force dans une lutte qui ne les concerne pas directement. Ce n'est pas la famille Beaudet qui veut être maire, mais son rejeton. Avec un égal manque de jugement, ce même rejeton est venu nous dire à la radio, en février dernier, qu'il était hypothéqué dans tous ses biens, sauf dans son honneur. A la connaissance de tout le monde, il n'a pas élevé une grosse famille, n'a pas eu de grosses malchances et semble avoir fait d'énormes revenus, d'après ce qu'il laisse entendre. Pour justifier le compte de $4,085 qu'il réclame à la ville, il invoque son titre de grand avocat et ses 22 ans de pratique. On me dit qu'un grand avoat, comme il se prétend l'être, doit se faire un revenu de $15,000 à $20,000 par année avec la pratique privée. Comme procureur de la couronne, cela rapportait de $10,000 à $12,000 environ, comme greffier de la ville et ses "à-côtés" quelque $5,000. Depuis de nombreuses années, Me Beaudet aurait donc fait des revenus de $30,000 à $35,000 par année approximativement.

Compte demandé ?

"Quelle sorte d'administrateur est-il donc pour en être arrivé à crier sa faim à la radio comme il l'a fait en février dernier quand il a annoncé à un public stupéfait qu'il était hypothéqué jusqu'aux limites de l'honneur. Le passé est garant de l'avenir ; celui qui ne sait pas administrer son propre bien personnel ne peut pas prétendre faire mieux avec les biens du public. Il faut tout de même être sérieux et exiger de nos administrateurs publics un minimum de prévoyance et d'équilibre. Qui de nous voudrait une ville hypothéquée jusqu'aux limites de l'honneur ? On nous parle de paix à l'hôtel de ville. Qui, mieux que mes collègues et moi-même, peut se vanter d'avoir fait régner la paix pendant 3 ans à l'hôtel de ville ? A part l'incident provoqué par Me Beaudet lui-même, délibérément et malicieusement je dirais, peut-on imaginer plus d'harmonie dans une administration ? La paix, nous l'avons eue au prix de nombreux sacrifices, même si nous avons connu l'ennui d'un nuage noir. Nous aurions pu l'éviter en l'achetant pour $4,085, soit en payant à Me Beaudet un compte qui nous paraissait grossièrement exagéré. On aurait pu s'en dispenser en laissant Me Beaudet construire une arche de $20,000 dont le comité du centenaire ne voulait pas et que nous ne désirions pas nous-mêmes, mais que nous aurons si Me Beaudet est élu. On a tout fait pour conserver cette paix à l'hôtel de ville, mais on n'a pas voulu la faire respecter à la façon des Russes. Comme dernier mot, j'invite l'électorat à examiner honnêtement ce que j'ai fait durant mon mandat avec mes collègues et lui demande de m'accorder son appui par son vote, afin que je puisse continuer à lui donner une administration honnête, économe, progressive et harmonieuse comme celle que nous vous avons donnée depuis 3 ans."

La semaine de la technologie sera marquée, à Drummondville

DRUMMONDVILLE. (A.B.)— Par proclamation du gouverneur général du Canada, la semaine du 28 mai au 3 juin a été nommée "la semaine de la technologie". Pour collaborer avec cette semaine de perfectionnement, le club des Contremaitres de la Canadian Celanese tiendra une session d'études les 26 et 27 mai, sous la direction de Me Emile Roland, docteur en droit et professeur à l'université Laval.

La haute direction de la compagnie a promis son entière collaboration et M. Maurice Jones, gérant de l'usine locale, favorise hautement ce projet. Ce geste est fort apprécié par chacun des membres du club.

Les sujets développés seront les suivants : vendredi 26 mai: "Comment doit-on agir envers nos subalternes?", et le samedi 27 mai, on étudiera : "Comment s'adapter progressivement à l'administration?".

Ces cours ont été préparés en collaboration avec l'université Laval et seront donnés entièrement en français à la Canadian Celanese.

Remise de certificats

Une importante cérémonie de remise de certificats vient d'avoir lieu à l'usine. En effet, un total de 53 étudiants qui ont suivi et complété avec succès le cours de "modern supervisions" recevaient des certificats. De plus, 28 autres étudiants ayant complété le cours en fabrication de textiles, sous l'égide de l'Institut des textiles de Saint-Hyacinthe, participaient à cette cérémonie.

A cette occasion, on remarquait MM. Maurice Jones, gérant de l'usine; L. A. Lyons, directeur des relations industrielles; J. D. Dion, des relations industrielles et Paul Bédard, représentant de I.C.S.

Dans son message de félicitations, M. Maurice Jones a déclaré que "nous devons tous travailler, non seulement pour maintenir notre situation économique en regard de l'augmentation croissante de la compétition sur nos marchés, mais aussi pour l'améliorer. Notre industrie se pose en défi à ces conditions.

"Cette industrie ne peut être progressive qu'en relation avec nos efforts individuels", a-t-il ajouté. "Nous devons venir au travail pour travailler et comme contremaitres, nous devons donner l'exemple en travaillant. Vous devez faire en sorte que les employés qui sont sous vos ordres fassent la même chose. Il ne peut exister de prospérité là où nos efforts sont diminués en arrivant au travail en retard, en travaillant nonchalamment ou en arrêtant avant le temps fixé. Si nous travaillons tous ensemble dans l'usine avec un esprit d'équipe, nous ne pourrons faire autre chose que de prospérer".

Le directeur des relations industrielles, M. L. A. Lyons, s'est aussi adressé au groupe et lui a offert ses félicitations pour un travail bien accompli. Il a tenu à souligner les efforts constants fournis par les moniteurs qui ont dirigé ces cours. Il a aussi eu des mots d'appréciation à l'égard de M. Jos D. Dion, qui s'est occupé du travail de coordination. M. Paul Bédard de l'ICS a exprimé à MM. Jones et Lyons sa profonde gratitude pour avoir permis de suivre ces cours et il a félicité les moniteurs et les participants pour les bons résultats obtenus et les progrès accomplis au cours de ces sessions d'étude.

Baseball dimanche à Victoriaville

VICTORIAVILLE. (N. F.) — La section baseball inaugurera officiellement la série des olympiques des jeunes travailleurs, dimanche prochain, au terrain de l'académie St-Louis de Gonzague. Vers 1 h. de l'après-midi les joueurs défileront du collège Sacré-Coeur jusqu'au terrain où s'affronteront les Vics de Guy Mercier et les Braves de Noël Croteau. Une seconde partie mettra aux prises les Indiens de Gilles Pepin et les As de Gilles Lantagne.



M. BEN-GOURION A OTTAWA — Le premier ministre d'Israël a été accueilli aujourd'hui à l'aérodrome d'Uplands, près d'Ottawa, par M. Diefenbaker. M. Ben-Gourion séjournera au Canada dans le cadre de ce qu'il a appelé une mission de renforcement des liens spirituels et matériels entre l'Amérique du Nord et son pays.

Le congrès diocésain des gardes paroissiales a été une réussite

VICTORIAVILLE. (N. F.) — La ville centenaire a chaleureusement accueilli, dimanche, l'Union diocésaine des gardes paroissiales de Nicolet, qui a tenu à Victoriaville les assises de son 10e congrès. Elle a ainsi appuyé l'initiative de la garde Ste-Famille, la plus jeune dans cette union, qui avait pris la responsabilité d'organiser un tel ralliement.

13 gardes

Au cours de cette journée, 13 gardes, dont deux invitées, soit celles de St-Aimé et de St-Isaac Jogues, d'Asbestos, ont participé aux manifestations publiques, qui se sont déroulées dans les différentes rues de la ville en fête, alors que près de 400 membres ont défilé à quelques reprises. Le matin à 8 h. 30, à la salle de l'ermitage St-Joseph, il y eut rassemblement dans la cour, puis départ en parade pour l'église Ste-Famille, où une messe fut célébrée par le capitaine-abbé Gérard Verrier. Durant la cérémonie religieuse, le sermon de circonstance fut prononcé par l'abbé Gabriel Leblanc, aumônier à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

A l'ermitage

Sur l'heure de midi, un banquet fut servi dans la grande salle de l'ermitage et la foule des convives fut si grande que le spacieux local fut rempli à capacité. A l'issue des agapes, diverses allocutions furent prononcées.

Invités

Outre ceux déjà mentionnés, on remarquait également à la table d'honneur : M. Samuel Boulanger, député de Drummond-Arthabaska aux Communes, le capitaine Jean Larochelle, commandant de la garde Ste-Famille, le chef de police Alexandre Boucher, M. Pierre Lambert, prince consort de Mlle Centenaire, le capitaine Claude Levasseur, président des agapes, M. Charles-Deus Jutras, président du comité du centenaire, le lieutenant Gérard Bonneau, chef de protocole, Mgr Alphonse Roux, P.D., V.F., curé de Saints-Martyrs-Canadiens, le major André Goulet, secrétaire-Trésorier de l'Union diocésaine. Ce repas fut servi avec le concours des scouts de Victoriaville.

Longue parade

Dans l'après-midi, une longue parade défila par l'avenue de l'Ermitage, les rues Saint-Augustin, Notre-Dame-Ouest, Notre-Dame-Est, Lavigne, Romulus, St-François, St-Georges, Père Lévesque et Dumas jusqu'à l'église Ste-Famille, où les rangs furent brisés. Ce défilé passa devant plusieurs milliers de personnes installées sur les trottoirs, les parterres, les galeries, dans les entrées publiques et même dans les automobiles stationnées.

A l'hôtel de ville

A l'issue de ce déploiement de grande envergure, qui impressionna fortement le public, les officiels furent cordialement invités à se rendre à l'Hôtel de ville, où ils furent accueillis par S. H. le maire Roland Provencher, et la mairesse, ainsi que par les échevins.

Dans la grande salle de la maison communale en liesse, des allocutions furent prononcées par le premier magistrat de la ville, le lieutenant-colonel J.-Alphonse Paradis, qui porta un toast au succès des fêtes du centenaire. Après le vin d'honneur, la cérémonie civique prit fin avec l'apposition des signatures dans le livre d'or de la municipalité, tandis que la journée était clôturée par un goûter au sous-sol de l'église Ste-Famille pour les membres de cette garde.

Drummondville en bref

DRUMMONDVILLE (A.B.)— M. Dollard Morin, journaliste de LA PRESSE, sera le conférencier ce soir, à 6 h. 30, au souper hebdomadaire du club Richelieu - Drummondville. Le conférencier s'est toujours intéressé aux problèmes des jeunes, de leurs loisirs. Il rédige les pages se consacrant à cet important problème.

M. Ovila Hébert présentera l'orateur invité tandis que les remerciements d'usage seront formulés par M. Claude Gagné. Le souper aura lieu au Manoir Drummond.

Le conseil de Drummondville a accepté un règlement de $23,000. en marge de l'expropriation de la Drummond Transit. Dans une lettre au conseil, l'aviseur légal de la ville explique les motifs qui militent en faveur de ce règlement.

On se souvient que cette mesure d'expropriation avait été rendue nécessaire en 1958 lors de la construction du viaduc du boulevard Saint-Joseph.

Trois règlements ont subi leur première lecture publique, mardi soir, en assemblée publique. Des travaux de pavages et trottoirs coûteront $175,000, tandis que l'achat de la maison Hains et des terrains voisins coûteraient $140,000. Cette propriété est voisine de l'hôtel de ville.

Le conseil projette aussi l'achat de la terre Cardin pour agrandir le parc industriel de la ville. Déjà, Drummondville possède de vastes terrains qui formaient autrefois la ferme Janelle. L'expansion industrielle y connait une vogue.

C'est hier soir qu'avait lieu au gymnase Saint-Frédéric le festival artistique et musical de la commission scolaire de Drummondville. La plupart des écoles y étaient représentées.

La Fanfare des Jeunes, gagnante du trophée Ringuet, a été largement applaudie pour les honneurs remportés récemment. On a procédé à la remise des diplômes de solfège octroyés par le ministère de la Jeunesse.

M. Gilles Fortin était responsable de cette manifestation.

La Société amicale des aveugles organise son onzième pèlerinage annuel provincial au Cap-de-la-Madeleine samedi, le 10 juin. Tous les aveugles sont cordialement invités.

Le transport est gratuit Les réservations doivent être faites avant le 2 juin chez M. Armand Denoncourt, organisateur pour le diocèse de Nicolet, GRanit 8-18-17.

Les cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne-d'Arc de Drummondville sont cordialement invités à participer à leur congrès diocésain, qui sera tenu dimanche, le 28 mai, à Victoriaville.

Cinéma

VICTORIAVILLE

Laurier : aujourd'hui et demain : Bonjour tristesse ; Tu seras un homme, mon fils.
Victoria : aujourd'hui et demain : Amour frénétique ; Station du désir.

PRINCEVILLE

Princess : aujourd'hui : La bourrasque ; Mon père, cet étranger.

PLESSISVILLE

Plessis : aujourd'hui et demain : Le grand désert ; Côte 465.
Colonial : aujourd'hui et demain : Le monde nouveau ; Le monde lui appartient.

Congrès du syndicat du vêtement

VICTORIAVILLE.—La Fédération du vêtement prépare actuellement la tenue de son congrès annuel, qui aura lieu à Victoriaville, la ville centenaire, les 15, 16 et 17 juin prochain. A cette occasion, les délégués devront étudier plusieurs sujets importants, qui feront l'objet de vives discussions. L'organisation de ce projet a été confiée au comité d'éducation du syndicat du vêtement, dont M. Armand Béliveau est le président, tandis que les délibérations seront sous la présidence de M. Jean-Noël Godin. Les assises seront marquées par une grande soirée, le 16 juin au local alors qu'une réception spécifique sera réservée à Mlle Centenaire, soit Mlle Marie Roux.

Pressant appel à la population de Victoriaville

VICTORIAVILLE. (N. F.) — Le comité du centenaire lance de nouveau un pressant appel à la population de Victoriaville pour obtenir son concours, qui s'avère nécessaire dans la réalisation prochaine d'un grand projet. C'est pourquoi, elle prie instamment toutes les personnes désireuses de prendre part au pageant du centenaire de donner leur nom sans tarder au bureau d'organisation des fêtes, à l'hôtel de ville local.

Peu importe qu'on ait déjà joué dans une pièce théâtrale ou non, tout ce qu'il faut au candidat, c'est de la bonne volonté. On a besoin de 97 danseurs et danseuses, 125 figurants, 75 acteurs et 75 techniciens, éclairagistes, régisseurs, costumiers, maquilleurs, et autres.

Il n'y aura aucun texte à apprendre, car tout le dialogue du pageant sera enregistré sur bande sonore.

Défilé de vieilles autos à Victoriaville le 11 juin

VICTORIAVILLE. (N. F.) — Un défilé de voitures antiques aura lieu dimanche, le 11 juin, à Victoriaville, dans le cadre des manifestations du centenaire de la métropole des Bois-Francs. Si on en juge par les entrées déjà reçues, ce défilé sera sans précédent dans les annales de la province, sinon du Canada. Le public verra passer des autos en parfait état du tout début du siècle. Il y aura même un ou deux modèles du siècle dernier.

Les organisateurs font remarquer que les propriétaires d'une voiture de plus de 25 ans d'existence peuvent prendre part à ce défilé, en écrivant le plus tôt possible au comité du défilé des voitures antiques, centenaire de Victoriaville, C. P. 126, Victoriaville.

On se propose de montrer un spectacle qui ne sera pas prêt d'être oublié, car des centaines de personnes, hommes, femmes et enfants, vêtues en costume d'époque, prendront place dans ces autos antiques ou seront mêlées au public tout le long du parcours. Cette journée se terminera par la signature du livre d'or de la ville, suivie d'un banquet pour tous les participants et leurs amis.

Un héritier est activement recherché, à Drummondville !

DRUMMONDVILLE (A.B.) — Une histoire curieuse a été rapportée hier à notre bureau de Drummondville. Alors que très souvent des héritiers se disputent des fortunes au-dessus des dépouilles d'un riche oncle, à Drummondville, on cherche depuis 30 ans un héritier pour enfin régler une succession.

Recherché : Léo Deguire

M. Léo Deguire, 31 ans, sans métier, fils unique de M. Armand Deguire et de Marie-Rose Lauzier, originaire de Bromptonville, est recherché pour régler la succession de son grand-père maternel, M. Arthur Lauzier, décédé en 1931. Le défunt a laissé une propriété à Drummondville et une compagnie tente présentement de s'en porter acquéreur ... mais il faut attendre le règlement complet de la succession.

Léo Deguire n'a pas été vu depuis huit ans. Selon certaines informations, il aurait travaillé dans la région de Sutton, il y a six ans. Me Laurent Jutras, 210, rue Saint-Marcel, GRanit 8-1191, apprécierait grandement tout détail concernant Léo Deguire. On ignore même s'il est mort ou vivant. On pourra aussi communiquer tout détail à M. Charles-Edouard Tardif, 105, 8e avenue, GRanit 8-1956.

Qui veut un héritage ?

Il est extrêmement rare qu'une affaire de la sorte se produise. Il faudra attendre que l'héritage soit prescrit par la loi après trente années complètes ... ou trouver l'unique héritier ...

Convocations

AUJOURD'HUI

Victoriaville — Association des femmes libérales : dîner-causerie pour le comté d'Arthabaska, au manoir Victoria, à 6 h. 30; conférencier : le Dr Laurent Lizotte, député.

Club Lions : dîner bi-mensuel, au motel Boifran d'Arthabaska, à 6 h. 30.

Education : Cours de conversation anglaise, au terminus d'autobus, à 7 h.

Service de préparation au mariage : séance de cours au local de la fédération régionale de la JOC, à 8 h.

Comité du centenaire : réunion à l'hôtel de ville, à 8 h.

Princeville : Ordre canadien des Forestiers : réunion mensuelle, au local des Chevaliers de Colomb, à 8 h.

Arthabaska : Caisse populaire : réunion annuelle, à l'hôtel de ville, à 8 h.

Plessisville : Club Richelieu : dîner-causerie à l'hôtel de ville, à 6 h. 30; remise de la charte.

INGENIEURS ELECTRICIENS ET INGENIEURS MECANICIENS

Une société de transports des plus importantes requiert les services d'un ingénieur spécialisé en électricité et d'un diplômé en génie mécanique. Seront affectés aux travaux suivants : réalisation et perfectionnement des techniques relatives au matériel roulant et aux installations le long de la voie.
Excellentes possibilités de se tailler une belle carrière. Les postulants devront être bilingues. Salaire à discuter.
Veuillez écrire, donnant des détails se rapportant à votre formation et à votre expérience.

Case 3505 LA PRESSE

IMPRIMEUR DE DRAPERIES

pour maison de tissus connue par tout le pays. Aura la direction et la responsabilité complètes du service de l'impression au rouleau. Les postulants doivent être complètement au fait de tout ce qui a trait à l'impression de draperies. Excellents salaire et occasion pour la personne voulue. Gamme complète de bénéfices sociaux.

Ecrire à CASE 3506 LA PRESSE

DESSINATEUR

Une importante maison de produits flexibles d'empaquetage demande un artiste alliant la célérité à la perfection du travail. Doit être capable de faire des épures pré-séparées de premier ordre d'après des croquis en couleurs. Seules des personnes possédant au moins 5 ans d'expérience doivent répondre à cette annonce. Prière d'écrire spécifiant qualités et salaire requis à

Case Postale 3509 LA PRESSE

SALAISON MONTREAL demande

OPERATEUR BILINGUE de vente et de service de fruits et légumes.
PREPOSE BILINGUE d'épicerie
APPRETEUR DE FRUITS ET DE LEGUMES
Participation au plan de boni
Les applicants doivent avoir un minimum d'expérience de 3 ans — être âgés de 25 à 35 ans.
EMBALLEUSE DE FRUITS ET LEGUMES
5 jours par semaine, Assurance vie, Bonnes conditions de travail
S'adresser à 1550 EST, RUE ONTARIO

VENDEURS -- UN DEFI

Nous vous DEFIONS de trouver une carrière dans la vente plus satisfaisante et rémunératrice que la position que nous vous offrons.
Nous vous DEFIONS de répondre à nos rigoureuses exigences : Age : 23 à 38 ans — Education : 10e année
Expérience : Minimum 1 an dans la vente
Automobile : Modèle récent en bonne condition
Bilingue : Conversation anglaise
Nous DEFIONS spécialement ces vendeurs qui sont présentement employés dans une position à gages restrictifs et avenir limité et qui ont prouvé leur habileté dans la vente.
Nous sommes une grande entreprise fabriquant machines et équipements de bureau.
Nous offrons un entraînement complet, un territoire protégé, salaire et boni, etc.
Si vous pouvez répondre à ces exigences et aimeriez accepter notre DEFI, une entrevue personnelle et confidentielle vous sera accordée.
Veuillez téléphoner à M. E. KOLBIN, gérant
VICTOR ADDING MACHINE CO. OF CANADA LTD.
250 AUTHIER — RI. 7-9936

MAITRE IMPRIMEUR AU POCHOIR

pour maison de tissus connue par tout le pays. Aura la direction complète du service de l'impression au pochoir. Faut connaître parfaitement l'impression au pochoir automatique et sur table à la main.
Excellent salaire et occasion pour la personne voulue. Gamme complète de bénéfices sociaux.

Ecrire à CASE 3507 LA PRESSE

REPRESENTANTS DEMANDES

Entreprise prospère établie à Montréal recherche représentants avec connaissance de publicité et expérience de la vente pour Montréal et la Province de Québec. Pas plus de 45 ans et parfaitement bilingues. Automobile requise. Travail agréable et facile. Occasion exceptionnelle pour personnes qualifiées.
Salaire attrayant. Commission et dépenses. Bénéfices sociaux. Inutile de téléphoner si vous n'avez pas les qualifications requises.
Pour rendez-vous, demandez M. B. GOBEILLE à
DUpont 8-5742

PLYWOOD $ 65.00 le mille PIEDS
¼" x 48" x 48" (sablé sur une face)
JOS. OLIVIER LTEE
8779, HENRI-JULIEN, Montréal, DU. 7-6284

AVANCEZ VOTRE CARRIERE EN ASSURANCE AUTOMOBILE

Etes-vous las de gagner $4,000 à $6,000 par année ?

Etant donnés nos projets d'expansion dans la province de Québec, nous sommes disposés à garantir un salaire d'au moins $415 par mois à un homme compétent, en plus de lui fournir l'occasion, dans un avenir rapproché, de porter son revenu annuel dans les cinq chiffres grâce au volume de ses affaires.

Si vous êtes prêt à consacrer votre énergie et vos soirées à faire un effort sérieux pour vendre de l'assurance générale, si vous êtes bilingue, marié, possédez une automobile et avez fait vos preuves dans la vente, il se peut que vous soyez notre homme. Nous invitons les agents et courtiers présentement en affaires dans l'assurance à communiquer avec nous.

Excellents avantages, notamment vacances payées, assurance maladie et assurance vie collective. Plan unique de participation aux profits.
Si vous estimez que votre situation actuelle ne vous rémunère pas à votre valeur, nous vous invitons à nous écrire ou à appeler.

M. CLARK JACKSON
ALLSTATE INSURANCE CO.
4450, chemin COTE-DES-NEIGES WE. 7-6161

OUVERT CE SOIR ET VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 H.

Simpson MONTRÉAL

Grande VENTE Vacances!



Chevrolet 1961. Modèle No 1119. Sedan 4 portes

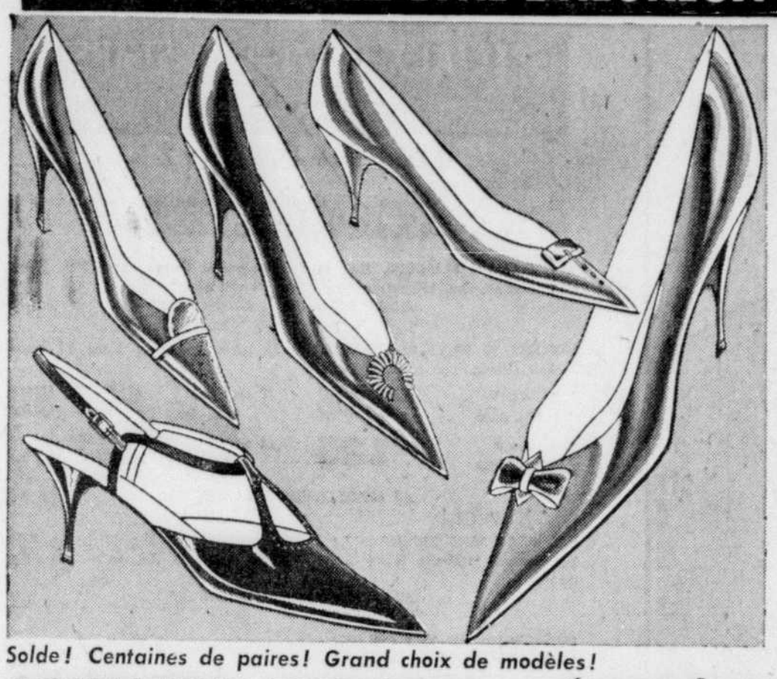


Chevrolet 1961. Modèle No 1119. Sedan 4 portes



Cadillac 1961. Modèle No 6237. Coupé 2 portes

VOUS POURRIEZ ÊTRE L'HEUREUX GAGNANT D'UNE CADILLAC 1961 OU DE L'UNE DE DEUX CHEVROLETS 1961



Solde! Centaines de paires! Grand choix de modèles!

SOULIERS MARQUES RÉPUTÉES

• Daquère • St. Regis • Mademoiselle • Skyline *Orig. 16.98 à 26.98*

Nous vous offrons une gamme incomplète de modèles (sandales ou escarpins), coloris et pointures, motivant ce solde exceptionnel!

- Choix de cuir vernis, suède, veau ou filet.
- Coloris noir, brun, bleu, vert ou beige dans le groupe.
- Talons hauts, moyens ou bas.
- Pointures 4½ à 10 (largeur AAAA à B) dans le groupe.

12.99 la pai.

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques S.V.P.

SIMPSON — CHAUSSURES POUR DAMES, AU DEUXIEME, RAYON 721



Salon SALON VENDOME Vendome!

SOLDE! ROBES ELEGANTES POUR TOUTES OCCASIONS!

Rég. $35 à 69.98

19.98 à $35

En vente à 9 h. a.m., vendredi seulement

Réalisées en coton, pure soie ou tissus fantaisie.

Vous trouverez, parmi cette gamme étendue, le modèle que vous désirez . . . pour le jour ou la fin d'après-midi. Quelques modèles importés dans le groupe.

- Choix de tons les plus en vogue . . . tissures imprimées ou unies.
- Tailles: 8 à 16.

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques S.V.P.

SIMPSON — SALON VENDOME, AU TROISIEME, RAYON 733

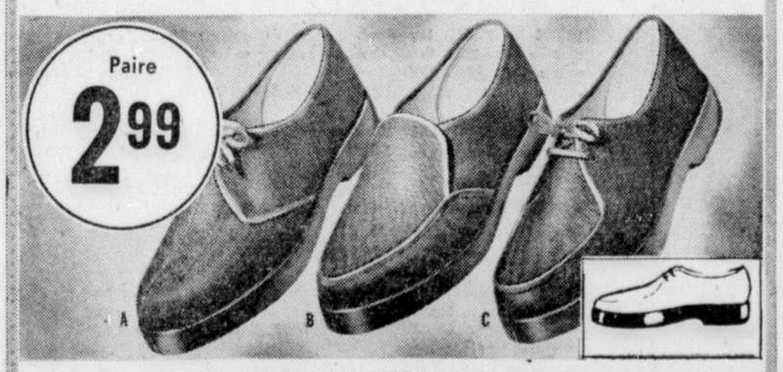
SOUS-SOL D'AUBAINES SIMPSON



SOULIERS D'ETE A PRIX EXCEPTIONNEL!

Pour Messieurs! Souliers qui seront parfaits pour le travail ou les loisirs.

Empeigne Vinyl perforé, laissant circuler l'air. Modèles Oxford à 2 oeillets. Semelles très épaisses en caoutchouc mousse vulcanisé pour plus de confort et de solidité. Noir ou brun. Pointures 6 à 12 avec ½.



SOULIERS SPORT EN CANEVAS pour hommes

Souliers parfaits pour les vacances. Messieurs, ne manquez pas cette offre à bas prix! Empeigne canevas solide. Semelles caoutchouc mousse vulcanisé pour plus de durée et de confort. Bleu ou brun. Pointures 6 à 11 avec ½.

A. Modèle Oxford: également pour garçons. Pointures 2 à 5 (pas de ½), bleu seulement.
B. Modèle fourreau.
C. Modèle Oxford.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — SOULIERS POUR HOMMES, AU SOUS-SOL, RAYON 787

MACHINE À COUDRE "WHITE" MODELE DE LUXE "ZIG-ZAG"

Rég. 208.95

123.95

MENSUALITES $9

AUCUN VERSEMENT COMPTANT selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson. Taxe payable à l'achat.



- MODELE CONSOLE
- AIGUILLE JUMELEE
- MACHINE 2 - TONS
- CONSOLE NOYER OU CHENE

Vous gagnerez un temps appréciable en utilisant cette machine "White". Profitez du prix réduit pour en faire l'acquisition!

Voyez ces caractéristiques . . .

- Coutures droites ou zig-zag par simple action d'un levier
- Possibilité de points fantaisie avec aiguilles simples ou doubles
- Coutures droites en avant et en arrière
- Pied-de-biche articulé glissant sur les épingles et sur les tissus épais
- Griffes escamotables permettant les reprises et broderies.
- Fait les boutonnières et les ourlets
- Dessus amovible pour nettoyage et entretien facile
- Machine 2-tons
- Console pouvant servir de table de nuit, noyer.

Aussi disponible en chêne clair ($3 en plus)

MEME MACHINE MAIS MODELE PORTATIF

Rég. 179.95 Ch. **98.95**

Mensualités $7

Commandes postales ou téléphoniques exécutées

VI. 2-7221

Simpson, Machine à coudre, au cinquième, rayon 728

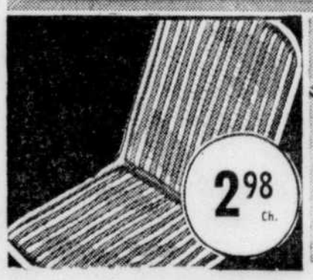
Règle Simpson bien établie

ON NE PAIE PAS PLUS CHER CHEZ

Simpson MONTRÉAL

Si vous en doutez... venez vous en persuader!

SIMPSON GARANTIT: SATISFACTION OU REMBOURSEMENT



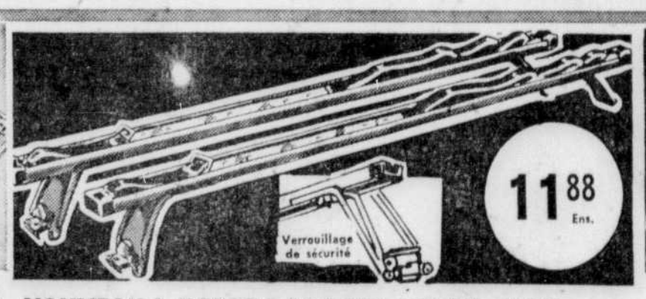
COUSSINS VENTILES

Pour la première fois chez Simpson à Montréal — Coussins garantis sans conditions. N'accrochent pas les vêtements. Epousent la forme du corps pour plus de confort. Ressorts en caoutchouc durable. L'air circule à travers les trous. Fusain, bleu, vert, rouge. 17 x 22 po.



TAPIS AVANT POUR AUTO

Rabais 1.10! Tapis caoutchouc ayant subi un traitement nouveau. Très résistant. Envers non dérapant. Décor multicolore sur fond rouge, bleu, noir, gris ou vert. Tapis arrière assorti si désiré.



NOUVEAU! PORTE-BAGAGES "CARY ALL"

Pour la première fois chez Simpson à Montréal! Nouvelle forme pratique. Convient à toutes les autos mêmes les petites voitures étrangères. Pas de ventouses, pas de courroies. S'ajuste sur le toit de l'auto sans le toucher. Barres 57 po. acier moulé très solide, léger anti-rouille fini émail gris.

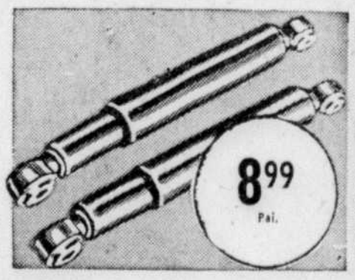
Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées VI. 2-7221.

SIMPSON — ACCESSOIRES D'AUTO, AU SOUS-SOL, RAYON 773



ENS. BROSSE ET CHAMOIS

Pour l'entretien de votre auto! Brosse légère à poils véritable crin de cheval et nylon. Valve pour contrôle de l'eau. Tête plastique. Peau de chamois tannée importée d'Angleterre. Dimensions: 15 x 16 po.



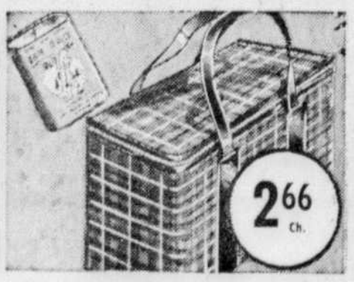
Amortisseurs "Allstate"

Qualité supérieure "Supermatic"! Aussi bons que la plupart des amortisseurs d'origine. A la commande indiquer: marque, année de l'auto, pour avant ou arrière. **Paire 8.99.** Installation à peu de frais si désiré.



Sabots de freins "Allstate"

Marque de qualité! Garnitures jusqu'à 50% plus épaisses que des sabots de frein ordinaires. Garnitures soudées aux sabots. Pas de tambour à rectifier. A la commande indiquer: marque, année de l'auto et si avant ou arrière ou les 2. Installation à peu de frais si désiré. **Ens. pour 4 roues: 5.88—Ens. pour 2 roues: 2.94.**



SACS ISOLANTS VINYL

Très bas prix! Marque "Owens Cornings". Parfaits pour les déjeuners sur l'herbe ou la plage! Vinyl léger mais résistant avec isolant fibre de verre. Plaid rouge ou vert. Dimensions 15 x 10 x 7 po. Complets avec sac de glace.



COUVRE-SIEGE D'AUTO

Pour protéger les sièges de votre voiture! Vinyl transparent, épaisseur jauge 12. Qualité garantie contre les craquelures. A la commande indiquer: année, marque de la voiture, pour 2 ou 4 portes. **Ens. 12.99.** Installation à peu de frais si désiré.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — ACCESSOIRES D'AUTO, AU SOUS-SOL, RAYON 773

FAITES VOS EMPLETTES AGRÉABLEMENT: SIMPSON EST CLIMATISÉ!

HEURES D'AFFAIRES: 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. — OUVERT SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT A 8 H. A.M. — COMPOSEZ VICTOR 2-7221

OUVERT CE SOIR ET VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 H.

Simpson MONTRÉAL

Grande VENTE Vacances


Chevrolet 1961. Modèle No 1119. Sedan 4 portes


Chevrolet 1961. Modèle No 1119. Sedan 4 portes


Cadillac 1961. Modèle No 6237. Coupé 2 portes

VOUS POURRIEZ ÊTRE L'HEUREUX GAGNANT D'UNE CADILLAC 1961 OU DE L'UNE DE DEUX CHEVROLETS 1961

PRIX TRES BAS POUR UNE TELLE QUALITE! COMPLETS POUR HOMMES ET JEUNES GENS!

VENTE! COMPLETS D'ETE 2-PANTALONS



Très bas prix!

$33

Mensualités $4

AUCUN VERSEMENT COMPTANT
Selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson
Taxe payable à l'achat

Légers! Défroissables! Indéformables! Achetez deux complets de qualité pour le prix d'un seul!

Messieurs, nous vous conseillons de venir voir et essayer ces complets . . . La plus grande attention a été apportée à leur confection et vous serez agréablement surpris de leur qualité, de leur finition . . . et de leur bas prix!

★ **DEUX PANTALONS . . .** vous aurez toujours un pantalon de rechange prêt à être porté. Sans compter que 2 pantalons vous permettront un usage double de votre complet.

★ **TISSU D'ETE . . .** frais, agréable durant les jours chauds. C'est un tissu mixte viscose et acétate de très belle qualité.

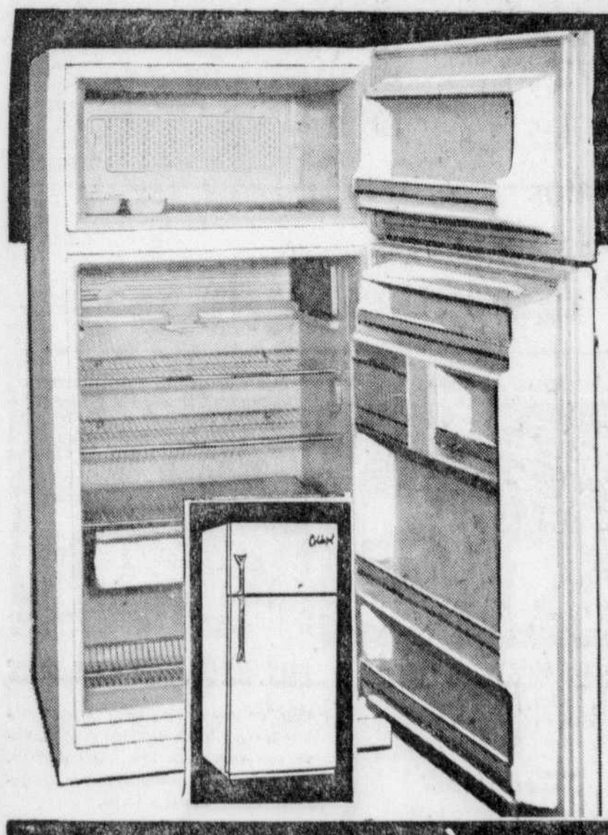
★ **COUPE 1961 . . .** modèles droits à 3 boutons, la plupart avec fente en arrière. Veston semi-doublé et poches à rabat extérieur ou intérieur. Pantalons à plis.

★ **5 COLORIS AU CHOIX . . .** marine, fusain, gris moyen, brun clair, brun foncé ou olive.

★ **TAILLES 36 A 46 . . .** statures courtes, moyennes, hautes, pour hommes et jeunes gens. **Ch. 32.98**

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées **VI. 2-7221**

SIMPSON — VETEMENTS POUR HOMMES, AU DEUXIEME, RAYON 712



Profitez de cette offre avec allocation d'échange $30!

RÉFRIGÉRATEUR-CONGÉLATEUR "COLDSPOT"! 2 PORTES! 13PI.CU!

Prix rég. 278.98

ALLOCATION D'ECHANGE **30.00**

VOUS PAYEZ **249.98**

Mensualités $13

AUCUN VERSEMENT COMPTANT
Selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson.
Taxe payable à l'achat.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées
VI. 2-7221

SIMPSON — APPAREILS MENAGERS, AU CINQUIEME, RAYON 756

Réfrigérateur entièrement automatique . . . Congélateur séparé d'une capacité de 100 lb. Voyez et comparez ses caractéristiques!

- Congélateur pouvant conserver jusqu'à 100 lb. de denrées. Porte à tablette.
- 2 hydrateurs porcelainisés et tablettes pour denrées en dessous.
- Humidificateur assurant l'équilibre du froid et de l'humidité.
- Intérieur porcelaine de couleur blanche avec éclairage intérieur.
- Joint de porte magnétique assurant une fermeture hermétique.
- Haut 63 po. Larg. 31 po. Prof. 28 po.
- 5 ans de garantie sur l'unité scellée 1 an sur les autres pièces.

Cette allocation d'échange est valable pour tout appareil approuvé CSA ayant une unité scellée en état de marche et ne datant pas de plus de 10 ans.


• Congélateur 100 lb . . . réfrigérateur 15.8 pi. cu. de tablettes.


• Tablettes spacieuses dans la porte avec une pour grandes bouteilles. Compartiment laitier.


• 2 hydrateurs coulissants porcelainisés pour 14.5 pintes imp. de fruits ou légumes.


• Aucune formation de glace dans le réfrigérateur. Zone zéro dans le congélateur.

Notre plus bas prix à date pour un modèle 23 po.!

RABAIS $50! ALLOCATION D'ÉCHANGE $40! TÉLÉVISEUR "MARCONI" 23 POUCES!

Quelle aubaine! Un téléviseur 23 po. à un tel bas prix! Marque "Marconi" . . . marque réputée!

N'hésitez pas! Pourquoi ne pas échanger votre ancien appareil pour un magnifique téléviseur "Marconi"? Vous bénéficiez d'une allocation d'échange et de nombreuses caractéristiques nouvelles!

- Large tube-image 23 po.
- Chassis 19 lampes pour meilleure réception des stations éloignées.
- Système d'audition "Haute-Fidélité".
- 3 syntonisateurs sensibles.
- Verre de sécurité teinté, amovible pour faciliter le nettoyage.
- Meuble "Nu-Slim" en noyer seulement.

*Tout téléviseur de fabrication canadienne, quelle que soit sa taille ou son année, sera accepté POUR allocation d'échange.

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques S.V.P.

SIMPSON — RAYON DE LA MUSIQUE, AU CINQUIEME, RAYON 770

Régulier 289.95

Prix de vente **239.95**

Allocation d'échange **40.00**

VOUS PAYEZ **199.95**

Mensualités $10.

AUCUN VERSEMENT COMPTANT
selon les conditions faciles de Paiement Simpson
Taxe payable à l'achat


Modèle "Marconi"
No 116 K 23

SPÉCIAUX DE 7h. P.M. SIMPSON

En vente vendredi soir à 7h. jusqu'à épuisement du stock
Pas de commandes postales ou téléphoniques, s.v.p.

Vendredi soir à partir de 7 h.

POUR DAMES

SACS A MAIN PLASTIQUE. Modèles avec poignées. Compartiment intérieur avec glissière. Importés de France. Coloris vin. **Rég. 2.49.** Ch. **$1**
AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 702

MONTRES ½ PRIX! Mouvement suisse 21 rubis. Boîtier or blanc 14 carats. Formes rondes, carrées ou oblongues.

1 seulement. Rég. $450 — **$225**
2 seulement Rég. $325 — **162.50**
1 seulement Rég. $250 — **$125**
1 seulement Rég. $495 — **247.50**

AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 703

BAS NYLON SANS COUTURE. 517 paires seulement. 400 aiguilles. 15 deniers. Pointes et talons renforcés. Teinte beige. Pointures 9, 9½ et 10½ seulement. Pai. **49¢**
AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 707

CHOIX DE TISSUS UNIS OU IMPRIMES. Coton, rayonne, tricot, suédé, Terylene, "Sanforized" et pré-rétrécis. Largeurs 36" à 54". Ver. **25¢ à $1**
AU QUATRIEME, RAYON 727

MAILLOTS DE BAIN. Marque réputée. Solde! Grand choix de modèles et tissus. Tailles 10 à 16. **Rég. 10.95** Ch. **5.47**
AU TROISIEME, RAYON 736

BAS NYLON SANS COUTURE, IMPARFAITS. 400 aiguilles. 15 deniers. Coloris beige, fusain, gris, taupe. Pointures 8½ à 11. **Qual. rég. 1.39** Pai. **39¢**
AU SOUS-SOL, RAYON 776

SOULIERS TOUT-ALLER. Solde! Grand choix de modèles. Suède noir et cuirs souples ou grainés, tons noir, brun ou rouge. Pointures 4 à 9 (avec ½), dans le groupe. **Rég. 2.99 à 4.98** Pai. **$1**
AU SOUS-SOL, RAYON 787

POUR MESSIEURS

SOCQUETTES EXTENSIBLES. 100% nylon. Rebelles au rétrécissement. Motifs sobres. Coloris marine, fusain, gris ou noir. Une seule grandeur pour toutes les pointures. **Rég. 3 pour 2.25** Pai. **50¢**
AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 713

SOCQUETTES NYLON EXTENSIBLE. Quelques imperfections minimes. Coloris bleu, brun, vin, dans le groupe. Pointures 10 à 13. **Rég. 3 pour $1** **3 paires pour 50¢**
AU SOUS-SOL, RAYON 789

CHEMISES-T COTON. Lavables, pré-rétrécies. Manches courtes. Fermeture 2 boutons. Col tricot. Garnitures contrastantes. Rayures tons bleu, gris, brun ou rouge. Ages 8 à 16 dans le groupe. **Rég. 1.29.** Ch **88¢**
AU DEUXIEME, RAYON 715

CHEMISES SPORT RAYONNE ET VISCOSE. Manches longues. Poches plaquées. Pré-rétrécies lavables. Coloris grand teint. Tons rouge ou bleu. Ages 6 à 10. **Rég. 1.39** Ch. **99¢**
AU SOUS-SOL, RAYON 788

POUR ENFANTS

SALOPETTES ET JOHDPURS. Soldes! Grands choix de modèles. Velours côtelé ou autres textures. Avec bretelles et ceinture boxeur. Tons rouge, bleu, quadrillés. Ages 2, 3 ou 4 ans. **Orig. 1.99 à 2.99** Ch. **1.29 à 1.99**
AU SOUS-SOL, RAYON 786

POUR FILLETTES

SALOPETTES COTON. Lavables, pré-rétrécies. Glissière. 2 petites poches. Ceinture régulière. Plaids tons bleu, jaune ou orange glacée. Ages 8, 10, 12 et 14. Ch. **1.49**
AU DEUXIEME, RAYON 745

CHEMISIERS MANCHES LONGUES. Très bas prix! Cols "fused" ou marin. Coloris jaune, rose, vert ou bleu dans le groupe. Ages 7 à 14x. **Orig. 1.98** Ch. **99¢**
AU SOUS-SOL, RAYON 782

POUR LE FOYER

MACHINES A ECRIRE PORTATIVES. 10 seulement. Clavier anglais ou français 42 caractères. Une seule couleur de ruban. Poids inférieur à 9 livres. Avec mallette. **Rég. 59.95** Ch. **39.95**
AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 704

COUSSINS PLASTIQUE POUR LA PLAGE. Faciles à gonfler. Coloris gris et bleu ou rouge et gris. **Orig. 50¢** Ch. **25¢**
AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 710

CHOIX DE TOILES. Napperons, chemins de table, nappes . . . en coton, toile, dentelle ou viscose. Grand choix de modèles et coloris. **Orig. 49¢ à 29.95** Ch. **24¢ à 18.95**
AU QUATRIEME, RAYON 751

ARMOIRE A PHARMACIE. Métal. Verre clair. 2 étagères intérieures. Dimensions 20 x 14". **Rég. 5.98** Ch. **4.29**
AU CINQUIEME, RAYON 755

NAPPES DAMASSEES. Motif floral ton sur ton. Rayonne et coton lavables. Coloris rose, bleu ou jaune. 51 x 51". Ch. **99¢**
AU SOUS-SOL, RAYON 792

CERISES "SCHRAFFTS". Délicieuses friandises de marque réputée! Emballage attrayant. **Rég. 1.25** Ch. **99¢**
AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 705

BOULEAUX. Croissance rapide. Hauteur 2 pieds.
PHLOX HYBRIDE. ½ prix! Fleurit longtemps. 1 rouge, 1 rose, 1 bleu. **Rég. 3 pour 99¢** **3 pour 49¢**
AU SOUS-SOL, RAYON 774

LILAS. Pourpre et parfumé. **Rég. 99¢** Ch. **49¢**
AU SOUS-SOL, RAYON 774

DRAPS "TEX-MADE". Solide coton au tissage serré. Lavable. Blanc neige. Choix de dimensions: 63 x 100, 72 x 100 ou 81 x 100. Ch. **1.99**
AU SOUS-SOL, RAYON 792

FAITES VOS EMPLETTES AGRÉABLEMENT: SIMPSON EST CLIMATISÉ!

HEURES D'AFFAIRES: 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. — SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT 8 H. A.M. — VI. 2-7221

CAHIER No 3 — INFORMATIONS GENERALES

LA PRESSE

INFORMATIONS GENERALES — PAGES 33-50

77e ANNEE — No 186

MONTREAL, JEUDI 25 MAI 1961



Vu de la Pointe-des-Cascades, le canal Soulanges à vol d'oiseau.

Cassons les ficelles politiques!

L'opinion publique réclame un parc dans la zone du canal Soulanges

Si le ministère fédéral des Transports se décide enfin à céder à la province de Québec la zone entière du canal Soulanges, il rendra service à cette région en même temps qu'il satisfera au voeu général de la population.

M. Marcel Bourbonnais, député de Vaudreuil-Soulanges, a admis qu'il restait lui-même le seul obstacle à la transformation du canal en un parc sportif, touristique et historique.

Son seul argument : les approches du canal sur le lac Saint-Louis, à Pointe-aux-Cascades, doivent devenir centre industriel. Or, c'est précisément à cet endroit que le gouvernement provincial installerait les organes essentiels du parc : station de pisciculture, musée d'histoire naturelle, etc.

Une brève enquête de LA PRESSE a suffi pour constater la position intenable du député Bourbonnais.

Vers le début de l'année, l'Association progressiste-conservatrice de Vaudreuil-Soulanges, lors d'une assemblée à laquelle assistait le ministre des Transports, M. Balcer, demandait la cession du canal aux municipalités riveraines et la création d'une réserve industrielle à Pointe-aux-Cascades.

Peut-être sous la pression de l'Association, des conseils municipaux avaient adopté une résolution pour délimiter leur territoire respectif sur le canal. Mais ce n'était que fumée.

En effet, le projet de pisciculture aux Cascades n'avait guère reçu de publicité, à cette époque, et ce n'est qu'à la mi-janvier que la Chambre de Commerce de Soulanges acceptait ce projet, se ralliant en somme à l'opinion de tous les experts.

La Chambre de Commerce de Soulanges existe depuis vingt ans et, libre de toute incidence politique, elle peut considérer son mandat comme valable dans l'intérêt de la région.

En conséquence, les municipalités qui avaient adopté les vues de l'Association progressiste-conservatrice n'ont pas tardé à rescinder leur résolution antérieure et à adopter l'attitude de la Chambre de Commerce.

La Chambre de Commerce du comté de Soulanges, par la voix de son président M. Jean Delage, réaffirme au représentant de LA PRESSE sa position au sujet du canal Soulanges :

"Nous répétons, dit M. Delage, que ce canal désaffecté doit être transformé en parc touristique, sportif, historique; nous savons que les projets d'établissements industriels dans la région, s'ils devaient se réaliser, n'en souffriraient pas du tout et qu'ils ne nuiraient pas au nouveau parc.

"Les industries trouveraient à Coteau Landing (sur le lac Saint-François) et non aux Cascades (sur le lac Saint-Louis), les installations nécessaires : chemin de fer, ports, routes, etc., et aussi une main-d'oeuvre plus abondante. C'est donc de ce côté que portent les efforts de notre comité industriel : s'ils donnent des résultats, la cause du canal sera gagnée".

La Chambre de Commerce ne change donc en rien sa résolution du 30 janvier dernier, adressée au ministre fédéral des Transports, à plusieurs ministres provinciaux, ainsi qu'au député fédéral de Vaudreuil-Soulanges.

Appel à l'hon. Léon Balcer

Cette résolution recommande à l'hon. Léon Balcer, ministre des Transports, de céder en entier et gratuitement au gouvernement provincial le canal Soulanges avec ses terrains et dépendances.

Non moins importants les buts de cette cession proposée, tels que définis dans la résolution. Il n'est question nulle part de réserver aux Cascades un emplacement pour les industries.

Bien au contraire. Le premier paragraphe du projet est très explicite : "Installation d'une station de pisciculture et d'un musée de sciences naturelles à même les installations du canal à Pointe-des-Cascades".

Il faut ici rendre hommage à cette Chambre de Commerce qui donne priorité à l'éducation populaire et qui voit, dans le réaménagement du canal Soulanges, plus qu'un mobile d'intérêt mercantile.

Citons enfin au texte les autres données du projet pour en mesurer toute la portée :

"Etablissement de bassins d'élevage du poisson sur les terrains sis au côté sud du canal sur toute sa longueur, et reboisement de tout le territoire ;

"Aménagement de lacs artificiels pour la pêche sportive dans le canal, entre les jetées, et transformation de l'usine hydroélectrique et des dépendances en poste de contrôle avec services au public;

"Aménagement des iles des Cascades en sanctuaire d'oiseaux et en centre d'attractions touristiques;

"Installation de facilités de camping sur le territoire et création d'attractions touristiques à être déterminées par les initiatives privées".

R. P.

Qu'attend Québec pour organiser le camping?

95 pour 100 de nos campeurs préfèrent S'EXPATRIER

Québec a un retard considérable sur les autres provinces, dans l'aménagement et la réglementation des sites de camping, affirme un mémoire présenté à l'hon. Lionel Bertrand, secrétaire de la Province, dont le tourisme est une des attributions principales.

Fondé en 1953 par M. Jean-Paul Denis qui en est encore le président, le Camping Club du Canada a consigné dans ce mémoire des observations faites pendant des années dans nos parcs provinciaux, sur les routes de grande circulation, sur les rivières navigables (pour le yachting), en Ontario, dans les Maritimes et dans l'Est des Etats-Unis, si le gouvernement provincial veut réaliser les recommandations de ce mémoire, comme on est en droit de l'espérer, il s'épargnera de longs et coûteux travaux d'approche.

Que le camping manque d'organisation et de directives dans notre province, malgré les efforts désintéressés de plusieurs groupes, on en a la preuve évidente par ce passage du mémoire :

Plattsburg, colonie québecoise

Une enquête menée auprès des membres du Camping Club et auprès des propriétaires de terrains permet de conclure que la majorité de nos campeurs passent leurs vacances dans une proportion de soixante-dix pour cent (70%) aux Etats-Unis, vingt-cinq pour cent (25%) en Ontario et dans les Maritimes, Québec ne retenant qu'environ cinq pour cent (5%) des campeurs.

Un relevé fait au terrain de Plattsburg en 1959 et répété en 1960 a dévoilé que quatre-vingt-dix-huit pour cent (98%) des campeurs provenaient du Canada, dont la presque totalité du Québec.

Au Parc National de Fundy, au Nouveau-Brunswick, le 14 août 1960, vingt pour cent des autos de campeurs portaient une plaque d'immatriculation du Québec.

L'Ontario a reçu en 1960 un million trois cent soixante mille campeurs-jours (1,360,000 cj) américains et soixante-douze mille campeurs-jours (72,000 cj) du Québec et des autres parties du Canada.

Les Maritimes ont enregistré 144,000 inscriptions quotidiennes ; nous n'avons pas de statistiques des autres provinces.

Pour commencer

Le "French" Québec demeure, pour le touriste de l'Est et du Centre américain, l'attrait numéro 1. Aussi estimons-nous par déductions logiques, que nous pourrions accueillir de 50,000 à 60,000 campeurs pour une durée de trois à quinze jours, en plus des campeurs québécois, sur base de fin de semaine ou estivante, estimée à six cent mille campeurs-jours (600,000 cj.) pour l'étranger et autant pour le local.

Tout comme la pêche et la chasse qui sont de grands sports, le camping doit être aussi réglementé.

Nous recommandons en premier lieu, une campagne d'éducation du campeur au niveau provincial — campagne de publicité qui porterait sur la propreté, la prévention des incendies de forêt et la conservation de nos ressources naturelles.

Nous ne croyons pas qu'il soit opportun d'imiter certains pays qui exigent une licence ou permis de camping, ni rendre l'assurance-responsabilité obligatoire comme dans la plupart des pays européens.

En Ontario

L'Ontario possède un vaste réseau de parcs de camping, le mieux aménagé au Canada tant par la variété que par l'originalité et le site des terrains. Le gouvernement fédéral entretient des parcs nationaux — où les tarifs quotidiens sont à peu près les mêmes qu'ailleurs. Les parcs provinciaux sont très bien organisés et présentent des particularités tels que le parc Algonquin, avec ses sentiers de grande randonnée, ses circuits de canot et ses sentiers d'histoire naturelle. De plus, le ministère de la Voirie entretient des parcs routiers ou de relais pour les pique-niqueurs et les voyageurs de grandes distances.

Certaines municipalités entretiennent à leurs frais des parcs de camping et des parcs de séjour. Dans certains endroits des organismes locaux, nommés Valley Conservation Authority, subventionnés en partie par l'Etat, opèrent des parcs dans certains sites de conservation.

276 terrains de camping; tarif $1 à $2 par tente-nuit.

240 terrains de remorques : tarif $1.50 à $3 par nuit.

50% des terrains de camping et 25% des terrains de remorques sont la propriété des gouvernements fédéral, provincial ou municipaux, la prépondérance allant au gouvernement provincial; de plus le ministère de la Voirie entretient 95% des parcs de relais.

Il faut en plus un permis de $1 par véhicule pour entrer dans les parcs provinciaux; ce permis est valable pour toute la saison.

En général les terrains sont bien signalés. Des panneaux routiers indiquent la proximité d'un terrain de camping, à 1 mille et à 500 ou 1,000 pieds. Les sentiers d'histoire naturelle ("nature trails") abondent dans les parcs provinciaux. L'Ontario possèdent aussi des circuits de randonnée pour canots avec guides suffisamment explicites.

La plupart des terrains de camping sont gardés jour et nuit par un agent qui de plus sert d'instructeur pour les randonnées. On peut conclure que la province d'Ontario offre à ses résidents et aux touristes un excellent service de tourisme-camping.

Sentiers de grande randonnée

Tous les Etats de l'Est des Etats-Unis ont des sentiers de grande randonnée (Foot Trail). Ces sentiers sont organisés pour le déplacement à pied des campeurs naturalistes et des adeptes de la vie au grand air.

Le plus fameux est l'Appalachian Trail qui débute au mont Katahdin (Maine) et se termine deux mille vingt mille (2020) plus loin au mont Oglethorpe, en Georgie. Son entretien dépend principalement de l'Etat et des clubs de plein air situés sur son parcours; le déblaiement s'effectue par des individus qui ont la responsabilité de un à trois (1 à 3) milles; ils refont les signalements et entretiennent les abris.

En France

La France est certainement le pays où le camping est le mieux organisé sur une très grande échelle. Les clubs de camping possèdent le plus grand nombre des 5,000 terrains disponibles.

On considère également le camping comme un moyen économique de visiter la France et les associations françaises, notamment la Fédération française de camping et caravaning, possèdent une autorité fondée dans la politique nationale pour la réglementation du camping.

Tous les terrains sont aménagés d'une façon excellente et le guide de camping édité par la maison Susse est un véritable Michelin du camping.

Le mémoire du Camping Club du Canada passe ensuite en revue la situation dans les parcs de notre province, avec leur actif et leurs déficiences pour le campeur. Puis il expose l'urgence de créer des parcs de relais ou parcs routiers, le rôle des terrains privés pour tentes ou remorques, et un projet de sentiers de grande randonnée; un chapitre est consacré au tourisme nautique, sport que notre gouvernement provincial a toujours ignoré.

Mesures d'urgence

En conclusion, voici les principales recommandations du Camping Club au ministre du Tourisme :

Que les parcs provinciaux soient dotés d'emplacements de tentes plus nombreux; que l'on trace des sentiers de grande randonnée, et des sentiers d'histoire naturelle avec, si possible, les services d'un naturaliste.

Que votre ministère encourage les organismes locaux qui se chargeraient de créer des sentiers de grande randonnée ou d'histoire naturelle dans les régions environnant Montréal, Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières.

Que le gouvernement publie un guide des terrains de camping et un guide nautique des rivières et lacs principaux de la province, encourage l'établissement de terrains de camping par les hôteliers, les organisations locales et les fermiers.

Que le gouvernement puisse de plus en plus se prévaloir de l'aide fédérale concernant les travaux d'hiver dans le but de développer de nouveaux terrains de camping et d'aménager les voies d'accès.

Que le gouvernement établisse le long des grandes routes des parcs de relais, adopte une identification standard pour la signalisation des parcs provinciaux et des parcs routiers, facilite la participation du Camping Club du Canada au Rallye international annuel de la Fédération internationale de camping et caravaning, en octroyant une subvention pour deux délégués à ce congrès qui se tiendra cette année à Rome.

SESSION PROVINCIALE

Les députés de l'U.N. étaient des "facteurs" distribuant des chèques

-- M. Jean Lasage

QUEBEC. (J.M.) — M. Jean Lesage, chef du gouvernement, a reproché aux députés de l'Union nationale de s'être transformés en "facteurs" pour la distribution de chèques quand leur parti était encore au pouvoir.

A la Chambre basse, le débat roule sur les prévisions budgétaires en vue des subventions pour l'achat d'engrais au cours de 1961-1962 ; la dépense serait de $3,200,000.

Au commencement de la discussion, M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture, avait produit une lettre adressée le 15 juin 1960 par l'ancien sous-ministre de son ministère, M. René Trépanier, à M. Antonio Elie, député d'Yamaska.

On y lisait : "Ci-inclus les chèques des subventions qui sont accordées aux cultivateurs de votre comté, sur votre recommandation, pour l'achat d'engrais".

M. Courcy a déposé, sur la table de l'Assemblée législative, une seconde lettre semblable à la première, dont l'expéditeur était le même, mais dont le destinataire était cette fois M. Hercule Riendeau, député U.N. de Napierville-Laprairie. Cette dernière missive est datée du 15 juin 1960. Elle était accompagnée de 125 chèques.

La situation a bien changé depuis le 22 juin 1960, remarque le ministre, puisque, maintenant, les subventions sont recommandées par l'agronome et que l'administration se charge directement de la distribution.

M. Lesage déclare que les exemples cités plus tôt par M. Courcy mettent en lumière le favoritisme du temps du gouvernement de l'Union nationale.

Le crédit agricole

De même, pendant l'étude du budget du ministère de l'Agriculture, M. Jean Lesage, chef du gouvernement, a déclaré à la Chambre basse que la présente réorganisation de l'Office du crédit agricole, visant à augmenter l'efficacité de cet organisme, permettra d'accorder plus rapidement des prêts.

Le premier ministre a insisté sur le fait que des milliers de demandes étaient en suspens avant le 22 juin 1960 et que plus de 60% du travail effectué par les inspecteurs avant cette date a dû ou doit être revisé.

Enfin, le député de Québec-Ouest a formulé le désir de supprimer toute politique au "crédit agricole".

A ce propos, M. Lesage rappelle qu'à la veille des dernières élections des circulaires furent adressées aux gens dont les demandes d'emprunts n'avaient pas été acceptées jusque-là, et que ces lettres promettaient une nouvelle étude de leur cas.

"C'était une manoeuvre de l'Union nationale pour tenter de se gagner des votes", commente le chef du gouvernement.

De retour au pouvoir, l'U.N. fera ériger un monument à M. Courcy!

— M. Daniel Johnson

QUEBEC. (J.M.) — M. Daniel Johnson, député de Bagot, a déclaré hier à la Chambre basse que, de retour au pouvoir, l'Union nationale fera ériger un monument en l'honneur de M. Alcide Courcy dans le cas où, d'ici là, le présent ministre de l'Agriculture réussirait à résoudre le problème de l'industrie laitière.

La promesse de M. Johnson a été accueillie par des rires.

M. Courcy : "Je suis assuré de ne jamais avoir de monument, car l'opposition ne reprendra pas le pouvoir . . ."

Le député de l'Abitibi-Ouest, commentant certaines recommandations de M. Johnson à propos de la question du lait, ajoute :

— "Pour une fois, les suggestions de l'Union nationale sont constructives . . ."

Une voix du côté de l'opposition : "Le monument" (rires).

M. Courcy : "Il va certainement falloir faire quelque chose. Le problème no 1, c'est celui de l'industrie laitière. Nous avons formé, sous la présidence de M. Henri Bérard, directeur de l'Ecole de laiterie de Saint-Hyacinthe, un comité pour l'étude de la mise sur le marché.

M. Bellemare se fâche et déchire ses notes

QUEBEC. (J.M.) — M. Maurice Bellemare, député U.N. de Champlain, a demandé au gouvernement provincial de ne pas priver Sainte-Anne-de-la-Pérade de son école d'agriculture, fondée il y a près de quarante ans grâce à l'initiative de M. Jean-Charles Magnan, et d'où sont sortis quelque 600 diplômés.

La discussion roulait alors, à la Chambre basse, sur les prévisions budgétaires de M. Alcide Courcy pour les institutions de ce genre.

M. Bellemare saisit l'occasion pour vanter les immenses services rendus à la population du district par l'école de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

M. Jean Lesage, premier ministre, s'adressant à M. Courcy à voix assez haute pour qu'on l'entende distinctement, déclare qu'on en a assez des discours de l'opposition, toujours les mêmes.

La députation ministérielle : "Adopté".

M. Antonio Talbot, leader de l'Union nationale, fait un signe à M. Bellemare; ce signe est diversement interprété; les uns pensent qu'il signifie — continuez ! — d'autres croient le contraire.

De toute façon, le député de Champlain paraît fâché; il déchire colèreusement certains papiers couverts de notes.

Le président Richard Hyde déclare adopté le poste du budget et le débat sur les écoles d'agriculture prend fin.

M. H. Riendeau obtient les copies de contrat demandées

QUEBEC. (J.M.) — A la suggestion du premier ministre, l'Assemblée législative a adopté la motion de M. Hercule Riendeau, député U.N. de Napierville - Laprairie, demandant que le gouvernement produise une copie des contrats signés par le ministère de l'Agriculture depuis le mois de juillet 1966 relativement à des travaux de drainage à Saint-Jacques - le - Mineur, dans Laprairie, (la Saint-Jacques) et à Sherrington, dans Napierville, (la Beaudin - Dumouchel). Par la suite, les documents réclamés par M. Riendeau ont été déposés sur la table de la Chambre basse.

Canal de Carillon

Mystère sur la nomination d'un surintendant

OTTAWA. (DNC) — C'est sans succès qu'un député conservateur, M. J.-O. Latour, d'Argenteuil-Deux-Montagnes, a tenté, hier, de faire éclaircir un mystère d'application de la loi sur le service civil.

Le surintendant du canal de Carillon-Grenville étant décédé en mars dernier, la Commission du service civil lui a cherché un successeur.

Après un avis de concours, le 3 mai, et la tenue de ce concours, le 15 mai, la commission pouvait, dès le 17 mai, faire connaître le nom de ce successeur.

Flairant un mystère sous cette célérité, M. Latour a demandé que le cabinet lui fournisse les noms des candidats inscrits au concours. "De plus, a-t-il ajouté, je voudrais savoir si ces candidats ont comparu..."

Interrompu à ce moment par le président des Communes, M. Michener, le député n'a pu terminer sa phrase.

Brièvement, M. Michener lui a expliqué que la Commission du service civil est seule maîtresse de ses nominations, même si le Parlement peut avoir droit de regard. "Que le député inscrive sa question au feuilleton de la Chambre, s'il désire une réponse," a donc conseillé M. Michener.

Fête à M. Jean Lesage

QUEBEC. (J.M.) — Les ministres, les conseillers et les députés libéraux ont fêté hier soir, au café du Parlement, M. Jean Lesage qui célébrera son anniversaire le 10 juin prochain; en effet, le député de Québec-Ouest est né le 10 juin 1912 à Montréal. Aucune publicité n'a entouré le dîner. Aucun journaliste, ni photographe n'a été admis dans la salle.

Trois bills adoptés

QUEBEC. (J.M.) — L'Assemblée législative a voté, en troisième lecture, les bills no 50, instituant les allocations familiales provinciales pour les adolescents de 16 et 17 ans qui font leurs études, no 69 qui modifie la loi des cités et des villes, et no 65 concernant les fonds municipaux pour l'industrialisation. Il n'y a pas eu de débat.

Dans l'Antarctique

Un chirurgien réussit une intervention sur sa propre personne

(PA) — L'agence Tass mande que le Dr Léonide Rogozov est guéri de l'appendicectomie qu'il avait pratiquée sur lui-même le 30 avril et a repris son travail ordinaire. Attaché au poste de recherches de Novo-Lazarev, sur la terre de la Reine Astrid, en zone antarctique, le Dr Rogozov fut pris d'une appendicite ce jour-là. Une poudrerie l'empêchait de voler jusqu'à la base principale, située à plusieurs centaines de milles. Il décida d'intervenir lui-même, en s'aidant d'un miroir et y parvint, en dépit de vives douleurs.

Demande de M. Blank agréée

QUEBEC. (J.M.) — L'Assemblée législative a accueilli favorablement la demande formulée par M. Harry Blank, député libéral de Saint-Louis, afin que soit remboursée la somme payée pour la présentation du bill no 208 concernant une certaine propriété vendue par les héritiers de feu Archibald Montgomery Russel.

Des "cultivatrices"

Les 8,547,000 femmes qui cultivent la terre au Japon constituaient approximativement 59% de la force permanente de l'agriculture japonaise en 1960.

7e saison des Jeunes Explos

La septième saison de campement des Jeunes Explorateurs s'ouvrira à la mi-juin. Le nombre des demandes d'inscriptions est plus nombreux que jamais.

Rappelons que les Jeunes Explorateurs, fondés par le Fr. Léo Brassard, c.s.v., du Séminaire de Joliette, tiennent leur campement au cap Jaseux, sur les bords du Saguenay, grâce à la générosité d'un industriel de Chicoutimi, M. Paul Murdock.

Ecole de plein air, où l'étude des sciences naturelles devient un jeu passionnant, une détente du corps et de l'esprit.

Le Bulletin des Jeunes Explos signale la publication d'une Liste des oiseaux de la région de Ste-Adèle. Jean Boulva, élève du Mont-Saint-Louis, y a observé 83 espèces d'oiseaux, sur une période de 21 mois. La liste comprend un grand nombre d'observations originales sur ces oiseaux et leurs milieux.

M. Gabias critique la nomination de M. Nolasque April

QUEBEC. (J.M.) — La nomination récente de M. Nolasque April à la présidence de la Commission de l'industrie laitière de la province en remplacement de M. Stanislas Panneton a fait naître un court débat à l'Assemblée législative.

M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture, a déclaré qu'à la suite de décisions prises par les présidents de l'Office des marchés agricoles et de la Commission de l'industrie laitière, le ministère a reçu des lettres de protestations. On disait que M. Panneton ne donnait pas satisfaction. Le ministre l'a donc prié de donner sa démission.

M. Yves Gabias : "D'où venaient les protestations ?

M. Courcy : — "Surtout de la région de Montréal."

M. Gabias : — "Les protestations des gros marchands ont fait qu'un cultivateur authentique, un honnête citoyen, a été contraint de démissionner."

M. Courcy : — "Nous avons reçu des lettres de félicitations à la suite de la nomination de M. Nolasque April comme président de la Commission."

M. Gabias : — "Je comprends que M. April est un vendeur de cidre et qu'on l'a placé à la tête de la Commission de l'industrie laitière."

M. Courcy : — "Le député a-t-il le courage de prétendre que M. April est un vendeur de cidre ? C'est l'ancien directeur de l'Ecole d'agriculture de Ste-Martine."

M. Gabias : — "Le ministre prétendra-t-il que M. April n'a jamais vendu de cidre ?"

M. Lesage : — "Le député peut-il prétendre qu'il en vendait illégalement ?"

M. Gabias : — "J'ai dit et je répète qu'il en vendait. Il a probablement cessé d'en vendre depuis qu'il est devenu président de la Commission. Mais il m'a écrit plusieurs fois pour m'offrir du cidre."

M. Lesage : — "Que le député ait donc le courage d'aller répéter hors de la Chambre ce qu'il vient de dire ici !"

M. Gabias : — "Je n'ai pas de leçon de courage à recevoir du premier ministre. Je suis prêt à aller répéter n'importe où que M. April écrivait à des gens pour leur offrir du cidre. Est-ce clair ? Si le ministre n'a pas peur de la vérité, il pourra peut-être dire qu'il a reçu des lettres, lui aussi."

M. Courcy : — J'affirme n'en avoir reçu aucune. M. April a fait un travail sur le cidre ; cette étude est dans nos dossiers. Si M. April a vendu du cidre comme le député le prétend, j'accuse l'ancien gouvernement de n'avoir pas pris les moyens pour l'en empêcher."

M. Gabias : — "Il n'a jamais été question que M. April ait vendu du cidre illégalement. On sait qu'il y a le cidre alcoolisé et le cidre non-alcoolisé. M. April était reconnu comme un expert en la matière. Ce que je trouve étrange, c'est que ce soit lui qu'on ait mis à la tête de la Commission de l'industrie laitière, à la place de M. Panneton qui remplissait très bien ses fonctions. Voilà un autre exemple de favoritisme politique."





TABLES DE FANTAISIE POUR VOTRE VIVOIR

par Wunder

Beauté du style et ébénisterie remarquable. Choix de cerisier, noyer ou acajou avec dessus en superbe placage marbré.

- Table à café : 40" x 19" x 16" de haut.
- Table étagée : 28" x 18" x 25" de haut.
- Table de bout : 28" x 18" x 22½" de haut.

Prix spécial 39.95

Ecrivez ou composez OGILVY'S — VI. 2-7711

OGILVY'S — *Meubles, au cinquième*

JAS. A. OGILVY'S LIMITED



SOLDE DE SUPERBES SACS A MAIN EN CUIR SOUPLE finement doublés de cuirette lavable. Cette magnifique collection, dont un seul modèle est illustré ci-haut, s'impose tant par la diversité des ravissantes formes que par le grand choix des couleurs estivales : brun, rouge, vert, noir, marine, ivoire, même le cuir vernis y est représenté. **Rég. 8.95 à 11.95**

ch. 599

OGILVY'S — *Sacs à main, au rez-de-chaussée*

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

Recommandation de la Fédération des SSJB:

Un cours de métiers plus pratique et plus de culture générale au cours technique

Dans le mémoire qu'elle présentait ce matin au Comité d'étude sur l'enseignement technique et professionnel, la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec passe en revue toute l'histoire de nos écoles de formation professionnelle et les buts poursuivis par les différentes catégories d'institutions, avant d'en arriver à six grandes recommandations que nous résumons ci-dessous.

1—Un rajustement immédiat des traitements accordés au personnel enseignant des écoles de métiers et des Instituts de technologie, de façon que les échelles de salaires soient au moins équivalentes à celles en vigueur dans les secteurs correspondants de l'enseignement, ce rajustement étant nécessaire à un meilleur recrutement.

2—Le cours technique devrait éliminer de son programme certaines matières qui devraient être enseignées au secondaire public, pour permettre la pratique plus intensive du métier choisi.

3—Le même cours technique devrait prévoir une année postscolaire de perfectionnement qui permettrait aux élèves les mieux doués d'acquérir une formation plus poussée pour accéder plus facilement aux postes de commande.

4—Les cours de métiers ne devraient accepter que des élèves ayant complété leur 9e année de cours secondaire, ce qui permettrait d'intensifier pendant deux ans la pratique du métier choisi sans devoir reprendre les matières de formation générale qui sont du ressort du secondaire; "nous sommes convaincus que certains jeunes ne pourront, à cause de leur développement intellectuel, atteindre le niveau de la 9e année, mais nous croyons que ces jeunes ne devraient pas être dirigés vers l'enseignement spécialisé, mais plutôt vers d'autres centres ayant une forme différente de formation professionnelle".

5—Il faudrait de toute urgence instaurer un système d'orientation indépendant, ce qui permettrait à l'enseignement spécialisé de recruter les candidats de choix dont il a besoin.

6—Il faudrait joindre à la direction générale de l'enseignement spécialisé un service de publicité ou de relations extérieures qui, d'une part, renseignerait le public sur la portée véritable de l'enseignement spécialisé et, d'autre part, fournirait aux orienteurs professionnels la documentation qui leur permettrait de connaître mieux ce secteur de l'enseignement.

En d'autres mots, et dans ses grandes lignes, le mémoire recommande surtout que les Instituts de technologie insistent davantage sur la culture générale et que les Ecoles de métiers préparent mieux leurs étudiants aux travaux pratiques qu'ils devront accomplir dans l'industrie.

Le mémoire note que, depuis quelque temps, une certaine polémique s'est engagée autour de l'enseignement spécialisé. "Certains se plaignent que les cours sont trop théoriques et qu'ils laissent peu de place au travail pratique, avec ce résultat que les diplômés ne seraient pas assez formés manuellement et ne seraient pas prêts à produire immédiatement avec avantage pour l'employeur. D'autres, par contre, soutiennent que le cours technique devrait donner aux étudiants une formation générale plus complète leur permettant de remplir des rôles plus importants dans l'industrie. Nous sommes en présence de deux opinions opposées qui peuvent cependant s'expliquer par des besoins différents de la petite et de la grande industrie."

Après avoir analysé en détail les cours, au niveau des Ecoles de métiers et au niveau des Instituts de technologie, la Fédération des SSJB se prononce dans le sens décrit plus haut. Avant de se prononcer, la Fédération a étudié les programmes dans d'autres provinces canadiennes et aux Etats-Unis et elle a rencontré des techniciens européens. La conclusion: il faut plus de culture générale.

Le mémoire réclame un service d'orientation indépendant parce que "la principale pierre d'achoppement pour l'enseignement spécialisé dans ses efforts pour obtenir un rendement supérieur a sans doute été la qualité des élèves qui s'y dirigeaient."

Le mémoire souligne aussi que "certaines autorités" ont souvent considéré l'apprentissage d'un métier ou les études techniques comme étant l'apanage de jeunes peu brillants à qui les études répugnent. L'enseignement spécialisé a dû subir, de la part de ces "autorités", une guerre sournoise de dénigrement. "Il est temps, signale la Fédération, que le public et les autorités scolaires, civiles ou religieuses cessent de considérer l'enseignement spécialisé comme un pis aller ou un parent pauvre. Pour y arriver, il faudra instaurer à l'échelle provinciale un système d'orientation indépendant des autorités scolaires locales et un organisme de publicité".

Et le personnel enseignant

La question du personnel enseignant est enfin abordée. "Il serait ridicule et faux de prétendre que l'enseignement spécialisé ne possède pas des professeurs compétents, mais, ces dernières années, les rangs se sont malheureusement éclaircis et nombre d'excellents professeurs sont allés chercher ailleurs le salaire qui convenait à leur capacité". Les comparaisons faites avec les instituteurs à l'emploi de la Commission des écoles catholiques de Montréal — qui enseignent donc souvent à un niveau inférieur — sont assez renversantes. Ainsi, le principal d'une école secondaire à Montréal peut gagner jusqu'à $3,200 de plus que le directeur d'un Institut de technologie.

"De cette situation, il faut conclure que l'enseignement spécialisé n'a pas été favorisé dans le recrutement de son personnel. Ce n'est que grâce aux efforts souvent surhumains de ses dirigeants et du personnel en fonction qu'il a pu maintenir un niveau enviable de formation technique", dit le mémoire qui ajoute, en terminant: "Il reste des progrès à effectuer . . . mais, pour les réaliser, il importe que l'autorité provinciale continue d'exercer auprès de l'enseignement spécialisé le rôle qu'elle a toujours joué, celui de contrôleur et d'administrateur . . ."

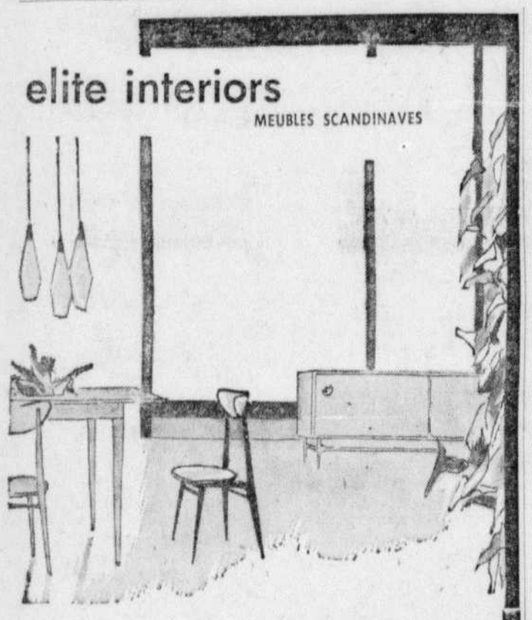
Les E.-U. accusent la République Dominicaine

WASHINGTON — (PA) — Les Etats-Unis ont accusé hier la République Dominicaine de persécuter les dignitaires de l'Eglise catholique.

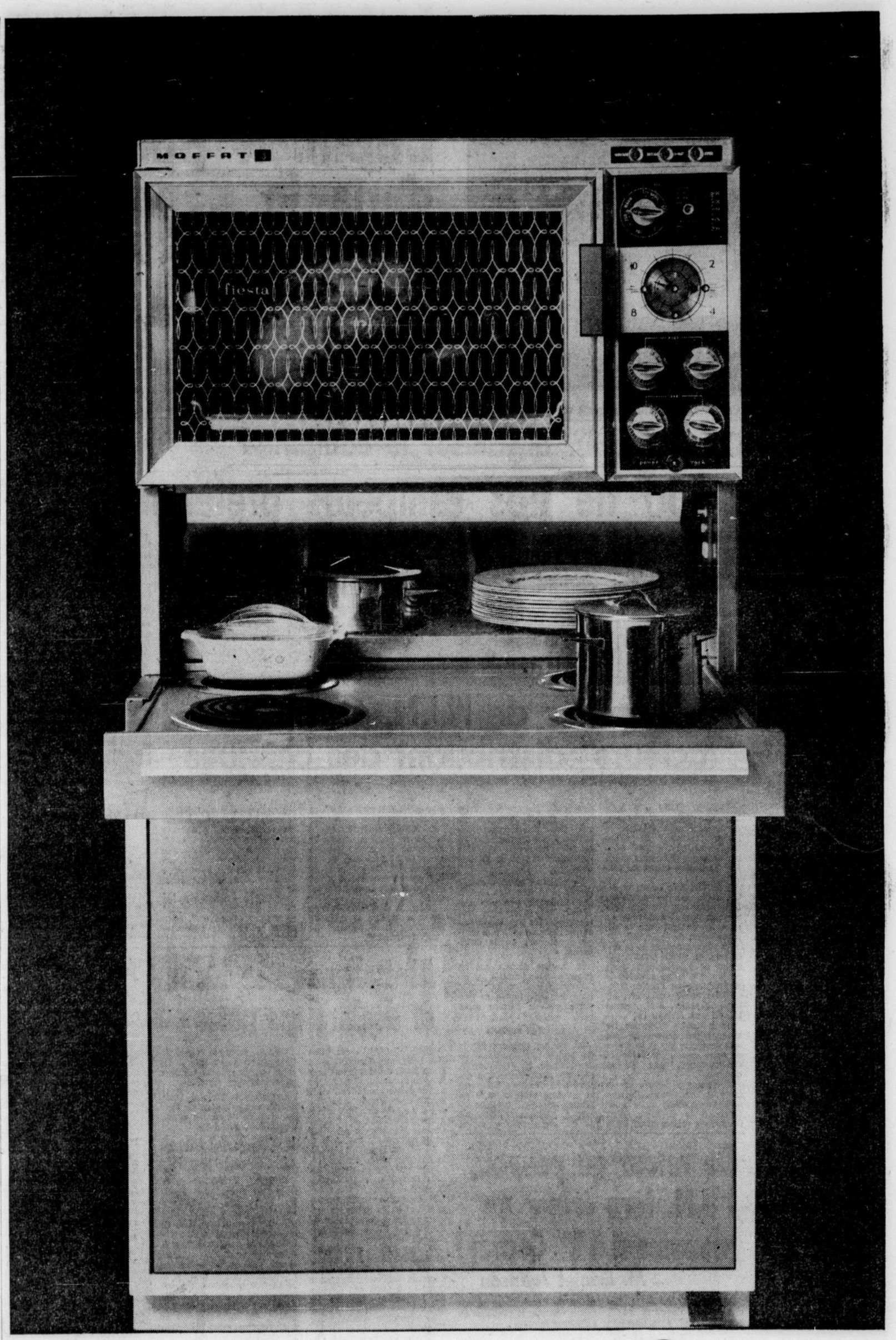
L'accusation était contenue dans une note officielle remise au comité inter-américain pour la paix qui relève de l'OEA. Cette protestation fait suite à deux notes envoyées par Washington à Ciudad Trujillo par l'intermédiaire de l'ambassade britannique dans la capitale dominicaine. Les E.-U. n'ont pas de relations diplomatiques avec ce pays des Antilles.

La note américaine, signée par M. Arturo Morales Carrion, ambassadeur américain auprès de l'OEA, accuse spécialement la République Dominicaine de persécuter l'évêque Thomas Reilly, un citoyen américain.

VOS FOURRURES SONT-ELLES DEMODEES?
FAITES-LES REMODELER MAINTENANT
• Laissez-nous vous montrer comment, avec votre vieux manteau de fourrure usé, nous pouvons vous créer une étole, une jaquette ou un manteau de drap doublé de fourrure! Voyez combien peu il en coûte pour profiter de ce qui a l'air neuf. Nous sommes des spécialistes de la réparation, du remodelage, de la rénovation et du redoublage des meilleures fourrures. Venez ou téléphonez... nos fourreurs experts seront fiers de vous conseiller.
Téléphonez à UN. 6-2031 et demandez une évaluation
Perley
Angle Ste-Catherine et de la Montagne

elite interiors
MEUBLES SCANDINAVES

VENTE SEMI-ANNUELLE
ECHANTILLONS DE PLANCHER
GRANDES REDUCTIONS
SUR MEUBLES SCANDINAVES
EN BOIS DE TECK DE BANGKOK
JEUDI, 25 MAI, A LUNDI 29 MAI

OUVERT TOUS LES JOURS 10 a.m. — 6 p.m.
JEUDI ET VENDREDI 10 a.m. — 9 p.m.
SAMEDI 10 a.m. — 5 p.m.
PLAN BUDGETAIRE
5427, boul. ST-LAURENT — CR. 1-5358



Les premiers dépositaires au Québec à vous présenter le dernier cri en cuisine
la fiesta MOFFAT
Quand des ménagères modernes se réunissent, le sujet de conversation semble toujours être la spectaculaire nouvelle "Fiesta" Moffat—et pour cause. Il suffit de la regarder pour constater qu'elle se distingue de toute autre cuisinière—mais seul un examen détaillé révèle ses perfectionnements inouïs. Passez donc chez le dépositaire Moffat le plus proche, il vous livrera tous les secrets de cette cuisinière extraordinaire.

ARVIDA & JONQUIERE — B. BRASSARD, 307 rue Davis, Arvida, 304 rue St. Dominique, Jonquière
ASBESTOS — LOUIS HOULE LTEE, 200 Blvd St-Luc
COATICOOK — J. A. LEBEL & FILS LTEE, 101 rue Child
GRANBY — HARVEY & RACINE, 22 rue Centre
MONT-LAURIER — FRANÇOIS ROULEAU, 208 rue de la Madone
MONTREAL — AMEUBLEMENT STE-CATHERINE, 3275 rue Ste-Catherine Est; PH. BEAUBIEN & CIE LTEE, 5632 Ave du Parc; OMER DeSERRES LTEE, 1406 rue St-Denis; T. EATON CO. LTD., Ste-Catherine Ouest; FAUCHER ELECTRIQUE LTEE, 251 est rue Beaubien; ROLAND GAGNE, 1695 rue Laurier; HENRY MORGAN & CO. LTD., Ste-Catherine Ouest; ST-HUBERT FURNITURE & STOVE CO., 6330 rue St-Hubert; ROBERT SIMPSON CO. LTD., Ste-Catherine Ouest
MONTREAL — SOCIETE DU MEUBLE, 4251 rue Bélanger; T.V. RADIO & APPLIANCES CO., 1448 rue Fleury Est
RAWDON — RAWDON IRON WORKS REG'D
ST-FELICIEN — L. W. LECLERC Co., Lac-St-Jean
ST-JEAN — A. BEAUDRY & FILS, 239 rue Jacques-Cartier
STE-BLAISE — ETHIER & FRERES ENRG., Co. St-Jean
STE-ROSALIE — GERMAIN LARIVIERE LTEE
SHERBROOKE — BUREAU & BUREAU ENRG., 385 rue St-Alexandre; J. S. MITCHELL CO.
SILLERY — MAGUIRE ELECTRIQUE, 1330 Ave Maguire
THETFORD MINES — CAMILLE COTE, 39 rue St-Alphonse Est; S. SETLAKWE, 729 rue Johnson
VALLEYFIELD — PLANTE & CLAIRMONT INC., 17 du Marché
VERDUN — VIMS INC., 4702 rue Wellington
VICTORIAVILLE — LE SALON DE MEUBLE & MUSIQUE, 210 rue des Forges
EASTERN TOWNSHIPS — SOUTHERN CANADA POWER CO., Toutes succursales
DES DEMONSTRATIONS SPECIALES AURONT LIEU D'HEURE EN HEURE PENDANT TOUTE LA SEMAINE A PARTIR DE DEMAIN

un véritable rayon de soleil d'Italie

Vous verrez comme la plus modeste omelette renaît à la vie si vous la parsemez de râpures de véritables Parmesan ou Romano de Gattuso. Essayez aussi ces savoureux fromages dans vos soupes ou vos sauces! Mais exigez bien les Parmesan ou Romano râpés de Gattuso.
Gattuso
LE NOM QUI GARANTIT L'ORIGINE


RADIOS D'AUTOS



RADIO D'AUTO PORTATIF
Le "SPORTOMATIC"

- Jouera pendant environ 1,000 heures.
- Fonctionne à l'aide de 6 petites batteries de lumière de poche à bon marché.
- Radio à transistors qui jouera n'importe où...à l'intérieur ou à l'extérieur de l'auto.
- Contrôle du volume automatique.
- Garantie d'un an.

Modèle no PA-63

AUBAINE
"2 dans 1"

Rég. $89.95
SPECIAL FAUCHER **$72.50**

Automatic Radio DEPUIS 1920



RADIOS D'AUTOS RCA VICTOR

Modèle A-352—Fonctionnant sur courant de 6 volts. Tubes minuscules amichocs assurant une plus grande stabilité et indéfectibilité. Contrôle de volume automatique, cadran illuminé. Haut-parleur 6" x 9". **Aussi, modèle A-352X pour courant 12 volts.**

BAS PRIX FAUCHER
à compter de **$38.95**



INDISPENSABLE POUR VOS PIQUE-NIQUES...

Choix de petites glacières portatives solidement construites, pouvant garder au frais vos provisions pendant de longues heures.
BAS PRIX FAUCHER à partir de **$8.95**



ENSEMBLE DE BARBECUE WAGON

Hauteur: 42". Largeur: 53". Grille de 22" x 14". Capot et moteur de fini cuivré. Tige à barbecue chromée. Tablette de côté de 25" de long. Roues de 6" de diamètre.
SPECIAL FAUCHER **$23.95**

GRATIS à tous les acheteurs à paiements échelonnés Police d'Assurance Protection
• FEU • VOL • DÉCÈS



ENSEMBLE DE BARBECUE
Modèle "Imperial"

Modèle avec cabaret. Grille ajustable à la hauteur désirée pour la cuisson appropriée. Pattes chromées solides avec roulettes. Facile à nettoyer. — Démontable pour le transport.
SPECIAL FAUCHER **$8.95**

Pourquoi aller payer plus cher ailleurs pour la même marchandise?

POUR LE **CAMP**



ENSEMBLE DE BARBECUE

Modèle 7W. — Fini bronze, 18" de diamètre — Grille chromée entièrement ajustable. Poignées de côté. Roues en caoutchouc de 4"; pattes de 5/8" finies cuivre. — Rég. $9.95
SPECIAL FAUCHER **$6.95**



ENSEMBLE DE BARBECUE
Modèle "SUPREME"
avec rôtissoire électrique

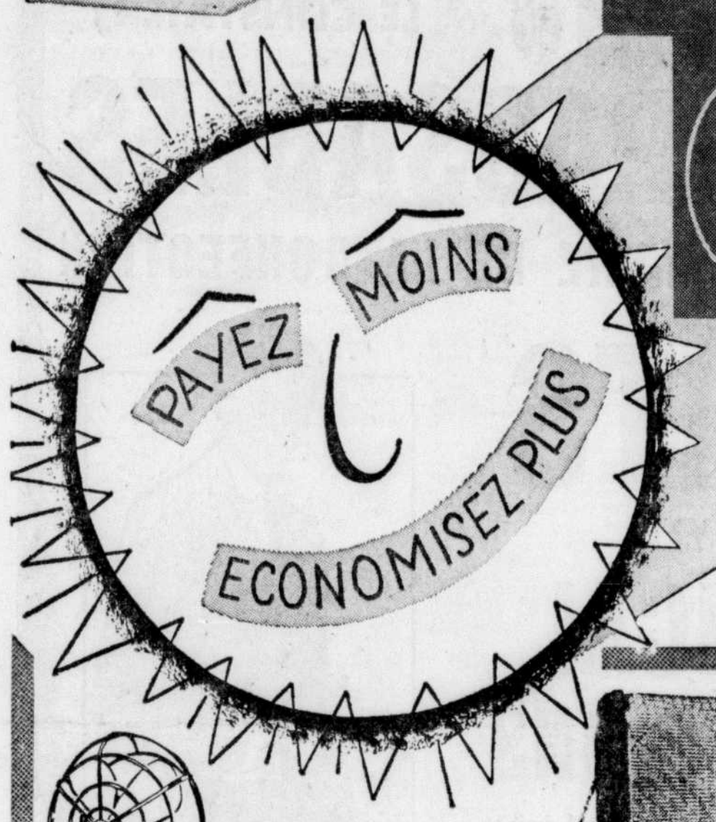
Idéal pour réception à l'extérieur! Muni d'un pare-vent très solide qui conserve la chaleur appropriée pour une cuisson parfaite. Vitesse du moteur réglée pour un rôtissage parfait. Démontable pour transport. Avec panne de 24".
SPECIAL FAUCHER **$14.95**

Acheter chez Faucher, c'est obtenir "PLUS" pour son argent!

TOUT POUR LES BEAUX JOURS CHEZ FAUCHER

LE ROI DES BAS PRIX

Absolument tout pour le confort d'été A PRIX FAUCHER







TRES GRAND CHOIX de VENTILATEURS ELECTRIQUES

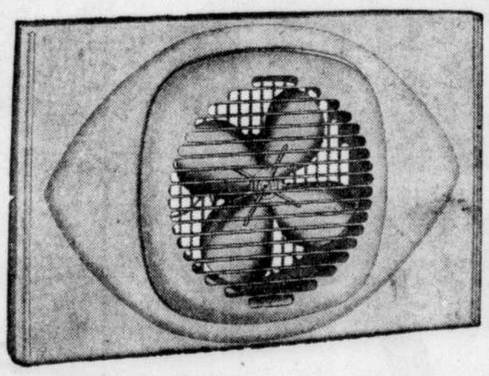
Venez voir notre vaste assortiment de ventilateurs **POUR PLUS DE CONFORT CET ETE! Tous les modèles, des plus petits aux plus gros, A BAS PRIX FAUCHER à partir de** **$5.95**

VENTILATEUR ELECTRIQUE TORCAN

Sans danger pour les enfants. Muni d'un grillage protecteur.
SPECIAL FAUCHER **$9.95**

VENTILATEUR ELECTRIQUE
MARCO
MODELE No 1655

S'ajuste facilement dans une fenêtre. Change l'air complètement d'une pièce ordinaire en dedans d'une minute. De fabrication très soignée.
SPECIAL FAUCHER **$18.95**





POELES PORTATIFS "FORCE"

idéals pour les camps d'été!

Seulement 18" de large. Un véritable poêle qui se branche n'importe où. Demande peu de courant, réelle économie.

BAS PRIX FAUCHER à partir de **$1.95**



Coldmaker **REFRIGERATEUR D'AUTO AUTOMATIQUE**



Si pratique pour toutes vos excursions estivales!

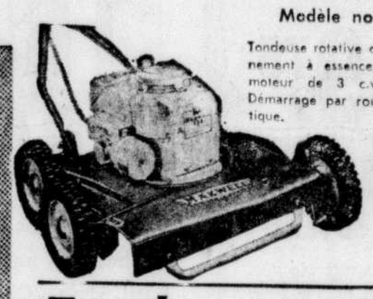
- Idéal pour le voyage de pêche.
- Si agréable pour les vacances, pique-niques, etc.
- Garantie écrite de 3 ans par le manufacturier.
- Opérant avec la circulation de l'essence du réservoir à l'unité et vers le moteur.
- Ne consomme pas d'essence.
- Aucun raccord électrique.
- S'installe facilement dans tous les modèles de voiture.

Modèle de panneau: BAS PRIX FAUCHER **$69.95**

Modèle de valise: BAS PRIX FAUCHER **$109**

TONDEUSE DE GAZON MAXWELL
Modèle no M-5901

Tondeuse rotative de 21", fonctionnement à essence. Très puissant moteur de 3 c.v. à 4 temps. Démarrage par roulement automatique.
SPECIAL FAUCHER **$74.50**



Tondeuse Sunbeam
ELECTRIQUE de 18"

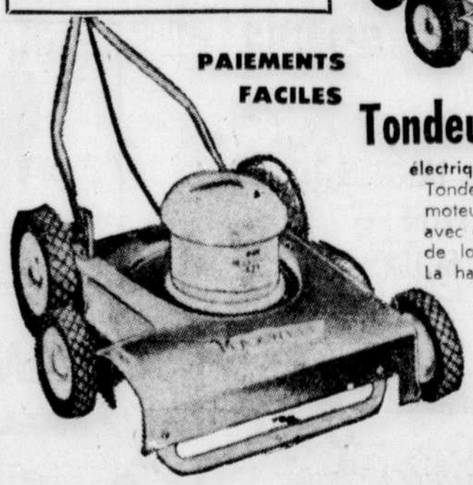
Facile à manier. — Démarre en poussant le commutateur — moins d'entretien, pas d'essence, d'huile de bougie, etc. Modèle à lames jumelées permettant un empattement plus court. Support pratique pour le fil, fixé au manche.
SPECIAL FAUCHER **$74.50**



Choix de CORDONS ELECTRIQUES
à 3 brins

75 pi.	100 pi.	150 pi.
$8.95	$9.75	$14.50

PAIEMENTS FACILES



Tondeuse MAXWELL
électrique, modèle no M5907

Tondeuse rotative de 18" à puissant moteur de 60 cycles et de ½ c.v., avec cordon électrique de 4 pieds de long environ et commutateur. La hauteur des roues ajustable et le fameux moteur rendent cette tondeuse Maxwell vraiment remarquable.
SPECIAL FAUCHER **$39.95**

Tondeuse de gazon SUNBEAM
ELECTRIQUE de 20", MODELE No E200

- Légère — seulement 55 livres
- Pas d'essence, d'huile, de bougies, etc.
- Pas de bruit de moteur
- Levez le manche pour auto-propulsion, baissez-le pour débrayer.
- Hauteur de coupe de ½" à 2¾"
- Cylindre à 5 lames rivées en double à 5 croisillons
- Grandes roues de 10" en caoutchouc résistant. Rég. $151.

SPECIAL FAUCHER **$129**



TONDEUSE DE GAZON MAXWELL
MODELE "LAWN-KING"

Tondeuse rotative de 18" fonctionnant avec de l'essence. Très puissant moteur de 2½ c.v., 2 temps. Eliminant le besoin de ciseaux pour le travail de finition.

Rég. $89.95
BAS PRIX FAUCHER **$59.95**

"Le Roi des Bas Prix"

Entreposage GRATUIT

Faucher ÉLECTRIQUE LTÉE

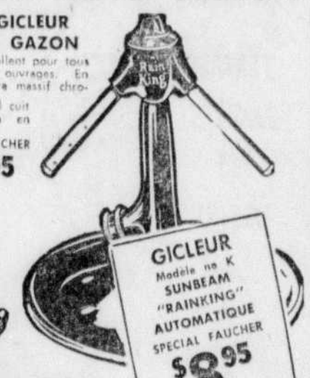
251 est, rue BEAUBIEN — CR. 4-4373

LES MEILLEURS ACCESSOIRES POUR UN PLUS BEAU GAZON



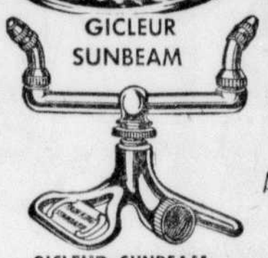
GICLEUR A GAZON

Excellent pour tous les ouvrages. En cuivre massif chromé. Fini émail cuit épais. Base en acier lamine.
SPECIAL FAUCHER **$0.95**



GICLEUR
Modèle no K
SUNBEAM "RAINKING" AUTOMATIQUE
SPECIAL FAUCHER **$8.95**

GICLEUR SUNBEAM



GICLEUR SUNBEAM

"RAINKING", modèle no 6 — Arrose en cercles de 60 pieds ou moins en tournant ou de façon fixe. Bras-raccords et lances en cuivre brillant.
SPECIAL FAUCHER **$5.95**

PROFITEZ DE CES AUBAINES...

AUX PLUS BAS PRIX EN VILLE!



EMONDEUSE DE HAIES **SUNBEAM** PRIX FAUCHER **$39.95**



GICLEUR A GAZON SUNBEAM

Modèle no S — Ce gicleur oscillant donne un jet comme la pluie. Atteint les coins, les ras de murs, etc. Puissant moteur automatique de précision.
SPECIAL FAUCHER **$11.95**



LANCE DE BOYAU SUNBEAM

Modèle no NI-A — Cuivre massif recouvert de chrome. Artiferite inaltérable. Construction nouvelle facilitant nettoyage et regarnissage. SPECIAL FAUCHER **$1.29**

KILLER KANE Sûrement, rapidement, totalement...

C'EST LA MORT AUX PISSENLITS
AVEC KILLER-KANE

Outil indispensable pour tuer les mauvaises herbes à la racine!
PRIX FAUCHER **$1.59**
CARTOUCHE DE RECHANGE **69¢**

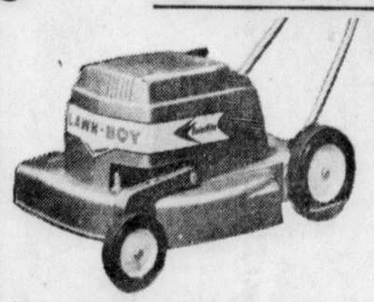
GICLEUR SUNBEAM

Modèle no K20—Se déplace automatiquement en tous sens — Couvre 100 pieds. Se ferme automatiquement. Se règle pour donner au jet de 5 à 50 pieds de largeur.
SPECIAL FAUCHER **$36.50**



TONDEUSES de GAZON

LAWN-BOY



TONDEUSE de GAZON
La "QUIET FLITE" de 19"
Modèle no 5250

- Triple conditionnement du son
- Moteur monté sur caoutchouc, 2½ c.v., modèle "Iron Horse"
- Panneau de contrôles compact
- Le plus gros silencieux à 2 compartiments
- Roue genre à affleurement, hauteur de coupe ajustable de 1" à 3".

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE!



TONDEUSE LAWN-BOY "GRASS CATCHER" de 21"
Modèle no 7250

- Très grosses roues
- Hauteur de coupe ajustable du bout du doigt
- Moteur "Iron Horse" de 2½ c.v.
- Rase de près de chaque côté.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE!





TONDEUSE de GAZON LAWN-BOY
La "De Luxe" de 21"
Modèle no 7150S

- Démarreur à corde (on enroule, puis on relâche)
- Puissant moteur "Iron Horse" de 2½ c.v.
- Manche ajustable en hauteur
- Robustes roues d'acier à coussinets en nylon.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE!

"PLUS" pour votre ARGENT

Voilà ce que vous OBTENEZ TOUJOURS en ACHETANT CHEZ

FAUCHER

Pourquoi payer plus cher ailleurs !

"LE ROI DES BAS PRIX"

TOUT pour LE GOLF...



SACS de GOLF

comprenant 5 FERS et 2 BOIS dans le R-H et le L-H.

PRIX FAUCHER **$38.95**

BALLES de GOLF

WRIGHT & DITSON "REACH WIZARD"

Très fermes et résistantes. Centre de caoutchouc solidement recouvert.

SUPER-SPECIAL FAUCHER, ch. **49¢**

TRES GRAND CHOIX DE **SACS de GOLF**

BAS PRIX FAUCHER

de $11.95 à $100

VOITURETTES de GOLF

PRIX FAUCHER

de $10 à $39.95

AUTRES ENSEMBLES

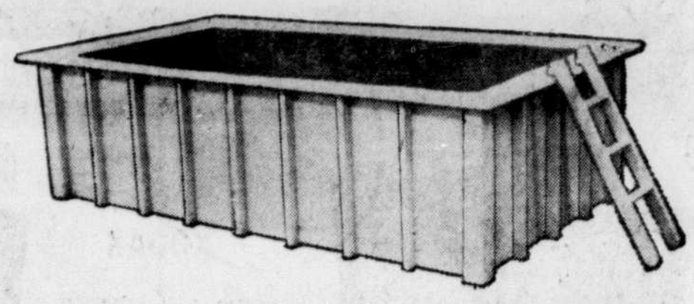
"Wright & Ditson" et "Spalding"

$57.95 - $66.95

$76.95 - $162.95

PISCINE

GARANTIE pour 5 ANS



- Installation complète faite à domicile
- Entièrement peinte dans la teinte préférée du client
- Construction de bois marin
- Dim. : 16' de long, 8' de large, 4' de profondeur

PRIX REFAUCHE

$444.95

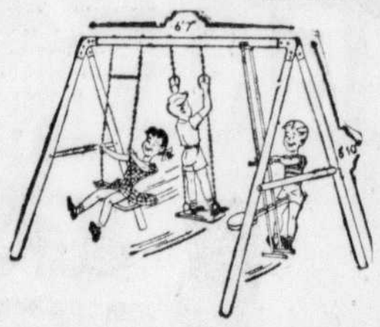
TERMES FACILES, SI DESIRE



CHEMISES SPORT

Chemises légères pour l'été, à manches courtes. Se lavent facilement. Tout indiquées pour tenue de bureau !

Rég. $3.98 PRIX FAUCHER **$1.99**



PORTIQUE de GYMNASE

POUR ENFANTS

Comprenant :

2 balançoires à chaînes et 1 balançoire pour 2. Rég. $29.95.

SPECIAL FAUCHER **$16.49**



VOYEZ NOS ARTICLES POUR CAMPEURS AU SOUS-SOL !

SAC DE COUCHAGE

35" x 68" (ouvert)

Indispensable pour le campeur ou l'amateur de pêche ! Facile à transporter, léger, très confortable. Val. rég. $16.95

BAS PRIX FAUCHER **$9.75**



BICYCLETTES

Pour filles

De marques réputées et de fabrication solide. 18" de diamètre pour les roues. Rég. $35.95 PRIX FAUCHER **$24.95**

POUR GARÇONS OU FILLES

Marques Raynolds et Philips. 24", 26" ou 28" de diamètre pour les roues. Rég. $53.95. PRIX FAUCHER **$39.44**



PISCINE CIRCULAIRE

MODELE No 6030

Cette piscine est l'article qu'il vous faut pour vos enfants, cet été ! Solidement construite et de toute sécurité !

Rég. $19.95 SPECIAL FAUCHER **$15.95**

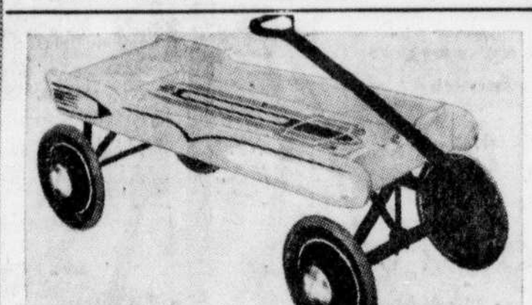


RECHAUD COLEMAN

AU NAPHTE

Modèle à 2 ronds, fonctionnement au naphte. — Très pratique pour le camping et le chalet d'été.

Rég. $21.95 BAS PRIX FAUCHER **$14.49**



VOITURE

POUR GARÇONS OU FILLES

Solide, 24" de long, marque réputée. Idéale pour le tout-petit comme pour le plus grand.

Rég. $12.95 PRIX FAUCHER **$7.79**

PISCINE

50" x 50" x 12"

De construction robuste ! Fera la joie des enfants, jeunes ou moins jeunes. Très hygiénique pour les baignades l'été.

Rég. $13.95 SPECIAL FAUCHER **$9.98**

PROFITEZ-EN !





CENTRE du CAMPING

- SAC DE COUCHAGE
- TENTE
- TABLE
- CHAISE
- RECHAUD
- NECESSAIRE de PECHE
- VAISSELLE de CAMP
- GLACIERE portative

Etc, etc., etc.

A PRIX FAUCHER !

LIVRAISON PAR TOUT LE CANADA

ATTENTION ! Quel que soit l'endroit où nous livrons notre marchandise nos clients peuvent être assurés d'obtenir la même garantie que les résidants de Montréal.



TENTES "TOURISTE"

9' x 9', avec POTEAUX D'ACIER. Nous avons aussi toutes les autres grandeurs de tentes à bas prix spéciaux Faucher. Rég. $39.95. SPECIAL FAUCHER **$26.95**



POUR LA PECHE AMATEUR OU PROFESSIONNELLE !

CANNE AU LANCER A "DEVON"

Cet ensemble comprend : 1 canne de fabrication solide, 1 moulinet de qualité et une corde de grande résistance. Valeur régulière de $5.98. PRIX FAUCHER **$2.49**

CANNE POUR LANCER LEGER

Cet ensemble comprend : 1 canne très flexible en fibre de verre, 1 moulinet de construction supérieure et du monofilament d'une pesanteur de 8 à 10 lb. Rég. $10.95. PRIX FAUCHER **$6.95**

Valeurs INSURPASSABLES

VENEZ LE CONSTATER !

DANS LE DOMAINE DE LA CONFECTION

HABITS DE STYLE TROPICAL 2 PANTALONS

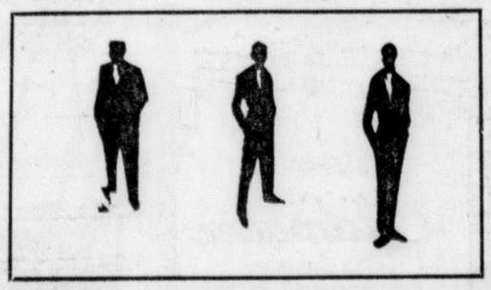


Nouveaux tissus et motifs. Veston à devant droit et à 3 boutons, fente au bas du dos. Demi-doublure. Aussi, style CONTINENTAL avec veston fendu de chaque côté. Pantalons avec plis et glissière. Coupe soignée. Toutes les statures. BLEU MEDIUM, GRIS MEDIUM, VERT et "CHARCOAL" dans fins quadrillés.

SPECIAL

$27.95

Valeur rég. $49.50



TOUTES LES TAILLES DISPONIBLES pour HOMMES

- ELANCES
- GRANDS
- MINCES
- MOYENS
- GRAS
- COURTS, etc.

COMMANDES POSTALES ACCEPTEES

TERMES FACILES SI DESIRE

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher CONFECTION

POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS ?

(MAGASIN A RAYONS,) LTEE

235 EST, RUE BEAUBIEN — CR. 9-8481

TOUT pour la PHOTOGRAPHIE pour EXPERTS et AMATEURS

Les meilleures MARQUES à PRIX FAUCHÉS

Voici une excellente occasion de vous procurer, à PRIX PLUS QU'AVANTAGEUX, vos équipements de photographie pour la belle saison chez...

FAUCHER

"LE ROI DES BAS PRIX"



NECESSAIRE DE PHOTO "BROWNIE HAWKEYE"

De réputation mondiale, muni d'un grand viseur à miroir et objectif à foyer préajusté. Porte-flash "Kodalite Midget", six ampoules M2, 2 piles "Penlite" et un rouleau de film VP620 compris.

Rég. $15.95 — SPECIAL FAUCHER **$12.50**



NECESSAIRE DE PHOTO "STAR FLASH"

No 24T — Comprenant un appareil à diapositives Kodak en vogue, muni d'un porte-flash. L'ensemble comprend 2 piles Penlite, 4 ampoules M-2, 1 bobine de pellicule Kodak Verichrome Pan 127, une brochure de renseignements et une bandoulière.

Rég. $12.45 — PRIX FAUCHER **$9.20**

CINE-CAMERA 8 mm. BROWNIE par KODAK

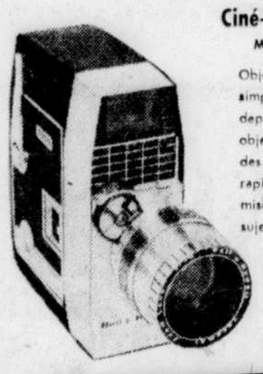


Modèle no 136 — Objectif automatique f/2.3. Correcteur de parallaxe inclus dans le viseur avant, mesureur de film automatique. Rég. $92.95

PRIX FAUCHER **$49.95**

Ciné-caméra "DIRECTOR ZOOMATIC"

Modèle no 414, avec chargement par bobine



Objectif à focale variable d'emploi facile en un simple mouvement pour parcourir toute la gamme, depuis le grand angulaire (9 mm.) jusqu'au téléobjectif pour gros plan (27 mm.) Les changements des focales apparaissent sur le viseur. Objectif rapide, Varamat F/1.8, avec système exclusif de mise au point de la focale jusqu'à six pieds du sujet seulement.

Rég. $239.95

SPECIAL FAUCHER **$165**

Avec ampoules et coffret : PRIX FAUCHER **$21.00**

Avec ampoules seulement : PRIX FAUCHER **$16.00**



BARRE A PROJECTEURS Flexmaster "Mini-Versal"



Ensemble convenant à tout appareil photographique. Utilise les petites lampes R /30. Commutateur de lumière graduée à poussoir. Garantie à perpétuité.

ECRANS DE MARQUE RADIANT



A BAS PRIX FAUCHER

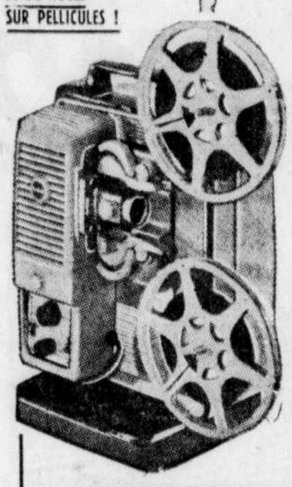
30" x 40" **$8.50**

40" x 40" **$10.50**

37" x 50" **$14.70**

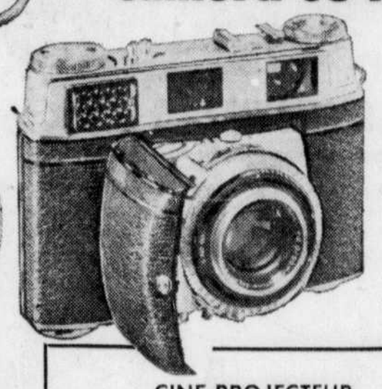
50" x 50" **$16.95**

RETENEZ VOS SOUVENIRS DE VACANCES ET DE NOCES SUR PELLICULES !



Caméra 35 mm. par KODAK

La "Retina 111 C"

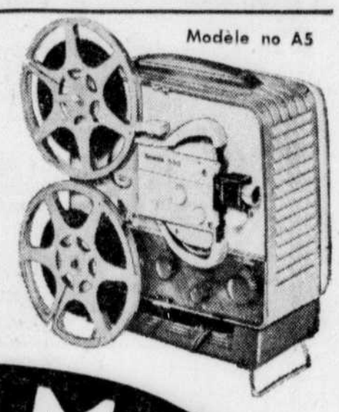


Modèle no 34 — 50 mm., objectif f/2 interchangeable pour grand angulaire ou téléobjectif. Posemètre photoélectrique à même, accouplement objectif-obturateur EVS, télémètre incorporé au viseur, obturateur 10 vitesses, de 1 seconde à 1/500e.

Rég. $175 BAS PRIX FAUCHER **$123**

CINE-PROJECTEUR "BROWNIE 500" par KODAK

Modèle no A5



Le film se passe en place automatiquement jusqu'à la bobine réceptrice de 400 pieds. Lampe de projection CZB et objectif très lumineux et de fort grossissement peuvent obtenir du 8 mm. une image allant jusqu'à 5 pieds de largeur sur l'écran. Rég. $109.50

SPECIAL FAUCHER **$81.95**

CINE-PROJECTEUR "SHOWTIME" par KODAK

Modèle A-30 — Embobinage complètement automatique même jusque sur la bobine de retour. Ampoule à grande luminosité. — Pour films de 8 mm. sur bobines de 400 pieds. Compartiment dans la base pouvant tenir une bobine de 40 pi. Tous les boutons se trouvent sur un seul panneau de contrôle illuminé. Fabrication mono-bloc. Lubrification permanente.

BAS PRIX FAUCHER **$148.75**

FILMS



ENSEMBLE COMPLET POLAROID "LAND 800"

Des ensembles complets sont offerts pour chaque modèle de caméra, à des prix d'économie. Ils comprennent étui, caméra, lampe-éclair B.C., support de flash, 2 bobines de pellicules, 25 pellicules carte-postale, 2 albums pouvant recevoir inscriptions et filtre orange. BAS PRIX FAUCHER **$120**

Film 8 mm. FERRANIA COLOR, 50 pieds, en couleurs, développement compris.

SPECIAL FAUCHER **$3.19**

FILM 8 mm. FERRANIA PANCRO 37, blanc et noir, vitesse 400 ASA, 50 pieds, développement compris.

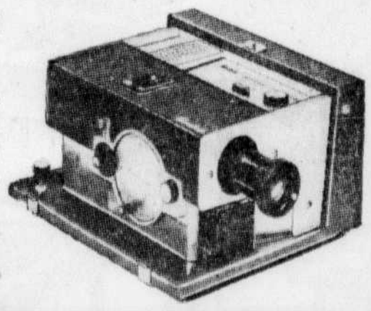
SPECIAL FAUCHER **$2.75**

KODACHROME 8 mm.

50 pieds, en couleurs, développement compris.

BAS PRIX FAUCHER **$3.30**

PROJECTEUR 35 mm. KODAK Le "CAVALCADE"



MODELE no 550 — Muni d'un objectif ZOOM f/3.5 pouvant couvrir les petits et grands écrans aux distances propres aux salons de même que les grands écrans de salle publique où la distance est plus grande.

Rég. $165 BAS PRIX FAUCHER **$115.00**

AUBAINES KODAK

CAMERAS 35 MM.

MODELE	No	REG.	SPEC.
AUTOMATIQUE	No 75	$ 98.50	$ 73.88
MOTORMATIC	No 70	$124.50	$ 93.38
PONY 11, F/3.9	No 51	$ 29.95	$ 22.47
PONY IV, F/3.5	No 53	$ 46.50	$ 34.88
RETINA III-C, F/2	No 34	$175.00	$131.25
RETINA III-S, F/2.8	No 265	$157.50	$118.13
RETINA Reflex S, F/2.8	No 267	$199.50	$149.63
RETINA Reflex S, F/1.9	No 268	$235.00	$176.25
RETINA III S, F/1.9	No 266	$193.00	$144.75
SIGNET 30, F/2.8	No 30	$ 63.95	$ 47.97
SIGNET 40, F/3.5	No 49	$ 71.95	$ 53.97

CAMERAS FIXES

MODELE	No	REG.	SPEC.
SIGNET 80, F/2.8	No 58	$149.75	$112.32
BROWNIE "Reflex 20"			
BROWNIE "Flash 20"	No 42	$ 13.95	$ 10.47
BROWNIE "Twin 20"	No 149G	$ 17.25	$ 12.94
BULL'S EYE	No 47	$ 18.50	$ 13.88
FLASHMITE 20			
DUAFLEX IV			
KODAR, F/2.8	No 63	$ 32.95	$ 24.72
HAWKEYE	No 177	$ 10.95	$ 8.22
STARFLASH	No 24	$ 11.95	$ 8.97
STARFLEX	No 25	$ 13.95	$ 10.47
STARLET	No 23	$ 7.50	$ 5.63
STARMATIC	No 46	$ 32.50	$ 24.38
STARMITE	No 20	$ 12.95	$ 9.72
STARMETER	No 29	$ 24.95	$ 18.72

CINE-CAMERAS 8 MM.

MODELE	No	REG.	SPEC.
BROWNIE, F/2.7	No 142	$ 29.95	$ 22.47
BROWNIE, F/1.9	No 76	$ 37.50	$ 28.13
BROWNIE "TURRET", F/1.9	No 84	$ 69.95	$ 42.00
BROWNIE Autom., F/2.3	No 136	$ 92.75	$ 69.57
BROWNIE "SCOPE-METER", F/1.9	No 145	$ 92.50	$ 71.63
BROWNIE Autom., F/1.9	No 137	$109.50	$ 82.13
BROWNIE Scop. Turret, F/1.9	No 146	$119.50	$ 89.63
BROWNIE "TURRET" Aut. Turret, F/1.9	No 138	$149.50	$112.13
BROWNIE Aut. Zoom 8, F/1.9	No 139	$164.50	$123.38
KODAK ZOOM 8 Reflex Aut., F/1.9	No 140	$219.50	$164.63

EQUIPEMENTS de PHOTOGRAPHIE

MODELE	No	REG.	SPEC.
STARMETER	No 29	$ 24.95	$ 18.72
BULL'S EYE	No 149T	$ 22.50	$ 16.88
DUAFLEX IV Deluxe	No 63M	$ 44.95	$ 33.27
FLASH 20	No 43E	$ 18.95	$ 14.22
FLASHMITE 20	No 47H	$ 19.95	$ 14.97
HAWKEYE	No 177E	$ 16.95	$ 12.72
HOLIDAY FLASH	No 183M	$ 12.85	$ 9.64
PONY II	No 51H	$ 42.50	$ 31.88
PONY IV	No 53T	$ 69.50	$ 52.13
REFLEX 20	No 44E	$ 26.75	$ 20.07
STARFLASH (noir)	No 24T	$ 13.50	$ 10.13
STARFLASH (bleu), (rouge), (blanc)	No 248-R	$ 14.75	$ 11.07
STARFLEX	No 25T	$ 19.50	$ 14.63
STARFLEX	No 25H	$ 19.95	$ 14.97
STARFLEX Deluxe	No 25R	$ 29.45	$ 22.09
STARLET	No 23E	$ 13.50	$ 10.13
STARMATIC	No 46E	$ 44.50	$ 33.38
STARMETER	No 29H	$ 31.00	$ 23.25
STARMITE	No 20H	$ 14.75	$ 11.07
TWIN 20	No 42E	$ 20.50	$ 15.38

PROJECTEURS 8 MM.

MODELE	No	REG.	SPEC.
BROWNIE 8, mod. 10	No 208	$ 54.95	$ 41.22
BROWNIE 8 à étui, modèle 10	No 208/208C	$ 59.95	$ 44.97
BROWNIE 8, mod. A15	No 215	$ 64.50	$ 48.38
BROWNIE 8, à étui modèle A15	No 215/208C	$ 69.50	$ 52.13
BROWNIE 310, modèle A4	No 224	$ 89.50	$ 67.13
BROWNIE 500, malette AS	No 225	$109.50	$ 82.13
SHOWTIME, mod. A20	No 220	$152.50	$114.38
SHOWTIME, mod. A30	No 230	$182.50	$136.88
SHOWTIME, mod. A20 ZOOM	No220Z	$169.50	$127.13
SHOWTIME, mod. A30 ZOOM	No230Z	$199.50	$149.63

PROJECTEURS de DIAPOSITIVES

MODELE	No	REG.	SPEC.
KODAK 500 avec Readymatic Chan.	No 500R	$ 79.50	$ 59.63
KODAK 500 avec Universal Chan.	No 502R	$ 82.50	$ 61.88
KODAK 500 avec Airequipt Chan.	No 501R	$ 87.50	$ 65.63
KODAK "Cavalcade", modèle 520	No 520	$133.50	$100.13
KODAK "Cavalcade", modèle 510	No 510N	$169.50	$127.13
KODAK "Cavalcade" avec lentille ZOOM	No 502Z	$165.00	$123.75
KODAK "Cavalcade" avec lentille ZOOM	No 510Z	$192.50	$144.38

ETUIS

MODELE	No	REG.	SPEC.
AUTOMATIQUE, 35 F. C.	No 75FC	$ 13.40	$ 10.05
BROWNIE 20 pour Twin 20, Flash 20	No 44/42C	$ 4.95	$ 3.72
BULL'S EYE	No 149C	$ 4.50	$ 3.38
DUAFLEX IV	No 62/63C	$ 3.50	$ 2.63
HAWKEYE	No 177FC	$ 4.50	$ 3.38
PONY II et PONY IV	No 15FC	$ 9.95	$ 7.47
REFLEX 20	No 44/42C	$ 4.95	$ 3.72
RETINA MODELE C (mod. 266-268)	No 218FC	$ 16.50	$ 12.83
RETINA MODELE D (mod. 265-267)	No 219FC	$ 15.50	$ 11.63
SIGNET 80	No 10FC	$ 16.10	$ 12.08
SIGNET 30 et 50	No 16FC	$ 10.70	$ 8.03
STARFLASH et STARMITE	No 24C	$ 3.50	$ 2.63
STARLET — Starflex-Starmeter STARMATIC	No 25/23C	$ 2.95	$ 2.22
	No 46FC	$ 6.40	$ 4.80



IL FAUT VOIR CETTE

CINE-CAMERA CANON "ZOOM 8"

L'appareil le plus perfectionné du monde ! 8 mm., objectif de très grande vitesse (f/1.4), télémètre à image divisé, couplé, pose-mètre. Au complet avec étui, courroie de poignets, prise à gachette, filtres. Garantie de 5 ans. Un chef-d'oeuvre de perfection !

TERMES FACILES

BAS PRIX FAUCHER **$170**

VOYEZ NOTRE VASTE CHOIX de JUMELLES



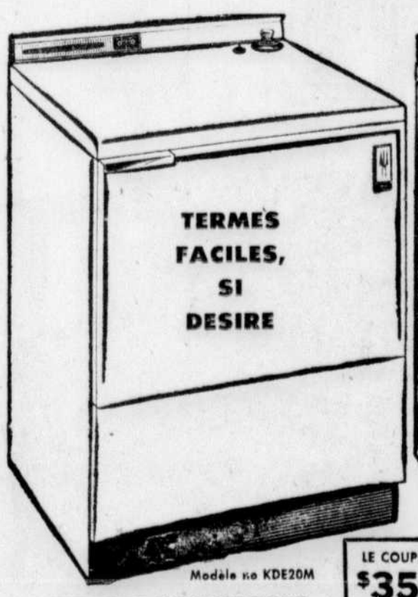
EN GRAND SPECIAL FAUCHER **$12**

A VOTRE CHOIX :

7 x 35 — **$19.50**
7 x 50 — **$23.00**
8 x 30 — **$17.50**
10 x 50 — **$26.50**
20 x 50 — **$29.50**

Toujours les plus grosses ALLOCATIONS d'ÉCHANGE

KELVINATOR '61 VENDEUR AUTORISE



Modèle no KDE20M

SECHEUSE AUTOMATIQUE

KELVINATOR

Guide pour genre de séchage • Commutateur pour choix de chaleur • Cadran automatique pour cycle de temps...

ET CES COMMODITES EN PLUS :

Tambour en porcelaine • Elément de chauffe de 5600 watts.

SPECIAL FAUCHER **$159**

LE COUPLE : **$350**



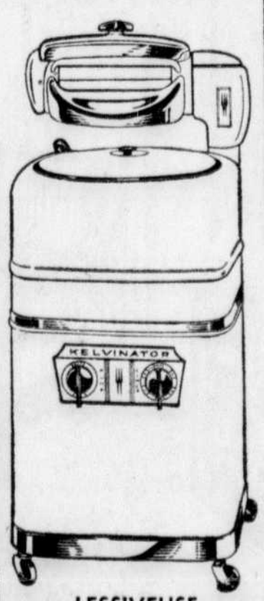
Modèle no KW20M

LESSIVEUSE AUTOMATIQUE

KELVINATOR

• Guide pour température d'eau • Sélecteur de température d'eau • Cadran pour cycle de charge. Consommation minime d'eau • Cuve à double paroi • Coupe-circuit automatique • Niveleur automatique.

SPECIAL FAUCHER **$209**



LESSIVEUSE A ESSOREUSE

KELVINATOR

Cette lessiveuse à essoreuse moderne possède ces caractéristiques: • Puissante essoreuse à dégagement facile • Panneau de contrôle pour régler la lessiveuse à l'heure voulue, prévenant le surlavage • Nouvel anneau-filtre éliminant toute trace de mousse.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !



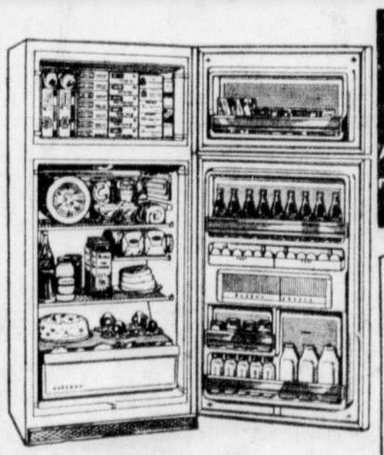
REFRIGERATEUR

KELVINATOR

Modèle, no K-36-M

Réfrigérateur à dégivrage automatique par bouton-poussoir — Compartiment à congélation contenant jusqu'à 39 livres de viande — Légumier pleine largeur — Coffret pour beurre et fromage — Unité refroidissante "Polarsphere". GARANTIE DE 5 ANS.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !



REFRIGERATEUR

KELVINATOR

Modèle no K-77-M

Voici un réfrigérateur-congélateur combiné à 2 portes. Autres caractéristiques de luxe : congélateur d'une capacité de 100 livres ; cadran de contrôle de la température ; légumier pleine largeur retenant l'humidité ; 2 casiers à oeufs, etc.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

LIVRAISON PAR TOUT LE CANADA

ATTENTION ! Quel que soit l'endroit où nous livrons notre marchandise, nos clients peuvent être assurés d'obtenir la même garantie que les résidants de Montréal.



Modèle no K-59-M

Réfrigérateur KELVINATOR

Caractéristiques de luxe suivantes : • Congélateur d'une capacité de 52 livres • Case pour les oeufs • Tablettes en broche d'acier • Légumiers retenant l'humidité • Unité refroidissante "Polarsphere", etc. Disponible en 3 teintes pratiques : rose Bermudes, bleu turquoise et jaune bouton dor, ainsi que blanc. GARANTIE DE 5 ANS.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

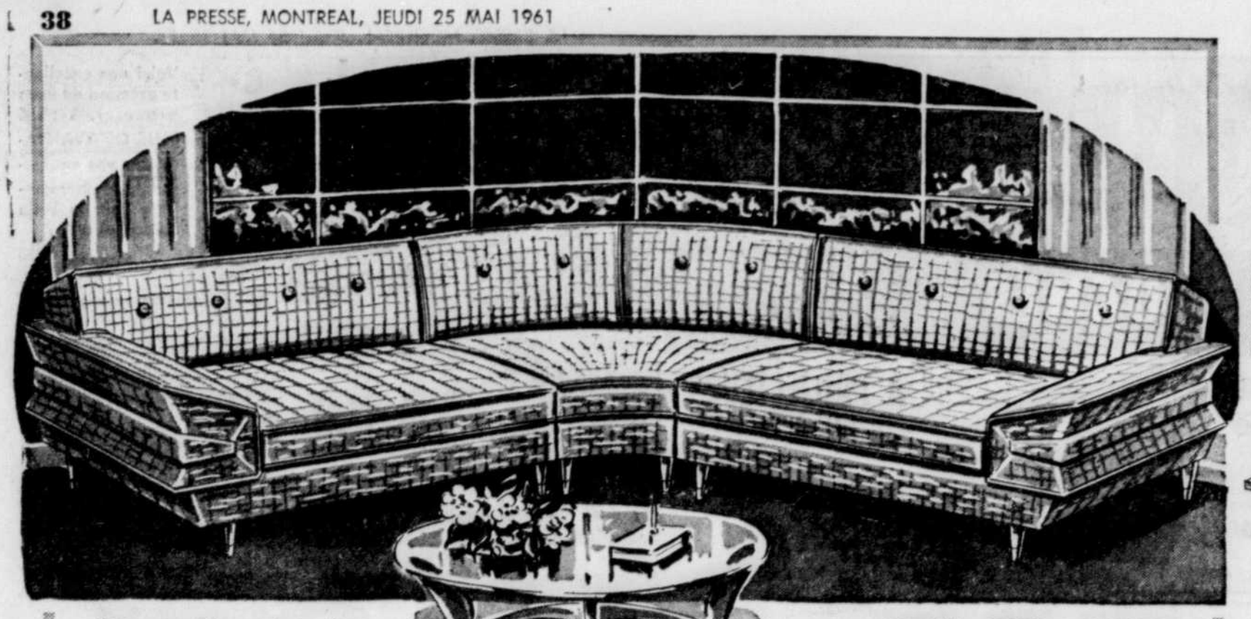
"Le Roi des Bas Prix"

ENTREPOSAGE GRATUIT

Faucher

ÉLECTRIQUE LTÉE

251 est, rue BEAUBIEN — CR. 4-4373



Pour meubler votre salon à peu de frais!!!

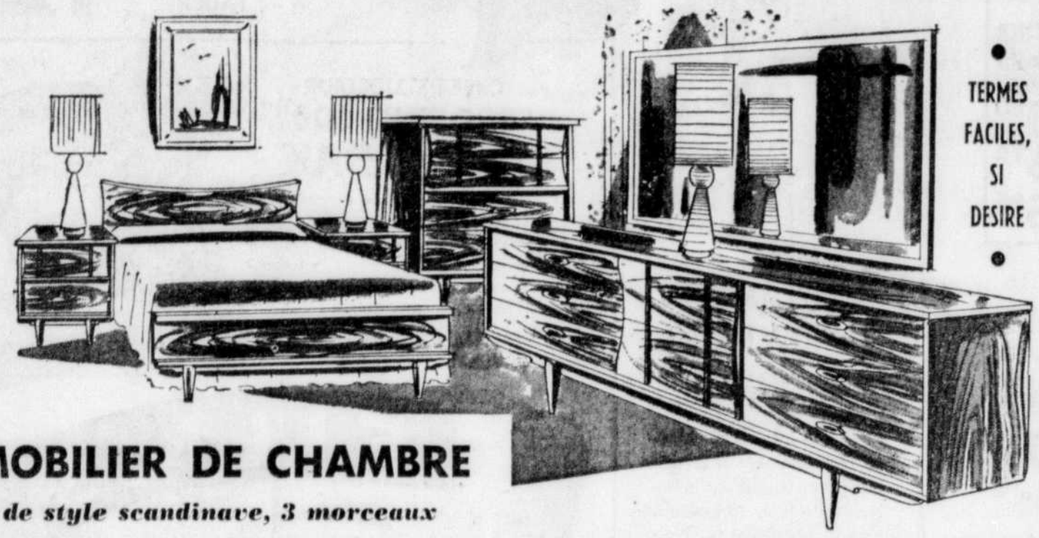
SUPERBE MOBILIER SECTIONNEL, 3 mcx

avec caoutchouc-mousse

Voici un autre record de Faucher et pour le prix et pour la qualité ! En effet, ce mobilier est vraiment plus qu'une aubaine ! Il faut le voir ! Sa base est de bois franc séché au four, ses coussins détachables et reversibles, en caoutchouc-mousse de 5" d'épaisseur, avec fermeture éclair.

PRIX REG. $329
SPECIAL FAUCHER

$129



• TERMES FACILES, SI DESIRE •

MOBILIER DE CHAMBRE

de style scandinave, 3 morceaux

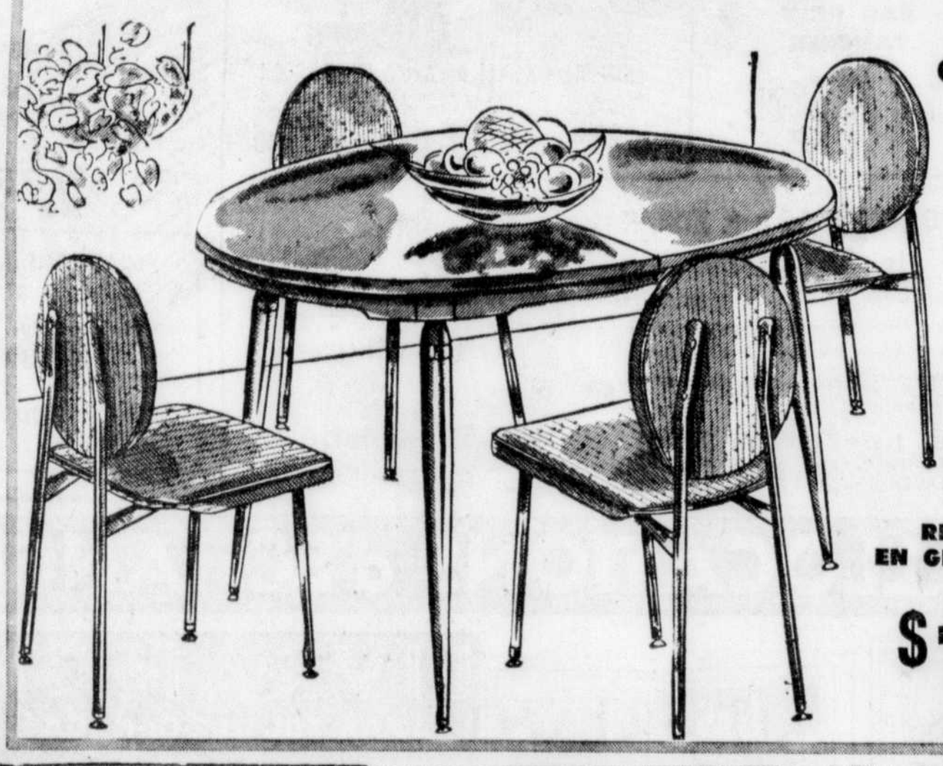
Aux lignes modernes, tout en étant sobre. Comprenant un grand bureau triple de 84" de longueur, surmonté d'une magnifique "Plate Glass" de 6' de largeur, biseautée et garantie. Les tiroirs sont à coulisse centrale, glissant sur guide de nylon, permettant ainsi de s'ouvrir plus facilement. Le centre du bureau est muni d'une porte coulissante dissimulant des tiroirs. Les dessus, le devant et les côtés des meubles sont de noyer satiné "5 épaisseurs". Comprenant aussi commode et lit régulier. Ce mobilier peut aussi s'acheter par morceaux séparés.

PROFITEZ DE CE BAS PRIX !
les 3 mcx

PRIX REG. $529
BAS PRIX FAUCHER

$289

Avec grande "PLATE GLASS" de 32" x 72"



MOBILIER de CUISINE

Peut aussi servir de mobilier de salle à dîner

Fini bronze ou chrome. Comprend table ronde de 42" de diamètre, avec panneau de 18" qui l'agrandit à 60" en lui conférant une forme ovale. Le dessus de la table est fini d'"Arborite" à l'épreuve du feu et des taches et donnant vraiment l'illusion de marbre "TRAVERTINE". Le rebord de la table est à motifs décoratifs en "Arborite" pour un entretien plus facile. Le dossier des chaises est de forme ovale et les sièges sont fabriqués de caoutchouc-mousse recouvert de matériel nylon renforcé de "Jersey Back". Une autre création exclusive à Faucher !

REG. $249.95
EN GRAND SPECIAL
les 5 mcx

$139

Magnifique

BAHUT

Rég. $149
BAS PRIX
SUPER-VEDETTE

$69
tout compris

De noyer contreplaqué solide, avec bar intérieur et verrerie incluse. L'intérieur est en "Arborite" à l'épreuve des taches et de l'alcool. Peinture sur toute la longueur ainsi que sur le côté pour plus de solidité. Le bas à 2 portes coulissantes sert pour l'entreposage de bouteilles de boisson.



Modèle tel qu'illustré !



MOBILIER DE CUISINE, 5 mcx

FINI CHROME — Un modèle pour convenir au foyer moderne. Un prix pour convenir aux moins fortunés ! Ce mobilier est fabriqué pour une longue durabilité. Chrome garanti. Chaises recouvertes de nylon résistant. Dessus de table fini "Arborite" (30" x 42", s'ouvrant à 54"). Grand choix de couleurs.

Rég. $89.95
EXTRA-SPECIAL FAUCHER

$39.95



AVIS
AUX FUTURS

Ne vous laissez pas induire en erreur!

★ COMPAREZ — EXAMINEZ et ACHETEZ

en toute confiance de

FAUCHER

"LE ROI DES BAS PRIX"

Nos spécialistes sauront vous démontrer que la qualité de notre marchandise est insurpassable. Vous trouverez peut-être des modèles identiques à prix moindre, mais dont la qualité est tout à fait inférieure.

Et vous constaterez par le fait même que nos bas prix sont inégalés pour de la marchandise de 1ère qualité.

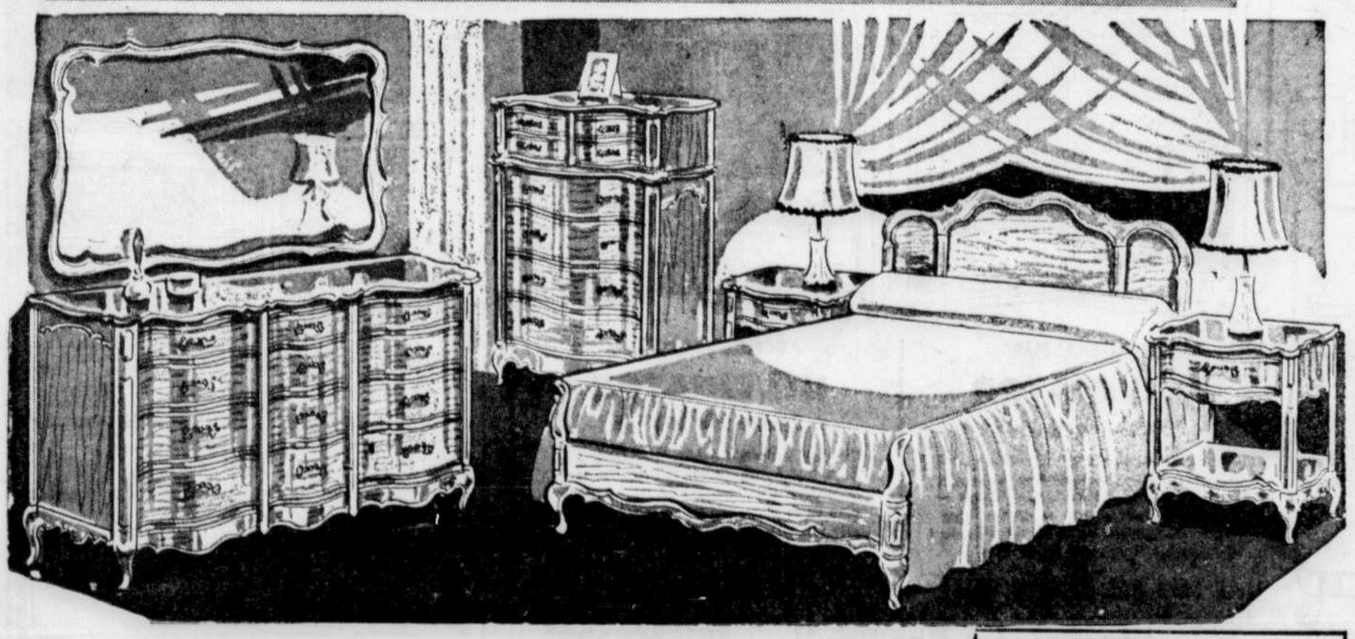


Exclusif à Faucher !

MOBILIER de CUISINE, 5 mcx

Fini dans le tout nouveau "Chrome Satin". Comprenant une grande table de 36" x 48", s'ouvrant à 60" à l'aide d'un panneau rentrant monté sur une construction spéciale, permettant ainsi aux pattes de rester en place lorsque vous l'installez. Le dessus de la table est à motif décoratif 2 tons ou fini uni, si désiré. Le rebord est d'"Arborite" enjolivé de motifs. Les chaises sont fabriquées avec du caoutchouc-mousse recouvert de tissu nylon renforcé de "Jersey Back" pour plus de résistance à l'usure. Elles peuvent s'obtenir dans les teintes de votre choix. Mobilier aussi disponible dans les finis bronze ou chrome régulier.

SPECIAL FAUCHER
Rég. $269.95
les 5 mcx : **$159**





MOBILIER de SALON, 2 mcx
CANAPE A 4 PLACES

et fauteuil assorti, de style contemporain

Avec coussins en véritable caoutchouc-mousse d'environ 5" d'épaisseur, avec fermeture éclair à chacun. Le siège est rembourré de feutre de coton blanc pour plus de confort et de fermeté. La base ainsi que les appuis-bras sont surmontés de bois noyer solide.

C'est un mobilier d'une rare beauté, qui excelle en tous points: par sa qualité, sa construction, sa durabilité et son style exclusif. Le tissu de couverture est de première qualité et lavable, disponible dans toutes les teintes modernes.

Rég. $449
les 2 mcx

SPECIAL FAUCHER **$295**

MOBILIER DE CHAMBRE à COUCHER, 3 mcx

aux lignes artistiques . . .

Magnifique style PROVENÇAL. Il comprend : un grand bureau triple, une commode et un lit. Tiroirs à coulisse centrale et à queue d'aronde, à l'épreuve de la poussière. Miroir genre "Plate Glass", biseauté. Fini acajou solide. Teinte "Fruit Wood" seulement.

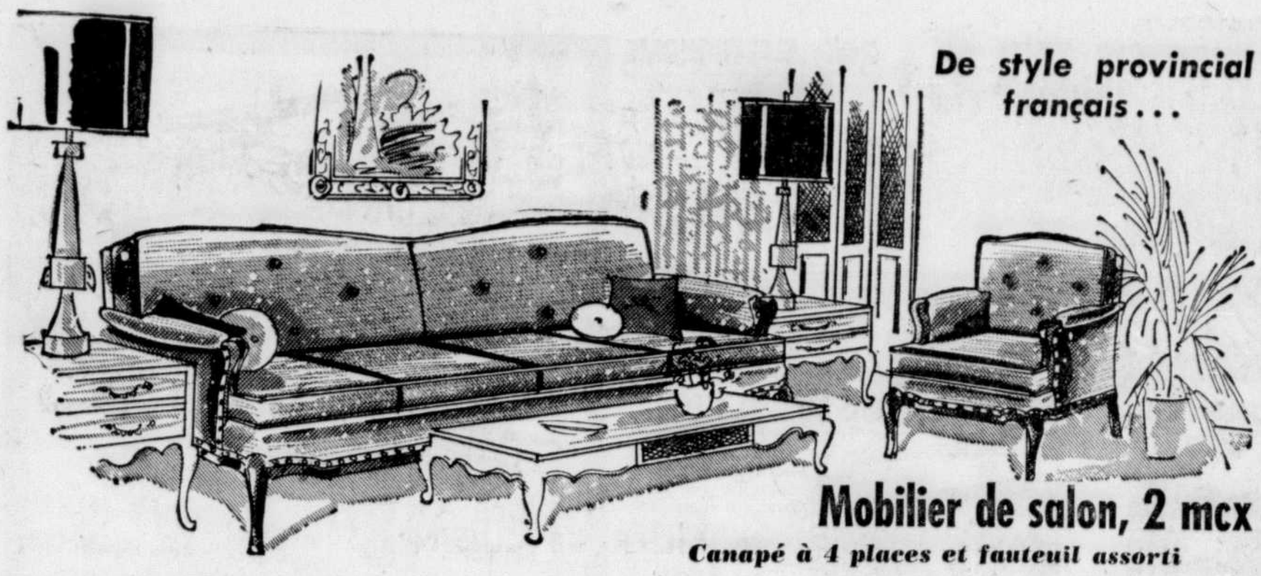
BAS PRIX FAUCHER

$475



OREILLERS EN CAOUTCHOUC-MOUSSE AERE
Recouverts de satin.
Rég. $11.95

PRIX FAUCHER **$3.69** la paire



De style provincial français...

Mobilier de salon, 2 mcx

Canapé à 4 places et fauteuil assorti

Coussins en véritable "Air Foam" d'environ 5" d'épaisseur, avec fermeture-éclair.

La base est à ressorts, ne s'affaissant pas, et rembourrée de feutre blanc, le tout recouvert avec le même tissu que celui recouvrant le mobilier.

Les appuis-bras, les pattes ainsi que le devant sont garnis d'une bordure de bois sculpté.

Le tissu de couverture est un matelassé italien de 1ère qualité, disponible dans toutes les couleurs.

Le fini du bois peut s'obtenir dans le "Fruit wood", acajou ou noyer.

Le dossier est de forme arrondie pour une apparence plus chic. C'est un mobilier qui plaira aux connaisseurs.

REG. $589

SPECIAL FAUCHER

$319



MOBILIER SECTIONNEL, 3 mcx

Les 3 morceaux complètement fabriqués avec caoutchouc-mousse

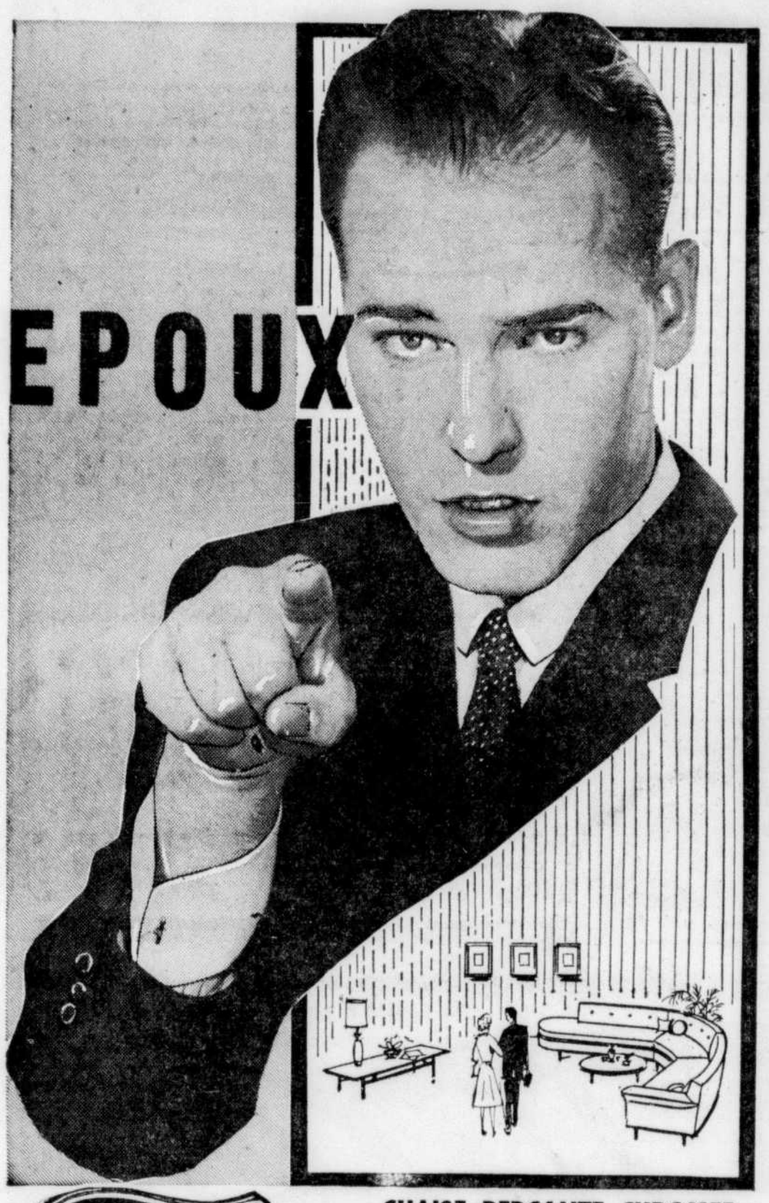
C'EST UNE NOUVELLE CREATION EXCLUSIVE A FAUCHER !

Ce mobilier de style ultra-original vous fera un salon "jamais-vu-ailleurs". Coussins entièrement en caoutchouc-mousse d'environ 5" d'épaisseur et amovibles. Offert dans la meilleure qualité de tissu de couverture: frisé de laine et nylon résistant au lavage. Toute la gamme des plus riches teintes disponibles.

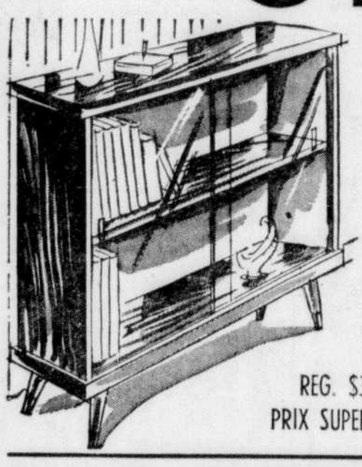
BAS PRIX FAUCHER

REG. $489

$269



EPOUX



POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS !

MAGNIFIQUE BIBLIOTHEQUE

Bibliothèque avec portes en verre coulissantes et tablette intérieure. Le dessus est fini "Arborite" à l'épreuve des taches. Les côtés sont de bois fini noyer, chêne blond ou acajou rouge.

REG. $35.95
PRIX SUPER-SPECIAL **$17.95**



SPÉCIAUX-VEDETTES à notre DÉPARTEMENT pour ENFANTS

LIT de BEBE

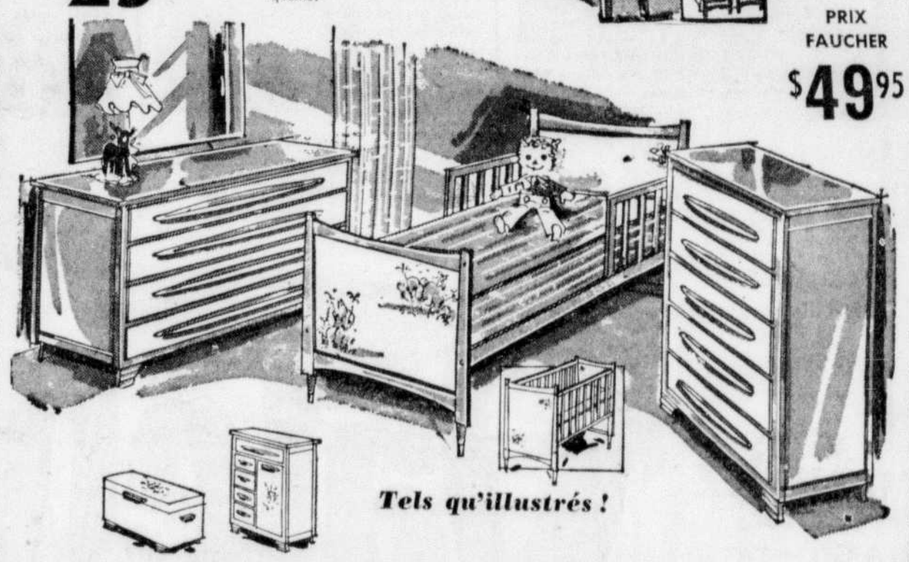
30" de large x 54" de long, avec sommier ajustable à différentes hauteurs et barre de dentition de chaque côté. L'un des côtés se descend facilement. Peut s'obtenir dans le fini naturel ou "Plextone" de toutes les couleurs. Aussi, un matelas à ressorts à surface imperméable, de très belle qualité.

Rég. $44.95
SPECIAL FAUCHER
les 2 mcx :
$25.49

LITS SUPERPOSES

Complets avec barre de protection, matelas à ressorts, sommiers à lames de première qualité et échelle. Finis: tons érable et naturel.

Rég. $109
PRIX FAUCHER
$49.95



Tels qu'illustrés !

CHOIX des PLUS COMPLET en MEUBLES pour ENFANTS

Cet ensemble comprend un lit de bébé de 30" x 54", avec sommier ajustable à différentes positions et barres de dentition.

Côtés se baissant à volonté. De fabrication solide, avec panneau plein à chaque bout, portant dessins à votre choix.

Tous ces meubles peuvent s'obtenir dans le fini naturel, "Plextone" deux tons ou un ton, et émail de couleur.

Le lit de bébé, 30" x 54". Rég. $39.95 — Spécial **$25.95**
Le lit juvénile, 33" x 66". Rég. $44.95 — Spécial **$29.95**
La commode, 5 tiroirs, poignées modernes. Rég. $46.95 — Spécial **$32.95**
La commode-penderie, 5 tiroirs et compartiment pour habits ou robes. Rég. $54.95 — Spécial **$39.95**
Le coffre à jouets. Rég. $16.95 — Spécial **$12.95**
Le grand bureau simple, 4 tiroirs, avec miroir. Rég. $54.95—Spécial **$39.95**

Nous avons aussi exposé sur nos planchers, un choix immense de meubles pour enfants, en vente **à partir de $18.50**

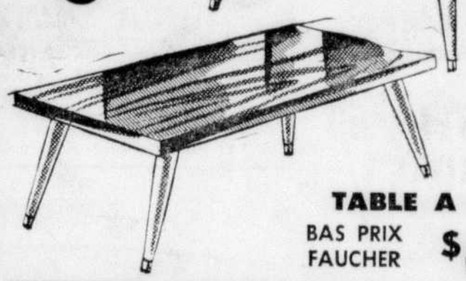
Aussi, matelas d'enfants pour toutes grandeurs de lits, aux prix les plus bas en ville !

Superbes TABLES D'OCCASION

Finis "ARBORITE" à l'épreuve du feu ou des taches, dans teintes noyer ou blond. CONSTRUCTION ROBUSTE.



TABLE DE BOUT
PRIX FAUCHER
$6.95



PROFITEZ DE CES AUBAINES !

TABLE A CAFE
BAS PRIX FAUCHER **$6.95**

ENTREPOSAGE GRATUIT JUSQU'A LIVRAISON REQUISE



CHAISES D'ETE

Pliantes, en aluminium

Toutes les couleurs. Toutes les marques. Très confortables.

PRIX FAUCHER
à partir de **$4.59**

telle qu'illustrée !

CHAISE LONGUE

- Solide armature d'aluminium tubulaire de 1", de première qualité.
- S'ajustant à 5 positions.
- Pliable de façon compacte.
- Sangles de saran à l'épreuve des intempéries; choix de 4 couleurs.

REG. $16.95
BAS PRIX FAUCHER
$7.89



CHAISE BERÇANTE CHROMEE

La construction est robuste, le siège complètement en "Air Foam" renforcé de "Jersey Back". Tissu de couverture résistant aux lavages répétés. Les berceaux sont munis de caoutchouc, évitant ainsi les marques au plancher et assurant la stabilité de la chaise. Choix de finis : bronze ou chrome.

AUTRES MODELES à partir de $18

REG. $51.95
SPECIAL FAUCHER
$29



Merveilleux

FAUTEUIL D'OCCASION

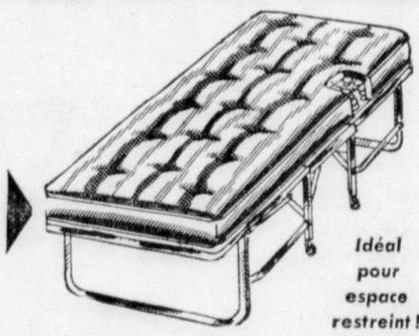
Pratique dans chambre à coucher, salon, vivoir ou "den". Complètement fabriqué de caoutchouc-mousse, le dossier est de forme arrondie, avec extrémités en bois noyer. Les pattes sont à roulement sur billes pour une meilleure manipulation. Trois coussins rembourrés de plume agrémentent le fauteuil. Le tissu de couverture est en peluche de 1ère qualité. Toutes les couleurs modernes offertes. PEUT S'OBTENIR dans les 2 TONS ou dans l'UNI, SELON VOTRE GOUT.

REG. $189
SPECIAL
$125

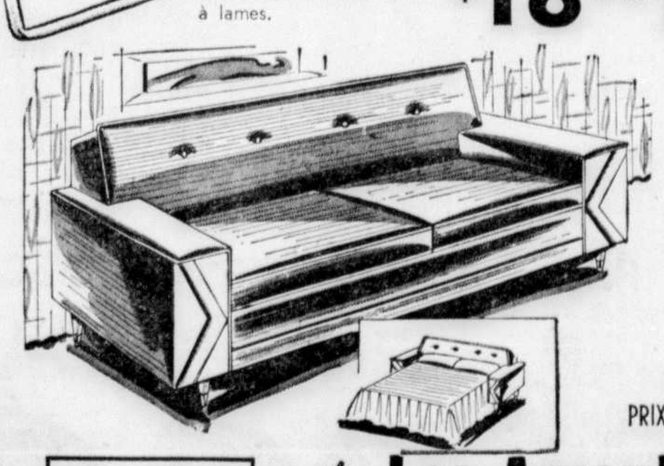
LIT PLIANT

Pratique pour petit appartement ou visite imprévue. — Se transporte facilement. Avec matelas à ressorts et sommier à lames.

SPECIAL FAUCHER
$18.95



Idéal pour espace restreint !



SUPERBE SOFA-LIT

Avec matelas à ressorts de bonne qualité et coussins en caoutchouc-mousse. Tissu de couvertures nylon lavable et caoutchouté dans choix de toutes les couleurs. Tout en se transformant en lit, très pratique comme sofa. Quantité limitée.

REG. $239
PRIX SUPER-VEDETTE **$129**



Voici une AUBAINE imbattable !

SUPERBE MOBILIER de CHAMBRE, 3 mcx, STYLE SCANDINAVE

Comprenant un grand bureau triple de 64½" de long, surmonté d'un miroir. Tiroirs finis à queue d'aronde avec coulisse centrale. Aussi, une commode et un lit à panneaux pleins. Le bois est du noyer choisi, d'une qualité supérieure, fini satiné. Le lit peut s'obtenir dans les largeurs de 39" — 48" — 54" — 80" et 110".

P.S. Les poignées des tiroirs sont toutes en beau bois.

Rég. $389.95
SUPER-SPECIAL
FAUCHER
LES 3 MCX :
$209

LIVRAISON PAR TOUT LE CANADA

ATTENTION ! Quel que soit l'endroit où nous livrons notre marchandise au Canada, nos clients peuvent être assurés d'obtenir la même garantie que les résidents de Montréal.

Les Ameublements Fauchers LTÉE

"Le Roi des Bas Prix"

232 est, rue BEAUBIEN — CR. 1-4741

ACHETER CHEZ FAUCHER C'EST EN AVOIR "PLUS" POUR SON ARGENT

Rien de mieux qu'un petit radio pour vous tenir agréablement compagnie en tout temps...





Radio ELECTROHOME

MODELE 5C18 — Contrôle automatique à 4 boutons-poussoirs. Sonnerie nouveau genre pour le réveil. Résonne au bout de 10 minutes de répit. — Déclenche la radio. — Ferme la radio.

PRIX FAUCHER $42.95

Pensez à vos vacances...

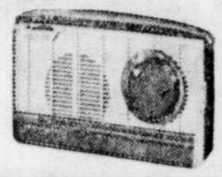
TERMES FACILES, SI DESIRE

RADIO PORTATIF SONY

MODELE NO TR-609

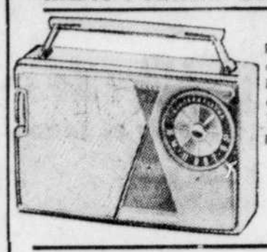
Très nouveau radio à 6 transistors de riche apparence. Peut jouer durant 6 mois sur seulement 4 petites piles "Penlight". Complet avec étui en cuir et piles.

A PRIX FAUCHER !



RADIO PORTATIF GENERAL ELECTRIC

Modèle CP-805



Radio à transistors, plus un diode cristal avec antenne intérieure et un haut-parleur de 3½". Peut jouer durant 150 heures sur une seule pile.

Rég. $39.95
SPECIAL FAUCHER $31.95

RADIO MURAL TOSHIBA

A 2 HAUT-PARLEURS

REG. $89
SPECIAL FAUCHER $59.95



Un radio d'un format nouveau, décoratif. Pas de prise de courant, pas de fil. Vous assure jusqu'à 500 heures d'agrément avec un seul jeu de piles peu coûteuses. Diamètre de 11½".

MODELE no 7TH-425



RADIO de TABLE

GENERAL ELECTRIC

MODELE CT-107

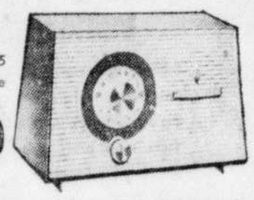
4 lampes, haut-parleur de 4" "Dynapower", antenne intérieure.

BAS PRIX FAUCHER $19.95

RADIO RADIONETTE

MODELE STR801 — Radio AM à 5 lampes, avec haut-parleur V de 4". Antenne intérieure enroulée.

SPECIAL FAUCHER $24.50



VENUS

Modèle no H33B

Table pour haute-fidélité. Structure tubulaire cuivrée de 1". Roulettes pivotantes de 2". Etagère pour disques ajustable. Dimensions : 18"x15"x33".

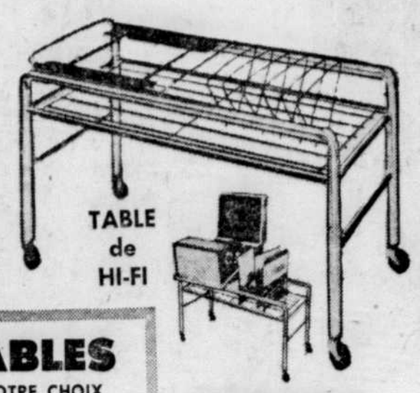


TABLE de HI-FI

TABLES

A VOTRE CHOIX
Rég. $25.95
SPECIAL FAUCHER $18.95

ENTREPOSAGE GRATUIT
jusqu'à livraison requise



TABLE DE T.V.

URANUS

Modèle no 18TB. —

Table pour T.V. Structure tubulaire cuivrée de 1". Pattes en métal résistant de 1" à ⅝. Niveleurs s'ajustant d'eux-mêmes. Etagère ultra-solide !



T.V. PHILCO portatif de 19"

Modèle "BRIEFCASE" no 3214
AVEC BASE GRATUITE

Nouvelle image rectangulaire. Coffre aussi mince qu'une serviette de cuir ! Nouveau châssis ultra-puissant et antenne Scan-Tenna exclusive à Philco (antenne et poignée) qui se tourne vers les signaux les plus puissants.

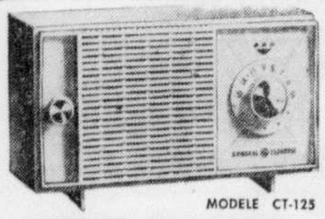
BAS PRIX FAUCHER $209



RADIO AM/FM GENERAL ELECTRIC

Radio de qualité à hautes et basses fréquences. Peut s'adapter pour phono. 2 grands haut-parleurs 5" pour sonorité parfaite.

SPECIAL FAUCHER $67.95



MODELE CT-125

RADIO de TABLE GENERAL ELECTRIC

5 lampes. Antenne à même. Haut-parleur de 4" — "Dynapower".

SPECIAL FAUCHER $24.50

Une visite chez Faucher n'est jamais une perte de temps mais un double gain ! Faucher vend DE TOUT, des plus petits articles aux plus gros, dans toutes les marques reconnues, et surtout... AUX PLUS BAS PRIX EN VILLE !

RADIO PORTATIF



ADMIRAL

avec antenne "ROTOSCOPE" — A piles sèches "C" — Superhétérodyne 6 transistors, comprenant les dernières inventions des radios à transistors.

Rég. $79
PRIX FAUCHER $38.50

RADIO A 6 TRANSISTORS

GENRE GLOBE TERRESTRE

Six transistors avec un diode et un thermistor. Offrant le rendement de radios de haute classe, en plus d'une précision, une haute fidélité et une stabilité qui sauront vous satisfaire.

BAS PRIX FAUCHER $39.95





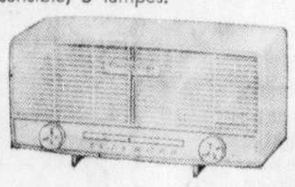
GRAND SPECIAL ! SUPERBE RADIO PORTATIF

à 6 transistors, avec étui

SPECIAL FAUCHER $19.95

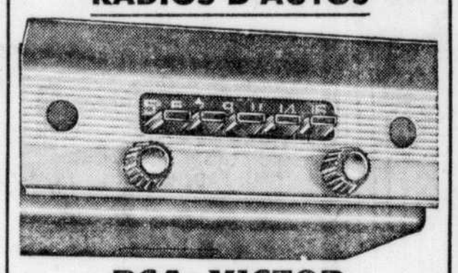
RADIO de TABLE ELECTROHOME

Modèle 5T-18 — Haut-parleur jumelé • Châssis à circuit sensible, 5 lampes.



BAS PRIX FAUCHER $32.50

RADIOS D'AUTOS



RCA VICTOR

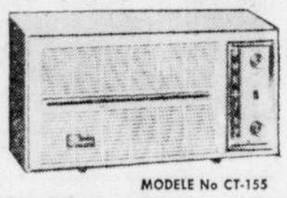
A BAS PRIX FAUCHER !

Modèle A-353 pour l'installation 12 volts, où le côté positif de la batterie est pris à la masse.

- Lampes miniatures anti-chocs pour stabilité et efficacité même sur les routes les plus rugueuses.
- Haut-parleur elliptique éliminant fuite et trouble.

RADIO DE TABLE GENERAL ELECTRIC

Radio à 6 lampes de haute performance — Haut-parleur de 6½" Dynapower — Commutateur pour régler la tonalité — Disponible en plusieurs teintes. Hauteur 7⅝" et largeur 14⅝".



MODELE No CT-155

Rég. $47.50
SPECIAL FAUCHER $39.95

NE MANQUEZ PAS CETTE SUPERBE

Valeur Incroyable

Westinghouse 23" Style CONSOLE

Le "FARNHAM" MODELE No K-4250

- Style contemporain à fini noyer satiné à la mode.
- Joli tissu de grille décoratif.
- Centre de commandes en avant, facile d'accès.
- Indicateur de canal éclairé.
- Tube-image aluminisé, à 114°, rectangulaire, permettant une vision 7½% plus grande.
- Système sonique à 3 haut-parleurs, reproduction à haute fidélité.
- Commande "arrêt/mise en marche" à bouton-poussoir.
- Vitre de sécurité "douce à l'oeil" réduisant éblouissements et réflexions.
- Amplificateur IF à trois étages.
- Transformateur pleine puissance.
- Dimensions : H. 34", L. 31", PROF. 17⅜".



Prix rég. $339.95 — ALL. D'ECHANGE de $100

SUPER-SPECIAL FAUCHER

$239.95

ENTREPOSAGE GRATUIT
JUSQU'A
LIVRAISON REQUISE

POUR PLUS DE SÛRETÉ EXIGEZ...

WESTINGHOUSE

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher ÉLECTRIQUE LTÉE

251 est, rue BEAUBIEN — CR. 4-4373



Le SILVER
Shark 18
HORS-BORD 18 FORCES

Les jeunes veulent un hors-bord pour le ski nautique et vous pour la pêche. Le "Silver Shark 18" est la solution toute trouvée. Coque en alliage d'aluminium et de conception fonctionnelle. Ne pèse que 64 livres. Peut atteindre 32 milles à l'heure. Va aussi lentement que l'on veut. Sa légèreté en rend le maniement facile. Pilotage en avant.

LES NOUVEAUX MOTEURS HORS-BORD DE WEST BEND



MOTEUR 7½ Hors-Bord FORCES
Special

Un vrai bijou de moteur !

WEST BEND

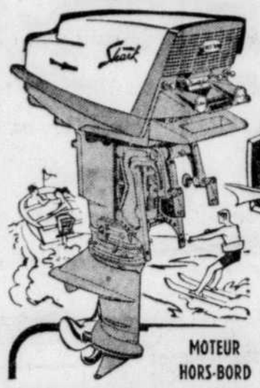
REG. $279
SUPER-SPECIAL FAUCHER
$219

Le moteur "West Bend Special" de 7.5 forces est très puissant. Il est aussi compact, ne pèse que 47 livres. Démarreur surbaissé. Marche avant et arrière. Réservoir séparé de 2.5 gallons. Matériel inoxydable.

- Démarrage à enroulement sommaire
- Changement de vitesse
- Couverture en Fiberglas
- Sélecteur de vitesse "Visi-Twist"
- Hélice protégée au Neoprene
- Lumière exclusive dans le tableau de bord
- Garantie complète pour un an.

WEST BEND

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !



MOTEUR HORS-BORD ELECTRIQUE DE 25 FORCES
Le "SILVER SHARK"

Le "Silver Shark" convient à tous les sports aquatiques pour la famille, que ce soit ski aquatique ou pêche à la trolle. Il est facile à utiliser avec son démarreur électrique fonctionnant à clef, son levier de contrôle unique pour la vitesse du moteur et le changement de vitesse. Le couvercle de Fiberglas et la suspension au neoprene ne laissent filtrer qu'un doux murmure. Garantie d'une année complète—à la fois sur les pièces et la fabrication.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !



MOTEUR HORS-BORD
Le SILVER
Shark 12
HORS-BORD DE 12 FORCES

TERMES FACILES

Rapprochez-vous du coin où vous aimez pêcher . . .

Grâce au "Silver Shark 12", vous vous rapprochez considérablement du coin où vous aimez taquiner le poisson. Vous pouvez y aller et en revenir à 25 milles à l'heure. Vous pouvez encore faire de la trolla doucement, aussi lentement que vous le voulez. Transmission "marche avant-neutre-marche arrière" qui vous permet d'assurer le plein contrôle à tout moment. Toutes les pièces de l'allumage sont à l'épreuve de l'eau. Démarre du premier coup par les journées les plus humides. Démarreur à enroulement sommaire, à réduction d'engrenages de 6 à 1, facile à manoeuvrer. Lumière exclusive dans le tableau de bord qui indique l'heure et permet de changer les appâts facilement la nuit. Un "Silver Shark 12" ne pèse que 59 livres.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

MOTEUR HORS-BORD
LE REMARQUABLE
"CLINTON"
5 C.V.



Ce moteur hors-bord de 5 forces est d'une performance sans égale pour le prix. Réservoir séparé.

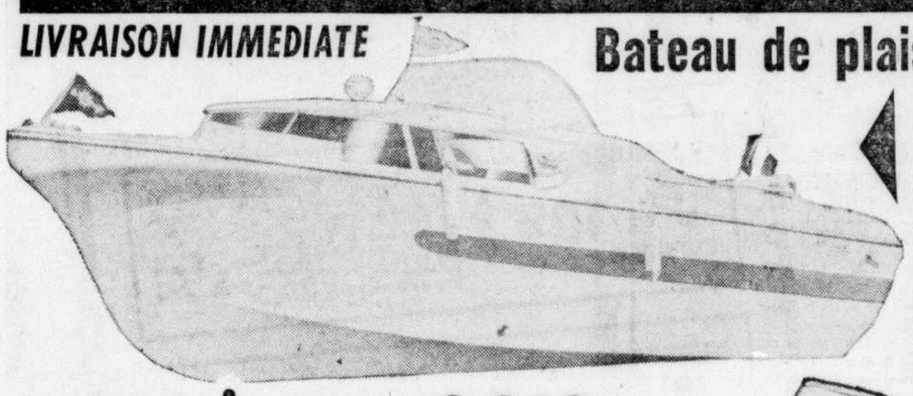
REG. $239.50
SPECIAL FAUCHER
$149

A VOTRE SERVICE !
MECANICIENS EXPERTS SUR PLACE
Nous réparons tous les genres de moteurs . . .
A PRIX FAUCHER !

SEUL FAUCHER PEUT FAIRE ÇA...

LIVRAISON IMMEDIATE

Bateau de plaisance "L'AMIRAL" 20' 6"



Equipement régulier :
Pare-brise de pont et de cabine. Conduite motorisée. Lanterne de course et de cabine, fils inclus. Réflecteur de 4" monté sur le pont. Ferronnerie de pont complète. Réservoir d'eau, bassin et cabinet construits à même. Toilette marine. Coussins de caoutchouc à l'arrière. Sièges de timonier spéciaux combinés. Moulure de caoutchouc. Réservoirs à essence de 2-10 gallons, construits à même.

Au choix :
Capote transformable, rideaux latéraux et couverture à l'arrière.

Couleurs standard :
Bleu pour le pont, blanc pour la coque.

PRIX REGULIER $4,251.90 — SPECIAL FAUCHER $2,600

Canot automobile – Le "Capitaine", 16'4"

Equipement régulier :
Pare-brise, conduite motorisée, lanternes de course, ferronnerie de pont, sièges rembourrés, panne à drainage automatique, transom recouvert d'un caoutchouc, moulure en caoutchouc, réservoir à essence de 10 gallons, construit à même.

Au choix :
Capote transformable avec rideaux latéraux et couverture d'arrière.

Couleur standard :
Tout blanc.

REG. $1,598.70
BAS PRIX FAUCHER
$1,195



PAIEMENTS FACILES SI DESIRE



ENTREPOSAGE GRATUIT JUSQU'A LIVRAISON REQUISE

CANOT AUTOMOBILE Le "MONTE-CARLO"

Longueur 12'9" — Equipement régulier :
Pare-brise, conduite, lanternes de course, ferronnerie de pont, sièges rembourrés, panne à drainage automatique à l'arrière, moulure de caoutchouc, coussins de caoutchouc, poignées.

Couleurs standard :
Pont rouge, coque blanche.

PRIX REG. $939
SPECIAL FAUCHER $849

AUTREFOIS... pour être "Capitaine" d'un bateau à soi... Ça coûtait cher ...parce que ce n'était pas facile de trouver une embarcation à bas prix.

AUJOURD'HUI ...grâce AUX BAS PRIX de FAUCHER, on devient facilement "Capitaine" de son propre bateau. Visitez notre "Coin du Bateau" et vous le constaterez !

Special de la SEMAINE

UN SPECIAL SANS PRECEDENT !

LE NOUVEL ENSEMBLE "PACKAGE DEAL"

Voici un canot automobile tout équipé remarquable par sa puissance et son bas prix !



Voici une offre exceptionnelle! Cet ensemble "Package Deal" comprend : un puissant moteur de 12 forces, moteur idéal pour le ski aquatique, un volant de direction à l'intérieur et maints autres avantages. Ce yacht sport modèle junior fera la joie de toute votre famille et sera apprécié pour les promenades rapides sur l'eau.

YACHT SPORT modèle junior
Comprenant :
MOTEUR de 12 c.v.
PANNEAU DE CONTROLES COMPLET
PRIX REGULIER $1,029

POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS

BAS PRIX SPECIAL FAUCHER
$699

"Le Roi des Bas Prix"
Faucher ÉLECTRIQUE LTÉE
251 EST, RUE BEAUBIEN — CR. 4-4373
BATEAUX : 235 est, rue BEAUBIEN — CR. 9-8481

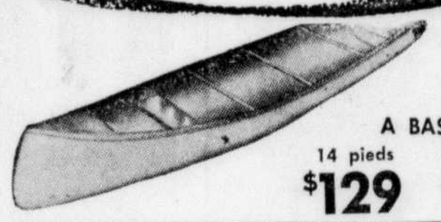
Oui, SEUL FAUCHER peut faire ça...

Vendre jusqu'à des bateaux à des prix aussi bas ! Et pourquoi FAUCHER peut-il faire ça ? Parce que la politique des plus petits profits de FAUCHER s'applique aux plus gros morceaux comme aux plus petits !
SUR L'EAU COMME SUR TERRE . . . FAUCHER VEND TOUJOURS MOINS CHER !

VENEZ LE CONSTATER

CANOTS MOISE CADORETTE

A BAS PRIX FAUCHER :



14 pieds	15 pieds	16 pieds
$129	$139	$149



MODELE Le "Requin"

Chaloupe de 12'6" — Si bien connue du sportif ! Facile à transporter (90 lb seulement), ne requiert presque pas d'entretien. 3 quilles. Facilités de lavage à l'arrière, lisses de ruissellement, toletières, peinture antidérapante, flottaison "Styrofoam" installés à l'usine. Pont turquoise.

PRIX SPECIAL FAUCHER $189



MODELE Le "MARTIN-PECHEUR"

Chaloupe de 14'9" — Coque en aluminium avec petit pont en fibre de verre. Poignée de proue, poignées arrière, vidangeur automatique, toletières, peinture antidérapante installés à l'usine. Flottaison 'Styrofoam'. Pont turquoise.

PRIX SPECIAL FAUCHER $319

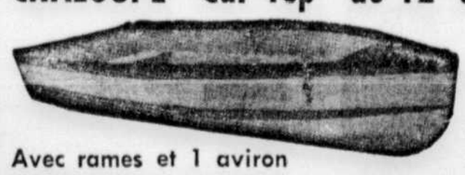


MODELE Le "FLETAN"

Chaloupe de 12' — En aluminium et très solide. Toletières, facilités de lavage à l'arrière, flottaison "Styrofoam", peinture antidérapante installés à l'usine. Peut se transporter sur le toit de l'auto.

PRIX SPECIAL FAUCHER $159

CHALOUPE "Car Top" de 12' en fibre de verre



Moulée d'une seule pièce, avec trois quilles. Ce bateau est aussi muni de trois sièges transversaux remplis de "Styrofoam". Construit en plastique renforcé de fibre de verre, son poids est constant et il ne nécessite pratiquement pas d'entretien.

Avec rames et 1 aviron

SPECIAL FAUCHER $199

VASTE ASSORTIMENT D'ACCESSOIRES DE BATEAUX AUX PLUS BAS PRIX EN VILLE !

Chaloupes 'Verchères'

12', EN "PLYWOOD"	SPECIAL	$69
14', EN "PLYWOOD"	SPECIAL	$79
16', EN "PLYWOOD"	SPECIAL	$89



SI... vous n'êtes pas déjà ÉCONOME vous le deviendrez malgré vous EN ACHETANT

Nos choix sont vastes nos prix LES PLUS BAS !



LAVEUSES de VAISSELLE

Mettez fin à l'esclavage de la vaisselle avec l'un de ces appareils automatiques !

	Rég.	Prix Faucher
FRIGIDAIRE, mobile	$319.00	$189
YOUNGSTOWN, mobile	289.00	$172
YOUNGSTOWN, sous comptoir	425.00	$249
WASTE KING, sous comptoir	479.00	$330
ADMIRAL, mobile	279.00	$189
GEN. ELECTRIC, mobile	249.00	$209
FRIGIDAIRE, sous comptoir	459.95	$325
WESTINGHOUSE, mobile	259.95	$189
KITCHEN AID, no KD2, mobile	379.00	$279
KITCHEN AID, no KD12, mobile, sous comptoir	$469.00	$325
RCA WHIRLPOOL, no FP20, mobile	289.00	$225
RCA WHIRLPOOL, no FP50, mobile	389.00	$279
RCA WHIRLPOOL, no FU60, sous comp.	349.00	$259
RCA WHIRLPOOL, no FU70, sous compt.	499.00	$325
INGLIS, no JFV70, sous comptoir	439.95	$319
INGLIS, no JFP50, mobile	369.95	$269
WESTINGHOUSE, no SPA22DW3, sous comptoir	289.95	$235
WESTINGHOUSE, no SOA245, sous comptoir	349.95	$275



chez FAUCHER



ENREGISTREURS SUR RUBAN

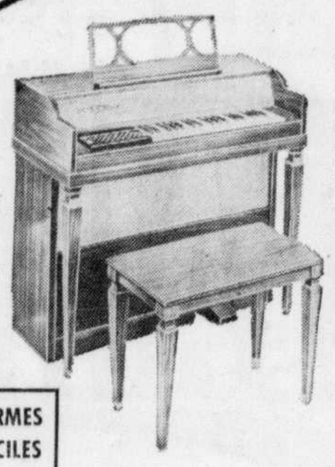
Vaste choix d'enregistreurs de qualité sur ruban monophonique ou stéréophonique de haute fidélité. Amplificateurs puissants. — Marques renommées telles que PHILIPS, SEABREEZE, "LA PETITE" etc.

Spéciaux Faucher à partir de **$79**

ORGUES AUDION

Orgue électrique 'CAPRICE' modèle no A-2030 — Cet orgue superbe de haute qualité, possède 37 touches standard noires et blanches de pleine grandeur, réparties sur trois octaves chromatiques. Avec la méthode "AUDION KEY-SELECTOR", approuvée par les professeurs, toute personne peut jouer de cet instrument.

BAS PRIX FAUCHER à compter de **$99.95**



LE "ROI DES BAS PRIX"



COMBINE STEREO de HAUTE FIDELITE



TEL QU'ILLUSTRE

TERMES FACILES SI DESIRE

Modèle "OSHAWA" de GRAETZ

• Châssis à 14 lampes • Radio AM/FM, 2 ondes courtes • 8 haut-parleurs • Cabinet de conception canadienne • Fini noyer scandinave huilé, poli à la main • Dim. : 72" x 16" x 30".

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS !

TERMES FACILES SI DESIRE



STEREO REGAL

Modèle no ST-500. Cet appareil à puissance de 20 watts, avec table tournante B.S.R., comprend 4 haut-parleurs et 2 canaux séparés pour stéréophonie.

Rég. $239.95 BAS PRIX FAUCHER **$129**

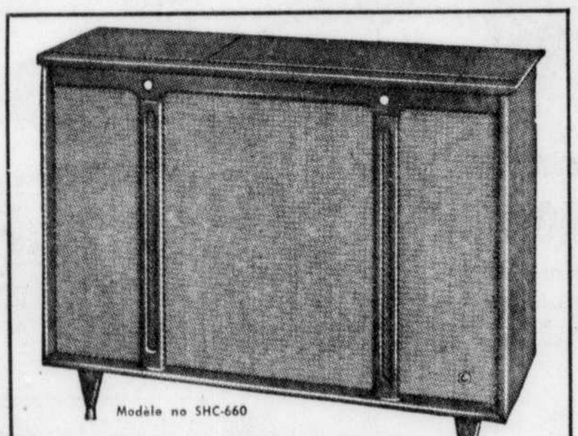


UNE AUBAINE A LA FAUCHER !

STEREO de HAUTE FIDELITE *style consolette* **SYMPHONIE** *Le "Commander"*

Modèle no 2006 — Tout automatique. Haut-parleur pour sons graves 9" x 6", circuit croisé. Haut-parleur pour sons aigus. Phono automatique à 4 vitesses pouvant mélanger disques de toutes dimensions. Meuble fini contre-plaqué de noyer ou chêne. Pattes de même bois. Compartiment à disques à côté du phono.

SPECIAL FAUCHER **$134.95**



Modèle no SHC-660

STEREO Le "CARIOCA" par RCA VICTOR

Tourne-disques automatique Collaro à 4 vitesses. • Radio AM/FM. • Deux haut-parleurs de 10" et deux de 3½". • Cartouche Ronette à aiguille diamant pour microsillons. • Châssis de 12 watts à 2 amplificateurs. • Contrôles séparés pour le grave et l'aigu. • Finis : acajou, noyer ou chêne cérusé.

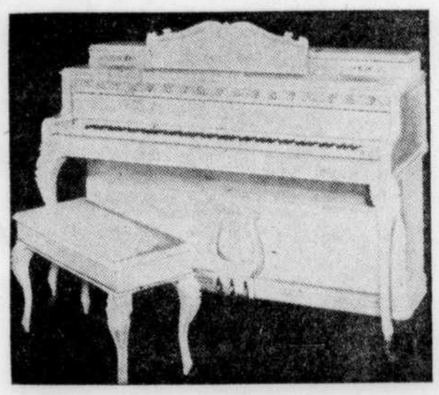
PRIX REG. $349
ALLOCATION . $120
Bas prix Faucher **$229**



STEREO de HAUTE-FIDELITE SHELBERN

- 4 haut-parleurs
- Contrôles séparés
- Cabinet fini acajou naturel
- Une valeur imbattable !

REG. $139 BAS PRIX FAUCHER **$99.95**



PIANO QUIDOZ

Le "SPECIAL QUEEN ANNE"

Ce piano fera l'honneur aux plus belles demeures, aux milieu les plus luxueux. Le fameux QUIDOZ super-classe assure une telle transcendance, en valeur musicale, jointe à une qualité tellement durable, qu'on le conservera précieusement pour des années à venir. Fini blanc.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

AUSSI, AUTRES MARQUES RENOMMEES A PRIX FAUCHER à partir de **$499**



20% d'escompte SUR LOTS de RUBANS STEREOPHONIQUES A 4 VOIES

OMEGATAPES
Rég. $6.95 REDUITS A **$5.55**

Voices from the Vienna Woods, choeur des "Vienna Boys", no U-822. — Blue Hawaii, The Polynesians, no U-834. — More Peter Gun, Pete Candoli TV all stars, no U-837. — Tangos d'Argentine, orch de Raphael Valdez, no U-842. — Musique de LeRoy Anderson, orch. des "Boston Pops", no U-847.

OMEGATAPES
Rég. $11.95 REDUITS A **$9.55**

Glenn Miller Sound, musiciens de l'orch. de Glenn Miller, no F-4001. — My Fair Lady/Gigi, orch. du "Hollywood Radio-City", no F-4010. — Champagne Music, Munam, no F-4002. — Latin Beat, Bay, no F-4003. — Stereo Dance Time, Fields, no F-4005. — Toast to Tommy Dorsey, musiciens de l'orch. de Tommy Dorsey, no F-4006. — Sous le Ciel de Paris, orch. de Lecussent et Montéro, no F-4015. — Honky Tonk Piano, no F-20007. — The Greatest March Music, no F-20015.

HIFITAPES
Rég. $7.95 REDUITS A **$6.35**

Tahiti, The Surfers, no B-417. — Boogie and Blues, The Aristocrats, no B-610. — Something Blue, Quintet Paul Horn, no B-615. — Wright Wurlitzer, George Wright, no B-701. — Wright Encores, George Wright, no B-702. — More George Wright, no B-707. — Génie de George Wright, no B-713. — L'Ultime en Bongos, Jack Burger, no 804. — Tabou, Arthur Lyman, no B-806. — Hawaiian Sunset, Arthur Lyman, no B-807.

Aussi disponibles, les marques suivantes:

• LONDON • RCA VICTOR • TIME • COMMAND • MEDAILLON • COLUMBIA • CAPITOL, etc.

VALEURS IMBATTABLES

DISQUES

GRAND SPECIAL de la SEMAINE !

UN LOT DE DISQUES HAUTE-FIDELITE, 33⅓ TOURS

D'UNE VALEUR DE $1.98 CH. REDUITS A **$1.49**

COMMANDES POSTALES ACCEPTEES
Adressez mandat postal en incluant le montant de la taxe de vente, S.V.P.

Les marques suivantes sont disponibles : • HARMONY • CAMDEN • RICHMOND • SOMERSET • TREASURE.

Venez faire votre choix avant qu'il ne soit trop tard !



Pensez à vos vacances...

VENEZ VOIR NOTRE VASTE CHOIX de **TOURNE-DISQUES** DE MARQUES CONNUES

Jolis modèles portatifs d'un rendement excellent.

Magnifique tourne-disques **ELECTROHOME**

Tourne-disques stéréophonique à 4 vitesses et à changement manuel, avec système complet de haut-parleurs en 2 éléments, rangés en un seul étui peu encombrant, à glissière, genre étui à dactylo. Haut-parleur additionnel logé dans un compartiment sous le phono. — **Modèle AM375.**

TOURNE-DISQUES **ARROW**

BAS PRIX FAUCHER **$49.95**



Modèle no MA-2215—Phono monophonique BSR à 4 vitesses, automatique. Cartouche basculante avec aiguille à deux saphirs. Amplificateur de fabrication précise, contrôle du son parfaitement équilibré.

SPECIAL FAUCHER **$39.95**



PRIX FAUCHER à compter de

Choix de tourne-disques portatifs à changement manuel. **$19.95**

EXTRA-SPÉCIAL !



UN GRAND CHOIX de GUITARES

6 COLORIS ATTRAYANTS A 1 SEUL BAS PRIX !

Guitares "Série 800" fabriquées par le plus gros manufacturier de guitares aux Etats-Unis. Format standard. — Fabrication bois dur — Sillets placés avec grande précision sur le manche — Plaques d'appui ajourées — Queues plaquées nickel.

SUPER SPECIAL FAUCHER **$14.95**

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher ÉLECTRIQUE LTÉE

251 est, rue BEAUBIEN — CR. 4-4373

A votre Royaume d'économie...

LA "REINE" DES PETITES VOITURES



Modèle No T-700

50 MILLES AU GALLON!

LA MAGNIFIQUE COMBI-ISARD

MODELE "STATION WAGON"!

Le COMBI-ISARD joint l'utile à l'agréable; luxueuse et confortable voiture à 4 places avec un vaste emplacement pour les bagages ou peut être utilisée à deux places en sauvegardant plus d'espace pour le transport des marchandises. **GARANTIE DE 6,000 MILLES — PUISSANT MOTEUR DE 30 C.V.**

ESCOMPTE FAUCHER JUSQU'A 30%

Comptant

PAS UN SOU

(SAUF LA TAXE)

PAYEZ AUSSI PEU QUE $44 PAR MOIS!

JAMAIS

une telle offre n'a été faite! Elle dépasse tout ce qui a été présenté à date! POURQUOI? parce que...

La Goggomobil

est SUPERIEURE par toutes ses caractéristiques!

PARCE QUE...

FAUCHER

la vend au plus bas prix... en se contentant toujours de profits INFERIEURS!

LA Isard '61

GOGGOMOBIL

DOUBLE COURONNEMENT

Si les Bas Prix de Faucher

sont le couronnement de luttes incessantes contre l'inflation...

L'ECONOMIE de la GOGGOMOBIL

est le couronnement des recherches de la technique allemande...

VOILA pourquoi acheter une GOGGOMOBIL chez FAUCHER... c'est en avoir

"PLUS POUR SON ARGENT"



62 MILLES AU GALLON!

LA TRES ECONOMIQUE GOGGOMOBIL

"SALOON"

A TOIT AMOVIBLE

Une merveille de confort, d'économie et de rendement: Choix de modèle avec toit coulissant. 4 personnes peuvent s'y asseoir confortablement.

- Puissant moteur de 400 cc.
- Engrenages 4 vitesses et vitesse arrière.
- Accélérateur rapide.
- Châssis rapide • Excellente suspension

ESCOMPTE FAUCHER JUSQU'A 30%

LIVRAISON IMMÉDIATE

CHEZ "LE ROI DES BAS PRIX" FAUCHER



55 MILLES AU GALLON!

GOGGOMOBIL

MODELE COUPE TS-400 DEUX TONS

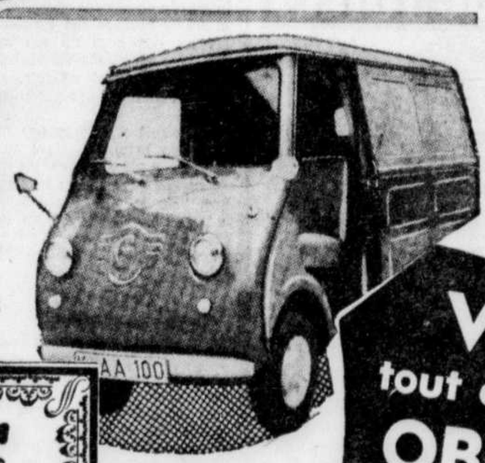
Vitesse électrique présélective, 2 couleurs, chauffage, signaux et pare-choc supplémentaire inclus. Moteur robuste de 400 cc. et 20 c.v.

50 MILLES AU GALLON!

Camionnette GOGGOMOBIL

Modèle No TL-400

Remarquable par son économie! Moteur robuste à 2 cylindres à 400 c.c. Vitesse électrique présélective, chauffage, signaux de direction et garde-pare-choc supplémentaire inclus.



ESCOMPTE FAUCHER JUSQU'A 30%

PENSEZ-Y

LA GOGGOMOBIL VOUS COUTERA PEUT-ETRE MOINS CHER QUE LE TRANSPORT EN COMMUN!!!



55 MILLES AU GALLON!

LA ISARD 700

Une auto de rêve! Robuste moteur à 2 cylindres, quatre temps et d'une puissance de 30 c.v. Très économique grâce au dispositif avec monocarburateur Solex — Conduite sans risque de dérapage. Boîte de vitesses accouplées! Embrayage monodisque à sec. Freins hydrauliques sur les 4 roues et frein additionnel mécanique agissant sur les 4 roues. L'Isard 700 est de ligne dynamique.

ESCOMPTE FAUCHER JUSQU'A 30%

GARANTIE

SUR LA VOITURE

Contre toutes défectuosités

POUR UNE ANNEE ENTIERE

P.S. — ACHETER une GOGGOMOBIL, c'est ACHETER EN TOUTE SECURITE.

ESCOMPTE FAUCHER JUSQU'A 30%

VOICI tout ce que vous OBTENEZ Gratuitement CHEZ LE ROI DES BAS PRIX

Service GARANTI par des MÉCANICIENS SPÉCIALISÉS DANS LA VOITURE ALLEMANDE

AVEC L'ACHAT DE L'UNE DE CES VOITURES VOUS OBTIENDREZ

POUR UNE ANNEE OU 6,000 MILLES D'ESSENCE GRATUITE

DE LA FAMEUSE MARQUE "SHELL"

OU, SI VOUS NE SAVEZ PAS CONDUIRE,

★**COURS DE CONDUITE DE 6 LEÇONS**

DONNES PAR UNE MAISON RESPONSABLE

● **PLAQUES D'ENREGISTREMENT** ● **ACCESSOIRES:**

☆ SIGNAUX DE DIRECTION ☆ CHAUFFERETTES ☆ OUTILS DE DEPANNAGE

SEUL FAUCHER PEUT FAIRE ÇA

...offrir tant à si bas prix!

Notre maison se devait de maintenir sa politique "D'ECONOMIE POUR L'ACHETEUR", même pour l'automobile... tout en vendant une marque de satisfaction! Nos marchés sont conclus... c'est à l'acheteur maintenant de faire "un bon marché"... en nous voyant!

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher

ELECTRIQUE LTÉE

251 est, rue BEAUBIEN — CR. 4-4373

AVIATION ET MARINE

Un an d'école buissonnière en Europe et au Moyen-Orient

par Jean RIVEST

Parmi les quelque 700 passagers de l'Ivernia qui est entré hier midi dans le port de Montréal, se trouvait un jeune Ontarien de 19 ans qui a préféré interrompre ses études, faire un peu "l'école buissonnière" et parcourir le monde pendant 10 mois (une année scolaire) avant de se replonger dans ses études de médecine.

Roger Short, fils d'un publicitaire de Toronto, attendait patiemment le moment de débarquer et de réclamer ses maigres bagages. Les cheveux longs, les vêtements fort usés, l'allure dégagée, il a parlé avec une avalanche de mots de ses voyages "sur le pouce" qui l'ont conduit à travers l'Europe et le Moyen-Orient.

Parti du Canada l'été dernier avec $400 en poche, il a travaillé ici et là la plupart du temps dans les hôtels, pour gagner un peu d'argent et repartir à la conquête d'un nouveau pays.



Roger Short
"Le monde est une vaste école..."

Aucun regret

Il raconte lui-même que l'an dernier, quand il a terminé ses études supérieures, alors qu'il projetait de s'inscrire à la faculté de médecine de l'Université McGill, il a décidé de partir seul, à l'aventure, avant de se replonger dans les études.

"Parents et amis ont tenté de me dissuader en me disant que j'allais perdre une année de ma vie, une année d'études. Mais maintenant je trouve que j'ai appris plus en voyageant ainsi, et des choses que je ne trouverais dans aucune école ou université.

"Le monde est une vaste école."

Telle est sa conviction. Et il n'a pas tort. D'autre l'ont constaté et dit avant lui.

Ses idées, cependant, semblent un peu confuses, au retour. Il a la tête pleine d'images qui s'entrechoquent; il a de la difficulté à faire la synthèse de son expérience.

L'Egypte et Israël

Il faudra peut-être attendre que le temps mûrisse tout ce qu'il a récolté en route.

Pour le moment, il affirme que le Moyen-Orient l'intéresse beaucoup plus que l'Europe "qui s'américanise trop".

Son pays préféré : l'Egypte. Le peuple qui l'a impressionné le plus : l'israélien.

Voyageant "sur le pouce" il a eu des contacts étroits et constants avec les hommes des pays qu'il a traversés et il affirme que c'est là son expérience la plus enrichissante. Il a cherché à se rapprocher surtout des "gens de couleur". C'est peut-être là une réaction normale pour un homme habitant le continent américain et qui ne partage pas certaines erreurs des gens de son milieu.

Le jeune Short affirme, en résumé, qu'il n'a pas perdu son temps.

Il n'avait d'ailleurs pas encore mis le pied à terre qu'il avouait avoir d'autres projets de voyage pour l'été : le Mexique. "Ne le dites surtout pas à mon père", dit-il. Mais son père habite Toronto et il ne lit probablement pas LA PRESSE...

Jamais seul

Tout en racontant son voyage, le jeune Short parlait constamment à la première personne du pluriel. Pourtant, il était parti seul. "On n'est jamais seul quand on parcourt le monde. Ici et là on rencontre des gens. Des amitiés se lient. Si bien qu'on a toujours un compagnon avec qui voyager et partager joies et misères."

C'est sur cette pensée optimiste que s'est terminée la courte entrevue.

Emprunts aux municipalités

OTTAWA. (DNC) — Jusqu'à présent, la Société centrale d'hypothèques et de logement a approuvé 45 des 59 demandes d'emprunts reçues de municipalités en vertu de modifications à la Loi sur l'habitation.

Apportées au début de la présente session, ces modifications sont destinées à faciliter la construction et l'agrandissement de propriétés municipales ainsi que le traitement des eaux d'égouts.

Déposant ces renseignements aux Communes, à la suite d'une question du député de Welland, M. McMillan, le ministre des Travaux publics, M. Walker, a ajouté que la somme engagée dépasse 27 millions de dollars.

Prudence en cas de feu

Même avec toutes les précautions prises par les manufacturiers d'automobiles on voit encore des voitures, neuves ou vieilles, flamber comme une cabane de bois sur la grande route, ou dans un secteur achalandé de la ville. Peu nombreux sont les automobilistes qui pensent équiper leur voiture pour parer à un commencement d'incendie de quelque nature que ce soit. Ayez un extincteur portatif à la main, ou un produit chimique sous forme de bombe et de petite ampoule afin de pouvoir faire quelque chose si le feu se déclare sous vos yeux.

Navires dans le port

(24 mai 1961)

Hang.	Nom du navire		Tonnage	Agent
1	Andria	Oc.	3855	Cunard SS.
3	Ivernia	Oc.	11295	Cunard SS.
5	Birmingham City	Oc.	3186	Furness Withy
6	Homeric	Oc.	9394	Furness Withy
4	Cairndhu	Oc.	5271	Furness Withy
9	Beavercove	Oc.	3819	Can. Pac. SS.
9	Imperial Welland	Fl.	1413	Imperial Oil
8	Empress of Canada	Oc.	14200	Can. Pac. SS.
11	Lakonia	Oc.	4420	Cunard SS.
13	Himing	Oc.	1256	McLean Kennedy
15	City of Bedford	Oc.	4203	McLean Kennedy
16	Wanstead	Oc.	2745	Watts Watts Ship. Ag.
17	Frucuba	Oc.	475	Colley Motorships
18	Port Invercargill	Oc.	4974	MANZ Line
19	Haparangi	Oc.	6650	MANZ Line
25	Prins Will. V. Oranje	Oc.	4186	Can. Overseas
26	Lexa Maersk	Oc.	3598	Robert Reford
27A	Vega	Fl.	247	Agence Maritime
29	Thorsriver	Oc.	3155	Kerr Steamships
33	Perth	Oc.	547	Clarke SS.
34	North Coaster	Côt.	776	Clarke SS.
34	Aigle d'Océan	Fl.	235	Clarke SS.
35	Novaport	Côt.	1610	Clarke SS.
39	Sunflower	Oc.	3063	Saguenay Shipping
40	Sunny Girl	Oc.	1254	Saguenay Shipping
44	Bahia de Tanamo	Oc.	1025	Colley Motorships
45	Dagan	Oc.	2789	March Shipping
49	Innstein	Oc.	1495	Montreal Shipping
50	Robert L.D.	Oc.	3223	Montreal Shipping
63-65	St. Leon C	Fl.	105	Can. SS. Lines
63-65	Battleford	Fl.	1851	Can. SS. Lines
Poste 9	Shiercliffe Hall	Fl.	1334	Hall Corporation
9	Sternecliffe Hall	Fl.	1171	Hall Corporation
12	Prindoc	Fl.	3056	N. M. Paterson & Sons
10	Cydonia	Oc.	3376	Dom. Coal Co.
7	Stonefax	Fl.	3503	Hall Corporation
5	Wabana	Oc.	4221	Dom. Coal Co.
5	Dorset Brook	Oc.	695	Atlantic Gypsum
7	Cygnus	Oc.	6168	Shipping Ltd.
8	Anna Katrin Fritzen	Oc.	6891	March Shipping
10	Nipigon Bay	Fl.	9712	Can. SS. Lines
Jet. 1	Soreldoc	Fl.	1526	N. M. Paterson & Sons
18	Newbrundoc	Fl.	1521	N. M. Paterson & Sons
Jet. 2	R.J. MacManus	Fl.	1119	R. H. Read & Co.
Jet. 2	Birchton	Fl.	1390	Gulf & Lake Nav.
Jet. 2	Howard Hindman	Fl.	4660	Shipping Ltd.
23	Beauly Firth	Oc.	289	Shipping Ltd.
32	Zoe	Oc.	4411	Shipping Ltd.
43N	Hoegh Eagle	Oc.	8839	March Shipping
Jet. 3	Ontadoc	Fl.	3082	N. M. Paterson & Sons
44N	Muswell Hill	Fl.	4261	Fed. Com. & Nav.
46	North King	Fl.	7294	March Shipping
47	Athene	Fl.	244	March Shipping
51	Alphard	Fl.	5170	Fed. Com. & Nav.
54	Saskadoc	Fl.	2676	N. M. Paterson & Sons
Vickers	Wiltrader	Oc.	3258	Kerr SS.
Vickers	N.B. McLean	—	—	Min. des Transports
58	Themistocles	Oc.	4455	Scandia Shipping
59	La Loma	Oc.	5234	Colley Motorships
61	Bellatrix	Oc.	4380	Sutcliffe Shipping
99	Texaco Nueva Granada	Oc.	7232	Shipping Ltd.
101	World Grace	Oc.	12631	Shipping Ltd.
103	Llangorse	Oc.	12320	Furness Withy
103	Lakeshell	Fl.	1665	Shell Oil
103	Cape Transport	Fl.	1174	Hall Corporation
106	Sea Transport	Fl.	1976	Hall Corporation
106	Gulf Transport	Fl.	1065	Hall Corporation
109	Transtream	Fl.	1119	Transit Tankers
110	Transbay	Fl.	743	Transit Tankers
110	Coastal Carrier	Fl.	1491	Transit Tankers
110	Coastal Cascades	Fl.	651	Transit Tankers
Anc. 1	Michigan	Oc.	—	Saguenay Shipping
4	T.R. McLagan	Fl.	11271	Can. SS. Lines
5	Eftychia	Oc.	2993	Goulandris Bros.
6	Humanitas	Oc.	4360	Shipping Ltd.
7	Thunder Bay	Fl.	9291	Can. SS. Lines
Lanoraie	City of Melbourne	Oc.	5362	MANZ Line
"	Farrandoc	Fl.	992	N. M. Paterson & Sons
"	Windoc	Fl.	3277	N. M. Paterson & Sons
"	Hochelaga	Fl.	8268	Can. SS. Lines
"	Donnacona	Fl.	6086	Can. SS. Lines

Au club du Mercredi

Les chrétiens devraient être les plus compétents dans leurs professions

-- cardinal Léger

Présent à la naissance officielle du "Club du Mercredi", hier soir, à la salle de l'école Louis-Pasteur, rue Victor-Doré, dans la paroisse St-Gaëtan, S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a chaleureusement félicité ses instigateurs qui, au dire du président, M. Jean-Guy Legault, ont pour but de "se grouper tous ensemble, formant un bloc solide, pour mieux servir la communauté humaine et ainsi servir l'Eglise catholique".

"Ce club, vous avez voulu en faire un club social et un club chrétien, remarqua aussi le cardinal. Je vous souhaite longue vie et patience. Vos intentions sont bonnes et nous espérons que vous atteindrez l'idéal fixé.

"La paroisse est une cellule vivante de l'Eglise, ajouta Son Eminence. Le christianisme a besoin d'hommes véritables. Parmi tous les citoyens, les chrétiens devraient être les plus compétents dans toutes les professions qu'ils exercent. La responsabilité du chrétien est toujours une responsabilité sociale, une responsabilité exercée en fonction des autres.

"Il ne faut pas que les privilégiés oublient les autres, dit encore Son Eminence, en s'adressant à quelques centaines d'hommes et femmes réunis. Le climat des grandes villes est devenu inhumain et favorise la dépersonnalisation.

"Les catholiques ont trop longtemps cru que le prêtre devait tout faire. Dans l'église, le prêtre est le père spirituel. Vous devez vous considérer comme des membres de l'Eglise. Vous avez la responsabilité de garder la vie chrétienne en vous et dans vos milieux.

"Les hommes d'aujourd'hui veulent aller vite et je me demande si en allant trop vite, ils ne formeront pas des sociétés qui seront dissoutes aussitôt qu'elles auront été formées. Les hommes d'aujourd'hui, surtout les jeunes, veulent créer des paradis, des lendemains qui chantent. L'homme moderne n'a plus le temps d'élever son esprit vers Dieu. L'Eglise grandira dans la mesure où les chrétiens grandiront, dans la mesure où les paroisses seront fortes.

Son Eminence a ensuite noté que la paroisse doit être une famille, une famille où l'on s'aime, où l'on s'entraide. La vie paroissiale doit être l'expression de la vie chrétienne. La paroisse doit avoir une vie intense. Notre foi est languissante. Il faut que l'homme retrouve sa dimension spirituelle. Il faut un monde plus humain. Comment expliquer qu'il y ait des luttes raciales ? Tout homme mérite le don de nous-même.

En terminant, Son Eminence a rappelé que "Dieu aura le dernier mot".

"Ne nous laissons pas prendre dans le tourbillon".

Dans une courte allocution, M. Legault a souligné que le nouveau groupement "veut servir la vérité, servir la cause du vrai, du bien et du beau.

"C'est également en intensifiant la vie chrétienne et en implantant le Christ dans le monde des affaires et en voulant aider à redonner à l'homme son sens véritable que le club aura la satisfaction de bien servir et d'être utile.

M. Legault a expliqué que le Club du Mercredi ne veut pas restreindre ses cadres au domaine paroissial. "Le jour où le club sera établi sur des bases solides, les directeurs du club se proposent de l'étendre à la province. Notre rêve serait qu'un jour des citoyens catholiques des autres villes veuillent établir leur propre Club du Mercredi dans leurs milieux respectifs.

Le président a annoncé que des conférenciers seront invités à traiter de questions religieuses et de questions sociales, le troisième mercredi de chaque mois.

Exposition d'art au collège St-Ignace

Des spécimens remarquables d'articles d'art, fabriqués par les élèves du collège Saint-Ignace, sont actuellement en montre dans une salle de cette institution.

On remarque une variété de céramiques, de poteries et de peintures. En particulier les plaques murales en cuivre émaillé seraient uniques en leur genre. Le public est invité à visiter cette exposition, vendredi soir, samedi et dimanche après-midi, 26, 27 et 28 mai. Le Collège St-Ignace est un externat classique dirigé par les Pères Jésuites, à Rosemont.

Contrats fédéraux de $4,460,000 à trois sociétés de Montréal

OTTAWA. (DNC) — Le ministère de la Production de la défense a accordé pour $19,988,977 de contrats de $10,000 ou plus (174) annonce l'hon R. O'Hurley. Un de ces contrats, au montant de $3,283,000 a été accordé à l'Aviation Electric Ltd., de Montréal. Un autre, de $1,177,000 à la Lucas-Rotax, de Montréal et un troisième à la Canadair, de $600,000.



Le choix de la mariée dans le registre nuptial Hemsley's

Future mariée, venez choisir et inscrire dans le registre de la mariée de Hemsley's vos modèles préférés de coutellerie en sterling et en acier inoxydable, de vaisselle en porcelaine et de verrerie en cristal. Hemsley's enregistrera, pour l'information de vos parents et amis, vos choix parmi notre assortiment de superbes marchandises.

AVANTI par CELSA est notre modèle illustré ici, un exemple de notre sélection distinguée de coutellerie en sterling. Couvert de 5 morceaux 38.50

Brochure illustrée envoyée gratuitement sur demande

HEMSLEY'S

664 ouest, rue Ste-Catherine
394 ouest, rue St-Jacques

Nouveau! LA MAISON AU 1,000,000 de TUILES VOUS OFFRE



Sandran LE PRELART DE VINYLE

12 PIEDS DE LARGE!

LE PLUS VASTE CHOIX DE MOTIFS DE VINYLE SANDRAN!

1.98 LA V. C.

Aussi, disponibles dans les largeurs de 2 et 3 vges. $1.79 LA V.C.

VINYLE DOMESTIQUE

• 2 et 3 VERGES DE LARGEUR
• VASTE CHOIX DE COULEURS

99¢ LA VERGE CARRE

LA MAISON AU 1,000,000 DE TUILES

• BROADLOOM
• CERAMIQUE

MONTREAL FLOOR COVERING LTD.

15 est, rue BERNARD (près St-Laurent) CR. 4-5528
1504 rue BLEURY (près Ontario) VI. 2-8871
Centre d'achats Pont-Mercier (boul. Lafleur) DO. 6-7705

Tous les magasins ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. — toute la journée le samedi.
Le magasin du centre d'achats est ouvert le jeudi jusqu'à 9 p.m.

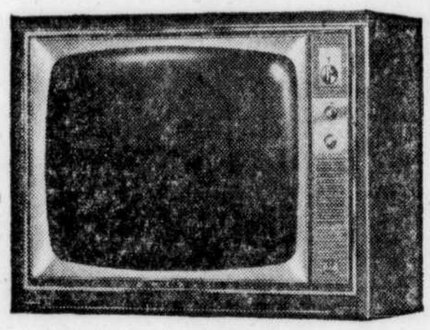
JEAN GERVAIS

Les prix sont plus bas chez JEAN GERVAIS et le service est meilleur

TELEVISEURS 23" Admiral

LE MAITLAND
T 24 L IIIX

Modèle de table ultra-mince, complet avec base non illustrée). Tube-image de 23 pouces aluminisé. Filtre optique teinté. Tous les contrôles et le haut-parleur à l'avant. Garantie de 5 ans pour les circuits gravés, de 1 an sur le tube-image.



REG. 319.95 BASE INCLUSE 199.

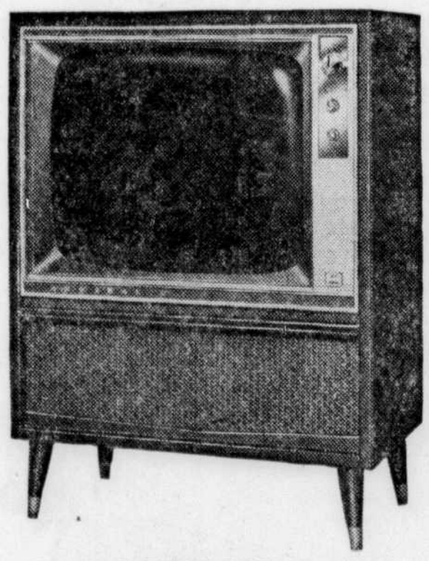
• PAS DE DEPOT
TERMES FACILES
• Entreposage gratuit



LE GRANBY
L 24 L 21

Meuble Lowboy ultra-mince. Tube-image de 23 pouces, aluminisé. Filtre optique teinté. Syntonisation à l'avant dans le haut. Bouton va-et-vient pour ouvrir et fermer. 2 haut-parleurs à fidélité intégrale. Garantie de 5 ans sur les circuits gravés et de 1 an sur le tube-image.

REG. 379.95
EN VENTE A PRIX DE DEFI



LE MONTCLAIR
C 24 L 11 X

Modèle console ultra-mince. Tube-image de 23 pouces, aluminisé. Contrôles à l'avant. Tonalité FM à 2 haut-parleurs. Garantie de 5 ans sur les circuits gravés et de 1 an sur le tube-image. Filtre optique teinté.

REG. 359.95
EN VENTE A PRIX DE DEFI

JEAN GERVAIS

5270 rue HENRI-JULIEN CR. 7-4103
au coin de la rue Boucher

1145 est, MONT-ROYAL LA. 4-6817
près de la rue De Laroche

OUVERTS le JEUDI SOIR jusqu'à 9 heures, le VENDREDI SOIR jusqu'à 10 heures et le SAMEDI jusqu'à 5 heures

JEAN GERVAIS

défie toute concurrence
DANS LES PRIX
DANS LA QUALITÉ
DANS LE SERVICE

Tous ces appareils sont neufs, garantis et seront livrés tels qu'empaquetés par le manufacturier.

	REG.	VENTE
TELEVISEURS		
ADMIRAL portatif 17", Son-R 1961	249.95	164.95
ADMIRAL portatif 19", 1961	269.95	184.95
FLEETWOOD portatif 17", 1961	219.50	159.95
MARCONI portatif 19", 1961	259.95	209.95
PHILCO portatif 17", 1961	249.95	164.95
RCA VICTOR portatif 19", 1961	259.95	209.95
ADMIRAL L24L21 lowboy 23", 1961	379.95	224.95
ADMIRAL C24L11 console 23", 1961	359.95	219.95
MARCONI 101K23 console 23", 1961	359.95	239.95
WESTINGHOUSE K4250 console 23", 1961	389.95	244.95
REFRIGERATEURS		
ADMIRAL R1U4 10 pi. cu. de luxe 1961	299.95	179.95
ADMIRAL RTN149 autom. 13', 2 portes zone zéro, sans givre	499.95	359.95
WESTINGHOUSE RNA13 13' auto., zone zéro	389.95	299.95
WESTINGHOUSE RHB12, autom., 12', zone zéro, 1961	319.95	264.95
WESTINGHOUSE RGA13 aut. 13', zone zéro	499.00	299.95
GENERAL ELECTRIC TLT130 autom. 13' zone zéro	499.00	319.95
McCLARY ZD1416 auto., zone zéro, 14', 1961	499.95	349.95
DEFROST-O-MATIC, 6 pi. cu. 1961	199.95	144.95
DEFROST-O-MATIC DSD131 aut. zone zéro	359.95	249.95
MOFFAT-NORGE MCTSF-13-1960, 2 portes, 13' autom. zone zéro	589.95	339.95
KELVINATOR K56R, 11' auto., zone zéro	369.95	259.95
KELVINATOR K77MR 2 portes, zone zéro	499.95	289.95
ROY Magnificent 1961, 13' auto., zone zéro	446.00	279.95
FRIGIDAIRE FI 13C 13' auto. zone O	479.95	344.95
FRIGIDAIRE FDA11C-61 aut. 11', zone zéro	359.95	259.95
FRIGIDAIRE FD11C, 11' aut. zone zéro	369.95	274.95
FRIGIDAIRE FDA13C-61 aut. 13' zone zéro	439.95	319.95
RCA WHIRLPOOL HC11 auto., zone zéro, 12', 1961	389.00	259.95
LAVEUSES DE VAISSELLE		
GENERAL ELECTRIC SP43, mobile	329.95	249.95
INGLIS JFU70 sous comptoir	439.95	329.95
INGLIS JFP50, mobile	369.95	279.95
KITCHEN-AID, KD12 sous comptoir	439.95	329.95
RCA WHIRLPOOL, FU 70 sous comptoir	439.95	329.95
LESSIVEUSES		
EASY A 18-11 automatique, de luxe 1960	429.95	274.95
FRIGIDAIRE WCIC, custom Imperial	499.95	339.95
GENERAL ELECTRIC TWA960	499.00	309.95
INGLIS "Royal" 1961	489.50	DEFI
MAYTAG, T42 automatique, 1961	479.95	359.95
RCA WHIRLPOOL HA90, autom. 1961	479.00	319.95
RCA WHIRLPOOL HA70 1961	389.00	264.95
WESTINGHOUSE L127 automatique	299.95	199.95
WESTINGHOUSE LCB30 autom. 1961	339.95	DEFI
PHILCO, combinée, laveuse-sécheuse, CE704	649.95	479.95
GENERAL ELECTRIC SPG 200, avec pompe	189.00	104.95
INGLIS "Custom" avec pompe	189.95	99.00
BEATTY, 224713, avec pompe	194.50	99.00
SECHEUSES AUTOMATIQUES		
BEATTY, 283901, 1960	249.50	149.50
EASY E-18-11 automatique, de luxe 1960	299.95	184.95
FRIGIDAIRE, DCIFC, custom imperial	379.95	274.95
GENERAL ELECTRIC TDA930	349.00	219.95
INGLIS "Royal" 1961	369.50	DEFI
RCA WHIRLPOOL HD90 1961	359.00	224.95
RCA WHIRLPOOL HD70 1961	299.00	199.00
WESTINGHOUSE D-127 automatique 1960	199.95	144.95
WESTINGHOUSE DCB-30 1961	239.95	183.95
MAYTAG, 641, 1961	334.95	264.95
POELES ELECTRIQUES		
BEACH E2206 22" modèle 1961	191.50	124.95
KELVINATOR KRM30U autom. 30" 1961 B.B.Q.	309.95	199.95
McCLARY DME30-16 1961, 30" auto., rôtisserie	309.95	199.95
FRIGIDAIRE RDG38C 1961, 30" auto.	339.95	229.95
ENTERPRISE 9130 1961 auto. 30"	339.95	179.95
FINDLAY E308 1961, auto. 30"	359.95	199.95
MOFFAT 30E30W auto. 30"	299.95	189.95
MOFFAT 30E30WR autom. 30", B.B.Q.	439.95	289.95
GENERAL ELECTRIC TJC348 autom. 30"	289.95	209.95
BELANGER Châtelet 320 auto. 30"	349.95	199.95
BELANGER Châtelet 4T 30" autom. 1961	414.95	269.95
RCA WHIRLPOOL G634 auto. 30"	299.00	194.95
ROY 30-40 auto. 30" B.B.Q. 1961	330.00	209.95
TAPPAN-GURNEY EVVR30 autom. 30" B.B.Q. 1961	299.95	174.95
WESTINGHOUSE KCBJOR 1961 auto. 30" rôtisserie	319.95	204.95

PLUS DE 300 MOBILIERS de toutes les meilleures marques EN VENTE A PRIX DE DEFI

Pas de dépôt • Entreposage gratuit

LES AMEUBLEMENTS JEAN GERVAIS

5270, RUE HENRI-JULIEN – CR. 7-4103
1145 EST, MONT-ROYAL – LA. 4-6817

Offensive contre les accidents

M. Gérard Cournoyer, ministre des Transports et communications, et M. Josaphat Brunet, directeur de la police provinciale, ont insisté sur la législation gouvernementale, la réforme de la sûreté et les organismes comme Prudentia comme moyens de prévenir et diminuer le nombre des accidents de la circulation. Ils adressaient tous deux la parole lors de l'inauguration officielle de la campagne de sécurité routière, au centre d'entrainement de la police de Montréal.

M. Brunet précisa que cette campagne ne devait pas durer une seule semaine, mais qu'elle devait être permanente. Il déclara que les réformes effectuées au sein de la PP devaient porter des fruits. Le code désormais sera appliqué d'une manière rigoureuse mais juste; recrutement et entrainement des agents se feront rationnellement. "Les policiers sont maintenant sur la route, déclare-t-il et non occupés à escorter les cortèges, les enterrements, à surveiller les pistes de courses. Ils accompliront leurs fonctions en uniforme, dans des voitures identifiées." Sans toutefois porter d'accusation, M. Brunet s'est plaint que par le passé, les agents n'ont pas accompli tout leur devoir : "Comment l'auraient-ils accompli, employés qu'ils étaient dans leur propre localité, envers leurs amis et parents ?"

M. Brunet souligna le travail des organismes comme Prudentia qui, par leur éducation du public, montrent aux automobilistes leurs responsabilités et leurs devoirs.

M. Gérard Cournoyer, qui était accompagné par son sous-ministre M. Jacques Verreault, insista particulièrement sur les mesures prises par le gouvernement provincial. Il rappela la loi sur l'insolvabilité, l'amélioration de la signalisation routière et l'inspection des automobiles, comme mesures propres à réduire le nombre des accidents. Une tendance en ce sens se dessine déjà. Il fit aussi appel à l'honnêteté et à la courtoisie des agents en fonction et à la charité chrétienne des conducteurs, faisant mention de l'implication morale de l'imprudence au volant.

En l'absence du président de Prudentia, M. Emile Renaud, M. Camille Archambault, président sortant, présenta les orateurs et M. Guy Lefebvre, vice-président du comité, redéfinit brièvement les buts éducationnels de l'organisme.

Le vice-président remercia les invités, parmi lesquels on remarquait M. Ernest Pleau, directeur adjoint de la police de Montréal, de même que MM. Gaubiac et Robert, deux des experts chargés de sa réorganisation.

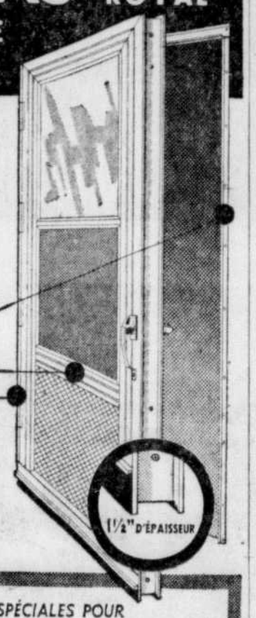
LA PORTE ATLAS "ROYAL" qui vous ouvre un HOME PLUS CONFORTABLE

SIMPLE, ATTRAYANTE, ELLE EMBELLIT TOUTE MAISON – 1½" D'ÉPAISSEUR

La seule porte au Canada vous offrant ces particularités:

1½" d'épaisseur

- Coupe-froid à coussin à air d'un dessin spécial autour de la porte.
- Vis-boulons d'un dessin spécial.
- 4 pentures.
- Fermeture complètement hydraulique "Slim Line" exclusive avec garantie de 10 ans.
- Amortisseur de choc en acier inoxydable, exclusif – pas de chaines, pas de ressorts spiraux.

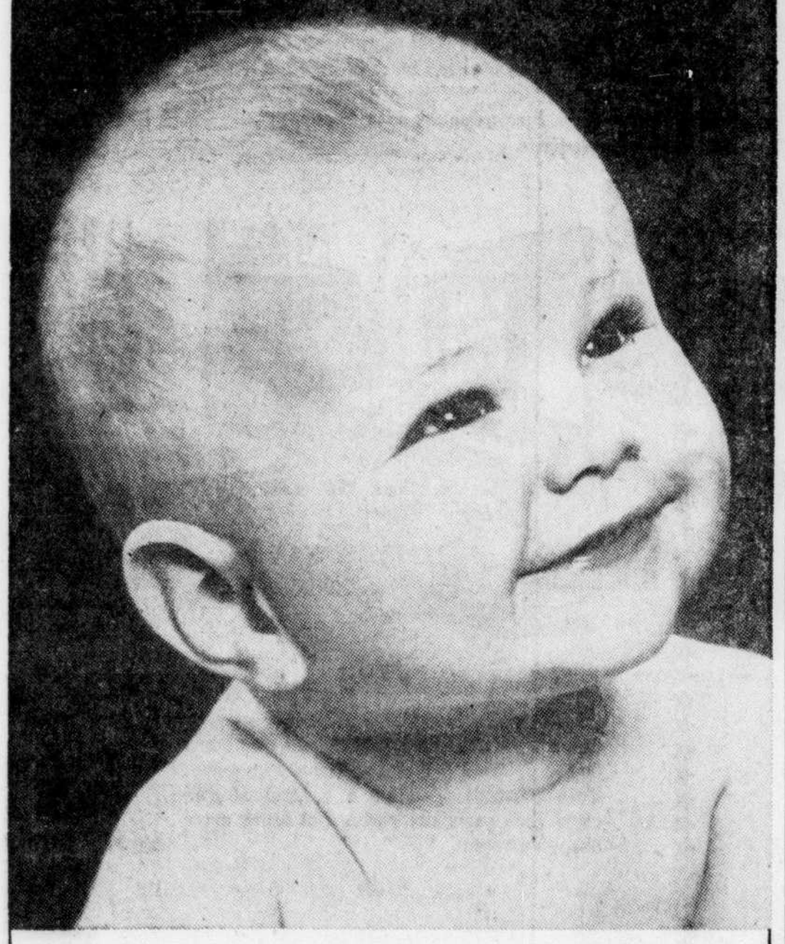


CONSIDÉRATIONS SPÉCIALES POUR DISTRIBUTEURS, AGENTS ET CONTRACTEURS

NATIONAL BLIND & WINDOW CO. LTD.

CR. 9-7311 — 5615 rue FULLUM

10 RÉGALS NUTRITIFS POUR VOTRE BÉBÉ



7 dîners à la viande Gerber

Une surprise agréable pour bébé dans chacune de ces variétés délicieuses et nourrissantes. Chaque dîner à la viande Gerber, en purée ou pour enfants, contient de copieuses portions de bonne viande et quantité de succulents légumes potagers. Il en résulte le goût le plus fin qui soit et une excellente valeur nutritive. En effet, ces dîners à la viande Gerber contiennent beaucoup de protéines et renferment les importantes vitamines du groupe B—thiamine, niacine et riboflavine. Sept variétés: veau, boeuf, poulet, dinde, foie et bacon, poulet au riz et boeuf aux nouilles. Préparation au Canada, tout spécialement pour les bébés canadiens.

3 viandes Gerber pour bébés

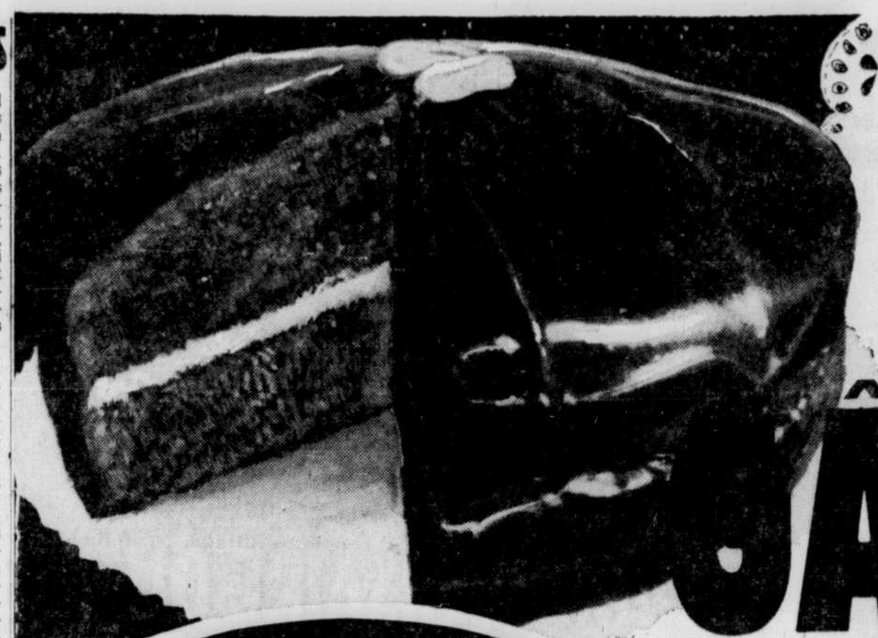
Appétissantes, savoureuses, telles sont les viandes Gerber en purée et pour enfants qui abondent en protéines pour mieux fortifier l'organisme. Seuls des morceaux sélectionnés de viande canadienne, inspectée par le Gouvernement, sont utilisés. Un procédé spécial en retire presque tout le gras et les tendons pour une meilleure digestibilité et une cuisson soignée assure le maximum de valeur nutritive. Toutes sont 100% pure viande avec juste assez de bouillon pour une meilleure saveur et une consistance plus lisse. Trois variétés: boeuf, veau, poulet.

Nous nous occupons uniquement de l'alimentation des bébés

Aliments Gerber Pour Bébés

Niagara Falls, Canada





LA BOULANGERIE DE STEINBERG VOUS OFFRE UN GRAND CHOIX DE GÂTEAUX ET DE PÂTISSERIES CUITS À LA MODE DE CHEZ NOUS!

Steinberg's LIMITÉE

Votre menu le plus simple peut faire les délices de la famille si vous le terminez en beauté avec un dessert appétissant et économique de chez Steinberg ! En effet, tous les gâteaux de Steinberg sont délicieusement appétissants parce qu'ils sont faits avec des ingrédients de choix par des pâtissiers experts !

C'est pourquoi la Canadienne moderne et avisée n'achète ses pâtisseries que chez Steinberg. Elle sait qu'en ce faisant, elle rend plaisir à sa famille et aussi — chose très importante à son budget ! Faites donc vos emplettes chez Steinberg !

GÂTEAU ÉTAGE AU CHOCOLAT 49¢

Gâteau léger avec garniture de crème à la vanille !

Du boeuf 'Canada de choix' ... le meilleur !

ROTI DE PALETTE POUR POT-AU-FEU OU RAGOUTS ! LA LIVRE 35¢

ROTI DE HAUT DE COTES LA LIVRE 55¢

ROTI DE COTES DE CHOIX ROULE ET DESOSSE LA LIVRE 79¢

BOEUF HACHE FRAIS LA LIVRE 39¢

PAIN aux DATTES et aux NOIX Chacun 35¢
Gâteau brun foncé on ne peut plus exquis !

ROULE FRAIS au CHOCOLAT Un vrai régal ! 33¢
Avec garniture de crème à la vanille

BRIOCHES à la CANNELLE Le paquet pour seul. 35¢
Et aux raisins, recouvertes d'un glaçage fondant

BRIOCHES DANOISES Fraiches du four ! 6 au paquet 35¢
Aux framboises, en vente à très bas prix !

BRIOCHES aux FRUITS Fine texture ! 12 au paquet 29¢
Fraîches du four de notre boulangerie !

OUVERT CE SOIR ET VENDREDI SOIR !

La plupart des marchés Steinberg sur l'île de Montréal et les régions avoisinantes sont ouverts jusqu'à 9 h. ou 9 h. 30 p.m.

TOUS LES MARCHES SONT OUVERTS LE LUNDI de 8 h. 40 a.m. à 6 h. p.m.

Denrées fraiches de qualité contrôlée !

TOMATES IMPORTEES No 1 FRAICHES, MURES ET FERMES ! 2 TUBES CELLO DE 12 OZ 29¢

ORANGES SUNKIST LA DOUZ. 29¢
VALENCES DE CALIFORNIE, GROSSEUR 163

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture samedi, le 27 mai, 1961, chez Steinberg sur l'île de Montréal, l'île Jésus, la rive sud, l'île Perrot, à Rosemère et à St-Jean.

Steinberg's VOUS OFFRE LA PLUS GRANDE VARIÉTÉ DE MARQUES RECONNUES!



CARAMEL PUFFS ou COCO PUFFS (En paquets 8½ oz) OU TWINKLES (En paquet 7 oz)

CEREALES A DEJEUNER ! CHAQUE BOITE 29¢

Des céréales Betty Crocker de General Mills !



SPAGHETTI DINNER A L'ITALIENNE, GATTUSO

avec sauce à la viande ou aux tomates, et un mélange de fromages italiens râpés !

SERT 4 PERSONNES ! GRAND PAQUET DE 19 OZ 45¢

Un spaghetti qui cuit rapidement !

SHORTENING CRISCO -- 12¢ DE RABAIS!

Les aliments frits dans Crisco sont légers, délicieux et faciles à digérer !

HUILE VEGETALE ! BOITE DE 3 LB $1.05

(Prix ord. $1.17) Profitez de cette offre !



SOUPE aux TOMATES CONDENSEE, AYLMER

Faite de tomates mûres et savoureuses assaisonnées à point ... nourrissante !

8 BOITES DE 10 OZ POUR SEULEMENT $1.00

Achetez en quantité et épargnez !





POIS VERTS DE FANTAISIE, BIRDS EYE

Fermes, jeunes et croquants ! Ils agrémentent n'importe quel plat !

FRAIS CONGELES ! DE FANTAISIE ! 2 PAQUETS DE 12 OZ 39¢

Empaquetés au summum de leur saveur !



TISSUS "UN A LA FOIS" KLEENEX

Disponible en trois couleurs : Rose, Aqua ou Blanc pur !

SOYEUX, FORT, ABSORBANT ! 2 BOITES DE 400 59¢

Boites format économique à bas prix !

Nos centrales nucléaires

Dans 20 ans : investissements de $4 milliards

OTTAWA — (PC) — Le chef du nouvel organisme canadien, formé l'an dernier pour promouvoir l'industrie nucléaire canadienne, a prédit hier que les investissements dans les centrales nucléaires canadiennes se chiffreront par $4,000,000,000 en 1980.

L'Association nucléaire canadienne, dans un mémoire soumis au comité des recherches des Communes, dit également qu'elle prévoit que les centrales nucléaires canadiennes alimentées par l'uranium et l'eau lourde, "s'avéreront économiques, au point de vue de la concurrence, tant au Canada que dans plusieurs autres régions du monde".

M. I.F. McRae, président de l'Association et président du bureau de direction de la Canadian General Electric Company Limited, a été prié de dire s'il était d'accord avec les critiques concernant la conception canadienne des centrales nucléaires qui pourront être économiques.

"Je n'ai aucune critique à formuler contre le programme relatif à l'eau lourde", a-t-il dit. "Je me dissocie des autres dans ce domaine."

Un dissident

L'ingénieur montréalais, M. Winnett Boyd, a déclaré que la conception canadienne équivalait à un gaspillage d'argent en plus de constituer un danger à la sécurité. Il a préconisé l'emploi du gaz à l'hélium et du graphite, dans les réacteurs au lieu de l'eau lourde et suggéré que le combustible soit enrichi de carbure d'uranium.

M. McRae a dit que l'Association, formée de représentants de l'industrie, des entreprises d'utilité publique et d'institutions intéressées dans l'industrie nucléaire, reconnait l'importance pour le Canada de se tenir au courant des systèmes expérimentés ailleurs.

Mais, a-t-il dit, "nous sommes en faveur non seulement de la continuation du programme actuel, mais aussi de l'expansion énergétique afin d'assurer que le Canada conservera sa place actuelle à l'avant-garde des nations qui mettent au point des usages pacifiques de l'énergie nucléaire".

La sécurité

Au chapitre de la sécurité, M. McRae a déclaré que sa société — la General Electric — n'apposerait pas sa raison sociale sur un réacteur à moins qu'elle ne soit convaincue de sa sécurité. Les tuyaux à pression — dans le genre de ceux qui sont utilisés à la centrale nucléaire expérimentale, actuellement en construction près de Rolphton, en Ontario, à 150 milles au nord-ouest d'Ottawa — ont été fabriqués de façon à pouvoir résister à une pression de 1,000 livres par pouce carré mais à l'expertise, ils ont résisté à 5,600 livres.

"Nous ne prenons aucun risque", a-t-il dit. "Les tuyaux à pression sont extrêmement sûrs".

POUR UNE POLITIQUE

VOUS PAYEZ MOINS CHEZ Woodhouse

...et vous avez tellement plus!

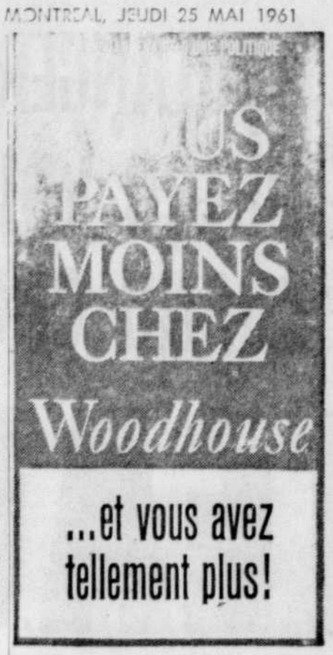
pourquoi payer davantage !

ACHETEZ



LE NETTOYEUR LE PLUS AVANTAGEUX NETTOIE BLANCHIT POLIT vite et bien





Une Vente Colossale à

VENTE ANNIVERSAIRE DU JUBILE D'OR WOODHOUSE

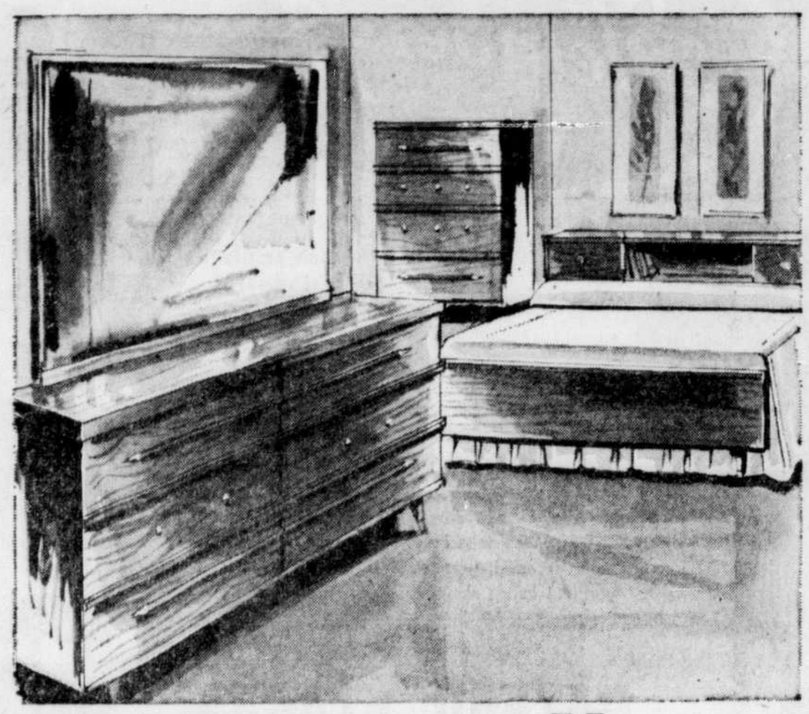
LA VENTE ANNIVERSAIRE DU JUBILE D'OR WOODHOUSE SE CONTINUE EN PLEINE VIGUEUR !

Seule la magnifique grandeur de Montréal peut être comparée à la gigantesque vente Anniversaire du Jubilé d'Or Woodhouse. Sans doute de grands mots, mais de grands mots auxquels nous croyons et auxquels vous croirez vous aussi en venant visiter notre magasin géant de 7 étages.

1961...une Année de Célébration

Woodhouse

A l'avant-garde depuis 1911

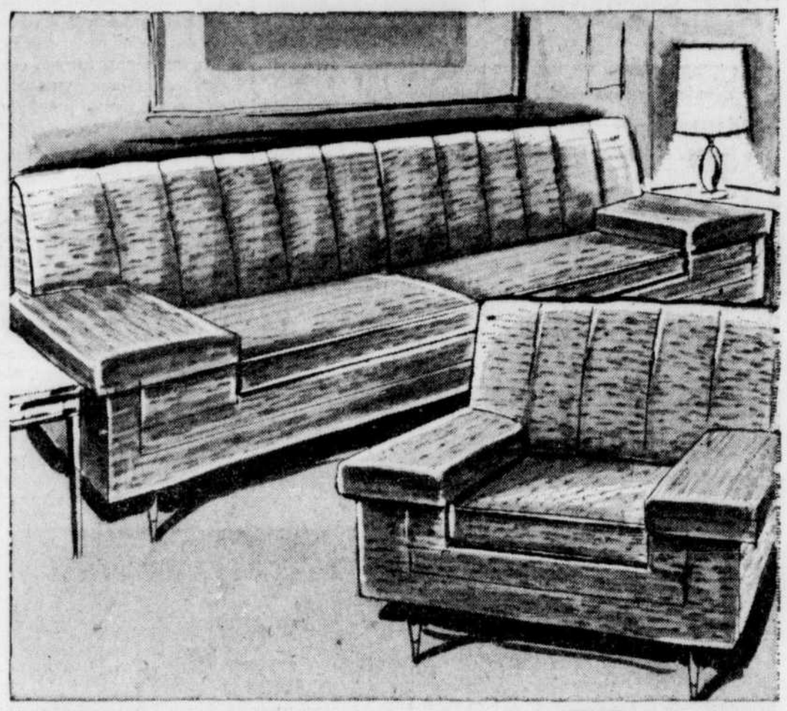


MOBILIER à BUREAU DOUBLE, 3 mcx

Un mobilier convenant parfaitement aux nouveaux mariés ! Pourquoi ? Le prix est dans le cadre de votre budget ! Consiste d'un grand bureau double à 6 tiroirs, surmonté d'un miroir à bascule, à bords biseautés pleine largeur, d'une commode spacieuse à 4 tiroirs et d'un lit à tête-bibliothèque de grand format. S'obtient dans le fini "twilight mist", nouveau noyer, cordovan ou mocha dans un contre-plaqué de véritable noyer ou acajou.

Vente 199.50

$2 PAR SEMAINE

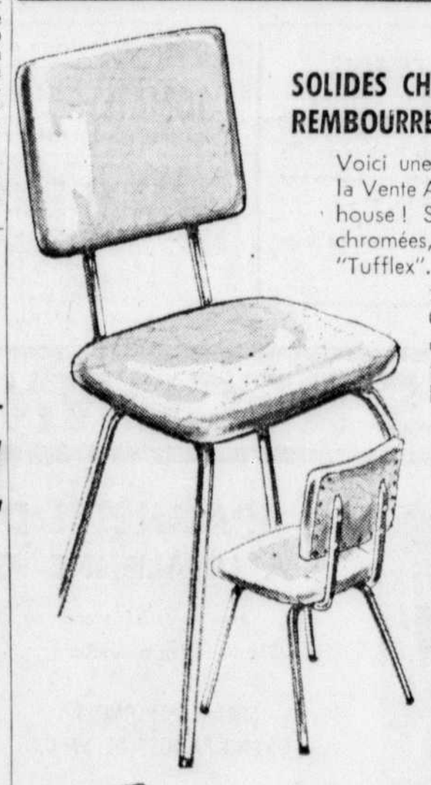


MOBILIER CHESTERFIELD, 2 morceaux

Ce chesterfield se caractérise par son confort luxueux et sa qualité inégalée à un prix modeste ! Sofa de 88" de long. Construction à ressorts spiraux indéformables, avec isolation "Sisal" caoutchouté . . . sièges couverts. Couverture de frisé durable disponible dans un choix de 4 teintes. Dossiers et coussins de "Polyfoam". Coussins détachables et réversibles avec fermeture-éclair "Restonair", housses à fermeture-éclair.

Vente 239.50

2.50 PAR SEMAINE



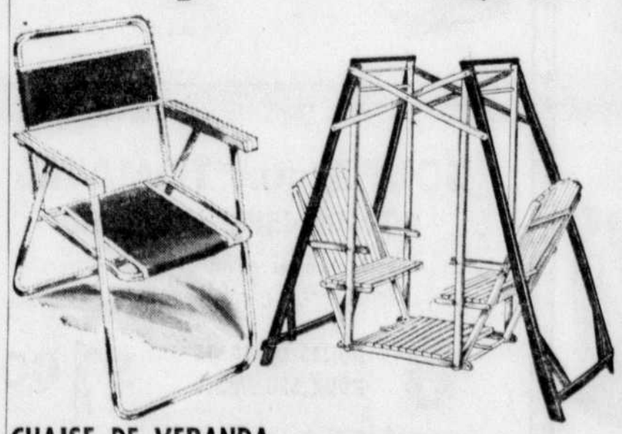
SOLIDES CHAISES, REMBOURREES, CHROMEES

Voici une offre typique de la Vente Anniversaire Woodhouse ! Solides chaises chromées, rembourrées de "Tufflex". Pattes à bout plastique noir. Grand assortiment de teintes. S'obtiennent en nombre de 4 !

Vente 4.50

CHACUNE

"Exactement tel qu'illustré" La politique Woodhouse depuis 50 ans



CHAISE DE VERANDA

Fabriquée par "Sun-Lite" ! Léger mais solide cadre en aluminium. Canevas durable à l'épreuve de l'eau. Se remise facilement. Couleurs diverses.

Vente 4.50 chacune

BALANÇOIRE de pelouse

Construite en érable séché au four. Prête à assembler . . . instructions incluses. Peut asseoir 4 adultes confortablement. Fini rouge et naturel de bel aspect.

Vente 27.50 25¢ par sem.

GARÇONS ET FILLES ! SOYEZ L'ENVIE DE TOUS VOS AMIS !

JUBILÉ D'OR WOODHOUSE 50 1911-61



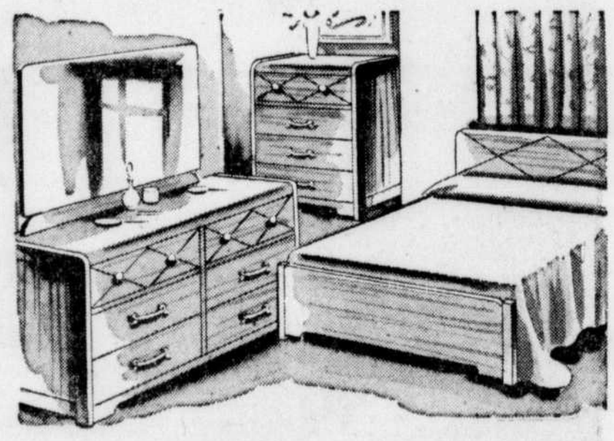
ROBUSTES BICYCLETTES "REGENT"

Vente 39.50

DEFIANT TOUTE CONCURRENCE

En choisissant Regent, la reine des bicyclettes, vous ferez l'admiration de vos amis car vous aurez réellement porté votre choix sur une production reconnue dans le monde entier. • Les bicyclettes Regent sont équipées de rétroviseur, pompe chromée, lampe arrière et support. • Fameux freins "Perry Coaster". • Poignées en caoutchouc blanc résistant. • Selle à ressorts spiraux confortable. • Structure légère en acier solide. • Pédales à roulement à billes.

VOUS PAYEZ SEULEMENT 40¢ PAR SEMAINE

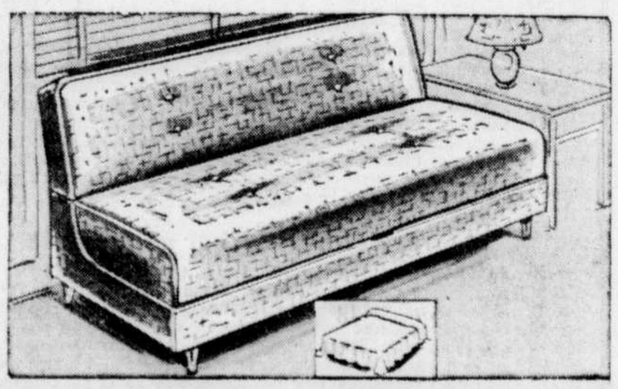


MOBILIER DE CHAMBRE, 3 MCX

L'un de nos meilleurs mobiliers à bas prix convenant aux budgets restreints ! Composé d'un grand bureau double à 6 tiroirs, surmonté d'un miroir, d'une commode spacieuse à 4 tiroirs et d'un grand lit à panneaux pleins. Fini lustré noyer d'aspect attrayant.

Vente 74.50

80¢ PAR SEMAINE



SAUVE-ESPACE CONVERTIBLE

Cadre en bois dur séché au four. Fabrication à de feutre et isolation "Sisal". Choix de tissus et ressorts spiraux non-affaissants avec rembourrage teintes. Compartiment à literie. Se convertit facilement en un grand lit confortable !

Vente 34.50

40¢ PAR SEMAINE

IL N'EST PAS DE MEILLEUR TEMPS POUR ACHETER CHEZ WOODHOUSE ET PAS DE MEILLEURS PAIEMENTS LEGERS



AUCUN VERSEMENT COMPTANT

JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

(Taxe de vente payable à l'achat)

WOODHOUSE . . . A L'AVANT-GARDE DANS L'AMEUBLEMENT DEPUIS 1911

Woodhouse

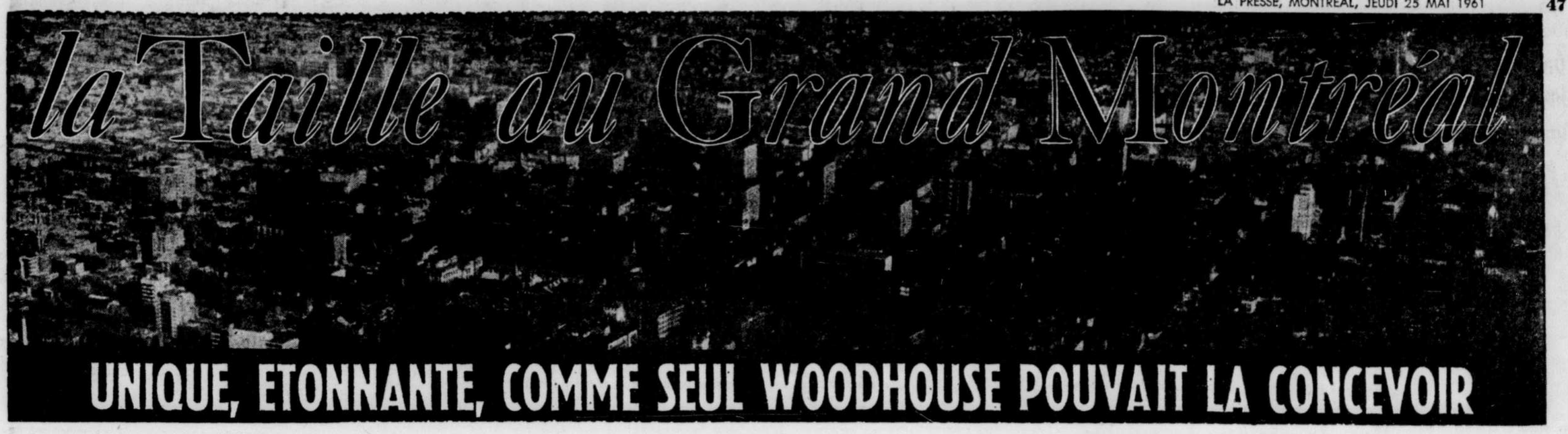
105 ouest, rue STE-CATHERINE, coin St-Urbain

avoisinant l'emplacement de la future salle de concert
Téléphone : Victor 5-9261

AUSSI : à VERDUN : 3913, rue Wellington, près Hickson
Téléphone : POntiac 6-2343

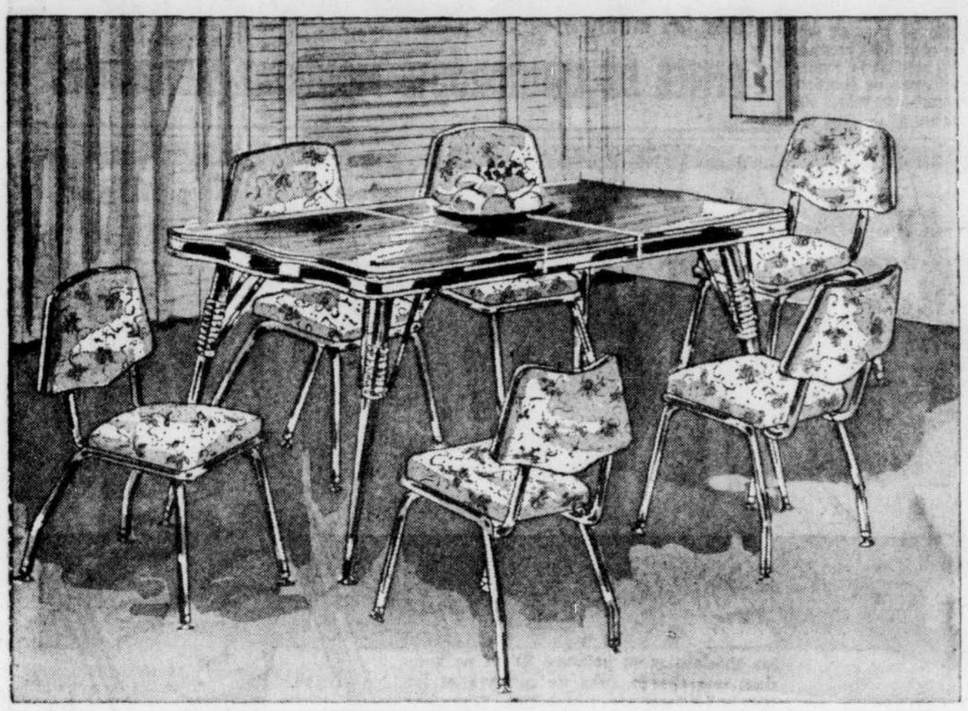
VOUS POUVEZ GAGNER UN RADIO

Un radio "Fleetwood" de grande valeur est donné chaque samedi au magasin, gracieuseté du poste C-K-V-L. Surveillez les aubaines super-économiques du Jubilé d'Or Woodhouse, annoncées chaque jour par Léon Lachance à C-K-V-L., 850 à votre cadran.



la Taille du Grand Montréal

UNIQUE, ETONNANTE, COMME SEUL WOODHOUSE POUVAIT LA CONCEVOIR

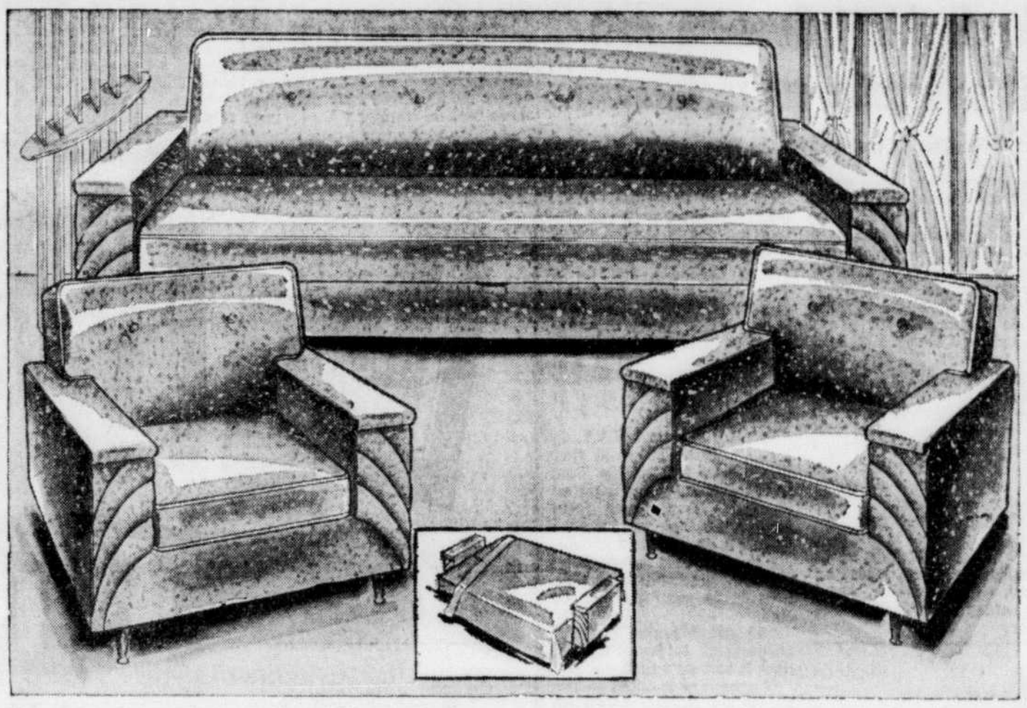


MAGNIFIQUE DINETTE CHROMEE, 7 MORCEAUX

Fabriquée par des artisans les plus en vue au Canada ! Convient idéalement à la famille nombreuse ou grandissante ! Table à dessus "Arborite" authentique, 36" x 48", extensible à 60" à l'aide d'un panneau de 12". Six chaises rembourrées de "Tufflex". Grand assortiment de motifs et couleurs les plus populaires.

Vente 89.50

90¢ PAR SEMAINE



MOBILIER DAVENPORT VERSATILE, 3 MORCEAUX

Les acheteurs avisés choisiront sûrement ce davenport de 3 mcx. Un simple coup d'oeil vous en convaincra ! Fabrication à ressorts spiraux résistant à l'affaissement. Coussins "Polyfoam" et sièges piqués. Couvert de tissus de qualité dans une grande sélection de jolies nuances. Dessiers à capitonnage pour plus de solidité.

Vente 179.50

$2 PAR SEMAINE

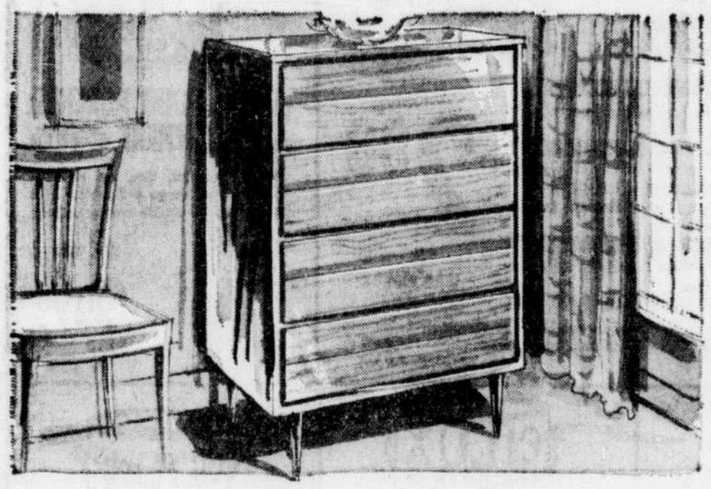
JUBILÉ D'OR WOODHOUSE 50 1911-61

ACHETEZ PAR TELEPHONE ! C'EST SI FACILE ! COMPOSEZ Victor 5-9261

Si vous êtes dans l'impossibilité de venir personnellement ou si le temps est défavorable, n'hésitez pas de commander par téléphone. C'est si facile ! Aucune charge à payer ! Alors, pourquoi pas ? Nos vendeurs vous donneront une attention tout à fait spéciale !

Vêtements pour Toute la Famille ! Whiteaways chez Woodhouse

VI. 5-9101



COMMODE A 4 TIROIRS EN ORME

Solidement construite en orme de qualité. Quatre tiroirs spacieux pouvant contenir beaucoup de lingerie. Poignées à retrait. Pattes fuselées, emboutées de cuivre. Dimensions: 30" x 17" x 38½" de hauteur. Fini lustré noyer.

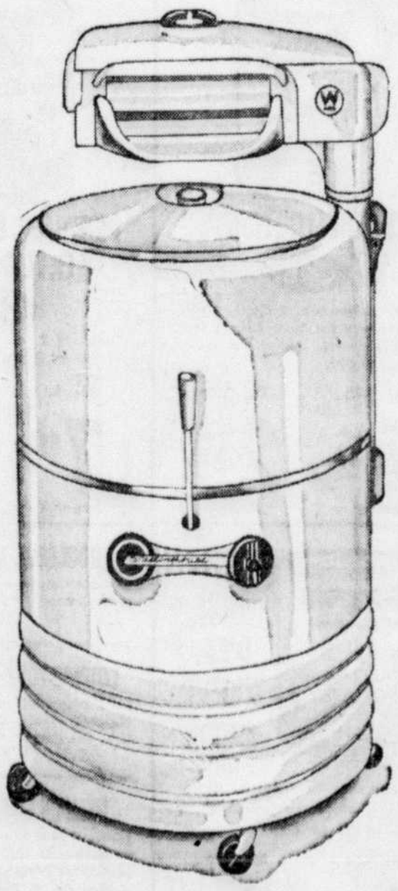
Vente 24.50

25¢ PAR SEMAINE

Vedette du Jubilé d'or!

LESSIVEUSE WESTINGHOUSE

à un bas prix Woodhouse

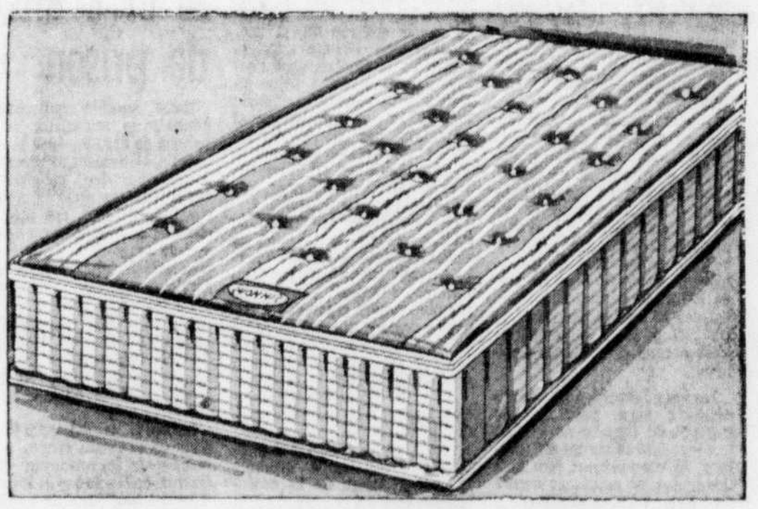


Vente 109.50

$1.25 PAR SEMAINE

- Fameuse essoreuse 'LOVELL'
- Forte pression pour le linge en général, légère pression pour les lainages
- Cuve fini porcelaine, lave facilement une charge de 9 livres
- Moteur lubrifié en permanence
- Email cuit fini "Epon" anti-rouille résiste aux égratignures et garde longtemps son aspect neuf.

Pour plus de SURETE... exigez WESTINGHOUSE !

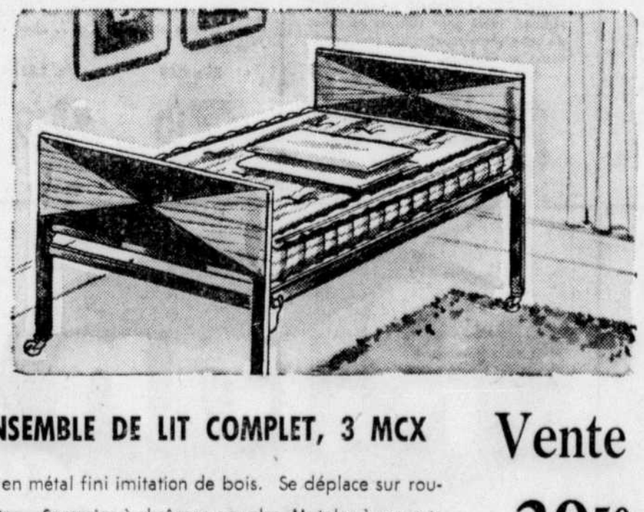


MATELAS SIMMONS A 220 RESSORTS

Recouvert d'épais coutil de rayonne et dessus capitonné pour confort. Fameux ressorts "Autolock". Rembourrage de feutre. Ventouses pour fraîcheur continuelle. Disponible dans les grandeurs : 3'3", 4'0" et 4'6".

Vente 29.50

30¢ PAR SEMAINE

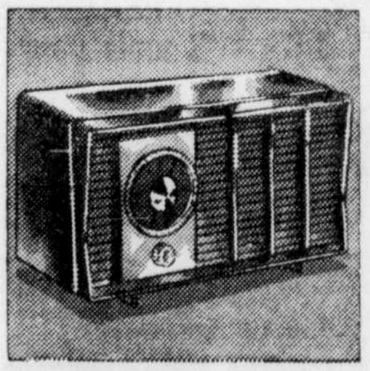


ENSEMBLE DE LIT COMPLET, 3 MCX

Lit en métal fini imitation de bois. Se déplace sur roulettes. Sommier à chaînons souples. Matelas à ressorts non-affaissants. S'obtient dans toutes les grandeurs régulières: 3'3", 4'0" et 4'6".

Vente 39.50

40¢ PAR SEMAINE

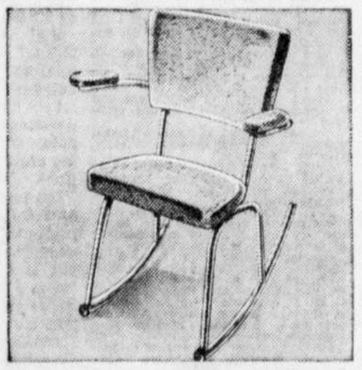


RADIO de table "Lifco"

Radio super-sensible CA/CD à 5 lampes. Haut-parleur de pleine puissance. Cabinet en plastique dans une variété de teintes.

Vente 16.50

Termes faciles



BERCEUSE chromée solide

Siège, dossier et appuie-bras rembourrés. Grand assortiment de motifs et teintes les plus en demande.

Vente 12.50

Termes faciles

MAGASINEZ COMMODEMENT LE JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 HEURES P.M.

Sept étages géants remplis à craquer de meubles, appareils électriques, couvre-planchers et vêtements pour toute la famille convenant à tous les goûts et à toutes les bourses. Vous trouverez tout ce qu'il vous faut pour le foyer à des prix défiant toute concurrence. Espérons vous voir bientôt.

Woodhouse

CONCOURS "CHALET COCHAND" !

Gagnez 1 semaine de plaisir pour 2 personnes au Chalet Cochand, situé près de Ste-Marguerite Station, centre touristique le plus réputé au Québec ! Vous avez à votre disposition 2 piscines. $100 pour dépenses ! Rien à acheter, remplissez tout simplement une formule d'entrée au rez-de-chaussée.



LES TRIBUNAUX

Après un procès pour viol

Accusé "oublié" à la prison; le juge proteste contre un tel état de chose

par Maurice MORIN

Le jury avait délibéré une partie de la soirée . . . puis, après une bonne nuit de sommeil, il était prêt à rendre son verdict.

Tout le monde attendait : le juge était sur le banc, les avocats et les journalistes se trouvaient à leurs places respectives . . . mais à un certain moment, on constata que l'accusé était absent. On avait oublié de le ramener de la prison de Bordeaux où il avait passé la nuit. Il s'agissait de C. Kenneth Regis, 26 ans, de Caughnawaga, qui avait subi, mardi, son procès pour viol.

Son absence ne fut pas sans soulever l'ire de l'hon. juge Wilfrid Lazure, président des Assises, qui s'exclama dans les termes que voici : "C'est inconcevable, tout le monde était au courant que la cause n'avait pas pris fin, que les jurés délibéraient, que l'accusé devait être devant moi, ce matin (mercredi).

"D'ailleurs, ce n'est pas la première fois que la chose se produit . . . qu'on oublie les prisonniers à la prison commune. Je me demande ce qui se passe sur le bord de la Rivière-des-Prairies. Il y a certes de l'incurie quelque part. Le Département du procureur général devrait être mis au courant de la situation pour qu'une telle chose ne se répète pas."

Me Kenneth Mackay, C.R., procureur de la Couronne, promit alors de soumettre l'affaire à l'assistant-procureur général adjoint, Me Yves Leduc, C.R., ce qu'il fit d'ailleurs.

A 11 h. 15, Regis fit son "apparition"; le jury, alerté, se rendit en Cour et prononça son verdict.

"Coupable", dit le président.

A la demande de Me Phil Cutler, le prononcé de la sentence a été différé à demain, vendredi.

Nous avons relaté, hier, les circonstances du procès. Regis s'était rendu au domicile de Mme John Diabo, 19 ans, également de Caughnawaga, dans la soirée du 11 février.

Regis avait prétendu que c'était le mari de la victime qui l'avait invité . . . mais ce mari était absent.

Après avoir ingurgité le contenu de six à sept bouteilles de bière, il avait outragé la jeune femme, mère d'un enfant de quatre mois, après l'avoir menacée avec un revolver !

Pas de preuve de suicide, la double indemnité doit être versée au réclamant

Une compagnie d'assurance n'a pu démontrer que la mort d'un assuré avait été le résultat d'un suicide et devra verser au bénéficiaire de la police la double indemnité prévue dans le cas d'une mort accidentelle.

La Cour d'appel a confirmé hier la décision de première instance, condamnant la Compagnie d'assurance sur la vie Industrielle à verser à M. Laurent Legendre, de Hull, pour la mort de son fils Yvon, la double indemnité prévue pour "une mort accidentelle due à une cause externe violente". La police contenait la clause habituelle relative au suicide survenu dans les deux ans de la signature du contrat.

Le tribunal était composé : du juge en chef de la province, l'hon. Lucien Tremblay, et de ses collègues les hon. juges Paul Casey, G. Miller Hyde, André Taschereau et Pierre-A. Badeaux.

Ces deux derniers déclarent dans leurs notes qu'il n'y avait pas au dossier une preuve directe ou de circonstances permettant de conclure à une présomption que la victime s'était suicidée.

Yvon Legendre, âgé de 20 ans, passa la soirée du 2 janvier 1957 à la maison, en compagnie de ses parents qui montèrent se coucher à l'étage supérieur, entre 1 h. 30 et 2 h. du matin ; lui devait coucher à l'étage inférieur, dans la salle, sur un sofa-lit.

Sa mère descendit à 6 h. du matin, constata que le lit était défait, mais que son fils Yvon n'était pas là, quoiqu'il ait eu l'habitude de se lever assez tard. Son corps fut retrouvé vers 12 h. 45 a.m., le 3 janvier, sur la neige sous le pont international reliant Ottawa à Hull, près du 2e pilier du côté de Hull.

"Où son fils s'est-il rendu, se demande le juge Badeaux, dans la nuit du 2 au 3 janvier ?

"Personne ne le sait et aucune preuve n'a été faite. A-t-il été victime d'un accident ou d'un attentat criminel ? Nul ne peut le dire.

"Le témoignage du médecin-légiste qui a fait une autopsie sur le cadavre de l'assuré, le Dr Jean-Marie Roussel, élimine la possibilité de la mort naturelle. Son rapport démontre que

Voir INDEMNITE en page 52

Amende pour avoir tenu une maison de jeu

Un Montréalais de 60 ans, M. William Blass, reconnu coupable d'avoir tenu une maison de jeu, a été condamné à une amende de $300 ou à 30 jours de prison, par le juge Roland Lamarre, de la Cour municipale.

Le raid avait été effectué, il y a quelques jours, au 8 ouest, rue Bernard, dans la métropole, par le lieutenant Léo Lequin et le sergent Steve Olynyk, tous deux de l'escouade montréalaise de la moralité.

De plus, 28 personnes trouvées sur les lieux ont été condamnées à $75 d'amende chacune.

De 1951 à 1961...

La population du pays a augmenté de 30 p. 100

Quel aura été, à votre avis, le pourcentage d'accroissement de la population du Canada au cours des 10 dernières années ?

Quinze pour cent ? Vingt ?

La population du Canada a connu un accroissement fantastique de 30 p. 100. Les estimations font prévoir que le recensement de juin révélera une population d'environ 18,200,000 habitants, soit 4,200,000 de plus qu'en 1951.

L'accroissement prévu durant la décennie double presque celui de la décennie précédente, alors que la population s'était accrue de 2,440,000 habitants, y compris celle de Terre-Neuve venue s'y ajouter en 1949. D'un autre point de vue, l'accroissement de la dernière décennie dépasse de près de 570,000 l'accroissement global des 20 années précédentes! De 1931 à 1951, la population s'est accrue de 3,630,000 habitants.

Lorsque l'armée d'agents recenseurs aura visité chaque ménage du Canada en juin et que les chiffres auront été totalisés, le recensement fera voir que toutes les provinces auront contribué à cet accroissement depuis 1951, certaines plus que d'autres.

Mais quelle province remportera le championnat ? Deux réponses sont possibles selon le critère choisi.

Si l'on choisit pour critère le taux d'accroissement de la population, les deux provinces les plus occidentales du Canada pourraient se disputer le premier rang, car la Colombie-Britannique et l'Alberta prévoient toutes deux un accroissement d'environ 40 p. 100. L'Ontario se classerait troisième avec environ 35 p. 100. Viendraient ensuite Terre-Neuve et le Québec dont l'accroissement serait à peine inférieur à la moyenne nationale de 30 p. 100, et enfin les autres provinces par ordre descendant : Nouveau-Brunswick, 18 p. 100; Manitoba, 17; Nouvelle-Ecosse 14; Saskatchewan, 10; et l'Ile-du-Prince-Edouard, 6.

Si l'on choisit le critère de l'accroissement numérique, la Colombie-Britannique et l'Alberta devront céder le pas à l'Ontario et au Québec. Les premières places sont réservées à ces quatre provinces qui, d'après les estimations du 1er mars, comptaient 85 p. 100 de la population du Canada durant la décennie.

En vertu de ce critère, l'Ontario aspire à la première position grâce à un accroissement de 1,580,000 habitants, soit 38 p. 100 de l'augmentation générale prévue au cours de la décennie. Le Québec se classera bon deuxième avec un accroissement de 1,135,000, soit 27 p. 100 de l'accroissement national.

Les deux provinces les plus à l'ouest, qui se disputaient le premier rang quant aux taux d'accroissement, devront se contenter des troisième et quatrième positions. La Colombie-Britannique se classe troisième avec un accroissement de 465,000 habitants et l'Alberta, quatrième avec un accroissement de 373,000.

Quel critère convient le mieux ? C'est nettement là un point de discussion. Mais il ne fait pas de doute que les résultats du recensement de juin donneront les chiffres réels et exacts de la population du pays, des provinces et des petites régions.

Les résultats du recensement servent à une foule de fins tant publiques que privées. Par exemple, ils serviront à remanier la représentation des provinces à la Chambre des communes et aideront à tracer les programmes des routes et de l'instruction publique. Ils fournissent à l'homme d'affaires des données sur l'importance et la nature des marchés dans différentes régions du pays. En outre, les syndicats ouvriers, les organismes d'habitation et pratiquement tous les organismes qui s'occupent des populations utiliseront les résultats du recensement pour tracer leur ligne de conduite et adapter leurs services.

COUR SUPERIEURE

Division de pratique, 24 mai 1961.

Les jugements suivants furent rendus par l'hon. juge Philippe Lamarre :

René Canessa vs Lucien Béliveau et al, jugement motion pour examen médical accordée examen d'ici 15 jours, frais à suivre; à condition que l'examen ait eu lieu;

Miss M. Crawshaw vs Isaie Sweibel, jugement motion pour examen de la demanderesse accordée, examen d'ici 15 jours, frais à suivre;

André Lefebvre et uxor, jugement ordonnant la rectification des registres de l'état civil;

Carmen Michaud et uxor, jugement ordonnant la certification des registres de l'état civil;

Dame Bertha Gravel es nom et es qualité vs Adélard Richer, jugement accordant requête pour être déclaré propriétaire;

J. L. Golden vs J. Swerdlove, jugement motion pour règle nesi accordée par défaut contre le défendeur et rapportable le 28 juin 1961;

Intercom Corporation Limited et Univaire Sales Corporation Limited vs Banco Para el Comercio Exteriore de Cuba et The Royal Bank of Canada et M. V. Fundador and her Owners et Captain Ceasar Valdes Almanza, tiers-saisis, jugement requête pour séquestre rayée;

La Commission des écoles catholiques de Montréal et Rosaire Belhumeur, jugement accordant requête pour possession préalable;

Dame Mary Menzies vs Seafarers International Union of North America et Hal C. Banks et McAllister Towing Limited mise-en-cause, jugement requête pour bref de mandamus accordée, que bref émane frais à suivre;

Traders Finance Corporation Limited vs Roméo Cosselle, jugement motion pour règle nesi accordée par défaut contre le défendeur et rapportable le 28 juin 1961;

Aline Fiau vs Jean-Claude Comeau, jugement requête pour ester en justice accordée pour ester en justice seulement frais à suivre;

Sentences de 20 et 8 ans de prison

Deux bandits qui avaient commis un audacieux vol de banque de $19,000, dans l'est de la ville, et avaient même réussi à désarmer deux policiers qui étaient entrés dans l'établissement après eux, ont été condamnés à des peines respectives de vingt et huit années de pénitencier, par le juge T.-A. Fontaine.

La première peine a été imposée à Donald Cook, un récidiviste de 32 ans, qui a été condamné notamment à trois peines de . . . dix années de pénitencier, depuis qu'il a atteint ses seize ans.

Lorsqu'il a été appréhendé pour ce nouveau crime, a fait remarquer le procureur de la Couronne, Me Bruno J. Pateras, il venait tout juste de sortir du bagne où il avait complété sa dernière peine.

Le tribunal s'est montré quelque peu moins sévère pour Stuart Squires, 36 ans, qui, lui, en était à son premier délit.

Dans son cas, toutefois, Me Pateras a souligné que ce prévenu, tout comme son comparse, avait comploté le crime la veille, et qu'il avait eu le temps de réfléchir et de "reculer" avant qu'il ne soit trop tard.

3 mois pour des dégâts de . . . $6.60

Un jeune Franco-Américain, Harry Dubé, qui purgeait une peine à la prison de Montréal, a été condamné à trois mois de détention additionnels, par le juge T.-A. Fontaine, pour avoir causé des dégâts de $6.60 à la prison commune, il y a quelques semaines.

Le prévenu faisait partie d'un groupe qui s'était soulevé, à l'heure du repas du soir, parce qu'on leur offrait du "pâté de poulet" comme plat de résistance.

Tenancière condamnée à $300

Une Torontoise de 23 ans, Shirley Wass, a été reconnue coupable, en Cour municipale, d'avoir tenu une maison de débauche à l'appartement 404 d'une maison de rapport, située au 2715, avenue Darlington, dans la métropole.

Le juge Ernest T. Hébert l'a condamnée à une amende de $300 ou à un mois de prison.

2 autres personnes trouvées sur les lieux, lors de la descente de l'escouade montréalaise de la moralité, le 9 mai dernier, ont été condamnées au temps passé en prison. Il s'agit de Patricia Ward, âgée de 19 ans, et Lise Desjardins, âgée de 24 ans.

Il avertit la police qu'il commettra un vol à main armée, mais on l'ignore

Un résidant de Pointe-aux-Trembles, qui semble lever le coude plus souvent qu'à son tour, a bel et bien averti à l'avance qu'il commettrait un vol à main armée, mais ni ses amis de . . . taverne, ni même la police de cette localité ne l'ont pris au sérieux.

Le lendemain, toutefois, il se rendait dans la Caisse Populaire locale et remettait à une caissière une note disant:

"C'est un hold-up, remettez-moi tout l'argent que vous avez, sinon il vous arrivera malheur."

A l'endos du carton de cigarettes dont il s'était servi, on devait le constater plus tard, il y avait cependant un "ajouté". Et il disait :

"Appelez le police, MOnument 5 . . .

On suivit son conseil, donc, sans l'avoir lu, pendant qu'un gardien de l'établissement le dirigeait vers un coin, où il s'affaissa, tant il était ivre.

Cette histoire, quelque peu invraisemblable, Lionel Lafleur l'avait racontée au juge Redmond Roche, lors de sa comparution.

Mais il a fallu que le chef de police de Pointe-aux-Trembles vienne la confirmer pour que le tribunal, à son tour, la croie.

Rapportant ces incidents, le chef Delorme a souligné :

"Ce type-là est toujours entre deux vins, mais nous n'au-

Voir VOLEUR en page 50

Trouvé coupable de négligence criminelle

Accusé d'homicide involontaire par suite de la mort d'une jeune fille, Jean Trudel, 28 ans, 160, rue Bazin, Laval-des-Rapides, s'est reconnu coupable sous une accusation moindre, soit de négligence criminelle, hier après-midi, en Cour du banc de la reine.

Les jurés des Assises ont confirmé, par verdict, les aveux de l'automobiliste. Trudel, que Mes Alexandre Chevalier, C.R., et Louis-Philippe Guay, C.R., représentaient connaîtra son sort demain.

Me Jacques Bellemarre, procureur de la Couronne, qui plaidait pour la première fois devant l'hon. juge Wilfrid Lazure, aux Assises, a mis en preuve que le 29 janvier, Trudel se trouvait au volant d'une automobile qui avait emprunté la route conduisant de l'île de Montréal à l'île Jésus.

Le véhicule se trouvait sur le Pont-Viau et arrivait presque à l'extrémité nord de la chaussée, lorsqu'il entra en collision avec la voiture au volant de

Voir COUPABLE en page 50

AVIS

Jeudi, vendredi et samedi, les 25, 26 et 27 mai, des ingénieurs de l'Office de l'autoroute Montréal-Laurentides établiront des postes de comptage de trafic, au nord de l'autoroute actuelle. Nous demandons aux automobilistes de bien vouloir coopérer avec nos employés dans leur travail, même si cela peut quelquefois les ennuyer.

OFFICE DE L'AUTOROUTE MONTREAL-LAURENTIDES

CIRCLE ACCEPTANCE COMPANY LIMITED

SPECIALISTES EN FINANCE DU DETAIL pour MARCHANDS D'APPAREILS ELECTRIQUES FOURNISSEURS DE MATERIAUX POUR AMELIORATIONS AUX HABITATIONS — MARCHANDS DE MEUBLES

• Service rapide • Attention personnelle efficace • Crédit ouvert — Pas de restrictions en ce qui a trait aux marchands. • Grand choix de plans

400 ouest, rue ST-JACQUES — suite 402
M. Léonard — Victor 2-8505

I.P. 2

Des PRIX imbattables!

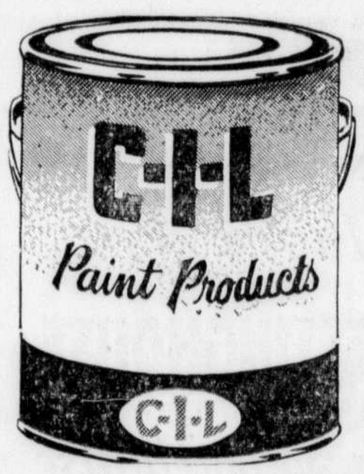
C'est Ryan en peinture

Epargnez davantage... Achetez pour usage maintenant et pour plus tard

C'est prix sont en vigueur jusqu'au 31 MAI

Les spécialistes en peinture RYAN ne vendent que des produits de peinture et les accessoires qui s'y rapportent. Tout leur savoir-faire et leurs efforts sont concentrés dans ce domaine. C'est pourquoi leur expérience est si vaste, leur service supérieur, et leurs conseils judicieux. Consultez-les sans hésiter . . . vous épargnerez efforts et argent !





PEINTURE BLANCHE C-I-L

• POUR L'EXTERIEUR
Défie les intempéries. Résiste au craquelage, au cloquage, à l'écaillage.

• POUR L'INTERIEUR
4 FINIS : MAT — SEMI-LUSTRE — LUSTRE — LATEX SATIN — Une peinture de qualité lavable qui garde sa fraîcheur. Pour plafonds, murs, boiseries.

UN SEUL BAS PRIX **3.95** le gallon

★ On peut facilement teinter ces blancs et obtenir de belles couleurs pastelles avec un tube de colorant. LE TUBE **39¢**



PEINTURE DE QUALITE VALMAR

• BLANC EXTERIEUR
Facile à teinter. Donne un nouvel éclat et dure des années.

• BLANC INTERIEUR
4 FINIS : MAT — SEMI-LUSTRE — LUSTRE — LATEX VINYL — S'applique facilement. Lavable. Facile à teinter.

• EMAIL A PLANCHER
Pour l'intérieur et l'extérieur. Gris pâle et gris moyen.

Rég. 4.49 ! UN SEUL BAS PRIX **2.98** LE GALLON

★ On peut facilement teinter ces blancs et obtenir de belles couleurs pastelles avec un tube de colorant. LE TUBE **39¢**



EMAIL POUR PORCHES ET PLANCHERS C-I-L

Fini brillant, dur, lisse, qui résiste à l'usure. Pour usage à l'intérieur et à l'extérieur. Choix de couleurs appropriées.

Rég. 8.90 **7.10** le gallon — Rég. 2.80 **2.19** la pinte



CILTONE SATIN C-I-L

A base de latex. Coloris inaltérables. S'applique et se nettoie facilement. Sans odeur. Sèche en 30 minutes... Idéale pour chambres et vivoirs.

Rég. 8.45 **6.49** le gallon — Rég. 2.65 **1.99** la pinte



BLANC TRUTONE C-I-L

Pour la maison la plus blanche de la rue. Conserve son blanc éclatant pendant des années. Une couche suffit. Nos 700 et 900.

Rég. 9.85 **7.85** le gallon — Rég. 3.05 **2.39** la pinte



PEINTURE D'EXTERIEUR ACRYLIQUE-LATEX C-I-L

S'applique 2 fois plus vite. Sèche en 30 minutes. Protection accrue. Blanc et couleurs.

Rég. 9.10 **7.19** le gallon — Rég. 2.85 **2.19** la pinte



LUSTRE MODE CILUX C-I-L

Le nouveau lustre mode donne un fini luisant doux qui résiste aux brossages répétés. Idéal pour cuisines et salles de bain. Sèche rapidement, sans odeur. Blanc et couleurs.

Rég. 10.95 **8.75** le gallon — Rég. 3.35 **2.65** la pinte



CILTONE SEMI-LUSTRE C-I-L

Idéale pour murs et boiseries intérieurs. Fournit une beauté durable car le fini est lavable et inaltérable... Blanc et couleurs.

Rég. 9.00 **7.10** le gallon — Rég. 2.85 **2.19** la pinte



EMAIL EXTRA BLANC CILUX C-I-L

Blanc d'un éclat durable. Ne jaunit pas. Fini lisse facile à nettoyer. Semi-lustré ou lustré.

Rég. 12.80 **9.49** le gallon — Rég. 3.75 **2.79** la pinte



PEINTURE D'EXTERIEUR C-I-L

Protection de 4 ans. Couleurs inaltérables. A l'épreuve des intempéries... Grande variété de couleurs modernes.

Rég. 8.70 **6.95** le gallon — Rég. 2.75 **2.1.** la pinte

ROULEAUX 7½ POUCES
en mohair ou laine d'agneau. Complet avec plateau. SPECIAL **1.39**

COUVRE-TOUT EN PLASTIQUE
Idéal pour protéger vos meubles et planchers durant les travaux de peinture. Grandeur : 12' x 8'. Rég. 98¢ **79¢**

ENSEMBLE DE 3 PINCEAUX
"Crown" en soies pures. Comprend un pinceau de 1", un pinceau de 2" et un pinceau de 3". Rég. 4.35 — LES 3 POUR **2.99**



LIVRAISON GRATUITE
A MONTREAL ET PARTOUT EN BANLIEUE

SATISFACTION GARANTIE Ryan OU ARGENT REMIS

Ryan PAINT CO. LTD.

8 MAGASINS A VOTRE SERVICE
ouverts tous les jours de 8 a.m. à 6 p.m., le vendredi de 8 a.m. à 9 p.m.

• MONTREAL	7122	St-Hubert	CR. 3-7061
• MONTREAL	1662	Ste-Catherine Est	LA. 5-9812
• MONTREAL	6515	Papineau	RA. 2-3644
• OUTREMONT	1148	Van Horne	CR. 1-0926
• VERDUN	5661	Verdun	PO. 9-8481
• WESTMOUNT	1311	Greene	WE. 7-1496
• ST-LAMBERT	480	Victoria	OR. 1-7295
• CROYDON	287	Domville	OR. 6-1011

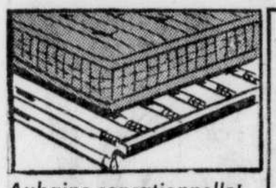
NATIONAL HOUSE PRIX IMBATTABLES !

VENTE 59e ANNIVERSAIRE



EPARGNEZ jusqu'à 59% POUR VOTRE AMEUBLEMENT

POUR
4 JOURS SEULEMENT
• JEUDI • VENDREDI
• SAMEDI • LUNDI
OUVERT JUSQU'A 9 p.m.
JEUDI et VENDREDI



Aubaine sensationnelle!
Matelas à ressorts
Toutes grandeurs régulières. **15.59**
Sommiers à lames 9.59



Valeur exceptionnelle !
LITS PLIANTS
Complets avec matelas à ressorts.
$17.59

PAS DE DÉPOT

Exactement tel qu'illustré



L'ACHAT DE VOTRE VIE !
Coussins réversibles en "FOAM" avec glissières

MOBILIER DE VIVOIR DANOIS

Style 1961. Spiendides pour les ménages modernes d'aujourd'hui... Coussins tout caoutchouc-mousse avec fermeture-éclair. Couleurs décorateur. Chaises additionnelles $34.50.

Epargnez $49.41 — **109.59**



Exactement tel qu'illustré !
VALEUR INCOMPARABLE !
BRAS EN VRAI NOYER SOLIDE

MOBILIERS DAVENPORT DANOIS

- Sofa davenport
- Chaise Appareillée
- Berceuse pivotante

Magnifique dessin. Choix de nuances décorateur.

Epargnez $49.41 — 3 MORCEAUX **99.59**

Exactement tel qu'illustré

Seule National House vous offre ce qu'il y a de mieux en • Valeur • Qualité • Style • Luxe. A des prix si bas !

Grand sofa scandinave "de luxe" (4 places) et fauteuil appareillé

Réservez le vôtre dès aujourd'hui ! Dossier caoutchouc-mousse. Coussins caoutchouc-mousse, amovibles et à glissière. Teintes décorateur.

Epargnez $109.41 — **139.59** les 2 morceaux



Exactement tel qu'illustré
AUBAINES VRAIMENT EXTRAORDINAIRES

MOBILIERS DE CHAMBRE MODERNE

- Grand bureau triple
- Commode
- Lit à tête bibliothèque

Nouveau fini noyer scandinave très attrayant. Construction très solide pour durer des années.

Epargnez $50.41 — 3 MORCEAUX **148.59**



Exactement tel qu'illustré.

LES PLUS NOUVEAUX STYLES
aux plus bas prix !
ENSEMBLE SECTIONNEL CIRCULAIRE
"DANOIS"

- Fait sur commande
- Fabrication en "foam"
- Coussins sur dossier et siège réversible en foam avec glissière.
- Charpente en bois franc.
- Grand choix de couleurs décorateur.

Epargnez $99.41 — 3 MORCEAUX **178.59**



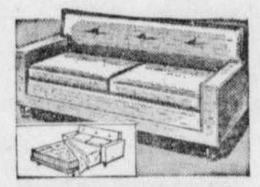
VOUS NE POUVEZ DEFINITIVEMENT PAS TROUVER DE MEILLEURES VALEURS NULLE PART !

SETS DE CHAMBRE SUEDOIS

4 MORCEAUX
• Bureau triple 9 tiroirs • Chiffonnier
• Miroir • Lit

Les mots nous manquent pour décrire cette valeur exceptionnelle ! Ce qu'il y a de plus nouveau en style à des prix et termes qui vous conviennent. Fini noyer sable. Fabrication solide.

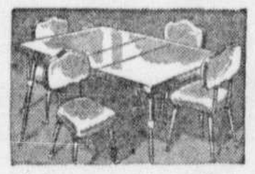
Epargnez 59.41 — **139.59** 4 mcx



Economie exceptionnelle!
SOFA-LIT CONVERTIBLE
COMPRENANT MATELAS A RESSORTS
$99.59
Complet avec matelas à ressorts et coussins caoutchouc-mousse amovibles et à glissière.



Tables à dessus arborite
Tables à café $6.59 chacune
Tables étagère
TABLES DE COIN $12.59



Valeur sensationnelle !
MOBILIERS DE CUISINE
5 ARTICLES
4 chaises recouvertes de plastique de nylon, grande table à rallonge à dessus arborite.
$37.59

EPARGNEZ JUSQU'A **59%**

- Réfrigérateurs
- Poêles électriques et au gaz
- Lessiveuses
- Téléviseurs

ENSEMBLES LIT complet, 3 morceaux. **$34.59**
Comprenant lit sommier à lames et matelas à ressorts. Grandeur : lits jumeaux 36".

LITS CONTINENTAUX entièrement à ressorts. Grandeur : lits jumeaux. **$29.59**

SOFAS DAVENPORT. Vaste choix de couleurs. **$34.59**

VOS CONDITIONS SONT LES NOTRES
JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER



ATTRAYANT FAUTEUIL PIVOTANT-BERCANT MODELE "CONTOUR" AVEC TABOURET ASSORTI
SEULEMENT **$29.95**
$1.00 PAR SEMAINE





MOBILIERS DE CHAMBRE
Economisez jusqu'à **59%**

Mobiliers de chambre, 3 articles. Rég. $99 — **$69**
Mobilier scandinave, 3 articles. Rég. $179 — **$109**
Mobiliers de chambre, moderne, 3 articles. Rég. $149 — **$99**
Mobiliers de chambre en véritable noyer. Fini danois poncé main. Rég. $269 — **$189**
Mobiliers de chambre scandinaves, 3 articles : Bureau triple, commode, lit à panneaux. Rég. $219 — **$139**

MOBILIERS DE SALON
Economisez jusqu'à **59%**

Ensembles Davenport 3 pièces. Vaste choix de couleurs. Rég. $99 — **$69**
Davenport (ensemble) "Slim Arm" 2 pièces. Rég. $109 — **$74.59**
Ensemble Davenport scandinave 3 pièces : Sofa, fauteuil, berceuse "TV" pivotante. Rég. $149 — **$99**
Ensembles danois 2 pièces. Coussins caoutchouc-mousse avec fermeture-éclair au dos et sur la siège. Rég. $149 — **$109**
Ensembles sectionnels demi-circulaires 3 pièces. Coussins réversibles caoutchouc-mousse avec fermeture-éclair. Vaste choix de couleurs. Rég. $229 — **$159**

OUVERT JUSQU'A 9 H. CE SOIR ET DEMAIN SOIR

NATIONAL HOUSE FURNITURE

TELEPHONE : LA. 2-5233 LA. 2-5344

1990 Est, Rue STE-CATHERINE près DELORIMIER

L'hôpital Santa Cabrini sera bénit le 1er juin par le cardinal Léger

Le Dr Alphonse Couturier, ministre provincial de la Santé, procédera jeudi, le 1er juin, à 2 h. 30 p.m., à l'inauguration officielle de l'hôpital Santa Cabrini, qui sera bénit solennellement par S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, en présence de l'ambassadeur d'Italie au Canada, S. E. M. Carlo Deferrariis Salzano.

Cet hôpital ultra-moderne situé au 5,655, rue St-Zotique, est dirigé par les Missionnaires du Sacré-Coeur de Jésus, communauté qui garde son nom italien : "Le Missionarie del Sacro Cuore di Gesù". La patronne de l'hôpital est, comme on le sait, la première Américaine qui a obtenu les honneurs de la canonisation.

1,375,200 arbres pour le reboisement

QUEBEC. (J. M.) — Conformément aux plans de reboisement que les ingénieurs A. Fafard, J.-P. Dubé, et P.-E. Fortin, respectivement chefs des sections de Québec, Lévis et Beauceville au bureau des renseignements forestiers, ont préparés, de petits propriétaires fonciers de la région viennent de planter 1,375,200 arbres pour transformer d'anciens champs peu fertiles en terrains boisés. La nouvelle est annoncée par M. Roch Delisle, directeur du bureau.

Voici quelques chiffres indiquant l'importance des travaux à chaque endroit : Québec, Montmorency et Portneuf, 305,800 arbres; Lotbinière, Lévis, Dorchester et Bellechasse, 482,200 arbres; Beauce, Frontenac et certaines parties de Dorchester et Bellechasse, 587,200 arbres.

Les plants ont été distribués aux propriétaires par le ministère des Terres et Forêts. Les bénéficiaires n'ont eu qu'à payer les frais de transport.

INDEMNITE

SUITE DE LA PAGE 48

la mort a été le résultat des blessures que l'assuré a subies en tombant du pont à l'endroit où son cadavre a été retrouvé.

"Il est possible que Yvon Legendre ait été frappé par une voiture, dont le conducteur sans conscience l'aurait jeté en bas du pont après l'avoir frappé. Il est possible qu'il ait été victime d'un attentat criminel ou d'un autre acte indépendant de sa volonté.

"Je suis d'avis qu'il n'y a pas d'erreur dans le jugement du juge de première instance et je rejetterais l'appel."

VOLEUR

SUITE DE LA PAGE 48

rions jamais cru qu'il serait allé jusqu'à se présenter à la caisse d'une banque pour voler."

Selon les dires du prévenu, cependant, il appert qu'il aurait posé son geste surtout pour obtenir du secours pour sa nombreuse famille et pour lui-même.

Directeur du bien-être social, dans sa ville, le chef Delorme a déclaré qu'il ferait tout ce qui était possible pour apporter de l'aide à la famille Lafleur.

Quant au juge Roche, il a ajourné sa décision jusqu'au 1er juin en faisant remarquer au prévenu que quelques jours de prison ne lui feraient certainement pas tard pour réfléchir aux moyens qu'un individu peut normalement prendre pour obtenir du secours.

"Un travailleur social ira vous voir, à la prison commune, ajouta-t-il, et je me demande même si vous ne devriez pas être "examiné" par quelqu'un d'autre, en même temps."

Mi-souriant, le quadragénaire a repris le chemin des cellules sans dire mot, cette fois.

COUPABLE

SUITE DE LA PAGE 48

laquelle se trouvait Mlle Rose-Marie Bérubé-Allard, 27 ans, 8005, rue Saint-André. Il était 3 heures du matin.

Le choc fut terrible; à la suite de l'impact Mlle Bérubé-Allard fut blessée. Transportée à l'hôpital du Sacré-Coeur, à Cartierville, elle y succomba peu de temps après son admission. Deux compagnes de voyage furent aussi blessées.

Trudel, pour sa part, se brisa deux côtes.

La preuve révéla, de plus, que Trudel circulait plutôt à gauche de la chaussée, et qu'il sentait la boisson.

Mes Chevalier et Guay demandèrent ensuite un ajournement de cinq minutes, consultèrent leur client et, à la reprise de l'audience, annoncèrent n'avoir pas de défense à offrir.

Ils offrirent même un aveu de culpabilité de la part de l'accusé . . . mais sous une accusation réduite. Ce qui fut accepté par le tribunal et le ministère public.

Et si le prononcé de la sentence a été différé, c'est que les procureurs de la défense désiraient soumettre des représentations d'un caractère spécial au tribunal.

VOUS ALLEZ A NEW YORK ?
NOUVEL HOTEL
CHESTERFIELD
130 ouest. 49e rue
18 étages . . 600 chambres
Près Times Square et Radio City
Depuis $4.50 simple; $6.50 double
PLAN FAMILIAL SPECIAL
Air climatisé — Téléviseur — Radio
Taux sur demande
Pour renseignements et brochurette, téléphoner
A MONTREAL
REgent 1-2844

La quincaillerie de renom . . .

OMER DESERRES

• 1406 St-Denis, angle Ste-Cath.
• 6955 St-Hubert, angle Bélanger
• Centre d'Achats Wilderton
• Centre d'Achats Rockland (Sport seulement)

OUVERT LE VENDREDI SOIR
jusqu'à 9 h. 30
Tél. AV. 8-0251
CONDITIONS FACILES DE PAIEMENTS

MAGASINS ST-HUBERT, WILDERTON et ROCKLAND OUVERTS le JEUDI SOIR jusqu'à 9.30

Bientôt les voyages... les vacances... la vie au grand air...



BICYCLETTES C.C.M.
3 vitesses Sturmey-Archer
Modèle Rambler 1961
• Acier tubulaire
• Pédalier C.C.M. en un seul morceau
• Engrenage à 3 vitesses Sturmey-Archer
• Guidon réglable, poignées de caoutchouc
• Avec accessoires : garde-chaîne, réflecteur arrière et compartiment à outils
Pour filles et garçons
AU PRIX POPULAIRE DE $52.95
Aussi bicyclette "Majestic" 3 vitesses $40.95

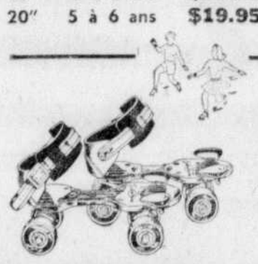


VOITURETTES C.C.M.
De bois franc verni naturel. Roues d'acier à roulement sur billes — pneus de caoutchouc.
Longueur 30", largeur 15" $19.75

TRICYCLES C.C.M.

Roue	Pour enfants	
10"	2 ans	$11.95
12"	2 à 3 ans	$14.95
16"	4 à 5 ans	$17.95
20"	5 à 6 ans	$19.95

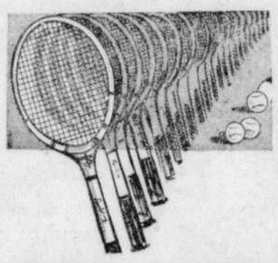




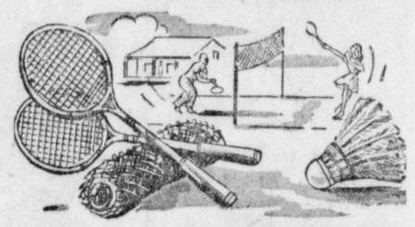
Patins à roulettes
A double roulement sur billes. Courroies de cuir.
Pour semelles à rebord. Ajustables de 7" à 10½".
la paire $4.95



TENTES "TOURISTE" (Camper)
Fabriquées de coutil imperméable. Plancher cousu. Porte à moustiquaire munie d'un battant servant d'auvent. Avec mats et piquets. Dimensions: 9' x 9' x 7'.
AU PRIX MODIQUE DE $42.75



RAQUETTES DE TENNIS
"Airfly". Cadre de bois laminé, cordage de nylon. Poignée de cuir. $4.25



JEUX DE BADMINTON
2 raquettes réglementaires, volant et filet. Règlements de jeu compris. $4.00



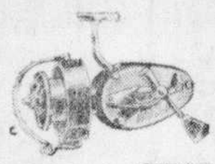
POELES DE CAMP "COLEMAN"
A naphte. Pare-brise réglables — 2 ronds. Réservoir de combustible détachable. — Capacité : 1 chopine.
No 4M
Rég. $21.95 SPECIAL $14.95

LANTERNES "COLEMAN"
A naphte. Allumage instantané. 1 chopine de combustible fournit 8 à 10 hrs d'éclairage.
No 200 $17.95



Le CAR TOP DE PRINCECRAFT
Embarcation d'aluminium bien connue du sportif. Facile à transporter, ne requiert presque pas d'entretien. Lisses de ruissellement, toletières, peinture antidérapante, flottaison styrofoam.
Longueur 12'6", largeur 48", profondeur 18". Poids 110 lb. Pour moteurs jusqu'à 5.5 c.v. Suggérée pour un chargement de 500 lb. $249.60
Comptant $37.44
Balance 24 versements mensuels de $10.68 chacun
Visitez notre terrain d'exposition 2915 St-Laurent

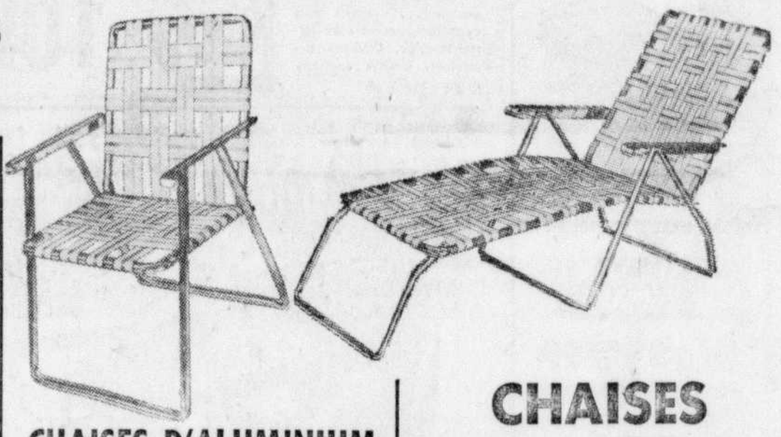




A. Moulinet "Trusty" Pflueger pour lancer au devon. Muni d'un frein sur l'axe. Cliquet à coulisse. $7.95
B. Moulinet "Shakespeare" pour le lancer léger. Bouton-pressoir. Complet avec 100 verges de corde 8 lb de tension. No 1774. $16.75
C. Moulinet à tambour fixe "Mitchell" pour le lancer léger. Tension ajustable. Anti-retour facultatif à contrôle facile, anse de guidage. Bobine de rechange. Contenance 340 verges monofilament 6 lb tension. SPECIAL $19.95

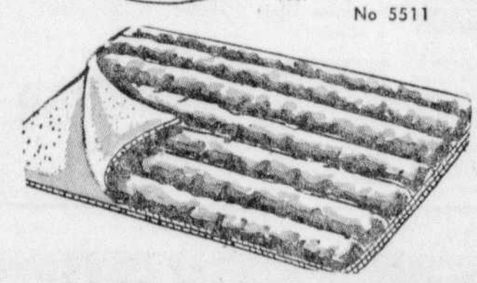


1. Canne à lancer au devon (Casting) "Major" No 700. Fibre de verre solide, 1 section. Poignée de liège. Longueurs 4½ et 5 pieds. $5.25
2. Canne à lancer léger ou au devon (Spin-Cast). Fibre de verre 4 sections, Modèle compact. Poignée de liège. Longueur 5½ pieds. $5.00
3. Canne à lancer léger ou au devon (Spin-Cast) "Dickson". 2 sections de fibre de verre. Poignée de liège. Longueur 6 pieds. $7.75



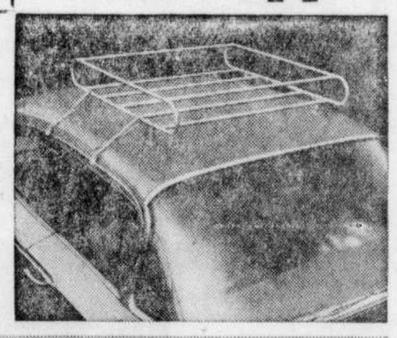
CHAISES D'ALUMINIUM PLIANTES
Aluminium poli, tube 1". Lanières "Saran". Vert, beige.
No 202SP $5.95

CHAISES LONGUES PLIANTES
D'un grand confort. Aluminium poli, tube 1". Lanière "Saran". Se règlent sans effort à 4 positions différentes.
Rouge, bleu, vert.
No 1025P $11.50



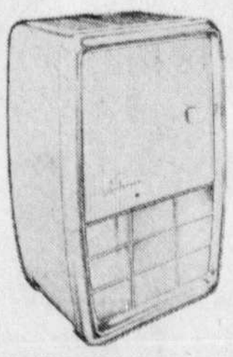
SACS DE COUCHAGE
De nylon imperméable. Intérieur de flanellette. Glissière de 100". Grandeurs 30" x 70" $8.95

PORTE-BAGAGES "KAR-PAK" pour autos
Aluminium tubulaire très léger. Grandeurs 32" x 41". S'adapte sur le toit des autos canadiennes et européennes. $15.95
Modèle K242A
DEPT. AUTO 1200 SANGUINET 6955 ST-HUBERT

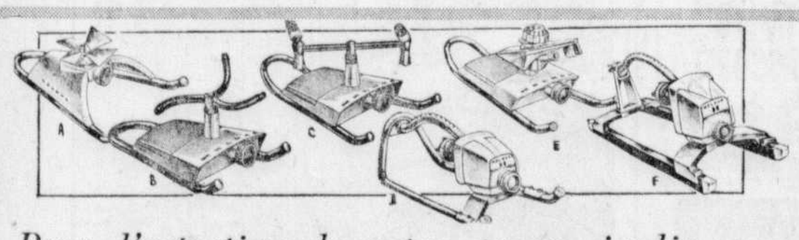


Magasins St-Denis, St-Hubert, Wilderton et Rockland

Pour chalets d'été
VENTE DE FOURNAISES à l'huile "COLEMAN"



Meilleure valeur à bas prix
Capacité 37500 B.T.U. — Fournaise circulatrice recommandée pour 4 pièces. Porte s'ouvrant en avant pour allumage. — Approuvée au point de vue sécurité. Fini beige ou acajou. Largeur 23", Hauteur 35", profondeur 25".
Modèle 4110 "Havana" AVEC RESERVOIR
REGULIER $89.95
SPECIAL $64.50
APP. DOMESTIQUES, 1406 ST-DENIS SEULEMENT



Pour l'entretien de votre gazon, jardin...
GICLEURS "MELNOR"
A—Couvre une superficie de 35' x 35'. Bâti d'aluminium, cuivre et zinc, no 650 $3.25
B—Arrosage circulaire de 40 pieds diamètre. Cuivre chromé, no 860 $4.25
C—Lances ajustables — arrosage à deux jets. Rayon d'arrosage de 50 pieds. Cuivre chromé, no 910 $7.75
D—Gicleur oscillant. Couvre une superficie rectangulaire de 2000 pieds carrés no 610 $8.95
E—Gicleur avec ajustement d'arrosage à 5 angles différents. Superficie 90 pieds diamètre, no 950 $9.95
F—Gicleur oscillant — Contrôle pour la superficie à arroser. Couvre une superficie de 2400 pieds carrés, no 880 $13.95
En vente à nos 4 magasins



GOLDEN VIGORO
Ne brûle pas l'herbe en employant les quantités recommandées.
Une seule application suffit
Sac de 15 lbs (2000 pi. car.) $2.40
Sac de 3 lbs (5000 pi. car.) $4.45
St-Denis, St-Hubert et Wilderton



VAISSELLE DE PLASTIQUE "MELMAC"
Couleur sable et blanc, à motifs blé d'or.
Service 53 morceaux comprend:
8 tasses et soucoupes
8 assiettes à pain
8 assiettes dia. 10"
8 bols à céréales
8 bols à fruits
Beurrier — sucrier avec couvercle — plat à légumes plat à viandes 10" x 14".
NORM. $49.95. SPECIAL $32.95
Magasins St-Denis, St-Hubert

De Porter Cable
Le véhicule de pelouse le plus moderne.
Confortable . . . Rapide . . . Reposant . . .



• A l'année longue, vous vous en servirez comme tondeuse à gazon, rouleau, niveleuse, hache-feuilles, balayeuses, chasse-neige.
• Sa caractéristique exclusive: Il vous permet un ajustement à 8 différents niveaux de coupe. Largeur de coupe 26". $499.95
• Moteur 5.5 c.v.
Conditions faciles de paiements.
Magasins St-Denis, St-Hubert

OMER DESERRES LTEE... *Où le choix et la qualité dominent* -- STATIONNEMENT GRATUIT A TOUS NOS MAGASINS

CAHIER No 4 — INFORMATIONS GENERALES SPECTACLES ET CONCERTS

LA PRESSE

NOUVELLES DE SPORT NOUVELLES DE FINANCE — PAGES 51-64

77e ANNEE — No 186 — MONTREAL, JEUDI 25 MAI 1961

Le ministre de la Jeunesse présente

La Grande Charte de l'éducation au Québec

$164 millions en subventions aux commissions scolaires

par **Gaston Dugas**
envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC. — Le ministre de la Jeunesse a présenté ce matin une série de huit projets de loi sur l'éducation qui, en portant à $164 millions le montant total des subventions provinciales aux seules commissions scolaires, pour la prochaine année académique, assurent la gratuité de l'enseignement jusqu'en 11e année — dans les collèges classiques inclusivement — et accordent aux commissaires d'écoles les revenus nécessaires au financement de l'obligation qui leur est maintenant faite de donner toutes les sections du programme académique approuvées par les deux comités du Conseil de l'instruction publique et ce jusqu'au niveau de la 11e année.

Une partie des frais énormes encourus par cette nouvelle législation sera comblée par la généralisation de la taxe de vente de deux pour cent pour fins scolaires à toute la province de Québec.

Un des projets de lois présentés amende des articles de la loi de l'Instruction publique qui donnait jusqu'ici au Surintendant la responsabilité d'établir le montant des subventions aux diverses maisons d'enseignement et à les distribuer effectivement. Le bill 86 confie au ministre de la Jeunesse la responsabilité de l'administration de toutes les subventions provinciales.

Nous pouvons ainsi résumer les buts visés par les huit projets de loi :

1—La revalorisation de la fonction d'instituteur et l'établissement de bourses d'études pour la formation de nouveaux professeurs et le perfectionnement des professeurs actuels;

2—Le droit de tous les enfants, garçons et filles, de recevoir gratuitement l'enseignement depuis la maternelle jusqu'à la 11e année selon leurs aptitudes et selon leurs désirs;

3—La fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à l'âge de 15 ans comme première étape avant de la prolonger jusqu'à l'âge de 16 ans;

4—La responsabilité imposée aux commissions scolaires de pourvoir à l'enseignement jusqu'à la 11e année, soit par elle-même, soit en collaborant avec d'autres institutions;

5—Les bourses d'études pour les étudiants des collèges classiques dans les classes de belles-lettres à la philosophie;

6—La participation des parents à l'élection des commissaires d'écoles;

7—Un code de subventions statutaires aux commissions scolaires régissant la distribution de $164 millions aux commissions scolaires;

8—La généralisation de la taxe de vente locale, sa perception par la province et la redistribution de son produit entre les commissions scolaires.

9—L'administration de toutes les subventions pour fins d'éducation par le ministère de la Jeunesse.

M. Gérin-Lajoie a dit qu'en présentant en bloc toutes ces mesures, concernant l'enseignement élémentaire et secondaire, il voulait indiquer que le gouvernement offre à la province un programme d'ensemble qu'il a lui-même appelé "la grande charte de l'éducation pour le Québec". Le programme législatif peut paraître ambitieux, a-t-il ajouté, mais demeure néanmoins en-deçà de la mesure à la fois des besoins et des destinées de notre peuple.

On trouvera ci-contre des dispositions essentielles de ces projets de loi.

Le personnel enseignant

Le Bill 80 : Loi pour faciliter la formation universitaire du personnel enseignant des écoles secondaires, des écoles normales et des collèges classiques ainsi que les recherches relatives à l'enseignement. Ce bill prévoit l'offre, par le ministère de la Jeunesse, par concours officiel, de 300 bourses d'une valeur de $1,200 à $3,500 pour aider au recrutement et à la formation du personnel enseignant et dans le but d'attirer dans le domaine de l'enseignement l'élite des diplômés des collèges classiques et de nos écoles normales.

Les titulaires de ces nouvelles bourses — renouvelables pendant trois ou quatre ans selon la durée des études envisagées — devront s'engager à enseigner pendant sept ans, une fois leurs études terminées. A défaut de se conformer à cet engagement, ils devront rembourser en tout ou en partie le montant obtenu en bourses, en proportion du nombre d'années où ils auront enseigné. C'est la première fois qu'une telle obligation est imposée à des titulaires de bourses dans le Québec. Chaque année, un maximum de 300 nouvelles bourses seront offertes.

Le gouvernement accordera en même temps une aide financière aux institutions qui recevront ces étudiants. Un total de $200,000 sera affecté à cette fin. Enfin, le bill prévoit des bourses de $3,000 à $4,000 pour la recherche relative à l'éducation.

L'enseignement secondaire

LE BILL 81 : Loi pour favoriser le développement de l'enseignement secondaire. Par cette loi, le gouvernement veut obliger toutes les commissions scolaires de la province à donner l'enseignement secondaire — et toutes les sections de cet enseignement — jusqu'à la 11e ou versification.

Les commissions scolaires pourront s'y prendre de quatre façons pour y arriver : 1—organiser elles-mêmes le cours secondaire, chose qui sera possible si leur territoire compte une population de 20,000 âmes ; 2—elles peuvent se grouper avec des commissions scolaires voisines et former ce qu'on appellera des commissions scolaires régionales ; 3—elles pourront, individuellement, conclure des ententes avec des commissions scolaires donnant déjà le cours secondaire et prêtes à recevoir d'autres élèves ; 4—elles auront l'obligation de payer les frais de scolarité et d'inscription jusqu'à concurrence de $200 des élèves sous leur juridiction qui préféreront fréquenter des collèges classiques indépendants. Si un collège demande plus que cette somme, les parents seront appelés à débourser la différence.

Le ministre a exprimé l'espoir qu'en dehors de circonstances tout à fait exceptionnelles, les collèges n'augmenteront pas les frais de scolarité qu'ils exigent actuellement de leurs élèves. Il semble que la Fédération des collèges classiques est maintenant d'accord sur ce point. Les parents qui veulent bénéficier de l'aide de $200 pour leurs garçons et filles qui fréquentent le collège, devront cette année en faire la demande à leur commission scolaire avant le 1er août. Dans les années à venir, cette demande devra être faite avant le 1er juin.

La gratuité de l'enseignement et la fréquentation obligatoire

Le bill 82 : Loi concernant la gratuité de l'enseignement et la fréquentation scolaire obligatoire. Ce bill prévoit la gratuité absolue de l'école publique, la gratuité partielle des collèges et des institutions secondaires indépendantes ainsi que la gratuité des manuels. En aucun temps, les commissions scolaires ne pourront maintenant exiger une rétribution mensuelle des enfants qui fréquentent les écoles confiées à leur administration.

Les commissions scolaires ont également l'obligation, en vertu de ce bill, de verser une allocation annuelle de $12 par élève aux collèges classiques et aux institutions secondaires indépendantes qui fourniront gratuitement les manuels à leurs étudiants, des éléments latins à la versification. Les collèges ne seront pas obligés de fournir les livres gratuitement, mais ceux qui ne le feront pas ne recevront pas l'allocation de $12.

La fréquentation scolaire obligatoire est prolongée jusqu'à l'âge de 15 ans, mais cette mesure n'entrera en vigueur que le 1er juillet 1962, car elle exigera pour les seules écoles catholiques la construction d'environ 500 classes supplémentaires et l'engagement de 700 nouveaux instituteurs. Une enquête faite par les inspecteurs d'écoles a révélé ces données.

Subventions à certaines écoles

Bill 83 : Loi modifiant la loi des subventions aux institutions d'enseignement classique et à d'autres écoles. Le projet de loi accorde à ces écoles indépendantes une assistance fixée à $2,000 par degré et à $75 par étudiant. Il faut que ces écoles aient été reconnues par les comités du Conseil de l'instruction publique après le 1er mai 1961. Les écoles indépendantes qui donnent l'enseignement secondaire aux jeunes adultes, dans les cours du soir, ne bénéficient pas de cette loi.

Les bourses aux étudiants

Bill 84 : Loi concernant les bourses d'études aux étudiants universitaires des collèges classiques. Les étudiants inscrits au cours universitaire conduisant au baccalauréat ès arts deviendront éligibles aux bourses d'études et aux prêts du gouvernement, selon la formule adoptée l'année dernière : 60% qui constituent un don et 40% à remettre au gouvernement après un certain nombre d'années. Les bourses seront aussi accordées à tous les élèves de niveau correspondant dans les écoles normales, les écoles d'infirmières, les écoles de métiers, les instituts de technologie et même à ceux qui suivent des cours par correspondance.

Le ministre a également dit son intention de procéder plus tard à une revision complète du régime de bourses aux étudiants.

Le vote aux élections scolaires

Bill 85 : Loi conférant aux parents le droit de vote aux élections scolaires. Ce projet de loi veut faire reconnaître dans les faits le rôle actif que doivent jouer les parents dans l'éducation de leurs enfants. A cette fin, il étend au père et à la mère d'un enfant de 18 ans ou moins le droit de vote aux élections scolaires, qu'ils soient ou non propriétaires fonciers.

Par la même occasion, le gouvernement propose d'étendre le droit de vote au conjoint (mari ou femme) du propriétaire. Ainsi donc, à l'avenir, deux votes pourront être enregistrés par chaque famille, lors des élections scolaires.

Le projet de loi n'étend cependant pas aux parents le droit d'être élus au poste de commissaire, droit qui est actuellement réservé, et qui continue de l'être, aux propriétaires de biens-fonds.

Aide aux commissions scolaires

BILL 86 : Loi pour aider les commissions scolaires à s'acquitter de leurs obligations. Ce projet de loi, sans doute l'un des plus importants présentés au cours de la matinée, constitue un véritable code des subventions aux commissions scolaires et établit un régime de subventions que le gouvernement juge cohérent et adé-

Voir SUBVENTIONS en page 63

Subventions aux Commissions de Montréal et de Québec

QUEBEC. (par G.D.) — La Commission des écoles catholiques de Montréal et la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal recevront désormais des subventions du gouvernement provincial. La chose ne s'était jamais faite de mémoire d'homme.

Les Commissions scolaires catholique et protestante de la ville de Québec seront également intégrées dans le système des subventions établi par le bill 86, cela au moins en partie.

En fait, cependant, ces commissions scolaires ne recevront pas beaucoup plus que les sommes qu'elles touchent actuellement. Le gouvernement leur donne d'une main, en subventions, mais leur retire le produit de la taxe de vente de 2 p. 100 pour fins scolaires.

Dans le cas de la CECM, l'augmentation réelle sera de $2,009,008 ; dans celui de la Commission protestante du Grand Montréal, la hausse sera de $3,444,128 (cette plus forte augmentation s'explique par le fait que le gouvernement veut corriger ce qu'il considérait être une injustice. C'est que les enfants juifs, qui sont instruits par cette commission, ne comptaient pas jusqu'ici dans le partage de la taxe de vente avec la CECM) ; chez les catholiques de Québec, l'augmentation sera de $1,274,732, et chez les protestants de la Vieille Capitale, elle sera de $35,735.

Une subvention globale de $50 par enfant fréquentant une école maternelle, une autre de $100 par élève fréquentant le cours élémentaire, une subvention de $175 par élève fréquentant le cours secondaire, et une dernière subvention de $150 par élève fréquentant les quatre premières années des collèges classiques indépendants seront accordées à ces commissions scolaires.



photo LA PRESSE

SOCIETE D'ADOPTION ET DE PROTECTION DE L'ENFANCE — S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger honorait hier de sa présence l'assemblée annuelle de la Société d'adoption et de protection de l'enfance, qui est entrée il y a quelques semaines dans les cadres de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises. A cette assemblée, qui eut lieu au Cercle universitaire, assistait également le ministre de la Famille et du Bien-être social, M. Emilien Lafrance. On voit ici ces deux hôtes d'honneur, de même que Mlle Alice Monette, chef de service au secteur des "parents naturels", le Dr Adélard Groulx, président du conseil d'administration de l'oeuvre, et l'abbé Pierre Hurteau, son directeur.

La Société d'adoption et de protection de l'enfance marque sa 25e année

20,000 enfants adoptés depuis 1937

par **Renaude LAPOINTE**

Pour bien s'acquitter de sa tâche de protection, il ne suffit pas qu'un service social pour l'enfance "place" des enfants; il doit confier chacun d'eux au foyer ou à l'institution qui lui convient. Il en va de même dans le traitement social du problème de la maternité hors-mariage, où il faut passer du général au particulier, du traitement par catégories à celui de la personne. Ces objectifs, les seuls acceptables de nos jours, la Société d'adoption et de protection de l'enfance qui entre dans sa 25e année, s'efforce de les poursuivre, avec des moyens gravement insuffisants, a déclaré le président du conseil d'administration de cette Société, le Dr Adélard Groulx.

Si les "profanes" savaient avec quels moyens limités nos institutions et nos oeuvres ont dû accomplir leur tâche, ils seraient plus indulgents et plus enclins à admirer qu'à critiquer, a-t-il ajouté.

Après avoir rendu hommage à S. E. le cardinal Léger, président d'honneur de l'assemblée, et avoir remercié le ministre de la Famille et du Bien-être social, M. Emilien Lafrance, le Dr Groulx fit un rapide historique de l'oeuvre, fondée le 11 mai 1937, et des difficultés qu'elle rencontra.

Il fallut, dit-il, un esprit de foi solide et une énergie surhumaine pour lutter contre les préjugés et pour recruter de bonnes familles disposées à partager le risque de cette "folle aventure" que fut longtemps, chez nous et ailleurs, l'adoption des enfants naturels. Malgré tout, poursuivit le Dr Groulx, plus de 20,000 enfants ont été adoptés légalement depuis 1937 et plusieurs centaines d'autres ont connu un placement familial, chose encore assez récente dans notre milieu.

Les secteurs "adoption" et "protection", avoua le président, n'ont pas connu que des succès, mais depuis quelques années, les conditions se sont grandement améliorées et la Société peut maintenant espérer trouver un foyer adapté aux besoins de chacun de ses enfants, à condition d'avoir un personnel plus nombreux. Elle apporte aussi une attention particulière à la réhabilitation des mères célibataires, dont les problèmes ne sont pas aussi simples qu'on le pense parfois. Et là encore, dit en terminant le Dr Groulx, il nous faudrait doter ce secteur d'un personnel qualifié et suffisamment nombreux pour mener à bien cette tâche écrasante.

A son tour, Mlle Jeannine Godbout, t.s.p., adjointe au service social, révéla que les trois crèches (Youville, Miséricorde, St-François-d'Assise) abritent 1,110 enfants illégitimes et 272 enfants légitimes.

Au cours de 1960, ajoute-t-elle, il a été possible à la Société d'assurer l'intégration définitive de 874 enfants dans des familles, grâce à des jugements de la Cour du Bien-être social. Les enfants de 1 à 11 mois forment le groupe le plus nombreux (377); ceux d'un à 2 ans viennent ensuite (288). L'agence, dit Mlle Godbout, a accordé cette année une attention spéciale aux enfants de 2 ans et plus accusant un retard de développement marqué, à cause de leur séjour en institution; chacun de ces cas d'adoption (65) a nécessité une évaluation plus poussée des besoins de ces enfants, un choix plus judicieux des familles, et une préparation des parents et de l'enfant qui a duré parfois plusieurs semaines.

L'objectif de l'agence est de placer tous les enfants avant l'âge de 6 mois, ce qui deviendra possible en élargissant et en coordonnant tous ses secteurs de travail. Mais, ajoute-t-elle, tous les enfants adoptables ne sont pas adoptés. Sur une population nouvelle de près de 1,500 enfants par an, il faut compter toute la gamme des handicaps physiques, psychologiques et sociaux.

Le secteur "protection" avait donc, au 31 décembre dernier, la responsabilité de 388 enfants de 1 à 20 ans, et il assurait aux parents substituts l'aide et l'orientation nécessaires. Ici, Mlle Godbout souligne le dévouement des parents nourriciers qui se chargent de ces enfants, et la collaboration de certains pensionnats, institutions, cliniques spécialisées, qui comprennent de mieux en mieux les besoins de ces enfants.

Le troisième service est celui des "ressources de placement". Leur choix et leur évaluation représentent un travail complexe, et ce secteur est également responsable de la préparation, dans les Crèches, des enfants qui pourraient bénéficier d'un placement familial, ce qui nécessite souvent des examens et des soins physiques et psychologiques. En 1960, une clinique médicale a été formée, comprenant un pédiatre et 4 infirmières, ce qui a permis aux secteurs de l'enfance d'accorder une plus grande attention à la santé de ses protégés.

Les mères

Mais, comme l'a démontré ensuite Mlle Alice Monette, t.s.p., chef de service au secteur "parents naturels", la Société ne s'occupe pas que des enfants, elle s'occupe aussi des parents naturels et, dit-elle, le problème de la maternité hors-mariage est l'un des plus complexes.

Ce secteur répond à 5 ou 6 nouvelles demandes par jour, dont 43 p. 100 viennent de mères célibataires attendant leur enfant, 47 p. 100 de mères qui lui sont référées au moment de la naissance du bébé, par les hôpitaux privés et généraux, et 10 p. 100 d'autres qui réclament des services après la naissance de l'enfant. Ce secteur a rendu des services à 1,166 personnes en 1960 et plusieurs autres ont été orientées vers les agen-

Voir ADOPTION en page 63

Des espèces d'enfants qui pleurent à mourir (Rimbaud)

C'est un émouvant plaidoyer qu'a prononcé le directeur de l'oeuvre, M. l'abbé Pierre Hurteau, travailleur social professionnel. "La tâche accomplie n'est qu'une partie de celle qu'il faudrait achever en faveur de l'enfance désavantagée, dans le diocèse de Montréal", a-t-il dit. Ces mots "enfance désavantagée" comprennent tout autant les enfants négligés par leurs parents et ayant besoin de protection que les enfants sans famille.

Nos crèches, dit-il, n'abritent pas seulement des enfants naturels et parmi ces enfants naturels, tous ne sont pas laissés pour adoption. Les trois crèches comptaient, au 1er mai, 416 enfants laissés pour adoption, mais 668 dont les mères réservent leurs droits.

Bien des dangers guettent ces enfants "réservés" : asphyxie d'un régime institutionnel prolongé, retards pédagogiques, appauvrissement affectif, maladies physiques particulières, idiotie, germes de délinquence, etc., maux consécutifs à ce mal radical qu'on appelle "l'hospitalisme". Souvent, la maman célibataire s'oppose à ce que son enfant soit placé dans un foyer, de peur qu'il se détache d'elle et s'attache aux parents nourriciers. Mais pendant ce temps, l'enfant passe la majeure partie de son enfance en institution.

Chaque année, 300 enfants "réservés" (dans les seules crèches d'Youville et St-François-d'Assise) coûtent pas loin de $200,000 à la province, pour devenir quoi ? Des enfants marqués par ce qu'un prêtre a appelé ces "privations intolérables". Il suffirait pourtant, dit l'abbé Hurteau, d'une partie de cette somme pour fournir à une agence comme la nôtre un personnel compétent et suffisamment nombreux pour compléter son travail. De même, il faudrait aider les mères non mariées qui gardent leur enfant avec elles et en assument l'entière responsabilité.

Après avoir souligné également les besoins des enfants de couleur ou légèrement handicapés, lesquels sont bien rarement adoptés, et ceux des enfants-problèmes et de leurs parents adoptifs, le directeur termina en exprimant sa joie d'avoir vu la demande d'affiliation de la Société d'adoption à la Fédération des Oeuvres de charité de Montréal favorablement accueillie. Il se dit confiant que le nouveau ministère de la Famille et du Bien-être social saura apporter aux protégés de l'Oeuvre une assistance à la mesure non seulement de leur bien-être physique, mais à la dimension des valeurs spirituelles de la personne humaine.

En ajoutant que l'ambition de la Société était de se conformer aux directives reçues en haut lieu et de devenir une Centrale d'aide à toute l'enfance malheureuse du diocèse, évaluée à plus de 3,000 enfants, l'abbé Hurteau, citant un sociologue américain, dénonça l'imprévoyance administrative, les budgets insuffisants des agences sociales, causes importantes de graves maux sociaux. Cette économie à courte vue, cette économie de bouts de corde, a écrit le sociologue newyorkais, est coûteuse en argent et en valeurs humaines. Et il appartient aux agences et aux travailleurs sociaux de faire connaître aux autorités et au public les dangers qui menacent l'enfance et la famille.

Ces enfants qui ne sont pas coupables

S.E. le cardinal Léger ajouta à ce plaidoyer sa note également pathétique. Dénonçant une société pharisaique et puritaine qui a condamné la fille-mère et qui a rejeté son enfant, il dé-

Voir ENFANTS en page 63

Ouvert jeudis et vendredis jusqu'à 10 p.m.

Insurpassable pour sa longue durée

Lalonde
RUE ST-HUBERT

TAPIS de NYLON



TAPIS 100% NYLON (NYLON PUFF) 12 pieds de large — 8 COULEURS EN RELIEF : OR, EPICE, BEIGE, CHAMPAGNE, CORNELIA, VERT, BLEU et ORANGE BRULEE, 12 pieds de largeur. Tapis très solide et très résistant, poil très long.
VALEUR DE $12.95 POUR
$9.49 V.C.

Visitez notre rayon de prélarts et tuiles c'est le plus complet à Montréal !

Lalonde, rue St-Hubert, vous offre la plus grande variété de

TAPIS DE VISCOSE

COLORAY '90 de Courtaulds — 4 COULEURS : BLEU, OR, VERT, BEIGE (couleurs discontinuées).

TAPIS — FEUTRE — POSAGE

$7.45 V.C.

Qualités pour tous les besoins

$3.49 V.C. — $3.95 V.C.
$4.95 V.C. — $5.95 V.C. — $6.95 V.C.
$7.95 V.C. — $8.95 V.C.

UNE AUTRE VALEUR EXCEPTIONNELLE

BROADLOOM FRISE DE NYLON

9 et 12 pieds de large dans un choix des 8 plus populaires teintes.

$12.95 V.C.

Facilités budgétaires si désiré

Lalonde rue St. Hubert

6920, rue ST-HUBERT • CR. 4-3563 • Montréal

Loisirs et Récréation

par Dollard MORIN



photo du Service des Parcs

POISSON PREHISTORIQUE. — Le "Jardin des Merveilles", de Montréal vient de recevoir en cadeau un poisson alligator ("Gar Fish") de 54 pouces de longueur, qui sera éventuellement empaillé pour un futur musée zoologique. Ci-haut, un employé du zoo tient cette belle pièce qui a été capturée par M. Jean Marcoux, 28 ans, de Ville Jacques-Cartier, dans la petite rivière Montréal que l'on traverse à l'entrée de Chambly. Il s'agit d'une prise extrêmement rare, surtout pour un poisson de cette dimension. Le poisson alligator est un poisson préhistorique puisqu'il vivait déjà au temps des dinosaures, avant la plupart des poissons que l'on connaît aujourd'hui.

Tournoi de pêche

Les jeunes de moins de 16 ans, garçons et filles, ne doivent pas oublier que c'est samedi prochain, 27 mai, que se tiendra au lac Aux-Castors, sur le Mont-Royal, le grand tournoi de pêche organisé par la division de la Récréation du Service des parcs de Montréal.

Le tournoi débutera à 9 h. du matin et prendra fin à 3 h. de l'après-midi. Les moniteurs chargés de la surveillance du concours prendront les inscriptions sur place. Les participants devront apporter leur propre équipement; il est à noter qu'il s'agit d'un concours de pêche aux vers seulement.

De nombreux prix seront alors distribués aux vainqueurs du tournoi. Il y en aura pour le plus gros poisson capturé et pour le plus petit, pour la plus grosse carpe et pour la plus grosse barbotte, pour le jeune pêcheur le plus chanceux dans le nombre de captures, pour le plus jeune des concurrents chanceux. Il y aura aussi des prix de présence. La participation à ce tournoi est absolument gratuite. Pour autres renseignements : UN. 1-3811, local 2556 ou 2557.

POUR SE RECREER...

Ce soir : à 6 h. 30, séance du Ciné-Club au centre **Loyola,** 7069, rue Somerled (à l'affiche: "The Lone Ranger").

A 8 h., danses de folklore au centre **Henri-Julien,** 9300, rue St-Denis.

A 8 h., au Centre **Mgr-Pigeon,** 5550, rue Angers, angle Galt, Côte-St-Paul : autre soirée de la "Semaine sportive" (finale de hockey intérieur juvénile).

Demain : à 6 h. 30, séance du Ciné-Club au centre **Trenholme,** 6820 ouest, rue Sherbrooke.

A 7 h. 30, célébration de la fête des Mères au centre **LeBer,** 2120, rue Favard.

Il est à noter que samedi, 27 mai, à 6 h. du soir, se tiendra à la piscine du Centre Sportif Maisonneuve, 3000, rue Viau, le Gala aquatique du Collège de Montréal. Le même soir, à 7 h., au bain Quintal, 1550, rue Dufresne, ce sera le Gala aquatique des Loisirs St-Vincent-de-Paul.

Les jeunes danseuses du studio Dolorès Dumas ont été fort applaudies lors de leur participation à deux récentes soirées tenues à l'école N.-D.-du-Rosaire et au Centre de Loisirs de cette paroisse. Elles y ont remporté un magnifique succès.

L'Université de plein air

"Equipiers de St-Michel"

Pour la 3e année consécutive, les Equipiers de St-Michel mettront leur établissement de vacances, sis à Baie St-Paul, à la disposition de l'"Université de plein air des Miquelots" (UPAM) pour ses sessions annuelles.

On sait que l'UPAM est une oeuvre de loisirs que les Equipiers ont créée en 1959 pour la jeunesse du Québec. C'est une "université de plein air" parce qu'il s'agit d'activités culturelles variées, dont plusieurs séries de cours, qui se déroulent au grand air. D'autre part, les Equipiers de St-Michel s'appellent volontiers les "Miquelots", à la façon des antiques pèlerins de l'Archange.

Quatre sessions régulières d'une semaine chacune se tiendront, cet été, dans les cadres de l'UPAM. En voici les dates :

1—du 4 au 10 juillet : session pour étudiants finissants des collèges masculins du Québec, ceux qui viennent d'achever leur 1ère année de philosophie et qui termineront leurs études secondaires en 1961-62.

2—du 18 au 24 juillet : session pour amateurs d'éducation physique (jeunes gens qui fréquentent les gymnases et studios de culture physique, qui s'adonnent aux exercices corporels ou désirent s'initier à ces exercices).

3—du 1er au 7 août : session pour les jeunes institutrices du Québec, désireuses de faire l'expérience d'une semaine de vacances en plein air et d'un complément de culture générale.

4—du 8 au 14 août : session pour les étudiantes des collèges féminins, écoles normales et instituts familiaux, qui finiront leur cours en 1961-62.

Deux autres sessions, plus spécialisées, auront lieu en juillet. L'une sera une réunion de jeunes francophones venant de l'extérieur du Québec; l'autre groupera des représentants des chorales du Québec, en vue de la réalisation d'une "choralie". Par ailleurs, l'administration de l'UPAM prévoit de mettre à la disposition de la plupart des participants aux sessions de 1961 des bourses assumant les frais de séjour.

Le domaine où se situe l' "Université de plein air des Miquelots", dont le dévoué directeur est M. l'abbé Jean-Paul Tremblay, de Chicoutimi, s'étend sur une terrasse du Cap-aux-Corbeaux, qui surplombe le St-Laurent et la Baie St-Paul, dans le comté de Charlevoix. Pour tout renseignement, s'adresser aux Equipiers de St-Michel, 554, rue d'Artillerie, à Québec.

FOLKLORE

— Il y aura grande soirée canadienne et récréative, samedi, 27 mai, à 8 h. 30, à la salle paroissiale **St-Vincent-de-Paul** de Montréal, angle Ste-Catherine et Fullum, avec l'équipe "Mariebourg".

— Ce soir, à 8 h., grande soirée de folklore pour clôturer les activités de la saison aux Loisirs **Ste-Brigide,** au 1174, rue Champlain, avec l'équipe "Les Rustiques" (FFQ).

— Samedi, 27 mai, à 8 h. 30, il y aura danses de folklore à l'école Curé-Martelle, à **Richelieu.**

— Dimanche, 28 mai, à 8 h., à la salle **St-Sacrement,** 4450, rue St-Hubert, ce sera la dernière soirée folklorique de la saison pour l'équipe "Tuque Rouge" (T-9).

— Dimanche, 28 mai, à 2 h. de l'après-midi, il y aura matinée folklorique avec l'équipe "Coeurs Joyeux" (FFQ) et le meneur Yvon Dagenais, au centre **Ste-Bernadette,** 6825, 16e av., Rosemont.

— Demain soir, à 8 h., l'équipe "Fleur-de-Lys" animera une soirée folklorique et récréative à la salle **Ste-Gemma,** 2515, rue Holt, angle Iberville, à Rosemont.

—Samedi soir, à 8 h., à l'école **Baril,** angle Adam et Joliette, soirée folklorique et récréative avec la nouvelle équipe 'Les Amis de Rose-Hélène".

Grande "Fiesta" de "Tourbillon"

Pour clôturer en beauté ses activités de la saison, l'équipe "Tourbillon" (T-9) organise une grande "Fiesta latino-américaine" qui aura lieu samedi soir, à 8 h., à la salle de l'école secondaire St-Viateur, angle Garnier et de Castelnau. L'entrée sera libre.

En plus des danses de l'Amérique du Sud et du Mexique, il y aura chant, surprises, spectacle d'une fête brésilienne, confettis, serpentins, ballons, etc. Ce sera sûrement une soirée dont tous garderont un très joyeux souvenir. Jeunes gens, jeunes filles et adultes, et particulièrement les folkloristes, y sont cordialement invités par Claude Corbeil, président de "Tourbillon".

Un concert à St-V.-de-Paul

La section des jeunes de l'Association sportive et récréative de St-Vincent-de-Paul, comté de Laval, est à organiser un grand concert qui aura lieu samedi, 27 mai, à 8 h. 30, à l'école Jean-XXIII, 4501, rue de la Fabrique.

Ce concert mettra en vedette "les Petits Chanteurs du Bon Dieu" et il sera offert en hommage à tous les parents. Les recettes serviront à l'organisation des loisirs des jeunes durant la prochaine saison estivale. Tous y sont donc cordialement invités.

Par ailleurs, on signale que le Ciné-Club de cette section des jeunes a connu une fructueuse saison. Une autre séance aura lieu dans la première semaine de juin.

En outre, chaque mercredi, se tiennent à l'école St-Vincent les sessions d'entraînement pour les futurs moniteurs et monitrices des terrains de jeux de St-Vincent-de-Paul, sous la dévouée direction de M. Sarto Mailhot.

Sur la scène internationale

BAYEUX. (PA) — Le major-général G. Kitching, représentant militaire du Canada au quartier général des forces du Pacte atlantique, participera aux cérémonies qui marqueront l'anniversaire des débarquements alliés en Normandie.

* * *

WASHINGTON. (AFP) — M. A. Dean, chef de la délégation des E.-U. aux entretiens sur l'arrêt des essais nucléaires, a dit qu'il a reçu instruction de s'efforcer dans toutes les limites raisonnables d'en venir à un accord viable et efficace avec l'URSS.

* * *

WASHINGTON. (AFP) — L'astronaute Alan Shepard a déclaré, hier soir, qu'il est possible que les E.-U. tentent de mettre un satellite à pilote humain en orbite à la fin de cette année.

* * *

SOFIA. (AFP) — Le comité central du parti communiste de Bulgarie a organisé, hier soir, à Sofia, une grande réception en l'honneur du cosmonaute Youri Gagarine.

* * *

LONDRES. (Reuters) — Lord Beaverbrook, magnat d'origine canadienne de la presse en Grande-Bretagne, célèbre aujourd'hui son 82e anniversaire de naissance à sa résidence de Cherkley, dans le Surrey.

* * *

LA HAYE. (AFP) — "Le point de départ de la politique étrangère néerlandaise est que l'Alliance atlantique ne doit pas être mise en danger", a déclaré M. J. Luns, ministre des Affaires étrangères, devant le sénat des Pays-Bas.

* * *

LISBONNE. (AFP) — M. Negrao de Lima, ambassadeur du Brésil au Portugal, est parti par avion, hier soir, pour Luanda sur instruction de son gouvernement. Il séjournera dix jours en Angola.

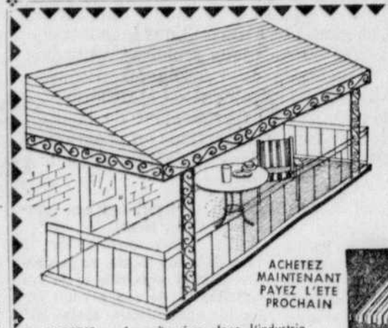
* * *

NATIONS-UNIES. (AFP) — Le comité de l'ONU pour le sud-ouest africain a accepté l'invitation du Ghana de se rendre dans ce pays pour s'entretenir avec des personnalités politiques du sud-ouest africain résidant actuellement au Ghana.

A Laval-des-Rap.

L'ouverture officielle du baseball dans la "Petite Ligue" et la ligue "Pony" de Laval-des-Rapides aura lieu dimanche prochain, 28 mai, à 1 h. de l'après-midi, au parc Emile.

La cérémonie débutera par un défilé qui partira de l'église N.-D.-de-Pontmain pour se rendre au parc Emile. Le corps de clairons des Cadets de l'Air de Laval-des-Rapides ouvrira la marche. Tous les citoyens sont invités à s'y rendre pour encourager les jeunes.



VENTE EPARGNEZ JUSQU'A 40%

AUVENTS de "FIBERGLASS" OU d'ALUMINIUM

$27.95 ET PLUS SELON LES DIMENSIONS

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ L'ETE PROCHAIN

MORRIS — les pionniers dans l'industrie — vous offrent une nouvelle conception d'auvents de Fiberglass et d'aluminium aux prix du manufacturier. Fait sur mesures dans toutes les dimensions et toutes les couleurs pour balcons, patios, fenêtres et portes.

Wm MORRIS ET FILS LIMITEE

Tél.: RI. 7-3534

6045, COTE-DE-LIESSE

ESTIMATIONS GRATUITES

Legaré

UNE AUTRE AUBAINE QUE SEUL, LEGARE POUVAIT OFFRIR

DEFIE LA CONCURRENCE

AVEC DES PRIX PLUS BAS QUE JAMAIS

EN VEDETTE! mobilier pour CHAMBRE et SALON



11 MAGASINS OUVERTS JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 P.M.

PRIX DE VENTE $114

Tel que décrit et illustré

1.25 PAR SEMAINE

MOBILIER DE CHAMBRE 3 MCX

AVEC BUREAU DOUBLE

Comprend : un bureau double spacieux, 6 tiroirs, avec miroir 26" x 36" basculant et bisauté, une commode 4 tiroirs et un lit à tête-bibliothèque à 3 compartiments et 2 panneaux.

- Fini noyer, moka ou bois de rose
- Dessus et devant de commode et bureau en merisier solide
- Poignées de bureau et commode en cuivre
- Tiroirs à queue d'aronde avec guide de nylon.

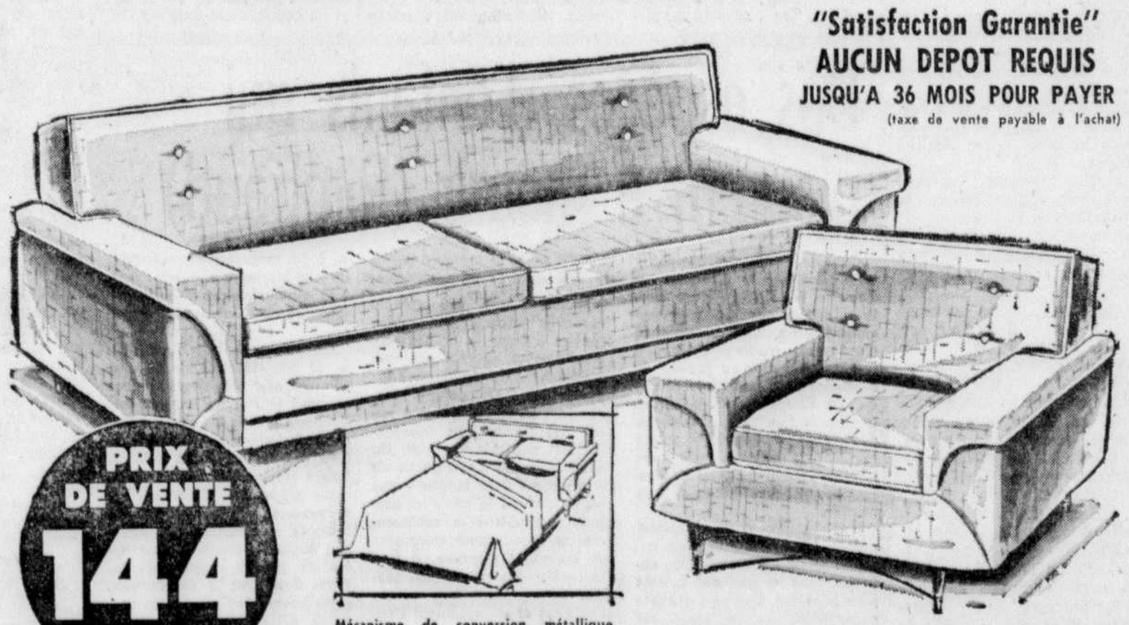
"Satisfaction Garantie"
AUCUN DEPOT REQUIS
JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER
(taxe de vente payable à l'achat)

SOFA-LIT

avec coussins en "polyfoam"

Bois dur sélectionné. Construction dossier à ressorts. Coussins "polyfoam" à fermeture-éclair. Isolation feutre. Capitonné. Ventilé.

- Siège à ressorts "no-sag". Isolation canevas
- Coussins "polyfoam" avec fermeture-éclair
- Recouvert de frise d'acétate.
- Fini rouge, vert, beige, bleu et brun automne.
- Fauteuil s'harmonisant disponible avec les mêmes spécifications.



PRIX DE VENTE 144

1.50 PAR SEMAINE

Mécanisme de conversion métallique. Matelas de coutil à motif, avec ressorts et rembourrage sisal.

FAUTEUIL AU BAS PRIX DE... 49.95

1200, rue AMHERST Victor 2-8911
858 est, rue STE-CATHERINE Victor 4-2861
6960, rue ST-HUBERT CRescent 1-4668
3734 ouest, rue NOTRE-DAME WEllington 5-6994
4660 est, rue STE-CATHERINE CLairval 5-7029
1020, rue NOTRE-DAME ME. 7-5825 (Lachine)
4078, rue WELLINGTON PO. 8-8912 (Verdun)
5184 ouest, rue NOTRE-DAME WEllington 5-7813
3250, rue MASSON RAymond 7-5770
1278 est, MONT-ROYAL LAfontaine 1-5373
3730 est, rue ONTARIO LAfontaine 6-1667

Legaré

LA PRESSE en VACANCES avec VOUS



RETOURNEZ CE COUPON
directement ou par l'entremise de votre dépositaire, quelques jours à l'avance.

LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE "LA PRESSE" Limitée
Case postale 6041, Montréal

Veuillez m'expédier LA PRESSE durant ..... semaines. commençant le ..... à 30¢ par semaine (Canada) ou 40¢ (Etats-Unis).

NOM .....

ADRESSE .....

S.V.P. joindre votre remise par chèque ou mandat postal

Nous aurons à choisir:

Souveraineté globale ou assimilation?

par **Gilles CONSTANTINEAU**

Sans qu'on puisse affirmer que l'avènement de l'indépendance est inévitable ou obligatoire, les Canadiens français auront d'ici quelque temps — 5 ans, 10 ans, 15 ans — le choix entre ces deux propositions : l'assimilation par la majorité anglo-canadienne du pays ou la souveraineté globale. Ceux qui soutiennent qu'il est possible de corriger les vices de l'Acte confédératif, de donner de l'expansion à la fédération canadienne, s'illusionnent dangereusement : trop de différences fondamentales, particulièrement celles du nombre et de la culture, empêchent un rapprochement profond des Canadiens français et anglais, pour qu'on y puisse croire.

Voilà ce que déclarait hier soir le journaliste montréalais Jean-Marc Léger, directeur de l'information étrangère au quotidien "Le Devoir", qui prononçait une causerie intitulée "La rénovation sociale, condition de notre progrès national", devant une soixantaine de personnes, sous les auspices de l'Action socialiste pour l'indépendance du Québec.

M. Léger a invité les mouvements souverainistes à ne pas proclamer sans raison la date éventuelle de l'acquisition de l'indépendance. C'est là, selon lui, une façon de procéder dangereuse, qui peut entraîner de graves désillusions.

Il est toutefois indéniable, a fait observer le journaliste, que l'heure de l'interrogation et de la réflexion est venue et que le phénomène diffère sensiblement aujourd'hui de celui des époques précédentes : il pose pour la première fois des problèmes fondamentaux, ceux de la politique, du social, de l'économie, de la culture, comme le prouvent tous ces mouvements, autres que les mouvements souverainistes, qui remettent en question les grandes valeurs traditionnelles.

Il s'en distingue encore d'une autre façon remarquable : les efforts qui le marquent paraissent plus sérieux qu'antérieurement et ne découlent pas d'une crise; ils se présentent comme une étape de l'évolution de la pensée canadienne-française, comme la suite de l'intérêt croissant des nôtres envers la politique internationale, comme un sentiment de communauté avec les peuples africains, asiatiques et autres qui ont cherché et obtenu leur indépendance.

Certes le mouvement d'éveil au Québec est restreint, reconnaît M. Léger, et s'accomplit surtout parmi une minorité de jeunes; mais par là même il se rapproche de l'expérience des pays étrangers qui se sont émancipés, où les jeunes se sont groupés autour d'un idéal, avec une volonté de rénovation profonde par l'indépendance.

M. Jean-Marc Léger a de plus prémuni les indépendantistes contre une autre erreur de comportement : celle qui pourrait leur faire repousser comme sans valeur l'action de certains mouvements qui n'ont aucun désir d'adhérer au souverainisme, mais qui au fond, comme les syndicats ou les associations de jeunesse, servent la même cause "parce qu'ils préparent de meilleurs lendemains".

C'est dans ce sens qu'il conviendrait aux mouvements indépendantistes de soutenir "objectivement" le présent gouvernement provincial dont les réformes, si modestes qu'elles se révèlent, sont "un immense pas en avant sur la voie de la libération nationale".

Dès l'instant où l'on ouvre à l'évolution et à l'amélioration l'enseignement, l'économie et la sécurité sociale, estime M. Léger, on ouvre "un processus irréversible qui ira bien plus loin que ne le pensent même ceux qui s'y engagent".

Le conférencier a également exhorté les mouvements en cause à "parler aux masses", à leur faire comprendre "qu'il ne s'agit pas de changer l'étiquette politique", mais de changer en leur faveur leur condition sociale et humaine. La jeunesse étudiante et les travailleurs sont, a-t-il déclaré, deux piliers indispensables à tous les progrès sociaux.

Contrats de l'Hydro-Québec

La Commission hydroélectrique de Québec annonce qu'elle vient d'accorder, après étude de soumissions, deux contrats à deux compagnies montréalaises. Maritime Plastering (Canada) Ltd. a obtenu un contrat de lattage et de plâtrage dans le nouveau siège social de l'Hydro-Québec sur le boulevard Dorchester pour un montant de $81,970.

Le contrat relatif à la fourniture de réducteurs de vitesse pour l'usine de concassage du projet Manicouagan 5, est allé à Forano Ltée pour un montant de $14,195.75.

ONGLE INCARNÉ



Soulagez *vite* la douleur agaçante avec OUTGRO liquide. Après quelques applications, OUTGRO endurcit la peau tendre et relève l'ongle pour qu'il se coupe facilement et sûrement.

Handy Andy

TONDEUSE MECANIQUE 22"

SPECIAL DE 3 JOURS **64.88** Rég. 74.95

Moteur "Clinton" à 4 temps, 3 c.v., à manette de réglage.



Démarreur à poussée motrice

Lame courbée et action aspirante en vue d'une coupe facile et propre.

$2 PAR SEM.

ACCESSOIRES POUR JARDINS PLUS VERTS

BOYAU DE JARDIN, 2 PLIS 50 PIEDS — Diamètre 7/16" avec raccord en cuivre à ailettes. SPECIAL 3 JOURS **$1.95**

ARROSOIR OSCILLANT — Inoxydable, se règle à la dimension du terrain. Arrose environ 2,000 pieds carrés. BAS PRIX HANDY ANDY **4.88**

ROULEAU A GAZON — Pour l'entretien des terrasses et s'assurer un gazon vigoureux libre de bosses. Pèse 110 livres rempli d'eau **$8.50**

CLOTURE DE TERRASSE — Fini émail vert cuit, en acier d'épais calibre, 18" de hauteur. En longueur de 10 pieds. **$1.39**

CISEAUX DE JARDINAGE DE 6" — Lames en acier Sheffield. Manches en bois verni. **79¢**

SECATEURS DE 8" — En acier estampé résistant. Lame tranchante évidée. **75¢**

PELLE D'ACIER — Poignée en "D" à pelle genre cuiller, 9" x 12¾". Idéal pour l'été et l'hiver. Votre choix de base à pointe ou ronde **$1.98**

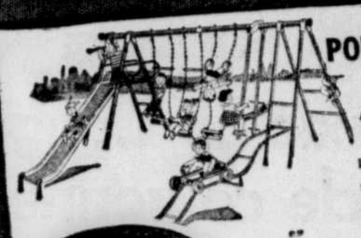
SOLDE! SPECIAUX DES JOURS CHAUDS





BOITE DE SABLE — Fabriquée de bois choisi avec fond recouvert de tôle galvanisée. Parasol en canevas imperméable. SPECIAL 3 JOURS **9.99** Rég. $11.95

PATAUGEUSE SPECIAL 3 JOURS — Piscine circulaire rigide. Côtés en masonite durable. Diamètre 96", profondeur 16". Contient 420 gallons. Valeur 24.95 **17.77**



PORTIQUE DE GYMNASE "COASTER"

La barre centrale résistante de 2½", les 8 pattes en tuyau d'acier de 1¼" donnent plus de force. Comprend 3 balançoises, 1 balançoire à 2 sièges, une glissoire de 9' à plate-forme, un "roller coaster", des anneaux volants, un trapèze et 2 échelles.

$2 PAR SEM. SPECIAL DE 3 JOURS **59.88** Rég. $69.95



ROTISSERIE DE 24" A MOTEUR — RECHAUD INDICATEUR de CHALEUR

Réchaud et thermomètre

Acier d'épaisseur no 20, bol couleur cuivre, anti-brûlures, roues de 5½", pattes chromées pliantes de 1 pouce, fond couleur cuivre, grille plaquée ajustable. 1 barre à serviette, chromée, d'1".

SPECIAL 3 JOURS **25.88** $1 PAR SEM.

SPECIAL EN BICYCLE SPORT

MODELES SPORT ANGLAIS pour HOMMES 3 VITESSES

Cadre en losange de 21 pouces. Fini vert métallique.



SPECIAL **42.88** Rég. 49.95 $1 PAR SEM.

AUBAINES DANS LES ACCESSOIRES

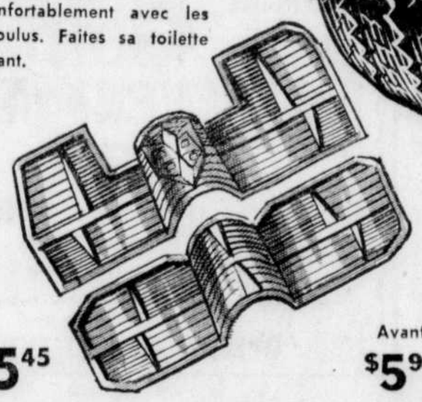
- PNEUS — Toutes les grandeurs pour presque tous les bicycles. Depuis **1.79**
- CORNE ET PHARE — Fonctionne avec batteries ordinaires. Les deux **2.95**
- CLOCHETTE — 2 sons, chromée. **.65**
- PORTE-BAGAGES — Pratique pour les livres etc. Chromé. **1.59**
- COMPTEUR VITESSE — Indique le millage. **4.95**
- SERRURE CADRE — Bloque le garde-boue arrière sur la roue. **.98**

HOUSSES D'AUTO SUR MESURE 15.45



Votre auto paraîtra mieux, durera plus longtemps, et vous servira confortablement avec les soins voulus. Faites sa toilette maintenant.

POSE PAR DES EXPERTS *A compter de seulement $4



HOUSSES — Plastique transparent de calibre .012, ne craquelant pas, durable, facile à nettoyer avec seulement du savon et de l'eau. Ensemble à ajustage courant — A compter de **15.45** Avant $5.98

CARPETTES "Cross country" — Modèle courant pour toutes les autos standard, caoutchouc résistant, rouge, blanc, jaune, bleu. Arrière **$4.75**

AUBAINES — ARTICLES DE NETTOYAGE HANDY ANDY



BALAI A EPOUSSETER. Format standard, coiffe et crochet plaqués nickel. **49¢**

COTON A FROMAGE. "Cross Country", 3 ver. x 42". **29¢**

CHAMOIS SPECIAL. Tout cuir, 30" x 28". **1.00**

TROUSSE A SHAMPOOING. "Car Master", pour le nettoyage des banquettes. **3.75**

BROSSE A LAVER. Tête en coin, soies de plastique. Rég. 1.99 **1.19**

POLI A CHROME. Nettoie et polit. Bte 12 oz **65¢**

POLI AU SILICONE. Cire-poli à auto liquide. Bte 16 oz **1.50**

NETTOYEUR A PNEUS. Avec brosse d'acier. **1.10**

IL DOIT Y AVOIR UNE RAISON

pour que des centaines de milliers de Canadiens roulent sur des pneus "Cross Country" Handy Andy.

★ **LA MEILLEURE AUBAINE** — La plus haute qualité au plus bas prix.

★ **LA PLUS GRANDE VARIETE** — Nylon ou tyrex; sans tube, avec tube, noir ou blanc, les quatre genres s'obtiennent aux prix les plus populaires.

★ **LES PLUS ECONOMIQUES** — Aucun pneu ne se vend meilleur marché dans la même catégorie. Prix comprenant 3.00 pour votre pneu (catégorie A) en échange. Depuis 9.95

$2.00 INSTALLE UN RADIO DANS VOTRE AUTO

Radio d'auto TOUT-TRANSISTORS

Radio automatique à 5 transistors, rendement de 8 transistors. Tonalité variable, réglage automatique du volume, ne tire presque pas de courant de la batterie. Pas de délai de réchauffement.



Panneau de fixation au tableau de bord gratuit **64.95**

Choix d'antennes d'auto à compter de **2.29**

Installation experte ..... Seulement **5.00**

★ ★ A 6 dépôts commodément situés — Voir ci-bas



PRIX SPECIAL HANDY ANDY **2.89**

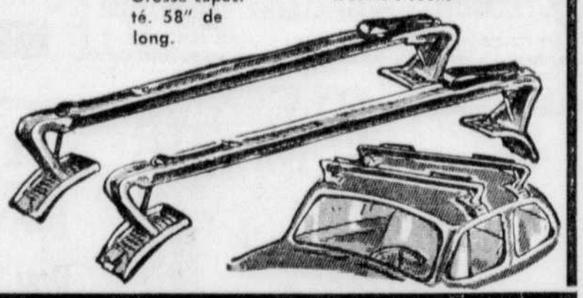
SIEGE VENTILE

Tricot de saran sur ressorts métalliques confortables et agencés pour laisser circuler l'air. Vous conduirez au frais cet été. 34" x 17".

TERMES FACILES

PORTE-BAGAGES DE TOIT

Le "Carri-All" s'adapte à toutes les marques d'auto. Construction métallique monopièce rigide. Grosse capacité. 58" de long. SPECIAL 3 JOURS **10.88**



HIDE-A-KEY Cache à double de clé. Aimanté. **69¢**



RATELIER A MONNAIE — Très pratique. Adhère fermement à toute suface d'acier. Reçoit pièces de 5¢ 10¢ et 25¢. **98¢**

PORTE-PIPE — Socle aimanté, empêche la pipe de rouler ou glisser, la cendre de se répandre. **99¢**

TERMES FACILES

CHAPEAUX DE MOYEUX LUXUEUX



Triple placage chrome, ajustement parfait, acier de très fort calibre. Ajoutent une note d'élégance à toute auto. Pour roues de 13", 14" et 15". JEU DE 4 **18.95**

TERMES FACILES

105 MAGASINS DANS L'EST DU CANADA

La plupart ouverts jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. p.m.

MAGASINS DU GRAND MONTREAL

1114 Mont-Royal est
*8100 boulevard Décarie
*5260 Verdun
5850 Sherbrooke ouest
4010 Ontario est
6339 St-Laurent

MAGASINS DE CENTRES D'ACHAT

St-Martin, Côte-St-Luc, Champlain, *Boulevard Pie-IX, Jacques-Cartier, Dorval, Rockland, *Maisonneuve, Ste-Geneviève, LaSalle *Duvernay, Rosemère, St-Lambert, *St-Jérôme, St-Georges.

*Dépôts d'installation à ces magasins ainsi qu'à notre Servicentre — 4600 Côte-de-Liesse, angle ch. Devonshire.

Handy Andy

LE MAGASIN LE PLUS COMMODE DE VOTRE QUARTIER

HUILE A MOTEUR "GOLDEN FLO"

NOTRE HUILE DE QUALITE DE PLUS BAS PRIX



On la verse dans les carters avec confiance depuis plus de 25 ans. Pure comme l'or, vous pouvez en attendre la meilleure lubrification.

Valeur .65 gal. imp. **32¢**

MEILLEUR MARCHE ENCORE AU GALLON **1.19**

N'EVACUEZ PAS VOTRE ANTIGEL

Ajoutez-y du "No Drain", un produit remarquable

Convertit votre antigel en un agent de refroidissement toutes-saisons. Enraye la corrosion, la rouille, le surchauffage et le suintement. Nouvelle invention merveilleuse. **1.19**

SPECIAL 3 JOURS



Spectacles et Concerts

Le deuxième Congrès du Spectacle couronne ses artistes et artisans

par **Jean HAMELIN**

Réuni au Reine-Elisabeth, le deuxième Congrès du Spectacle a couronné hier soir les artistes et artisans du spectacle sur scène, de la radio et de la télévision qui se sont particulièrement distingués durant l'année 1960. La matinée et l'après-midi ayant été consacrés aux communications et discussions sur les arts et la radio-télévision, la soirée a été occupée par un dîner suivi de la remise des trophées et prix décernés par un jury que présidait M. Jean-Louis Gagnon, chef de la rédaction à LA PRESSE. Les autres membres de ce jury étaient: M. Jean Tainturier, Mme Solange Chaput-Rolland, M. René Chicoine, M. André Robert, Mlle Andrée Desautels et Mme Fernande Saint-Martin.

On trouvera ailleurs le palmarès des citations. Qu'il nous suffise de mentionner ici que le trophée de la meilleure interprète de l'année est allé à Mme Monique Miller, et celui du meilleur interprète à M. Ovila Légaré, et que M. Marcel Dubé s'est mérité le prix du meilleur texte dramatique présenté à la télévision. Le prix du meilleur spectacle scénique est allé au Théâtre du Nouveau Monde pour "Le "Dindon".

Le congrès s'est déroulé sous la présidence de M. Pierre Boucher, comédien, qui a prononcé une allocution très applaudie sur le rôle du comédien et de l'artiste dans la société, principalement dans la société canadienne d'aujourd'hui.

Quelques résolutions ont été adoptées en fin d'après-midi, par suite des communications et discussions. L'une d'elles réclame une collaboration plus intime entre les divers syndicats du monde du spectacle et les différents Conseils des Arts; une autre prie Radio-Canada de se porter acquéreur de quelques oeuvres de nos jeunes cinéastes.

Cinq communications ont été présentés aux congressistes au cours de la journée d'étude. M. Jean-Louis Roux a traité du théâtre, M. Michel Perrault, de la musique, M. Fernand Cadieux, du cinéma, M. André Raynauld, de la radio, et enfin M. Fernand Doré, de la télévision.

M. Jean-Louis Roux

M. Roux a tout d'abord noté qu'il y avait une très nette amélioration dans la situation du théâtre à Montréal depuis vingt ans. Grâce aux subventions distribuées par les divers Conseils des Arts, les troupes ont plus de stabilité. Cependant en face des 600 comédiens professionnels existant actuellement dans la Province de Québec, il n'y a aucune compagnie de théâtre professionnellement organisée. A cause des subventions, il y a actuellement inflation de troupes, alors que le public n'a pas lui, augmenté, et que depuis quatre ans il a même tendance à diminuer. Nous en sommes arrivés à une certaine saturation, où la moyenne du public qui fréquente un spectacle de théâtre pourrait s'établir à 12,000 spectateurs. Le principal effort devrait donc porter, au cours des prochaines années, sur la formation et l'éducation d'un plus vaste public.

La saturation dont M. Roux parle, il l'attribue tout d'abord à la télévision, et au foisonnement des troupes. Actuellement les petites salles peuvent évidemment se permettre de jouer à capacité, mais pour ce qui est des théâtres qui dépassent 500 places, cette capacité est ramenée en règle générale à 40 pour cent. Et il faut tenir le coup, sans baisse de qualité. En face de cette situation, M. Roux préconise une politique continue et à long terme de subventions. Il va même jusqu'à réclamer que ces subventions, au lieu d'être éparpillées comme elles le sont actuellement, ne soient réservées qu'à des organismes dûment qualifiés, ayant fait leurs preuves. Il ne voit pas pourquoi l'on subventionnerait un théâtre uniquement "mondain et commercial", sans influence sur l'évolution culturelle de la population. Ce n'est pas de la bonne volonté qu'il faut subventionner, dit-il, mais des réalisations. Il en vient, en fin de compte, à réclamer une subvention pour une troupe unique, la plus importante, qui serait installée sur une base permanente avec des comédiens payés à l'année.

Parlant de la salle de concert, M. Roux trouve étrange qu'on n'ait pas consulté d'hommes de théâtre pour ce qui a trait à son aménagement. S'il y a eu consultation, ce n'est que sur le nombre des sièges et encore les conseils des hommes de théâtre sur le sujet n'ont pas été suivis. M. Roux déplore ensuite que de toutes les salles construites au Canada depuis dix ans, et il y en a plusieurs, aucune, sauf celle de Stratford, ne rencontre les exigences véritables du théâtre.

M. Roux a ensuite recommandé la détaxation des spectacles par l'abolition de la taxe dite d'amusement, qui se chiffre actuellement par 12 pour cent du prix du billet d'entrée. On retire en taxes, dit-il, ce qu'on donne par ailleurs en subventions et il cite le cas d'un organisme musical qui reçut $15,000 en subventions pour remettre au gouvernement $18,000 en taxes.

Enfin M. Roux a parlé de la nécessité d'une dramaturgie nationale et de l'urgence qu'il y a de commencer à pratiquer la décentralisation du théâtre, uniquement axée à l'heure actuelle sur Montréal.

M. Michel Perrault

M. Michel Perrault s'est lui aussi attaqué au régime des subventions tel qu'il se pratique actuellement. Selon ce régime, a-t-il dit, les musiciens compétents sont traités sur le même pied que les incompétents et même les nuisibles. Il est regrettable, selon lui, que l'on subventionne parfois des organismes sans valeur. Mieux vaut ne rien donner du tout que de distribuer de l'argent à n'importe qui. Lorsque le temps viendra de faire des nominations aux différents Conseils des Arts, M. Michel Perrault exprime le voeu que l'on tiendra compte de l'opinion des musiciens professionnels. Ce n'est pas tellement plus d'argent que les sociétés musicales réclament, mais que cet argent soit mieux placé.

M. Fernand Cadieux

M. Fernand Cadieux s'est demandé s'il y avait possibilité pour le cinéma canadien d'exister au chapitre de la production. Il a souligné que le Canada a été depuis longtemps un grand consommateur de films et qu'il y aurait par conséquent un marché pour des films canadiens.

Actuellement, en dehors des 63 compagnies canadiennes qui font du film, il n'y a que deux centres de production de films ayant une politique continue, c'est l'Office National du Film et Radio-Canada. Cette dernière société est même le débouché normal des productions canadiennes. Il pourrait y avoir une production canadienne de longs métrages à condition que tous les participants (cinéastes, techniciens, comédiens, producteurs) acceptent de courir les mêmes risques. Pour un jeune cinéaste canadien, le seul

Voir CONGRES en page 55

NE MANQUEZ SURTOUT PAS
SOIF D'AIMER
(Interdit aux moins de 18 ans)
En vedette
GILLES PELLETIER
THEATRE ANJOU
UN. 1-7495-4
Salle climatisée pendant le spectacle
Après le théâtre venez rire avec
LES RESISTANTS !

LE SEUL THEATRE CINERAMA AU CANADA
12 DERNIERS JOURS !
CE SOIR à 8 h. 40
SEVEN WONDERS OF THE WORLD
présentée dans la splendeur du...
CINERAMA
Réservations : AVenue 8-5603
IMPERIAL
1430 BLEURY — AV. 8-7102

ORLEANS A L'AFFICHE
Un film sensationnel !
"PASSEPORT POUR LA HONTE"
Eddie Constantine - Diana Dors
— aussi —
"LIANE, LA SAUVAGEONNE"
en couleurs
Hardy Kruger - Marion Michaels

ST-DENIS · BIJOU
Séduisantes, mais inquiétantes: voilà Les Frangines
avec
DORA DOLL
FRANÇOISE VATEL
GEORGES CHAMARAT
TERREUR SUR PARIS
Un drame d'une angoisse atroce
Ce soir, au St-Denis, pas de cinéma
Gala du Bon Parler Français

LE RIDEAU VERT
CE SOIR à 8 h. 30
LA BRUNE QUE VOILA!
de Robert Lamoureux
Mise en scène : Y. BRIND'AMOUR
"On rira de plus en plus avec cette "Brune que voilà", de mieux en mieux aux mains d'une troupe jeune, alerte, intelligente !"
JEAN BERAUD — La Presse
Enlevante façon de jouer de Gérard Poirier . . . intelligente mise en scène d'Yvette Brind'Amour
LAURENCE SABBATH — Montreal Star
AU STELLA -- VI. 4-1793

LA SCALA
TEL: RA. 3-5107
Commençant aujourd'hui
L'amour conquis à la pointe de l'épée
Gérard LANDRY
Mily VITALE
LE MASQUE NOIR
CINEMASCOPE
Raymond Pellegrin
LA BONNE TISANE
Jean Gabin
RAZZIA SUR LA CHNOUF

A La Poudrière de l'île Ste-Hélène
La Folle Nuit
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi
à 9 h. p.m.
"J'avoue, pour ma part, y avoir beaucoup ri". — Jean HAMELIN
"Un spectacle à ne pas manquer en raison de sa tenue professionnelle et de son allure de fantaisie élégante enjouée." Jean VALLERAND
Réservations
LA. 6-0821

MARIA SCHELL · JEAN MARAIS · MARCELLO MASTROIANNI
Nuits blanches
LION D'ARGENT DU FESTIVAL DE VENISE
en superbes COULEURS et CINÉMASCOPE
aussi à l'affiche
DU SOLEIL AU CŒUR
1200 STE. CATHERINE EST
CANADIEN Air climatisé PLAZA
6505 ST-HUBERT

music-hall 61
CE SOIR, à 8 h. 30
Une production Jacques-Gérard
GUY BEART
CETTE SEMAINE SEULEMENT
Soirée : lun. à ven: $3.50-$3.00 -$2.50-$1.50
sam. et dim. : $4.00 - $3.00 - $2.00
Matinée : sam. et dim.: $3.00-$2.50 -$2.00-$1.25
et en vedette "américaine"
Mathé Altéry
La reine des "TROIS VALSES"
Avec un spectacle complet de music-hall comprenant la vedette canadienne
JACQUES DESROSIERS
le fantaisiste numéro un du Canada français
MICHEL DE LA VEGA
illusionniste
Roger Joubert et son orchestre
Réservez dès maintenant
COMÉDIE-CANADIENNE UN. 1-3339

ODEON
CHAMPLAIN LA 4-1685
CREMAZIE DU 8-4310
BEAUBIEN DA. 1-6060
MERCIER CL. 5-6224
ELECTRA LA. 2-9177
VILLERAY DU. 8-5572
PALACE PO. 8-2092
INGRID BERGMAN · YUL BRYNNER
EN FRANÇAIS
ANASTASIA
WEBB · WYMAN
QU'EST-CE QUI FAIT COURIR LES FILLES
N.B. — SUR LA SCENE AU THEATRE BEAUBIEN
JEU HOLLYWOOD — PRIX EN ARGENT
7 VOLEURS
EDWARD G. ROBINSON · ROD STEIGER · JOAN COLLINS
ALAN LADD
LES HORS-LA-LOI
N.B. — SUR LA SCENE AU THEATRE MERCIER
JEU HOLLYWOOD — PRIX EN ARGENT
TONNERRE SUR TIMBERLAND
ALAN LADD JEANNE CRAIN
Clint Walker
LE GEANT DU GRAND NORD
Edward Byrnes
N.B.—SUR LA SCENE AU THEATRE VERDUN PALACE
JEU HOLLYWOOD — PRIX EN ARGENT

Laval VI. 5-5047
EDDIE CONSTANTINE
RAYMOND PELLEGRIN
"CHIEN DE PIQUE"
Aussi ROGER HANIN, BERNARD BLIER, ESTELLA BLAIN, dans "L'ENNEMI DANS L'OMBRE"

AUJOURD'HUI — AUX CINES UNITED
Ahuntsic — Air conditionné ! "AN AFFAIR TO REMEMBER", CinémaScope et couleurs, Cary Grant, Deborah Kerr. "HEAVEN KNOWS MR. ALLISON", CinémaScope et couleurs, Robert Mitchum, Deborah Kerr.
Lucerne — Air conditionné ! "CARRY ON TEACHER", Kenneth Connor, Joan Sims. "THE SINS OF RACHEL CADE", Technicolor, Angie Dickinson, Peter Finch.
Seville — 5ème semaine : "THE ROYAL BALLET", couleurs, Margot Fonteyn. Tous sièges réservés (excepté en matinée, du lun. au ven.) Tél. WE. 2-1139.
Snowdon — Air conditionné ! 5ème semaine : "NEVER ON SUNDAY", Melina Mercouri, Jules Dassin.
York — Air conditionné ! Van Horne — "SUDDENLY LAST SUMMER", Elizabeth Taylor, Montgomery Clift, Katherine Hepburn. "ANATOMY OF A MURDER", James Stewart, Lee Remick.
Stationnement pour les clients du cinéma York à compter de 6 h. p.m. au Garage Mansions. Frais de service 25¢. Au Van Horne, parc de stationnement

Amherst
Angle Amherst et Ste-Catherine
UN. 6-6851
"ARIANE"
Gary Cooper — Audrey Hepburn
"2ième BUREAU CONTRE INCONNU"
Frank Villard — Barbara Laage
"LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT"
Elizabeth Taylor — Paul Newman
ON N'A PAS FILME UN TEL DRAME EMOTIONNANT SUR LA VIE MOUVEMENTEE ET TROUBLEE DE NOS JEUNES DEPUIS "BLACKBOARD JUNGLE" !
HIGH CONFIDENTIAL SCHOOL
RUSS TAMBLYN
JAN STERLING
JOHN DREW BARRYMORE
MAMIE VAN DOREN
JERRY LEE LEWIS
RAY ANTHONY
"THE GAMBLER WORE A GUN"
STRAND Demain
DERNIER JOUR : "Plan 9 from outer space" — "4 Desperate men"

SEPT SAINTS GARDENT LE SECRET D'UN MILLENAIRE
CLINT WALKER AND ROGER MOORE IN GOLD OF THE SEVEN SAINTS
co-starring LETICIA ROMAN · ROBERT MIDDLETON · CHILL WILLS · GENE EVANS
Ron Foster et Muko Taka dans
"OPERATION BOTTLENECK"
Dès demain
Dernier jour : "Carthage in Flames" et "4E Hours to Live"
PRINCESS
"Prenez le temps de vivre... Allez au cinéma"

Paramount presents
MARLON BRANDO
KARL MALDEN
One eyed JACKS
Une expérience nouvelle ! Un nouveau sommet en grandeur !
TECHNICOLOR
KATY JURADO · BEN JOHNSON · PINA PELLICER
DES DEMAIN
Dernier jour : 'THE RIGHT APPROACH'
CAPITOL
STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor à partir de 6 p.m.

JERRY LEWIS DEAN MARTIN ET
APRÈS LES SPOUTNIKS ET LES LUNIKS, VOUS SEREZ LANCÉ DANS UNE ORBITE DE RIRES, AVEC CES 2 NIGAUDS PARACHUTISTES...
parachutiste MALGRÉ LUI
JEFF CHANDLER NICOLE MAUREY
VIOLENCE au KANSAS
2 DERNIERS JOURS
PARLE FRANÇAIS
RIVOLI

SA VIE REELLE FAIT PALIR LE ROMAN !
TONY CURTIS
DANS
THE GREAT IMPOSTOR
co-starring
EDMOND O'BRIEN · ARTHUR O'CONNELL · GARY MERRILL
RAYMOND MASSEY · JOAN BLACKMAN · ROBERT MIDDLETON · and co-starring KARL MALDEN as "Father Devlin"
Stationnement au garage PEEL-WINDSOR à partir de 6 p.m.
PALACE
2e SEMAINE

On parle partout de cette histoire d'amour controversée !
ELIZABETH TAYLOR
GAGNANTE DU PRIX DE L'ACADEMIE
"MEILLEURE ACTRICE DE L'ANNEE"
LAURENCE HARVEY
EDDIE FISHER
DINA MERRILL
CinemaScope METROCOLOR
JOHN O'HARA'S BUTTERFIELD 8
Joyeux film en supplément !
Une aventure COMIQUE concernant ces vacances printanières endiablées... quand l'école est finie et que les jeunes filles sont ivres de liberté !
"Where the Boys Are"
en CinémaScope et METROCOLOR
2E SEMAINE !
OUTREMONT AIR CONDITIONNE ! MONKLAND HU. 4-9711 ORPHEUM AIR CONDITIONNE !

Dès MARDI prochain
LE THEATRE DU NOUVEAU MONDE présente
ORESTE
OU LES CHOEPHORES D'ESCHYLE
TRAGEDIE, MISE EN SCENE PAR JEAN-PIERRE RONFARD, AVEC UNE MUSIQUE DE GABRIEL CHARPENTIER ET UNE CHOREGIE DE SUZANNE RIVEST, DANS UN DECOR ET DES COSTUMES DE ROBERT PREVOST.
A LA COMEDIE-CANADIENNE
UN. 1-1240 — UN. 1-3339

WILLIAM HOLDEN
L'histoire d'amour la plus différente, la plus tendre et la plus émouvante de notre époque . . . dans cette fourmilière qu'est Hong-kong . . .
Ray Stark's
THE WORLD OF
SUZIE WONG
TECHNICOLOR
NANCY KWAN as SUZIE
En ajouté et pour vous divertir !
DEAN MARTIN · SHIRLEY MacLAINE
ALL IN A NIGHT'S WORK
TECHNICOLOR
COM. DEMAIN !
AUX 7 CINEMAS !
ROSEMONT R.A. 1-8930
RIALTO CR. 7-3700
GRANADA CL. 5-2428
EMPRESS RAFRAICHI
PAPINEAU LA. 1-6853
CHATEAU CR. 1-4400
SAVOY CLIMATISE
Dernier jour à tous les 7 cinés : "CAN CAN", AUSSI "ALL HANDS ON DECK"

OTTO PREMINGER PRESENTS
PAUL NEWMAN / EVA MARIE SAINT
RALPH RICHARDSON / PETER LAWFORD
LEE J. COBB / SAL MINEO / JOHN DEREK
JILL HAWORTH
EXODUS
Première montréalaise
CE SOIR
à 8 heures
SIEGES RESERVES
ALOUETTE
BILLETS EN VENTE MAINTENANT
DE 10 A.M. A 9 P.M.
COMMANDES POSTALES ACCEPTEES
MAT. à 1.30 h. Mercredi ..... $1.50 Sam., dim. et fêtes .. $2.00
SOIREES à 8 h. Lun. à vend. ..... $2.00 Sam., dim. et fêtes .. $2.50

PEPE
C'EST UNE FIESTA REMPLIE DE PLAISIR ET DE JOLIES FILLES... DE LAS VEGAS A HOLLYWOOD !
COLUMBIA PICTURES PRESENTS
A GEORGE SIDNEY PRODUCTION
CANTINFLAS dans 'PEPE'
DAN DAILEY — SHIRLEY JONES — MAURICE CHEVALIER · BING CROSBY · MICHAEL CALLAN · BOBBY DARIN · SAMMY DAVIS Jr. · JIMMY DURANTE · ZSA ZSA GABOR · JUDY GARLAND · GREER GARSON · ERNIE KOVACS · JANET LEIGH · JACK LEMMON · JAYNE MANSFIELD · KIM NOVAK · DONNA REED · DEBBIE REYNOLDS · EDWARD G. ROBINSON · FRANK SINATRA
STATIONNEMENT au Garage Peel-Windsor à partir de 6 p.m.
3e SEMAINE
LOEW'S

Michel de la Vega : un oublié

D'habitude lorsqu'un critique ne mentionne pas le nom d'un artiste figurant à un programme ou dans une distribution, c'est que l'artiste en question ne s'est pas, à son avis, distingué outre mesure. Souvent aussi le silence fait autour d'une interprétation est en soi une critique.

Rien de tel, cependant, avec l'excellent illusionniste Michel de la Vega, qui participe au spectacle actuel de la Comédie-Canadienne. Si je n'ai pas mentionné dans ma critique, parue dans "La Presse" de mardi, son nom, c'est qu'il s'agit d'un regrettable oubli. Ce n'est pas que j'aie voulu faire le mérite de cet illusionniste, bien au contraire puisque son numéro est hautement professionnel, présenté avec esprit, et ce qui ne gâte point les choses, avec humour.

Je prie donc les lecteurs de prendre bonne note qu'en toute justice pour le spectacle de la Comédie-Canadienne, il aurait fallu associer le nom de Michel de la Vega aux vedettes du spectacle, Guy Béart et Mathé Altéry.

J.H.

CONGRES

SUITE DE LA PAGE 54

moyen de s'exprimer est le court métrage, qui est partout dans le monde une véritable école de cinéma. Il faudrait, selon M. Cadieux, que Radio-Canada accepte d'acheter chaque année une oeuvre de chacun des jeunes cinéastes qui font du court métrage de qualité. Car c'est le seul marché qui existe pour eux.



LE CONSEIL DU LIVRE — A la suite de la fondation du Conseil supérieur du livre, les délégués des différentes associations qui le forment ont procédé à la nomination de son comité exécutif. On voit ci-dessus, à l'avant, MM. André Dussault, Pierre Tisseyre et L. P. Boisseau, et debout, les R. F. Luc Lacroix et Clément.

Ce Conseil supérieur du livre, dont on parlait depuis près d'un an, a été fondé officiellement hier après-midi, lors d'une réunion à laquelle participaient tous les organismes concernés. Chacun de ces organismes est représenté au Comité exécutif du conseil, formé de M. Pierre Tisseyre, président, représentant la Société des Editeurs canadiens; de M. L.-P. Boisseau, vice-président, délégué des Editeurs; de M. André Dussault, deuxième vice-président, délégué de la Société des grossistes; du R. F. Luc Lacroix, secrétaire, délégué de la Société des Libraires; et du Frère Luc, trésorier et représentant de la Société des éditeurs de manuels.

Les représentants de l'Association canadienne des bibliothèques et de l'Association québécoise des bibliothécaires, ainsi que de la Société des Ecrivains seront nommés plus tard.

Les buts immédiats du Conseil supérieur sont de servir d'interlocuteur officiel en tout ce qui concerne la profession du livre, et d'établir un secrétariat permanent.

Le Conseil prévoit la formation prochaine de commissions qui présenteront des mémoires au ministère de la Culture et à la Commission royale d'enquête sur l'éducation, qui veilleront à la publicité générale du livre, et qui établiront les bases d'un Code d'éthique professionnelle. Le Conseil veut également renouer des relations suivies avec le Syndicat des Editeurs français.

Nous avons demandé à M. Pierre Tisseyre, président, si le Conseil supérieur du Livre serait appelé à servir d'arbitre, ou de "législateur" en ce qui touche les conflits qui peuvent surgir entre différentes sociétés :

"Le Conseil est une fédération d'associations destiné à découvrir les points sur lesquels tout le monde est d'accord. Les décisions doivent être prises à l'unanimité des sociétés. Il s'agit de représenter auprès des autorités le point de vue général de la profession.

"Nous comptons avoir plus tard une existence juridique. Il s'agira, bien entendu, d'une société sans but lucratif."

Le Conseil doit se réunir une fois par mois.

Le palmarès

Artistes

1. Prix d'interprétation au cinéma, à la télévision ou à la radio décerné à une comédienne : **Monique Miller,** pour Yerma et l'ensemble de son travail.
2. Prix d'interprétation au cinéma, à la télévision ou à la radio décerné à un comédien : **Ovila Légaré,** pour Absalom mon père.
3. Prix pour un diseur ou une diseuse : **Pauline Julien,** pour son apparition au Chat noir.
4. Prix pour le meilleur animateur : **Judith Jasmin.**
5. Prix du jury pour le meilleur annonceur : **Raymond Charette.**
6. Prix pour le meilleur chanteur : **Léopold Simoneau** et **Pierrette Alarie,** pour l'ensemble de leur travail.

Théâtre

7. Prix pour le meilleur spectacle : **Le Dindon,** joué par le Théâtre du nouveau monde.
8. Prix pour le meilleur ou la meilleure interprète à la scène : **François Rozet,** pour "Celles qu'on prend dans ses bras".

Réalisateurs

9. Meilleure réalisation d'un théâtre ou d'une oeuvre musicale à la télévision : **Paul Blouin,** pour le Bilan.
10. Meilleure réalisation d'une télémission de variété : **Jacques Blouin,** pour le music-hall avec Gilbert Bécaud.
11. Meilleure réalisation d'une continuité dramatique : **Jean Valade,** pour la Force de l'âge.
12. Meilleure réalisation d'une télémission pour enfants : **Charles Dumas,** pour les Pléiades, série Grand Duc.
13. Meilleure réalisation d'un reportage : **Gérald Renaud,** pour le hockey.
14. Meilleure réalisation d'une télémission d'information : L'équipe de **Premier Plan.**
15. Meilleure réalisation au secteur anglais de télévision : **Guy Beaulne,** pour Man in the crowd, de la série Shoestring Theater.

Travailleurs unis de la radio et de la télévision

16. Meilleure émission : Le grand prix du disque canadien CKAC, prix décerné à **Jean-Pierre Comeau,** réalisateur.

Auteurs

17. Meilleure série d'émissions à la radio : Chez Miville, prix décerné à **Albert Brie** et **Louis Martin-Tard.**
18. Meilleure continuité à la télévision : **Alec Pelletier,** pour Jeunes Visages.
19. Meilleur texte dramatique original à la télévision : **Marcel Dubé,** pour le Bilan.
20. Meilleur texte pour enfants à la télévision : **Marie Racine,** pour Concou.
21. Meilleur texte de reportage à la télévision : **Gérard Pelletier,** pour l'émission sur l'Algérie à Premier Plan.



photos Réal St-Jean, LA PRESSE

PRIX ET TROPHEES — Voici quelques-uns des trente-cinq récipiendaires des trophées décernés au deuxième Congrès du Spectacle hier soir. A gauche, M. JEAN-LOUIS GAGNON remet son trophée à M. CLAUDE SYLVESTRE, réalisateur de "Premier Plan"; au centre, M. GERARD LAMARCHE, directeur de Radio-Canada à Montréal présente, sous le regard de Mme GISELE SCHMIDT, un trophée à Mme MONIQUE MILLER, meilleure interprète féminine de l'année; enfin, à droite, c'est M. BERTRAND GAGNON, président de l'Union des Artistes, qui présente un trophée à M. OVILA LEGARE.

Artisans

22. Meilleur décor : **Claude Fortin,** pour La Cagnotte.
23. Meilleur costume : **Claudette Picard,** pour La Cagnotte.
24. Meilleur maquillage : **Janine Noury,** pour Les Traitants.
25. Meilleur reportage sur film : **Pierre Girard,** pour Reportage sur Alfred Pellan.
26. Meilleur graphique : **René Derouin,** pour l'animation de "La musique qui fait Popp" et l'animation du Club des Autographes.

MENTION : accordée à l'**Equipe des effets spéciaux,** pour les effets spéciaux dans "Deux hommes dans la mine".

Techniciens

27. Meilleur cameraman : **Yvon Benoît,** pour Music-hall.
MENTION : à **Richard Betts,** caméra control.
28. Meilleur éclairagiste : **Yves D'Allaire,** pour Music-hall.
MENTION : à **André Nepveu,** assistant éclairagiste.
29. Meilleure prise de son : **Adrien Côté,** pour l'émission spéciale de Noël à G.M. vous invite.
MENTION : à **Henri Valiquette,** assistant à la prise de son.

Musiciens

30. Meilleur compositeur : **Clermont Pépin.**
31. Meilleur chef d'orchestre (musique classique) : **Otto Werner Muller.**
32. Meilleur arrangeur (classique et semi-classique) : **Michel Perreault.**
33. Meilleur arrangeur (musique pour programmes de variété) : **Al. Baculis.**
34. Meilleur chef d'orchestre (programme de variétés) : **Neil Chotem.**
35. Prix du jury accordé au réalisateur de "Une demi-heure avec" : **Madeleine Gérôme.**
36. Meilleur spectacle de langue anglaise : **Norma Springford,** producer du Mountain Play House.

Office National du Film

37. Meilleur film : **Guy Côté.**

GAGNON Frères MEUBLES

vous présente les plus récents modèles en meubles!

La collection "Canadiana" par Snyder...



2 ARTICLES (sofa 4 places 94")

Une création Snyder, renommé pour la haute qualité de ses meubles de vivoir, ce magnifique nouvel ensemble Canadiana rehaussé de garnitures en bois fini noyer, est synonyme de beauté et de qualité incomparables. Disponible dans un éclatant assortiment de jolis tissus et couleurs, la Collection Canadiana par Snyder vous offre ces merveilleuses caractéristiques.

- Cadre en orme de l'Est de première qualité séché au four
- Tous les joints d'angle sont bloqués, goujonnés, vissés et collés.
- Robustes ressorts ne s'affaissant pas.
- Coussins en caoutchouc mousse de 4½" d'épaisseur entièrement moulé.
- Venez le voir dès aujourd'hui!

TEL QU'ILLUSTRE $278.88



MOBILIER CHESTERFIELD 2 ARTICLES

Cet incomparable ensemble 2 articles, comprenant un sofa à trois places de 80" de longueur, vous assure plus de confort. Il est aussi disponible dans les plus nouveaux tissus et teintes. Fauteuil supplémentaire si désiré.

TEL QU'ILLUSTRE $248.88

LIVRAISON GRATUITE
EN TOUT TEMPS, SANS EGARD A NOS PRIX DE VENTE



GROUPE D'ANGLE, 3 ARTICLES

Son style aux lignes sobres et harmonieuses donne un nouvel aspect de beauté et de luxe sans avoir l'air encombrant. Fauteuil supplémentaire si désiré.

Tel qu'illustré $318.88

PLAN DE FINANCE AMICAL ET EXCLUSIF SANS INTERMEDIAIRE.
TRANSIGEZ SEULEMENT avec GAGNON FRERES.
JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

GAGNON Frères MEUBLES

1214 est, Mt-Royal — LA. 3-2169
8 est, Beaubien — CR. 7-4113
913 est, Beaubien — CR. 7-4149
3690 est, Ontario — LA. 6-2845
2371 o., N.-Dame — WE. 3-7395
6014 boul. Monk — PO. 6-8553
5035 av. Verdun — PO. 6-2323

OUVERTS jeudi et vendredi soir

SPORTS

Everton vs Kilmarnock, ce soir

Grand match de soccer en prévision au stade McGill

Deux grandes équipes de soccer, le Kilmarnock d'Ecosse et l'Everton d'Angleterre s'affronteront pour la première fois de leur histoire probablement, et cela à Montréal, ce soir au stade McGill.

Une pareille rencontre qui attirerait une foule de quelque 100,000 spectateurs en Europe devrait fournir une véritable "classique" du soccer.

L'on sait que l'Everton a triomphé du Concordia de Montréal par 1-0, mardi soir. Les Anglais ne se sont pas attiré la sympathie du public montréalais par leur jeu rude, mais ils ont démontré qu'ils formaient une équipe de grande classe. Ils devront s'en tenir davantage au soccer, ce soir, alors qu'ils affronteront un adversaire de taille.

L'on se souvient que le Kilmarnock avait fourni une brillante exhibition ici, en juin dernier, alors qu'il avait défait le Concordia par 4 à 1 dans un match du tournoi international.

Les Montréalais ont été à même de constater la valeur de joueurs tels que Bobby Young, Jimmy Fell, Roy Vernon, Alex Parker et Bobby Collins, du Everton, mardi soir.

Le Kilmarnock est encore dans l'esprit de la saison qu'il vient de terminer dans son pays. Durant tout le long du calendrier, les "Killies" ont talonné les Rangers de Glasgow en première place de la première division écossaise pour finalement se contenter du deuxième rang dans le classement final, à seulement trois points des champions Rangers.

On répète que les succès du Kilmarnock sont dûs au génie du fameux Willy Waddell, le gérant de l'équipe. Il n'est pas rare d'entendre dire que Waddell peut transformer n'importe qui en une vedette du soccer.

Jim Richmond, l'excellent arrière-droit des Killies, est un exemple frappant. Richmond était un joueur de deuxième ordre dans un circuit mineur avant de se retirer du soccer pour ocuper ses moments de loisirs à la pêche. Waddell l'a persuadé un jour de laisser tomber sa ligne de côté pour remettre les souliers à crampons. Aujurd'hui, Richmond fait partie de l'équipe nationale d'Ecosse et représente l'un des joueurs-clé du Kilmarnock.

Les Killies avaient gagné le championnat de la première section de la Ligue Internationale l'an dernier pour finalement s'avouer vaincus dans la grande finale contre le Bangu du Brésil.

Le Kilmarnock 1961 est sans doute le candidat le plus sérieux que les champions de l'an passé devront affronter. Kilmarnock a joué une partie hors-concours dimanche dernier contre la puissante équipe Besiktas de Turquie et l'a facilement emporté par le compte de 5 à 0.

Entrevue Patrick-Harvey

Décidément, les Rangers sont tenaces, et avec l'amiral Bergen en tête, ils semblent maintenant désirer de plus en plus obtenir les services du vétéran Doug Harvey pour la prochaine saison.

Depuis la dernière rencontre Harvey-Patrick (qui sera à Montréal aujourd'hui), la situation n'a pas changé. Les premières offres des Rangers n'avaient pas satisfait Harvey et aux conditions qu'on lui proposait, il préférait demeurer à Montréal.

Mais il est fort probable que cette fois-ci, Muzz Patrick se montrera plus généreux envers le capitaine du Canadien et lui accordera le contrat de trois ans que celui-ci exigeait.

Frank Selke, de son côté, préfère ne pas se mêler aux pourparlers, mais il a laissé entendre ces derniers temps que l'offre qu'Harvey se voyait présenter était exceptionnelle. De toute façon, la saison prochaine, Harvey sera instructeur à New-York ou capitaine à Montréal, du moins si l'on se base sur les dernières déclarations de Selke.

Le Toronto City bat Cantalia, 5-1

TORONTO. (PC) — Stanley Matthews et Jackie Mudie ont combiné leurs efforts hier pour conduire le Toronto City à une victoire de 5 à 1 sur le Cantalia de Montréal dans une joute de la Ligue Professionnelle de l'Est.

Mudie, un intérieur droit avec le Blackpool, a compté trois buts pour les vainqueurs, mais lors de sa dernière marque, il fut ébranlé et il a dû quitter le terrain.

Matthews, l'impeccable ailier droit du Blackpool auquel il appartient toujours, a compté un but et en a préparé un autre. Ambrose Morgan a compté le cinquième but des vainqueurs.

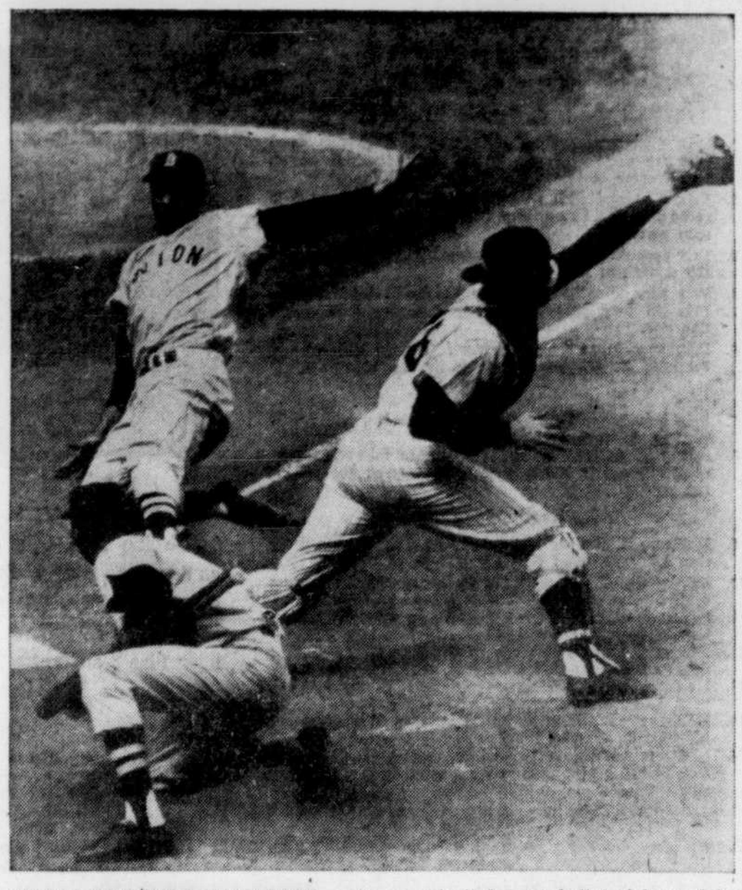
Ismael Ferreira a compté le seul but du Cantalia après 10 minutes dans la deuxième demie.

L'assistance était de 7,515 spectateurs, de loin inférieure aux 16,504 qui s'étaient pressés au Varsity Stadium dimanche.

Trois clubs en tête

Cette victoire permet au To-

Voir LE TORONTO en page 59



UN PAS DE DANSE AU MARBRE — On se croirait dans un ballet où les vedettes seraient des joueurs de baseball. Malgré les apparences, il ne s'agit que du premier point des Red Sox dans la joute d'hier contre les Yankees. Carl Yastrzemski compte sur un coup de Russ Nixon, pendant que John Blanchard, des Yankees, s'étend pour atteindre la balle.

San Francisco reprend seul la première place

Dans la Ligue Nationale hier, les Giants de San Francisco ont finalement réussi à reprendre seuls la possession de la première place dans le classement grâce à une victoire de 5 à 4 sur les Reds de Cincinnati.

Pendant ce temps, les Dodgers perdaient 7 à 2 à St-Louis et les Pirates gagnaient 7 à 3 à Chicago, de sorte que Pittsburg et Los Angeles se retrouvent sur un pied d'égalité au deuxième rang, à une partie complète des Giants.

A Cincinnati, dans une joute où tous les points furent comptés à la 7e et à la 8e manche, les Giants de San Francisco ont réussi à vaincre les Reds de Cincinnati au compte de 5 à 4 au profit du gaucher Mike McCormick.

Les trois points des Giants à la 7e ne furent pas mérités puisque le receveur Jerry Zimmerman a échappé un lancer qui aurait produit un double-jeu facile. Jim O'Toole a subi la défaite.

Frank Robinson a réussi son 11e circuit et Vada Pinson son 3e pour les Reds.

Echec des Dodgers

A St-Louis, en remportant sa première victoire de la saison, Larry Jackson a aidé les Cardinaux de St-Louis à battre les Dodgers de Los Angeles au compte de 7 à 2. Jackson a de plus aidé sa propre cause en frappant un double de deux points à la sixième. A ce moment-là, les Cardinaux menaient par 3 à 2.

Bill White, des Cardinaux, et la recrue Willie Davis ont frappé des circuits dans cette joute marquée de cinq erreurs. Roger Craig a encaissé l'échec, son 3e contre autant de victoires.

Art Mahaffey a lancé une superbe partie de 4 coups sûrs pour conduire les Phillies de Philadelphie à une victoire de 7 à 1 sur les Braves de Milwaukee. C'était son 5e triomphe contre 3 défaites.

Les Phillies ont compté tous leurs points en deux manches, soit un à la 3e sur un circuit de Jim Woods, puis six à la 4e, dont trois sur un circuit de la recrue Charley Smith. Don Nottebart fut le lanceur perdant.

A Chicago hier après-midi, les Pirates de Pittsburg ont remporté un précieux gain de 7 à 3 sur les Cubs de Chicago. La joute a été marquée de cinq circuits, dont trois pour les vainqueurs.

Le voltigeur Roberto Clemente s'est signalé le plus au bâton pour les Pirates en frappant deux quatre-buts qui ont produit quatre points. Il s'agissait là de ses 4e et 5e circuits de la saison.

Les autres qui ont frappé des balles hors du terrain sont Dick Stuart des Pirates, le voltigeur recrue Billy Williams et le nouvel arrêt-court Jerry Kindall des Cubs.

Le lanceur Vinegar Bend Mizell s'est souvent retrouvé dans l'eau chaude en allouant 11 coups sûrs aux Cubs, mais il a réussi tout de même à s'assurer la victoire avec l'aide de Clem Labine à compter de

Voir SAN FRANCISCO page 59

entre nous

Nos équipes locales de soccer rencontrent une forte opposition

par Marcel DESJARDINS

Qu'est-ce que cet organisme qui a titre pompeux de "Conseil des Sports de Montréal" qui se réunissait pour la première fois hier midi au restaurant Hélène de Champlain sous l'égide de la commission athlétique dont il est l'enfant puisqu'il a été formé par elle?

Tout simplement une commission d'étude dont le rôle consistera à brosser un tableau très clair, très réaliste de la situation sportive dans l'île de Montréal.

C'est un groupe très incomplet dans le moment mais auquel il y aura des additions et sans doute aussi des retraits à mesure qu'une étude, que tous admettront très nécessaire, se poursuivra.

La tâche est gigantesque. Elle exigera non seulement un dévouement inlassable de la part des membres du groupe mais la plus étroite collaboration de toutes les organisations sportives. Il s'agit de faire pour la première fois un inventaire de notre activité sportive à Montréal, des possibilités futures, des remèdes à certaines situations, de chercher la réponse à des problèmes épineux, d'aider à la préparation d'un programme adapté à notre vie moderne.

Il ne s'agit pas de chercher à dicter une ligne de conduite aux organisations professionnelles, aux associations amateurs, enfin à tous ces gens qui ont fait leurs preuves et qui depuis des années se sont occupés activement de nos sports.

N'allons pas croire en effet que la formation de cette commission d'étude est un indice que la situation des sports à Montréal est déplorable. Ce serait une insulte à ceux et celles qui se dévouent pour la cause sportive chez nous et qui ont réussi à date un tour de force formidable.

On laissait même entendre hier que le programme sportif de nos parcs et de nos terrains de jeux peut se comparer aux meilleurs de n'importe quelle autre ville du Canada ou des Etats-Unis. On admettrait également que la santé des sports est généralement bonne ce qui ne veut toutefois pas dire qu'elle ne peut être améliorée.

Il serait tout avantageux pour tous qu'elle le soit à cause de la population sans cesse grandissante, de la nécessité d'utiliser les sports pour une amélioration de la santé de nos citoyens et citoyennes et d'occuper des gens dont les heures de loisirs augmentent graduellement depuis des années.

Pour bien comprendre la formation de ce nouvel organisme, il faut savoir que la commission athlétique doit remettre un rapport au comité exécutif de la ville à la fin de décembre pour être inclus au bill de Montréal devant être soumis au gouvernement provincial au début de 1962. Il sera très intéressant de suivre de près le travail de ce nouvel organisme.

Quel sera le prochain adversaire du poids lourd Robert Cléroux?

Robert Cléroux a fait vite et bien à Houston, mardi soir. Dans un sens, il a justifié la confiance de son gérant Al Bachman et d'un autre côté il a écarté les craintes de ses seconds au sujet d'une décision "locale". Bachman avait insisté auprès de son protégé sur l'importance d'un triomphe par knockout car il redoutait que, si le combat durait les dix assauts, les juges se prononceraient en faveur du boxeur de la place, c'est-à-dire de Roy Harris.

Dans l'entourage de Cléroux, on savait que Harris ne pouvait gagner par knockout. Il n'a pas le coup de poing assez formidable pour réussir un tel exploit contre le Montréalais. Il y avait cependant la décision et aussi la chaleur. Cette dernière était considérée encore plus redoutable que Harris. Il appert que la semaine précédente on avait enregistré une chaleur de 108 degrés.

Quels seront maintenant les projets de Cléroux? On parle d'un match contre George Chuvalo. On est sous l'impression que du moins pour le moment on a écarté l'idée d'un match contre l'un des cinq premiers aspirants au championnat mondial. On croit qu'à la suite des victoires qu'il vient de remporter contre Harold Carter et Harris, Cléroux pourrait attirer une foule très nombreuse contre Chuvalo.

Une dépêche de New York nous apprend le départ de Tom Bolan, le président de Championship Sports Inc pour l'Europe. Ce n'est pas une surprise. Il avait laissé savoir au matchmaker Eddie Quinn lors de sa visite à Montréal, la semaine dernière, qu'il partirait cette semaine pour outre-mer afin d'aller tenter de mettre sous contrat Ingemar Johansson. Il appert qu'il doit rencontrer celui-ci ainsi que son conseiller Edwin Alhquist à Genève en Suisse. Et voilà maintenant que l'on parle que le match Johansson-Sonny Liston pourrait avoir lieu à Philadelphie, la ville du boxeur de couleur.

L'endroit du combat dépendra beaucoup de la décision du

Voir ENTRE-NOUS en page 59

Joutes de baseball

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE

Détroit, (Foytack 2-2) à Minnesota, (Ramos 3-4) — Jour

Boston, (Muffett 0-3) à New York, (Ford 5-1) — Soir

Chicago, (Score 1-1) à Baltimore, (Barber 5-3) — Soir

Washington, (Donovan 0-4) à Kansas City, (Nuxhall 1-1) — Jour

Cleveland, (Grant 3-0) à Los Angeles, (Kline 1-2 ou Moeller, 0-3) — Jour

LIGUE NATIONALE

Los Angeles, (Koufax 4-2) à St. Louis, (Gibson 2-0) — Soir

Pittsburgh, (Friend 5-4) à Chicago, (Cardwell 3-2) — Jour

Philadelphie, (Buzhardt 0-4) à Milwaukee, (Willey 2-0) — Soir

(Seules joutes cédulées)

LIGUE INTERNATIONALE

Columbus à Toronto
Jersey City à Syracuse
Charleston à Rochester
Richmond à Buffalo

HIER

LIGUE NATIONALE

Pittsburgh	010 140 010	7 11 2
Chicago	101 000 100	3 11 1

Mizell, Labine (7e) et Smith; Ellsworth, Anderson (6e), Wright (8e) et Bertell. G.—Mizell, (4-1); P.—Ellsworth, (1-4). Circuits: PGH—Clemente 2 (4e et 5e), Stuart (4e); CHI.—Williams (4e), Kindall (1er).

Los Angeles	001 001 000	2 8 3
St. Louis	120 003 10x	7 9 2

Craig, L. Sherry (7e) et Roseboro; Jackson, McDaniel (9e) et Smith. G.—Jackson, (1-3); P.—Craig, (3-3). Circuits: ST L. — White (2e); L. A. — W. Davis (6e).

San Francisco	000 000 320	5 9 1
Cincinnati	000 000 130	4 9 2

McCormick, Bolin (8e) et Bailey; O'Toole, Nunn (8e), Bridges (9e) et Zimmerman. G.—McCormick, (5-2); P.—O'Toole, (4-4). Circuits: CIN. — Robinson (11e), Pinson (3e).

Philadelphie	001 600 000	7 8 1
Milwaukee	000 100 000	1 4 0

Mahaffey et Dalrymple; Nottebart, Drahowsky (4e), Morehead (7e), McMahon (9e) et Torre. G.—Mahaffey, (5-3); P.—Nottebart, (2-3). Circuits: PH. — Woods (2e), C. Smith (3e).

LIGUE AMERICAINE

Boston	000 100 010	2 3 0
New York	000 200 001	3 10 0

Conley, Nichols (8e), Stallard et Nixon; Terry et Blanchard, Howard (9e). G.—Terry, (2-0); P.—Nichols, (0-1). Circuits: BOS. — Geiger (4e); NY — Maris (8e).

Détroit	001 040 000	5 9 0
Minnesota	000 020 002	4 11 2

Mossi, Fisher (7e) et Brown; Pascual, Lee (5e), Sadowski (7e) et Battey. G.—Mossi, (5-0); P.—Pascual, (4-4). Circuits: DET. — Kaline (2e), Colavito (11e); MINN. — Versalles (3e), Killebrew (11e).

1ère joute

Chicago	000 100 000	1 6 1
Baltimore	000 010 10x	2 8 1

Shaw, Pizzaro (8e) et Lollar, Carreon (8e); Brown et Triandos. G.—Brown, (4-1); P.—Shaw, (3-3). Circuit: BALT. — Triandos (5e).

2e joute

Chicago	102 000 000	3 11 0
Baltimore	000 002 03x	5 9 2

Kemmerer, Lown (6e), Baumann (8e) et Carreon. Lollar (8e); Hall, Stock (3e) et Courtney, Triandos (9e). G.—Stock, (1-0); P.—Baumann, (2-4). Circuit: BALT. — Hansen (4e).

Washington	021 000 110	5 9 0
Kansas City	100 010 202	6 8 3

Sturdivant, Gabler (8e), Burnside (9e) et Daley; Archer, Kunkel (8e) et Pignatano. G.—Kunkel, (1-0); P.—Gabler, (0-1). Circuit: KAN. — Posada (2).

LIGUE INTERNATIONALE

Columbus	100 030 000	4 8 1
Toronto	000 000 000	0 4 1

Jackson et Leppard; Ridzik, K. Johnson (5e) et Hannah, P.—Ridzik.

Jersey City	103 401 000	9 18 1
Syracuse	022 000 003	7 9 0

Stenshouse, Cuellar (9e), Ayon (9e), Risenhoover (9e), Pena (9e) et Kravitz; Pleis, Oliva (4e), Darnell (5e), Porterfield (7e) et J. Dotterer. G.—Stenshouse; P.—Pleis.

Charleston	020 003 001	6 8 1
Rochester	000 120 001	4 10 0

Schmidt, Stone (5e), Tieffenhaeur (6e) et McCarver; Quirk, Luebke (6e), Jones (7e), Kay (9e) et Zupo. G.—Tieffenhauer; P.—Quirk.

Richmond, (5); Buffalo, (7)

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
San Francisco	22	13	.629	—
Pittsburgh	20	13	.606	1
Los Angeles	23	16	.590	1
Cincinnati	20	16	.556	2½
Milwaukee	16	17	.485	5
St. Louis	15	18	.455	6
Chicago	12	23	.343	10
Philadelphie	11	23	.324	10½

LIGUE INTERNATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Columbus	18	11	.621	—
Charleston	18	13	.594	1½
Rochester	16	13	.552	2
Jersey City	14	13	.519	3
Richmond	16	16	.500	3½
Buffalo	15	15	.500	3½
Toronto	13	16	.419	6
Syracuse	10	22	.313	9½

LIGUE PROVINCIALE DES CANTONS DE L'EST

	J	G	P	Moy.	Diff.
Acton-Vale	4	4	0	1.000	—
Coaticook	4	3	1	.750	1
Waterloo	4	2	2	.500	2
Sherbrooke	4	1	3	.250	3
Drummondville	4	1	3	.250	3
Granby	4	1	3	.250	3

tennis

Le Rideau d'Ottawa se joint à l'Inter-clubs

par Yvon LE BLANC

Le club de tennis Rideau, d'Ottawa, sera représenté, cette année, dans la classe B de la ligue Inter-clubs, de l'Association de lawn-tennis de la province de Québec. La nouvelle a été annoncée par M. L.-André Glen, président de la ligue, à l'issue d'une importante assemblée tenue hier soir au centre social de l'Université de Montréal.

Tous les clubs de Montréal ont accueilli avec beaucoup d'enthousiasme la décision du club de la capitale. Le Rideau, site permanent des championnats junior canadiens depuis près de 15 ans, est considéré à juste titre comme l'un des plus beaux clubs de tennis du Canada.

La ligue Inter-clubs est divisée en quatre sections: classes A, B et C chez les hommes ainsi que la section des dames. La direction s'attend à ce que quatre équipes soient acceptées dans la classe A puisque le comité de la coupe Davis junior de la PQLTA a décidé d'y inscrire deux équipes, huit dans la classe B et six dans la classe C.

Ce sont dans la classe A: Monkland et Mont-Royal, en plus des deux équipes junior; dans la classe B: Rideau, Valois, Mont-Royal, Ville-Mont-Royal, YMHA, Woodland, Cedarview et Monkland; dans la classe C: Woodland, Mont-Royal, Côte St-Luc, Estoniens, Monkland, Mont-Royal et Joyce Park.

Les clubs Monkland, Ville-Mont-Royal, Brooklyn Park et Woodland seront probablement représentés dans la section féminine.

La LIC entend former les cadres d'une section junior à l'intention des joueurs de 16 ans et moins. Les règlements particuliers de cette nouvelle section seront approuvés lors d'une assemblée subséquente de façon à ce que les activités commencent vers la fin de juin.

Date limite fixée au 15 août

L'assemblée a décidé que tous les clubs intéressés à participer aux finales prvoinciales inter-zones, devront être prêts pour le 15 août au plus tard.

Le club Rainville s'affilie à la PQLTA

M. René Boulay, publiciste du club de tennis Rainville d'Outremont, annonce que le club Rainville est maintenant affilié à l'Association de lawn-tennis de la province de Québec. La direction a pris cette décision afin de stimuler l'intérêt des membres en leur permettant de s'inscrire aux nombreux tournois sanctionnés par la PQLTA.

Conscient de la nécessité de procurer des loisirs bien organisés aux jeunes garçons et jeunes filles, M. Boulay a entrepris la formation d'une section junior qu'il a placée sous la responsabilité de Renault Gaudet.

L'ouverture officielle du club, sous la présidence du maire R. Bourque d'Outremont et marquée par des exhibitions de Roland Godin, Henri Rochon, Keith Carpenter, Denis Crotty, Renault Gaudet et Pierre Lafleur, a remporté un plein succès.



Renault GAUDET

Le club de tennis Rainville sera représenté par deux

Voir TENNIS en page 59

Les magasins de marque renommée

COMPLETS

PORTEZ le complet léger comme une plume

PALM BEACH

lavable, soigneusement confectionné de tissu superbe et de qualité traditionnelle.



$59.50

2 pour $110

SOIRS DE MAGASINAGE
Pointe-Claire: mardi, jeudi, vendredi
Ville Mont-Royal: jeudi et vendredi

TownCraft MEN'S WEAR

CENTRE D'ACHATS VILLE MONT-ROYAL
2350 Lucerne, près Côte-de-Liesse
RI. 8-7231

CENTRE D'ACHATS POINTE-CLAIRE
Chemin St-Jean et Donegani Pte-Claire, Qué.
OX. 7-3110

CES DAMES!



"Pas de lumières, pas de licence, pas d'essuie-glace—mon garçon, vous êtes en difficulté!"

ECONOMIES jusqu'à 50% Equipement de pêche - camp - vie en plein air

ENSEMBLE DE PECHE 60 ARTICLES



Canne en verre, moulinet automatique à bobinage rangé, appâts artificiels, appâts, 150 pieds de ligne en nylon, hameçons, plombs, broche à poisson, hameçon et crin. — VALEUR DE $10 SEULEMENT **5.94**

CANNE A PECHE TUBULAIRE EN CUIVRE
Poignée amovible. Prix ord. 5.95 SEULEMENT **1.98**

LITS DEUX ETAGES Au complet avec



Sommier 17.94
Matelas 3.94
Draps 1.59
Couvertures de laine, 60 x 80 2.98
Oreillers .79
Taies d'oreillers .39
Sommiers pour lits deux étages 2 pour 11.00

RADEAU DE CAOUTCHOUC Gonflable, 1 à 6 personnes, Depuis $27.95



Dinghies ronds en caoutchouc, 4 à 6 personnes. Idéals comme radeaux, pataugeuses ou pour la voile. $19.50

Chemises de l'armée, manches courtes .84
Sirènes pour embarcations ou autos 12.94 et plus
Câbles de remorque pour embarcations ou autos 1.49
Pompes à étrier 2.49
Pics de terrassiers et pour tranchées 1.39
Bâches de campement Poncho 1.48
Cordage de nylon, le pied .03

Chaufferette de tente ou de camp 7.98
Poêle de cuisine charbon-huile 2.98

IMPERMEABLE Ensemble 3 articles. Paletot, chapeau et bottes 2.94
Aussi 4 articles — veston, pantalons, chapeau, bottes. 3.98

Balladeuse (rallonge) 69¢
Bouée de sauvetage portative au complet avec batteries 3.95
Siège d'embarcation (caoutchouc-mousse), base en aluminium, se transforme facilement en siège d'auto 1.49

AUBAINE EN TENTES A compter de 5.94
Tous genres — toutes grandeurs.

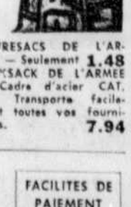


TRES SPECIAL TENTE DE TOURISTE 9' x 9', porte à glissière. Moustiquaire de nylon, plancher cousu, piquets et poteaux en aluminium. 26.98

GILETS DE SAUVETAGE Kapok et gonflables 2.98 et plus
Aussi Mae West

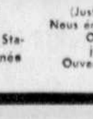
RADIO 2 TRANSISTORS AVEC ACCESSOIRES 7.98

Bottes cuissardes Chest-Hi 7.95
Bottes de pêche 4.95
Cantines de l'armée .94
Havresacs .67 et plus
Couvertures d'embarcations, toile imperméable, toutes grandeurs, le pi. c. .10
Gamelles .48
Poêles pliants de camp 8.95
Coupe-vent 3.94
Sacs de voyage et de marin, toutes grandeurs .88 et plus



HAVRESACS DE L'ARMEE — Seulement 1.48
RUCKSACK DE L'ARMEE — Cadre d'acier CAT. AU. Transporte facilement toutes vos fournitures. 7.94

LA PLUS GRANDE VARIETE DE SACS DE COUCHAGE



Appropriés à tout climat. Nylon, laine, édredon, plume, dacron. 4.98 et plus

GENERAL SURPLUS STORE

20 EST, RUE NOTRE-DAME

(Juste à l'est de St-Laurent)
Nous émettons les permis de pêche
Ouvert tous les jours jusqu'à 6 h. 30 p.m.
Ouvert le vendredi jusqu'à 9 h. p.m.

Nous avons plus de 10,000 articles différents. Stationnement facile le vendredi soir et toute la journée le samedi.

FACILITES DE PAIEMENT ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD

CANADA TIRE CO

Votre vendeur depuis 41 ans

PNEUS GOODYEAR

pour confort et sûreté... aussi n'importe quelle autre marque de

PNEUS

pour automobiles européennes, américaines, canadiennes, grandeurs différentes, de fabrication par

FIRESTONE DUNLOP SEIBERLING
DOMINION-ROYAL GOODRICH MICHELIN



GOODYEAR MARATHON 670 x 15 pleinement garanti par la Compagnie Goodyear et nous-mêmes.

Tous autres pneus 'All Weather Cushion' et "Double Eagle" de Goodyear à prix proportionnels.

NOTRE PRIX D'UN PNEU GOODYEAR est seulement **$9.95**

GRANDEURS	PAROIS NOIRES avec tube	PAROIS NOIRES sans tube	PAROIS BLANCHES avec tube	PAROIS BLANCHES sans tube
670 x 15	$9.95	$12.45	$12.95	$14.95
710 x 15	$11.45	$18.95	$13.95	$22.95
760 x 15	$12.45	$20.45	$14.95	$25.45
750 x 14		$13.45		$15.95
800 x 14		$19.95		$23.95
850 x 14		$21.45		$26.45

Plus votre vieux pneu rechapable.



VALISES MOULEES
STYLES MODERNES
Pour voyages en avion
Très grand choix de couleurs
Prix très raisonnables

Généreux escompte aux employés de commerce, bureau, membres de "Caisse Populaire" et de "Credit Union"

TANT DE GENS ACHETENT DE NOUS
il vous sera aussi payant... de transiger avec nous
OUVERT LE SAMEDI AVANT-MIDI

CANADA TIRE CO

Aucun problème de stationnement
A NOS 2 LOCAUX POUR VOUS SERVIR
A CHAQUE PLACE VOUS POUVEZ STATIONNER A L'INTERIEUR

850 rue St-Jacques O. (angle University) **UN. 6-4885**

7141 rue St-Hubert (angle Jean-Talon) **CR. 1-3551**

COUSINEAU & GABOURY Ltée

CONTINUE SA

GRANDE VENTE

AUTOS USAGÉES

A PRIX TRES REDUITS

Voici quelques exemples parmi 50 unités

'58 HILLMAN Convertible **$925**

'57 BUICK Convertible, tout équipé **$1395**

'59 METEOR 2 portes, toit rigide — Exceptionnel **$2150**

'58 METEOR 2 portes, toit rigide **$1450**

'57 PLYMOUTH Station wagon **$895**

'56 METEOR Station wagon **$595**

'56 CHEVROLET 4 portes sedan **$750**

'55 CHEVROLET 2 portes, automatique **$650**

SPECIAUX

(2) MERCURY '60 DEMONSTRATEURS
A PRIX EXCEPTIONNELS

10,200, BOUL. ST-LAURENT, près Fleury

Ouvert le soir jusqu'à 10 h. — DU. 9-3581

METEOR — MERCURY — COMET — FORD ANGLAISES

VENTE — SERVICE — PIECES

CHASSE et PÊCHE

Opinion de M. Delage sur le projet du canal Soulanges

par **Gérard CHAMPAGNE**

"Du projet du canal Soulanges, je peux vous en parler, mais de grâce qu'il ne soit pas question de politique", tient à nous avertir M. Jean-Gabriel Delage, président de la Chambre de commerce du comté de Soulanges, dès le début de l'entrevue.

M. Delage est un homme très qualifié pour discuter du projet de convertir le canal Soulanges en un paradis du pêcheur à 40 milles de Montréal. Il connaît tout le monde à dix lieues à la ronde et a travaillé de concert avec le Dr Gustave Prévost, directeur de l'Office de biologie, M. Alphonse Leclaire, président de la Fédération de Chasse et de Pêche du Québec, et Ted Glendening, un sportsman bien connu, qui fut l'un des promoteurs du projet de convertir le territoire du canal Soulanges en un Parc provincial, un centre idéal pour le tourisme.

La population du Québec et particulièrement du comté de Soulanges réclame un Parc provincial. Pour réussir à mener le projet à bonne fin, la Chambre de commerce de Soulanges, qui existe depuis 20 ans, croit avoir trouvé la bonne formule. Il s'agit simplement de convaincre par la simple logique, M. Léon Balcer, ministre des Transports, que le projet du Parc provincial peut se réaliser et que le grand problème du site industriel peut également être réglé.

Des explications s'imposent. Actuellement, tout le monde semble s'appliquer à mettre des bâtons dans les roues. Pour résumer la situation, disons que le gouvernement fédéral a offert 13 milles du canal Soulanges au gouvernement provincial pour la somme d'un dollar. Le gouvernement fédéral garde cependant le mille le plus convoité, celui de la Pointe-aux-Cascades, sous prétexte qu'une industrie pourrait s'établir à Pointe-aux-Cascades.

Une bonne suggestion

M. Delage analyse froidement la situation. "Le problème peut se régler à l'amiable avec de la bonne volonté. Le gouvernement fédéral veut donner 13 milles du canal, c'est bien, mais il faudrait commencer à compter les treize milles en partant de la Pointe-aux-Cascades. Ainsi tout le monde serait satisfait. Ce jugement de Salomon permettrait au gouvernement provincial d'ériger son paradis du pêcheur, sa pisciculture et son parc de camping à Pointe-aux-Cascades et le gouvernement fédéral pourrait garder le mille, du côté de Coteau-du-Lac pour son site industriel. La population de Soulanges applaudirait à tout rompre en apprenant qu'une telle solution a été acceptée", dit-il. "Ceux qui connaissent bien la région, savent que la section de Coteau-du-Lac est beaucoup plus propice à un site industriel que la Pointe-aux-Cascades et voici pourquoi :

"D'abord à Coteau-du-Lac, passera prochainement la route 401, qui partira de Windsor et se terminera à Montréal. C'est excellent pour le transport routier. La route 401 ne passera pas à Pointe-aux-Cascades. Au sujet de la navigation, il existe déjà tout près de Coteau-du-Lac, un quai pour les vaisseaux. Il existe déjà trois lignes de chemin de fer à Coteau-du-Lac et c'est un autre atout pour les industriels qui désireraient s'installer à Coteau-du-Lac où, la population est en très grande partie ouvrière", déclare M. Delage.

"Le paradis du pêcheur à Pointe-aux-Cascades est fort logique. Le Parc provincial sera érigé tout près des champs de bataille, qui intéressent déjà les touristes ontariens et américains qui traversent la région par milliers chaque année et il existe déjà des bassins naturels pour la pisciculture.

"Un Parc provincial est in-

Voir CHASSE en page 59



POUR AIDER LA CAUSE DES JEUNES GOLFEURS — Deux champions, BILL KERR et JUDY DARLING, ont accepté de prêter leur concours dans le but de promouvoir la cause des golfeurs junior de la province. Lors de la semaine nationale du golf du 3 au 10 juin, Kerr, champion professionnel canadien, et Judy Darling, championne canadienne joueront une ronde de golf et tous les golfeurs provinciaux auront ensuite la chance de battre leur score respectif. De gauche à droite, MIKE DARLING et Mme DULCIE LYLE, JUDY DARLING et BILL KERR. Mme Lyle et Mike Darling accompagneront les deux champions lors de leur ronde.

Du 3 au 10 juin

Une semaine de golf pour aider les joueurs junior

Deux champions canadiens Bill Kerr et Judy Darling ont accepté de prêter leur concours pour stimuler l'intérêt pour le golf chez les jeunes dans la province. Lors de la semaine nationale du golf du 3 au 10 juin, Bill Kerr et Judy Darling joueront une ronde de golf et tous les golfeurs provinciaux auront le privilège de jouer contre ces champions dans une épreuve handicap, moyennant un droit d'inscription d'un dollar. Les vainqueurs recevront une médaille pour montrer leur compétence. On pourra lire sur la médaille, "j'ai battu le champion".

Les profits réalisés au cours de la semaine du golf seront versés au programme de développement du golf junior dans la province.

Le programme pour le golf junior est de plus en plus élaboré et les conditions financières sont actuellement au plus bas.

Pour donner une idée de l'essor considérable du golf chez les jeunes, disons qu'en 1954, le programme pour les golfeurs juniors consistait en un simple tournoi régional et un tournoi de championnat. Depuis 1954, le nombre de concours pour les joueurs junior s'est multiplié. En proportion, le nombre de participants a également grandi. Au début, on comptait quelques douzaines de compétiteurs, on compte maintenant les concurrents par centaines. L'an dernier, les organisateurs des tournois pour les juniors ont accusé un déficit de $1,467.

Cinq tournois régionaux et cliniques d'instruction seront présentés dans la métropole cet été, et un programme semblable dans les autres régions de la province. Ceci comprend une ronde de golf, ainsi qu'une courte leçon de golf individuelle pour chaque junior. Des leçons privées de golf ainsi que des prix de balles de golf sont décernés aux plus méritoires. Eligibles à ces épreuves sont les garçons et filles de moins de dix-neuf ans.

Le premier but des jeunes golfeurs est la nomination à l'équipe junior québecoise qui joue annuellement contre les représentants de l'Ontario. Ces compétitions sont disputées alternativement soit à Toronto, soit à Montréal. Deux compétiteurs de chaque âge entre 14 et 18 ans forment le personnel de cette équipe.

Dès la fin des épreuves Québec-Ontario, on choisit un deuxième groupe de quatre juniors pour représenter la province dans le tournoi pour le championnat canadien entre provinces, ainsi que le championnat individuel canadien. En 1959, la première année que ces compétitions ont eu lieu, les Québecois on remporté le trophée.

Elliott critique les Américains

LONDON. (Reuters) — L'homme qui a couru le mille le plus rapide jamais enregistré, l'Australien Herb Elliott, a récemment critiqué les Américains pour leur façon de vivre "molle et synthétique".

L'étoile des pistes de course est âgé de 23 ans et il étudie maintenant à l'Université de Cambridge. Il a lâché son attaque dans son autobiographie "Le Mille d'Or" (The Golden Mile) publiée récemment à Londres.

"J'espère que mes amis américains n'en seront pas offensés", déclare-t-il dans son volume, "mais je crois en toute franchise que la chaude, molle et synthétique existence des Américains laisse planer des doutes sérieux sur leur avenir".

"Un peuple qui accepte le dorlottement devient nécessairement plus faible, aussi bien spirituellement que physiquement", avance Elliott dans son volume. Son bouquin a été écrit en collaboration avec Alan Trengrove et il est sorti des presses de la firme britannique Cassel.

"Si les Américains n'ont pas produit plus de coureurs, c'est dû à leur vie facile. Ils n'ont pas une existence aussi rude que celle des Australiens, Norvégiens, Russes, ou des Anglais".

"Se croyant rassurée parce qu'elle atteint le sommet", poursuit Elliott, "l'Amérique manque le dynamisme et l'initiative des petits pays, qui n'aiment rien de mieux que de la battre de temps en temps dans différents domaines".

"Le fait que l'Amérique produit toujours les étoiles dans le sprint, le saut en hauteur et le saut à la perche montre que son peuple est capable encore de connaître un regain de vie, d'énergie et d'enthousiasme, des qualités qui font que les hommes d'affaires réussissent si bien", dit Elliott.

Player et Palmer ne joueront pas à Memphis

CLEVELAND. (PA) — Gary Player et Arnold Palmer ont déclaré hier qu'ils désiraient participer aux matches internationaux de la Coupe Canada à Porto-Rico et non à l'Omnium de Memphis.

Ils ont déclaré "qu'ils ne participeraient définitivement pas à l'Omnium de Memphis, et qu'ils espéraient en arriver à un certain compromis qui leur permettrait de représenter leur pays respectif lors de la Coupe Canada".

Me Mark H. McCormack, avocat de Cleveland et gérant d'affaires de Player et Palmer, a répété hier que les deux golfeurs ne s'étaient aucunement engagés à jouer dans l'Omnium de Memphis.

"Peu importe la façon dont le conflit se soldera, a-t-il ajouté, ils ne participeront pas au tournoi de Memphis. Ils prendront une décision au sujet de la Coupe Canada d'ici quelques jours."

Les deux tournois se dérouleront simultanément, soit du 1er au 4 juin prochain.

Esprit de chevalerie

SAN JUAN (UPI) — C'est au moyen de la diplomatie que les organisateurs des matches de la coupe Canada espèrent régler le conflit qui les oppose avec ceux de l'omnium de Memphis. Ces deux tournois auront lieu à la même date, soit du premier au quatre juin.

Dans un message, Cesar Calderon, le président du tournoi de San Juan, demande en effet à Vernon Bell, de Memphis, de bien vouloir accepter de se passer de ces trois joueurs.

"Ne pensez-vous pas que votre renommée chevaleresque et votre galanterie ne seront pas mises en doute par votre attitude ?" suggère Calderon.

"Comme le tournoi sera couvert par des journalistes de l'Amérique latine et des Etats-Unis, ne croyez-vous pas que vous serez blâmé pour la tournure des événements, et même par vos compatriotes ?"

Il n'y a pas qu'aux Etats-Unis que les participants aux matches de la coupe Canada sèment le trouble derrière eux, puisque le départ de quatre équipes anglaises a fait dire aux promoteurs anglais qu'ils n'étaient pas du tout contents du départ de huit vedettes, eux qui ont mis 75,000 livres ($215,000) à l'enjeu !

Trois-Rivières à Plessisville

Le joueur-gérant André Pleau sera au monticule du Trois-Rivières ce soir alors que les Phillies recevront la visite des Braves de Plessisville dans la seule joute au calendrier de la Ligue Provinciale Senior.

Pleau avait été le lanceur gagnant lors de la joute d'ouverture contre les Indiens de Québec dimanche.

Leçon 32

Leçon de golf de Sam Snead

Dans les coups de courte portée, avec fers, votre premier objectif est la précision. La distance est le premier objectif avec les bois ou les fers à longue portée, avec élan complet; mais quand il s'agit des fers no 7, no 8 et no 9, c'est la précision qu'il faut viser d'abord.

Voyez dans le dessin comment je prends mon bâton à une certaine distance du bout pour réduire l'arc de l'élan et me donner un meilleur contrôle. Et le contrôle signifie la précision.

Une autre chose qui facilite la précision dans ces coups avec fers, c'est l'élan trois quarts. Voyez comme mon élan en arrière est très court ici. Encore une fois, ceci diminue mes chances d'erreur.

Sur ces coups, vous tentez d'atteindre le vert aussi proche que possible du trou, et tout ce que vous pouvez faire pour améliorer votre précision vous favorisera.



PINE LODGE
RAWDON, P.Q.
R. ST-JEAN, prop.
L'endroit tout désigné pour les plus belles vacances ou voyages de noces. Cuisine recherchée. Tous les sports d'été : golf, tennis, piscine à l'eau filtrée — Cocktail Lounge. Salles pour réception, banquets, noces, etc. DANSE TOUS LES SOIRS avec l'orchestre du "Roi du Rock & Roll".
Ecrire pour réservations ou tél. : TErminus 4-2522

VENEZ PASSER LA JOURNEE A
Ausable Chasm
ET FAITES PLAISIR A TOUTE LA FAMILLE
Toute la famille s'émerveillera des formations rocheuses et des gorges vertigineuses d'Ausable Chasm. Venez admirer cet endroit à la fois féerique et sauvage où les eaux déchaînées de la Rivière au Sable se précipitent au fond de gorges tourmentées. De solides garde-corps et des ponts en fer vous permettent d'explorer l'abîme à votre gré, en toute sécurité. Venez passer une journée à Ausable Chasm en fin de semaine. Petits et grands vous seront reconnaissants d'une excursion inoubliable !
• Noubliez pas votre caméra !
• Accueillant restaurant surplombant l'abîme
• Buffet et magasin de cadeaux-souvenirs
• Tables pour pique-niques avec grils pour charbon de bois
• Grand terrain de stationnement gratuit
Facile d'accès :
Ausable Chasm est situé à 15 milles au sud de Plattsburg, New York, en bordure de la route américaine no 9. Une randonnée agréable vous y conduit.

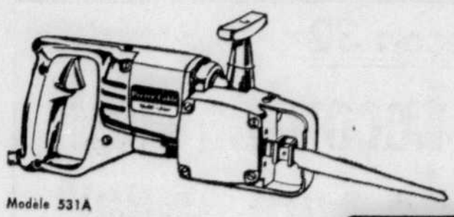
PNEU GENERAL TIRE
VOTRE SÉCURITÉ EST NOTRE SPÉCIALITÉ
VOICI MAINTENANT LE NOUVEAU PNEU JET-AIR DE GENERAL
le premier pneu General de qualité supérieure dans la categorie bon marché
En 40 années de tradition comme fabricant de pneus de qualité supérieure, General Tire n'a jamais présenté un pneu dont le succès ait été aussi sensationnel que celui du Dual 90 —fabriqué avec corde de Nygen et comportant une semelle jumelée en caoutchouc Odessa.
Fort de ce succès, GENERAL TIRE se propose dès lors comme objectif principal de présenter dans la catégorie bon marché un pneu incorporant les mêmes avantages, c'est-à-dire offrant une longue durée et un surcroît de sécurité. Après environ deux ans d'études et de recherches ce projet est maintenant devenu réalité.
Les énormes moyens de production chez General sont maintenant affectés à la production du nouveau Jet-Air—pneu qui incorpore la corde de Nygen et la semelle jumelée offrant une double sécurité, comme sur le Dual 90, le pneu le plus demandé au Canada.
PROFITEZ DE NOTRE OFFRE SENSATIONNELLE DE LANCEMENT
CORDE DE NYGEN
Rien n'égale la corde Nygen pour ses qualités indestructibles. C'est ce qui fait vraiment du Jet-Air un pneu de qualité supérieure, résistant aux chocs, à l'échauffement et aux grandes vitesses.
SEMELLE JUMELÉE
Vous obtenez la double traction de deux semelles. La charge est mieux répartie, d'où plus longue durée. Les freins donnent des arrêts plus sûrs, sur routes mouillées ou sèches. La stabilité est plus grande, surtout dans les virages.
CAOUTCHOUC ODESSA
Grâce au caoutchouc ODESSA, le pneu Jet-Air "absorbe" les obstacles. Vous obtenez une douceur de roulement insurpassable pour un prix modique. La souplesse et la résistance de ce caoutchouc sont telles qu'un brevet américain a été décerné aux fabricants pour la formule qu'ils utilisent.
DOUBLE GARANTIE PAR GENERAL
Vous obtenez une quadruple protection avec le pneu Jet-Air à corde de Nygen; (1) Fabrication et matières premières garanties pour la durée du pneu; (2) garantie de 27 mois contre tous les risques ordinaires de la route !
Afin de vous faciliter encore l'acquisition du nouveau pneu Jet-Air de qualité supérieure, nous vous faisons une offre exceptionnelle.
Pour vous qui avez toujours désiré bénéficier de la protection et de la sécurité d'un pneu de qualité supérieure, voici une chance unique.
Nous voulons AUGMENTER rapidement le nombre des clients pour ce pneu qui représente la meilleure valeur depuis des années. A cette fin, nous faisons l'offre de lancement suivante, VALABLE PENDANT UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT.
Tant que dureront nos stocks initiaux de Jet-Air, nous rachèterons vos coupons, ici même, au taux de $5.00 chacun, pour chaque pneu acheté au comptant ou selon le plan budgétaire.
C'est un pneu d'une valeur sans précédent COMMANDEZ-LE SANS TARDER!
NÉGOCIABLES SEULEMENT LORSQUE PRÉSENTÉS AVEC UN PNEU UTILISABLE ET LORS DE L'ACHAT D'UN PNEU JET-AIR AU PRIX NORMAL. $5.00 Vente au comptant ou plan budgétaire. Ce coupon ne doit être présenté pour remboursement QUE pendant la période de l'offre de lancement du Jet-Air, telle qu'annoncée. Limite: 4 coupons (valeur totale de $20.00) sur une série de 4 pneus Jet-Air.
LGF LUDGER GRAVEL & FILS LIMITÉE
MONTREAL
7905 boul. ST-LAURENT, Tél. : DU. 7-2581 • 3487 • 3621

SPECTACULAIRE!
C'est le seul mot qui peut décrire . . .
POUR L'ACHAT DE VOTRE
• nos nouveaux bas prix SPECTACULAIRES !
• nos conditions de paiement SPECTACULAIRES !
• nos allocations d'échange SPECTACULAIRES !
Nous avons BESOIN de VOTRE AUTO USAGEE !
CHEVROLET 1961
Dépositaire exclusif CHEVROLET — CORVAIR — ENVOY
3930 est, Ste-Catherine
LA. 6-4471
J.P. Charbonneau AUTOS LTEE MONTRÉAL

Vente de VESTONS SPORT POUR L'ETE
LE VESTON SPORT PAR EXCELLENCE
EPARGNEZ $12.55
OUVERT TARD LES JEUDIS et VENDREDIS SOIRS
• TRES BELLE QUALITE
• CHOIX DES PLUS NOUVELLES TEINTES
• COUPE A LA MODE
• DANS TOUTES LES TAILLES
VALEUR REGULIERE $29.50
VOUS PAYEZ SEULEMENT $16.95
PAS DE DÉPOT
SATISFACTION GARANTIE ou ARGENT REMIS
—AUSSI : PANTALONS POUR APPAREILLER
• TISSUS TRES RESISTANT
• TOUTES TAILLES
• GRANDES GAMMES DE COULEURS
• RESTE FRAIS PLUS LONGTEMPS
VALEUR REG. $9.95
vous payez seulement $5.95
EPARGNEZ $4.00
$1.50 PAR SEMAINE LE PAIE pour votre NOUVEAU GILET et PANTALON SPORT
SEULEMENT CHEZ Beaucourt
1018 ST. CATHERINE E.
COIN AMHERST
VI. 9-3737

Nouveau!

Scie à usages multiples PORTER-CABLE



Modèle 531A

Porter-Cable Quality Power Tools

LA SCIE A 1000 USAGES LA PLUS RAPIDE DU MONDE!
• LAME EN SAILLIE • PAS DE VIBRATION
• FACILE A MANIER

Voici le plus merveilleux des outils à 1000 usages jamais produit depuis l'invention de la scie! C'est la nouvelle scie à usages multiples Porter-Cable, modèle 531A. Pour les travaux généraux de dégrossissages jusqu'aux découpages compliqués... dans le bois, le métal, le contre-plaqué, le plâtre, les produits laminés en plastique, l'asphalte, dans presque tout matériel qu'on peut couper..., la 531A est l'outil idéal! Pour contracteurs, menuisiers, plombiers, tôliers, électriciens, réparations aux habitations et transformations.

PRIX REG. 119.95 SPECIAL 99.95

Quincaillerie J. Pascal Hardware

EN VENTE A TOUS NOS MAGASINS

Service de commandes postales 301, rue Craig ouest

ACME SAW FILING & SUPPLY CO. LTD.
363, CARRE YOUVILLE
VI. 9-7044

O-MER DESERRES Ltée
1406, RUE ST-DENIS — AV. 8-0251 6955 RUE ST-HUBERT

QUINCAILLERIE Bavary LIMITEE
3767 EST, RUE STE-CATHERINE — LA. 7-2311

Val Royal
12200, boul. Reed, Cartierville — FE. 4-5320
11401, boul. Pie-IX, Montréal-Nord — DA. 2-7341

VOUS SOUVIENT-IL ?



25 mai 1935

BABE RUTH frappait le 714e et dernier circuit de sa carrière. Jouant pour les Braves de Boston ce jour-là, Ruth frappa trois circuits et un simple, faisant compter six points dans une défaite de 11-7 contre Pittsburgh.

© — News Syndicate Co.

Carpentier bat George

Lors de la séance de lutte du promoteur Eddie Quinn hier au centre Paul-Sauvé, le populaire Edouard Carpentier a conservé son titre grâce à une victoire décisive sur Gorgeous George. Carpentier l'a emporté en deux chutes, la première après 9.52, la seconde après 4.57.

Dans la semi-finale, le Montréalais Johnny Rougeau s'est servi de la prise de la clé japonaise pour maîtriser Chet Wallick en 11.33.

Dans la troisième rencontre de la soirée, Eli Di Paulo a vaincu Jan Gotch en 7.08.

Enfin dans les préliminaires, "Cyclone" Smith fut disqualifié après 10.08 et l'officiel leva le bras de Claude St-Jean en signe de victoire. Son frère "Hurricane" a subi le même sort et c'est Bob Lortie qui s'est vu octroyer la victoire. Le temps : 9.32.

St-Laurent reçoit Villeray ce soir

Invincible depuis le début de la saison, le St-Laurent recevra ce soir la visite du Villeray dans l'une des six joutes au calendrier de la Ligue Montréal Royale Junior.

Parc Extension et Ville-Mont-Royal qui n'ont pas joué mardi seront les adversaires à 9 h., au parc Jarry.

Les autres joutes à 8 h. opposeront le Maisonneuve au Longueuil, le St-Henri au Verdun, le Plateau au Rosemont et le Laval au Ville-Marie, au parc Champêtre.

LES COURSES

INSCRITS

CE SOIR

1ère course — Trot C-1 — $1,900

1. Dixie's Pride, L. Pullen 7-2
2. Merrie Amos, J. Petterson 9-2
3. Pilgrim's Pride, G. Kidwell 10-1
4. Stella Eden, D. Bowser 10-1
5. Gwen Hanover, R. Thomas 15-1
6. Moot Mite, J. Hackett 4-1
7. Pay Freight, J. Simpson 3-1
8. Hurst Hanover, V. Dancer 6-1

Eligibles : Astra Chief, A. Myer ; Kilter, H. Pownall, Jr.

2e course — Amble C-3 — $1,500

1. Good Squaw, J. Dennis 3-1
2. Golden Scott, E. Cobb 8-1
3. Caradean, W. Hudson 5-1
4. Rhythm Lad, G. Pownall 8-1
5. Crystal Gold, G. Kidwell 8-1
6. Kianchen, H. Bell 7-2
7. Jim Farvel, H. Camden 12-1
8. War Haven, R. Thomas 9-2

Eligibles : Edgewood Hal, V. Dancer ; Time Keeper, M. MacDonald.

3e course — Trot B-2 — $2,500

1. Roxburgh Edwina, G. Kidwell 5-1
2. Curt Hanover, K. Cartnall 3-1
3. Miss Rose Key, C. Hodgins 9-2
4. Spud, A. Myer 8-1
5. Scott Creed, J. Grenier 6-1
6. Darn Valley, V. Dancer 7-2
7. Carrie Beth, S. Dancer 12-1
8. Ozark Man, J. Dennis 10-1

Eligibles : Flight Song, J. Hackett ; Gay Master, E. Cobb.

4e course — Amble — $2,000

1. Dean Frisco, M. MacDonald 6-1
2. Bernie Brook, R. Thomas 7-2
3. H. D. Chimes, S. Dancer 3-1
4. Refreight, J. Simpson 9-2
5. Shafter Rhythm, K. Cartnall 6-1
6. Gray Wolf, J. Koheoyi 6-1
7. Fedor Herbert, H. Beissinger 12-1
8. Flashy Offset, H. Bell 12-1

Eligibles : Greentree Tony, D. Miller ; Virginia Byrd, G. Phalen.

5e course — Amble AA-2 A-1 $3,750

1. Senator Prim, J. Grenier 3-1
2. Milford Hanover, R. Camper 5-1
3. Forrester, R. Cherrix 10-1
4. Ace of Spades, E. Cobb 6-1
5. Silver's Dream, H. Bell 10-1
6. Pioneer Pick, G. Sholty 4-1
7. Lusty Leader, A. Myer 9-2
8. King Nola, W. Haughton 8-1

6e course — Amble B-1 — $2,700

1. Adios Lutz, S. Dancer 9-2
2. Valley Lily, J. MacDonald 5-1
3. Rusty G, M. MacDonald 3-1
4. Black Trooper, A. Burton 7-2
5. Jule Abby, J. Dennis 10-1
6. Carloader, W. Hudson 6-1
7. Grand Joe, H. Bell 8-1
8. Some Treat, L. Kummer, Jr. 12-1

Eligibles : Lang Hanover, J. Hackett ; Meadow Chuck, D. Miller.

7e course — Amble B-3 — $2,300

1. Irving MacPherson, Tuttle 6-1
2. Silver's Gold, G. Sholty 9-2
3. Bills Hal, R. Frame 5-2
4. Gene Direct, E. Cobb 8-2
5. Chief Pug Hood, Fitzpatrick 6-1
6. Tanoa, J. Dennis 7-2
7. Telepace, T. Gay 8-1
8. Parketta Byrd, M. Lee 15-1

Eligible : Blue Grass, J. Bedell.

8e course — Amble B-2 — $2,000

1. Sandy's Knight, A. Abbatiello 3-1
2. Golden Gallon, E. Cobb 7-2
3. Soft Touch, M. Lee 8-1
4. Van Tat's Pride, J. Adams 6-1
5. Jig Time, A. Koch 8-1
6. Hi Jay, J. Cruise 9-2
7. Dandy Diamond, Wathan, Jr 6-1
8. Chockoyotte Gene, U. Crane 10-1

Eligibles : Fargo Wells, W. Welch ; Worthy Gallon, R. Camper.

9e course — Amble B-2 — $2,500

1. Little Gay Girl, R. Cherrix 8-1
2. Adios Larry, E. Cobb 5-2
3. Vanguard Hanover, A. Myer 8-1
4. Bomarc, C. Fitzpatrick 7-2
5. Friendly Dares, H. Beissinger 8-1
6. Smart Time, G. Sholty 8-1
7. Merrie Bianca, J. Patterson 8-1
8. Rebounder, F. Haughton 9-2

Eligibles : Burwell Hanover, R. Camper ; Gunmor, E. Cobb.

RESULTATS

RICHELIEU

HIER

1ère COURSE — Trot C-2 — $1,000

5—Macduff's Lassie (Allan Walker)	11.50	4.70	3.30
1—Riddell Worth (Bill Habkirk)		5.00	2.70
7—Gifted Lady (Del Mactavish)			2.50

Durée : 2:08 4/5.

2e COURSE — Amble à réclamer $1,000

3—Tenn Commander (Mel Turcotte)	6.10	3.20	2.90
2—Success Eddie (Roger Ponton)		3.50	2.50
8—Debbie Walnut (Bill Lonz)			4.20

Durée : 8:09 4/5.
Pari double : MacDuff's Lassie et Tenn Commander $41.80.

3e COURSE — Amble C-3 — $700

4—True Gold (Benoit Côté	2.50	2.50	2.50
5—Mr. Richard (Roger Ponton)		6.50	5.20
8—Mighty Thomas (Bill Habkirk)			3.30

Durée : 2:08 3/5.

4e COURSE — Trot C-3 — $700

3—Rod Hanover (Del Mactavish)	3.00	2.50	2.50
1—Arawana Lee (Jack Gordon)		5.50	5.00
7—Lord Claire (Jules Lahaie)			11.80

Durée : 2:12 4/5.
Quinella : Rod Hanover et Arawana Lee : $16.80.

5e COURSE — Amble C-1 — $1,300

2—Lint, (Jack Gordon	12.60	6.20	5.50
1—Andrew Patch (Melvin Turcotte)		5.70	3.70
4—Chief's Pride (Bill Habkirk)			6.10

Durée : 2:07 2/5.

6e COURSE — Amble C-2 — $1,000

1—Taytoe (Dunc Mactavish)	5.60	3.20	2.30
4—Bardel (Marcel Dostie)		3.20	2.70
2—Huron Boy (Roger Ponton)			3.80

Durée : 2:08.
Quinella : Taytoe et Bardel : $8.00

7e COURSE — Amble B-2 — $1,700

3—Ezra Deen (Ken Marmichael)	9.30	5.00	3.30
2—Widow's Dream (Maurice Pusey)	15.20	5.40	
5—Roy McGregor (Bill Habkirk)			2.60

Durée : 2:05 2/5.

8e COURSE — Amble C-2 — $1,000

5—F. W. Adios (Réal Bardier)	4.80	2.80	2.70
6—Dream Knight (Pem Caldwell)		4.80	3.50
2—Negley Hal (Pete Thibaudeau)			5.30

Durée : 2:06 3/5.
Exacta : $19.00.

ROOSEVELT

1ère course — Trot — $2,000

1—Frostbite (J. O'Brien)	6.80	3.90	3.00
7—Space Girl (E. Cobb)		10.50	8.70
5—Brown Hope (V. Dancer)			8.60

Durée : 2:08.2

2e course — Amble — $1,500

6—First Captain (M. MacDonald)	3.20	2.60	2.40
3—Country Charm G. (Bell)		3.50	2.80
8—Shadydale Direct (L. Goldberg)			3.00

Durée : 2:06.4
Pari double : $12.20

3e course — Trot — $2,700

4—Taffy Hanover (H. Camden)	34.70	13.70	8.90
5—Archanna (R. Frame)		30.30	13.20
8—Gilda's Dream (J. Michaels)			8.30

Durée : 2:04.3

4e course — Amble — $1,700

2—Grattan's Lawyer (A. Abbatiello)	5.20	3.60	2.60
4—Gray's Knight (H. Camden)		9.50	3.90
6—Julius K. (J. Edmunds)			3.00

Durée : 2:05.3

5e course — Amble — $4,500

4—Betting Time (C. Hodgins)	10.00	4.90	3.20
2—Sweent Singer (S. Dancer)		4.30	2.90
3—Right Time (J. Patterson)			2.70

Durée : 2:00.2

6e course — Amble — $3,000

1—Mo Jo (P. Iovine)	3.90	2.80	2.50
5—Victory Flush (C. Hodgins)		4.90	3.50
8—Donna Goose (S. Smith)			4.90

Durée : 2:03.1

7e course — Amble — $2,300

1—Gene Ike (V. Dancer)	7.00	3.50	3.00
5—Mr. Matt (K. Cartnall)		3.40	2.70
3—Any Time (S. Smith)			3.90

Durée : 2:05.4

8e course — Amble — $1,700

1—Artie Hanover (V. Dancer)	7.20	3.20	2.60
2—Will Hanover (W. Haughton)		3.00	2.50
3—Daddio (A. Nelson)			3.40

Durée : 2:06.2

9e course — Amble — $2,300

2—Shafter Brooke (K. Cartnall)	10.50	5.70	4.10
5—Jeune Rose (H. Bell)		7.00	5.70
1—Louise Purdue (G. Kidwell)			6.20

Durée : 2:03.3

Assistance : 19,815 ; Paris : $1,600,911

BUFFALO

1ère COURSE — Amble C-3 — $700

Dixie's Boy (J. Hodgins)	4.50	3.10	2.60
Sparkling Wick (Morse)		3.20	2.40
Berry Hope (Scurr)			2.90

2e COURSE — Trot C-2 — $800

Amsong (Williams)	6.40	3.70	2.60
Perischord (Schroeder)		4.50	3.40
Sunset Mert (Gilmour)			4.70

Durée : 2:11 1/5
Pari double : $19.00

3e COURSE — Amble C-3 — $700

Honor Up (Tomasino)	18.10	7.50	5.20
King Gold (Leboeuf)		14.20	7.30
Doorman (Marks)			5.90

Durée : 2:11 4/5

4e COURSE — Trot C-2 — $800

Cracker (Richardson)	18.60	6.20	3.80
Meadow Bonnie (McKinley)		4.50	3.20
Determine (Gilmour)			3.70

Durée : 2:13

5e course — Amble B-2 — $1,100

Sorority (Corneau)	6.70	4.80	4.20
Billy Lee Clay (Popfinger)		6.00	3.80
Torrid Direct (Trott)			5.10

Durée : 2:09 1/5

6e COURSE — Amble C-1 — $900

Armbro Adanac (McKinley)	4.10	2.80	2.60
Meadow Susan (Popfinger)		3.60	2.90
H D Tempo (Metcalfe)			4.60

Durée : 2:10 4/5

7e COURSE — Amble W-W $1,100

Edward M. (Baker)	28.10	10.80	4.30
Kala Pence (Gilmour)		4.10	2.90
Sotch Lil, (Filer)			3.20

Durée : 2:08 4/5

8e COURSE — Amble C-1 — $900

Duckling (Grenet)	8.10	5.90	3.10
Jeff Dilion (Manges)		4.60	3.00
Tar Baby (Schroeder)			2.90

Durée : 2:09 4/5

9e COURSE — Amble 25-30 — $800

Best Freight (Forshey)	6.70	3.60	2.70
Dickens Pick (E. Harner)		3.80	2.50
Niagara Hanover (Galbraith)			3.50

Durée : 2:11 2/5
Assistance : 4,246;
Paris : $255,436.

CONNAUGHT

1ère COURSE — Trot D

Van Seal, (Cliff Hie)	13.70	4.40	3.40
Goodwill Rose (Renald Filion)		3.60	2.90
William Van (Carroll Meville)			4.90

Durée : 2:17 3/5.

2e COURSE — Amble D

Queen Fleet (Carroll Meville)	16.80	3.90	3.70
Barney Handy (Bill Pyke)		3.00	2.60
Little Tom Baker (James Reynolds)			4.90

Durée : 2:12 4/5.
L'exacta a payé $17.70.

3e COURSE — Trot D

Tincy Rose (Ross Curran)	4.70	3.20	2.40
H Bomb (Bob Givens)		3.90	2.70
Van Eric (Don Cameron)			2.50

Durée : 2:12 3/5.

4e COURSE — Amble D

Billy Byrd (Omer Knight	3.00	3.50	2.80
Fleet's Lassie (Maurice Bergeron)		19.90	7.30
Grattan Frisco B (Renald Filion)			4.10

Durée : 2:13 4/5.
Quinella : $38.80.

5e COURSE — Amble C

Bud Castleton (F. O'Donahue)	6.50	4.40	3.20
Port Hopes Boy (Roy Given)		6.20	3.90
Watchman (Allan Pacey)			4.40

Durée : 2:14.

6e COURSE — Amble C

Chockoyotte Red (Archie Young)	9.00	5.40	3.20
Leny Boy (Martial Leblanc)		5.20	2.90
Chief Killean (Wes Coke)			2.80

Durée : 2:10 4/5.
Quinella : $20.80.

7e COURSE — Amble C

Atom Direct (Sted Craig)	30.70	9.70	4.40
Sheridan Song (Ross Curran)		3.90	2.90
Success Eloise (Archie Young)			2.70

Durée : 2:11 4/5.

8e COURSE — Amble D

Simcoe Grattan (Ross Curran)	6.40	3.40	2.60
Judge Moore (George Platford)		6.80	6.00
Dudley Grattan (Wes Coke)			2.80

Quinella : $47.40.

Un intéressant pari!

Keith Waples suspendu

par **André TRUDELLE**

La victoire du cheval The Real Remus, mardi soir, au parc Richelieu, dans l'épreuve finale, a probablement fait plus de mécontents que d'heureux. Le cheval était coté à 31 pour 1. Parmi ceux qui détenaient des billets gagnants, se trouvait Mme Roger Ponton, l'épouse du conducteur du vainqueur.

"C'était ma première victoire cette année", nous disait hier soir Mme Ponton, "Je joue presque régulièrement $2 sur les chevaux que mon mari conduit. C'est à peu près ma seule distraction. Nous n'avons pas d'enfant et tous les soirs mon mari travaille. Alors je surveille les courses du "club-house" et mise habituellement $2 sur ses chevaux. Je sais que Roger "va toujours aux courses". C'est pourquoi il arrive souvent que ses chevaux rapportent de gros prix. L'an dernier, quand il avait gagné avec The Mighty Man, ($250.00) je n'avais pas joué. Il ne croyait réellement pas avoir de chance ce soir-là. J'ai vu la course et j'étais bien malheureuse après coup.

Mais je ne m'en fais plus.

Cette année, j'avais bien perdu $50. J'ai repris mon argent mardi..." Mme Ponton avoue qu'elle ne connait absolument rien aux chevaux. Elle sait lire un programme et établit souvent le cheval dont les chances sont les meilleures. Mais elle reste fidèle à son mari dans ses paris. Elle a rencontré Roger à Berthierville, où elle travaillait. Lui entrainait ses chevaux. Ils se sont épousés l'an dernier.

"La vie d'une épouse de conducteur n'est pas désagréable. Nous vivons dans une roulotte très moderne et la compagnie ne manque pas. Plusieurs autres ménages sont établis tout près. Le jeudi, soir de relâche, nous sortons parfois, mais nous ne pouvons aller loin. Le travail d'entraîneur attend Roger tôt le lendemain.

Je conduis la voiture et Roger me laisse souvent visiter mes parents dans la Beauce, m'accordant habituellement une semaine de congé... mais, excusez-moi, Roger mène Commander Pick dans la prochaine course et je ne veux pas la manquer. Il y a de bons chevaux dans cette épreuve. Il n'aura pas la tâche facile..."

Waples suspendu

Le juge Don Perfect et ses

Voir WAPLES en page 59



QUE FERA ROGER ? — C'est probablement la question que se pose Mme Roger Ponton, en consultant son programme. Roger conduisait six chevaux, hier. Il n'a pas gagné mais il a terminé trois fois dans l'argent.

T.V. à LOUER
Service gratuit
DU. 9-4772
PAIEMENT DE LOCATION DEDUIT SUR L'ACHAT
RADIO & APPLIANCES
1448 EST, rue FLEURY

MAINTENANT, SEULEMENT SIMCA, PARMI LES VOITURES ECONOMIQUES IMPORTEES, OFFRE UN NOUVEAU VILEBREQUIN 5-PALIERS, TROUVE AUPARAVANT QUE DANS LES VOITURES LUXUEUSES, DE GRANDE VITESSE ET COUTEUSES. TOUTES AUTRES N'AYANT QUE 3-PALIERS. C'EST COMPARER UNE MONTRE DE 21 JOYAUX A UNE AUTRE DE 17. RESULTAT? "VILEBREQUIN SANS SECOUSSE". SIMCA A UNE PERFORMANCE SILENCIEUSE ET EGALE. PLUS DE FORCE AUSSI DANS LE NOUVEAU MOTEUR RUSH 52CV. COUT? MOINS QUE VOUS NE LE PENSIEZ, ET COMPRENANT L'EQUIPEMENT REGULIER SIMCA.



'VOUS ALLEZ A L'ETRANGER' LIVRAISON D'OUTRE-MER ORGANISEE CHEZ VOTRE DEPOSITAIRE.

PIECES ET ENTRETIENT D'UN OCEAN A L'AUTRE. SIMCA IMPORTEE DE PARIS PAR CHRYSLER

MONTREAL
MODERN MOTOR SALES LTD.
1400 ouest, rue Dorchester
UN. 6-7881

BABIN AUTOMOBILE LTEE
10660, rue Lajeunesse
DU. 9-8271

CLERMONT MOTORS LTD.
5363, rue St-Denis — CR. 9-6301

BOULEVARD DODGE-CHRYSLER LTD.
330 ouest, boul. Crémazie
DU. 9-7871

LEPAGE DODGE-CHRYSLER
5300 est, rue Sherbrooke
LA. 6-1651

TRANS-ISLAND MOTORS
5400, boul. Décarie — HU. 8-9171

LACHINE
PICARD AUTOMOBILE INC.
2090, rue St-Joseph — ME. 7-2345

LONGUEUIL
LONGUEUIL AUTOMOBILE LTEE
268 ouest, rue St-Charles
OR. 4-1571

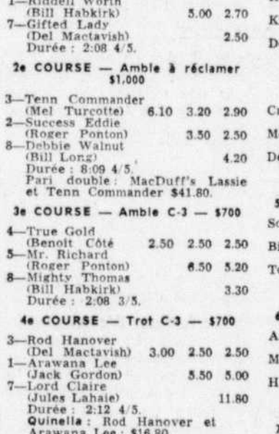
STE-ROSE
LANDRY AUTOMOBILE LTEE
105, boul. Curé-Labelle
NA. 5-2448

VERDUN
PAGE & SON LTD.
3350, rue Wellington

VILLE LaSALLE
BRONX PARK GARAGE
7635, boul. LaSalle — DO. 6-7818

ROSEMONT
GARAGE ROSEMONT LTEE
2700, rue Masson — LA. 4-3759

PNEUS Firestone



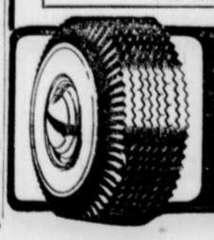
9.95 670 x 15

GARANTIE CONTRE LES HASARDS DE LA ROUTE

ET VOTRE VIEUX PNEU

GRANDEURS	PAROIS NOIRES		PAROIS BLANCHES	
	avec tube	sans tube	avec tube	sans tube
670 x 15	$ 9.95	$12.45	$12.95	$14.95
710 x 15	$11.45	$18.95	$13.95	$22.95
760 x 15	$12.45	$20.45	$14.95	$25.45
750 x 14		$13.45		$15.95
800 x 14		$19.95		$23.95
850 x 14		$21.45		$26.45

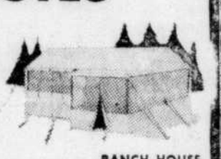
Plus votre vieux pneu rechapable



Modern TIRE SALES LTD.
900 JEAN TALON ST. EAST
CR. 4-2574

VENEZ RENCONTRER NOS SPECIALISTES EN CAMPING


MASTER SCOUT


RANCH HOUSE


TENTE HOLIDAY


TENTE WENDERER

qui se feront un plaisir de vous aider dans le choix de l'équipement approprié à vos besoins.

TENTE TOURISTE 9' x 9'

REG. $42.50 GRAND SPECIAL $29.50



POUR LES PECHEURS VERS VIVANTS EN VENTE

PROFITEZ-EN

NOTRE ASSORTIMENT DE PECHE ET DE CAMPING EST COMPLET, NE SOYEZ PAS DESAPPOINTE!

VENEZ TOT POUR AINSI EVITER L'ENCOMBREMENT DE LA DERNIERE HEURE!

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT JAMAIS VU EN VILLE!



LITS DE CAMP
Canevas très résistant, à l'épreuve des intempéries.
SPECIAL BEAUSEJOUR $7.95 et plus

SI C'EST POUR LE CAMPING! NOUS L'AVONS!!!

ACCESSOIRES Coleman



PRIX SPECIAL $14.95



ENSEMBLES "MESS-TIN"
En aluminium, 4 morceaux, avec sac, pratiques pour chasseurs, pêcheurs, campeurs, genre américain. SEULEMENT $1.95
AUTRES MODELES DE L'ARMEE 19¢



CANOTS RADEAUX PNEUMATIQUES NEUFS
Idéals pour le portage, pêcheurs ou chasseurs.
PRIX SPECIAL BEAUSEJOUR



HAVRESACS
Grand assortiment, dimensions variées, modèles avec ou sans armature de métal.
$1.50 $14.50



COUSSINS DE SAUVETAGE POUR YACHT
Approuvés par le ministère du Transport. Rég. $7.95 $4.95
Très SPECIAL
Aussi choix complet de vestes de sauvetage pour ENFANTS et ADULTES.
PRIX SPECIAUX





ARTICLES INDISPENSABLES POUR LE SCOUT ET LE CAMP

Bottines de marche	$6.95	Hachettes	$1.95 et plus
Shorts kaki	95¢ et plus	Pack Sacks	$1.50 et plus
Ensemble de gamelles	$1.95	Toile de fond (ground sheet)	$1.95
Couteau, fourchette et cuillères	95¢ l'ens.	Ensemble imperméable	$9.95
Boussoles	50¢ et plus	Sifflets	59¢ et plus
Couteaux (idéal pour le scout)	$1.95 et plus		

SACS DE COUCHAGE — MOCASSINS — LUMIERES DE POCHE
PRIX SPECIAUX!





Lits en métal
2 étages superposés Spécial $17.50
Matelas neufs $6.50 et $7.75
Oreillers en plume la paire $2.95
Couvertures tout laine A partir de $2.95

COMMANDES POSTALES REMPLIES AVEC SOIN

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR — SAMEDI 6 HRS

TERMES FACILES si désiré

Emettons permis de chasse et pêche

J. E. Beausejour
SURPLUS DE GUERRE
VETEMENTS DE TRAVAIL

EQUIPEMENTS DE CHASSE • PECHE ET CAMPING

4559 à 4565 PAPINEAU près MT-ROYAL



Création d'un comité d'étude sur le sport

La commission athlétique de Montréal a créé une commission d'étude sur le sport dans la métropole. Voilà la nouvelle annoncée hier midi à un déjeuner sous la présidence du promaire, M. Adrien Angers et qui réunissait la plupart des membres du nouvel organisme devant porter le nom de Conseil des Sports de Montréal.

Le président Prosper Boulanger de la commission athlétique a annoncé que M. Jean LaRoche, D.C., sera le président du nouvel organisme qui devra soumettre vers la fin de l'année un mémoire à la commission athlétique qui elle-même préparera ensuite un rapport au comité exécutif de la ville de Montréal pour être ajouté au bill de Montréal au début de 1962.

Le président LaRoche a signalé les trois buts visés par la création de cette commission d'étude :

1) faire un inventaire complet de tout notre actif sportif, afin de bien établir ce que représente pour Montréal l'activité de ses citoyens dans ce domaine.

2) rechercher les moyens de promouvoir davantage le développement de l'athlétisme et des sports, en particulier chez les jeunes, et tenter, de ce fait, de combattre le plus possible la criminalité juvénile.

3) présenter à la Commission Athlétique de Montréal des recommandations bien précises sur la façon dont l'activité sportive, en général, peut être aidée d'une façon tangible.

Les cadres de la commission d'étude ne sont pas encore complets, il va sans dire. Mais à date une vingtaine de personnes ont accepté de faire partie de ce comité d'étude. Voici leurs noms :

Télévision et hockey : René Lecavalier; radio : Jean-Maurice Bailly et Roger Turcotte; baseball : Rhéaume Brisebois; Golf : Léandre Pouliot et Damien Gauthier; tennis : Lucien Laverdure; soccer : Jean Aucoin; courses : Raymond Lemay; loisirs : Gérald Addison; ballon-panier : Yvan Coutu; ski : Lucien Lachapelle; boxe : Louis Chantigny; journaux : Marcel Desjardins et Harold Atkins; arbitres : Dan Murray; football : Roger Meloche; quilles : Yvon Blais; judo : Marc Scala; athlétisme : Nick Kebedgy.



Photo André Hébert, LA PRESSE

HONNEUR POUR SAM ETCHEVERRY — L'ancien quart arrière des Alouettes de Montréal a reçu mardi soir le trophée accordé annuellement à l'athlète local qui a le plus fait pour combattre la délinquance juvénile. Cette remise du trophée lui a été faite au cours du dîner organisé par la section Lionel Kirsch, des Chevaliers de Pythias. De gauche à droite : LOU RICHMAN, co-président du dîner; ETCHEVERRY, JOE KRAMER, co-président du dîner, et DOUG HARVEY, qui avait remporté le trophée l'an dernier.

entre nous

SUITE DE LA PAGE 56

fisc américain concernant sa réclamation d'une somme d'environ $1,000,000 en arrérages d'impôt qu'il réclame à Johansson à la suite de ses trois matches de championnat contre Floyd Patterson. Le cas doit être réglé d'une façon ou d'une autre le 13 juin à Miami. Si Johansson n'obtient pas satisfaction, il est presque certain que le match aura lieu à Montréal.

Le Conseil des Sports et les problèmes qu'il aura à étudier

Ce n'est pas une mince opposition que rencontrent nos clubs de soccer. Mardi soir, c'était le Concordia qui baissait pavillon par 1 à 0 devant Everton et hier soir le Cantalia perdait à son tour aux mains du Toronto City, le dernier né du monde du soccer à Toronto. Cette nouvelle équipe formée lors de la création de la nouvelle Ligue de l'Est compte dans ses rangs plusieurs étoiles d'Angleterre dont le fameux Stanley Matthews. Ce vétéran de 46 ans a été l'une des vedettes de la rencontre, comptant un but et aidant à en faire enregistrer un autre.

Le président Sarto Desnoyers, du Cantalia nous déclarait au début de la soirée avant d'avoir appris le résultat de la joute qu'il faut comprendre que le Cantalia compte plusieurs nouveaux joueurs et que la machine prendra quelque temps avant de filer à toute allure. "Je suis impatient de voir le Cantalia contre l'Italia de Toronto, dimanche prochain", disait-il. L'Italia est, disent les experts, le club à battre dans la course au championnat du nouveau circuit professionnel.

CHASSE

SUITE DE LA PAGE 57

dispensable dans le comté de Soulanges, non seulement pour attirer les touristes, mais pour récréer les gens du Québec. Toutes les fins de semaine, des centaines et des centaines de gens des comtés de Soulanges et Vaudreuil se dirigent vers les endroits de villégiature et les plages de l'Ontario. Les gens partent de notre province pour camper et se récréer en Ontario, parce que la province voisine offre des sites pour le pique-nique et des plages le long des grandes routes", a dit en terminant M. Delage.

SAN FRANCISCO

SUITE DE LA PAGE 56

la septième. Il s'agissait de la 14e victoire de Mizell en 15 joutes contre les Cubs. Dick Ellsworth a encaissé l'échec.

Succès des Yankees

En comptant un point à la neuvième manche grâce à un triple de Bill Skowron et un simple de Tony Kubek, les Yankees de New-York sont parvenus à vaincre les Red Sox de Boston au compte de 3 à 2. Le coup de Skowron était son second coup sûr de l'après-midi et il parvenait ainsi à mettre fin à une longue série d'insuccès au marbre.

La victoire est allée à Ralph Terry qui a lancé toute la joute pour les Yankees. Terry n'a alloué que trois coups sûrs aux Red Sox dont un circuit de Gary Geiger qui avait permis aux Red Sox d'égaliser le compte 2 à 2 au début de la huitième. Il s'agissait de son deuxième triomphe consécutif.

Chet Nichols, venu en relève au débutant Gene Conley a essuyé le revers pour les Red Sox, même si c'est Tracy Stallard qui a alloué le coup décisif de Tony Kubek.

Pour les Yankees, Roger Maris a frappé son huitième circuit de la saison. Quant à Mickey Mantle, il n'a pas joué, mais il est venu frapper à la neuvième, et il a été retiré sur trois prises avec les buts remplis.

C'est grâce à des circuits de fin de joute, que les Orioles de Baltimore ont réussi à vaincre les White Sox de Chicago à deux reprises, 2 à 1 et 5 à 3.

Dans la première joute, c'est Gus Triandos qui a fait pencher la balance du côté des Orioles en frappant son cinquième circuit de la saison à la septième manche.

Puis dans la seconde, c'est Ron Hanson qui a assuré la victoire au Baltimore en frappant un circuit de trois points à la huitième manche. C'était son quatrième coup de quatre buts cette saison.

Dick Brown a lancé toute la première joute pour les Orioles pour s'assurer sa 4e victoire contre une seule défaite, pendant que Bob Shaw subissait son 3e revers. Dans la seconde, Wes Stock fut le gagnant et Frank Baumann, qui n'a effectué qu'un lancer, le perdant.

Les Tigers de Détroit ont remporté leur quatrième victoire consécutive, battant les Twins de Minnesota par 5 à 4.

Al Kaline et Rocky Colavito ont cogné des circuits pour les vainqueurs. C'était le 2e de Kaline et le 11e de Colavito.

Don Mossi a été crédité de sa cinquième victoire sans défaite.

Lenny Green a frappé en lieu sûr dans sa 21e joute d'affilée.

TENNIS

SUITE DE LA PAGE 56

équipes cette saison. M. Boulay invite tous les clubs intéressés à communiquer avec MM. R. Gaudet et L. Rainville.

Bédard, Rochon, Fontana, Godin en semi-finale

Robert Bédard de Lennoxville et Henri Rochon de Montréal ont gagné chacun deux matches hier pour atteindre les semi-finales du tournoi invitation d'Oakville.

Bédard a défait Ralph Tailby de Kitchener-Waterloo 6-0, 6-0 et Harry Butch Freedhoff de Toronto 6-2, 6-0.

Rochon a éliminé le jeune Bob Jacob de Toronto 6-3, 7-5 puis il a disposé de Frank Mott-Trille, ancien membre de l'équipe de la coupe Davis des Antilles Anglaises maintenant établi à Toronto, par 6-4, 6-2.

Mme Ann Bédard a causé une surprise chez les dames en éliminant Mme Leslie Sparling de Toronto 6-4, 2-6, 6-3.

Les deux autres semi-finalistes dans le simple messieurs, Roland Godin de Montréal et Don Fontana de Toronto, doivent s'affronter aujourd'hui.

L'équipe Pietrangeli-Sirola est éliminée

La huitième journée des championnats internationaux de France sur terre battue a été favorisée par un soleil resplendissant. Les quarts de finale des doubles masculins, féminins et mixtes étaient inscrits au programme.

Une surprise a été enregistrée chez les messieurs alors que la formidable équipe de double italienne de la coupe Davis, Nicola Pietrangeli-Orlando Sirola, a été éliminée 4-6, 6-0, 6-1, 6-3 par la formation australienne Bob Mark et Robert Howe. Sirola, jouant sans conviction et accumulant les erreurs, a été à l'origine de cette défaite. Pietrangeli a bien joué mais que voulez-vous qu'il fit contre trois ?

Le match qui opposait les Britanniques Alan Mills et Robert Wilson au Rhodésien Adrian Bey et au Sud-Africain Robin Sanders a été disputé avec une rare âpreté et a été de loin le plus spectaculaire de la journée. Bey et Sanders l'ont finalement emporté 3-6, 6-2, 8-6, 3-6, 6-4.

Contre les Australiens Rod Laver et Roy Emerson, l'équipe mexicano-espagnole Mario Llamas-Manuel Santana a pris un excellent départ en enlevant le premier set 6-4. Par la suite, Llamas est devenu moins brillant, a commis plusieurs fautes et, malgré tout le talent du jeune Espagnol Manuel Santana, l'équipe n'a pu tenir devant la fougue de ses deux adversaires. Laver et Emerson ont pris l'initiative dès le début du second set pour la conserver jusqu'à la fin. Le compte final a été de 4-6, 6-4, 6-4 et 6-3.

Dans l'autre quart-de-finale, Robert Hewitt et F. Stolle, d'Australie ont défait I. Pimentel, du Venezuela et P. Rodriguez, du Chili, 6-4, 6-4 et 6-4.

Chez les dames, le premier quart-de-finale a été une simple formalité pour l'équipe américano-brésilienne Darlene Hard-Maria Bueno. Elles ont écrasé les Sud-Africaines Margaret Hunt et Lynn Hutchings 6-1, 6-1.

On n'a enregistré aucune surprise dans les trois autres quarts-de-finale du double dames. Les victoires des favorites ont été décisives.

Sandra Reynolds et Renée Schuurman, d'Afrique du Sud, battent Deidre Catt et Ann Haydon, de Grande-Bretagne, 7-5, 6-4.

Jan Lehane et Lesley Turner, d'Australie, battent Edda Buding, d'Allemagne, et Christine Truman, d'Angleterre, 6-4, 6-2.

Mimi Arnold, des Etats-Unis, et E. Starkie, d'Angleterre, battent Mme R. E. Darmon, de France, et Yola Ramirez, du Mexique, 6-2, 6-1.

Les rencontres du double mixte donnent les résultats suivants :

Maria Bueno et Robert Howe battent Mme Darmon et Marty Mulligan, 6-2, 6-1 en huitième de finale.

M. Smith et Roy Emerson battent Renée Schuurman et A. Gaertner ; Jan Lehane et Robert Hewitt battent Deidre Catt et M. Sangster 7-5, 5-7, 6-3 en quart de finale.

Aujourd'hui

Les matches en semi-finale des simples masculins et féminins sont prévus pour aujourd'hui.

Chez les hommes, elles opposent Rod Laver, d'Australie, à Manuel Santana, d'Espagne, et Nicola Pietrangeli, d'Italie, à Jan Erik Lundquist, de Suède ; chez les dames, Suzy Kormoczy, de Hongrie, à Ann Haydon, de Grande-Bretagne, et Yola Ramirez, du Mexique, à Edda Buding, d'Allemagne.

WAPLES

SUITE DE LA PAGE 58

adjoints Claude Brisette et R. O. Guy ont imposé une suspension de cinq jours au conducteur Keith Waples, champion du dernier meeting.

Les juges n'ont pas été satisfaits de la tenue de Waples aux rênes du cheval Agate, mardi soir. Agate, favori à 1.20 au mutuel s'est classé troisième en 2:10.1. Le cheval de six ans en était à son premier départ cette saison, mais il avait gagné l'an dernier en 2:08.1.

Léo Pelletier a aussi été suspendu pour trois jours, pour une offense mineure. Il a été remplacé par son frère Albert, au programme d'hier.

Albert Hanna, qui a été réinstallé l'an dernier, après avoir écopé d'une suspension d'un an, a repris le sulky au Richelieu. Il a conduit deux chevaux hier, The Tippler et Nola G. tous deux hors de l'argent.

Echec de Roy McGregor

L'ambleur Roy McGregor, en quête de sa troisième victoire en trois courses cette saison, n'a pu faire mieux que de terminer en troisième place, dans l'épreuve principale, enlevée en 2:05.2 par Ezra Deen.

Roy McGregor a pris la tête, mais il a dû fournir un quart en 29.1 avant de réussir l'exploit. Il a atteint le demi-mille en 1:02.1 et le poteau du troisième quart en 1.34.2. Il a manqué de réserves dans la ligne droite. Il a été devancé par Ezra Deen, le gagnant et par Widow's Dream.

Echos des paddocks... les funérailles du regretté Clifford Bradley, surveillant des courses, auront lieu demain après-midi, à Manitoulin, dans le nord de l'Ontario ... plusieurs officiels et dirigeants de courses de Montréal ont rendu un dernier hommage au défunt, hier, à Toronto ... R. O. Guy agira comme remplaçant intérimaire de M. Bradley à Montréal ... Henri Bertrand jouera le même rôle à Québec et Gordon Findley à Toronto ... Cole Tar, un poulain des écuries Double C a gagné la course-école pour poulains de deux ans, hier soir ... Cole Tar (Tar Heel et Meadow Bea) a couru le mille en 2:08.2 ... Meadow Domin, déjà vainqueur en 2:09.1 et 2:09.2 à ses deux dernières courses, a fini deuxième ... la durée a été coupée comme suit : 33.1 — 1:05.4 — 1:37.1 — 2:08.2 ...

LE TORONTO

SUITE DE LA PAGE 56

ronto City de passer en première place, sur un pied d'égalité avec le Toronto Italia et le Hamilton Steelers. Seul le Cantalia n'a pas encore remporté de victoire cette saison.

Au début de la rencontre, les deux équipes ont joué prudemment et l'accent portait surtout sur la défensive.

Au début de la deuxième demie, le compte était toujours 0-0, mais la célèbre combinaison Matthews-Mundie s'est mise à l'oeuvre et le Toronto City a pris les devants après seulement trois minutes de jeu sur un but de Mudie habilement préparé par Matthews. Laissé sans surveillance devant le filet, il reçu le ballon et a laissé partir un lancer bas qui a déjoué le gardien Herbert Pohl.

Mais le Cantalia réussissait à égaliser le pointage quelques sept minutes plus tard sur un but de Ferreira.

Puis dans la 18e minute de jeu, Matthews comptait sur un lancer libre pour redonner au Toronto City une avance qu'il ne devait plus perdre.

Dans la 29e minute, Danny Blackflower réussit une passe parfaite à Mudie et ce dernier ne rata pas sa chance et portait le compte 3 à 1.

Quelques minutes, plus tard, Mudie marquait son troisième but de la soirée après une course sensationnelle de 45 verges sur l'aile droite. Il vint cependant en collision avec Pohl et il dût quitter le terrain.

Le Toronto City a complété le pointage moins de trois minutes avant la fin sur un triple passage Harvey à Blanchflower à Morgan qui marqua avec facilité.

SERVICE, SATISFACTION CHEZ VIALA

APPAREILS DE TOUT GENRE
PROJECTEURS A DIAPOSITIVES ET CINE
EQUIPEMENT — ACCESSOIRES — FOURNITURES
POUR AMATEURS — PROFESSIONNELS



15% A 20% D'ESCOMPTE
SUR TOUTES MARQUES

PLAN BUDGETAIRE SI DESIRE

LOCATION DE CAMERAS, PROJECTEURS, FILMS
REPARATIONS SOIGNEES dans notre PROPRE ATELIER

• Si c'est pour la photographie .. vous le trouverez chez

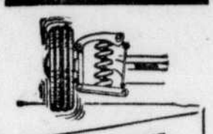
L. R. VIALA INC.

LA. 6-2535

Ouvert de 8 a.m. à 5.30 p.m. tous les jours, y compris le samedi

1280 EST, RUE DE MONTIGNY

FINI



LE DANDINEMENT



L'USURE EXCESSIVE DES PNEUS



LA DIRECTION DURE



LES DEVIATIONS

8.99
La plupart des autos
Supplément pour les pièces
Prix ord. 16.50

SERVICE d'alignement des roues DE SURETE

- Rectification du carrossage, de l'inclinaison vers l'arrière, élimination du pincement.
- Vérification des amortisseurs de chocs, des freins, de la direction.
- Equilibrage des roues avant. *Travail garanti avec l'équipement Bear Telaliner*

DOMINION TIRE STORES
DOMINION ROYAL TIRES

1161 ouest, rue BERNARD
angle DE L'EPEE
CR. 4-7555
Division de la Compagnie Dominion Rubber Ltée

Ouvert samedi toute la journée

Le MARACA RUM est là

Distillation Fina
MARACA
RUM
CARIBBEAN QUALITY

Maraca Rum is produced ... nature's riches ... plantation ... West Indies formula
BLACK LABEL RUM
BLENDED AND BOTTLED FOR
BARKAR WINE & SPIRIT MERCHANTS
TORONTO, CANADA

Le filet exotique des Caraïbes dénote un rhum de grande classe

LOUEZ UNE AUTO
pour la FIN DE SEMAINE

chez TILDEN

de ven. 5h. p.m. au lun. 9h. a.m.

$20.00

essence, huile, assurance comprises
léger supplément par mille

UN. 6-6651
1200, RUE STANLEY

TILDEN - une entreprise canadienne d'envergure internationale

Vous regardez un complet fait de Terylene et de laine qui ne pèse que 42 onces*

La solution pratique à votre problème vestimentaire d'été

Le Terylene* cette étonnante nouvelle fibre textile qui vous assure fraîcheur et élégance quelle que soit la température — elle conserve à votre complet son pli original, sans pocher ni bouffer, et le rend plus facile à entretenir. Les maîtres-tailleurs Bond ont façonné ce tissu Terylene* et laine en un chic complet (se vendant ailleurs à $59.50 et plus) et vous l'offrent au bas prix étonnant de $47.50 ou mieux encore, 2 pour $90. (une économie possible de $29.) ... et naturellement, la fameuse Garantie Bond "SATISFACTION TOTALE ou REMBOURSEMENT TOTAL".

Commandez le vôtre maintenant et assurez-vous d'un confort parfait



faits sur mesures

Pantalon supplémentaire assorti ou de nuance différente à $15.

VESTON et PANTALON

Terylene 55%
Laine 45%

$47.50

ou mieux encore
2 complets pour $90.

TERYLENE

Marque déposée de la fibre de polyester
Le 'Terylene' est fabriqué au Canada par la C-I-L

La coupe

BOND *est imbattable*

Termes Budgetaires
26 semaines
pour payer!

OUVERT JUSQU'A 9 P.M. LE VENDREDI

OUEST :
3001 ouest, rue Ste-Catherine
angle Atwater
5808 ouest, rue Sherbrooke
angle Melrose
7105, chemin Côte-St-Luc
(Centre d'Achats)

CENTRE :
500-520 ouest, rue Ste-Catherine
Au Carré Phillips

NORD :
1279 est, rue Mont-Royal
angle Chambord
6685, rue St-Hubert
près St-Zotique

ST-HENRI :
3604 ouest, rue Notre-Dame
angle Rose-de-Lima

ROSEMONT :
2746, rue Masson
angle 4e avenue

EST :
Centre d'Achats St-Georges
12960 est, rue Notre-Dame

ST-LAURENT :
993, boul. Décarie

LACHINE :
1290, rue Notre-Dame
angle 13e Avenue

SUD :
350 ouest, rue Craig
angle Bleury

La prochaine réunion des gouverneurs de la Bourse locale aura lieu à Québec

par EUGENE LAFOND
Rédacteur financier

Les gouverneurs de la Bourse de Montréal tiendront leur prochaine réunion le 14 juin, mais **à Québec** cette fois. Ce sera la première fois dans l'histoire de cette institution que son conseil se réunit en dehors de la métropole.

Cette heureuse initiative de la Bourse locale est une nouvelle preuve de dynamisme et l'objectif qu'elle s'est fixé d'étendre ainsi son champ d'action, de rayonner dans toute la mesure possible, lui permettra de remplir un rôle plus efficace dans l'économie canadienne. C'est une date historique pour notre Bourse et nos milieux financiers ont tout lieu de s'en réjouir.

Ce sera également un événement exceptionnel pour la vieille capitale. Durant leur séjour à Québec, les gouverneurs de la Bourse de Montréal profiteront de l'occasion pour établir des relations plus étroites avec les milieux financiers, particulièrement les maisons de change.

Ce contact personnel avec les financiers, les industriels et les représentants de la radio, de la télévision et des journaux devrait produire d'heureux résultats. Cette importante décision de la Bourse locale est un fait à signaler, mais ses auteurs méritent en outre d'être félicités. Ce déplacement marque une étape et il est à souhaiter qu'il soit le plus fructueux possible à tous points de vue.

Un autre aspect du programme d'expansion de la Bourse, celui de la campagne d'inscription, continue à progresser. On signale, en effet, l'inscription prochaine d'un nouveau titre. A l'ouverture des affaires, le vendredi 26 mai, les actions de la compagnie Denault Limitée se traiteront à la section officielle de la Bourse Canadienne. Le président de cette entreprise, M. Antoine Purnel, de Sherbrooke, assistera, en compagnie des représentants officiels de la Bourse, à l'inscription de la première transaction sur le téléscripteur.

Du Pont-General Motors

La décision de la Cour suprême des Etats-Unis enjoignant la société du Pont de Nemours de se départir de ses 63 millions d'actions de la General Motors a été sans contredit l'événement du jour lundi à Wall Street. Sous l'influence de rumeurs au sujet d'une décision favorable, les actions de du Pont avaient grimpé de 9½ points à un nouveau sommet, mais une fois que le jugement fut rendu, le titre glissa de 17½ points en quelques minutes pour terminer ensuite cette séance avec une perte nette de 5½ points. Quant aux actions GM, elles essuyèrent une perte de 2⅜ points après avoir monté de ¾ de point. A la séance de mardi, les deux titres se sont quelque peu raffermis. Du Pont a récupéré 1½ point à l'ouverture, puis 3½ points au cours de la séance.

La perspective d'une cession aussi importante, même si elle peut être étalée sur une période de dix ans, ne pouvait manquer d'influencer la cote de ces actions, dont la valeur en Bourse dépasse trois milliards de dollars. C'est la deuxième fois en trois mois qu'une décision judiciaire résultant de l'application de la loi américaine contre les monopoles a une importante répercussion sur le marché. La première décision du genre avait porté sur des compagnies de construction électrique.

Certains législateurs républicains ont recommandé que soient exemptées de l'impôt les personnes qui pourraient recevoir des dividendes sous forme d'actions par suite du règlement final de cette affaire. On a déjà proposé, en effet, qu'au cours des dix prochaines années, 20 millions d'actions de la General Motors détenues par du Pont soient vendues sur le marché et 43 millions d'actions distribuées aux actionnaires de du Pont. Les avocats des compagnies avaient soutenu, d'autre part, que cette solution aurait pour effet de déprimer le cours des actions GM en saturant le marché d'un trop grand nombre d'actions et qu'elle soumettrait les actionnaires de du Pont à un impôt élevé sur les actions qu'ils recevraient sans les avoir sollicitées.

Marge de bénéfice de 4.4% pour les manufacturiers canadiens en 1960

Le plus faible pourcentage qui ait été enregistré depuis 13 ans

TORONTO. (PC) — L'Association des manufacturiers canadiens souligne, dans son rapport annuel, que les manufacturiers du pays ont touché un bénéfice moyen de 4.4 cents sur chaque dollar encaissé sur la vente de leurs produits au cours de 1960.

Il s'agit du plus faible pourcentage depuis le début de ces enquêtes annuelles il y a 13 ans. Il est inférieur de sept-dixièmes de cent au pourcentage de 1959 et de 1.1 cent moins élevé que la moyenne enregistrée entre 1948 et 1960.

Le relevé est fait auprès de 1,006 entreprises dont le chiffre de vente atteint $9,746,107,000, le nombre d'employés 469,390 et celui des sociétaires 543,109.

Les sommes perçues sont ensuite réparties comme suit :

Matériaux, 44.5 pour cent; salaires et traitements, 21.5 pour cent; bénéfices aux employés 1.7 pour cent; taxes d'accise et de vente 4.7 pour cent; impôt sur le revenu 3.9 pour cent; dépréciation 4.1 pour cent; autres dépenses 15.2 pour cent; dividendes aux sociétaires 2.5 pour cent; fonds d'amortissement 1.9 pour cent.

Les résultats de l'enquête ont été annoncés par le directeur du Comité des relations extérieures de l'Association, M. J. Stuart Richardson.

M. Richardson a précisé qu'au nombre des 1,006 entreprises consultées, 201 ont encaissé des pertes au cours de l'an dernier ; selon lui, cette proportion réflète justement les difficultés qu'éprouvent actuellement nombre de manufacturiers canadiens.

Lors du premier relevé, en 1948, la proportion était de 6.2 ; elle atteignait un sommet de 6.1 en 1950 ; la moyenne, au cours des 13 années d'enquête, est de 5.5 pour cent.

L'Association explique que ces enquêtes ont été entreprises afin de démontrer, malgré l'opinion de la plupart des gens, que les manufacturiers ont infiniment plus de difficulté à joindre les deux bouts qu'on serait porté à le croire.

ÉCONOMIE — FINANCE

L'activité boursière

Marché peu actif et pas de changements notables

Sur la place locale, les cours étaient irréguliers et les virements peu nombreux. Parmi les secteurs favorisés l'on retrouve les services publics, les pétroles de l'ouest, les distilleries. En général, les aciers, les pipelines, l'alimentation et les banques étaient un peu plus faibles. La Banque de Montréal notamment a fléchi de 1 et la Banque Royale de ½. Dominion Stores a perdu 1½. Les métaux non-ferreux, la construction et les valeurs diverses étaient mixtes. Abitibi a gagné ¼ tandis que Fraser a perdu ½ et Great Lakes ¼, Aluminium a glissé de ¾ et Asbestos Corp. a pris ¾. Hudson Bay Mining a perdu ½. Brazilian Traction a pris ⅜, Calgary Power ½ Shawinigan ¼. Dominion Foundries et Steel Co. of Canada ont perdu ¼ chacune. Dominion Tar a pris ¼ et Page Hersey a perdu ⅛. CPR a perdu ¼ et Massey ⅛.

Du Pont et American Telephone étaient en tête de liste des valeurs transigées à **NEW YORK.** Dans l'ensemble, le marché était irrégulièrement à la baisse. Les virements étaient à peine plus nombreux que ceux d'hier. American Tel. et Du-Pont ont perdu 4 chacune. Youngstown Steel a perdu à peu près 1⅛. Les cuprifères étaient mixtes, ainsi que les rails Alcoa a perdu plus de 1 et Merck and Carter a gagné plus de 1 au compartiment des pharmaceutiques. IBM a perdu plus de 2.

La tendance sur la Bourse de **TORONTO** était légèrement à la baisse et les virements étaient moins nombreux. Oshawa Wholesale A et Algoma Steel ont baissé de ½ chacune. Aluminium a perdu ⅜. Dominion Bridge ¼. Par contre, Moore Corp. a pris 1, Industrial Acceptance et Dominion Stores ¾ et Gatineau Power et Atlas Steel ⅜ chacune. Les mines et les pétroles de l'ouest étaient peu actives.

A **PARIS,** la séance était surtout caractérisée par la contraction des échanges. Les affaires étaient en effet concentrées sur l'établissement des premiers cours, après quoi les fluctuations étaient rares et étroites. Quant à la tendance, elle était faite d'irrégularité et de réserve. Les américaines se sont effritées. Les mines d'or étaient bien disposées. Le marché de l'or était toujours des plus calmes avec des modifications insignifiantes.

A **LONDRES,** le ton du marché était irrégulier. Les valeurs de tout-repos ont de nouveau fléchi. Les titres-dollars étaient plus faibles. Certaines valeurs industrielles accusaient des hausses appréciables. Les mines d'or sud-africaines étaient plus soutenues. Les pétroles étaient irrégulières.

National Steel Car

Diminution très sensible du bénéfice net en 1960

Pour la troisième année consécutive, les achats de wagons de chemin de fer ont baissé en 1960 et les ventes de la National Steel Car Corporation Limited ont fléchi de 43% depuis l'année précédente.

A la fin de l'exercice, le revenu net de la compagnie était de $24,560. Au 31 mars 1961, ses disponibilités s'élevaient à $8,213,547 contre $9,727,545 un an plus tôt. Par contre, ses exigibilités étaient de $389,172, contre $1,727,248 à la fin de l'exercice 1959.

Quant à l'avenir, la direction fait remarquer que les commandes n'ont fait que baisser depuis quelques années dans l'industrie du rail. A cause de ceci, la compagnie cherche activement à étendre son champ d'action. Son programme de diversification lui a permis, en 1960, de terminer l'année sans perte. Les résultats de ce côté seront lents à venir mais la société croit qu'ils s'avèreront très rentables à l'avenir.

En Bourse locale

Métal argent

	Ach.	Ven.
Mai	.9100	.9375
Juillet	.9175	.9300
Septembre	.9125	.9450
Novembre	.9100	.9450
Janvier	.9200	.9550
Mars	.9300	.9700
Ventes :	aucune	

Fruits et légumes

POMMES : McIntosh, belles, 3.50-4.00, "C" 2.25-2.50, Cortland 3.50-3.75 le minot (approvisionnements environ 450 minots).

ASPERGES : 25¢ la lb.

LAITUE : de couches, en feuilles, 1.75-2.00/2 doz. Boston 3.00 le cageot.

NAVETS : No 1, 2.00-2.25, no 2, 1.25-1.50/50 lb.

OIGNONS : Spring 45-50¢ la doz de pqts. ÉCHALOTES 3.50/100 pqts.

PANAIS : 1.50 le minot.

PATATES : No 1, 1.40-1.50, no 2, 1.15-1.25/75 lbs. 95-1.00/50 lbs.

POIREAUX : Gros 1.00, petits 50¢ la doz.

PERSIL : 60¢ la doz de pqts.

RADIS : 55-65¢ la doz de pqts.

RHUBARBE : 35-40¢ la doz de pqts.

TOMATES : De serres 5.50 les 13 lbs.

PLANTS DE FLEURS : de 75¢ à 1.25 le plant suivant la qualité.

FONDS MUTUELS

(Cours fournis par A.M. Kidder & Co. Inc.)

	Ach.	Ven.
xAffiliated F Inc C	8.48	9.17
xAmer. Business Sh	4.65	4.97
All Canadian Com.	8.44	9.17
All Canadian Div.	6.36	6.91
American Growth Fd	9.12	9.94
Beaubran Corp.	31.74	34.46
xBoston Fund Ltd.	19.52	21.33
xBullock Fund Ltd	14.50	15.89
Canad Investment F	9.86	10.82
Canafund Co. Ltd	41.78	43.87
Champ Mtl Fund Can	5.95	6.54
Comwealth Intl L F	LT.92	8.68
Comwealth Int C Lt	8.79	9.63
Corporate Investors	9.87	10.78
European Growth Fd	7.41	8.12
Diversified I Sh S B	4.40	4.80
Dividend Shares	3.41	3.74
Dominion Eqt Inv Lt	16.75	17.08
Dreyfus Fund Inc.	17.74	19.28
Federated Growth Fd	5.22	5.70
First Oil & Gas	4.53	4.95
Fonds Collectiv "A"	5.96	6.48
Fonds Collectiv "B"	5.35	5.69
Fonds Collectiv "C"	6.66	7.24
xGroup Sec. Auto Sh	—	—
xGroup Sec. Rail Sh	—	—
xGroup Sec. Steel Sh	—	—
Group Inc.	3.83	4.19
Groupe Siectif "A"	—	—
Grouped Income Ac	5.99	6.55
Growth Oil & G	8.12	8.53
xInc. Invest.	8.93	9.76
Invest. Growth F	6.91	7.51
Inv. Mutual of C.	12.37	13.67
Keystone of Can.	17.09	18.48
xKeystone Cust. B-3	15.68	17.11
x id B-4	9.41	10.27
x id K-1	9.35	10.20
x id K-2	18.65	20.35
xMass. Inv. Tr.	15.13	16.54
xMass. Inv. Gr St	17.93	19.60
Mutual Acc Fund	8.82	9.64
Mutual Inc. Fund	5.54	6.05
North A. F. of C L	10.21	11.16
Prêt et Rev. Mut	5.80	6.35
Radisson R. 1	4.72	5.19
Sav. Inv. M. of C	5.80	6.35
Sup. Am. Fund	7.66	7.94
Sup. Ex. (1955) Ltd	43.38	—
id (1956) Ltd	35.60	—
id (1957) Ltd	6.10	—
id (1958) Ltd	6.44	6.51
Sup. Growth Fund	1.90	1.92
Sup. Income F.	4.30	4.34
Television Electr.	8.97	9.79
Timed Invest. Fund	6.10	6.59
United Acc. Fund	17.68	19.32
xWellington Fund, I.	15.50	16.89
Securities Fund, L	1497	16.37

x—En monnaie américaine.

FONDS D'ETAT ETRANGERS

	Achat	Vente
Australie 3½% 1966	92⅝	93¼
Bolivie 7%	16	16
Chili 2½% 1993	45	45½
Colombie 3% 1970	75¼	75⅞
Grèce 6% 1968	26¼	27
Italie 3% 1977	76	78
Pérou 3% 1997	46	46½

L'ACTIONNAIRE



—Jouer à la Bourse, je trouve cela très simple : il s'agit seulement de décider quand acheter, vendre ou garder !

NOMINATION CHEZ ROLPH - CLARK - STONE - BENALLACK



Me Paul-A. Ouimet, C.R., M.C.L.

M. Frank M. Rolph, président de Rolph-Clark-Stone-Benallack, Limited, de Montréal, lithographes, imprimeurs et fabricants de cartons d'emballage, a le plaisir d'annoncer la nomination de Me Paul-A. Ouimet, C.R., M.C.L., au poste de directeur de la compagnie. Me Ouimet est procureur de l'Iron Ore Company of Canada et directeur de Mollinger Ungava Transport Ltd., ainsi que d'autres sociétés. •

POUR VOTRE INFORMATION...

Les statistiques du commerce extérieur de la Grande-Bretagne pour le mois d'avril font apparaître une nouvelle contraction considérable du déficit mensuel des échanges. Néanmoins, au marché des changes, le sterling donne de nouveaux signes de faiblesse. Sur le plan intérieur, le commerce au détail bat tous les records, mais l'indice de la production industrielle n'a accusé en mars aucune amélioration.

* * *

Les détenteurs d'actions "A" et "B" d'Imperial Investment Corporation Ltd., inscrits aux livres le 15 juin 1951, recevront des droits qui leur permettront d'acheter une nouvelle action convertible de second privilège $2 cumulatif, au prix de $38, par unité de dix actions qu'ils détiennent présentement. Les nouvelles actions seront convertibles, jusqu'au 30 juin 1966, en deux actions classe "A". Après cette date, les détenteurs devront payer $10 sur chaque action qu'ils désireront convertir et ce jusqu'à l'expiration du privilège le 30 juin 1971.

* * *

Les ventes nettes consolidées de Silknit Ltd. et de ses filiales canadiennes sont en hausse de 9% sur celles de l'an dernier pour les quatre premiers mois de 1961, a signalé M. H. B. Epstein, vice-président, à l'assemblée annuelle de la compagnie. Il en est résulté une hausse correspondante du bénéfice.

* * *

Le rapport annuel de El Sol Mining Ltd. révèle qu'au cours de 1960 la compagnie a continué à poursuivre ses efforts en vue d'intéresser un des importants producteurs d'acier à son gisement ferrifère situé dans la région du lac Papaonga, mais sans succès. Le président M. A. W. Johnston, présice que les conditions économiques défavorables et les approvisionnements excédentaires de minerai de fer de haute qualité sur le marché mondial n'étaient guère propices pour arriver à cette fin et qu'aucun progrès immédiat n'est prévu.

* * *

Les ventes de nouvelles émissions publiques (gouvernements et municipalités) et privées depuis le début de l'année s'élevaient au total de $3,765 millions au 15 mai, selon la compilation de la maison A. E. Ames & Co. En 1960, à pareille date, ils s'établissait à $3,737 millions et, en 1959, à $3,369 millions. Le financement à court terme a diminué de $2,540 millions en 1959 à $2,400 millions en 1960 et à $2,286 millions cette année.

* * *

La production de la mine Macassa est évaluée à $201,684 pour le mois d'avril, comparativement à $200,175 en mars. La mine a traité 13,390 tonnes de minerai d'une valeur moyenne de $15.06 à la tonne contre 13,675 tonnes valant $14.64 à la tonne le mois précédent. Pour les quatre premiers mois, la production a rapporté $821,297, au lieu de $835,397 pour la période correspondante l'an dernier.

* * *

Des rumeurs circulaient à Détroit au début de la semaine à l'effet que M. L.L. Colvert quitterait son poste de président de Chrysler Corporation, mais la compagnie a nié, immédiatement ces rumeurs. Cette démission devait être présentée à l'assemblée de mardi, mais il n'y avait aucune assemblée pour ce soir-là au programme.

* * *

Pour la première fois, une compagnie canadienne fabrique des stations d'épuisement d'égouts et des installations industrielles pour le traitement et l'aération des égouts complètement terminées en fabrique. La plus récente division de Products Tank Line of Canada Ltd., Smith & Loveless Company, a commencé récemment à Oakville, en Ontario, la production complète de stations d'égouts. Jusqu'à présent, l'équipement de Smith & Loveless était importé des Etats-Unis.

* * *

Les stocks de blé des quatre principaux pays producteurs (Etats-Unis, Argentine, Australie et Canada) atteignaient 2,407.3 millions de boisseaux au 1er avril, soit une augmentation de 5% par rapport à la même période antérieure, selon le Bureau fédéral de la statistique. De ce total, la part du Canada compte pour 673.4 millions de boisseaux contre 624 millions un an plus tôt. Au cours des huit premiers mois de la campagne agricole août-mars, les exportations de ces pays ont augmenté de 622.2 à 804.7 millions de boisseaux par rapport à l'an dernier.

NOMINATION A I.U.C.



F. A. DREVILLE

Monsieur A. Galerne, président de I.U.C. (compagnie internationale de travaux sous-marins), annonce la nomination de Monsieur F. A. Dréville au titre de Directeur Régional pour les provinces du Québec, des Maritimes et de la Vallée d'Ottawa.

Monsieur Dréville, Ingénieur Professionnel, a une expérience approfondie en travaux hydrauliques et en technologie maritime. Ses bureaux seront situés dans la maison mère à Montréal. •

La Bourse locale

Avis et communiqués

International Utilities Corporation a avisé la Bourse de Montréal que 275 actions ordinaires additionnelles ont été émises en vertu du plan d'option "B" en faveur de ses employés. A ce jour, il y a des options en cours et non exercées sur 53,600 actions ordinaires et elles expireront le 1er mars 1966, tandis que 900 expireront le 14 juin 1966. Le total des actions émises et en circulation présentement atteint 2,465,206.

* * *

La Bourse Canadienne a été notifiée par **McIntyre-Porcupine Mines Ltd** que 350 actions ordinaires viennent d'être émises en vertu du plan d'option en faveur de ses hauts fonctionnaires et employés-clé; ce qui porte le total des actions émises et en circulation actuellement à 6,647,045.

* * *

L'agent de transfert pour la **National Drug & Chemical Company of Canada Limited** a fait savoir à la Bourse de Montréal que 580 actions privilégiées, d'une valeur au pair de $5 chacune, ont été converties en actions ordinaires, sans valeur au pair d'où un solde de 373,909 actions de la première catégorie en cours ainsi qu'un total de 373,909 actions de la seconde catégorie.

* * *

La Compagnie de Transport Provinciale a annoncé à la Bourse de Montréal que 2,775 actions privilégiées, rachetables, 5% cumulatif, d'une valeur au paire de $50.00 chacune, viennent d'être achetées pour fins d'annulation, d'où un solde de 22,633 actions de cette catégorie présentement entre les mains du public.

* * *

Paramaque Mines Limited a fait savoir à la Bourse Canadienne que Davidson & Company, au nom d'un client, a payé pour 300,000 actions et 100,000 à 12 cts l'action, conet 100,000 à 12 cts l'actions, conformément à l'accord de souscription et d'option en date du 3 mai 1961. Il y a donc maintenant 3,326,705 actions d'émises et en circulation.

* * *

Saphire Petroleums Ltd a avisé la Bourse Canadienne par l'intermédiaire de son agent de transfert que 1,358,000 actions ordinaires, d'une valeur au paire de $1.00 chacune, et 267,000 actions d'une valeur au paire de $1.00 ont été émises à la suite de la conversion de $679,000 de debentures, 5% amortissables 1955 et de $160,000 de débentures convertibles, amortissables, 5% 1952 respectivement; ce qui porte donc le total des actions émises à la suite de l'exercice de ces privilèges de conversion à 4,871,200 et 319,000 respectivement. Il y a donc maintenant 12,320,959 actions émises en circulation.

* * *

Standard Brands Inc. a fait savoir à la Bourse de Montréal que 900 actions ordinaires additionnelles ont été émises à la suite de l'exercice d'optiion en vertu du plan d'option, adopté en 1951 en faveur de ses hauts fonctionnaires et employés-clé. Il y a 6,612,334 actions en cours.

DIVIDENDES

Canada Iron Foundries Ltd., 25 cents l'action ordinaire, 4 juillet, inscription 9 juin; $1.06¼ l'action privilégiée, 14 juillet, inscription 15 juin.

Crane Company, 50 cents l'action ordinaire, 20 juin, inscription 2 juin.

Brazilian Traction, Light and Power Co. Ltd., $1.50 l'action privilégiée 6%, 27 juin, inscription 12 juin.

Greyhound Lines of Canada Ltd., 22½ cents l'action, 30 juin, inscription 1er juin.

Lambton Loan and Investment Co., 35 cents l'action ordinaire, 3 juillet, inscription 15 juin ; 35 cents l'action ordinaire, 2 octobre, inscription 15 septembre.

Molybdenum Corp. of America, 1% par action, 30 juin, inscription 9 juin.

Fleetwood Corporation, 13¾ cents l'action, 15 juin, inscription 26 mai.

Viau Ltée, 20 cents l'action, 1er juillet, inscription 15 juin.

Reitman's Canada Ltd., 10 cents l'action ordinaire, plus un boni de 5 cents, et 10 cents l'action "A", plus un boni de 5 cents, 1er août, inscription 17 juillet.

Canadian Vickers Ltd., 20 cents l'action, 15 juillet, inscription 30 juin.

The James Roberts Co. Ltd., 25 cents l'action, 15 juin, inscription 31 mai.

Denrées agricoles

Les prix des oeufs (sauf ceux du détail) et des produits laitiers sont fournis par le Service des marchés, ministère fédéral de l'Agriculture.

RAPPORT HEBDOMADAIRE

La demande pour les oeufs a été faible. Les réceptions des oeufs de la catégorie A-petit ont augmenté, mais trouvèrent preneur à des prix plus bas ; les approvisionnements des autres catégories égalèrent la demande.

	Prod.	Gros	Détail
A extra gros	33½	43-46	50-55
A gros	32	42-45	49-53
A Moyens	33	41-43	47-50
A petits	28	36-38	42-45
Catégorie B	29	40-42	....
Catégorie C	18	29-31	....

Les expéditions de poulets de gril furent abondantes et se sont très bien vendus. La demande pour la poule, le poulet lourd et le dindon à griller fut faible.

MARCHE DES OEUFS

	Prod. (a)	Gros (b)	Détail (c)
A extra gros	39½	43-46	50-55
A-1 gros			50-55
A gros	38	42-45	49-53
A-1 moyens			48-52
A moyens	35	40-42	47-50
A-1 petits			44-47
A petits	30	35-37	42-45
Catégorie B	34	39-41	....
Catégorie C	23	28-30	....

a) Producteurs — Prix payés par les grossistes aux centrales de campagne, caisses de 30 doz.
b) Grossistes — Prix payés par les détaillants aux grossistes, cartons d'une douzaine, en vrac 3 cents de moins la douzaine.
c) Détaillants — Prix approximatifs aux consommateurs.

POULET A GRILLER
Vivant 15-17 cents la livre.

PRODUITS LAITIERS

BEURRE :

Québec No 1, frais livré à Montréal
Prix payé par les grossistes aux producteurs (solides) 62¾-63¾
Prix du demi-gros solide 63 -63¼
Prix payé par les détaillants aux grossistes, frais de crémerie, enveloppé, (pain d'une livre) 64 -65½

FROMAGE :

Prix payé par les grossistes (arrivages courants de fromage parafiné livré à Montréal)
Québec blanc 31
Québec coloré 31
(f.a.b.) centre de classification

Prix de vente des grossistes
Québec blanc 32
Québec coloré 32½

LAITS CONCENTRES

Produits de lait écrémé
De pulvérisation Canada .06 -.10
Du cylindre Canada première catégorie sacs .06 -.09
Aliments du bétail sacs .05½-.05¾
Poudre de lait de beurre .05½ .05¾
Poudre de petit lait .04½
Lait évaporé, caisse 48/16 6.40
Crème douce la livre de matière grasse .... .79

Marchés à bestiaux

Les prix des bovins étaient les mêmes que la semaine dernière aujourd'hui sur les marchés à bestiaux de la métropole. Des porcs se vendaient 50 cents de moins au marché de l'ouest.

On offrait en vente 100 bovins, 102 veaux, 115 porcs et 3 moutons, contre 1,133 bovins, 1,729 veaux, 497 porcs et 21 agneaux et moutons hier.

Les bons bouvillons rapportaient entre 22.75 et 23.50, les moyens, entre 21.50 et 22.50 et les communs, entre 16.25 et 21.50, les génisses moyennes, entre 19.50 et 20.50, et les communes, entre 15 et 19.25, les bonnes vaches, entre 18 et 18.75, les moyennes, entre 16 et 18, les communes, entre 14.50 et 16.

Les bons taureaux, entre 19.50 et 21.25, les communs et les moyens, entre 13.75 et 19.25, les meilleurs veaux de lait, entre 23 et 27, les moyens, entre 18 et 23, et les communs, entre 12 et 18, les moutons, entre 9 et 10.

Au marché de l'ouest, les porcs de la catégorie A se vendaient 28.50 et les truies, entre 20 et 22.

Marché hors bourse

Section industrielle et financière

(Cours fournis par Kippen & Co. Inc.)

	Ach.	Ven.
Anglo Tel A	47	49
Banque d'Economie	50	—
Banque d'Epargne	77	79
Brinco	2	2½
Clairtone	9¾	10¼
Crown Life	150	—
Dupuis priv	16	—
Eastern Trust	44	46
Great West Life	500	570
Imp. Chemicals	10¾	11¼
La Prévoyance	150	—
La Sauvegarde	85	—
La Solidarité	50	—
Les Prévoyants	63	—
London Life	275	—
Pac Gas Trans	19¾	20¼
Pow Bas St-L. Priv	16	18
Soc. d'Administraiton	140	145
Sovereign	210	225
Trust Général	34	36
Velok	12	14
Verchères Oil	120	130
Volcano "A"	19½	21

Section minière

par G. E. LESLIE & CO.

Aconic	.15	.20
Aconic vts	.10	.15
Alsab	—	.20
Amal Mining	.10	.20
American Chib	—	.12
Arnora	—	.02
Assoc. Develop.	.05	.07
Atlas Chib	.01	.02
Bald Mountain	.15	.17
Black Hawks	.12	.17
Bracenac	.07	.09
Brosnan	.04	.07
Cdn Javelin	13.25	13.75
Copper Stream	.27	.29
Dauphin	.10	.15
Franksin	—	.30
Glencona	.00⅜	.00⅝
Gioson	.03	.05
Glencona	.00¼	.00½
Hull Iron	.65	.75
Imperial Minerals	.06	.10
Independant Asb.	.07	.10
Kenmac	.02	.04
Lake Chib.	—	.10
Lake Sup. Iron	.18	.23
Laduboro	1.20	1.30
Lun Echo	.29	.32
Main Oka	.50	.60
Marpic	.02	.04
Martin Bird	.03	.05
Matagami Expl.	.10	.15
Miller Copper	.05	.07
National Mal	.20	.25
Nipiron	.06	.09
North Matagami	.10	.15
Oklend	.03	.05
Olympia	—	.48
Pascalis	.15	.18
Pine Point	14.50	15.00
Quedon	—	.05
Quejo	.02	.04
Rand Malartic	.03	.05
Roxford	.31	.37
Seaway	.16	.18
Sheraton	—	.30
St-Jude	—	.10
St. Helen	.08	.10
Scott Club.	.01	.02
Starlight	.01	.03
Sullico	—	.01
Tarpoint	.00½	.01½
Valmont	.06	.10
Wm Leys	.02	.04
Young Dave	.17	.20

Indicateurs économiques

(Source: FINANCIAL COUNSEL)

1961 Haut	1961 Bas		29 avril	6 mai	13 mai	20 mai
$1.68⅛	$1.66⅛	Blé, bois, 1.21 north (f)	$1.67⅛	$1.66⅞	$1.67	$1.67
$6.40	$6.40	Farine, Mtl (160) liv.	$6.40	$6.40	$6.40	$8.40
$7.50	$7.05	Sucre (100 liv.)	$7.40	$7.40	$7.50	$7.50
34.20c	32.25c	Coton comptant N.Y. (liv.)	33.95c	33.95c	34.05c	34.20c
$34.819531	$34,446,562	Or, Canada (once)	$34.562187	91⅛c	$34.577812	$34.577812
91⅛c	91⅛c	Argent	91⅛c	$34.551562	91⅛c	91⅛c
10c	10c	Plomb, Montréal (liv.)	10c	10c	10c	10c
12¼c	12c	Zinc, Montréal (liv.)	12¼c	12¼c	12¼c	12¼c
30¼c	27½c	Cuivre, Montréal (liv.)	28¼c	29¾c	28¾c	30c-30¼c
£245	£216/5	Cuivre, Londres (tonne)	£234/10	£240	£242	£244/10
£66	£62/15	Plomb, Londres (tonne)	£68	£67/15	£66.12/6	£66/10
£86/15	£77/15	Zinc, Londres (tonne)	£83/17/6	£83/7/6	£81/17/6	£81/15
$2.79⅛-80½	$2.79⅛-80⅛	Sterling, N.Y.	$2.79⅛-80⅛	$2.79⅛-80⅛	$2.79⅛-80⅛	$2.79⅛-80⅛
$2.79 9/16	$2.74 9/16	Sterling, Montréal	$2.76 9/16	$2.76⅛	$2.76 1/16	$2.75 13/16
$1.0172	$1.0045	Dollar Canadien N.Y.	$1.0116	$1.0131	$1.0123	$1.0128
a-66,054	d-48,259	Chargements ferrov.	f-70,687	g-72,620	(a)	(a)
1,398,586	c-423,776	Bourse Montréal (sem.) (b)	969,387	1,146,700	1,113,616	1,075,662
2,898,500	c-505,609	Bourse Can. (sem.) (b)	1,571,180	2,898,500	2,591,598	1,940,277
24,260,000	9,442,000	Bourse Tor., vir. (sem.) (b)	13,664,000	24,260,000	20,345,000	16,555,000

(a) Chiffres non disponibles; (b) Vi rement en Bourse : (1) Industrielles à Montréal; (2) Mines à Montréal; (3) Industrielles et mines à Toron o; (c) semaine avec conge; (d) se maine au 7 janvier; (e) dix jours au 31 mars; (f) neuf jours 30 avr il; (g) semaine au 7 mai; (i) Fort W illiam.

Compagnie Miron Ltée

(Incorporée conformément aux lois de la Province de Québec)

Nouvelle émission

$10,000,000

Obligations Première Hypothèque Amortissables, 6¼%, Série "A"

Date d'émission: 15 juin 1961 *Echéance: 15 juin 1986*

Prix: 99 et les intérêts courus à compter du 15 juin 1961, devant rapporter 6.33%

Nouvelle émission et émission réalisée précédemment

500,000

Actions privilégiées participantes, non remboursables, 6% non-cumulatif de la valeur au pair de $10 chacune

Nouvelle émission 385,000 actions
Précédemment 115,000 actions

PRIX: $10 l'action

La Bourse de Montréal a admis ces actions à la cote, sous réserve de preuve de distribution satisfaisante et dépôt des documents requis.

Pour notre compte, nous offrons ces obligations et ces actions, sous réserve de vente préalable dans le cas des actions en cours, sous réserve de leur émission dans le cas des obligations et des actions non émises, sous réserve de leur acceptation par nous et de leur approbation par les conseillers juridiques de la Compagnie, MM. Howard, Cate, Ogilvy, Bishop, Cope, Porteous & Hansard et nos conseillers juridiques, MM. Bourgeois, Doheny, Day et Mackenzie qui peuvent se fier à l'opinion des conseillers juridiques de la compagnie quant à la validité de l'incorporation de la compagnie et des titres à ses biens et actifs.

Sur demande, les prospectus seront fournis:

Geoffrion, Robert & Gélinas Inc. — **Greenshields & Co Inc**

W. C. Pitfield & Company, Limited — **Wood, Gundy & Company Limited** — **McLeod, Young, Weir & Company Limited**

Nesbitt, Thomson and Company, Limited — **L. G. Beaubien & Co. Limited**

Morgan, Ostiguy & Hudon Ltd. — **Graham, Armstrong Securities Ltd.**

Casgrain & Compagnie Limitée

NOMINATIONS A FAIRBANKS-MORSE



R. WATSON — E. H. SUTTON — D. W. FREWIN — G. F. JOHNSTON

Dans le but d'assurer à ses clients un service de vente et d'entretien spécialisé et pour répondre aux exigences que posent les problèmes de la technique moderne dans le commerce et l'industrie, Canadian Fairbanks-Morse — Division des Balances, annonce les nominations suivantes : M. R. Watson, Gérant des ventes — Projects, Toronto ; M. E. H. Sutton, Gérant des Ventes — Génie, Sherbrooke ; M. D. W. Frewin, Gérant des Ventes et de l'Entretien, Région Ontario Central, Toronto ; M. G. F. Johnsten, Ing. P., Gérant National du Service d'Entretien, Sherbrooke. Le bureau-chef de la Division des Balances est situé à Sherbrooke, P.Q. •

marché local

Bourse de Montréal

(Séance de mercredi)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	1036	$ 38⅜	38¼	38¼
Acad Atl	595	$ 9½	9¾	9½
Algoma x	1320	$ 40¼	39½	40¼
Alumini	1749	$ 36	35¾	36
Alum 2 p	175	$ 46⅝	46¼	46⅝
An T 4½ pr	z5	$ 42½	42½	42½
Ang 290p	100	$ 55	55	55
Argus	50	$ 39¾	39¾	39¾
Asbestos	1115	$ 29½	29	29
Atlas Steel	275	$ 31	30¼	30¾
Bk Mont	292	$ 64¾	64½	64¾
Bank N S	z35	$ 73¾	72¾	73
Banq C N	160	$ 61	61	61
Banq P C	25	$ 41	41	41
Bath P A	103	$ 44½	44½	44½
Bell Phon	3454	$ 53⅜	53	53
Bow 5 p	100	$ 50¾	50⅝	50⅝
Bow Mer p	50	$ 51	51	51
Brazil	8090	$ 5½	465	500
BA Oil	3215	$ 34	33¾	33⅝
BCE 5½p	25	$ 52¾	52¾	52¾
BC Forest	300	$ 12¼	12¼	12¼
BC Pow	1135	$ 34⅝	34¾	34⅞
BC Phone	375	$ 50¾	50⅝	50¾
Brown	350	$ 14¾	14½	14½
Cal Pow	4715	$ 28⅞	28¼	28⅞
Can Cem	885	$ 28	27¾	27¾
Can Cem pr	64	$ 28½	28	28
CI Fndry	625	$ 19½	19½	19½
Can Malt	z10	$ 65	65	65
C Safe 440p	25	$ 91½	91½	91½
CSL	100	$ 56¾	56¾	56¾
C Aviation	425	$ 21	20	21
C Bank C	865	$ 67½	66¾	67½
Cdn Brew	900	$ 49⅞	49½	49¾
C Br Alum	z40	$ 11½	11½	11½
Cn Cel xd	420	$ 28	27¾	27¾
C C 1 prxd	100	$ 19	19	19
C Chem	25	$ 6⅞	6⅞	6⅞
C Brhks B	z25	$ 9	9	9
C Husky	100	$ 7	7	7
C Hydro	400	$ 11¼	11	11
CIL	449	$ 15	14⅞	14⅞
CIL pr	100	$ 78	78	78
CI Pow	400	$ 12	12	12
C Marconi	100	$ 6¼	6¼	6¼
Cdn Oil	774	$ 29¾	29¾	29¾
CPR	1555	$ 26⅝	26¼	26¼
Cdn Pet p	1631	$ 11½	11⅜	11½
C Vickers	1000	$ 23	23	23
Cockshutt	100	$ 13½	13½	13½
Col Cell	100	$ 5¼	5¼	5¼
Comb Ent	1025	$ 12	12	12
Con MS	3100	$ 26⅞	26¼	26⅜
Con Text	200	285	285	285
C Glass	z105	$ 24	24	24
Corby A	z2	$ 16	16	16
Coronatn	310	$ 17	17	17
Credit F	400	$106	105½	105½
Cr Zell A	z30	$ 20¼	20¼	20¼
Dist Seag	1910	$ 40⅜	40¼	40¼
D Bridge	1125	$ 18¾	17⅝	17⅝
D Fndry	60	$ 56	56	56
D Glass	150	$ 67	67	67
D Steel	350	$ 13¼	13	13¼
D Stores	290	$ 73	73	73
Dom Tar	4361	$ 17⅝	17½	17½
Dom Text	921	$ 12⅞	12¾	12¾
Donohue	100	$ 18¾	18¾	18¾
Dow Brew	133	$ 50	50	50
Du Pont	220	$ 21⅜	21⅛	21⅛
Dupuis F	2700	$ 8	7¾	8
Eddy P xd	100	$ 21⅜	21⅜	21⅜
Fam Play	310	19	19	19
Fleetwd xd	825	$ 13⅜	13½	13½
Fndtn	1025	$ 12½	12¼	12½
Fraser	2535	$ 22¾	22	22
Fr Pete pr	35	355	350	355
Frosst A	800	$ 21¼	21	21
Gatineau	740	$ 38	37¾	37¾
G Dynam	600	$ 36½	36½	36½
GL Paper	1385	$ 17¾	17½	17½
Holt Ren	100	$ 19½	19½	19½
Home A	z50	$ 10⅞	10⅞	10⅞
Home B	100	990	990	990
Horne Pf	10560	395	365	365
H Smith	100	$ 43	43	43
Hud Bay C	1251	$ 28	27½	28
Hud B M	150	$ 54½	54	54
Imp Bank	45	$ 77	77	77
Imp Inv A	1587	$ 18¼	18⅛	18¼
Imp Oil	1621	$ 46	45½	46
Imp Tob	41901	$ 16¼	15	16¼
Ind Acc	1230	$ 59¾	58	59½
I Ac wts	500	$ 34⅛	34	34⅛
I Ac 450 p	z10	$ 94	94	94
Int Nickel	824	$ 79¼	79	79
Int Pap	985	$ 34	34	34
Int Util	285	$ 45⅞	45½	45⅝
Int Util p	860	$ 47½	47¼	47⅜
Inter PL	525	$ 73¼	72½	73
Jamaica PS	650	$ 35	35	35
Labatt	25	$ 37¼	37¼	37¼
Loeb M	250	$ 16¾	16½	16½
L St L	50	$ 37	37	37
MB PR	5471	$ 16	15⅞	15⅞
Maritime T	125	$ 19¾	19¾	19¾
Mass F	910	$ 13½	13⅜	13½
Mass F 5½ p	20	$108¼	108¼	108¼
Molson A	200	$ 27½	27½	27½
Molson B	725	$ 27½	27	27½
Molson pr	125	$ 42⅜	42¼	42⅜
Mont Loco	350	$ 13¾	13¾	13⅜
Mt Trust	1010	$ 65¼	65¼	65¼
N St Car	465	$ 12½	12¼	12½
Noranda	970	$ 48¼	47¾	48
NS LP	270	$ 17½	17¼	17½
Ogilvie	100	$ 50½	50½	50½
Ont Steel	z25	$ 19	19	19
Pac Pete	800	$ 12½	12¼	12¼
Page Hers	600	$ 25	24¾	24¾
Penmans	60	$ 30	30	30
Placer	500	$ 20	20	20
Pw Crp	400400	$ 53½	53½	53½
Price Br	2381	$ 43	42	42
QN Gas	575	$ 7¼	7¼	7¼
Que Pow	1552	$ 40¼	40	40
Que Tel	30	$ 45	45	45
Q T 1961p	75	$ 21¾	21¾	21¾
Reed A E	1000	$ 7	7	7
Reitman	175	$ 17	17	17
Reitman A	850	$ 15	15	15
Roe A.V. C	597	$ 5¾	5¾	5¾
Rolland A	1955	$ 9½	9½	9½
Rolland pr	z10	$ 85	85	85
Royal Bk	1229	$ 75¼	74¾	75¼
Royalite	2125	$ 11⅜	11¼	11⅜
Rothmans	765	$ 13½	13½	13½
St L Corp	1882	$ 24¼	24¼	24¼
Salada S	555	20	20	20
Shawin	2520	$ 27¾	27½	27¾
Shawin A	100	$ 29¾	29¾	29¾
Sicard	50	$ 7	7	7
Simpsons	200	$ 31⅜	31	31
S Can Pow	76	$ 55	55	55
Steel Can	115	$ 74¼	74	74
Steinbg A	475	$ 28¼	28	28
Tor Dom	175	$ 64	63¾	63⅞
Steel C r	4193	385	380	380
Tr Can FL	880	$ 23¾	23½	23¾
Triad	100	199	199	199
Un Steel	z25	$ 7	7	7
Walk GW	1235	$ 49	48½	49
Webb Knp	125	310	310	310
Weston B	z25	$ 22	22	22

Bourse Canadienne

(Séance de mercredi)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Alscope	1000	7	6	7
Ang Plp	145	$ 40	39	40
Ang Nfld	4399	$ 7⅞	7¾	7¾
Atlas Tel	2500	54	53	54
Augustus	14020	44	40	42
Avalon	155	$ 7¾	7¾	7¾
Baeman	30000	9	9	9
Beld C pr	z50	$ 12	12	12
Bellechas	3000	27	26	26
Belle Ch	500	4	4	4
Bonnyvi	2000	12½	12	12
Bornite	3000	6	6	6
Bouzan	1000	64	64	64
Burnt Hill	5000	12	12	12
Calumet	600	2½	2½	2½
C Dredge	100	$ 12½	12½	12½
C Kodiak	3409	150	145	150
Canoram	4100	21	20	20
Canuba	500	2	2	2
Carbec	5000	15	14	15
Cartier Q	31000	11½	11½	11½
Castle G	z10	6	6	6
Chmloy	15170	360	345	360
Chess	2000	2½	2½	2½
Chib Cop	1000	15	15	15
Chipman	1500	4½	4½	4½
Cleveland	2000	4½	4½	4½
Con C Cad	1500	3	2½	2½
C Vauze	z400	90	90	90
Copstrm	2000	26	26	26
Coprand	1000	157	155	155
Dom Exp	2300	30	25	30
Dalfen	300	40	40	40
Dome	100	$ 21¾	21¾	21¾
D Lease	21500	82	76	82
East Sull	400	194	194	194
Falcon	1250	$ 56	55⅜	55⅜
Fleet Mfg	100	53	53	53
Fundy	5000	6½	6	6
Futurity	z400	17	17	17
Gaspe	1000	3½	3½	3½
Gold Age	2500	40	40	40
Hastings	5900	110	110	105
Horner A	100	$ 30¼	30	30¼
Inland C	z100	150	150	150
Int Cer	3500	13	12	12
Jubilee	2361	525	510	520
Labrador	200	$ 23	23	23
Lingside	1000	3	3	3
Lith Corp	16500	35	32	35
Massval	6620	18	17	17
Merc Ch	31900	95	90	95
Mid Chib	2000	19	19	19
Mt Pleas	6300	55	53	55
Monpre	1000	7	7	7
N Forma	5000	6½	6¼	6½
Nfld Light	15	$ 64½	64	64
N Santia	10000	2¼	2¼	2¼
NW Am	39000	37	35	36
Obalski	550	10	10	10
Opem Ex	1000	12	12	12
Opemiska	1000	840	825	825
Pa Iny	500	290	290	290
Paramaq	3000	13½	13½	13½
Paudash	3500	16	14	15
Pennbec	6000	8½	8	8
Porcupi	62000	18	16	18
Pro Cir 2 pr	z10	$ 71	71	71
Q Cobalt	3150	370	335	335
Que Lith	100	470	470	470
Que Smelt	1000	16	16	16
St L Colu	1102	570	560	570
Sauc Dev	8750	233	228	230
Shop Save	450	$ 8	7¾	7¾
Sobey	340	$ 13½	13	13½
S Dufault	6000	14	13	13
SC Pow 6 pr	83	$122	122	122
Spartan	11220	250	240	245
Spart wt	1000	80	80	80
Sullivan	4300	160	160	160
Tache	4000	8	7¼	7¼
Tazin	1000	7½	7	7
Texac C pr	z10	$ 84½	84½	84½
Tib Expl	1100	6	6	6
Titan	600	14	14	14
TRC Corp	z10	$ 53	53	53
TRC Free	100	345	345	345
Trebor	500	4	4	4
U Asbest	900	525	510	510
U Corp pr	z1	$ 28	28	28
U Prin	1000	130	130	130
Vangard	1000	6½	6½	6½
Venture	175	$ 43¾	43¾	43¾
Virginia	1000	8	8	8
Weedon	3000	3½	3	3½
Wendell	11000	3½	3	3½
Westeel x	z85	$ 10	10	10

Section non officielle

Alta T A	460	$ 34¼	34	34¼
C Delhi	100	425	425	425
Camp Ch	275	975	975	975
C D Sug	500	$ 20	19⅝	20
C Westin	100	$ 35	35	35
Cent Del	250	680	675	675
C Paper	1230	$ 43	42¾	43
Cons Gas	405	$ 19	19	19
Gateway	500	2	2	2
Geco Min	200	$ 21¾	21¾	21¾
Hollinger	1200	$ 23	23	23
Jockey C	300	410	410	410
Kelly DA	200	$ 7¼	7	7
Kerr Add	100	$ 10¾	10¾	10¾
Lob C A	110	$ 41¾	41¾	41¾
Lob C B	100	$ 44¼	44¼	44¼
MO Paper	100	$ 31	31	31
Moore	180	$ 58½	58¼	58½
Q T 1950p	600	$ 19	19	19
San Ant	500	170	170	170
Sherritt	200	430	425	425
Steep R	400	860	850	850
T Fin A	1375	$ 50	49½	50
T F 4½ p	100	$ 91	91	91
Trans M	16916	$ 14¾	14¼	14¼
Un Gas	1680	$ 19¼	19¼	19¼
W Coa T	1108	$ 15¼	15	15¼
WC T v	1625	$ 15¼	14¾	15

BOURSE DE TORONTO

(Séance de mercredi)

(INDUSTRIELLES)

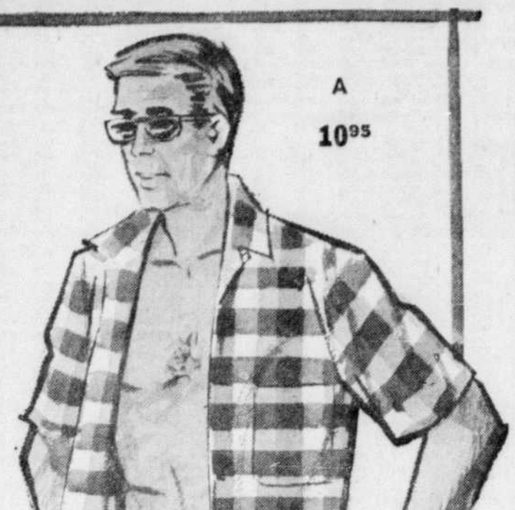
	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	1450	$ 38½	38	38¼
Abit pr	z110	$ 23¾	23¾	23¾
Acad-Atl	2635	$ 9½	9⅜	9½
Acad-Atl p	z10	$ 93	95	95
Agnew-S	200	$ 26¼	25½	25½
Alta Dist	950	215	210	215
Alta Dis w	400	105	100	105
Alta Gas	4265	$ 34¼	34	34¼
Alta Gas p	20	$108⅜	108⅜	108⅜
Alt Gas B p	z7	$105	105	105
Alta G w	2022	$ 15	14¾	14⅞
Alta Nat	625	$ 19¾	19¾	19¾
Al Cen w	1814	780	750	750
Algoma x	1650	$ 40	39½	40
Alumini	2822	$ 26½	25¾	26¼
Alum 2 p	345	$ 46¾	46½	46¾
Analog	100	340	340	340
Ang. Plp p	z20	$ 53	53	53
Anthes A	z10	$ 31¾	31¼	31¾
Anth B p	25	$ 95¼	95¼	95¼
Argus	285	$ 39½	39½	39½
Arg 250 pr	25	$ 50	50	50
Ashdown B	200	$ 12¾	12¾	12¾
Atlan. Acc	750	$ 23	23	23
Atl. Steel	1441	$ 31	30¼	30⅜
Auto El n	2175	6¾	6⅜	6⅜
Aut Fab B	300	330	300	330
Bk Mont	1212	$ 64¾	64½	64⅞
Bank N S	775	$ 73¾	73	73¼
Barcelona	z25	$ 7	7	7
Bath PA	50	$ 44	44	44
Bath PB	105	$ 27½	27½	27½
Beatty	1216	$ 16	15	16
Beav Lum	65	$ 25⅜	25⅜	25⅜
Bell Phon	9567	$ 53⅜	52¾	53
Bow 5½ p	140	$ 52	51¾	51¾
Bow M p	125	$ 51⅜	50⅜	50⅜
Bowater	200	$ 8¾	8¾	8¾
Brazil	36147	$ 5¼	470	5¼
Br Tnk n	z5	$ 6	6	6
BA Oil	4725	$ 34¼	33¾	34
BCE 4¼p	1150	$ 40⅜	40	40
BCE 5p	105	$ 48½	48½	48½
BCE 5½ p	z5	$ 52	52	52
BC Forest	1610	$ 13	12¼	12½
BC Pack A	z25	$ 14	14	14
BC Pow	1290	$ 34¾	34½	34⅝
BC Phone	87	$ 50¾	50¾	50¾
Brockville	150	$ 10⅜	10⅜	10⅜
Brown	155	$ 14⅜	14⅜	14⅜
Build Prod	115	$ 35¾	35½	35½
Burlington	z25	18	18	18
Burns	620	$ 11⅜	11⅜	11⅜
Cal Pow	1880	$ 29	28½	29
Cal P 5 pr	20	$101	101	101
Can Cem	855	$ 28	27½	27⅝
Can Cem p	50	$ 28	28	28
CCC Stone	z25	$ 16½	16½	16½
Ca Foils A	15	$ 26¼	26¼	26¼
CI Fndry	400	$ 19½	19½	19½
CI F 4¼	z12	$ 79	79	79
Can Malt	105	$ 66	65	66
C Pack A	95	$ 61	60¾	60¾
C Pack B	1130	$58¾	58¼	58¾
Can Perm	220	$ 70¾	70¾	70¾
C Safe 4 pr	75	$ 92	92	92
CSL	50	$ 56	56	56
Ca Wire B	200	$ 9¾	9¼	9¼
Cdn Baks	306	$ 5½	5½	5½
Cdn C Inv	1238	$ 67½	66¾	67¾
Cdn Brew	2962	$ 50	49¾	49¾
CBAL A w	120	485	480	485
CBAL B w	530	485	480	480
Cdn Can A	575	$ 13¾	13¼	13⅜
Cdn Cel x	55	$ 27¾	27½	27¾
C Cel $1 x	250	$ 20	20	20
C Chem	675	$ 7¼	7	7
C Chem w	660	350	340	345
C Collier	105	$ 7¾	7¾	7¾
C Colli p	1040	$ 82	79	79
C Curt w	300	120	120	120
C Dredge	675	$ 12¾	12¾	12¾
C Frbks A	145	$ 11¼	11¼	11¼
C Frbks B	375	$ 9	9	9
C Husky	1825	$ 54	54	54
C Husk w	1010	$ 5¾	5⅝	5¾
C Hydro	510	$ 11⅜	11¼	11⅜
C Ind Gas	2720	$ 9¼	9	9
CIL	1916	$ 15¼	14¾	14¾
C Marc	180	$ 6⅜	6⅜	6⅜
Cdn Oil	2442	$ 30	29¾	29¾
Cdn Oil 5	25	$100½	100½	100½
CPR	9187	$ 26⅜	26¼	26¼
Cdn Pet pr	675	$ 11¾	11¼	11½
Cdn Tire	30	$ 49	49	49
C Tire A	175	$ 43¼	43	43
C Vickers	z60	$ 22	22	22
Cn Wall B	100	$ 32¾	32¾	32¾
CWN Gas	z30	$ 16¼	16¼	16¼
C Westng	115	$ 33¼	33¼	33¼
Chat-Gai	z50	$ 24	24	24
Cockshutt	195	$ 13½	13½	13½
Col Cell	395	$ 5¼	5	5¼
Comb Ent	2300	$ 12½	11⅞	12
Conduits	275	$ 11	11	11
Con Gas	3207	$ 19¼	19¼	19¼
Con Gas B	30	$107	106⅜	107
Corby vt	400	$ 17⅞	17⅞	17⅞
Corby B	z45	$ 16	16	16
Cosmos	100	$ 10⅞	10⅞	10⅞
Crain RL	150	$ 19¼	19¼	19¼
Crestbrk	400	95	95	95
Crestbrk p	z25	$ 15	15	15
Crstbrk w	500	13	13	13
Crush Int	640	$ 9¼	9	9¼
Crush pr	20	$106	106	106
Dist Seag	3340	$ 40¼	40¼	40¼
D Bridge	2225	$ 18	17¾	17¾
Dom Elect	z55	$ 7⅞	7¾	7¾
Dom El w	150	445	440	445
D Fndry	1716	$ 56	55⅜	55½
D Fndry pr	z5	$ 99⅝	99⅝	99⅝
D Magnes	275	$ 9¼	9¼	9¼
Dosco	z11	$ 13	13	13
Dom Stores	555	$ 73¼	73	73
Dom Tar	10424	$ 17¾	17½	17½
Dom Tar p	z20	$ 21	21	21
Dom Text	990	$ 13¾	12¾	12⅞
Econ I rts	1225	235	220	235
Econ Inv	145	$ 46	46	46
Eddy	300	$ 21⅜	21⅜	21⅜
Emco	125	$ 11	11	11
Emp Life	z7	$ 91	91	91
Exquisite	352	$ 13¾	13¾	13¾
Exquisite	4285	$ 14	13¾	13⅞
Fam Play	1076	$ 19⅛	18¾	19
Fanny F	z20	$ 21½	21	21½
Fibre	100	$ 8	8	8
Fleet Mfg	1810	$ 57	50	50
Fleetwood	1435	$ 13¾	13½	13½
Ford US	z25	$ 88	86½	86½
Ford Com	z5	$152	152	152
Fndtn	z50	$ 12¾	12¾	12¾
Fraser	485	$ 22¾	22½	22½
Frosst A	235	$ 21¼	21	21
Gatineau	285	$ 38	37¾	38
Gen Bake	165	$ 8½	8½	8½
G Dev	250	$ 17	16½	16½
GMC	448	$ 43	43¼	43½
GP Drill	300	60	60	60
GS Wares	200	$ 10	10	10
Globe A	z20	$ 13¾	13⅝	13⅝
Goodyear	100	$138	138	138½
Goodyr pr	300	$ 44¾	44¾	44¾
G Mack A	z10	$ 64	64	64
GL Paper	800	$ 17¾	17½	17½
G L Powr	1000	$ 36⅜	36⅜	36⅜
G L Pow w	15	$ 13	13	13
GN Gas	240	$ 7¾	7¾	7¾
GNG 280 pr	25	$ 46	46	46
GNGas w	250	220	220	220
GNG B w	370	235	220	235
GW Coal A	300	$ 5	5	5
Great West	800	145	145	145
Gr Wpg G	750	$ 17½	17	17
Gr Wp vt	1665	$ 16½	16	16
Gr W 56 w	975	625	600	600
Greening	125	300	300	300
Greyhnd	8588	$ 16	15¾	15⅞
Guar Tr	320	$ 41	40⅝	41
Gurney pr	z10	$ 20	20	20
Hardee	1600	$ 18¼	18	18¼
Hardee pr	z5	$116	116	116
Hard Carp	100	$ 12½	12½	12½
H Dauch	84	$ 50	49¾	50
Horne Pf	26300	395	370	385
Hur Erie	300	$ 42	41¾	42
Imp Bank	299	$ 77½	76⅞	77½
Imp Inv A	385	$ 18¼	18¼	18¼
I Inv 6¼	110	$ 21½	21½	21½
I Inv 1.25p	300	$ 21⅜	21⅜	21⅜
Imp Life	1000	$113	112	113
Imp Oil	5179	$ 46	45¾	45⅞
Imp Tob	13941	$ 16¼	15	16¼
Ind Accep	1953	$ 59¾	58	59½
I Ac 4.50Dp	50	$ 94	94	94
I Ac wts	270	$ 34½	32¾	34½
Ind Min	z83	460	460	460
Ingersoll A	230	$ 10½	7½	7½
Inglis	1885	$ 6	5¾	5¾
Inld C pr	520	$ 17¾	17¼	17⅝
Inld Gas	825	$ 6½	6⅜	6⅜
Inld Mtr	200	$ 17	17	17
Inld G w	z60	210	200	200
I Bronze pr	z25	$ 23¼	23¼	23¼
Int Util	700	$ 45⅞	45½	45⅝
I Util p	840	$ 47¾	47¼	47¾
Interprov	100	$ 6¾	6¾	6¾
Intpr B59w	20	95	95	95
Irter PL	1334	$ 73¼	72½	73
Int Stl P	3055	200	185	195
Inv Syn	162	$ 47	47	47
Inv Syn A	1510	$ 43¼	43	43¼
Jamaica PS	100	$ 34¾	34¾	34¾
Jefferson	840	$ 8½	8¼	8½
Jockey C	7445	410	400	400
Joch C pr	980	$ 11½	11¼	11¼
Jock CB p	100	$ 11¼	11¼	11¼
Jock wts	8350	140	135	140
Kelly DA	535	$ 7½	7	7
Kelly wts	1850	475	455	470
Kelvinator	200	$ 9½	9½	9½
Labatt	490	$ 37¾	37¼	37½
Lafarge	200	$ 7	7	7
Lafarge A	1700	$ 9	9	9
Lafarge w	300	220	220	220
Lakeld	1490	255	250	250
L Ont Cm	896	280	280	280
L O Cem p	275	$ 8¾	8¾	8¾
Lambtn	130	$ 29	29	29
Laura Sec	z75	$ 16¾	16¾	16¾
Levy	1125	$ 10⅜	10¼	10¼
Levy pr	100	$ 23¼	23¼	23¼
Lob Co A	375	$ 41¾	41½	41¾
Lb C A w	1200	$ 19	18¾	18¾
Lob Co B	800	$ 44½	44¼	44½
Lob Co pr	100	$ 48¼	48½	48½
Lob G 1pr	85	$ 30	30	30
Lob GB pr	40	$ 31¾	31¾	31¾
Loeb M	414	$ 16¾	16½	16¾
Lowney	25	$ 28½	28½	28½
MacLeods A	z5	$ 25¾	25½	25½
MB PR	11586	$ 16¾	16	16⅛
Maher	80	$ 33	33	33
M Lf Mill	1970	$ 15½	15¼	15½
M Lf M pr	25	$101½	101½	101½
Mass-F	2440	$ 33⅜	33⅛	33⅜
Mass-F 5½	20	$108	108	108
Maxwell	150	295	295	295
Mex LP	13000	$ 13¼	12	12½
Mid-eWst	5100	240	230	230
Milt Brick	1500	310	310	310
Molson A	115	$ 27⅝	27½	27½
Molson B	264	$ 27½	27¼	27¾
Molson pr	z10	$ 42¼	42¼	42¼
Mont Loco	600	$ 14	13¾	13¾
Mont Trst	z15	$ 65¼	65¼	65¼
Moore	1853	$ 58¾	58	58
Nat Drug	1200	$ 16	15¾	15¾
Nat Dr pr	z10	$ 15½	15½	15½
N Hos A	100	$ 6	6	6
N Hos B	5725	$ 5¾	5¾	5¾
N St Car	984	$ 12½	11⅞	12½
Nia Wire	200	$ 13½	13¼	13½
Nia Wire B	z75	$ 13	13	13
N Star	115	$ 49½	49½	49½
NO NGas	2165	$ 19	19	19
NQ Pow	z5	$ 31½	31½	31½
Nor Phon	1907	$ 9	9	9
N Phone w	100	595	575	575
N Hydro	510	$ 80¾	80¼	80¼
Oak Wood	100	$ 12	12	12
Ocean Cem	300	$ 9½	9½	9½
Ont Loan	340	$ 37	36	36

Chez dupuis

OUVERT CE SOIR et vendredi soir jusqu'à 9 h.

Pour la détente en vacances, les jours de congé

VETEMENTS DE PLAGE PRATIQUES, LEGERS, LAVABLES



A **10.95**

A) "McGREGOR" DEUX-PIECES — "Lavez et portez". Coton "Sanforized", carreaux multicolores. Gilet manches courtes, 2 poches poitrine. **CULOTTE** type boxer, intérieur maillot de rayonne, ceinture large élastique et cordon coulissé. Pochette menue monnaie. Tailles: P.M.G.ExG. L'ensemble **10.95**

B) ENSEMBLES "McGREGOR" — Coton/ratine. **LE GILET** genre blouson en coton uni: vert ou or complètement doublé de ratine. Manches courtes, poche poitrine. **CULOTTE DE BAIN,** inérieur maillot tricot coton, ceinture élastique. Pochette à clefs. Tailles: P.M.G.ExG. L'ensemble **18.95**

VI. 2-6171

B **18.95**

C) CALEÇONS DE BAIN "JANTZEN" 100% TERYLENE* en brun ou vert. Ceinture élastique renforcée de 3 piqûres. Pochette à clefs. Intérieur maillot tricot léger 30 à 40. **5.95**

D) CALEÇONS DE BAIN "JANTZEN". Crêpe NYLON en noir • or • gris • olive Nouvelle coupe JAMAICA, bas des jambes ajusté. Rayures horizontales. Pochette à monnaie, clefs. Cordon coulissé. 30 à 38. **6.95**

E) CULOTTES DE BAIN "McGREGOR". Tricot HELANCA* nylon. Extensible (28 à 38). Ceinture élastique avec cordon coulissé. Pochette/monnaie. S'ajuste bien. Rayures verticales bleu/vert/olive/royal. **7.95**

*CIL fibres Polyester

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620

Messieurs... Votre confort assuré aux chaleurs torrides...

COMPLETS TRÈS LÉGERS

exigeant peu ou pas de repassage



NORTHCOOL TAILORED BY SAGNER **AUTOMATIC** WASH 'N WEAR

- *100% dacron**
- *dacron*/laine*
- *dacron*/viscose*

$65 veston/pantalon

(PAIEMENTS FACILES)

• GRIS FONCE • GRIS BLEU
• BRUN • OLIVE

DUPUIS offre ici une qualité supérieure, parfaitement appropriée à l'homme d'affaires qui voyage en auto, en avion...

- veston droit 3 boutons (Skeleton lined)
- le pantalon de coupe soignée.
- Statures ordinaire, courte, élancée, ou corpulente — Tailles: 36 à 44.

*marque déposée.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 610



SPECIAL **$2**

COLLECTION ESTIVALE

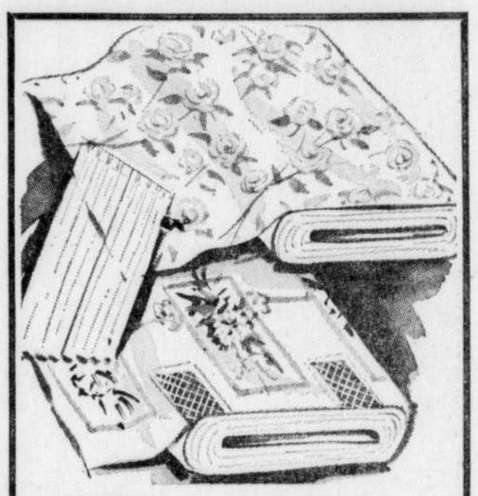
"Coro" EFFET DE GROSSES PERLES SATINEES

Bijoux sobres pour l'été... Colliers, boucles d'oreilles, bracelets, effet perles satinées, entre-mêlées de perles fausses nuance argent ou or.

BRACELETS	2.00
BOUCLES	2.00
COLLIERS	2.00

• BLANC • BLEU • BEIGE

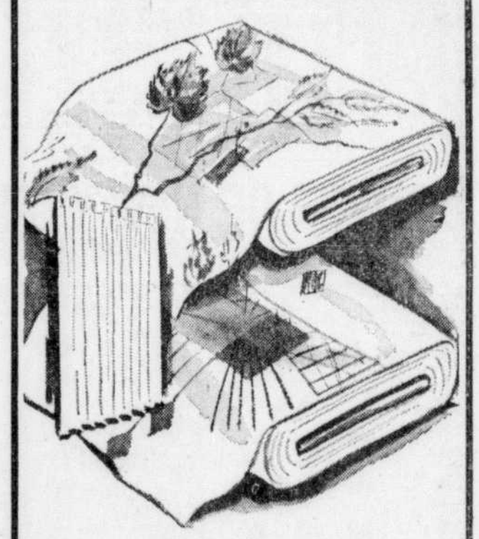
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 251



"SHEER" A DRAPERIES

texture vaporeuse et légère pour l'été largeur 45"

Dessins de fleurs, aussi semi-modernes imprimés: brun/melon — ou turquoise aussi vert/rouge sur fond blanc. Le tissu idéal pour confectionner des draperies de fenêtre. la verge **.99**



économie de 35%

SATIN ANTIQUE

Profitez-en pour renouveler vos draperies en choisissant dans ce tissu des dessins appropriés: modernes — semi-modernes ou fleuris, nuances "décorateur". Fond blanc ou beige. **Ord. 1.98** la verge **1.29**

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740



COSTUMES 'CAMPEUR'

6 à 14 ans — ord. 3.98

SPECIAL VENDREDI ET SAMEDI **2.98**

CHEMISES manches courtes, poche poitrine. Texture ARNEL/DAN RIVER à fantaisies • antilope — olive — charcoal — or.

CULOTTES de coton cordé RANDOM, devant droit, poche de biais, ceinture à dos élastique.

LES DEUX SONT LAVABLES

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 661



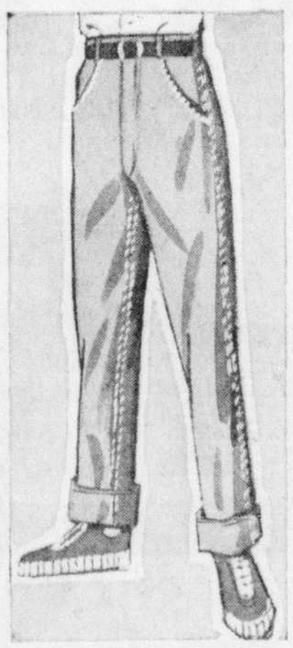
CULOTTES DROITES

2.59 2 pour 5.00

COTON LUSTRE LAVABLE • bleu • charcoal • marine • noir • brun • beige pâle. Ceinture dos élastique, devant droit et uni de même tissu. Devant à glissière. Poche de biais.

VI. 2-6171

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 660



DENIM BLEU LAVABLE

"JEANS" — pour 6 à 18 ans

SPECIAL VENDREDI **1.98**

Coton "Sanforized", texture denim en bleu inaltérable. Coutures triples, taille ordinaire. Poches renforcées aux points de tension. Confection canadienne.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 660

SOULIERS D'ETE SEMELLES RESISTANTES

Achat spécial



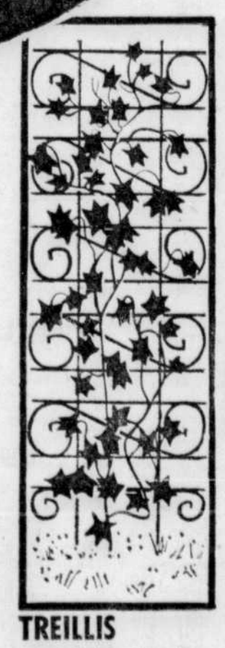
prix ord. 10.95 à 14.95

la paire **8.95**

LIQUIDATION D'UN STOCK DE MANUFACTURIER CONNU AINSI QUE DE NOTRE PROPRE STOCK

Cuir brun seulement. Nouvelles semelles extra épaisses, d'autres en cuir épaisseur ordinaire. Empeigne unie. Trois ou quatre oeillets. Pointures dans le groupe: 6 à 12 pour hommes, jeunes gens.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 670



TREILLIS

pour plantes grimpantes **2.98**

Hauteur 8 pieds, largeur 2 pieds. A l'épreuve des intempéries. Pour lierres, rosiers, etc. Peinturés vert.

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 781

TONDEUSES A BRAS De Luxe



16" de coupe

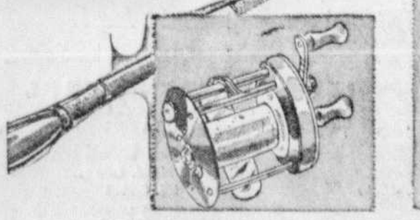
ORD. 29.95 **23.98**

5 lames d'acier solidement alignées sur roues avec roulement à billes. Dispositif à chaque extrémité du rouleau pour réglage facile de la coupe soit de 5/8" à 1 7/8" de hauteur. Roues dia. 10", pneus ballon. Guidon chromé.

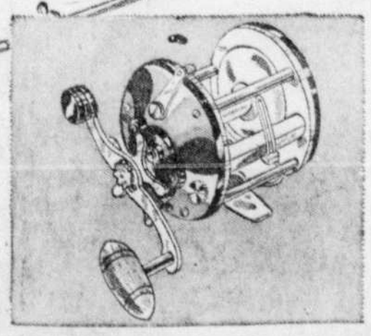
DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 783

Au lancer... à la traînée la pêche exige ces agrès

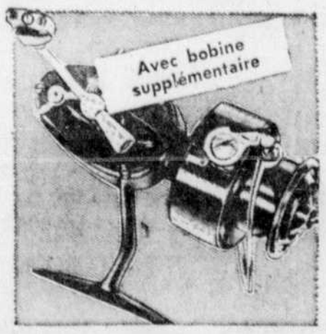
VI.2-6171



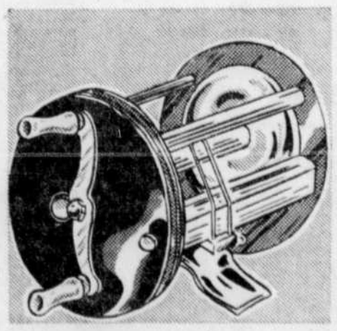
"BRONSON". Moulinets d'acier chromé pour enrouler 100 verges de ligne. Contrôle et nivellement pour la pêche au lancer. **3.98, 15.95**



LA TRAINEE... moulinet pour 150 verges de ligne. Dispositif de contrôle et récupération à tour de manivelle. **7.98**



Moulinet pour lancer léger. 2 bobines pour monofilament. TRES SPECIAL **7.98**



MOULINETS 100 VERGES. Acier nickelé et chromé. Contrôle automatique, récupération à manivelle. **1.98**

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 920

CANNES A PECHE fibre de verre en deux partie longueur 7' **4.98** même modèle longueur 5 pieds **3.98**

NAISSANCES

SICARD - VEZINA — A Montréal, le 28 avril 1961, à M. et Madame Guy Sicard, née Giselle Vézina, un fils baptisé Joseph, Marc, André, Pierre. Parrain et marraine, Dr André Sicard et Mlle Lucille Sicard, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme E. Vézina, grand-mère de l'enfant. La mère assistait au baptême. 186—2-R

LAPOINTE - VERMETTE — A l'hôpital Notre-Dame-du-Rosaire, le 13 mai 1961, à M. et Madame Jean-Gabriel Lapointe, née Jeannine Vermette, un fils baptisé Joseph, Rosaire, Jean-Paul, Michel. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Paul Lapointe. Porteuse, Mme Rosaire Lapointe.

DECES

BEAUCHEMIN — A Montréal, le 23 mai 1961, à l'âge de 36 ans, est décédée Mme Maurice Beauchemin, née Pierrette Lepage, demeurant 1832 Sicard. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc., No 4240, rue Adam, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Barnabé, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 185—2

BOIVIN — A Montréal, le 23 mai 1961, à l'âge de 83 ans 9 mois, est décédée Mme veuve Pierre-Ernest Boivin, née Alma Comtois. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des Salons Girardot & Ménard Ltée, rue Principale, Granby à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Famille où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière Ste-Famille de Granby, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAMPEAU — Accidentellement à Pointe-Fortune, le 24 mai 1961 à l'âge de 64 ans, est décédé Donat Campeau, époux de Germaine Campeau, demeurant à Pointe-Fortune. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons Duncan Roussin à Rigaud pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 hres 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHABOT — A Montréal, le 24 mai 1961, à l'âge de 70 ans 11 mois, est décédé Adélard Chabot, époux de Léonelda Bilodeau, demeurant 7263 Marquette. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin, No 2251 rue Jean-Talon Est à 9 hres 45 pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemand où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER — A Ste-Rose, le 24 mai 1961, à l'âge de 79 ans est décédée Rose De Lima Alarie, épouse de Arsène Cloutier, demeurant 38 St-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. M. D. Cyr, No 167 Boul. Ste-Rose à 9 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 185—3

COLLIN — A Montréal, le 24 mai 1961, à l'âge de 72 ans est décédée Mme Etienne Campagna Collin, née Géraldine Chaput, demeurant à St-Esprit, comté Montcalm. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 3925 rue Monselet à 7.45 heures pour se rendre à l'église St-Esprit de Montcalm où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 185—3

COTE — A Montréal, le 24 mai 1961 à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Hector Côté, née Marie-Louise Bellefeuille. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de l'Asile de la Providence, No 551 rue Ste-Catherine Est à 8 hres 20 pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 8 hres 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEPOCAS — A Montréal, le 23 mai 1961, à l'âge de 72 ans, 6 mois, est décédée Mlle Alice Depocas, fille de feu Edouard Depocas et de feu Victoria Deguire. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Bazinet, No 1922, Boul. Rosemont, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 185—2

DESJARDINS — A Montréal, le 23 mai 1961, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Armand Desjardins, née Blanche Favreau, demeurant à 10,340 Esplanade. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 745 rue Crémazie Est, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 185—3

DESORMEAUX — A Pointe-St-Charles, le 23 mai 1961, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Arthur Désormeaux, née Rosa Rochon, demeurant à 617 rue Hibernia. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons L. Thériault, no 1270 rue Laprairie, à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean de Montréal où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 185—3

DIONNE — A Québec, le 23 mai 1961, à l'âge de 56 ans, est décédée dame Alice Boily, épouse de M. Jean Dionne, vice-président de Huot Publicité Limitée, demeurant au no 1060 Avenue Magloire, à Sillery. Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, Limitée, au no 975 Avenue Marguerite-Bourgeoys à 8 h. 45 pour l'église St-Charles-Garnier et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobiles.

DORE — A Montréal, le 23 mai 1961 à l'âge de 27 ans est décédée Mme Albert Doré, née Denise Beauregard. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, No 790 Boul. Ste-Croix, St-Laurent à 9 hres pour se rendre à l'église du Bon-Pasteur, Laval-des-Rapides où le service sera célébré à 9 hres 30 et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFRESNE — A Montréal, le 24 mai 1961 à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Gérard Dufresne, née Fernande Guintal, demeurant à 5124 Garnier. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires Jos Lussier & Fils, no 4733 rue Papineau à 7 hres 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFRESNE — A Montréal, le 23 mai 1961, à l'âge de 56 ans, est décédé Jean-Louis-Lucien Dufresne, époux de Marie-Blanche-Agathe dit Le Myre, demeurant 3492 Workman. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2630, rue Notre-Dame ouest, pour se rendre à l'église St-Irénée où le service sera célébré, et de là au cimetière de St-Rémi-de-Napierville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 185-3

FLYNN — A Montréal, le 23 mai 1961, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Ernest Flynn, née Cécile Bourdages, demeurant 8030 Lajeunesse. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons Lorenzo Neveu, no 7766 rue St-Hubert, à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERVAIS — A Montréal, le 23 mai 1961 à l'âge de 45 ans est décédée Mlle Cécile Gervais, fille de feu Joseph Gervais, et de feu Marie-Louise Reid, demeurant 87 Hollowell, Westmount. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée No 2630 rue Notre-Dame ouest à 9 heures pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. 185—3

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE MOUNTAIN
VICTOR 2-4444

DECES

GUZZO — A Montréal, le 23 mai 1961, à l'âge de 60 ans est décédé Antonio Guzzo, époux d'Impera Guizzi, demeurant 4106 Drolet. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 mai. Le convoi funèbre partira des salons C. E. Viau Enrg., No 355 rue Rachel est, pour se rendre à l'église St-Jean où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 185—2

HETU — A Montréal, le 24 mai 1961, à l'âge de 17 ans, est décédée Mlle Raymonde Hétu, fille de Roger Hétu et de Marguerite Lajeunesse, demeurant à 5706, 7ème avenue Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc., No 5359, 11ème Avenue, Rosemont, à 10 hres pour se rendre à l'église Ste-Philomène où le service sera célébré à 10 hres 15 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 186—2

LADOUCEUR — A St-Elzéar, le 23 mai 1961, à l'âge de 45 ans, est décédée Lionel Ladouceur, époux de Marie-Ange Thomas, demeurant 1761 Bédard. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-M. D. Cyr et François Valiquette, No 1919, Boul. Des Laurentides, à 7 h. 50, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Elzéar, où le service sera célébré à 8 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 185—3

LAFLEUR — A St-Eustache, le 24 mai 1961, à l'âge de 60 ans 7 mois, est décédé Aquila Lafleur, époux de Juliette Legault, demeurant à 247 rue Feré, St-Eustache, père de Gabriel, du Révérend Frère Yvon, Jules Lafleur, de l'Instruction Chrétienne à Montréal, de Jacques, professeur à l'Ecole Jean-Grou, à Ville St-Laurent Lorraine, institutrice à Ayersville, Réjeanne, Claude, André et Germain. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alban Malette, No 194 rue St-Louis à St-Eustache à 9 hres 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de St-Benoit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 186—2

LAPORTE — Au Ruisseau de Beloeil, le 23 mai 1961, à l'âge de 65 ans 8 mois, est décédé Albert Laporte, époux de Eva L'Heureux. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin, No 2251 rue Jean-Talon Est à 9 hres 45 pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemand où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE — Accidentellement, à Montréal, le 23 mai 1961, à l'âge de 34 ans, est décédé Réal Lavoie, époux de Aline Gagnon, demeurant à 1844 Dézery. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret, No 3198 rue Ontario est pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 185—2

LAZURE — A St-Urbain-de-Châteauguay, le 24 mai 1961, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Léo Lazure, née Yvette Côté. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Barrette & Ste-Marie, à St-Urbain, à 9 h. 50, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Urbain-de-Châteauguay, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 185-3

LEVEILLE — A Montréal, le 23 mai 1961, à l'âge de 63 ans, 4 mois et 5 jours, est décédé Antoine Léveillé, époux en 1ères noces de Cordélia Leclerc, en 2es noces de Gabrielle Maysenhoelder, demeurant 6749 Des Erables. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc., No 2590 rue Rouen à 9.45 pour se rendre à l'église St-Eusèbe de Verceil où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La dépouille sera exposée à 7 hres ce soir. 185—3

LORTIE — A Montréal, le 23 mai 1961, à l'âge de 72 ans est décédée Mme Armand Lortie, née Denise Cloutier, demeurant 10675 Clark. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., No 10526 rue St-Laurent, à 9 hres 15, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre où le service sera célébré à 9 hres 30 et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 185—2

LUCAS — A Montréal, le 24 mai 1961 à l'âge de 60 ans 2 mois, est décédé Henri Lucas, époux de Germaine Pellerin, demeurant à 4454 Brébeuf. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires Jos Lussier & Fils, no 4733 rue Papineau à 8 hres 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement où le service sera célébré à 8 hres 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 186—2

METRAS — A Longueuil, le 23 mai 1961 à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Eva Dufresne, épouse de Florian Métras, ex-employé civil à sa retraite, demeurant à 118 rue Guilbault, mère de M. Bernard Metras, surintendant à la Dosco de Montréal, Robert Métras, acheteur à la maison R. Foisy Ltée; belle-mère de M. Guy Foisy, industriel propriétaire de R. Foisy Ltée. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires B. Francoeur & Fils, No 86 rue St-Charles ouest pour se rendre à l'église St-Antoine de Longueuil, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 185-2

MONTEMBAULT — A Farnham, le 22 mai 1961, à l'âge de 56 ans, est décédée Mme Louis Montembault, née Marie-Anne Delisle, mère de Mme Arthur Lebreux (Reine), Claire, Mme Benoit Ménard (Jeanne), Armand, Jean, Nicole, Mme Jean Fornacciari (Thérèse), Louis Jr, René, Gabriel et Marie-José. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons Mailloux à Farnham, pour se rendre à l'église St-Romuald, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NOURY — A Miami, Floride, le 23 mai 1961 à l'âge de 95 ans est décédé Herman Noury, époux de feu Délima Guertin, autrefois de Nicolet, père de Emery Noury, de Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant à Miami.

PAYETTE — A Jacques-Cartier, le 23 mai 1961, à l'âge de 36 ans, est décédé Lucien Payette, époux de Denise Boyer, demeurant à 1597 Joliette. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Darche et Fils Inc., No 1370 Chemin Chambly, V.J.C., à 9 hres 10, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 hres 30 et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 185—2

PERREAULT — A Montréal, le 22 mai 1961, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Alfred Perreault, née Marie-Anne Jean, demeurant à 2119 Dandurand. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 4737, rue Delorimier, à 8 hres, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 8 hres 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 185-2

PETELLE — A Pte-St-Charles, le 24 mai 1961, à l'âge de 72 ans, est décédé Séverin Petelle, époux de Elizabeth Dufresne, demeurant à 2515 rue Knox. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons L. Thériault, No 1270, rue Laprairie, pour se rendre à l'église St-Jean, de Montréal, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 185-3

PROULX — A Montréal, le 23 mai 1961, à l'âge de 78 ans, est décédé Philibert Proulx, époux d'Adèle Fournier, demeurant 10540, Clark. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 10526, rue St-Laurent, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 185-3

RICHARD — A Québec, le 21 mai 1961, à l'âge de 85 ans 5 mois, est décédée dame Ozélia Doyon, épouse de feu Louis-G. Richard, demeurant au no 1675 boul Henri-Bourassa. Les funérailles ont eu lieu le 24 mai à 9 heures en l'église St-Pascal-de-Maizerets. Inhumation au cimetière de l'Ange-Gardien. Direction funéraire Germain Lépine Limitée.

Par 139 contre 21, dont 17 dissidences du Québec

Le bill Fulton sur la peine capitale approuvé en principe en Chambre

par **Amédée GAUDREAULT**

OTTAWA. — Les Communes ont adopté en deuxième lecture, hier, par un vote de 139 contre 21, le bill Fulton destiné à réduire le nombre des condamnations à mort dans les cas de meurtre.

Même si l'on avait parlé d'un vote "libre", c'est-à-dire sans que les députés ne se sentent liés par la solidarité due à leur parti, ce ne fut pas le cas chez les conservateurs qui ont tous endossé le bill, à l'exception de M. Maurice Johnson, de Richelieu-Rouville, lequel a soutenu que cette loi conduit, en pratique, à l'abolition de la peine de mort, abolition à laquelle il s'oppose.

Mais d'autres députés, dont MM. Rowe, Small, Rémi Paul et quelques autres, qui avaient eu des critiques assez vigoureuses à l'endroit du bill et avaient, dans certains cas, prôné le maintien rigoureux de la peine de mort, ont voté pour le projet de loi. Par contre, les "abolitionnistes", M. Frank McGee en tête, ont voté pour le bill, y voyant un "pas dans la bonne direction".

Pourtant, M. Fulton a nié que le bill constitue un pas vers l'abolition de la peine capitale, y voyant plutôt une "reclassification des meurtres, de façon à mieux répondre aux désirs actuels de la population". On sait que désormais un meurtre prémédité entraînera la peine capitale et un meurtre non prémédité, l'emprisonnement à vie.

A propos d'emprisonnement à vie, un point qui inquiétait bien des députés, le ministre de la Justice a tenu à préciser qu'il "n'y aura pas de différence".

En d'autres termes, la libération conditionnelle sera possible pour les meurtriers comme pour les individus ayant été condamnés à l'emprisonnement à perpétuité pour d'autres crimes. Une ségrégation ne serait pas humaine, a dit M. Fulton, rappelant que le gouvernement canadien vient justement de se lancer, avec l'approbation du Parlement, dans un vaste programme de réadaptation des criminels.

Une ségrégation serait impossible dans les pénitenciers, puisque certains détenus vivraient dans l'espoir de sortir et d'autres seraient condamnés à rester là comme des animaux. Ce ne serait pas acceptable pour une civilisation chrétienne. Peu ou aucun de ces individus, qui demeurent sous surveillance et doivent donner régulièrement de leurs nouvelles, ont causé des ennuis à la société après leur libération, a terminé M. Fulton.

Vote libéral divisé

Si les conservateurs ont fait bloc derrière le bill, à l'exception de M. Johnson, les libéraux, qui avaient promis de voter indépendamment, se sont divisés, ce qui arrive rarement aux Communes.

20 ont voté contre le bill et 13 pour.

Détail intéressant, la plupart de ceux qui ont voté contre étaient du Québec, soit MM. Eudes, Denis, Bourget, Ratelle, Cardin, Meunier, Deschatelets, Bourque, Leduc, Dumas, Loiselle, Caron, Clermont, Tardif, Racine et Boulanger.

MM. Richard, d'Ottawa, Habel de Cochrane, Carter et Mitchell, de Terre-Neuve, ont aussi voté contre.

Deux libéraux du Québec, MM. McNaughton et Crestohl, de Montréal, ont voté pour le bill Fulton, de même que MM. Martin, Pickersgill, Garland, Benedickson, Mlle Lamarsh, MM. McMillan, Hellyer, Batten, Granger, Tucker et Godin.

Du côté PSD, où l'on est en faveur de l'abolition totale de la peine de mort, on a également voté pour le bill, jugé là aussi comme un "pas dans la bonne direction". Ces votes sont venus de MM. Herridge, Fisher, Howard, Peters et Murdo Martin. M. Winch, absent, avait aussi dit son approbation du bill comme "abolitionniste depuis 25 ans".

M. Diefenbaker, qui avait fréquemment assisté au débat durant ces deux derniers jours, et ses ministres ont évidemment tous voté pour le bill, suivis de tous les députés conservateurs, sauf M. Johnson. Les députés québecois qui ont voté pour le bill Fulton sont MM. Allard, Asselin, Balcer, Barrington, Bissonnette, Bruchési, Campeau, Comtois, Deschambault, Dubois, English, Fortin, Keays, Lafrenière, Latour, Létourneau, Martineau, Paul, Ricard, Richard, Rompr, Sévigny, Webster.

C'est M. Fulton qui a réclamé le vote, disant qu'il s'agissait d'une décision trop importante à prendre pour que l'on ne départisse pas exactement les responsabilités, ajoutant qu'il était sûr que son projet recevrait l'appui de la grande majorité de la Chambre.

Le débat s'est déroulé sans passion, avec des arguments fort intéressants de part et d'autre, mais qui n'ont pas tous été épaulés quand est venu le moment du vote. M. Fulton a lui-même défendu son bill avec clarté, courtoisie, dignité et habileté, ce qui n'est pas nouveau chez lui.

ADOPTION

SUITE DE LA PAGE 51

ces appropriées. Parmi celles qui furent aidées, 68.5 p. 100 en étaient à leur 1ère grossesse hors-mariage.

Les âges ? 20 p. 100 ont moins de 20 ans ; 38.7 p. 100, de 20 à 24 ans ; 21.3 p. 100, de 25 à 29 ans. L'état civil ? 83.4 p. 100 sont célibataires. L'occupation ? 25.3 p. 100 sont dans l'industrie ; 16.2 p. 100 en service domestique ; 16.1 p. 100 en service d'hôtels ou de restaurants ; 14.5 p. 100 dans les bureaux ; 6.4 p. 100 dans le commerce ; 5.1 p. 100 en service hospitalier ; 3.7 p. 100 sont des ménagères ; 3.1 p. 100, des professionnelles ; 2 p. 100, des étudiantes.

Un plus grand nombre de ces femmes et jeunes filles pourraient bénéficier des services d'une agence sociale, dit Mlle Monette, si elles y étaient référées avant leur accouchement. En terminant, elle exprima sa gratitude aux hôpitaux Royal Vic, Maisonneuve et Sacré-Coeur, qui collaborent généreusement avec la Société.

M. Lafrance

Il est difficile pour le public de comprendre les raisons profondes de toutes les procédures et précautions multiples dont votre Société entoure la prise en charge, par une famille, des enfants dont vous avez la garde. Ce travail admirable mérite d'être mieux connu, afin que la population que vous desservez, celle qui contribue aussi aux campagnes de souscription, vous apprécie encore mieux, a dit le ministre de la Famille et du Bien-être social, M. Emilien Lafrance.

Après avoir remercié la Société pour son travail en vue d'établir des normes d'adoption et aussi des normes pratiques de placement des enfants en foyers nourriciers, le ministre ajouta que si ce second projet réussit, son ministère, en collaboration avec la Société, se lancera dans la préparation des normes d'entrée en institution. Nous avons fait, dit-il, imprimer la loi d'adoption, après insertion des amendements de l'an dernier, nous désirons la diffuser largement avec un feuillet explicatif donnant le sens de ces changements, ainsi que des statistiques sur l'adoption et les adresses de sociétés comme la vôtre, pour mettre le public au courant de cette législation familiale.

M. Lafrance ajouta que la province a signé un premier document autorisant l'adoption d'un enfant réfugié apatride et qu'un autre suivra. Le Québec, dit-il, est la première province à poser ce geste.

Il ajouta également que dès que l'occasion sera favorable, le service d'adoptions de son ministère sera renforcé. Les services sociaux privés et publics connaissent une crise de croissance, dit-il; il nous faut, comme la bonne ménagère, tirer le meilleur parti des éléments disponibles et assurer à tous les membres de la famille une part raisonnable, mais les enfants auront, affirma-t-il en terminant, une place de choix sur la liste de priorité.

M. Guy Carmel, vice-président de la Fédération des oeuvres, se réjouit de compter la Société d'adoption parmi les agences de la Fédération et souligna l'évolution qui s'est produite dans l'attitude du public, en face de l'adoption, et cela, dans toutes les classes de la société. Pas moins de 214 foyers, soit 25 p. 100 des parents adoptifs, en sont à leur 2e, 3e ou même 4e adoption. Il souligna aussi les mérites du fondateur de l'oeuvre, le curé Dubeau, et de tous ceux qui lui ont succédé.

DERNIER HOMMAGE A M. ALEXANDRE BAILEY

Le 17 mai, à l'âge de 75 ans, est décédé à Montréal monsieur Alexandre Bailey, ingénieur civil, époux de feu Mme Louise Raymond. Monsieur Bailey était un ancien du Mont-St-Louis et un diplômé de l'Ecole Polytechnique, Université de Montréal. Il exerça sa profession d'ingénieur pendant une cinquantaine d'années dont 25 comme professeur et bibliothécaire de l'Ecole Technique de Montréal. Il laisse dans le deuil son fils Louis, sa fille Raymonde (Mme Raoul Girard) sa soeur Cécile, sa belle-soeur mademoiselle Germaine Raymond, sa belle-fille, Mme Louis Bailey (Jeanne-d'Arc Harbour), son gendre Raoul Girard, ingénieur civil de Québec, ses petits-enfants Michelle, étudiante en droit, Marie, Danielle, Bertrand et Mireille Girard.

DERNIER HOMMAGE A MME MATHIEU MATHIEU

Le 16 mai dernier ont eu lieu les funérailles de Mme Mathieu Mathieu, née Albertina Byette. Parti des salons de la Société Coopérative, rue Saint-Denis à Montréal, le convoi funèbre se rendit à l'église Saint-Louis de Terrebonne où la levée du corps fut faite par Mgr Joly, curé de cette paroisse, qui chanta également le service.

On remarquait dans l'assistance, son beau-frère, M. Félix Clermont et son épouse, de Montréal; sa nièce, Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont), de Saint-Raymond-de-Portneuf; son neveu Albert Clermont; M. et Mme Philias Mathieu, ainsi que M. et Mme Yvon Mathieu, de Lachenaie; Mlle Bibiane Mathieu, Mlle Corrine Gascon, Mme Adrien Ménard, M. Noël Mathieu, de Montréal; M. et Mme Louis-Georges Mathieu, de Saint-François-de-Sales; Mme Pierre-Henri Liboiron; M. et Mme Alfred Monette (Olive Mathieu), Mme Aldéric Raymond, Mme Paul Ouimet, Mlle Thérèse Ouimet, de Terrebonne, et autres.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Terrebonne.

Les familles Mathieu, Byette et Clermont remercient tous ceux qui ont bien voulu leur témoigner des sympathies à cette occasion.

DERNIER HOMMAGE A M. RENE-ALEXANDRE LACOSTE



Le 17 mai, en l'église St-Eusèbe-de-Verceil, avaient lieu les funérailles de René-Alexandre Lacoste, décédé subitement à la suite d'une crise cardiaque. Il demeurait à 2404, rue Sheppard, Montréal.

Il laisse son épouse, Jacqueline Boulay, sa fille Carole, son père et sa mère, son beau-père et sa belle-mère, ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces.

DECES

RIVARD — Subitement, à Montréal, le 23 mai 1961, à l'âge de 75 ans, est décédé Hector Rivard, époux de Anna Lessieur, demeurant 9881 St-Hubert. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc., 1415, rue Fleury est, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 185-2

RODRIGUE — A Montréal, le 23 mai 1961, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme J. Marcel Rodrigue, née Géraldine Robert. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., No 6520, rue St-Denis, pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemand, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de St-Bruno, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 185—2

ROY — A Lachute, le 23 mai 1961, à l'âge de 91 ans, est décédé Joseph A. Roy, époux de feu Cordélia Labelle, demeurant autrefois à Chute-à-Blondeau, Ont. et demeurant aujourd'hui au 474 Sydney. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Ménard, No 397 rue Grâce à Lachute, pour se rendre à l'église Ste-Anastasie de Lachute où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 185—2

SALERNO — A Montréal, le 23 mai 1961, à l'âge de 51 ans, est décédé Gaetano Salerno, époux de Pasquina De Felice, demeurant 541 Aird. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc., 4240, rue Adam, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Barnabé où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 185-2

SANFAÇON — A Montréal, le 24 mai 1961, à l'âge de 6 ans, est décédé J. E. Abel Sanfaçon, époux de feu Marie Desroches, demeurant à 352 Gounod. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée No 745 rue Crémazie Est, à 10.30 pour se rendre à l'église St-Vincent Ferrier où le service sera célébré à 11.00 heures et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 185—3

SANSREGRET — A Terrebonne, le 23 mai 1961, à l'âge de 74 ans, est décédée Maximilienne Lachapelle, épouse de Auguste Sansregret, demeurant 41 rue Ste-Marie. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos Guay & Fils, No 144 rue St-Louis, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 185—2

THIVIERGE — A Québec, le 22 mai 1961, à l'âge de 86 ans 3 mois, est décédé M. Tancrède Thivierge, époux de feu dame Laetitia Asselin, demeurant au no 617 boul. Langelier. Les funérailles auront lieu vendredi à 9 h. 30. Départ des salons funéraires Hubert Moisan, 253 est, rue St-Joseph à 9 hres 15 pour l'église Notre-Dame-de-Grâce et de là au cimetière Ste-Famille, île d'Orléans ou un libera sera chanté.

Le tableau du chômage au Canada à la mi-avril

OTTAWA. (PC)—Voici quelle était la situation du chômage, à la mi-avril : (en milliers)

	avril 1961	mars 1961	avril 1960
Pour tout l Canada —			
Effectif ouvrier	6,440	6,353	6,259
Au travail	5,818	5,648	5,707
En chômage	622	705	552
Région de l'Atlantique —			
Effectif ouvrier	573	560	542
Au travail	474	459	453
En chômage	99	101	89
Québec —			
Effectif ouvrier	1,803	1,785	1,750
Au travail	1,570	1,518	1,529
En chômage	233	267	221
Ontario —			
Effectif ouvrier	2,367	2,348	2,338
Au travail	2,207	2,158	2,202
En chômage	160	190	136
Région des Prairies —			
Effectif ouvrier	1,118	1,085	1,070
Au travail	1,046	1,009	1,012
En chômage	72	76	58
Région du Pacifique —			
Effectif ouvrier	579	575	559
Au travail	521	504	511
En chômage	58	71	48

ENFANTS

SUITE DE LA PAGE 51

clara que l'Eglise s'est au contraire penchée avec amour sur ce problème, avec entre autres saint Vincent de Paul et Mère d'Youville.

Maintenant que des portes sont ouvertes, celles des foyers adoptifs ou nourriciers, le travail des agences est plus lourd. Il était plus facile en effet, dit-il, de laisser ces enfants dans des institutions avec des gardiennes, mais ils en sortaient traumatisés.

Après avoir dit qu'il faut beaucoup de personnel compétent pour rendre efficace le travail d'une agence et que le remède à l'inefficacité, ce n'est pas de créer une autre agence mais bien de renforcir celles qui existent, le cardinal souligna

Chez **dupuis**

JOURNÉE DU 2e ÉTAGE

OUVERT CE SOIR ET VENDREDI JUSQU'A **9 h.**

COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES (sauf indication contraire)
VI. 2-6171



choix considérable

CHAPEAUX PAILLE D'ETE

Modèles de la dernière nouveauté... plusieurs choisis dans notre vaste collection... d'autres achetés tout spécialement pour vous faire économiser. Choix de plusieurs couleurs ainsi que dans le blanc et noir. UNE OFFRE A NE PAS MANQUER.

4.42

valeurs jusqu'à 8.99

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 341



- MODELE ILLUSTRE en VISON, peaux horizontales travaillées en sens inverse.
- le manteau réversible avec riche doublure de soie brochée ton coquille.

DUPUIS — DEUXIEME RAYON 590

Du nouveau chez Dupuis

créations "ADRIEN"

au Salon de la fourrure, 2e étage

PRÉSENTATION

de nouvelles collections de fourrures pour l'été, l'automne, l'hiver 1951-62

DEFILES DE MANNEQUINS

JEUDI 25 MAI, 2 H. 30 ET 7 H. 30
VENDREDI 26 MAI, 2 H. 30 ET 7 H . 30
SAMEDI 27 MAI, 2 H. 30

COMMENTAIRES :
Mlle SUZANNE MANSEAU coordonnatrice de la mode chez Dupuis

Chères... d'apparence seulement

NOUVELLES ROBES par *vicky vaughn*

série SAINT-TROPEZ telle qu'illustrée dans la revue SEVENTEEN et spécialement conçue pour tailles jeunes.

12.92 chacune



a) Coton blanc pointillé noir. 5-15.
b) Piqué blanc, fleurs en bleu ou brun. 7-13.
c) Organdi et batiste. Blanc, bleu, jaune, rose, lilas. 7-15.
d) Batiste et dentelle. Blanc, Rose, Lilas. 7-15.
e) Coton brodé. Bleu, Blanc, Lilas. 5-13.
f) Coton beige avec garniture rouge. 7-17.
g) Coton rayé vert, rose, lilas. 7-15.

commandes postales et téléphoniques remplies avec soin.

VI. 2-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 530



ENSEMBLES

jupe et blouson en tricot

ARNEL*

8.92

Rien de mieux pour l'été que ce petit ensemble frais, léger, d'entretien facile garanti LAVABLE. Blouson sans manches, encolure bateau, coupé dans 2 épaisseurs de tissu. Jupe à plissé "soleil". En BLANC, AQUA, OR, ROSE pour tailles 10 à 18.

VI. 2-6171

*marque déposée

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 540





Pour bien chausser

FILLES ET GARÇONS

confortables modèles

paire **4.82**

Fabrication des plus soignées par ROCHETTE, cuirs de qualité supérieure. (Tel qu'illustré), modèle lacé à 4 oeillets, doublure cuir solide (mouton), semelles cousues, fausses-semelles cuir, talons caoutchouc Biltrite. BRUN, pointures 11 à 3.

Aussi souliers façon mocassin dans le groupe. (Non illustré).

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 472

économisez 3.03

SOULIERS SPORT

pour dames actives

ord. 12.95 paire **9.92**

Tous de marques connues, fabrication experte, cuirs choisis. Talons en coin semelles plateforme ou avec petits talons détachés et semelles très flexibles. • beige • brun • noir, pointures 5 à 10, largeurs: AAA-AA et B dans la collection.

S.v.p. pas de commandes postales ni téléphoniques

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 470



Exclusivité dupuis

JUPONS-COMBINAISONS

en jersey rayonne lavable : 36 à 50

SPECIAL **1.92**

Pour toutes les tailles. Lavable, séchant vite, le jersey est toujours favori. Blanc — noir. Encolure ronde, le haut en forme, larges épaulettes à même. Coupe très soignée.

VI. 2-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 390



dessous légers

CULOTTES D'ETE

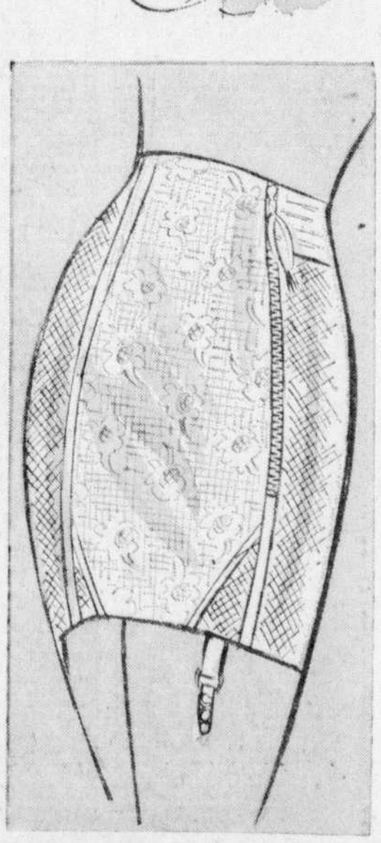
en tricot nylon extensible

chacune **.82**

coupe "brief" dans belle qualité de tricot nylon. Fond renforcé, taille et cuisses sur élastique. Une seule grandeur en rose, blanc, noir, jaune, vert, bleu.

VI. 2-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 380



GAINES "ROSS"

soyez plus élégante plus à votre aise

chacune **3.92**

• tissu broché blanc pré-rétréci "Sanforized" • glissière sur le côté • léger baleinage devant • dos en lastex souple, extensible, sur le sens de la longueur INVISIBLE SOUS LA ROBE LEGERE. Tailles 26 à 30 — BLANC seulement.

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 360